La campagne électorale
— Page 55

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Comment éviter le bill C-186 ?
— Page 114A

ÉDITION DE MONTRÉAL * 10¢
Montréal, mercredi 1er mai 1968 / saint Joseph, artisan / 84e année, No 102 / 162 pages / 12 cahiers / Les prévisions météorologiques : ciel variable, frais / Minimum : 40° / Maximum : 55°

Paris s'interroge sur les mystérieuses instructions données à l'ambassadeur Léger de retour d'Ottawa

par Pierre SAINT-GERMAIN
correspondant de LA PRESSE à Paris

PARIS — Aussi bien du côté canadien que du côté français, les milieux officiels s'interrogeaient cette nuit sur la teneur des instructions que l'ambassadeur du Canada à Paris, rentré d'Ottawa au début de la soirée, a reçues du gouvernement canadien au sujet de la participation du Québec à la conférence des ministres de l'Education des Etats francophones d'Afrique et de Madagascar tenue à Paris la semaine dernière.

Lors d'une conférence de presse, hier à Ottawa, le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, n'a rien fait pour éclaircir le mystère, loin de là.

Après avoir déclaré que l'ambassadeur Léger était le porteur d'instructions précises sur les mesures à prendre, le premier ministre, voulant aller plus loin, dit qu'il s'agissait d'une "note", puis se reprenant, "qu'il pourrait s'agir d'une note qui pourrait être remise au gouvernement français". "L'usage diplomatique veut que la teneur de telle note ne soit divulguée que par le pays qui la reçoit", avait-il ajouté, signifiant ainsi aux journalistes qu'ils ne pourraient obtenir rien d'autre à Ottawa.

Cependant, quelque deux heures plus tard, un porte-parole du premier ministre corrigeait "l'erreur involontaire" commise par le chef du gouvernement. M. Léger n'était pas du tout porteur d'une note de protestation destinée au gouvernement français, comme M. Trudeau l'avait laissé entendre.

D'autre part, un porte-parole à l'ambassade du Canada à Paris a démenti une information d'une agence de presse selon laquelle les instructions seraient probablement communiquées aujourd'hui au gouvernement français. De toute manière, aujourd'hui est le jour de la fête du travail et tous les services officiels sont fermés.

Le porte-parole canadien a déclaré qu'il n'avait pas vu M. Léger à son retour et qu'il n'était pas au courant des instructions que l'ambassadeur avait pu recevoir d'Ottawa.

Dans les milieux français bien informés, on ne s'attend pas à une violente réaction du gouvernement canadien. Selon des sources proches du gouvernement, on pensait avant

Voir PARIS en page 2

Johnson à N. Y.: nouvelle constitution d'ici trois ans

Le Québec est éloigné du socialisme par tempérament

par Claude BEAUCHAMP
envoyé spécial de LA PRESSE

NEW YORK — La conférence constitutionnelle d'Ottawa qui groupait les 11 premiers ministres canadiens en février dernier, a amorcé une évolution qui conduira finalement à la reconnaissance du caractère bilingue du Canada à tous les niveaux d'activités gouvernementales et à la rédaction d'ici trois ans d'un texte constitutionnel entièrement nouveau.

Ces "prédictions", le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, les a formulées du haut de l'une des plus prestigieuses tribunes d'Amérique, l'Economic Club of New York.

Invité conjointement avec M. Eugene McCarthy, candidat à l'investiture démocrate à la présidence des Etats-Unis, à adresser la parole au diner bimestriel de cet organisme, M. Johnson a choisi d'entretenir son auditoire de quelque 1,400 financiers et industriels du problème que pose au Canada l'existence de deux sociétés culturelles.

C'est ainsi qu'il a présenté comme historiquement inévitables les discussions constitutionnelles qui secouent présentement le Canada et qu'il s'est servi à quelques reprises de l'analogie avec l'histoire des USA.

M. Johnson s'est également adressé directement à la raison des financiers américains en leur rappelant que le Québec, territoire non seulement

Voir JOHNSON en page 2

La "loterie"

Québec ira en justice mais ne dit pas quand

par François TREPANIER
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le ministère québécois de la Justice instituera des poursuites judiciaires contre la ville de Montréal afin de contester devant les tribunaux la légalité de la taxe volontaire du maire Jean Drapeau mais Québec n'a pas précisé à quel moment ces poursuites seraient prises.

La nouvelle a été annoncée officiellement, hier, à l'Assemblée législative, par le ministre de la Justice du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, qui répondait à une question du député libéral d'Outremont, M. Jérôme Choquette.

"Tant et aussi longtemps que le code pénal contiendra des dispositions prohibant les loteries, le ministre de la Justice verra à faire appliquer la loi", a dit M. Bertrand.

Le ministre de la Justice, qui commentait ainsi la déclaration faite lundi par le maire Jean Drapeau, n'a pas ajouté plus de détails.

Cette absence de détails a d'ailleurs soulevé une nouvelle question de la part du député libéral de Chambly, M. Pierre Laporte, qui a tenté de savoir à quel moment les poursuites seront prises en demandant si le "suspense" durera encore longtemps.

"Le ministre ne fait pas continuer de suspense, pas plus à l'endroit de Montréal que d'ailleurs, a dit M. Bertrand. Le ministre verra à faire appliquer la loi."

M. Bertrand devait expliquer un peu plus tard à un journaliste son absence de détails: "L'affaire sera soumise aux tribunaux."

On ignore cependant si les propos de M. Bertrand signifient que des poursuites judiciaires seront prises pour empêcher la tenue même de la "loterie" ou si Québec attendra de voir quelles questions seront posées aux gagnants.

Voir QUEBEC en page 2

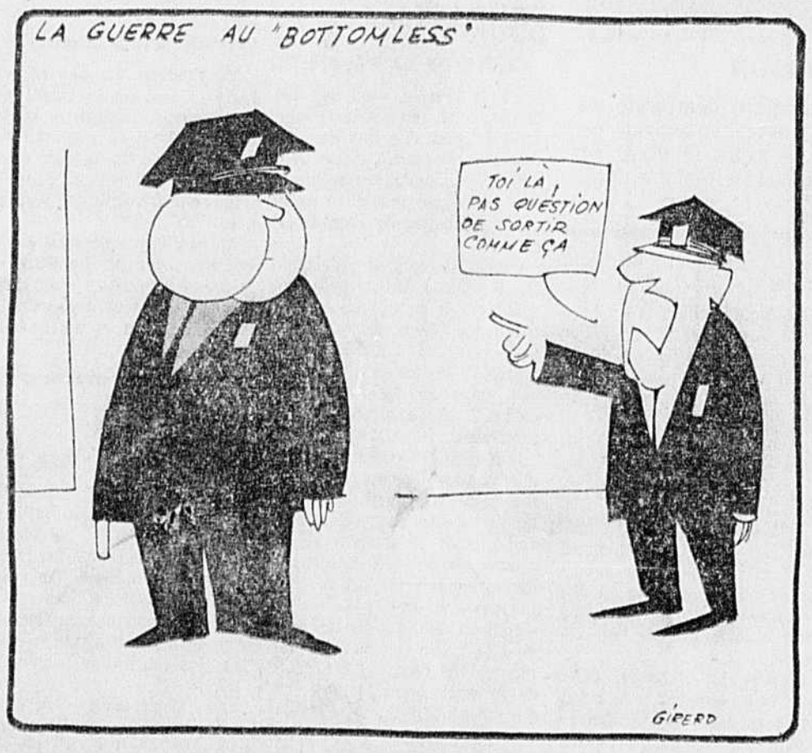

Débat télévisé: Trudeau pose quelques conditions

OTTAWA — M. Trudeau a confirmé hier qu'il avait été invité par le réseau de télévision CTV à affronter le chef du parti conservateur, M. Robert Stanfield, devant les caméras.

Sans rejeter l'invitation, M. Trudeau y a posé certaines conditions, comme la participation des chefs des tiers-partis, notamment M. Douglas, leader du NPD. Le premier ministre souhaiterait également que l'émission revête un certain caractère bilingue, étant donné que le tiers de la population canadienne est francophone.

Malgré ces objections qui pourraient s'avérer difficiles à surmonter, on peut douter que M. Trudeau refuse ce débat télévisé. Du moins, lorsqu'il aura appris que, d'après une étude effectuée par la société Radio-Canada, environ 14,511,000 Canadiens ont regardé à la télévision le reportage des dernières heures cruciales du congrès du leadership libéral, le 8 avril.

Les ministres dans la campagne

D'autre part, dès la semaine prochaine, les membres du cabinet Trudeau pourront, à temps partiel, se lancer dans la campagne électorale.

Au cours de sa conférence de presse, hier, M. Trudeau a indiqué qu'il pourrait libérer ses ministres graduellement pendant deux ou trois jours par semaine. Sa décision ne serait pas définitivement arrêtée cependant.

Le premier ministre a toutefois précisé que pendant toute la durée de la campagne électorale, les ministres seront tenus de se réunir à Ottawa pour au moins une journée, probablement le mercredi, afin de permettre la tenue régulière de séances du cabinet.

En ce qui le concerne, il ne sait pas encore quand il commencera sa campagne. Il entend pour le moment se consacrer davantage à ses devoirs de premier ministre. C'est à ce titre qu'il doit prononcer un discours lundi à Montréal devant les membres de l'Association canadienne de la radiodiffusion, et la semaine suivante recevoir un doctorat honorifique de l'Université de l'Alberta.

La campagne libérale

Interrogé au sujet de certains députés libéraux qui ont annoncé qu'ils ne brigueraient plus les suffrages, M. Trudeau a répondu qu'il ne pourrait faire aucun commentaire avant une réunion conjointe des dirigeants de la Fédération libérale et des membres du cabinet

Voir TRUDEAU en page 2

• Sharp : Washington sera consulté
• Douglas : du sang sur les mains
— Page 8

L'Afrique participerait aux Jeux de Mexico

YAOUNDE, Cameroun, (AFP) — Le Conseil supérieur du sport en Afrique a demandé à tous les comités olympiques nationaux du continent de revenir sur leur décision et de permettre à leurs athlètes de participer aux Jeux olympiques de Mexico cet été.

Tous les pays africains avaient décidé de se retirer des Jeux pour protester contre la présence à Mexico des athlètes de l'Afrique du Sud; mais comme le Comité international olympique a décidé que ce dernier pays ne prendrait pas part aux Jeux, leur protestation n'a plus de raison d'être.

Dans son communiqué, le Conseil supérieur du sport en Afrique prie aussi tous les autres pays qui avaient résolu de boycotter les Jeux

Voir AFRIQUE en page 2

J'ai étudié mais je n'ai pas accepté l'option de Lévesque — Bourassa

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le député libéral de Mercier à l'Assemblée législative, M. Robert Bourassa, a nié hier une déclaration du chef du Mouvement Souveraineté-Association, M. René Lévesque, selon laquelle il aurait abandonné, à la toute dernière minute, lors du dernier congrès libéral, ses collègues qui soutenaient la thèse de Lévesque.

"Avant le congrès libéral, a dit M. Bourassa, j'avais tout simplement accepté d'étudier l'option de M. Lévesque, de la discuter, et d'en examiner les aspects économiques. Après réflexion, j'en suis venu à la conclusion que je ne pouvais accepter cette option."

M. Bourassa a admis d'autre part que plusieurs des travaux portant sur l'option de son ami Lévesque se sont faits dans le sous-sol de sa résidence.

Le député de Mercier s'est demandé enfin comment on peut l'accuser de faire de la démagogie au sujet de l'indépendance lorsque tous ces propos à ce sujet se limitent à des chiffres.

"C'est le dernier reproche que l'on peut me faire", a dit M. Bourassa.

De son côté, interviewé hier, M. Lévesque a confirmé la relation des faits telle que présentée par M. Robert Bourassa.

Voir BOURASSA en page 2

AUJOURD'HUI

162 pages !

LA PRESSE offre aujourd'hui à ses lecteurs 162 pages de textes, photos et publicité réparties en 12 cahiers (160 pages "ordinaires" et deux pages "volantes"). Donc, deux pages de plus que le 27 mars dernier, alors que le numéro de 160 pages avait éclipsé le record précédent de 152 pages atteint le 15 novembre 1967. L'espace rédactionnel du numéro d'aujourd'hui est de 232 colonnes, l'équivalent d'un volume de quelque 650 pages. Bonne lecture !

Dangereux bandits au large

Ces trois bagnards, Levasseur, Plante et Simard, appelés à témoigner dans une cause reliée à l'affaire Darabaner, à Drummondville, ont pris la poudre d'escampette hier en sciant un barreau de leur cellule du Palais de justice.

— Page 3

Les enseignants prendront leur décision le 25 mai

C'est à cette date, au cours d'une réunion extraordinaire, que le conseil provincial de la Corporation des enseignants du Québec décidera du geste que devront poser ses membres, l'impasse persistant dans les négociations entre le gouvernement et les 73,000 enseignants. Aucune décision ne sera prise avant que tous ne soient consultés.

— Page 16

Troubles civils en Espagne

Au moins trente arrestations aujourd'hui, une centaine hier : l'affrontement entre les "commandos" étudiants et ouvriers et la Phalange du Général Franco prend des proportions importantes à Madrid. Les "manifestations éclair" qui tentent de semer la confusion parmi les policiers donnent lieu plusieurs fois à des incidents violents.

— Page 33

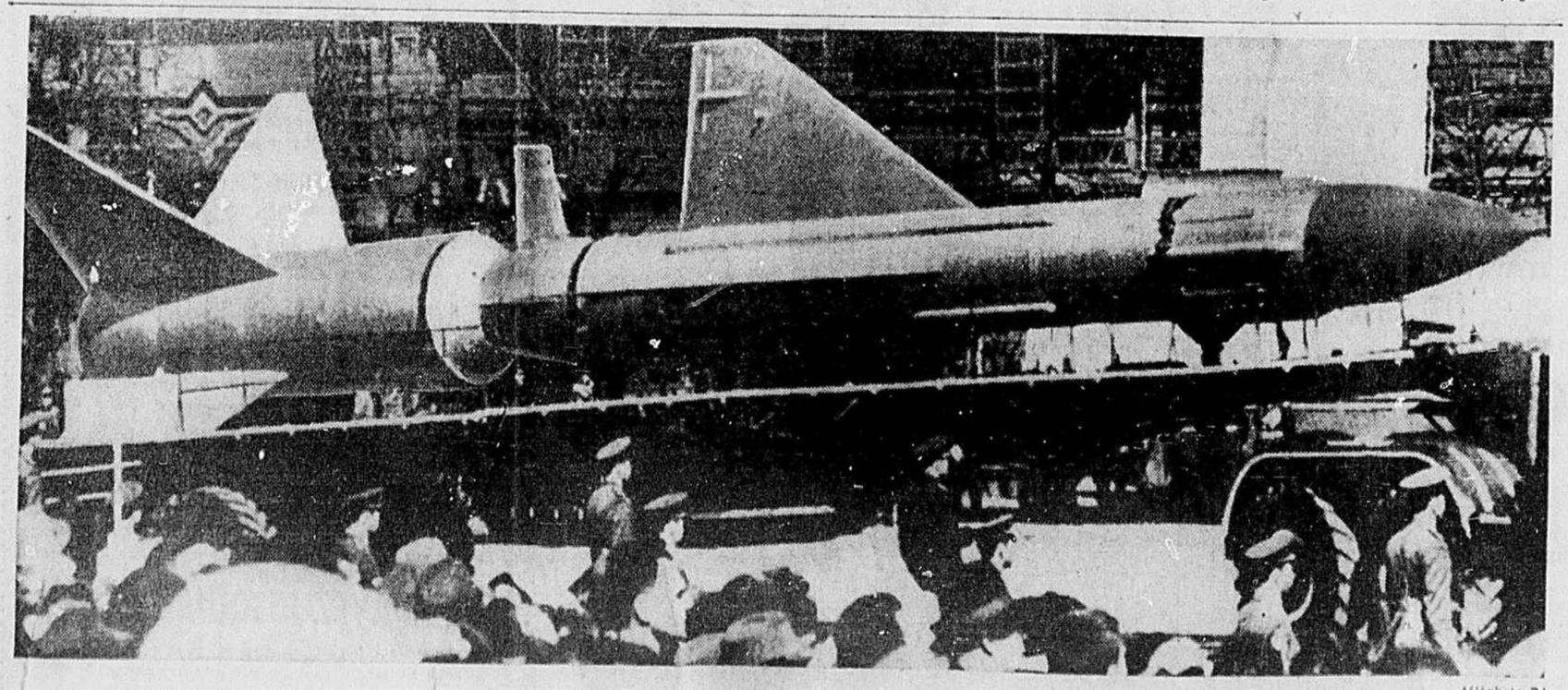

téléphoto PA

Le Premier Mai à Moscou

Cette fusée sol-air, du type utilisé pour combattre les raids aériens américains au Nord-Vietnam, faisait partie du défilé militaire sur la Place Rouge à Moscou ce matin. —Nos informations page 33

SOMMAIRE

Annonces classées / 56 à 71
Arts et spectacles / 80 à 82
Bandes dessinées / 120
Courrier "Que faire ?" / 38
Décès, naissances, etc. / 72
Editorial / 4
Finance / 102 à 104
Horoscope / 138
Informations étrangères / 33
L'auto / 110
Les secrets de polichinelle / 36
Loisirs et récréation / 120
Mots croisés / 61
Radio et télévision / 106
Sports / 97 à 101
Tribunaux / 9
Vie féminine / 34 à 41
Vie mondaine / 35 et 37
Vie syndicale / 114
Votre médecin / 138

CKAC

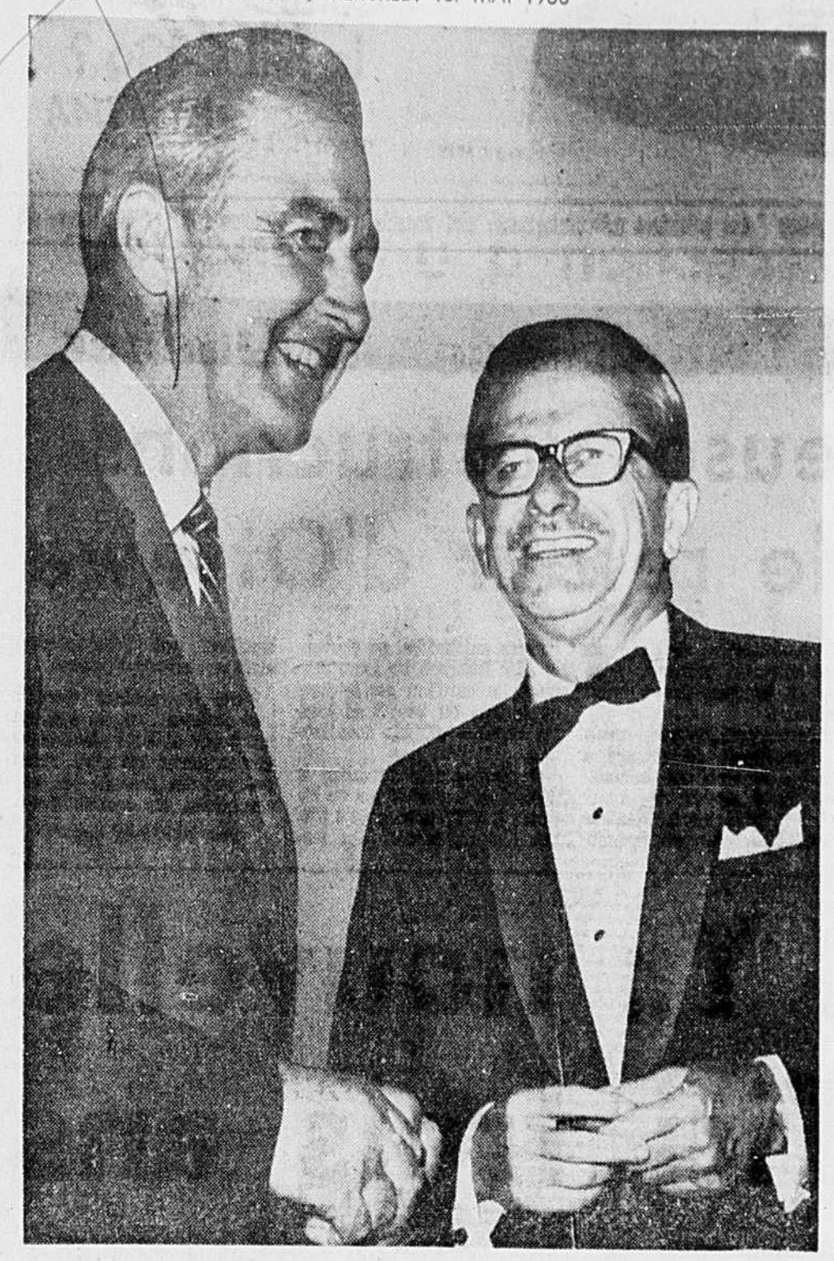

téléphoto PA

McCarthy et "notre" Johnson

Le sénateur Eugene McCarthy, candidat à l'investiture du parti démocrate en vue des prochaines élections présidentielles, s'entretient avec l'homonyme de LBJ, le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, avant le dîner de l'Economic Club de New York qui avait lieu hier soir au Waldorf-Astoria. MM. McCarthy et Johnson ont tous deux pris la parole à cette occasion.

JOHNSON

SUITE DE LA PAGE 1

rempli de richesses vierges mais encore engagé dans la voie de la technique moderne, souhaite ardemment la venue des capitaux américains.

Poursuivant ses efforts de persuasion, le premier ministre a déclaré qu'il ne connaissait pas d'endroit, si ce n'est aux Etats-Unis mêmes, "où le tempérament de la population l'éloignait si fortement du socialisme".

Le mouvement indépendantiste

M. Johnson a également fait valoir au cours de la traditionnelle période des questions qui suit les dîners de l'Economic Club of New York que le contrôle de l'économie par le capital étranger n'était pas un problème angoissant pour les Québécois car, a-t-il dit, "nous n'avons même pas en mains tous les pouvoirs sur le plan politique."

On a également demandé à M. Johnson d'évaluer la force électorale du Mouvement souveraineté association de M. René Lévesque.

Le chef de l'Union nationale a rappelé qu'aux élections de 1966 les deux partis indépendantistes n'obtinrent que 10 pour cent des suffrages, mais il a admis toutefois que la démission de M. Lévesque du parti libéral et la fondation du MSA ont accentué la publicité entourant le mouvement indépendantiste du Québec.

M. Johnson, enfin, a mis en doute la capacité des mouvements indépendantistes de s'unir en un parti unique, car, a-t-il dit, "on a l'impression qu'il y a plus de chefs que d'indiens".

Texte pour la réflexion

Le texte lu hier par M. Johnson, très dense de l'avis même du premier ministre, était beaucoup plus un recueil de réflexions adressées aux analystes anonymes des grandes firmes newyorkaises qu'un discours à l'intention de son auditoire immédiat.

Un exemple du style du discours de M. Johnson, peut-être cette phrase où il dit que : "Le Canada deviendra plus fédéral et moins fédéraliste, plus unificateur et moins unitaire".

Le premier ministre, qui est arrivé dans la métropole américaine dimanche soir, a d'ailleurs tenu à rencontrer la presse newyorkaise afin de redresser l'image que certains journaux et revues ont donné du Québec à la suite de la visite du général de Gaulle, l'été dernier.

En particulier, des articles parus dans le "Wall street Journal" et le "US and World Report" il y a quelques mois ont soulevé la curiosité sinon l'inquiétude des prêteurs américains.

Et comme il le fait depuis qu'il dirige l'Union nationale, M. Johnson a abordé cette question sous l'angle du droit constitutionnel.

Une évolution normale

Affirmant dès le début de son discours qu'il croit fermement que le fédéralisme demeure la meilleure formule politique pour maintenir le caractère "pacifique" du Canada, le chef du gouvernement québécois s'est efforcé d'expliquer à ses auditeurs américains la réalité physique et humaine du Canada de façon à leur démontrer le besoin normal d'une réforme de la constitution canadienne.

Fondamentalement poursuivant ainsi le travail amorcé lors de ses deux visites précédentes à New York en tant que premier ministre, M. Johnson visait à rassurer les investisseurs américains sur la situation politique au Canada et au Québec.

D'ailleurs une délégation représentant les milieux financiers de New York s'était rendue dans la Vieille Capitale en février dernier dans le but avoué de se faire rassurer sur la stabilité politique et financière du Québec.

Hier et lundi, M. Johnson a rencontré des journalistes du "New York Times", du "Daily News", de la Presse Associée, du "US and World Report" et de quelques autres importantes publications.

Le premier ministre a également eu des entretiens privés avec des financiers newyorkais et a participé à deux déjeuners d'affaires.

QUEBEC

SUITE DE LA PAGE 1

En réponse au député d'Outremont qui lui demandait si le ministre "entend faire respecter la loi", M. Bertrand a en effet répondu: "On verra en temps et lieu."

Vendredi dernier, le ministre de la Justice avait fait savoir que les officiers de son ministère considéraient comme illégale la taxe volontaire de la ville de Montréal.

M. Bertrand n'avait pas précisé cependant, à ce moment, si des poursuites seraient prises.

A la suite de cette déclaration, le maire de Montréal avait invité, lundi, les autorités du ministère de la Justice à contester devant les tribunaux la légalité de la taxe volontaire.

D'après M. Drapeau, cette taxe volontaire est tout à fait légale et seule une procédure devant les tribunaux pourra dissiper les doutes qui existent à ce sujet.

La poursuite, qui sera intentée par le ministère québécois de la justice, ira d'une certaine façon à l'encontre des politiques du gouvernement du Québec en matière de loterie.

Depuis plusieurs années, le gouvernement du Québec réclame en effet d'Ottawa des amendements au Code criminel pour légaliser les loteries.

Ces amendements devaient d'ailleurs être soumis à la Chambre des Communes si des élections n'avaient été déclenchées la semaine dernière.

Trudeau: c'est du ressort provincial

A Ottawa, le premier ministre Pierre Elliott Trudeau a déclaré hier qu'il appartient au gouvernement québécois, et non pas au gouvernement fédéral, de déterminer de l'action à prendre à l'égard de la taxe volontaire du maire Jean Drapeau, de Montréal.

"L'administration de la Justice relève exclusivement des provinces", a dit M. Trudeau.

"On sait à quel point je suis respectueux des juridictions provinciales et je ne compte nullement intervenir dans cette affaire," a ajouté M. Trudeau.

"Evidemment", a-t-il enchaîné, "si le Québec me demande d'agir, me demande d'exercer sa responsabilité à sa place, je pourrais peut-être le faire."

A la dissolution des Chambres fédérales, le mardi 23 avril, M. Trudeau, à titre de ministre fédéral de la Justice, était lui-même parrain de la mesure législative visant à amender le Code criminel en vue notamment de supprimer l'interdiction de tenir au Canada des jeux de hasard.

AFRIQUE

SUITE DE LA PAGE 1

olympiques par sympathie pour les Etats africains de bien vouloir revenir sur leur décision et de participer aux compétitions.

Trente-huit pays avaient annoncé leur intention de se retirer des Olympiques pour protester contre la politique d'"apartheid" de l'Afrique du Sud.

BOURASSA

SUITE DE LA PAGE 1

sa. Il a précisé ainsi que ce dernier avait fait partie de son groupe "pour des fins de discussion seulement", distinction qu'il n'avait pas apportée lundi soir lors d'une rencontre avec des travailleurs de Saint-Henri.

Quant au moment précis où M. Bourassa avait cessé de collaborer à la préparation du manifeste "Nous sommes des Québécois", M. Lévesque s'est corrigé lui-même et a dit hier que, pour lui, la "veille du congrès" signifiait vers la mi-septembre.

Lundi soir, le leader du MSA n'avait pas alors apporté cette précision. Il avait dit textuellement: "Robert Bourassa a travaillé avec nous autres, le groupe qui a lâché le parti libéral, comme un des économistes — il n'est pas le seul — qui en faisaient partie, jusqu'à la veille du congrès. Au moment du congrès, il a décidé de rester dans le parti, ce qui est son droit". Le congrès a eu lieu à la mi-octobre.

Puis, il ajouta: "Mais toute l'option, ce qu'on a appelé l'Option Québec, au début a été mise au point — en fait la dernière réunion qu'on a eue, c'était dans la cave de Robert Bourassa — a été mise au point avec lui".

Les deux hommes se sont rencontrés hier, d'abord sur le train Montréal-Québec, puis une seconde fois à Québec, dans la soirée. Ils se déclarent toujours grands amis, l'un et l'autre.

Prudent communiqué de la Commission des investissements

de notre correspondant à Paris

PARIS — Toute indiscrétion pourrait nuire à certains projets en cours ou à venir, explique-t-on dans les milieux autorisés, à la suite du prudent communiqué publié hier soir sur la première réunion de la Commission franco-québécoise des investissements.

Le communiqué se contente de souligner, notamment, que les conclusions auxquelles a abouti la commission seront soumises aux deux gouvernements et que la prochaine réunion aura lieu les 7 et 8 octobre à Québec.

Etant donné la qualité des membres des deux délégations, aussi bien sur le plan politique que financier et industriel, il est normal de penser, estiment les observateurs, que les travaux ont porté en partie sur d'importants projets d'investissements français au Québec actuellement à l'étude.

La réunion s'était ouverte lundi après-midi au ministère de l'Economie et des Finances. Tous les travaux se sont déroulés à huis clos.

Après la séance de clôture, hier soir, une réception a été donnée en l'honneur des délégations par le sécrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, M. André Bettencourt.

TRUDEAU

SUITE DE LA PAGE 1

qui doit avoir lieu demain. Cette réunion portera particulièrement sur les candidatures, a précisé M. Trudeau.

Parmi les questions à examiner figure en premier lieu le problème que pose à nombre de députés le remaniement de la carte électorale mis en vigueur lors de la dissolution des Chambres.

La nouvelle carte, établie selon les données du recensement de 1961, supprime certains comtés fédéraux et en morcelle largement d'autres.

M. Trudeau pour sa part n'affronte aucun problème de ce genre et il sera, a-t-il annoncé, candidat dans Montréal-Mont Royal, la circonscription qu'il représentait depuis 1965.

Le président de la Chambre

M. Trudeau n'a pas encore réglé le sort du président de la Chambre, mais il a laissé entendre qu'il se proposait de rendre le poste, détenu dans le dernier Parlement par M. Lucien Lamoureux, permanent.

Après s'être entretenu de la question avec M. Lamoureux, le premier ministre a dit qu'il espérait maintenant en venir à un accord avec les autres partis politiques.

PARIS

SUITE DE LA PAGE 1

la conférence que le rappel de M. Léger, pour consultations, durerait quelques semaines, voire plus longtemps, mais on rejetait l'éventualité d'une véritable suspension des relations diplomatiques du Canada avec la France. On n'y croit pas plus aujourd'hui, souligne-t-on.

Les observateurs estiment que le nouveau premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, fera preuve de modération à l'égard de la France en raison de la situation incertaine dans laquelle il se trouve, ainsi que le parti libéral, à la veille des élections.

On considère, d'une part, qu'une attitude trop hostile d'Ottawa pourrait priver les libéraux d'un nombre appréciable de voix dans le Québec. D'autre part, pense-t-on, une telle réaction priverait M. Trudeau, si son parti conserve le pouvoir, de toute possibilité de trouver des "arrangements" avec Paris au sujet des conflits qui assombrissent les relations franco-québécoises depuis quelque temps.

Déjà, poursuivent les observateurs, les chances de M. Trudeau de rencontrer le général de Gaulle, comme il l'a souhaité après avoir succédé à M. Lester Pearson à la tête du parti libéral, sont extrêmement réduites. En effet, il passe à Paris pour être l'adversaire le plus acharné du mouvement nationaliste québécois et on sait que le général de Gaulle ne pardonne pas facilement à ceux qui l'ont attaqué.

Le retour de M. Léger a coïncidé avec la précision faite au Conseil français des ministres selon laquelle le Québec assistait comme membre à part entière, et non comme observateur, à la conférence des ministres de l'Education francophones.

Pour mettre fin à toute confusion, le ministre français de l'Information a précisé, hier soir, en rendant compte du Conseil des ministres, que le Québec assistait comme membre à part entière, et non comme observateur, à la Conférence des ministres de l'Education des Etats francophones d'Afrique et de Madagascar qui s'est tenue à Paris la semaine dernière.

M. Georges Gorse a donné cette importante précison en faisant état de la brève communication que le ministre de l'Education nationale, M. Alain Peyrefitte, a présentée au Conseil des ministres au sujet de la conférence.

Vendredi dernier, après la conférence, le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères chargé de la coopération, M. Yvon Bourges, avait déclaré aux journalistes, en réponse à une question, que le Québec y assistait "pour le moment" comme "observateur", sans donner de précisions. Par ailleurs, sur le point de savoir si le Québec en était membre permanent, le président de la conférence, M. Mongo Soo, ministre de l'Education du Cameroun, avait répondu: "Je ne sais pas".

Le terme "observateur" employé par M. Bourges n'avait pas manqué de surprendre les journalistes, ainsi que certains officiels qui, un peu plus tard, furent mis au courant de cette déclaration.

M. Jean-Guy Cardinal avait déclaré, samedi, au cours de sa conférence de presse à la délégation générale, que le Québec avait été invité au même titre que les autres. Le ministre de l'Education avait ajouté que le Québec s'était conduit en observateur tout simplement parce qu'il assistait pour la première fois à la conférence et qu'il n'avait pu prendre part aux travaux préparatoires.

C'est donc bien dans ce sens qu'il fallait entendre le terme "observateur" puisque les autorités françaises ont pris la peine aujourd'hui de corriger la fausse impression que la déclaration de M. Bourges pouvait laisser subsister dans certains esprits.

Le fait que cette précision ait été donnée à l'occasion d'un Conseil des ministres que présidait le général de Gaulle indique toute l'importance que la France attache à la participation du Québec à la conférence.

le TEMPS qu'il fera

Mai débute par temps frais

Sous les nuages et par temps frais le mois de mai a débuté ce matin, remplaçant un mois d'avril qui n'est plus désormais qu'une statistique mais une statistique dont on parlera encore dans plusieurs années. En effet, une compilation des températures enregistrées qui s'effectuera d'ici quelques jours, démontrera certainement qu'il s'agit du mois d'avril le plus chaud de tous les temps.

Oubliant avril et ses maximums de 70 à 75 degrés, disons qu'aujourd'hui le maximum prévu est d'environ 50 degrés, sous un temps généralement nuageux.

La nuit prochaine, le ciel devrait s'éclaircir alors que le mercure descendra jusqu'à 40 degrés.

Demain, le soleil devrait dominer mais les températures demeureront fraîche, le thermomètre se maintenant encore aux alentours de 55 degrés.

Maximum aujourd'hui 55

Minimum la nuit prochaine 40

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC) — Voici les prévisions de la Météo :

Régions de Montréal, Ottawa et Laurentides : nuageux avec quelques périodes ensoleillées et frais aujourd'hui. Jeudi, généralement ensoleillé et frais. Vents légers. Maximum et minimum à Montréal et Ottawa 55 et 40, Ste-Agathe 50 et 35.

Régions des Cantons de l'Est, Québec et St-Maurice : généralement nuageux aujourd'hui. Jeudi, ensoleillé avec quelques périodes nuageuses. Frais et vents légers du nord aujourd'hui et jeudi. Maximum et minimum à Québec et La Tuque 50 et 35, Sherbrooke 55 et 40.

Régions du Lac Saint-Jean, Baie-Comeau, Rimouski, Gaspé et Sept-Iles : généralement nuageux aujourd'hui et jeudi. Quelques averses dispersées aujourd'hui. Peu de changement dans les températures. Vents légers du nord-est jeudi. Maximum et minimum à Chicoutimi, Baie-Comeau, Rivière-du-Loup, Mont-Joli, Gaspé et Sept-Iles 45 et 30.

Un homme est abattu d'une balle à Gentilly

Claude Pépin, âgé de 25 ans, de Gentilly, comté de Nicolet, est détenu comme témoin important pour l'enquête du coroner qui se tiendra d'ici quelques jours sur la mort de son père, M. Philippe Pépin, âgé de 61 ans, de Gentilly.

La victime a été abattue d'une balle de calibre .12, vers 8 h. 50 hier soir, à son domicile.

Appréhendé sur les lieux, son fils a été écroué à la prison de Trois Rivières, où il est détenu sous un mandat du coroner en attendant l'enquête dont la date n'a pas encore été fixée.

La victime était père de 12 enfants.

Battu et volé par 2 bandits

M. Roger Thibault, 33 ans, du 1426, boulevard Pie-IX, sortait d'un restaurant et passait devant le 23 ouest, rue Sainte-Catherine, peu avant 3 h. ce matin, quand deux individus âgés d'environ 30 ans l'ont assailli, roué de coups de poing et de pied, et lui ont volé son argent, soit $4, avant de s'esquiver au pas de course.

Liste des gagnants du premier tirage au sort du grand concours

DUPUIS

LA PREMIERE SEMAINE DU CONCOURS DUPUIS DANS LE CADRE DU GRAND EVENEMENT DU 100ème ANNIVERSAIRE DUPUIS : "LE QUEBEC FACE A L'AVENIR" A ETE UN SUCCES FORMIDABLE. Voici les noms des gagnants des 12 prix du premier tirage.

1er prix VOITURE RENAULT 10
Mme François Comeau, 182, boulevard Quinn, Longueuil, P.Q.

2e prix $1,000 en bons d'achats Dupuis
Mme Roger Lamarche, 110, Marie-Victorin, Sainte-Catherine-d'Alexandrie, Co. Laprairie

3e prix $1,000 en bons d'achats Dupuis
Mme Gilles Marion, 1460, Falaise, Duvernay, P.Q.

4e prix $1,000 en bons d'achats Dupuis
M. A. Saint-Pierre, 4605, rue Pierre-Chevrier, Montréal

5e prix $1,000 en bons d'achats Dupuis
Mme Jean-Charles Bédard, 3819, Northcliff, N.D.G., Montréal

6e prix $1,000 en bons d'achats Dupuis
M. Adrien Labelle, 623, rue Atwater, Montréal

7e prix Mobilier de chambre Princeville
Mme J.-T. Bélanger, 340 Starling, Dorval, P.Q.

8e prix 1 trousseau Tex-Made
Mme Guy Francoeur, 502 McEachran, Outremont, P.Q.

9e prix Approvisionnement de produits Gattuso
Mlle A. Lecours, 3020 Pierre-Tétreault, Montréal

10e prix Mobilier de cuisine Samton
Mme Esther Ouellette, 1581, rue Champlain, Montréal

11e prix T.V. portative 19" Admiral
Mme A. Bernard, 2203, rue Chambly, Montréal

12e prix Voyage pour 2 via Quebecair
Mme A. Durand, 2136, rue Davidson, Montréal

Le tirage au sort de la deuxième semaine aura lieu lundi 6 mai à 2 h. 30 au 4ème étage.

Ne manquez pas de participer vous aussi à cette deuxième semaine sans précédent : il y a des prix formidables à gagner — Automobile CAMARO, $10,000 de bons d'achats, voyages au Mexique, stéréo, laveuse, mobilier de salon, produits Gattuso, trousseau de linge, ensembles de draps et taies.

VOUS AVEZ JUSQU'AU 11 MAI

Faites un achat chez Dupuis et vous courez ainsi la chance de gagner un de ces prix fabuleux !

Vos factures sont accumulées depuis le 25 avril afin de participer aux trois tirages au sort !

Pour plus de renseignements voir la dernière page de ce journal

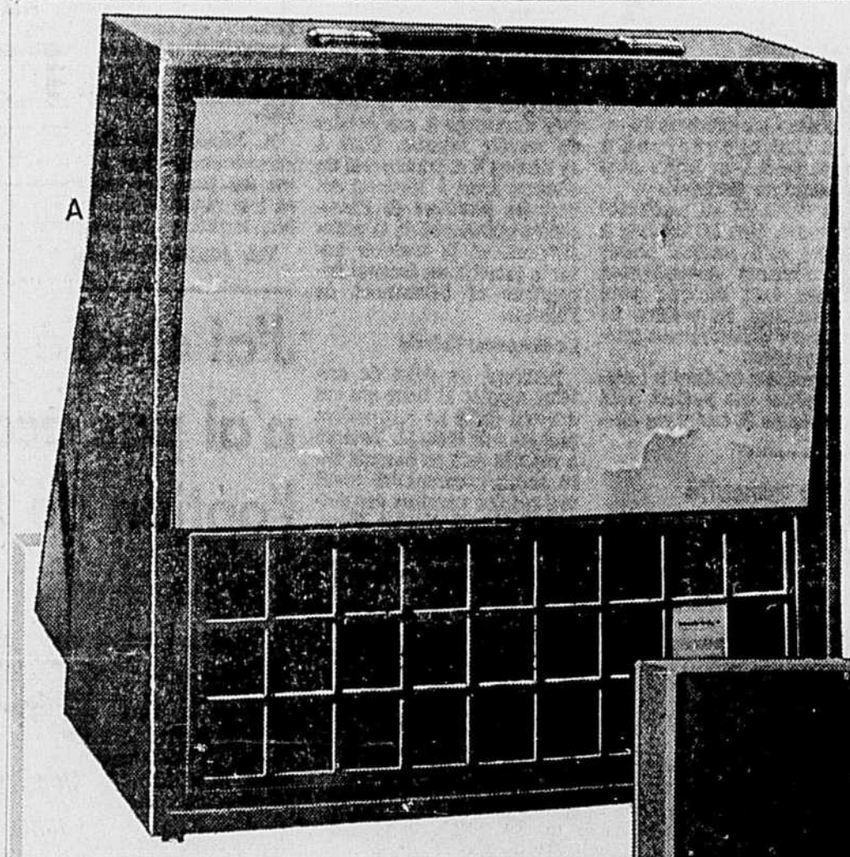

2 JOURS CHOC
DU CENTENAIRE
DUPUIS

seabreeze

TOURNE-DISQUE AUTOMATIQUE OU STEREO "SEABREEZE", 4 VITESSES
SPECIAL CHOC
39.48 CHACUN

A. Tourne-disque stéréo par "Seabreeze", avec haut-parleur séparé. Modèle manuel, adapteur pour 45 tours inclus. Amplificateur de 6 watts. S'arrête automatiquement après le dernier disque. Gris fusain et jaune foncé.

B. Tourne-disque "Seabreeze" automatique, 4 vitesses. Cartouches compatibles pour disques stéréo-monorail. Contrôle du volume et son. Gris fusain et jaune foncé.

COMPOSEZ : 842-6171
DUPUIS — MEZZANINE — RAYON 842

OUVERT LE SOIR JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 H. SAMEDI JUSQU'A 5 H 30

874-7111 le numéro d'appel des PETITES ANNONCES "SUCCES" de LA PRESSE

LA PRESSE

MONTREAL, MERCREDI 1er MAI 1968 — 84e ANNEE — No 102

BUREAUX 874-7272 REDACTION 874-7078 LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

BUVEZ Cott
CERISES NOIRES — SANS SUCRE
EN BOUTEILLES NON RETOURNABLES

photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Aujourd'hui, 1er mai, on déménage !

On prévoit au moins 100,000 déménagements et emménagements, aujourd'hui, 1er mai, dans la métropole. La Compagnie de téléphone Bell a reçu quelque 70,000 demandes pour de nouveaux abonnés ou des changements de domicile, tandis qu'à l'Hydro-Québec, entre le 20 février et le 29 avril, 88,500 personnes avaient fait parvenir des avis de déménagement.

L'UMQ n'a pas d'objection à une enquête sur l'administration municipale au Québec

par Claude MASSON

L'Union des municipalités du Québec n'a pas d'objection à ce que le gouvernement provincial fasse enquête sur toute l'administration municipale au Québec.

Tel est le commentaire formulé par le président de l'UMQ, M. Maurice Tessier, à la suite de la recommandation formulée respectivement par le député Yves Michaud et l'avocat Gérard Beaudry d'entreprendre une enquête royale, à l'exemple de la Commission Parent pour l'éducation.

M. Tessier, également maire de Rimouski, une des plus importantes municipalités du Bas-du-Fleuve, a toutefois ajouté que l'Union des municipalités n'a pas l'intention de se mêler de la situation qui existe présentement dans quelques villes de la région de Montréal, dont Saint-Michel, Pincourt, Saint-Laurent, Saint-Léonard et Pointe-aux-Trembles.

"Que le gouvernement prenne ses responsabilités," s'est borné à dire le président de l'UMQ, qui est également député libéral du comté de Rimouski.

Lorsque le journaliste a demandé à Me Tessier s'il ne croyait pas qu'il était du devoir de l'UMQ de s'intéresser de plus près à l'épuration de certaines municipalités, il a tout simplement répondu: "Notre organisme a pour but principal d'offrir des services aux municipalités".

Et la loterie ?

Quant à la "loterie" municipale du maire Jean Drapeau que quelques maires ont déjà critiqué, l'Union des municipalités du Québec ne prendra pas non plus une position officielle sur ce sujet.

Comme avocat, Me Tessier est d'avis que ce régime de "taxe volontaire" est illégal "parce qu'on ne peut faire indirectement ce qui est défendu directement".

Comme individu, il est en faveur d'une "loterie" et il espère que l'initiative du maire de Montréal va forcer le gouvernement à amender le Code pénal.

Comme maire, il préfère que M. Drapeau tente l'expérience parce qu'il craint que ce ne soit une expérience fructueuse à la longue.

Comme président de l'Union des municipalités, M. Tessier espère que la loterie deviendra provinciale mais au bénéfice de toutes les municipalités... si le maire Drapeau en fait un succès.

photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Il manque encore $2,598,626

La campagne des Fédérations du Grand Montréal s'est terminée hier, mais elle n'est pas encore officiellement clôturée, puisque ce ne sera que le 16 mai que l'on connaitra les derniers résultats. Il manque encore $2,598,626, les dernières compilations indiquant qu'une somme de $7,801,374 a été recueillie jusqu'ici, soit 75 p. 100 de l'objectif de $10,400,000. Au cours de sa conférence de presse d'hier, le président de la campagne, le maire Jean Drapeau, a demandé aux milliers de bénévoles de continuer leur travail de sollicitation et de compilation pour assurer au plus tôt le succès de la campagne. Le maire est confiant que la campagne dépassera son objectif d'ici le 16 mai.

Un troisième parti à Laval

par Pierre VENNAT

Le troisième parti municipal de Laval est officiellement né.

Il a été enregistré par le président du Comité d'organisation du CEGEP du Vieux-Montréal, M. Roger Brosseau, un résidant de Laval, qui était jusqu'à hier président du Comité des affaires municipales de la Fédération des ligues de propriétaires de Laval.

Le "Parti municipal de Laval" se veut un parti "exclusivement municipal".

Comme l'a déclaré hier M. Brosseau, il ne veut pas savoir à quel parti politique appartiennent ses membres, à l'échelon provincial ou fédéral.

Tel est d'ailleurs l'argument principal des promoteurs du parti qui accusent tant l'administration actuelle que l'opposition officielle d'être, l'une, une marionnette de l'Union nationale, l'autre, celle des libéraux.

En un mot, de continuer à Laval des querelles commencées surtout à Québec et quelquefois à Ottawa.

Le nouveau groupe sur lequel on retrouvera plusieurs dirigeants sortants de la Fédération des ligues de propriétaires, bien que ce dernier organisme ne soit lié en rien à la politique partisane, a commencé ses contacts à travers la ville.

Il doit tenir sous peu une conférence de presse très bientôt où, en plus de présenter son programme, il présentera vraisemblablement son candidat à la mairie, qui est déjà choisi.

Afin d'écarter toute équivoque, M. Brosseau a déclaré qu'il s'agit d'un citoyen en vue, mais que ce n'est pas lui.

Le parti veut des hommes neufs, intègres.

Il se peut qu'il accueille dans ses rangs d'anciens conseillers ou d'anciens candidats, mais ce ne sera pas "une crèche" pour employer les mots de M. Brosseau, un "refuge" pour les gens qui auraient peur de couler avec leur bateau.

Voir PARTI en page 6

Trois criminels dangereux s'évadent du Palais de justice de Drummondville

par Gilles NORMAND

Claude Levasseur

Gaston Plante

Yves Simard

Tous les détachements de la région de Drummondville de la Sûreté du Québec intensifient leurs recherches afin de capturer trois criminels dangereux qui se sont évadés du Palais de justice de Drummondville, vers 2 h 45 hier après-midi, en sciant un barreau de leur cellule.

Les évadés, Claude Levasseur, Gaston Plante et Yves Simard avaient été amenés du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul et de la prison commune de Cowansville (dans le cas de Simard), pour témoigner hier à la reprise du procès de Jean-Jacques Gagnon, accusé du meurtre d'un homme d'affaires de Sherbrooke, M. Henri-Paul Chandonnet, dont le corps, enduit de chaux vive, avait été retrouvé, en 1965, près de Sherbrooke.

Les trois comparses étaient sous la garde de la Sûreté du Québec, lorsqu'ils se sont évadés. En fin d'après-midi et au cours de la nuit dernière, des barrages étaient dressés sur toutes les routes donnant accès à Drummondville, et les automobilistes faisaient l'objet des plus minutieuses vérifications.

Levasseur, âgé de 31 ans, avait été condamné au pénitencier à perpétuité, après avoir été reconnu coupable du meurtre de M. Ernest Marier, gérant de la Caisse populaire de Saint-Germain-de-Grantham, près de Drummondville. M. Marier a été abattu en 1965, au cours d'un hold-up. Plante, âgé de 41 ans et maintenant condamné à vie à titre de criminel d'habitude, avait été condamné à 25 ans de bagne, pour une série de vols à main armée. Quant à Yves Simard, âgé de 23 ans, il purgeait une peine de 6 ans de prison, à Cowansville, pour vols à main armée.

Coup de théâtre

Cette triple évasion, qui a éclaté comme un coup de théâtre en cette reprise du procès que subit Jean-Jacques Gagnon, s'est répandue comme une traînée de poudre à travers les corridors du palais de Justice.

En 1966, Gagnon, ainsi qu'un dénommé André Lamothe, avait été condamné à la détention perpétuelle pour un autre meurtre, celui d'Aldéric Bilodeau, le 18 septembre 1965. Des noms qui resteront intimement liés à l'affaire judiciaire la plus sensationnelle et la plus bouleversante du Canada depuis certainement un siècle, une gigantesque affaire de fraude, d'incendies criminels et de meurtres: "l'affaire Dorabaner".

A la demande de Jean-Jacques Gagnon, qui se défend seul, la Sûreté du Québec avait amené à Drummondville quatre criminels détenus au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, et un cinquième, incarcéré à Cowansville. Ils devaient être interrogés hier après-midi, pendant le procès.

Avant même d'être appelés à témoigner, trois des cinq criminels ont pris la clef des champs. Ils n'auraient mis que 40 secondes à prendre la fuite, et ils étaient déjà loin quand les policiers se sont rendus compte de ce qui venait de se passer.

Selon un porte-parole du détachement de Drummondville de la SQ, les fuyards ont réus-

Voir CRIMINELS en page 6

Fin de la campagne des fédérations

La première campagne unifiée des fédérations a pris fin officiellement hier, alors que M. le maire Drapeau a dévoilé que 75 p. 100 de l'objectif a été atteint, soit $7,801,374.

Même si, la campagne qui a duré, du 1er au 30 avril, est officiellement clôturée, elle n'a pas terminée pour autant. Le maire de Montréal a effectivement déclaré que seulement 34 p. 100 du travail a été fait et que plusieurs secteurs n'ont pas encore été sollicités, en particulier dans le cas des employés et surtout dans la section résidentielle.

Au cours de la conférence de presse tenue dans le salon du maire, M. Drapeau a demandé aux milliers de bénévoles de redoubler d'ardeur au cours des prochains jours, car le succès de la campagne dépend de leur travail.

Voir CAMPAGNES en page 6

Un amour... de filtre controversé

Le directeur des laboratoires d'Imperial Tobacco, le Dr Victor Runeckles, et un ravissant mannequin montréalais, Cathy Brooks, entourent un modèle agrandi du filtre controversé Strickman.

A Montréal et à Toronto

Les premières cigarettes à nouveau filtre sur le marché

La première cigarette au monde à être équipée du filtre controversé "Strickman" a été lancée hier à Montréal par l'Imperial Tobacco. Portant le nom de "Richmond", elle est en vente depuis 24 heures à Montréal et à Toronto, et sera distribuée à travers le Canada d'ici une dizaine de jours.

Le filtre à tabac inventé par M. Robert Strickman a soulevé tout un débat l'an dernier après que le président de l'Université Columbia l'eut présenté comme un produit "révolutionnaire". Columbia devait plus tard revenir sur ses louanges du début, mais une enquête menée par le gouvernement américain devait conclure que le nouveau filtre retenait une proportion plus grande du goudron et de gaz indésirables de la cigarette que les autres produits sur le marché.

Entre-temps, la course avait débuté entre les fabricants de cigarettes nord-américains pour savoir qui le premier obtiendrait les droits sur le nouveau filtre.

C'est l'Imperial Tobacco qui, à la fin de février, est parvenue à conclure une entente avec la Fondation Robert Strickman. Après seulement deux mois d'expérimentation et de mise au point, la compagnie lance maintenant la première cigarette "Strickman" sur le marché.

L'entente avec la Fondation prévoit que toute cigarette portant le sigle "S" qui identifie le filtre doit laisser moins de 10 milligrammes de "matières particulières" traverser le produit filtrant. La compagnie se garde pourtant bien de publier quelque prétention que ce soit quant à la valeur du filtre pour protéger la santé des fumeurs. Le mot "cancer", en particulier, est tabou dans cette industrie. On se contente donc d'affirmer que la "Richmond" laisse pénétrer dans la bouche du consommateur moins de goudron et de gaz "indésirables" que presque toutes les autres cigarettes en vente au Canada.

La nouvelle cigarette se ven-

Voir CIGARETTES en page 6

En mai : sept campagnes de souscriptions

Il y aura sept campagnes de souscriptions durant le mois débutant aujourd'hui. Il y aura aussi neuf quêtes publiques ("tag days").

Le total des objectifs des sept appels est de $714,412.

Voici la liste des sept campagnes de souscriptions (entre parenthèses : objectif de la campagne) :

1— Du 1er au 15 mai : "Dieppe House for Epileptics" ($75,000) ;

2— Du 1er au 15 mai : "The Navy League of Canada" ($45,800) ;

3— Du 1er au 15 mai : Patronage Jean le Prévost ($10,000) ;

4— Du 5 au 11 mai : La Ligue des cadets de l'air du Canada ($25,000) ;

5— Du 6 au 20 mai : The Salvation Army ($330,000) ;

6— Du 15 au 30 mai : Yeshivah Herkaz Hatorah ($150,000) ;

7— Du 15 au 30 mai : La Société Canadienne de l'ouïe du Québec Inc. ($28,612).

Les neuf quêtes publiques se tiendront les jours suivants :

1— Le 5 mai : La Fédération des guides catholiques de Montréal ;

2— Le 6 mai : The Navy League of Canada ;

3— Le 11 mai : Montreal Hadasah-Wizo ;

4— Le 12 mai : Montreal Association for Multiple Sclerosis ;

5— Le 19 mai : Orphelinat Saint-Arsène ;

6— Le 20 mai : Cathédrale orthodoxe russe Saint-Nicholas ;

7— Le 25 mai : Fondation du Québec des maladies du coeur ;

8— Le 27 mai : The Ukranian Catholic Episkopal Corporation of Eastern Canada ;

9— Le 29 mai : The Ladies Soimech Noifleum Society.

élégance et confort
combinés dans un vêtement de base qui vous assure ce
SUPPORT ADDITIONNEL
Un vêtement léger conçu spécifiquement pour donner tout le confort désiré, amincir les hanches et supporter solidement votre dos. Flexible en tous sens — ne gêne aucun mouvement.
Pour un ajustement parfait, consultez l'une de nos techniciennes diplômées
845-7251
Nous vendons des chaises roulantes
PHARMACIE MONTREAL DUQUET & DUQUETTE
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde
916 est, rue Ste-Catherine

Nouveaux modèles du printemps '68
par
Pierre Chanel

Modèles jeunes, élégants !
Jolies teintes nouvelles !
Formes et talons nouveaux !
Une ravissante combinaison d'élégance et de confort par Pierre Chanel. Ils rehausseront vos toilettes du printemps et apporteront un accent exquis qui sera toujours de bon goût. Venez les voir MAINTENANT ! Le soulier illustré ici est offert en riche cuir verni noir ou veau bleu perle ou encore champagne ou blanc. Choix complet de pointures et largeurs. $19.95
Choix de sacs à main pour harmoniser à vos souliers
Stationnement gratuit
A deux pas de la partie Jean-Talon ou Mont-Royal du métro
Louis Deslauriers Ltée. — H. Giroux et Fils Inc.
6914 St-Hubert, 273-2813 • 1500 Mt. Royal E., LA. 1-3164
4029 Ontario E., LA. 1-9414

LOUEZ
NOTRE EQUIPEMENT

POUR TRAVAUX INDUSTRIELS
• DOMICILIAIRES • CONSTRUCTION
Perco
3185, boul. Pitfield
Montée-de-Liesse nord, St-Laurent, Transcanadienne, sortie 18 nord.
Succursale 5272 boul. St-Laurent
331-7550

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMERIQUE

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Treffié BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, MERCREDI 1er MAI 1968 — 84e ANNEE — No 102

Est-ce un si grand crime?

C'EST AMBIGU, confus et en même temps très clair, mais le public n'y comprendra pas grand-chose de sitôt parce que tous jouent trop sur les mots !

Le ministre de la Justice, M. Jean-Jacques Bertrand — qui a quand même pris un assez long moment pour se décider : a-t-il attendu le verdict de Washington ? — a promulgué un interdit sur la "taxe volontaire" du maire Drapeau. Me Bertrand qui s'en tient à la lettre de la loi, à l'esprit de la loi (tant et aussi longtemps que le code pénal n'aura pas été amendé) a parfaitement raison. En effet, si chacun en prend à ses aises avec la loi, maire ou non, nous allons vitement nous retrouver dans un joli cauchemar.

D'autre part, le maire Jean Drapeau, qui a eu bien soin, lui, de ne pas consulter Québec avant de lancer sa "taxe" et cette impudence lui sera rudement reprochée, tient tête au ministre de la Justice. Il crâne devant tout le pays en affirmant que seuls les tribunaux lui feront entendre raison s'ils parviennent à prouver qu'il a eu tort. Le terrain est donc prêt pour une impressionnante série d'assauts : Bertrand contre Drapeau, Québec contre Montréal, la loi contre l'astuce.

Le spectateur — vous, moi, tout le monde — rigole. Voyons ! Tout adolescent comprend sans dessin que devant ou derrière le phénomène, c'est une très ancienne histoire, un cas d'hypocrisie collective qui se perpétue. Washington dénonce la "taxe Drapeau" et énonce des sanctions, mais les autorités américaines n'ont pas soufflé mot lors de la création de loteries dans les Etats de New York et du New Hampshire. Evidemment il s'agissait de cueillettes légales approuvées par une loi "ad hoc" mais si le maire Lindsay, de New York, avait imaginé, lui, une contribution volontaire, aurait-on été empressé pour condamner son geste, fustiger son initiative ?

Mais laissons les Américains à leurs problèmes et regardons chez nous. Le Québec est reconnu pour être la terre d'élection des "tirages" et autres trucs de même venue : le grand commerce a recours à cette formule chaque année et les voitures automobiles de luxe sont "tirées au sort" avec une maestria pas ordinaire. Tout ce manège, en principe, est défendu, interdit, abominable, rejeté par la loi. Mais chacun se procure son billet de "sweepstake" pour venir en aide aux hôpitaux irlandais et rêver à la fortune. Qui n'a pas en gousset son "petit billet de hockey" ? La blague est tellement grosse qu'elle n'est plus drôle.

Actuellement en Grande-Bretagne où l'on trouvait que MM. les Irlandais y allaient un peu fort, la mode est à la vente des obligations de l'Etat avec "tirage mensuel". Un succès fou et en même temps si sérieux que M. Paul Dozois, grand argentier du Québec, a longuement étudié la chose. La formule du maire de Montréal lui aurait-elle coupé l'herbe sous le pied ? Ces choses-là arrivent, voyez-vous, même en politique et entre gens de bonne compagnie.

Pour coiffer la situation, aujourd'hui cocasse mais qui risque de devenir irritante puis de chavirer dans la turpitude si les têtes s'échauffent . . . il y a toujours le projet de loi omnibus de M. Pierre Elliott Trudeau qui devait accorder aux provinces le droit d'organiser des loteries à leur fantaisie. Sans applaudir trop fort, nombre de provinces et Québec au premier rang, n'attendaient que l'adoption de cette loi pour y aller de leur petit "sweepstake maison". Puis M. Pearson a décidé qu'il prenait sa retraite et vous savez le reste. Un amendement au code pénal — et de l'avis général, cette partie du bill omnibus passait comme lettre à la poste — et c'est à qui aurait imaginé la formule la plus affriolante. Le maire Drapeau n'a pas voulu attendre et il a placé les autorités devant le fait accompli. Les puritains vont bientôt hurler, les purs se voilent la face, les légistes scrutent déjà les codes et jonglent avec les virgules, les hommes politiques — du premier ministre au plus humble maire — sont inquiets, car où s'arrête-t-on dans une escalade de ce genre ? Les magistrats seront vraisemblablement invités à se pencher sur le problème puis à en trancher le noeud.

En attendant, les dollars affluent ! Le tirage aura lieu, il sera public et tous les journaux, y compris nos confrères américains, proclameront en manchette les noms des "contributeurs volontaires" choyés par la chance et, bien entendu, le gagnant du gros lot sera "roi d'un jour".

Peu importe les débats et combats qui s'annoncent, vous ne changerez jamais le monde et l'homme. Une certaine nature conduit les réflexes humains et tant qu'il y aura des hommes, il y aura un insatiable désir de tenter le hasard. Des moyens astucieux seront toujours découverts pour offrir aux hommes une part de rêve.

Puis l'histoire du monde est là pour prouver que le rationnel devient souvent légalité suprême . . . or, qui croit vraiment commettre un affreux crime contre la morale et la raison lorsqu'il contribue volontairement au trésor de Montréal ? La question est posée.

Roger CHAMPOUX

L'émoi des honnêtes gens

POURQUOI M. Gérard Beaudry, l'intrépide avocat qui a dérangé tant de calculs intéressés dans les municipalités de banlieue — il a attaché le grelot à Saint-Michel — apparente-t-il au rapport Parent (sans jeu de mots) la grande enquête qu'il réclame sur toutes les administrations municipales ?

D'une certaine façon, on saisit aisément l'association d'idées qui conduit à cette comparaison. Mais on ne doit pas oublier que l'enquête Parent visait davantage à jeter les bases d'une charte nouvelle de l'éducation qu'à déterrer des scandales administratifs. Le député de Gouin, M. Yves Michaud, demande, lui aussi, une enquête "Parent" au niveau des municipalités.

Supposons qu'une pareille enquête ait lieu. Supposons que de la collecte méticuleuse des faits, de l'analyse scrupuleuse de tous les comptes publics, de l'établissement courageux de toutes les responsabilités résulte un tableau à peine supportable. Il est bien possible, en effet, que, l'enquête faite, on se trouve en présence d'un bilan absolument révoltant. Que faudra-t-il faire ensuite ?

Le banditisme dans l'administration publique est toujours le signe qu'une société est inachevée, comme on dit d'une maison qu'elle n'est pas terminée. Or, la plupart des villes de banlieue n'auraient jamais dû être créées, en tout premier lieu. On a suivi le modèle des "suburbs" américains, jusque dans le style des habitations. Là où il fallait développer verticalement les grandes agglomérations comme Montréal, on les a développées horizontalement. Même les villes qui ont poussé comme des champignons autour de paroisses anciennes ont bien du mal à trouver leur assiette sociale, depuis que la paroisse a cessé de fournir un cadre social adéquat.

M. Michaud compte sur le libre jeu de la démocratie, dans l'espoir que l'indignation des honnêtes gens, qui sont tout de même la majorité, va permettre un assainissement définitif.

La difficulté — on conviendra qu'elle est de taille — c'est que le spectacle de cette décomposition remplit secrètement d'aise beaucoup de citoyens bien-pensants. Ils y voient la preuve que la démocratie est une sinistre farce qu'il faut remplacer par une "bonne petite dictature". Après tout, si on s'en tient à l'aspect purement extérieur des réalités, chacune de ces administrations supposément pourries est le produit d'un scrutin régulièrement tenu. Des votes + une forte dose de trichérie, telle est la recette, mais les rites de la démocratie ont été respectés.

Où trouver, de toute manière, la vraie "démocratie" dans un capharnaüm ?

Guy CORMIER

Pour les vingt ans d'Israël

A LA VEILLE de la célébration du vingtième anniversaire de l'Etat d'Israël, les perspectives de paix avec ses voisins arabes ne sont pas très reluisantes, c'est le moins que l'on puisse dire. On se croirait revenu un an en arrière lorsque Gamal Abdel Nasser et ses propagandistes vouaient chaque jour les Israéliens à la mort. A ce moment-là, si l'on s'était fié au contenu des discours provocateurs du président de la RAU, on n'aurait pas donné cher pour la survie de l'Etat créé de toutes pièces en 1948 sous l'égide des Nations unies et de quelques grandes puissances.

Moins d'un an après la foudroyante défaite de ses armées aux mains des forces israéliennes, voilà que [illegible] même scénario, à [illegible] avec les mêmes [illegible] à croire que l'histoire [illegible] inévitablement à se répéter. Voilà que Nasser [illegible] nouveau sur l'ampleur de l'aide soviétique, qui aurait comblé toutes les pertes subies au cours de la guerre-éclair de cinq jours.

Tout cet apport matériel est important, mais il ne saurait remplacer la qualité des cadres militaires, l'entraînement au combat et surtout la volonté de combattre des soldats. Le leader égyptien aurait-il déjà oublié les leçons qui à trois reprises ont été données aux armées arabes? Son sort politique personnel paraît lié à cette incompréhension qu'il affiche afin de flatter l'instinct d'auto-destruction des masses arabes qui désirent toujours être poussées vers des rêves impossibles.

D'autre part, ce nouveau raidissement égyptien n'est pas de nature à rendre les Israéliens plus conciliants. L'exhortation de l'ONU au sujet de l'annulation du défilé militaire de demain dans l'ancien secteur arabe de Jérusalem n'est pas tombée dans un terrain préparé à la recevoir. Il importe de noter que le refus de Tel-Aviv accroît encore la tension déjà élevée entre les parties au cessez-le-feu. Pendant que Nasser proclame que la guerre est inévitable, le premier ministre Lévy Eshkol, lui, affirme qu'elle n'est pas terminée . . .

Le malheur, pour les peuples et les régions en cause, c'est qu'ils ont probablement tous deux raison. Raison pour ce qui est de leur appréciation de la situation actuelle, et non en ce qui a trait aux motifs sur lesquels ils pourraient appuyer leur attitude. En apparence inévitable ou non encore terminée, cette guerre peut encore être évitée si, de part et d'autre, on tient un juste compte des souffrances, des misères inutiles qu'elle ne peut que prolonger, en particulier du côté arabe. De nos jours plus que jamais les guerres ne règlent rien lorsqu'elles ne conduisent pas à la négociation.

Cyrille FELTEAU

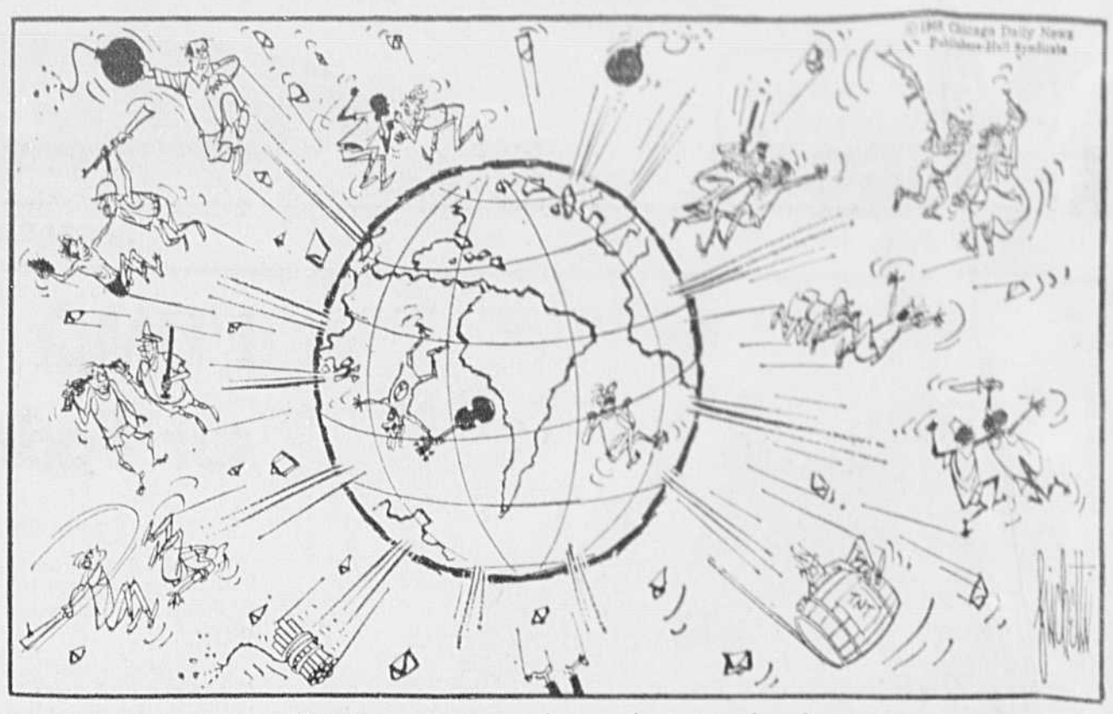

Une journée normale sur la terre des fous

VOUS AVEZ LA PAROLE

Où s'en vont les Etats-Unis avec toutes leurs luttes ?

Monsieur le Rédacteur,

Sous le fallacieux prétexte d'enrayer le communisme, les Américains ont toujours réussi à l'implanter. En Corée ce fut une demi-victoire et ils ne réussirent qu'à diviser le pays dont le Nord est communiste. Si l'état-major avait donné carte blanche à MacArthur ç'aurait été une vraie victoire. Puis ce fut Cuba. Lorsque Castro entreprit la libération de ses concitoyens, il n'était pas communiste. S'il l'est devenu, c'est que le colosse américain s'attaquait à un petit pays de quelques millions à peine et leur faisait la vie si dure que Castro n'avait rien d'autre à faire que de se jeter dans les bras de la Russie.

Lors d'un voyage en Floride, il y avait au Parc Biscayne un buste de Batista sur un socle élevé, le président qui avait assassiné 20,000 de ses concitoyens. Pour le peuple américain, c'était un grand personnage. Serait-il encore là?

Quand le problème du Vietnam sera réglé, et Dieu sait quand, il restera sur les bras des Américains deux autres grands problèmes. Celui des Noirs et l'Amérique du Sud où la révolution travaille en profondeur. Avant d'aller mettre l'ordre ailleurs, il faut d'abord commencer par le mettre dans sa maison. Si le Président Johnson avait employé la 10 millionnième partie de l'argent dépensé en Asie pour combattre les Vietcongs, il aurait supprimé le communisme, qui est né de la misère. On ne tue pas une idéologie en assassinant, tuant, brûlant au napalm les enfants et les civils.

La preuve, les Nazis que l'on croyait morts ont trois représentants à la Chambre d'Allemagne. Le Vietnam, en guerre depuis 20 ans, un petit peuple qui ne demande qu'à vivre en paix. Les Américains, les puissants du monde ne sont-ils pas honteux d'attaquer un aussi petit pays qui résiste avec tant de courage à un peuple immensément riche, qui dispose de tant de moyens en hommes, en finance, en armements. Sûrement, les Vietnamiens du Nord sont hardis de bien des manières ; ils témoignent d'un courage héroïque, celui d'un peuple qui ne veut pas mourir.

Le président n'est pas "sorti du bois" et ce pourrait bien être un autre Waterloo ou un Dien Bien Phu. Les funérailles du Pasteur Martin Luther King, si dignes, si imposantes ont fait que si j'avais été Américaine, j'aurais désiré être noire. Sûrement les Catholiques ont dû y retirer une salutaire leçon de charité. Lincoln, Ghandi, King, de nouveaux sauveurs qui, comme l'ancien, ont donné leur vie, apportant l'amour, la charité et n'ont eu en retour qu'une haine féroce.

L'Américain qui refuse l'enfant et le noir qui l'accepte, sait-on où ce système conduira? Dans 25 ans un Noir sera président des USA. Qu'on donne à ces gens l'avantage de s'éduquer, de s'instruire et on verra alors que les Blancs ne sont pas les seuls à posséder l'intelligence et que la couleur de la peau n'est pas une preuve de savoir et d'érudition. Combien de Noirs parviennent au stade de l'université. Et ceux qui y arrivent font honneur à leur nation. A-t-on déjà lu dans les journaux qu'un Blanc avait été exécuté pour avoir tué un Noir?. Moi pas. Et l'inverse se produit toujours. Bientôt on paiera une prime à ceux qui supprimeront ces gens. Et on appelle cela de la démocratie. O! vertu, tu n'es qu'un nom !

Québécoise

Nécessité d'un gouvernement conforme à notre épanouissement

Monsieur le Rédacteur,

Je félécite LA PRESSE pour l'information concernant les premières assises générales du Mouvement Souveraineté-Association. Merci aux membres de ce mouvement qui travaillent pour l'indépendance du Québec en donnant leur temps et leur argent.

Je souhaite la réunion des forces indépendantistes pour la formation démocratique d'un seul parti. L'indépendance atteinte, des partis nationaux de gauche de droite ou du centre pourront se créer.

Récemment, j'apprenais qu'Ottawa était disposé à ce que notre ministre de l'Education M. Cardinal prenne la tête d'une délégation canadienne pour aller à Paris. Sans savoir, personnellement, si la juridiction (intérieure et extérieure) du Québec est totale en matière d'éducation ou s'il faut que le Québec passe par Ottawa pour tout contact avec des pays francophones, je pense que les faits nous laissent croire que le Québécois est plus volontiers pour l'indépendance que pour la confédération.

Si le Québec avait accédé plus tôt à une autonomie, pour ne pas dire à l'indépendance totale, aurions-nous connu la corruption des régimes Taschereau et Duplessis et les sacrifices de personnes humaines? Que dire de l'immigration massive française des frères et des soeurs (l'extrême droite). Notre méfiance vis-à-vis des Français nous vient-elle du clergé, parce que ceux-ci s'étaient donné une charte des droits de l'homme en 1789? Avons-nous été assez séparatistes depuis la conquête et la Confédération, le sommes-nous plus depuis que le RIN nous parle de notre indépendance?

Il y a des choses qui n'ont été dénoncées que fort tard. Marie-Claire Blais n'a pas 25 ans. Ce n'est que récemment que Claire Martin a pris la parole pour dénoncer des choses que des gens de 50 ans avaient connues. La gauche nous a manqué parce qu'elle fut bâillonnée.

Conservatisme plutôt que libéralisme, au niveau du Canada. Les descendants des loyalistes surent garder longtemps l'Union Jack. Nous avons encore le portrait d'Elizabeth II sur nos timbres et notre monnaie.

Quant à M. Trudeau, c'est un homme jeune, intellectuel, ouvert au monde entier, au courant de la constitution. C'est un homme valable pour le Canada. Mais peut-être son admiration est-elle plus grande pour les Anglais qui sont les maîtres du Canada que pour les Canadiens français. Souhaitons que ceux qui nous représentent à Ottawa travaillent bien de façon à ce que le Québec soit le plus fort possible au moment où il accédera à l'indépendance.

Il faut savoir comment un Québecois de langue française (de coeur et d'esprit) peut arriver à donner le maximum et être lui-même enfin. (Si l'assimilation eut été souhaitable, nous ne serions pas là après 300 ans?) Est-ce dans la Confédération actuelle avec des Québécois valables à Ottawa ou dans un autre régime? Je pense que M. Lévesque est logique avec lui-même et l'histoire.

Pour ma part, je n'ai qu'à regarder mes ascendants qui ont vécu dans la peur, dans une mentalité de vaincus pour ne pas accepter qu'on nous impose de l'extérieur un gouvernement non conforme à notre épanouissement et à notre nature.

Y. B.

La charité aux mendiants

Monsieur le Rédacteur,

Dernièrement, j'observais une petite scène sur le trottoir et je pense qu'il serait bon (ou charitable) que le public connaisse mon opinion à ce sujet.

Un mendiant accoste un homme qui lui semblait bon et lui demande poliment la charité. L'autre, bon Samaritain, lui donne, disons, $0.25. Le mendiant remercie poliment et accoste une autre personne, et lui demande aussi la charité.

Le premier bon Samaritain semble surpris, indigné ou intrigué de la manière d'agir du mendiant, mais pas moi. Il serait bon de se rappeler que le coût de la vie a monté, augmenté pour les mendiants aussi bien que pour les riches. Ainsi, par exemple, un quêteux ne pourra jamais avoir un dîner dans un restaurant pour seulement $0.25. Au bas mot, un dîner coûte aujourd'hui au moins $0.75, sinon plus. Et il en est ainsi de toutes les nécessités qu'un mendiant doit avoir: — sirops contre le rhume, pains, viande, chaussures, vêtements, etc.

D'autre part, j'aime infiniment mieux, moi, donner à un quêteux le peu qu'il vous demande que d'attendre que quelqu'un vienne en traître par derrière vous et vous donne un coup de bâton sur la tête, au risque de vous fracturer le crâne pour vous voler. Je crois que l'avarice pourrait être, en certains cas, mauvaise conseillère.

Comme conclusion, donnons donc aux pauvres sans trop rechigner. Jésus n'a-t-il pas dit: "Un verre d'eau donné aux pauvres en mon nom aura sa récompense."

Georges-E. Lemieux,
Montréal.

Les erreurs du Dr Henry Morgentaler

Cher confrère,

Après avoir lu votre article paru dans LA PRESSE du 1er avril 1968, j'ai ces commentaires à faire.

Etant vous-même, comme vous le faites savoir, le directeur de l'Association Humaniste de Montréal, vous avez une drôle de conception, même contradictoire du terme "humaniste". Est-il possible d'être humaniste et de préconiser la destruction des humains, même dans leurs plus petites formations, soit à l'âge embryonnaire ou même foetal ? Préconiseriez-vous en plus l'euthanasie pour soulager les souffrants et en même temps ceux qui doivent se dévouer pour les soulager, ou encore la fusillade des pauvres pour alléger le fardeau des riches? Dans votre article, en somme, vous cherchez que l'on permette aux plus forts des humains de détruire les plus faibles. Hélas, quelle horreur !

Il y a dans votre article ici et là des éléments sensés, même certaines données qui méritent qu'on s'y attarde. Mais, là encore, réfuter que la destruction d'un foetus soit un crime parce que la loi qui le défend est ancienne, plus vieille que la science embryologique, est un illogisme. La science va-t-elle permettre maintenant de nous entretuer parce que le meurtre est un crime datant de Caïn ? Ça aussi, c'est vieux jeu !

Vous parlez des "grossesses accidentelles". Cher confrère, ne serait-il pas plus logique, plutôt, que l'élément qui pourrait surtout nous intéresser soit la prévention de ces grossesses accidentelles ? N'est-il pas plus logique de s'acharner à prévenir les accidents que de ramasser les dégâts?

Hâtons-nous plutôt d'enseigner aux humains, et à la femme en particulier, la prévention des grossesses au lieu de s'acharner à préconiser et à légaliser l'avortement. Que le couple connaisse et suive une méthode sûre et certaine de contrôle des naissances, d'accord, cent fois d'accord ! Que la femme ou la jeune fille sache et réalise une fois pour toutes que certains actes avec un humain du sexe mâle sont sujets à apporter la réunion d'un spermatozoïde avec un ovule: donc, la conception et la grossesse.

Pour ma part, que l'être humain s'éduque dans le bon sens. Qu'il apprenne simplement à vivre comme il se doit. L'éducation a pour premier but d'apprendre à s'occuper soi-même de sa propre personne, d'abord et avant tout; l'homme, en temps qu'humain mâle et la femme, en tant qu'humain femelle. Nous avons nos instincts naturels de conservation de l'individu et de conservation de la race; c'est très normal. Mais, par contre, apprenons à bien faire les choses: apprenons à vivre, quoi ! C'est ça, l'éducation; non pas d'apprendre uniquement dans le but de s'instruire. Vous voyez que l'éducation et l'instruction ne sont pas synonymes, loin de là. Et j'ajoute que le gros de l'éducation, on le parfait soi-même.

Je préconise que chaque individu ait un fort respect pour sa propre personne et aussi pour celle des autres. N'est-ce pas cela que la philohophie humaniste ? Que le couple humain apprenne et se serve de contrôle des naissances par des méthodes sûres et faciles aujourd'hui, d'accord. Mais, en toute connaissance de cause, aller faire des "petits" et ensuite vouloir les défaire, c'est purement illogique et un nonsens. Je présume aussi que c'est aussi illogique et inhumain pour les juifs que pour les catholiques et les protestants. Vous croyez que seulement les évêques catholiques voient d'un mauvais oeil l'avortement légalisé? Allons... à moins que la population canadienne soit constituée en majorité d'évêques !

Vous dites que la femme a des droits sur son corps. Tous, nous sommes d'accord. La loi contre le viol n'est-elle pas là pour le prouver ? Au Canada, le viol est le pire crime après le meurtre.

Mais que la femme ait volontairement permis la fécondation et qu'un être vivant se développe à l'intérieur de son corps, c'est une autre chose. La femme enceinte n'est plus seule; il y a cet autre être dans son utérus qui a droit à la vie, lui aussi. La vie de son propre enfant ne lui appartient pas, ni avant ni après sa naissance.

Dans l'embryologie, après la différenciation des tissus de développement en organes et tous les organes formés, (à partir de l'âge foetal, c'est-à-dire trois mois de grossesse et plus) il y a là un petit être humain complet, bien qu'il nécessite l'utérus et la nutrition venant du plasma maternel pour survivre. Pourquoi ce petit être n'aurait-il pas droit à la vie, lui aussi? C'est un peu comme si le père jetait à la porte son bébé nouveau-né et le laissait périr, sous prétexte que sa maison lui appartient et qu'il n'hébergera que celui ou celle qu'il voudra. Une femme enceinte, tant qu'elle a un foetus en sa possession intime (in utero), doit bien continuer à entretenir ce petit être humain tout formé bien que très immature, comme toute personne est obligée de voir à la survivance d'un bébé nouveau-né ou encore d'un enfant. Vous êtes bien d'accord sur le fait que la garde d'un bébé ou d'un enfant nécessite une surveillance continuelle sans quoi il peut y avoir négligence, même criminelle?

Paul Dionne, M.D.

(A SUIVRE)

Médaille décernée à LA PRESSE par l'Académie Française en 1931

LA PRESSE est publiée par La Compagnie de Publication de La Presse, Limitée, 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal. Téléphone : 874-7272.
La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste, un an : Canada : $33.00 — Etats-Unis : $45.00

"Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication."

Montréal en bref

par GERMAIN TARDIF

Un billet de loterie pour régler le budget

● La municipalité de Scarborough a décidé de diminuer de $100,000 le budget de sa librairie publique municipale afin de prévenir une hausse des taxes. Le conservateur de la bibliothèque, M. Albert Bowren a, dès lors, fait parvenir $2 à la loterie du maire Drapeau, au nom de la bibliothèque. Il espère ainsi gagner le premier prix de $100,000 qui règleront ses problèmes administratifs. Ce geste, s'empresse-t-il d'expliquer, a pour but, avant tout, d'attirer l'attention du conseil municipal sur ses difficultés.

Le Yoga peut mener à la politique...

● Le Yoga peut changer la face du monde et le présenter sous un jour meilleur, s'il faut en croire Swami Vishnu-devananda, qui a l'intention : 1) de préparer par le Yoga de futurs leaders politiques; 2) de créer des centres de Yoga à travers le monde (il en a déjà plus d'une trentaine à travers le continent américain, dont un à Val-Morin); 3) de former un parti mondial dirigé par des gens à la fois intéressés à la politique et adeptes du Yoga. C'est ce qu'il a fait savoir hier, lors d'une conférence de presse. Désormais, si quelqu'un s'adonne au Yoga, on pourra le soupçonner d'avoir des ambitions politiques...

Elections à l'Association médicale du Québec

● A la suite du congrès de la fin de semaine dernière, le Dr Arnold F. Jones, chirurgien de Montréal, devient président de l'Association médicale du Québec. Le Dr Germain Bigué, de Val-d'Or, pour sa part, a été élu président "désigné". Le Dr Claude Faribault, radiologiste, accède à la présidence du conseil d'administration et du comité exécutif, tandis que le Dr Claude Gendron devient trésorier honoraire et le Dr George K. Wlodek, secrétaire honoraire. L'assemblée plénière, réunie au Mont-Gabriel, a en outre prié l'ancien confrère Jean-Marc Denault, de continuer à servir l'association à titre de conseiller en relations publiques. Pendant dix ans, il avait été directeur des relations publiques et secrétaire administratif. Il devait prendre sa retraite en juillet.

Exposition de roulottes au Centre commercial Rockland

● Pour ceux à qui le printemps donne le goût des expéditions au grand air, on a réuni, au Centre commercial Rockland, des roulottes de toutes dimensions, des tentes-remorques de plusieurs marques, enfin, tout ce qui peut abriter une famille qui désire voyager et vivre confortablement en plein air. Le public peut visiter ces maisons de campagne mobiles du 1er au 11 mai.

Jean-Luc Bombardier est allé se rechauffer au club Playboy

● L'un des premiers soirs après son retour du pôle Nord, Jean-Luc Bombardier, membre de l'expédition Plaisted, est allé se réchauffer auprès des "bunnies" du club Playboy de Montréal. Il a rapporté les queues de coton que celles-ci avaient confiées aux explorateurs comme porte-bonheur, 44 jours auparavant. Avec la permission de leur président, M. Roma, elles ont donné les petites queues blanches en cadeau à M. Bombardier pour souligner l'exploit.

Nouveauté : une pipe pour fumer à deux

● Entre deux baisers, dans un parc, au clair de l'une, la jeune fille dit au jeune homme : "Veux-tu essayer mon tabac ?" — "Je veux bien", de répondre son ami. Pendant que le jeune fille ouvre sa tabatière, le jeune homme sort une pipe munie d'un seul fourneau et de deux tuyaux. Les lèvres unies, en quelque sorte, par ce trait d'union, ils savourent l'odeur délicate de la fumée. "Ah ! J'aime la femme qui fume le Picobac", s'exclame le jeune homme. ... Cette scène se multipliera peut-être à des milliers d'exemplaires, s'il n'en tient qu'à la société "Sunday Cob Pipe of Canada", la seule à fabriquer des pipes de blé d'Inde au Canada et qui est sur le point de mettre sur le marché une pipe à deux tiges...

Peu de cinémas demeureraient ouverts jusqu'à 2 h. du matin

par Bernard MORRIER

Les cinéphiles couche-tard ne pourront s'en donner à coeur joie qu'en de très rares occasions, si l'on en croit les réactions faites hier par les propriétaires ou représentants de salles de cinéma de Montréal par suite de l'autorisation de l'administration municipale de garder les cinémas ouverts jusqu'à 2 h du matin.

Pour sa part, M. Gaston Théroux, président de l'Association des propriétaires de cinémas du Québec, dont on connait les luttes épiques pour faire amender la désuète "Loi des vues animées", a déclaré que son organisme n'avait fait aucune pression pour que les heures de fermeture des cinémas soient repensées. "Nous considérons que nous demandons déjà beaucoup à nos employés qui travaillent dans plusieurs cas de midi à minuit."

M. Théroux a fait remarquer que plusieurs gérants de cinéma ignoraient l'existence de l'ancien règlement 2820 qui obligeait la cessation des projections de films avant minuit.

"Ce n'est que tout récemment, a-t-il dit, que certains l'ont appris après qu'on leur eut souligné que leur spectacle dépassait l'heure fixée". M. Théroux s'est ensuite dit d'avis que la nouvelle réglementation ne nuira certainement pas à l'industrie, mais il doute que les propriétaires de cinémas s'en prévalent de façon permanente. "Il est probable, opine-t-il, que quelques cinémas demeurent ouverts jusqu'à 2 h du matin à l'occasion de programmes très spéciaux. Enfin, le comité directeur de l'Association doit tenir une réunion dans quelques jours et nous verrons alors quelle politique adopter."

De son côté, M. Jacques Martin, de la chaine Odéon, a dit que le nouveau règlement le prenait "par surprise" et que rien pour le moment ne laissait apparaitre qu'on allait s'en prévaloir.

"Je crois, affirme-t-il, que les principaux intéressés seront ceux qui présentent des spectacles sur scène."

Pour lui, il faudrait que Montréal compte la même population flottante que New York pour que l'exploitation des cinémas jusqu'à 2 h du matin soit rentable.

"Je crois bien, a-t-il poursuivi, que certains cinémas se prévaudront de la nouvelle réglementation en certaines occasions, mais je doute que le maintien d'une telle politique régulièrement, c'est-à-dire sept soirs par semaine, soit rentable."

D'après lui, si l'administration municipale a amendé son règlement c'était bien pour favoriser les activités dans la Ronde au cours de "Terre des hommes" et empêcher certaines critiques des propriétaires de salles de cinéma de la métropole.

Enfin, M. Yvan Larocque, gérant de la publicité chez Famous Players Corporation, a exprimé lui aussi sa surprise à l'amendement apporté au règlement municipal, car aucune pression n'avait été faite en ce sens.

Quant à s'en prévaloir, M. Larocque a précisé que l'on tentera sûrement des expériences dans quelques jours dans certaines salles à l'occasion de spectacles spéciaux.

Lui aussi est d'avis que cet amendement touchait bien plus les activités de la Ronde que les salles de cinéma montréalaises.

Mort broyé sous un tracteur

MANIWAKI (PC) — Un adolescent de 17 ans, Justin Saint-Georges, de Bouchette, dans le comté de Gatineau, à environ 50 milles au nord d'Ottawa, est mort broyé, hier, lorsque le tracteur qu'il conduisait s'est renversé.

Un bambin se noie dans une citerne

SAINT-BARNABE — Un bambin de 5 ans, Normand Leblanc, du rang Saint-Roch, à Saint-Barnabé, comté de Saint-Hyacinthe, a été trouvé noyé, vers 2 h 30 hier après-midi, dans la citerne d'une ferme voisine de celle de ses parents.

Camion volé récupéré avec son chargement

La Sûreté de Brossard détient un individu pour interrogatoire et en recherche deux autres à la suite du vol d'un camion chargé de matériaux de plomberie, perpétré tôt hier matin, à Brossard.

Le camion et la marchandise, d'une valeur totale de $20,000, ont été retrouvés quelques heures plus tard dans la rue Grande-Allée, à Saint-Hubert. Trois hommes s'apprêtaient à transférer le chargement dans un autre camion, quand les policiers se sont amenés, les faisant fuir.

Le camion a été volé à la compagnie Emco Ltd., située au 6255, rue Angèle, près du boulevard Taschereau, à Brossard. L'enquête a été confiée aux sergents-détectives R. Auclair et Richard Arpin, de la Sûreté municipale de Brossard.

Grève à la commission des services électriques de Montréal

Les employés de la Commission des services électriques de Montréal, membres du Syndicat canadien de la fonction publique, ont débrayé à minuit, le 29 avril.

M. Jacques Brûlé, permanent du SCFP a déclaré dans un communiqué à la presse que les principaux points qui restent en litige, après 10 séances de négociations en présence d'un conciliateur et du ministre du Travail, sont les salaires, le congé annuel, l'ancienneté, les griefs, la durée de la convention, les jours fériés et autres clauses.

L'employeur offre une augmentation d'environ 2.8 p. 100 par année, en montants forfaitaires, pour une convention de deux ans. Précédent dans les annales syndicales dans ce secteur : c'est l'employeur qui, le 9 novembre 1967, a dénoncé la convention collective venant à échéance le 31 décembre 1967. La commission a adressé une lettre au ministère du Travail annonçant son intention de renouveler la convention.

C'est également la commission qui, le 22 décembre, après une seule séance de négociations a demandé l'intervention d'un conciliateur, déclenchant ainsi le processus vers une grève, a dit M. Brulé. Cette intervention n'a pas conduit à une entente et le 16 avril le syndicat informait le ministère du Travail de son intention de débrayer le 29 avril.

Soulignant qu'entre le 16 et le 29 avril la commission n'a pas convoqué les parties une seule fois pour tenter d'en arriver à une entente, M. Brûlé s'est demandé, dans son rapport aux membres du syndicat, "pourquoi la commission a dénoncé la convention et demandé l'intervention d'un conciliateur, quand elle n'a pas jugé important de convoquer une rencontre pour essayer de rapprocher les parties à huit jours d'une grève".

Trois morts près de Chibougamau

CHIBOUGAMAU — (PCf) — Trois personnes ont succombé lundi matin aux blessures qu'elles avaient subies quelques heures plus tôt dans un accident de la circulation qui avait fait huit blessés sur la route entre Chapais et Chibougamau, près de cette dernière municipalité, à quelque 225 milles au nord de Québec.

Les victimes ont été identifiées comme étant M. et Mme Sylvio Boutin, âgés d'environ 48 ans, de Chibougamau, et M. Claude Leblanc, 25 ans, de Cadillac, en Abitibi.

Selon le syndicat, Mont-Royal refuserait les recommandations formulées par le conciliateur

Le syndicat de la CSN qui représente les 103 travailleurs manuels de Ville Mont-Royal, en grève depuis le 5 février, a demandé hier une nouvelle rencontre avec le ministre du Travail, M. Maurice Bellemare, pour en arriver à une entente sur les recommandations du ministère, dans le but de mettre fin à la grève.

Selon le négociateur syndical, M. Guy Beaudoin, c'est l'employeur qui refuserait une partie des recommandations formulées au nom du ministère par un conciliateur, M. Jean Boily et le sous-ministre adjoint Réal Mireault.

Voici le texte du télégramme envoyé par M. Beaudoin :

"Le conciliateur spécial, M. Jean Boily, que vous avez nommé pour agir entre les parties en vue d'un règlement de la grève à Ville Mont-Royal, soumettait aux deux parties, le 17 avril, ses recommandations sur tous les points en litige en indiquant qu'elles n'étaient pas matière à négociations entre les parties.

"Après analyse du document, nous avons rencontré le sous-ministre Réal Mireault et le conciliateur, le 19 avril, pour obtenir certaines interprétations sur les termes des recommandations du ministère du Travail.

"Le sous-ministre Mireault a déclaré, que si les représentants du syndicat s'engageaient à recommander aux membres l'acceptation des recommandations du ministère, il prenait la responsabilité d'obtenir l'acquiescement de la ville sur ces mêmes recommandations. Les représentants du syndicat ont déclaré alors, qu'une fois les textes précisés selon l'interprétation donnée par le sous-ministre Mireault, et les annexes préparées conformément aux recommandations du ministère, ils s'engageaient à les recommander pour acceptation par l'assemblée générale. Le sous-ministre Mireault, après avoir contacté des représentants de la ville, nous a déclaré que la ville comprenait et acceptait l'interprétation des texfes comme lui-même il nous les avait expliqués.

"Depuis le 19 avril, le conciliateur Jean Boily est en contact avec les représentants de la ville pour préparer les documents. Cependant, lundi le 29, M. Boily nous convoque pour nous annoncer que la ville n'accepte pas en leur entier les recommandations du ministère, approuvées par le sous-ministre Mireault et par vous-même, M. le ministre.

"Nous trouvons inacceptable que dès le lendemain de son refus des recommandations du ministère, la ville déclare dans les journaux que la grève est à la veille d'un règlement. Elle seule empêche effectivement le règlement de la grève en n'acceptant pas les recommandations du ministère alors que le comité de négociations du syndicat y a déjà donné son consentement.

"Dans ces circonstances, M. le ministre, nous insistons pour que vous convoquiez les parties dans le plus court délai possible afin d'en arriver à une entente sur les recommandations du ministère du Travail".

CIGARETTES

SUITE DE LA PAGE 3

dra probablement un peu plus cher que les "king size" normales : à peu près 3 cents le paquet. De cette différence, 1 cent sera versé à la Fondation Strickman, le reste servant à défrayer le coût élevé de la fabrication du nouveau filtre.

Si le public se montre suffisamment intéressé par cette innovation, Imperial Tobacco songera à convertir au "Strickman" certaines de ses autres marques de cigarettes à bout filtre.

En effet, les porte-parole de la compagnie affirment que le filtre, "contrairement aux autres matières ayant un grand pouvoir filtrant, laisse intacte la saveur du tabac". Cette opinion, cependant, ne semblait pas généralement partagée par les journalistes qui, à la conférence de presse d'hier, ont eu les premiers l'occasion d'essayer la nouvelle cigarette.

Mais Imperial Tobacco ne possède pas l'exclusivité sur le nouveau filtre, et une autre grande entreprise canadienne au moins a l'intention de lancer bientôt des cigarettes "Strickman" sur le marché.

CAMPAGNES

SUITE DE LA PAGE 3

Ce ne sera que le 16 mai, au cours d'une soirée de clôture, que seront connus les résultats officiels de la campagne. Entre-temps, le maire de Montréal a rappelé aux bénévoles de tenir leur engagement en continuant leur travail de sollicitation et de compilation pour assurer au plus tôt le succès de la campgane.

Le maire Drapeau a en outre souligné que, même si les résultats ont été lents à entrer, "jamais il n'avait vu autant de dynamisme et de dévouement de la part d'un nombre aussi important de bénévoles". Il a attribué aux quatre facteurs suivants le retard accumulé dans la campagne:

- la courte période de temps mise à la disposition de l'organisation centrale
- le très grand nombre de bénévoles à recruter
- la vaste étendue du territoire; Montréal, Laval et rive-sud.
- adaptation aux nouvelles méthodes de sollicitation.

Voici les résultats dans chacune des sections qui composent la campagne des fédérations du Grand Montréal.

	objectif	résultat	pourcentage
Corporations	$3,991,100	$3,349,985	84 %
Personnel	$3,536,000	$1,300,543	36.8%
Professionnelle	$ 532,900	$ 294,174	55.2%
Commerciale	$ 260,000	$ 100,573	38.7%
Résidentielle	$2,080,000	$1,420,791	68.3%

Les dirigeants de la campagne sont unanimes à déclarer que cette première campagne unifiée a été très lente, mais ils espèrent que dans les prochains jours les bénévoles compléteront leur travail de façon à atteindre l'objectif de $10,400,000.

L'un des premiers objectifs de la campagne, cette année, a été l'adoption de la souscription par retenue sur le salaire pour les 500,000 travailleurs de la région de Montréal. Jusqu'ici, 400 entreprises comprenant 300,000 travailleurs ont endossé le plan et le maire Drapeau est d'avis que l'objectif a été atteint grâce aux dirigeants d'entreprises.

122 oeuvres de santé de bien-être et de loisir

Sept des plus importants organismes de sollicitation de la région de Montréal bénéficieront des sommes recueillies par la campagne des Fédérations du Grand Montréal. Ce sont: la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises, la Fédération et le Conseil de bien-être de la rive sud, le "Federation of catholics charities", les "Jewish welfare services of Montreal, la Société canadienne de la Croix-Rouge, les Oeuvres de santé et les "United Red Feather services".

Ces sept organismes représentent ensemble un total de 122 oeuvres de bien-être, de santé et de loisir pour les régions de Montréal, de l'île de Laval et du diocèse de Saint-Jean.

CRIMINELS

SUITE DE LA PAGE 3

si à sortir en sciant un barreau de leur cellule, au sous-sol du Palais de justice, locaux qui sont à la disposition de la Sûreté du Québec.

Les deux autres criminels qui étaient gardés dans la même cellule et qui ont préféré y rester, ont dit aux policiers qu'ils n'avaient rien vu de l'évasion, qu'ils avaient la tête tournée vers le mur. Une enquête a été déclenchée pour établir si les individus avaient été minutieusement fouillés avant d'être mis en cellule et si on avait pris soin d'assurer une surveillance adéquate.

Très dangereux

Les trois évadés sont considérés comme très dangereux et tous les efforts sont conjugués pour qu'ils soient repris. Hier, leur signalement a été transmis à tous les postes de police du Québec. Le même porte-parole a ajouté qu'il semble évident que ces criminels assureront leur survivance par le seul moyen à leur disposition pour le moment: le vol.

Claude Levasseur pèse 168 livres et mesure 5'10". Il a les cheveux et les yeux bruns et son teint est médium. Il est natif de Montréal. Gaston Plante, alias St-Arneault et St-Arnaud, pèse 179 livres, mesure 5'6" et a les cheveux et les yeux bruns. Son teint est médium. Il est né à Amos. Le plus jeune des trois, Yves Simard, est né à Chicoutimi. Il pèse 148 livres, mesure 5'9", a les cheveux et les yeux bruns.

Il ne s'agissait pas de la première évasion de Levasseur. Quant à Plante, il s'était déjà évadé de la prison de Trois-Rivières.

PARTI

SUITE DE LA PAGE 3

De son côté, le président sortant de la Fédération des ligues de propriétaires, M. Louis L'Heureux, dont le mandat se termine aujourd'hui, avait envoyé une mise au point aux journaux à la fin de son mandat.

Il avait dit que "tant et aussi longtemps que j'occuperai la présidence de la Fédération des ligues de propriétaires de Laval, il n'est nullement question que je sois identifié à un parti politique municipal, ancien ou nouveau".

M. L'Heureux n'avait pas parlé de ce qu'il entendait faire après son mandat.

M. Brosseau n'a pas voulu confirmer si, oui ou non, M. L'Heureux faisait partie de son groupe. On le saura à la future conférence de presse. Cependant, le nom de M. L'Heureux est souvent mentionné dans les coulisses.

Quant à la Fédération elle-même, elle désire n'être identifiée à aucun parti municipal, provincial ou fédéral et, si les dirigeants sortants adhèrent au nouveau parti, ils quitteront la fédération.

Blessé d'un coup de couteau

Les policiers de Pointe-Claire détiennent un homme et une femme relativement à un attentat au cours duquel un résidant de Dollard-des-Ormeaux a été blessé d'un coup de couteau à l'abdomen, vers 1 h. 20 ce matin, à l'arrière de l'hôtel Edgewater, au 228, rue du Bord-du-Lac, à Pointe-Claire.

La victime, un homme de 35 ans, qui repose à l'hôpital général Lakeshore, a été attaquée alors qu'elle sortait du débit de boisson de l'hôtel avec un couple d'auto - stoppeurs qu'elle avait pris dans son automobile un peu plus tôt, à Pointe-Claire.

Les suspects, arrêtés à faible distance des lieux de l'attentat, sont un homme de 45 ans d'origine hongroise et une femme de 31 ans originaire de Winnipeg. Tous deux, selon les enquêteurs, vivaient à Montréal depuis un mois.

Contrat adjugé pour la troisième fois à Longpré Construction

par Pierre VENNAT

Pour la troisième fois, les commissaires de la Régionale Maisonneuve, à Laval, ont décidé d'octroyer à Longpré Construction Inc., le contrat pour la construction de l'Ecole secondaire de Pont-Viau.

Les commissaires avaient accordé le contrat à cet entrepreneur une première fois, il y a déjà quelque temps, vu qu'il était le plus bas soumissionnaire sur trois.

Plus bas soumissionnaire ou non, le ministère de l'Education avait rejeté la soumission, comme trop élevée.

Une deuxième demande de soumissions parmi les trois compagnies en question, avait connu le même résultat; encore une fois, Longpré Construction Inc., décrochait le contrat, en tant que plus bas soumissionnaire et encore une fois québec trouvait la note trop élevée.

Cette fois-ci, c'est $4,376,102 que réclame Longpré Construction Inc pour construire l'école secondaire.

Les commissaires ont résolu à l'unanimité d'accepter cette soumission "revisée" et de soumettre le tout au ministère de l'éducation pour approbation.

D'ailleurs, un télégramme du ministère de l'Education autorisant la CSRM à déroger à l'article 225 du code scolaire pour commencer immédiatement les travaux de construction de l'Ecole secondaire de Pont-Viau a été communiqué aux commissaires.

On sait que le nom de M. Longpré a été souvent mentionné ces temps-ci, devant les tribunaux et ailleurs, en rapport à plusieurs présumés scandales dans les municipalités de banlieue.

VOYAGEZ GRATUITEMENT

grâce aux

PRIMES-VOYAGE !

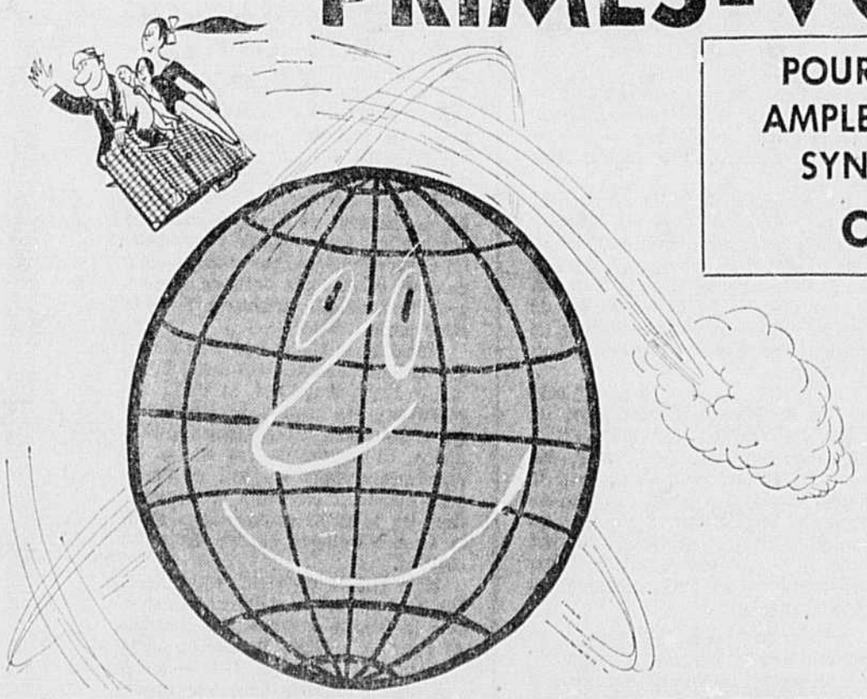

POUR DE PLUS AMPLES DETAILS, SYNTONISER CKAC

Voici votre chance de voyager à travers le monde ! Des villes aussi fabuleusement attirantes que Miami, Vancouver, Paris vous sont maintenant accessibles.
Grâce à La Famille "Voyage" Inc. qui vous offre des primes-voyage en collaboration avec les marchands de votre district, vous pourrez faire le voyage de votre choix **gratuitement** après avoir accumulé le nombre de primes requis.
C'est facile ! Vous amassez le plus de coupons possible en achetant chez les marchands membres et vous voyagez gratuitement. Exemple : Avec 5,000 coupons, vous obtenez un passage aller-retour, 21 jours, à Miami. Ou encore, avec 450 coupons-primes par jour, vous couvrez les frais d'hôtel.

LA FAMILLE "VOYAGE" INC.
C.P. 150, Station K, Montréal 5, P.Q.

OBTENEZ VOS PRIMES CHEZ TOUS LES MARCHANDS-MEMBRES DONT QUELQUES-UNS SONT MENTIONNES ICI

Ameublements Poulin & Frères, (Les) — 3602 boul. de la Concorde, St-Vincent-de-Paul, P.Q.
BOUTIQUE DU TAPIS INC., (LA) — 3622 boul. de la Concorde, Duvernay, P.Q.
DIANE FRANCE PHOTO — Centre d'achat Duvernay, Duvernay, P.Q.
S. & W. GASCO — Centre d'achat Duvernay, Duvernay, P.Q. 1317 avenue Mont-Royal Est, Montréal, P.Q.
INTIMITE LINGERIE — Centre d'achat Duvernay, Duvernay, P.Q.
M. CLEMENT BUREAU — Distributeur de produits laitiers Borden 771 boul. Terrebonne, Terrebonne, P.Q. 666-6838
RESTAURANT LA COMTESSE — Place Laval, Ville de Laval, P.Q. Tél : 688-6300
RESTAURANT LE DRAVEUR — 3630 boul. de la Concorde, Duvernay, P.Q. Tél : 661-0153
RESTAURANT LE MARQUIS — Centre d'achat Duvernay, Duvernay, P.Q. Tél : 661-0244
ROYAUME DES VIANDES — 8238 rue Marseille, Montréal, P.Q. Tél : 353-5040
SALAISON CONCORDE ENRG. — 3638 boul. de la Concorde, Duvernay, P.Q. Tél : 661-7451
SALON DE BARBIER DUVERNAY — 24 Centre d'Achat Duvernay, Duvernay, P.Q.
SALON DE BARBIER FERRARA — 5970 est, boul. Henri-Bourassa, Montréal-Nord, P.Q.
STATION DE SERVICE DESORMEAUX — 12056 rue Sherbrooke, Coin de la 11e Avenue, Pointes-aux-Trembles, P.Q.
STATION DE SERVICE MATHIEU — 80 rue des Callières, Duvernay, P.Q.

Sharp: Ottawa consultera Washington avant de réévaluer ses engagements dans l'OTAN

WASHINGTON (PA, PC) — Après un entretien d'une heure avec le secrétaire d'Etat américain, M. Dean Rusk, le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du Canada, M. Mitchell Sharp, a déclaré qu'il était "convaincu que les USA souhaitaient vivement la mise en oeuvre rapide des pourparlers de paix avec le Nord Vietnam et qu'ils se consacraient à cette tâche avec beaucoup d'ardeur et de sincérité".

M. Sharp, qui avait pris la parole aux Nations Unies hier matin, s'était rendu par la suite conférer avec son homologue américain à Washington. Les questions abordées au cours de leur entretien furent, selon le ministre canadien, la guerre au Vietnam, la Chine, ainsi que certaines régions d'Afrique et d'Asie considérées comme dangereuses par M. Dean Rusk.

Au cours d'une conférence de presse qui a suivi leur entretien, M. Sharp a déclaré qu'il n'avait pas caché à M. Rusk que la réévaluation en cours de la politique étrangère du Canada comprenait l'éventuelle reconnaissance de la Chine populaire et la possibilité de l'admettre à l'ONU.

D'autre part, le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures aurait fourni l'assurance que Washington serait consulté, de même que les autres membres, avant que le Canada ne prenne aucune décision modifiant ses engagements présents au sein de l'OTAN. M. Sharp a dit qu'il n'avait pas mentionné à M. Rusk dans quel sens la participation canadienne à l'OTAN pourrait être modifiée. Il a seulement fait observer que le secrétaire d'Etat américain lui avait fait part de fortes pressions intérieures aux USA en faveur du retrait des troupes stationnées en Allemagne fédérale.

"Le gouvernement américain résiste à ces pressions", a précisé M. Sharp.

D'autre part, le ministre canadien a indiqué que la révision de la politique étrangère du Canada ne pourrait sans doute pas être complétée d'ici le 25 juin, mais que "certaines indications sur le sujet seront données durant la campagne électorale".

Les deux hommes d'Etat ont enfin discuté de commerce international, notamment des mesures prises par les Etats-Unis pour réduire le déficit de leur balance commerciale.

Plus tôt hier, à l'issue de la séance régulière de l'Assemblée générale des Nations Unies durant laquelle il avait pris la parole, M. Sharp avait déclaré que la révision de la politique étrangère du Canada allait se faire dans le sens d'un appui accru à l'ONU et d'un accroissement important de l'aide aux pays en voie de développement.

"Je ne m'attends pas à ce qu'il y ait une nouvelle orientation de la politique étrangère du Canada, mais je m'attends à des modifications qui permettront d'atteindre nos objectifs d'une façon plus efficace".

Les remarques de M. Sharp s'adressaient à des correspondants au cours d'une conférence de presse.

Le ministre a également pris la parole devant la commission politique de l'Assemblée générale de l'ONU hier matin, et il a recommandé un appui rapide et ferme au projet de traité de non-prolifération nucléaire. Il a dit qu'il croyait que le traité avait de "bonnes chances d'être adopté" à l'ONU.

M. Sharp a fait allusion à quelques reprises à la revision de la politique canadienne promise par le premier ministre Pierre Elliott Trudeau.

L'attitude canadienne, dit-il, en ce qui concerne la représentation de la Chine à l'ONU, "est destinée à retenir l'attention". Depuis deux ans, le Canada soutient que Pékin doit être représenté au Conseil de sécurité de l'ONU, mais il s'est toujours abstenu de voter parce que ces motions visaient à faire exclure, en même temps, la Chine nationaliste de l'ONU, une initiative que réprouve le Canada.

Comme on lui demandait ce qu'il pensait de l'accord de collaboration entre le Québec et le Gabon, M. Sharp a répondu : "Je m'initie à cette question avec infiniment de précautions." Il a également dit : "Nous avons accordé beaucoup d'attention à ce sujet ces derniers jours . . . Comment le Canada doit-il se comporter dans ses relations avec les autres pays en ce qui concerne les questions qui relèvent de la juridiction provinciale ? C'est là une question fort complexe."

Parlant de la non-prolifération devant l'ONU, M. Sharp a fait état de deux objectifs fondamentaux :

"Le premier, et peut-être de beaucoup le plus important, est de diminuer le sentiment d'insécurité qui aggrave les tensions internationales, qui accélère la course aux armements et qui augmente le risque d'une guerre nucléaire.

"Le second est d'être un premier pas, mais un pas essentiel, vers le contrôle et la réduction graduelle des stocks existants d'armes nucléaires."

Pour réaliser le premier objectif, à son avis, il faut que les pays qui n'ont pas d'armes nucléaires renoncent à leur droit d'en acquérir ou d'en mettre au point. Mais ces Etats, qui acceptent de limiter leurs ambitions, "ont le droit légitime de recevoir l'assurance tangible qu'ils ne seront pas victimes d'une attaque nucléaire".

Sur ce point, M. Sharp a cité la promesse faite à Genève par trois des cinq puissances nucléaires mondiales (USA, URSS et Grande-Bretagne) de présenter au Conseil de sécurité une résolution d'assistance à tous les autres signataires du traité.

A ceux qui trouvent que les étapes prévues pour le désarmement dans le traité ne sont pas assez précises, M. Sharp a répliqué que les clauses de l'entente fournissent aux pays non nucléaires "les moyens de faire pression" sur les puissances nucléaires pour les inciter à agir en ce domaine.

"Si l'histoire des efforts en vue du contrôle et de la réduction des armements nous donne une leçon, a-t-il ajouté plus loin, c'est qu'il faut préférer le progrès à la perfection."

Il s'en est également pris aux critiques voulant que le traité projeté confirme des inégalités et des injustices économiques envers certains pays, et qu'il protège le "monopole nucléaire" des grandes puissances : "Ceci, a-t-il admis, est un corollaire inévitable d'un tel traité... mais le texte démontre que les puissances nucléaires sont de plus en plus conscientes de leurs lourdes responsabilités... et sont prêtes à répondre aux demandes de négociation d'une cessation de la course aux armements nucléaires."

EXAMEN DE LA VUE
Bruno Quesnel O.D., Optometriste, bureau chez
Peoples Credit JEWELLERS
1015 ouest, Ste-Catherine
VI. 9-7071

Douglas: le Canada paraîtra les mains tachées de sang devant l'histoire

HAMILTON, (PC) — Le chef néo-démocrate T. C. Douglas a affirmé que le Canada "paraîtra devant l'Histoire les mains tachées de sang" parce qu'il a continué à vendre des armes aux Etats-Unis pendant la guerre du Vietnam.

Dans son discours à une assemblée de nomination du NPD hier soir, M. Douglas s'en est pris à la fois à la crise économique interne et à "la perte de l'indépendance politique et économique d'Ottawa à l'égard de Washington".

M. Douglas a expliqué que le pays subissait une crise économique parce que le taux de croissance avait ralenti, que le chômage avait augmenté, que les taux d'intérêts étaient les plus hauts dans l'histoire et que l'année dernière, les prix avaient grimpé au rythme le plus rapide jamais enregistré.

Il a proposé un programme en quatre points qui sera mis a exécution si le NPD est élu :

—Un bureau de révision des prix, qui exigerait des corporations qu'elles justifient les hausses des prix, tandis que les syndicats ouvriers devraient justifier des hausses de salaire.

—Un bureau national d'investissements, qui veillerait à distribuer le capital disponible où le besoin s'en fait le plus sentir soit dans l'expansion industrielle et la construction domiciliaire.

—Une réforme du système fédéral de la taxation, afin d'éliminer le présent système de deux taxes — une pour les riches et une pour les pauvres. — La formation d'une corporation canadienne de développement qui aiderait à l'expansion de l'économie.

Parlant de la politique extérieure du Canada, M. Douglas a déclaré que les décisions importantes pour l'économie canadienne étaient prises dans les salles de conseil et les bureaux du gouvernement des Etats-Unis.

Il a expliqué que les précédents gouvernements canadiens n'avaient pas reconnu la Chine, "parce que le département d'Etat à Washington nous en a empêchés".

Le chef néo-démocrate prenait la parole à un ralliement qui a élu Nick Ramacieri, propriétaire d'un salon de beauté, candidat NPD dans la circonscription d'Hamilton-Est.

Il fera la lutte au libéral John Munro, nouveau ministre sans portefeuille.

Même s'il n'a pas encore ouvert sa campagne électorale (il le fera le 13 mai, à Prince George, C.-B.), M. Douglas n'a pas raté l'occasion de passer quelques remarques sur le style "dans le vent", la chevelure et le compte de banque du premier ministre Pierre Elliott Trudeau.

"Le doux sourire d'un chef politique et le fait qu'il puisse danser le 'frug' ne sont pas suffisants", a-t-il dit.

"Cela ne paiera pas la note du marché et ne vous aidera pas à payer des souliers et du linge à vos enfants."

Nouveau juge

QUEBEC (PC) — Le ministre de la Justice, a annoncé la nomination de Me Roland Tremblay, de Saint-Jean, comme juge à la Cour provinciale du Québec.

Dans un communiqué remis à la presse, on précise que le nouveau juge aura juridiction dans tout le Québec, mais plus particulièrement dans le district judiciaire d'Iberville.

Le juge Tremblay est âgé de 38 ans, natif de Saint-Jean, il a fait ses études classiques au séminaire de cette ville et a obtenu sa licence en droit de l'Université de Montréal.

Admis au barreau du Québec en 1954, il pratique depuis lors dans sa ville natale.

La loi sur le divorce entrera en vigueur le 2 juillet

OTTAWA (PC) — La loi élargissant les motifs de divorce entrera en vigueur le 2 juillet. C'est ce qu'annonçait hier le ministère de la Justice.

Le bill, qui a reçu la sanction royale le 2 février, ajoute au motif d'adultère, actuellement seul considéré, les motifs de sodomie, bestialité, viol, homosexualité, bigamie, cruauté physique ou mentale et échec du mariage.

La loi aurait pu être proclamée dès le 2 mai, mais le gouvernement a dû respecter un certain délai pour permettre aux cours provinciales le temps de réviser leurs propres lois dans le cadre du bill.

De plus, les avocats et la population auront eu au 2 juillet le loisir d'étudier les implications de la nouvelle loi.

Enfin, le Québec a décidé d'avoir sa propre législation de divorce et il faut aux deux gouvernements le temps de procéder aux arrangements nécessaires.

WARSHAW

VOUS OFFRE SES AUBAINES SENSATIONNELLES DE MAI

WARSHAW NE VEND QUE DU POULET CLASSE CANADA CATEGORIE "A"

POITRINES DE POULETS EXTRA SPECIAL lb 45¢

POULETS EN PANIER lb 39¢

CUISSES DE POULETS lb 49¢

MAPLE LEAF CANADA No 1 BACON SANS COUENNE EXTRA SPECIAL lb 69¢

WARSHAW NE VEND QUE DU BOEUF DE MARQUE ROUGE

BIFTECK OU ROTI DANS LA RONDE - DESOSSE lb 83¢

ROTI DE CROUPE DESOSSE lb 99¢

ROTI DE POINTE SURLONGE lb $1.09

SCHNEIDER'S ROTI DE PORC DESOSSE lb 79¢

SCHNEIDER'S JAMBON CUIT TRANCHE Paquet 6 oz 53¢

COTELETTES DE PORC DESOSSE SCHNEIDER'S Lb 89¢

JAMBON CUIT SPECIAL TRANCHE Lb 99¢

BIFTECK MINUTE AUSSI SUISSE Lb $1.29

OFFRE D'INTRODUCTION LIQUEURS DOUCES ASSORTIES COTT'S Dans bouteilles non retournables Achetez-en 5, obtenez-en une gratis ! Rég. 2 pour 39¢ Spécial 6 bout. 30 oz 98¢

PATE DENTIFRICE CREST FORMAT FAMILIAL Rég. 1.49 SPECIAL 99¢

NOURRITURE POUR BEBES ASSORTIMENT COMPLET 7 pots pour 99¢

PIZZA KRAFT AVEC CANETTE DE 10 OZ DE PEPSI GRATIS LES DEUX 53¢

JUS de TOMATES Clark 7 btes 19 oz 99¢

SOUPE au POULET et nouilles Lipton 8 env. dans 4 paquets 99¢

BISCUITS recouverts de chocolat importés Cadbury 3 pqts 99¢

JUS de TOMATES Libby 3 btes 48 oz 99¢

PAIN de VIANDE PREM boite 12 oz 49¢

BISCUITS au CHOCOLAT WALKERS 2 pqts 1 lb 89¢

JUS de POMMES vitaminé Allen's 3 btes 48 oz 99¢

MARGARINE GOLD 5 pqts 1 lb 99¢

FROMAGE Tranché Canadien Kraft 2 lb pqts 1.35

TARTES ASSORTIES "MOM'S" 3 pour 89¢

EAU MINERALE VICHY CELESTINS bout. 30 oz 49¢ Caisse de 12 bout. 5.79

CAFE INSTANTANE MAXWELL HOUSE pot boni Achetez un pot de 10 oz et obtenez 2 oz gratis Pot 12 oz $1.59

JUS D'ORANGE congelé pur Sun Pep 6 btes 6 oz 99¢

SOUPE aux tomates condensée Campbell 8 btes 10 oz 99¢

FROMAGE CREME PHILADELPHIE Paquet 8 oz 39¢

HUILE VEGETALE NAPOLI Gallon 1.79

CAFE INSTANTANE NESCAFE pot 10 oz 1.39

BEURRE D'ARACHIDES KRAFT Pot 2½ lbs 79¢

CIRE LIQUIDE CLAIR DE JOHNSON boite 32 oz 99¢

MACEDOINE RAYMOND 7 btes 19 oz 99¢

REGARDEZ! SPECIAUX LUNDI et MARDI 6-7 MAI

JAVEL CONCENTRE LAVO gallon 59¢

PAPIER CIRE RAP RITE 3 roul. 100's 99¢

CHAMPIGNONS LEVER 3 btes 10 oz 99¢

NETTOYEUR tout usage Ajax gros format 5 pour 99¢

PATATES FRITES congelées Carnation 4 lb cello 79¢

RINCE BOUCHE Colgate 100% rég. 1.49 Spécial 89¢

CHOCOLAT de fantaisie Meurisse importé de Belgique bte 59¢

DÉTERSIF FAB AU BORAX Pqt King Size — Rég. 1.59 SPECIAL 1.19

Limite 2 pqts par client avec achat de $5 ou plus

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités SPECIAUX VALIDES JUSQU'A LA FERMETURE MARDI 7 MAI 1968.

VOUS NE PAYEZ PAS POUR LE SERVICE — C'EST GRATUIT

WARSHAW

3863, BOUL. ST-LAURENT

DOMINION vous offre des économies très appréciables "de la saison" durant ce Gala Printanier

GALA PRINTANIER

FROMAGE MOU DOMINO

SPECIAL ! Pot 16 oz. **65¢**

MÉLANGE

DE CHAPELURE "SHAKE'N'BAKE" — Paquet régulier **29¢**

Pour le POULET, VEAU, PORC ou le POISSON

RIZ LONG GRAINS

Paquet 28 oz **59¢**

"CONVERTED" UNCLE BEN'S (42oz 89¢) — SPECIAL

SACS DE THÉ

Paquet de 60 **83¢**

ORANGE PEKOE DE SALADA — BAS PRIX SPECIAL !

POMMES DE TERRE — Pilées instantanées Shirriff	Pqt 12 oz **55¢**	SPIC & SPAN — Pour le ménage du Printemps — 8¢ de rabais	Paquet géant **88¢**
MELANGE pâte à tarte — Robin Hood	Pqt 21 oz **43¢**	DETERGENT DASH — Pour lessiveuse automatique	Paquet géant **1.59** 20¢ de rabais
CIRE LIQUIDE — Simoniz, ne s'égratigne pas	Boite 32 oz **1.21**	DETERSIF LIQUIDE — Joy pour la vaisselle	Contenant géant **61¢**
KETCHUP HEINZ — La vraie saveur de tomates	Bout. 15 oz **33¢**	ESSUIE-TOUT — Assortis White Swan	2 rouleaux pour **59¢**
FEVES AU LARD — Brun foncé Libby's —	6 boites 8 oz **1.00** Boite 14 oz **4/89¢**	TISSUS FACIAUX — Blancs, roses, jaunes — Facelle Royale	2 paquets 200 **43¢**

MAÏS EN ÉPIS

DE FLORIDE Catégorie no 1 du Canada. Grains entiers, tendres

SPECIAL ! **6 POUR 59¢**

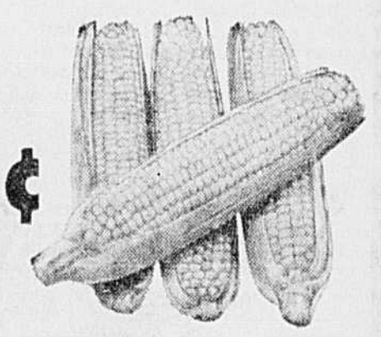

ORANGES de FLORIDE

GROSSEUR 100 Douz. **59¢**

sucrées et juteuses — une source naturelle de vitamine 'C'

CHOUX VERTS FRAIS

LA LIVRE **10¢**

De la Saison — Jeune — tendre, de Californie, catégorie No 1 du Canada

RADIS CELLO de Floride E.U. Frais croustillants — 3 sacs 6 oz **29¢**

ECHALOTES DOUCES De la Californie — 3 pqts pour **29¢**

BRYLCREEM — Gros tube **78¢** — Prix de liste 98¢ — Spécial ! Epargnez 20¢	
DEODORANT ARRID — 1 oz **76¢** — Prix de liste 95¢ — Spécial ! Epargnez 19¢	
SHAMPOOING SILVIKRIN — Bout. 2½ oz **47¢** — Prix de liste 59¢ — Spécial ! Epargnez 12¢	

VENTE ANNUELLE DE MEUBLES DE JARDIN !

CHAISES SPECIALES	Courroies de saran et aluminium léger	3.99
CHAISES REGULIERES	Courroies de saran et aluminium léger	4.95
BERCEUSES	Courroies de saran et aluminium léger	7.98
CHAISES LONGUES	Courroies de saran et aluminium léger	9.98
CHAISES DUOTONE	De Luxe chacune et aluminium léger	8.95
CHAISES LONGUES	Duotone de Luxe et aluminium léger	15.95

GALA PRINTANIER

JUS DE TOMATES

DE FANTAISIE LIBBY'S

BAS PRIX SPECIAL !

6 btes 19 oz **$1**

GALA PRINTANIER

MÉLANGES à GÂTEAUX

ASSORTIS ROBIN HOOD

3 pqts rég. **$1**

GLAÇAGE — paquet 6 oz **29¢**

GALA PRINTANIER

TARTELETTES POP-TARTS

de KELLOGG, un régal ! 6 délicieuses saveurs

SPECIAL ! PAQUET 11 oz **53¢**

GALA PRINTANIER

POUDING AU RIZ

OU TAPIOCA AMBROSIA

BAS PRIX SPECIAL !

2 btes 15½ oz **53¢**

GALA PRINTANIER

PAPIER TOILETTE

ASSORTI WHITE SWAN

Rouleaux 57¢

3 pqts 2 roul. **85¢**

MAINTENANT 71 MAGASINS "DOMINION" POUR VOUS SERVIR DANS LE GRAND MONTRÉAL ET LES DISTRICTS ENVIRONNANTS!

Désservant l'ouest

*6840 Fielding, N.D.G.
1319 chemin Canora, Ville Mont-Royal
*2300 Lucerne, Ville Mont-Royal
*1281 chemin Canora, Ville Mont-Royal
5692 ave du Parc, Montréal
*4670 boul. Décarie, Montréal
*10 chemin Donegani,, Valois
*6170 ouest, rue Sherbrooke, Montréal
*8570 boul. St-Laurent, Montréal
*6444 avenue Somerled, Montréal
*5595 avenue Monkland, Montréal
690 ouest, rue Jean-Talon, Montréal
*4850 des Sources, Dollard des Ormeaux
*1Westmount Square Westmount
*485 Beaconsfield, Beaurepaire
*5153 Côte-des-Neiges, Montréal
*5920 Côte-des-Neiges, Montréal
*6825 Côte-des-Neiges, Montréal
14 Westminster, Montréal Ouest
796 avenue Atwater, Montréal
*9170 Airlie, LaSalle
*530 rue Lafleur, LaSalle
*Rond Point, Dorval
4399 ouest, rue Notre-Dame, Montréal
*105, 45e avenue, Lachine
*1125 avenue Provost, Lachine
*9100 boul. Lalande, Pierrefonds
*13101 o., boul Gouin, Pierrefonds

Revenant sur sa décision antérieure

Rockefeller annonce qu'il briguera l'investiture du parti républicain

ALBANY, New York. (UPI, PA, AFP) — Revenant sur sa décision du 21 mars, M. Nelson Rockefeller, gouverneur de l'Etat de New York, a annoncé hier qu'il briguera l'investiture républicaine à la présidence des Etats-Unis.

C'est entouré de cinq anciens présidents administratifs du parti républicain, les sénateurs Thurston Morton (Kentucky) et Hugh Scott (Pennsylvanie), William Miller, Meade Alcorn et Leonard Hall, que M. Rockefeller a confirmé officiellement son intention de disputer à M. Richard Nixon les voix des délégués républicains au Congrès de Miami Beach.

"Je suis persuadé qu'avancer à distance des commentaires ne constitue pas un moyen efficace de présenter les solutions de rechange nécessaires pour régler les difficultés qui se posent à nous et instaurer ordre et progrès aux Etats-Unis même, paix et compréhension à l'étranger", a déclaré le gouverneur au cours d'une interview radio-télévisée à Albany, capitale de l'Etat de New York.

Tension et anxiété aux Etats-Unis

M. Rockefeller a précisé qu'il était revenu sur sa décision du 21 mars de ne pas se présenter ni faire campagne parce que "les événements dramatiques de ces dernières semaines m'ont fait prendre conscience de la gravité des crises auxquelles le peuple américain doit faire face". En outre, a-t-il ajouté, je suis profondément troublé par la tournure que prennent les événements: tension et anxiété croissantes aux Etats-Unis et tendance à la désintégration complète à l'étranger.

"Je vais maintenant faire tout mon possible et utiliser toute mon énergie, pendant les semaines qui nous séparent encore du Congrès républicain du mois d'août, pour faire saisir par la population la véritable dimension de ces problèmes et lui exposer comment, selon moi, nous pouvons les régler", a-t-il dit.

La décision de Johnson

Répondant ensuite à des questions, M. Rockefeller a laissé entendre que la décision du président Johnson de ne pas se représenter avait modifié à un tel point la situation politique qu'il s'était alors senti obligé de participer à la course électorale. Le gouverneur de New York a également déclaré qu'il ne pensait pas que sa candidature puisse diviser le parti républicain puisqu'il ne participerait à aucune élection primaire et qu'il ne ferait pas campagne contre un rival quelconque, mais qu'il exposerait les problèmes et les moyens de les résoudre. Il a ajouté qu'il était dans l'intérêt du parti républicain même d'avoir un Congrès "ouvert" permettant un choix entre candidats et programmes.

Le gouverneur s'est enfin refusé à exposer ses vues en matière de politique internationale, déclarant qu'il le ferait aujourd'hui dans un discours qu'il doit prononcer à Philadelphie.

A Harrisburg, en Pennsylvanie, l'ancien vice-président Richard Nixon, qui était jusqu'ici le seul aspirant à l'investiture républicaine, a affirmé qu'il recevrait l'investiture de ce parti, en dépit de l'annonce de M. Rockefeller.

Dans le camp démocrate, tous les regards se tournent vers l'Indiana où des élections primaires auront lieu mardi prochain. Les deux candidats à la nomination présidentielle qui s'y affrontent, les sénateurs Robert Kennedy et Eugene McCarthy, sont tombés d'accord au moins sur un point: l'importance capitale de ce vote pour l'avenir de la campagne. "Si nous pouvons gagner en Indiana, nous pouvons gagner dans tous les autres Etats", a proclamé M. Kennedy.

De son côté, M. McCarthy a indiqué qu'après l'Indiana, il n'y aurait plus qu'un seul candidat sérieux. Cette déclaration, émanant du sénateur du Minnesota, est d'autant plus significative que tous les sondages d'opinion publique effectués ces jours derniers le placent bon dernier après Kennedy et le gouverneur Branigin.

Pour bien des électeurs, dit-on, la candidature du gouverneur Rockefeller fait que le choix qui leur est offert avant la tenue des Congrès d'août déborde largement les limites traditionnelles des deux partis. Les vues de M. Rockefeller, en politique intérieure comme en politique étrangère, s'apparentent plutôt, à bien des égards, à celles des sénateurs Kennedy et McCarthy qu'à celles de M. Nixon.

Oreille cousue à l'abdomen

PERTH, Australie (Reuter) — Des chirurgiens australiens ont cousu l'oreille d'un homme à son abdomen. Son corps "l'accepte" et la nourrit même, ont déclaré des porte-parole de l'hôpital hier soir.

Le conducteur de sulky Bon Sangalli, âgé de 31 ans, avait perdu son oreille dans un accident survenu au cours d'une course au parc Gloucester le lundi de Pâques.

L'oreille avait été trouvée sur la piste par un palefrenier qui l'a transportée en vitesse au Royal Perth Hospital, où elle a été cousue à l'abdomen de Sangalli.

Les porte-parole de l'hôpital précisent que les chirurgiens espèrent bien pouvoir conserver l'oreille pour la greffer prochainement dans sa position originelle. Ils ont expliqué que cette greffe est retardée quelque peu afin d'éviter les risques d'infection.

Trois sous-régions de Montréal militent en faveur de la décentralisation industrielle

SAINT-JEAN — Une cinquantaine de conseils municipaux dans trois zones, que le gouvernement provincial classe parmi les sous-régions de Montréal, ont constitué un front commun dont le but est la création d'une région-tampon entre Montréal et les Cantons de l'Est.

Les secteurs de Saint-Hyacinthe, Saint-Jean et Granby refusent carrément de faire partie de la zone métropolitaine en regard de l'aide gouvernementale en faveur de l'établissement d'entreprises industrielles au Québec.

Dans un mémoire qu'elles présenteront au premier ministre Daniel Johnson, ces municipalités soutiennent que leurs sous-régions devraient profiter d'avantages fiscaux "bien supérieurs à ceux accordés à la région de Montréal et très légèrement inférieurs à l'aide apportée à la zone des Cantons de l'Est."

On a pris cette décision lundi, à Saint-Jean, au cours d'une réunion du comité ad hoc formé dans ces sous-régions en vue d'étudier le projet de loi qu'annonçait le ministre des Finances, M. Paul Dozois, lors de l'ouverture de la session parlementaire.

M. Dozois avait alors dit que parallèlement à la loi fédérale sur l'aide aux régions "désignées", le gouvernement provincial entendait apporter un dégrèvement d'impôt de manière à favoriser l'implantation d'établissements industriels secondaires. Le ministre devait préciser que ces mesures "temporaires" seraient appliquées "tant dans l'ensemble du territoire que plus particulièrement dans les régions autres que Montréal".

Comme les sous-régions de Saint-Hyacinthe, Saint-Jean et Granby font partie de la région montréalaise, elles ne bénéficieraient pas des avantages de cette loi. Les maires dans ces trois sous-régions considèrent la concurrence de Montréal trop forte à leur égard, et que de ce fait elles devraient profiter d'une aide accrue.

On craint que ces secteurs de Saint-Hyacinthe, Saint-Jean et Granby deviennent des "zones grises". On souligne, à l'appui de ce point de vue, la proximité des marchés et de la main-d'oeuvre de Montréal, ainsi que les avantages fiscaux accordés aux Cantons de l'Est et les facilités d'accès de cette région à la métropole. Le mémoire suggère donc une région-tampon, qui engloberait justement les trois sous-régions.

Le comité des promoteurs est sous la présidence conjointe des maires des villes principales, MM. Jacques Lafontaine, de Saint-Hyacinthe, L.-N. McMillan, de Saint-Jean, et Paul-O. Trépanier, de Granby. Les députés Jérôme Proulx, de Saint-Jean et Alfred Croisetière, d'Iberville, participaient à la rencontre de lundi. Ils ont été choisis comme coordonnateurs de l'action auprès du gouvernement provincial.

TROIS CENTS METALLOS maintiennent leur ligne de piquet depuis une vingtaine de jours en face des barrières de l'usine d'affinage de la Canadian Electrolytic Zinc, à Valleyfield. Les grévistes cherchent à obtenir la parité des salaires avec les métallurgistes dans la région de Montréal. D'après un dirigeant du syndicat, un tel changement signifierait une hausse de 60 cents l'heure. La Mattagami Lake Mines Ltd, de Toronto, compte des intérêts majoritaires dans cette usine d'affinage du zinc.

ANNONCE

Où va notre monde "où tout est permis"?

Une société plus tolérante se dessine. Les anciennes contraintes perdent leur force avec une rapidité inquiétante. Le relâchement des moeurs, l'étalage de toutes les nudités présagent-ils le déclin de notre monde? D'éminents historiens, sociologues et théologiens se penchent sur la question dans Sélection du Reader's Digest de mai. Voyez comment la nouvelle liberté d'expression pourrait avoir pour effet d'améliorer les hommes plutôt que de les corrompre. Achetez Sélection sans tarder!

REMARQUEZ ce symbole qui identifie le véritable fromage fondu gruyère d'origine Suisse
IMPORTED SWITZERLAND

Défilé du 2 mai

Israël repousse les arguments d'U Thant et de la Jordanie

NATIONS UNIES, N.Y. (AFP) — Dans une longue note adressée hier au secrétaire général des Nations unies U Thant, et dont il demande la communication aux membres du Conseil de sécurité, le ministre des Affaires étrangères d'Israël, M. Abba Eban refute l'argument invoqué par M. Thant que le défilé militaire projeté par Israël à Jérusalem demain, soit susceptible d'aggraver les tensions dans le Proche-Orient et de compromettre les possibilités d'un règlement pacifique des problèmes de la région.

Cet argument avait été avancé par M. Thant dans une note du 27 avril au gouvernement israélien et dans un rapport de la même date au Conseil de sécurité.

Le ministre israélien des Affaires étrangères fait valoir que les objections soulevées par la seule Jordanie à ce projet de défilé militaire israélien sont fondées sur une "hostilité implacable et non pas sur un souci désintéressé pour le maintien de la paix ou de l'harmonie internationale". Le but poursuivi ainsi par la Jordanie, dit M. Eban, est "non pas d'apaiser les tensions mais d'en créer" et la protestation jordanienne, ajoute le ministre israélien, "eut été élevée quelles qu'aient été la forme et l'itinéraire du défilé prévu".

"Une décision de tenir une cérémonie d'actions de grâce et de délivrance à une distance substantielle de la ligne de cessez le feu ne viole aucun principe de droit international. Une telle cérémonie ne crée pas de situation nouvelle et laisse la situation de la région inchangée. M. Eban poursuit en disant que la plainte de la Jordanie provient d'un gouvernement qui a cherché à plonger Jérusalem dans le feu et le sang, qui a banni les Juifs du plus vénérable de leurs Lieux Saints, qui a détruit 34 temples juifs, qui a profané le cimetière du Mont des Oliviers. Le silence et l'inaction de tous les organes des Nations unies devant ces outrages troublera longtemps ceux qui, à l'avenir, écriront l'histoire morale de notre génération".

"Aujourd'hui même, j'ai maintenu contact avec votre représentant spécial (M. Gunnar Jarring) afin de promouvoir un règlement pacifique et agréé de part et d'autre, règlement qui est le but hautement proclamé du Conseil de sécurité", ajoute M. Eban.

D'autre part, au cours d'une conférence de presse tenue hier soir à Jérusalem, M. Eban a déclaré que "l'Egypte et l'Egypte seule constitue la pierre d'achoppement de la mission Jarring".

Le ministre israélien a indiqué que le Dr Jarring s'attacherait tout particulièrement en ce moment au problème des relations entre Israël et la Jordanie, et examinait l'éventualité d'inclure les Palestiniens dans la discussion.

"Le jour où les Etats arabes, a ajouté M. Eban, voudront négocier avec Israël, je suis convaincu que la gouvernement israélien pourrait préparer un projet d'accord en une semaine, proposant de nouvelles frontières entre Israël et ses voisins, et l'on verrait qu'il s'agit de propositions honorables et raisonnables".

Propos rassurants de Bonn sur les extrémismes de gauche et de droite

BONN (AFP, UPI) — "La République fédérale allemande ne se trouve pas dans une période pré-révolutionnaire, comme l'espèrent les communistes, ni comme l'étranger paraît le croire, dans une phase de renaissance du mauvais esprit nazi", a déclaré M. Ernst Benda, ministre fédéral de l'Intérieur, en ouvrant hier devant le Bundestag, convoqué en session extraordinaire, le débat sur l'agitation estudiantine.

"Il est exact cependant, a reconnu le ministre, que les extrémistes de gauche et de droite se favorisent mutuellement. Qui veut le S.D.S. (Fédération des étudiants de gauche), doit aussi accepter le N.P.D. et réciproquement."

M. Benda a demandé pour le gouvernement de Bonn les pouvoirs nécessaires pour coordonner l'action des polices des différents Laender (provinces), mais il a exclu l'idée d'une interdiction du S.D.S., malgré le caractère anti-constitutionnel des intentions et des actions de l'organisation animée par Rudi Dutschke.

A Francfort, Adolf von Thadden, chef du N.P.D., a tenté de minimiser les craintes soulevées par le récent succès de son parti aux élections provinciales du Bade-Wurtemberg.

Au cours d'une interview, M. von Thadden a renouvelé les demandes de son parti, dont plusieurs leaders sont d'anciens nazis. Le chef du parti extrémiste de droite a réclamé en premier lieu l'évacuation des forces américaines d'Allemagne. Il a en outre demandé la suppression de l'OTAN et son remplacement par un dispositif d'alliances européennes, largement inspiré des desseins gastes.

Sur le plan de la réunification allemande, M. von Thadden préconise des négociations directes entre Bonn et Moscou. Le chef du N.P.D. a aussi réclamé la fin des poursuites judiciaires contre les criminels de guerre nazis.

"Le N.P.D. est un parti démocratique comme les autres qui ne demande qu'à participer à l'élaboration des politiques dans la mesure où il représente une partie de la population", a précisé M. von Thadden.

Appel de Kiesinger aux électeurs

De son côté, le chancelier Kurt-Georg Kiesinger a adressé hier un appel pathétique aux électeurs des partis extrémistes, les invitant à ne pas revenir aux erreurs du passé et à songer au tort fait à la cause de l'Allemagne à l'étranger par le succès du N.P.D.

Le chef du gouvernement, qui parlait du problème des étudiants figurant à l'ordre du jour de la session extraordinaire du Parlement, a insisté sur le fait que la politique extérieure de l'Allemagne a consisté essentiellement, depuis la fin de la guerre, à regagner la confiance des autres pays.

"Seule, a-t-il dit, cette confiance dans une Allemagne pacifique peut permettre de résoudre notre souci numéro un : le rétablissement de l'unité de notre pays. Si cette confiance est à nouveau perdue, l'Allemagne est rejetée vingt ans en arrière."

Ike devra demeurer à l'hôpital

MARCH, Californie — (UPI) — L'ancien président Dwight Eisenhower, hospitalisé depuis hier à l'hôpital de la base américaine de March, a été victime d'une crise cardiaque et devra demeurer en convalescence durant de longues semaines.

Un porte-parole de l'aviation américaine a fait savoir que M. Eisenhower, maintenant âgé de 77 ans, a souffert d'un léger infarctus du myocarde et que son état l'obligera à demeurer hospitalisé plus longtemps qu'on ne l'avait laissé entendre précédemment.

Pour l'ancien président, il s'agit de la quatrième attaque de ce genre en 13 ans. Il s'était plaint de douleurs à l'estomac dans la journée de lundi et avait dû être transporté par hélicoptère de sa maison d'hiver dans le désert d'Eldorado à l'hôpital de March.

Son épouse l'a rejoint hier et elle occupe une chambre avoisinante. Le bulletin de santé publié aujourd'hui précise que l'ancien président est "confortable et de bonne humeur".

INFORMATIONS ÉTRANGÈRES

CAHIER No 3 / PAGES 33-42 LA PRESSE VIE FEMININE / VIE MONDAINE

MONTREAL, MERCREDI 1er MAI 1968 — 84e ANNEE — No 102

Manifestations violentes des étudiants et des ouvriers dans les rues de Madrid

MADRID (AFP) — La Phalange espagnole continue, aujourd'hui, à s'en prendre aux manifestations des commandos ouvriers et étudiants dans plusieurs quartiers de Madrid, et en est déjà à sa trentième arrestation aujourd'hui. Dans toute la journée d'hier, elle a dû procéder à l'arrestation de plus d'une centaine de manifestants. Vingt-cinq de ces derniers ont passé la nuit à l'ombre. La direction générale de la sécurité devait les interroger aujourd'hui.

Cinq personnes, dont un policier, auraient été blessées, hier. Trois autobus ont été renversés, l'un d'eux a brûlé. Deux voitures particulières ont été endommagées et une voiture de police lapidée. Quelques vitrines de magasins ont été brisées.

Aujourd'hui, les commandos renouvellent leur tactique d'hier et semblent cette fois avoir lancé les manifestants dans le centre de la ville afin de semer la confusion parmi la police. Des groupes de 20 à 50 personnes manifestent brièvement et attaquent parfois des policiers isolés. Ils essaient de se disperser rapidement avant l'arrivée des forces de l'ordre.

Sur la place de l'Opéra, vers midi, un groupe criant "liberté" a attaqué deux policiers. La police armée est intervenue rapidement et a arrêté trois jeunes gens. D'autres actions du même genre ont été menées entre la Gran Via et la place de l'Opéra par de petits groupes.

D'importantes forces de police ont été concentrée autour de la Gran Via ce matin en vue de la manifestation convoquée pour midi, mais la bagarre n'a pas encore éclaté.

En province, les manifestations n'ont pas été plus importantes qu'à Madrid : vitrines brisées, voitures renversées, bagarres, embouteillages, mais la police a pu, à chaque fois, disperser rapidement les manifestants.

Pour aujourd'hui, une manifestation en plein centre de Madrid sur la Gran Via est au programme des commandos. Demain, une autre devra se dérouler à la Puerta del Sol. Elle est surtout destinée à protester contre les arrestations opérées hier et celles qu'on a commencé d'opérer aujourd'hui.

Les quotidiens madrilènes, qui paraissent normalement le premier mai, commentent peu les troubles d'hier soir. Ils se contentent de publier les dépêches d'agence relatant les différents incidents et ne manquent pas d'insister sur "l'échec" de la manifestation. Le journal phalangiste, "Arriba", qui dénonçait en première page, depuis plusieurs jours, l'intervention du "communisme international" dans la préparation des manifestations, publie ce matin, toujours en première page, une photographie intitulée : "Premier mai en Espagne" et représentant une allée de la capitale espagnole où sont toujours installés des cafés en plein air. Des consommateurs sont assis aux tables et boivent, ou bavardent le plus normalement du monde. Le quotidien, dans ses pages intérieures, rend compte de "l'échec" des manifestations et écrit notamment : "Les consignes répétées des organes de propagande communiste de l'étranger, n'ont pas rencontré d'écho favorable auprès des masses laborieuses espagnoles".

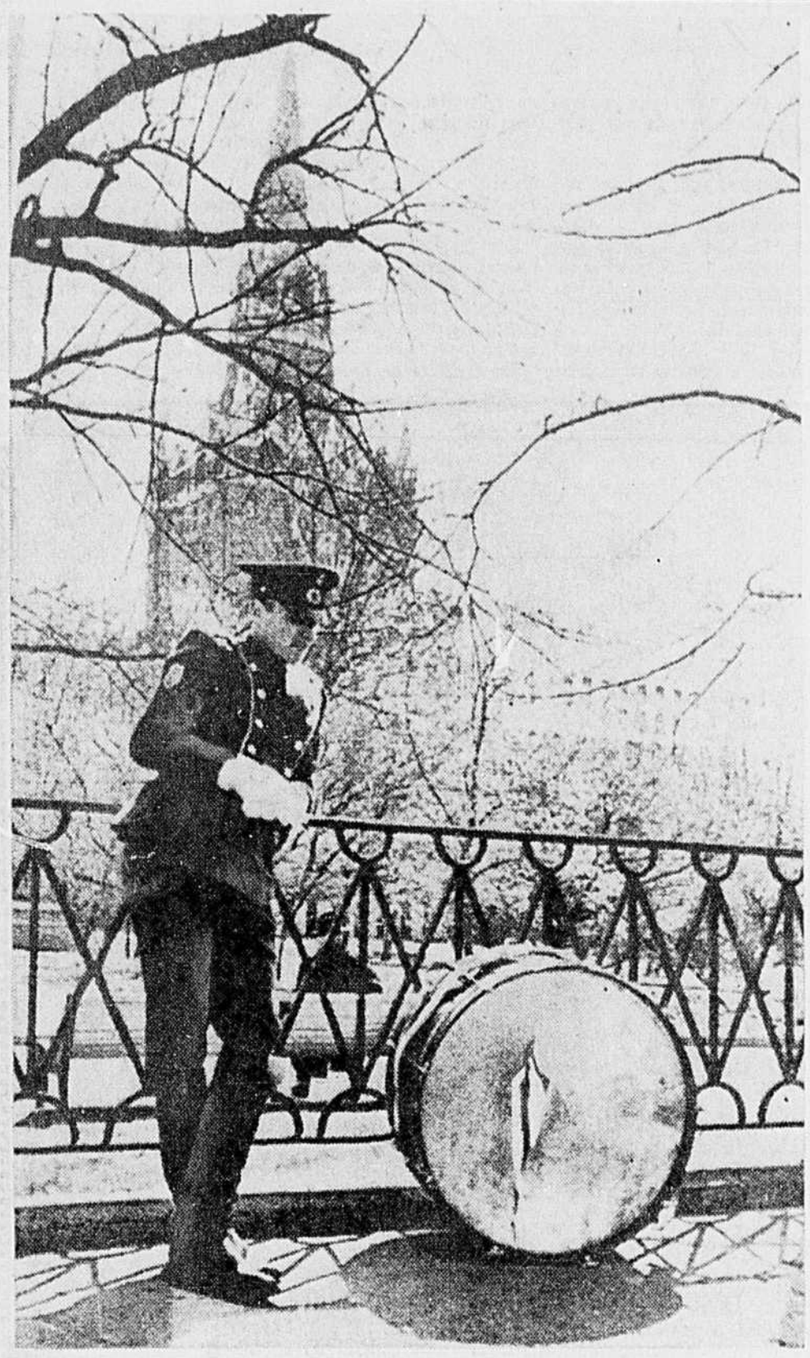

téléphoto UPI

Le tambour a raté la fête à Moscou

Ce musicien de l'Armée rouge participait avec tant d'entrain au défilé du 1er mai à Moscou qu'il en a crevé sa grosse caisse. Désappointé, il a vu son unité atteindre la Place rouge sans son concours ; c'est pourquoi il regarde d'un air attristé son tambour devenu muet.

George Ball prône la patience face à l'impasse Hanoï-USA

d'après AFP, Reuter, UPI

Le nouveau représentant permanent des Etats-Unis à l'ONU a fait appel hier à la patience et au bon sens dans la poursuite de la recherche d'un lieu de contacts préliminaires aux négociations de paix entre les Etats-Unis et le Nord-Vietnam.

"Tout ce dont nous avons besoin en ce moment, a dit M. Ball, est de la patience et un sens de la perspective." Le diplomate, qui prononçait son premier discours officiel en tant que successeur de M. Arthur Goldberg, a poursuivi : "Si nous ne nous abandonnons pas à la passion et à l'exaltation, nous pouvons, je le crois, amener une paix honorable qui ne trahira pas nos amis, ni ne diminuera l'efficacité de notre rôle dans le monde."

Ces paroles de pondération sont prononcées un mois après la décision du président Johnson de cesser partiellement les bombardements au Nord-Vietnam.

Hanoï maintient fermement son attitude, et insiste sur le choix de Varsovie comme lieu de rencontre, accusant les Etats-Unis de retarder délibérément les pourparlers.

Des observateurs étrangers à Hanoï estiment que le fait que le vice-président Humphrey ait souligné que le président Johnson avait dépassé sa pensée quand il a dit qu'il irait "négocier n'importe quand et n'importe où", ne peut que renforcer les Nord-Vietnamiens dans leur résolution.

Par ailleurs, des analystes à Washington ne voient pas qu'on puisse sortir de l'impasse actuelle d'ici au moins quelques semaines. A la Maison Blanche, on sent naitre quelque impatience, et on dit que le président Johnson se fait moins optimiste. Des gens près de l'administration laissent entendre que Johnson pourrait de nouveau se voir soumis aux pressions du département de la Défense en vue de faire reprendre les raids au-dessus des secteurs épargnés depuis un mois si Hanoï ne se décide pas bientôt à briser l'impasse.

Autrement dit, cette impasse a rouvert les discussions entre "vautours" et "colombes", et a ravivé les frictions entre le Pentagone et la Maison Blanche.

Les "colombes" estiment que, tôt ou tard, on finira par s'entendre sur le lieu de rencontre —soit Paris, estime-t-on. Des conseillers du président continuent à croire qu'il faudra l'intervention d'un tiers. D'autres pensent que les Etats-Unis pourraient bien être forcés, à regret, de déplacer le présent point de contact de Vientiane au Laos, à Varsovie en Pologne, présumant qu'alors Hanoï accepterait Paris comme capitale de compromis pour les rencontres préliminaires.

En tout cas, dans certains milieux communistes, on dit qu'un pareil compromis permettrait aux deux antagonistes de sauver la face. Selon des sources bien informées, Hanoï renonce à sa première proposition en faveur de Pnom Penh et n'insiste maintenant que pour Varsovie.

téléphoto PA

Dzu, candidat de la paix, arrêté à Saigon

SAIGON (AFP, PA) — L'avocat saigonnais Truong Dinh Dzu, le "candidat de la paix" aux dernières élections présidentielles, a été conduit aujourd'hui dans les locaux de la police pour enquête.

Me Dzu était depuis le 26 sous surveillance de la police à la clinique Saint-Paul. Il est accusé d'avoir adopté des positions procommunistes en déclarant à des journalistes qu'il était en faveur d'un gouvernement de coalition avec le Front national de libération.

Il a affirmé qu'il a été arrêté en dépit du fait que trois médecins, dont deux de la police, ont signé une déclaration pour indiquer qu'il souffrait de troubles cardiaques et qu'il ne pouvait quitter l'hôpital avant plusieurs semaines encore.

Entre-temps, des parachutistes américains ont décimé un bataillon nord-vietnamien et possiblement empêché une seconde invasion de la ville de Hué.

La bataille s'est déroulée au village de Phuoc Yen, à cinq milles au nord-ouest de Hué. Plus de 275 adversaires ont été tués et 50 autres faits prisonniers à cet endroit.

Les officiers américains croient que cette bataille et d'autres accrochages dans la région ont empêché que les Nord-Vietnamiens ne profitent du 1er mai pour effectuer une attaque meurtrière contre l'ancienne cité impériale.

Par ailleurs, une statistique du secrétariat de la Défense à Washington fait voir que, depuis la déclaration du 31 mars du président Johnson limitant la zone de bombardement au Nord-Vietnam, le nombre de missions aériennes contre cette zone comprise entre les 17e et 19e parallèles s'est accrue de vingt-cinq pour cent.

Défilés et manifestations marquent la fête internationale des travailleurs

d'après UPI, AFP, PA

Le 1er mai, fête internationale des travailleurs, a été marqué dans toutes les parties du monde, sauf en Amérique, par des manifestations, des défilés et diverses réjouissances. En certains pays, la police était en alerte pour éviter des désordres.

A Moscou, l'URSS a fait sur la Place Rouge une large démonstration de sa puissance militaire, avec le défilé d'environ 8,000 hommes et la présentation d'un vaste éventail d'armes modernes devant les dirigeants soviétiques alignés dans la tribune dressée sur le Mausolée de Lénine.

Pour le profane, le défilé ne semblait pas présenter d'armes nouvelles. Mais, selon l'agence Tass et des indications non-officielles, il comportait certaines innovations. Les observateurs occidentaux ont particulièrement noté la présence, pour la première fois, de chars antiradiations surmontés de miroirs pivotants.

De ces chars, qui précédaient l'artillerie et les fusées en forme de cigare, l'agence Tass dit que "ni les sables, ni les marais ni l'eau ne peuvent les arrêter".

Dans le discours de circonstances qui a précédé le défilé, le ministre soviétique de la Défense, le maréchal Gretchko, a placé la cérémonie sous le signe du renforcement de la puissance militaire de l'URSS et de la "vigilance" contre l'impérialisme. Il a réitéré l'appui de son pays à la lutte du peuple vietnamien contre les Etats-Unis, dont il a dénoncé la politique "agressive"; il s'en est pris également aux "forces militaristes et revanchardes de l'Allemagne fédérale" et aux dirigeants israéliens.

A Hanoï, le président Ho Chi Minh a fait une apparition remarquée à la cérémonie de célébration de la fête du Travail. Il a été longuement ovationné. Le porte-parole officiel a invité les travailleurs du monde entier à aider les Vietnamiens à vaincre les Etats-Unis.

A Bucarest, quelque 250,000 personnes ont participé à un grand meeting qui s'est déroulé en présence de tous les dirigeants roumains. La réunion s'est terminée par un défilé exclusivement civil, qu'ont ouvert des centaines d'enfants portant des fleurs. Dans le discours d'occasion, M. Bodnaras, membre du comité central du parti communiste, a déclaré que le peuple roumain réaffirme "sa détermination de travailler pour la collaboration et la compréhension dans la vie internationale, pour la coexistence pacifique, pour l'affirmation libre et indépendante de chaque nation".

Au Sud-Vietnam, le président Nguyen Van Thieu a déclaré à un meeting ouvrier à Danang que son gouvernement ne négociera jamais avec le Vietcong et ne cédera pas "même un centimètre" de territoire au Nord-Vietnam.

Parlant devant un autre ralliement à Saigon, le vice-président Cao Ky a décoché des flèches aux critiques du régime de Saigon. Visant apparemment certains Américains, il a dit : "Nous ne pouvons accepter l'idéalisme de certaines gens qui n'ont jamais mis les pieds sur notre sol et n'ont jamais compris les problèmes de ce pays et de son peuple."

A Tokyo, le président de la Fédération des syndicats japonais, Toshikatsu Hori, a déclaré que "la politique de capital conopoliste du gouvernement Sato va à l'encontre des intérêts des travailleurs et des peittes et moyennes entreprises". Dans l'ensemble, les célébrations se sont déroulées dans la joie et la bonne humeur.

A Madrid, la police et la garde civile étaient en force dans les rues pour empêcher les manifestations. La veille, 150 personnes ont été arrêtées à Madrid et à Barcelone pour avoir tenté de manifester à l'occasion du 1er mai.

A Rome, des étudiants et des travailleurs ont manifesté contre la brutalité de la police. A Berlin-Ouest, les autorités ont exhorté les travailleurs à éviter des heurts avec les groupes radicaux.

A Pékin, les déclarations officielles dénonçaient les Etats-Unis, l'URSS et les adversaires de Mao en Chine même.

A Londres, des dockers ont organisé une marche vers la Tour de Londres pour appuyer M. Enoch Powell, le député conservateur qui est devenu le champion de l'opposition à l'immigration des gens de couleur en Grande-Bretagne.

Parade "nouvelle vague" en Tchécoslovaquie

PRAGUE, (AFP) — Le 1er mai en Tchécoslovaquie s'est déroulé cette année sous le signe de la démocratie et de la liberté. En effet, contrairement aux autres années, où les citoyens encadrés étaient contraints, sous peine de sanctions, de participer au défilé traditionnel, aujourd'hui une entière liberté avait été laissée aux ouvriers et à la population. Liberté également d'expression, car il avait été précisé que tous les slogans seraient acceptés, quelle qu'en soit la teneur.

Aussi pouvait-on remarquer certaines pancartes humoristiques telles que "Nous voulons l'amour et non pas la guerre", ou bien celle que portait un enfant sur les épaules de son père : "Dites-moi toute la vérité avant que je devienne grand", que suivaient les noms de Novotny, du général Sejna, et d'autres personnalités mises au pilori, au cours des derniers mois.

Le défilé, strictement populaire, dura trois heures sous les applaudissements d'une foule bon enfant où semblait se refléter le "renouveau" qui déferle comme une vague sur tout le pays.

Signe des temps : pour la première fois dans le défilé figuraient, dans leurs uniformes français et italiens, les anciens combattants des légions tchécoslovaques qui ont pris part aux deux dernières guerres sur les fronts français et italien.

Remaniement de la police tchécoslovaque

PRAGUE (AFP) — Un remaniement est en cours au sein du ministère de l'Intérieur et de la police, a déclaré M. Joseph Pavel, ministre tchécoslovaque de l'Intérieur, dans une interview accordée hier à l'agence "Ceteka". Trois ou quatre vice-ministres sur les six que compte ce ministère seront notamment changés.

"Je ne veux de mal à personne, mais je ne laisserai pas s'accumuler de nouvelles injustices", a affirmé le ministre. "Nous ne saurions aller de l'avant, a-t-il dit, sans procéder à des changements dans l'appareil policier."

La création d'un journal indépendant est également à l'ordre du jour en Tchécoslovaquie. M. Jan Prochazka, vice-président de l'Union des écrivains, précise à ce sujet que le journal sera en mesure de rivaliser avec les grands journaux européens avec lesquels, d'ailleurs, "nous pensons établir une certaines coopération, notamment dans le domaine de l'échange d'informations", ajoute-t-il. Le nouveau journal exprimera ses propres opinions sur l'ensemble des événements, aussi bien nationaux qu'internationaux, et devra pouvoir afficher une attitude critique vis-à-vis de l'activité du gouvernement, des partis et des organisations politiques, souligne M. Prochazka.

Enfin, le ministre des Affaires étrangères a démenti catégoriquement hier les informations parues dans la presse occidentale, selon lesquelles l'URSS aurait suspendu la livraison de blé à la Tchécoslovaquie. Il a qualifié ces informations d'"énorme invention".

Le 1er mai, une vieille tradition

d'après UPI

La célébration du 1er Mai remonte très loin dans le temps. Avant l'ère chrétienne, les peuplades de l'Europe avaient déjà l'habitude d'invoquer les dieux pour obtenir de bonnes récoltes. De cette époque date la croyance très répandue que quiconque se lave le visage dans la rosée du matin, le 1er mai, aura une plus jolie peau . . . En 1889, le mouvement socialiste international déclarait le 1er mai jour des travailleurs. Cette fête est célébrée avec un éclat particulier dans les pays communistes.

Grève d'étudiants et "jour de réflexion" à l'Université Columbia

NEW YORK, (UPI-PA) — C'est aujourd'hui "jour de réflexion" à l'Université Columbia où une grève décrétée par un groupe d'étudiants et appuyée par 125 des 4,000 professeurs empêche la tenue des cours.

Les administrateurs de l'université ont donné leur appui à la résolution d'un groupe de 500 professeurs qui ont décidé de profiter de la grève pour faire le point de la situation en compagnie des étudiants.

Entre-temps le maire John V. Lindsay a demandé un rapport détaillé sur les accusations de brutalité dont se serait rendue coupable la police de New York appelée hier à faire évacuer les cinq immeubles occupés par des étudiants protestataires.

Une centaine d'étudiants et 15 policiers ont été blessés à cette occasion, mais aucun ne l'a été gravement. Au total, 720 personnes ont été arrêtées; la plupart ont été accusées d'avoir troublé l'ordre public.

Les opinions semblent très partagées au sujet des accusations de brutalité de la part des forces de l'ordre.

Les accusations sont endossées par des législateurs, des membres du clergé, des leaders syndicaux, des médecins et des anciens élèves. Toutefois, M. William H. Booth, le président de race noire de la commission municipale des droits de l'Homme, a assisté à l'expulsion d'une centaine de Noirs d'un des cinq édifices sans voir d'actes de brutalité. Le commissaire de police Howard R. Leary s'est dit très satisfait du travail de ses hommes.

Des dommages considérables ont été faits aux immeubles que les étudiants ont occupés. Ainsi, une manifestation qui avait débuté dans le calme il y a une semaine pour protester contre la construction d'un gymnase dans un parc de Harlem et contre la guerre du Vietnam s'est terminée dans la violence et le désordre.

L'ordre de grève a été lancé par les étudiants quelques heures après l'intervention de la police. Si quelques professeurs ont décidé d'appuyer les étudiants dans cette affaire, il semble que le groupe des 4,000 professeurs de l'institution soit très divisé à ce sujet.

Ray recherché en Australie et en Afrique Sud

CANBERRA (Reuter, AFP) — La police australienne, de même que celle d'Afrique du Sud, recherche le présumé meurtrier du pasteur Martin Luther King, Eric Starvo Galt alias James Earl Ray.

C'est le FBI qui a demandé au gouvernement australien de faire rechercher le suspect après l'avoir avisé que celui-ci pourrait se trouver en Australie. Quant à l'Afrique du Sud, il n'a pas été précisé par le général Joubert, chef de la police criminelle, si c'est aussi à la demande du FBI. On ne signale encore aucun indice dans ces deux pays.

Gant perforé en kid ● blanc marine ● 9.00

COMMENT RECONNAITRE LA JEUNE INDIVIDUALISTE

Elle adoptera avec fierté ce joli sac en cuir verni "genre safari" ● noir seulement ● 27.00

jerome

jerome

• PLACE BONAVENTURE • FAIRVIEW — POINTE-CLAIRE • CENTRE BOULEVARD

• PLAZA ST-HUBERT • COMMANDES POSTALES OU TELEPHONIQUES • 274-6559

Les secrets de polichinelle

glanés par Lyse Rossignol

Comment prévenir les accidents

En marge de la semaine des bébés, le ministère de la Santé nationale et du Bien-Etre social a publié une brochure intéressante intitulée "Protégez-les des accidents". Voici quelques conseils qui ne manqueront pas d'intéresser les mamans : ne laissez jamais seul un bébé dans son bain, sur une table, un sofa, un lit ou avec un jeune enfant qui témoignera peut-être son intérêt d'étrange façon; choisissez une couchette dont l'espace, entre les barreaux, est assez étroit pour que le bébé ne puisse s'y prendre la tête, les jambes, les bras; prenez-le dans vos bras pour le faire boire. Il peut s'étouffer avec un

biberon soulevé. Dès que bébé commence à se traîner, barrez le haut et le bas des escaliers ; couvrez les prises électriques et débranchez les fils des appareils. Si vous désirez recevoir gratuitement cette brochure, faites-en la demande en écrivant à l'Imprimeur de la reine, Ottawa, Canada, catalogue H53-1168F.

Soins de beauté

Savez-vous qu'il existe un produit d'épilation à froid qui élimine les poils pour deux à trois mois, l'affine et le raréfie de plus en plus à l'usage. Sans avoir à faire chauffer la cire, vous l'appliquez avec les doigts en la prenant directement du pot, vous retirez la mince couche et vous étalez à nouveau le même morceau. Ce produit aseptique de la parfumerie Reynard peut être employé sur le visage, les bras, les jambes et sous les aisselles. Le traitement est indolore et après l'épilation vous aurez la peau très douce car les cellules mortes qui forment la couche superficielle de l'épiderme sont arrachées avec les poils. La même par-

fumerie vient de mettre au point un masque à l'argile noire, traitement de beauté pour le visage qui s'emploie depuis l'antiquité. Il peut être appliqué sur toutes les peaux, même allergiques. Il élimine les points noirs, soigne l'acné et purifie les pores en les nettoyant en profondeur.

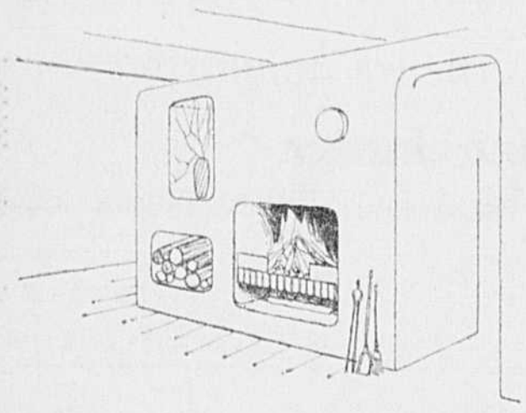

Cheminée-cloison

Vous projetez de faire construire une maison ? Nous vous proposons une idée bien moderne pour le "coin cheminée". Un montage en béton, en pierres des champs ou autres matériaux de votre choix, servira de cloison entre deux pièces. Trois niches y sont creusées : la plus grande sert au feu de la cheminée ; les deux autres pour y placer les bûches dans le bas, et un bouquet de fleurs séchées ou un joli bibelot, au dessus.

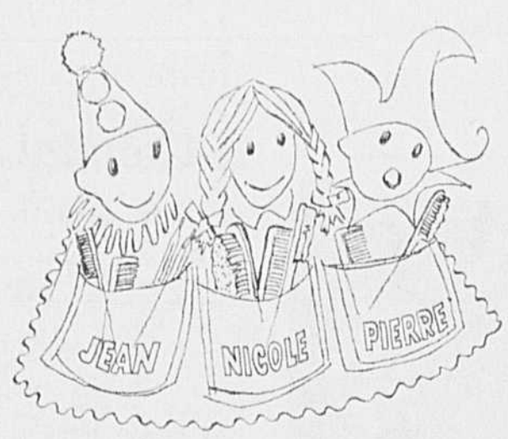

Pour les amuser tout en les éduquant

Avec les enfants, il n'est pas toujours facile de tenir la salle de bain propre : peignes, brosses à dents, à cheveux, tube de pâte à dents, etc., s'étalent un peu partout. Vous donnerez aux petits, un sens de l'ordre, si vous cousez, sur un rectangle, des pochettes indiquant le nom de chacun. Et pour donner une note amusante, ajoutez à chacune, la tête d'une poupée ou d'un personnage que vous trouverez parmi leurs jouets. Vous constaterez que les petits ne manqueront jamais de ranger leur nécessaire de toilette.

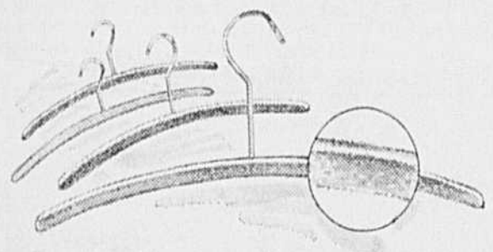

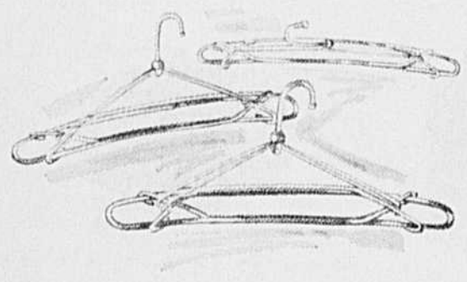

Au rayon des cintres

Combien de fois avez-vous ramassé une blouse de soie ou une robe de nylon qui ne veut pas "tenir" sur son cintre. Nous avons vu, au rayon des menus articles, au rez-de-chaussée, chez Simpson, des cintres recouverts d'une housse en mousse légère, aux teintes variées. Ils se vendent $1.29 pour un ensemble de quatre. Au même rayon vous trouverez également des cintres de voyage, extensibles pouvant servir pour enfant, papa et maman. Ils sont en plastique de couleur, se plient tout petits, et s'ouvrent très grands. Trois cintres coûtent $1.19.

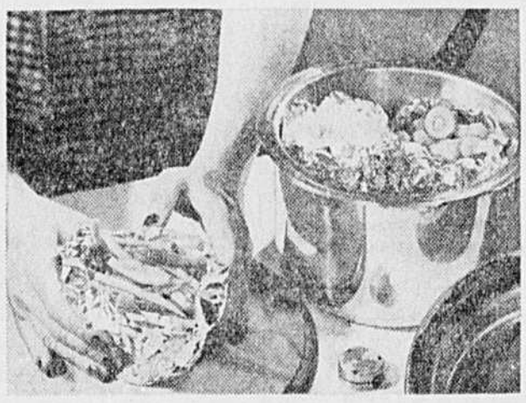

La saveur des aliments

Dans la cuisson et la préservation des aliments : légumes, fruits, viandes ou poissons, tant au four, directement sur le feu ou au réfrigérateur, la feuille d'aluminium vous rendra de précieux services. Par exemple : pour éviter que la viande ne diminue pas à la cuisson et pour lui maintenir toute sa saveur ; pour que le poisson ne dégage pas une mauvaise odeur ; pour empêcher que la moitié d'un oignon, d'un citron, d'un concombre, etc. ne sèche dans votre réfrigérateur ; pour faire cuire plusieurs légumes séparément dans la même casserole et conserver frais et savoureux les sandwichs que les enfants apportent à l'école.

L'abus des médicaments tue

OTTAWA (PC) — Les médicaments peuvent sauver des vies; c'est leur abus qui tue. Tel est le message concis que l'administration fédérale des aliments et drogues donne dans sa brochure "Médicaments: prenez garde".

L'organisme conseille de manipuler tous les médicaments comme s'il s'agissait de poisons, de les garder sous clé, hors de l'atteinte des enfants, de les ranger immédiatement et avec soin après usage.

L'administration fédérale donne encore les conseils suivants:

Lisez les modes d'emploi et avertissements sur les étiquettes.

Ne prenez jamais de médicaments sans voir de quoi il s'agit.

Ne laissez jamais un enfant mesurer ou administrer un médicament. Cette tâche revient aux adultes fiables.

Demandez les conseils de votre pharmacien sur la façon de conserver les drogues, car la lumière, l'humidité, la chaleur et le froid peuvent les rendre inutiles ou provoquer une réaction chimique nocive.

Ne conservez pas inutilement les médicaments trop vieux. Certains, comme les vitamines, antibiotiques, insuline et peroxyde, perdent leur force. D'autres, tels les comprimés pour maux de tête et l'iode, prennent trop de force ou subissent des changements dangereux.

Lorsque vous vous débarrassez de médicaments, jetez-les dans la toilette.

Les faux

N'achetez des médicaments que de personnes autorisées. Les drogues vendues illégalement peuvent être dangereuses ou provoquer l'habitude.

N'acceptez pas de médicaments présentés comme remèdes à l'alcoolisme, l'artériosclérose, les empoisonnements de sang, le cancer, le diabète, l'épilepsie, les ulcères, les calculs biliaires, des reins ou de la vessie, les troubles cardiaques, la pression sanguine, l'obésité, l'impuissance sexuelle, les tumeurs ou les maladies vénériennes.

Les drogues présentées comme traitement préventif ou curatif de ces maladies ne peuvent légalement faire l'objet de publicité.

N'exigez pas d'un pharmacien qu'il vous vende sans ordonnance un médicament qui en demande une ou qu'il répète une ordonnance sans l'autorisation d'un médecin.

Les drogues sont soumises à la prescription parce qu'elles sont trop puissantes pour être utilisées sans surveillance médicale, qu'elles sont destinées au traitement de maladies graves ou bien parce qu'elles peuvent créer l'habitude.

N'utilisez pas un médicament prescrit pour une autre personne, même si vous croyez que vos symptômes sont les mêmes.

Consultez votre médecin ou pharmacien sur l'opportunité de conduire un véhicule ou de manipuler un appareil pendant que vous êtes sous l'effet de drogues qui peuvent diminuer votre vision, votre jugement ou votre capacité de concentration ou de contrôle musculaire, ou vous rendre chancelants.

Tel est le cas de médicaments comme l'alcool, les calmants, narcotiques, pilules contre le vertige et le mal de mer, les substances anti-histaminiques contenues dans les médicaments pour combattre les symptômes de la grippe, du rhume et des allergies, ainsi que les barbituriques et amphétamines.

Ne répétez pas trop longtemps l'usage de médicaments vendus sans ordonnance comme les antacides, analgésiques, laxatifs ou remèdes contre la toux. Un malaise bénin qui continue peut être le symptôme d'une maladie plus grave.

Même les cachets pour le mal de tête peuvent avoir des effets secondaires dangereux, si on les emploie en dose trop forte ou trop longtemps.

Ne dépensez pas d'argent pour des supposés remèdes à la calvitie, au psoriasis et autres maladies de la peau, à l'arthrite, au rhumatisme et même au cancer.

L'élégance des modes maternités
printemps-été

Bonnes nouvelles pour la future mère

Vous pouvez maintenant choisir votre garde-robe entière de maternité parmi une grande sélection de jolis vêtements sport et de robes haute mode pour le jour.

- Corsages et pantalons
- Shorts et costumes de bain
- Robes et costumes
- Lingerie

Great Expectations INC.

La plus importante boutique - maternité à Montréal

1610 ouest, rue Sherbrooke
angle Guy
près station-métro Guy
933-4180

Stationnement gratuit pour la clientèle à l'arrière de l'édifice
Ouvert tous les jours de 9.30 à 5.30

Centre d'achats
Fairview-Pointe-Claire
697-2717

Ouvert le soir jeudi et vendredi

"J'ai pas eu la chance d'aller à l'école quand j'étais jeune mais je me suis rattrapé avec **L'ECOLE DE CONDUITE LAUZON** . . . et depuis je t'assure que je vais de l'avant, ma poupée."

une sandale dans l'vent

Phillipe Renault
Vernis noir ou
chevreau bleu marine.
$30.00.

LA CHAUSSURE
Brown's
Place Ville-Marie, Chemin Reine-Marie,
Centre d'Achats Versailles, Côte St Luc,
Boulevard, Rockland et
Fairview-Pointe Claire.
739-4741

le Soleil à rendez-vous avec vous...
$17 à $50
Lily Simon - bistro du sport
1326 Beaubien 272-0717

101 PROPRIETES A VENDRE

BOUCHERVILLE
DUPLEX 2-5½, AVEC APPARTEMENT 5½ AU SOUS-SOL, GRAND TERRAIN, ENDROIT CENTRAL, TOUS LOUES JUSQU'A MAI 1969. SEULEMENT $26,500, COMPTANT $6,000.

JACQUES-CARTIER
DUPLEX 2-4½, PRESQUE NEUF, GARAGE 2 PLACES, CONSTRUCTION PIERRE ET BRIQUE, CENTRAL, SEULEMENT $27,000.

STE-ROSE
BUNGALOW GENRE RANCH, 7½ PIECES, BRIQUE ET MARBRE, SOUS-SOL FINI, BON ENDROIT. 1½ SALLE DE BAIN, HYPOTHEQUE 6½%. $115 CAPITAL, INTERET ET TAXES. PRIX $21,000.

FERN CLIFF REALTIES, COURTIERS
697-3771 ROGER COTE, 351-3279

CARTIERVILLE

BUNGALOW DE GRAND LUXE, 2 GRANDES CHAMBRES A COUCHER, 2 PLACES DE GARAGE, SALLE DE JEU, PISCINE INTERIEURE CHAUFFEE, CHAUFFAGE ELECTRIQUE, CUISINE MODERNE. COMPTANT REQUIS $30,000, CAUSE MALADIE. ASSUMERAIT HYPOTHEQUE. PROPRIETAIRE, 331-5731.

AUBAINE COMP. $500
BROSSARD

INT. 6¼%, $20,000
Bungalows neufs 8 app., sous-sol fini
3745, Balzac, 676-5192, 332-2002
1 à 9 p.m., occupation immédiate

MONTREAL-NORD, visitez les luxueux duplex, boulevard Rolland-Lamy, 5½ pièces, sous-sol entièrement fini, systèmes chauffage individuels, cuisine moderne avec portes patio, grand terrain, près écoles primaire, secondaire et arrêt d'autobus, centre d'achats. Informations: Maurice Turcot, Const. Ltée, 321-5071.

MONTREAL-NORD. Triplex. Prix $24,500.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS
3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

MONTREAL-NORD, 10825 L'Archevêque, duplex 2-5, libre 30 jours. 721-7122.
IMM. GEO. BERGERON, COURTIER

MTL-NORD, bungalow 5 pièces, sous sol fini, à visiter. Emile Bourdeau, 279-8414 — Soir: 661-1049.
IMM. ST-HUBERT, COURTIERS

MONTREAL-EST, 1-6, 1-5, semi-détachee, $12,000. Comptant $2,000. 259-5913.
MAURICE GAGNE, COURTIER

MTL-NORD, 2 x 5, 1 x 3, neuf, libre, petit comptant. Emile Bourdeau, 279-8414 — Soir: 661-1049.
IMM. ST-HUBERT, COURTIERS

MONTREAL-NORD, joli bungalow, $16,300.
IMM. PREVOYANCE, COURTIERS
RA. 7-3747

NOTRE-DAME EST, 2 x 4, 2 x 5, terrain 44' x 102', comptant $5,000, prix $23,000. Réal Pépin, courtier, Lambert, 334-6524.

NOUVEAU-BORDEAUX, 12103 Poutrincourt, joli triplex, moderne, bas libre à l'acheteur, prix et conditions à discuter. Pour visiter et faire offre, appeler: Imm. André Vézina, courtiers, 725-9788.

NOUVEAU BORDEAUX, duplex 2-5½ pièces, sous-sol fini, garage, grand terrain. Prix très raisonnable. Appelez M. Kisiel, 277-3193. Soir: 276-6264.
OLYMPIA, COURTIER

NOUVEAU-BORDEAUX, triplex, semi-détaché, neuf, 2 garages, face parc, église, école, hypothèque 7%, prix intéressant. Imm. Paul Néri, courtier, 522-4684.

NOUVEAU BORDEAUX, face centre Normandie, 1-6½, 2-3, moderne, semi-détaché. Sacrifierais $32,000. Comptant discutable. Lamontagne.
IMM. BEAUCHESNE, COURTIER
388-1171

NOUVEAU ROSEMONT, beau duplex, 5½ pièces, garage, salle de jeu, prix spécial $23,600, comptant $6,000. Gratton. Les Immeubles Laurentides, 273-1773.

NOUVEAU ROSEMONT, 1x6, 2x3, maison parfaite, 32x50, 4 chambres à coucher fermées, terrain magnifique, soubassement fini. Prix comptant discutable 376-2710.
IMM. BRUYERE INC., COURTIER

OUTREMONT
Boul. Mont-Royal, cottage 9 pièces, salon avec foyer, cuisine moderne, 5 chambres, fenêtres, portes aluminium, grand terrain.
Inf. M. Charbonneau, soir 277-0280
Paroisse St-Viateur, cottage semi-détaché, 8 pièces, cuisine moderne, 4 chambres, garage, occupation immédiate.
Paroisse St-Viateur, cottage semi-détaché, 7 pièces, living-room avec foyer, fenêtres aluminium, cuisine moderne, $22,000.
AUDETTE & AUDETTE, COURTIERS
272-4477, SOIR 277-1543

OUTREMONT, duplex, prix $14,000, Coupal.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS
3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

OUTREMONT

PRES DU PARC, cottage détaché, 10 pièces, boudoir, salle de lavage au r.-d.-c., 6 chambres à coucher, entrée séparée pour le sous-sol. $44,000.

PAROISSE ST-GERMAIN, maison dégagée sur une rue de choix, 8 pièces, 3 chambres à coucher, joli jardin. $39,500.

RUE BLOOMFIELD, triplex en très bon état, 2 x 7, 1 x 8 pièces, chaque logement a sa fournaise, son réservoir à eau chaude.

RUE WILLOWDALE, duplex, 2 x 6 pièces fermées, cuisine très bien planifiée.

PAROISSE ST-VIATEUR, duplex, 5-6 pièces, très éclairé, un grand salon avec foyer, élévateur. Occupation rapide si désiré.
Mme Raymonde Trudeau, 733-3668

ARMAND DES ROSIERS INC.
845-1144
Membre de la Chambre d'Immeuble de Montréal

PARC EXTENSION, 8 logements, Villeray, 19 app., Coloniale, 16 logements, Ahuntsic, 6 triplex. 733-4236.

PARC Lafontaine, 3 x 7. Comptant $5000.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS
3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

PAUL-PAU. Bungalow, garage. Prix $17,000.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS
3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

PIE-IX-BELANGER, 3 logements luxueux, détachés, 2 garages, 1-7 libre mai, comptant $10,000, cause maladie. Imm. Roy, courtiers, 729-7970.

POINTE-AUX-TREMBLES, DUPLEX NEUF, 2-5½, 748-6191.

POINTE-AUX-TREMBLES, bungalow 5 pièces, garage, face fleuve, terrain 80 x 100, rue Bureau près 35e av. Particulier. 642-8560.

POINTE-AUX-TREMBLES, magnifique bungalow 5½ app, terrain 85 x 107, tapis mur à mur, draperies, hypothèque 6¼%, cause départ. 645-6289.

PTE-AUX-TREMBLES, 1116, 14e avenue, joli bungalow moderne, condition impeccable, libre à l'acheteur, prix seulement $15,500. Imm. André Vézina, courtiers. 725-9788.

POINTE-AUX-TREMBLES, 11921, Ste-Catherine, duplex moderne, 2-5, semi-détaché, garage. $23,500, bas libre. Imm. André Vézina, courtiers. 725-9788.

POINTE-AUX-TREMBLES, 52e av. 1½ étage, 5½ pièces, libre, terrain 50 x 95, comptant $1,200, 665-6142.

POINTE-ST-CHARLES, "Knox", 2-4 (220). Neuf: "brique, plomberie, électricité". Prix $11,500, comptant $3,000. DU, 9-6115.
IMM. BEAU "LAC", COURTIERS

POINTE-AUX-TREMBLES, bungalow neuf, semi-détaché, $13,500, louerais, 642-9867.

PAT. Cottage. Prix $16,000. Coupal.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS
3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

PAT. Duplex. Moderne. Comptant 3,000.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS
3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

PONT-VIAU, joli 4-4½, cave, revenu $3,500. Vraie occasion, $26,800.
IMM. PREVOYANCE, COURTIERS
RA. 7-4881

POUPART 6 x 5. Revenu $3,510. Offre.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS
3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

PREVILLE, split-level 7 pièces, 2½ salles de bain, sous-sol fini, garage, téléphone 671-7910.

RENAUD, bungalow 5½, poêle, fourneau encastrés. Salle jeux, abri auto. Comptant $3,000. Immeubles Paiement, 681-1212.

REPENTIGNY, COTTAGE, PIERRES, BRIQUES, 5 PIECES, TERRAIN 80 x 200. 581-0123. M. POITRAS.

REPENTIGNY, bungalow, 6, salle jeux, comptant $2,500. 524, Notre-Dame.

101 PROPRIETES A VENDRE

ST-LEONARD

LUXUEUX DUPLEX MODERNE 32 x 43½.
SOUS-SOL FINI, SALLE DE JEUX AVEC BAR. 2½ PIECES ET SALLE DE BAIN COMPLETE.
REZ-DE-CHAUSSEE AVEC PLANCHER DE MARBRE, RADIO, INTERCOM, PORTES D'ARCHE DANS LE SALON, ETC.
EXTERIEUR LUXUEUX, GAZON ET PAVAGE PARTOUT.

CONSTRUCTION JARDINS INC.
8737 NEVERS
(DE LACORDAIRE TOURNEZ A L'OUEST SUR BOUL. ROBERT)

321-2665 OU 658-4725
YVON TREMBLAY

N'achetez ou ne vendez rien
AVANT DE LIRE
Comment acheter ou vendre une propriété immobilière
PAR: A. ROSSI
EN VENTE PARTOUT $2.
POUR INF.: 723-2281

BOUCHERVILLE
Bungalow 6 pièces. Cuisine avec poêle et four encastrés. Salle à manger, 2 salles de bain. Prix $17,000. Très bonnes conditions. R. Bano 384-3832.

SOCIETE DE FIDUCIE DU QUEBEC
COURTIERS 875-2063
"TRUST" DES CAISSES POPULAIRES

REPENTIGNY
Rue Martigny, propriété de 7 ans, avec toutes les améliorations possibles, terrain paysager, arbres fruitiers, sous-sol entièrement fini. Intérêt 6¾%. Prix $21,500.
Bungalow près église, centre d'achats, terrain 80 x 125, site idéal pour famille désirant tranquillité et espace. Sous-sol fini en petit logis.
Bungalow 6 pièces, terrain boisé près hôpital. Intérêt 6%, $114 par mois, incluant taxes.
Aubaine à $13,000, terrain 75 x 100, rue Christian. Intérêt 6%.
LES ENT. REPENTIGNY
R. LAPLANTE — F. FOYON
581-0220 — 581-8302 — 729-0993

RIVE SUD. 4 logements, construction 2 ans, revenu $4,608. $28,900, comptant à discuter, particulier, 679-2333.

RIVE SUD, prix seulement $8,000 pour ces 2 maisons, 4 pièces chacune, avec commodités. Très bien situées. Termes faciles.
IMM. VALVER, COURTIER, 676-7761

RIVE SUD, joli duplex 2-5½, plus 4 pièces et salle bain finies ou sous-sol. Bien situé près écoles et centre d'achats. Seulement $27,000. Comptant $4,000. Photo M.L.S.
IMM. VALVER, COURTIER, 676-7761

ROSEMONT, bungalow 10 pièces, construction solide, boiseries frêne, chauffage eau chaude. Pas d'intermédiaires 721-9083.

RSMT, 39e Ave, 5-4 pièces, 1 libre acheteur, avec sous-sol fini, garage, détaché, parfaite condition, 721-7122
IMM. GEO. BERGERON, COURTIERS

ROSEMONT, split-level, 5520, Bellechasse, semi-détaché. Sous-sol fini. Garage. Libre. Propriétaire. 255-9846.

ROSEMONT, 2-6½ refaits neuf, plomberie, électricité, 220. Comptant $5,000.
IMM. PREVOYANCE, COURTIERS
RA. 7-3747

ROSEMONT, 2-5½, semi-détachée, garage, sous-sol finis, comptant $10,000, cause décès. Imm. Roy, 729-7970.

ROSEMONT, 10e Avenue-Masson, 3 belles propriétés 3-6 pièces chacune, système central, vendrais ensemble ou séparément, cause maladie. Imm. Roy, courtiers, 729-7970.

ROSEMONT, terrasse Maisonneuve, bungalow 6 pièces, garage double. 5305 Av. des Sapins. Libre. 721-7122.
IMM. GEO. BERGERON, COURTIER

ROSEMONT, 12e, Bas libre, près boul. Rosemont. Duplex 2-5. Comptant $2,900. Fenêtres aluminium, soubassement cimenté, $21,900. Termes raisonnables. 272-4566, propriétaire.

ROSEMONT. Triplex détaché. Garage $39,500.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS
3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

ROSEMONT, 16 x 4½ détaché. Comptant $30,000.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS
3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

ROSEMONT, Duplex détaché, garage, $26,500.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS
3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

ROSEMONT, semi-commercial. Prix $45,000.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS
3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

ROSEMONT, triplex, prix $21,000. St-Pierre.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS
3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

ROSEMONT triplex moderne réduit $20,500.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS
3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

ROSEMONT, 11e, bas épicerie, fixtures, libre, haut 5 pièces, bien située, $20,000. Comptant discutable. 259-5913.
MAURICE GAGNE, COURTIER

ROSEMONT, 6e AVENUE, 2-6, système, $16,000. Comptant $3,500. R. Castonguay.
IMM. BEAUCHESNE, COURTIER
388-1171

ROSEMONT, 15e, duplex, 2-4, sous-sol fini, hypothèque 6½%. $20,500. Immeubles Leblanc, courtiers, 259-2783, 259-7844.

ROSS WELLINGTON, 2 propriétés, comptant $3,000. Imm. Letellier, courtier, 259-6753.

RUE ORLEANS, 2 logements, 5 pièces, 2 garages, 220, système chauffage, 255-5383.

ST-BASILE-LE-GRAND, construisons bungalows de type colonial. Prix à compter de $14,950. Nous vous offrons la meilleure qualité. Les Entreprises Roland Inc. Bureau route no 9 Est. Ouvert tous les jours de 10 h a.m. à 9 h p.m. Informations: 653-3658.

SAINT-BRUNO, bungalow 5 pièces, 3 chambres à coucher, grand sous-sol. Gazon, abri d'auto. Hypothèque SCHL, 6¾%, $119 capital, intérêt et taxes. Léger comptant requis. Appelez E. Paquet 672-3900 ou 674-8373. Photo MLS.
IMM. WESTGATE, COURTIERS

SAINT-BRUNO, bungalow 7 pièces, 1½ salle de bain, 4 chambres à coucher, salle à diner, foyer naturel, grand salon, salle de jeux 28x23, garage. Grand terrain gazonné et boisé. Comptant raisonnable. Appelez Mme Ferland 672-3900 ou 653-4403. Photo MLS.
IMM. WESTGATE, COURTIERS

ST-DENIS, près Jarry, 3 grands 6, système chauffage, sous-sol ciment, garage double, reduit à $28,500, comptant $4,000. Bas libre à l'acheteur. Imm. André Vézina, courtier, 725-9788.

ST-DENIS, nord Jarry, près métro, 3-8 pièces, systèmes individuels, cave, entrée 220 souterrain. Aubaine réelle, $26,000. Evaluation $24,500. Courtiers, 849-6134.
IMM. MARQUETTE INC.

ST-DONAT. Duplex. Comptant $3000. Loranger.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS
3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

ST-EUSTACHE. Bungalow, $22,000. $6,000 comptant, hypothèque à 6¼%. Cette propriété est en parfaite condition. Sous-sol fini, 4 chambres à coucher sur le même plancher, salle de séjour avec foyer naturel. Appelez Jack Singerman 731-3981, rés. 737-1824. A. E. LePage (Que) Inc. Courtier.

ST-FRANCOIS, bungalow 6½ pièces, hypothèque SCHL. Téléphoner après 7 h. 665-6079.

SAINT-FRANCOIS-DE-SALES, maison, 5 pièces, semi-finie, hiver et été, grand terrain paysager 674-0364, 677-0298, soir.

SAINT-FRANCOIS-DE-SALES, bungalow 5 pièces, garage, $13,500. 721-7122.
IMM. GEO. BERGERON, COURTIER

ST-GERMAIN, 10 x 6. Revenu $7,560. Aubaine.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS
3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

STE-GERTRUDE, 4 logis modernes, garage. Revenu $2,700. Comptant $7,000.
IMM. PREVOYANCE, COURTIERS
RA. 7-3747

SAINT-HILAIRE, toute offre considérée. Bungalow surélevé, 9 pièces, 4 chambres, 2 foyers, piscine de béton 18 pieds par 36', terrain boisé et accidenté. Prix $28,850. Comptant $55,000. J. Lamaire 672-3900 ou 467-7968. Photo MLS.
IMM. WESTGATE, COURTIERS

SAINT-JANVIER, 141 Forget, bungalow brique, cave 7', grand terrain, égouts et aqueduc installés, coin de rue, aubaine, propriétaire. 334-1705.

SAINT-JANVIER, bungalow 5, libre, $10,475, comptant $500, balance loyer, visible 2 à 9, 435-1929.

ST-LAMBERT, cottage mi-dégagé. Si vous avez besoin de pièces supplémentaires pour votre famille, c'est l'idéal: 11 pièces, 7 chambres. Prix $16,500 dont $3,000 comptant. Tél.: J. P. Jacques, 672-3900 ou 676-6668. Photo MLS.
IMM. WESTGATE, COURTIERS

101 PROPRIETES A VENDRE

A SACRIFICE
4 MAISONS MODELES
RIVE SUD
PRIX REDUITS A
$24,000
$23,000
$22,000
$21,000
Prêt de Société Centrale à
6¾%, 25 ANS
OCCUPATION IMMEDIATE
JOUR 844-1188 SOIR 674-1777

ST-LEONARD

Nouveau développement. Luxueux duplex, grand 5½, système eau chaude zoné, sous-sol fini, planchers chêne, tuile au choix de l'acheteur. Pour s'y rendre: boul. Lacordaire jusqu'au boul. Robert, tourner vers l'est jusqu'à la maison modèle 8538, rue Bonnivet, ou téléphoner 322-1591.

ASTERVILLE — BROSSARD

Duplex semi-détaché, neuf, hypothèque 6¾%, grand terrain. Petit comptant.
Bungalow 5 pièces, 4 derniers 6¾% et 7%. Grand terrain, $500 comptant. 676-7755 — 721-6779

ST-LAURENT, Cottage 7 pièces, $20,000.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS
3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

SAINT-LEONARD, split level 5 pièces, garage. Ave Georges-Corbeil près Jarry. Autobus. Libre. 721-7122
IMM. GEO. BERGERON, COURTIER

ST-MICHEL, triplex, garage double, système eau chaude, prix $22,500.
IMM. DOLBEC COURTIER, 384-3980

ST-PAUL-L'ERMITE, maison à vendre. 381-2381.

ST-STANISLAS, revenu $4,776, $32,000.
IMM. PREVOYANCE, COURTIERS
RA. 7-4881

STE-THERESE EN HAUT, split-level luxueux, 7 app, 4 chambres, foyer, garage double, hypothèque 6¾%. Vendre, échanger, louer. 376-4278.

SAINT-VALLIER - Jean-Talon, triplex, bon ordre, vraie aubaine. CR. 1-1010.

ST-ZOTIQUE coin Molson, idéal professionnel, 4 logements, bas 6½ pièces avec sous-sol 4 pièces luxueuses, cuisine équipée, 2 salles bain, salle lavage, comptant $12,000. Imm. Roy, courtiers, 729-7970.

SAINT-ZOTIQUE et Iberville, 4x4 pas chauffés, hypothèque $15,000 à 7%. Yvan Goulet 279-8414 soir 388-8515.
IMM. ST-HUBERT, COURTIERS

SALK, bungalow. Prix $18,500. St-Pierre.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS
3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

SHERBROOKE, 8 x 4½, revenu $9,360, St-Pierre.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS
3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

SHERBROOKE. Duplex, bas, libre. Loranger.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS
3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

TERRASSE MAISONNEUVE, bungalow, piscine, $62,500.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS
3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

TETREAULTVILLE, duplex moderne, 2-4½ pièces, sous-sol fini avec bar, garage. Prix très raisonnable. Comptant $3,000. Occupation immédiate. Appelez M. Kisiel, 277-3193. Soir: 276-6264.
OLYMPIA, COURTIER

TETREAULTVILLE, duplex neuf, moderne, 2-5½ pièces, salle de jeu avec salle de bain. Conviendrait pour logis ou magasin. Hypothèque 7%. Quittons le pays. 9268 Marseille. 352-8607.

TETREAULTVILLE, duplex, prix $14,000. St-Pierre.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS
3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

VERDUN, 6-4, gaz, électricité 220, plomberie et galerie en neuf, revenu $3,100. Prix: $22,900. 273-6470 entre 7 et 8.

VERDUN, Ezan, joli duplex, 4 pièces fermées chacun, bon revenu, aubaine $17,500. Appelez Georges Manneau. Imm. Reed's Inc., courtiers, 769-2718, soir 626-6318.

VERDUN, rue Stephen, propriété de 4 logements semi-détaché, 4 et 5 pièces chacun. Informations: Appele Georges Manneau. Imm. Reed's Inc., courtiers, 769-2718. Soir: 626-6318.

VERDUN, boulevard LaSalle, superbe triplex, faisant face au fleuve, 1-6 grandes pièces et 2-3 pièces, plus logement de 2 pièces au sous-sol. Idéal pour particulier ou professionnel. Appelez Georges Marineau, Imm. Reed's Inc., courtiers, 769-2718, soir 626-6318.

VERDUN. Face à la promenade. Triplex luxueux, pierre et brique, 7 pièces, cuisine ultra-moderne, solarium chauffé, 2 salles de bain, 2 garages. Libre à l'acheteur. Site idéal pour professionnel. Appelez Denise Brissette 731-3981, rés. 334-3140. A. E. LePage (Que) Inc. Courtier. Exclusivité.

VERDUN ● 4 beaux logements ● Comptant $5,000 ● Informations: 982 Brown, Verdun ●

VILLE D'ANJOU, près centre d'achats, joli split-level 5 pièces, tapis mur à mur, salle de jeux, splendide terrain 7,200 pi. ca. Demande $23,000. Comptant $5,000. Termes. Photo M.L.S.
IMM. VALVER, COURTIER, 676-7761

V. JACQUES-CARTIER, duplex demandant quelque réparation, apportez vos outils, cela en vaut la peine. Prix seulement $10,000 dont $3,000 comptant. Tél.: S. Turanyi 672-3900 ou 684-3358.
IMM. WESTGATE, COURTIERS

V. JACQUES-CARTIER, pour le bricoleur, duplex, deux 4 pièces, système de chauffage en bas, besoin de peinture. Prix $11,000, comptant $1,500. J. Lamaire 672-3900 ou 467-7968. Photo MLS.
IMM. WESTGATE, COURTIERS

V. JACQUES-CARTIER, triplex, 3x3½ pièces, brique, chauffage électrique, très moderne. Demande $32,500. Léger comptant. Faites une offre. Appelez E. Paquet 672-3900 ou 674-8373. Photo MLS.
IMM. WESTGATE, COURTIERS

VILLE LASALLE
OCCASION, LUXUEUX DUPLEX, PRIX MODIQUE, 1-6, 1-7, SOUS-SOL FINI, SYSTEME CENTRAL, EAU CHAUDE, GARAGE DOUBLE, 2 CHAMBRES DE BAIN $4,000, COMPTANT, CONDITIONS FACILES, SEULEMENT $25,950, OUVERT POUR INSPECTION, MAISON MODELE 2250 PAULINE, PRES BOULEVARD NEWMAN.
FLAMINGO ISLAND CORP.
366-3900 — 735-9111

VILLE LASALLE, aubaine, prix réduit, $23,500, construit 1964, duplex 5½, 2 chambres bain, sous-sol fini, avec chambre additionnelle, garage, propriété présentement louée. Comptant $5,000, termes faciles. 365-0242, 482-1820. Alfred Farinacci, courtier.

V. LEMOYNE, duplex brique, site idéal, 5½ pièces, foyer dans vivoir. Revenu $3,120. Hypothèque $12,000 à 6%. Prix $31,500 dont $10,000 comptant. Tél.: Mlle Dupuis, 672-3900 ou 655-9688.
IMM. WESTGATE, COURTIERS

VILLERAY, 2-4, bas libre mai, comptant $3,000. Dolbec courtier, 384-3980.

VILLE ST-HUBERT, libre immédiatement, joli bungalow 6 pièces, redécoré à neuf. Aubaine $13,000. Termes.
IMM. VALVER, COURTIER, 676-7761

VILLE ST-HUBERT, splendide cottage, style espagnol, 6 pièces, plus garage, magnifique terrain paysager, $13,000.
IMM. VALVER COURTIER, 676-7761

VILLE ST-LAURENT, bungalow luxueux, 5½ pièces, sous-sol fini, résidentiel, école, église, autobus. 748-9561.

VILLE ST-LAURENT, près boul. Toupin, duplex semi-détaché, fraîchement décoré, bas 5, libre immédiatement. 1½ salle de bain, salle de jeux, garage double, hypothèque 6%, comptant $7,500, $27,500. Imm. Paul Dubuc, courtiers, 334-6162.

VILLE ST-MICHEL. Triplex, $27,000. Brique et pierre. Près de toutes facilités. Très bon revenu. Pour plus de détails Jack Singerman 731-3981, rés. 737-1824. A. E. LePage (Que) Inc. Courtier.

$3,000 ACHETENT 2-5½ modernes, $18,800. Balance $90 mois tout compris.
IMM. PREVOYANCE, COURTIERS
RA. 7-3747

A 20 MILLES de Montréal, McMasterville, petit bungalow (succession). 653-2943.

A 30 MINUTES du centre-ville Montréal, 2 minutes autoroute Cantons de l'Est, cottage moderne, 11 pièces spacieuses, chauffage central, garage chauffé, terrain paysager. 671-2151.

AUBAINE. St-Laurent, duplex à 5 minutes de gare Côte Vertu. Haut loué $145 pas chauffé. Bas libre pour le 1er mai. Comptant minimum $6,000. 332-2002, 676-5192.

AUBAINE dans Vimont. Termes faciles. 739-2583.

101 PROPRIETES A VENDRE

J.-RENE MARCOUX

DUVERNAY-OUEST, split, 8 pièces, système eau chaude, complètement pierre, district exclusif, vacant, comptant $4000.

BUNGALOWS vue sur l'eau, privilège yachting, secteur privé, occupation immédiate.

BUNGALOW, 4 chambres coucher, piscine, 18 x 35, près centre d'achat Duvernay.

PONT-VIAU, duplex, 2-5, $19,500.
COURTIER SPECIALITE LAVAL
669-0733

SUCCESSION
Constructeur décédé

3 duplex neufs, 2-5½, sous-sol fini, garage, bien situé, Montréal-Nord. Près école, centre d'achats. Hauts loués $125. Bas libres. A vendre en bloc ou séparément à prix spécial. Visible sur rendez-vous. 688-3604.

DUREX CONSTRUCTION

ST-LEONARD, rue St-Zotique, 2 blocs à l'est de Lacordaire. Duplex et triplex, semi-détachés, de luxe, sous-sol fini, foyer, intercom, façade marbre. 259-4781 — 323-3739 DOMINIQUE

A VENDRE, situé Ville Jacques-Cartier, bungalow neuf, valeur $15,000, pour $13,235, 5½ pièces, planchers finis sur bois franc. Comptant exigé $235, termes mensuels, $107.64. Pour informations: 679-2366 ou 679-4521.

BANLIEUES DE MONTREAL, rive sud, rive nord, bungalows 5, 6 et 7 pièces, $500 comptant balance facile libre 1er mai. Aussi duplex triplex. J. Champagne, 387-7329. Rés.: 665-6720. Bergevin, courtier.

BORD de l'eau, bungalow brique, 5 pièces, sous-sol. Garage double, doit vendre Libre; comptant $3,000. Aubaine. Imm. R.L., 331-8434.

BUNGALOW 5 pièces, $12,950, St-Henri de Mascouche, cause transfert. Pour informations: A. Roy, 666-6245, 666-4643.

BUNGALOW à vendre, 5 pièces, sous-sol fini. Informations: 645-8474.

BUNGALOW neuf, 8 pièces, près centre d'achats Normandie, occupation avril-mai. Constructeur G. Beauchemin, 334-0871.

BUNGALOW, Nouveau Bordeaux, 4 chambres, sous-sol fini, 50 x 110, $19,500, hypothèque 6¼%. 389-2656, 332-1409.

2 BUNGALOWS, semi-détachés, 2-5 pièces, système de chauffage central, 36 et 38 2e Avenue, Tureotte, St-Janvier. Informations 227-3004, Station B.P. Piedmont.

BUNGALOW, 7½, impeccable, immense terrain paysager. Aubaine, $17,300. Comptant $3,000.
IMM. PREVOYANCE, COURTIERS
RA. 7-3747

BUNGALOW, Village Champlain, 5 pièces, garage, sous-sol semi-fini, rue payée, près Boyce. $15,800.
HENRI LALONDE ENRG. — 351-5520
COURTIER EN IMMEUBLES

BUNGALOW 4 pièces, rue Lyall, grand terrain. $8,800.
HENRI LALONDE ENRG. — 351-5520
COURTIER EN IMMEUBLES

BUNGALOW, Village Champlain, 5 pièces, , très propre, près église, aucune réparation nécessaire, rue payée. $16,500.
HENRI LALONDE ENRG. — 351-5520
COURTIER EN IMMEUBLES

COTTAGE d'été moderne, à Lachenaie, près Terrebonne. 273-6913.

COTTAGE style canadien boul. Gouin, près l'Acadie, 5 chambres coucher, salon salle diner, 4 chambres bains grande cuisine moderne, noyer, salle jeux foyer naturel, garage double, portes électriques. Prix $47,500, hypothèque 7%. Comptant minime. 334-0908, 334-3430.

COTTAGE, BOURBONNIERE, CENTRAL, $18,000, OFFRE RAISONNABLE ACCEPTEE. 256-6694.

DUPLEX, 2-5 fermées, sous-sol fini, système central, garage. Chateaubriand-Leman. Comptant meilleure offre. 387-6043.

DUPLEX, avec terrain 1,660', 8 grandes pièces, chauffage central électrique, intérieur refait tout en neuf, moderne, face lac Saint-Louis, 5 garages, 2048, Saint-Joseph, Lachine. 637-1648.

DUPLEX, Longue-Pointe, Mercier, nord Notre-Dame, 2-5, très propre, $24,000.
HENRI LALONDE ENRG. — 351-5520
COURTIER EN IMMEUBLES

DUPLEX, semi-détaché, Anjou, 8288, Place Verville. Offre à discuter. Garage, sous-sol terminé.
HENRI LALONDE ENRG. — 351-5520
COURTIER EN IMMEUBLES

DUPLEX, Tétreaultville, 9 ans, 5 pièces, libre, sous-sol terminé, chauffage eau chaude. Aubaine $22,500.
HENRI LALONDE ENRG. — 351-5520
COURTIER EN IMMEUBLES

MAISON à vendre, Lavaltrie. 581-2381.

3 MAISONS, prix $4,500, $6,000, $7,000, à Ville Lafleche. 676-6872.

PLACEMENT, 35 app. revenu $49,000.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS
3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

PLACEMENT, 6 x 5. Comptant $6,000. St-Pierre.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS
3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

SPLIT-LEVEL, 7 pièces, cave, salle de jeu, terrain 74 x 100, $20,900, 352-0529. Boul. Yves Prévost, Anjou.

SUCCESSION rue Mont-Royal près Parthenais, 2 magasins, haut 6 app. Imm. Mongeon, courtier, 352-7951.

TRIPLEX neuf, Tetreaultville. Informations. 489-5627.

VOISIN du centre d'achats Domaine, duplex 2 x 5½ avec salle de jeux et app bachelor au sous-sol. Bon revenu. Comptant initial $7,000. Tél.: Mme R. Pitsokos, 672-3930 ou 352-6766.
IMM. WESTGATE, COURTIERS

102 PROPRIETES A REVENUS A VENDRE

BEL EDIFICE DEGAGE

33 app., 6 x 4½, 9 x 3½, 18 x 2½, revenu brut de $40,200, bon financement, prix très raisonnable. $40,000 comptant. Appeler E. V. Ades, 875-2800, soir 731-3008, Canada Permanent Trust Company, courtier.

AHUNTSIC, 15 x 4½, neuf. $22,500. Recton.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS
3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

ARDENNES - L'ARCHEVEQUE, propriété commerciale, construction 1959, revenu $4,980. Occasion. 369-6115.
IMM. BEAU "LAC", COURTIERS

ASH, 2 propriétés, 8-4½, gros revenu. Comptant $10,000. Occasion. Courtier.
IMM. IMPERIAL, 722-7605

BELANGER, 17 logis, revenu $20,300. $138,000. Comptant $25,000. (6 fois).
IMM. PREVOYANCE, COURTIERS
RA. 7-4881

BORDEAUX, Mont-Royal, bon 6-4 pièces, planchers durs, $3,420 revenu. Considérerais offre raisonnable. Courtiers, 849-6134.
IMM. MARQUETTE INC.

BOUL. ROSEMONT, 35 logements (4½, 3½), ultra-moderne, garage. Revenu $49,200. Comptant $40,000. Lapierre.
IMM. BEAUCHESNE, COURTIER
388-1171

BOUL. ST-JOSEPH, 25 logements. Revenu $35,000. Comptant $20,000. M. Jacques, 342-9670. Soir: 737-3309. Immeubles Smolar (courtiers).

BOURBONNIERE, revenu $7,270, comptant $15,000, $52,000. 8-5 appartements. Soir: 271-2369.

BOYER près Gounod, 7 x 4, pas chauffés, construction parfaite. Arthur Duplessis, 279-8414, soir 322-7696.
IMM. ST-HUBERT, COURTIERS

CASTIERVILLE, 36 logements 2½, 3½, 4½ pièces, moderne, luxueux, ascenseur, toutes commodités. Prix $285,000. Revenu $47,000. Comptant $30,000, 376-2710, 722-8859.
IMM. BRUYERE INC., COURTIER

COTE-DES-NEIGES, 54 unités, 4½ et 3½, garages, édifice à élévateur. Revenu annuel $82,000. Prix $360,000. Comptant $150,000. Laurentide Realties, M. Polan, 273-1773.

CHOMEDEY 33 logements, revenu $48,180, $265,000. Imm. Letellier, courtier. 259-6753.

CHRISTOPHE-COLOMB, 7169, maison appartements, revenu $23,000, prix $115,000, 274-6614.

DAVIDSON près Hochelaga, 4 logis, brique, en bonne condition. Très bon revenu. Prix raisonnable. Termes.
IMM. VALVER, COURTIER, 676-7761

1917 DES CARRIERES, 6 logements, arrière entrepôt 23 x 50, revenu $5,400. Comptant $10,000. 273-3666, 684-2090.

JEAN-TALON près St-Laurent, 16 logements, 4 et 5 pièces, pas chauffés, idéal pour commerce ou taverne. Yvan Goulet, 279-8414, soir 388-8515.
IMM. ST-HUBERT, COURTIERS

102 PROPRIETES A REVENUS A VENDRE

PLACEMENT ASSURE
ROSEMONT PAS CHAUFFE
HYPOTHEQUE 6½%
Terrain 50' x 100', bâtisse 30' x 70', construction 1965. 12 logements 3½ et 4½, parfaite condition. 5 garages. Chauffage et taxe d'eau payés par locataire. Revenus 13,260. Hypothèque $64,000 plan 25 ans. Près église école, transport facile. Comptant $22,000. Emile A. Perez, 731-1468.

SOCIETE DE FIDUCIE DU QUEBEC
COURTIERS 875-2063
'TRUST' DES CAISSES POPULAIRES

EXCELLENT PLACEMENT

Sherbrooke Est, 2 nouveaux immeubles appartements. Majorité 3½, 4½, tous loués, bas loyer, l'un 18 appartements, prix $140,000, revenu $24,000, comptant $33,000. L'autre 28 appartements, prix $210,000, revenu $35,000, comptant $40,000. Contactez Mark

naissances·décès·remerciements·in memoriam

ALLARD (Claire) — A Montréal, le 30 avril 1968, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme veuve Wilfrid Allard, née Claire Cardinal, demeurant à 8076 Berri. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 mai. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée,
540, rue Jarry est,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUCLAIRE (Lucia) — A Montréal, le 30 avril 1968, à l'âge de 93 ans, 6 mois, est décédée Lucia Racicot, épouse de feu Irénée Auclaire; demeurant à 9, Langevin; mère d'Irène, (Mme Albert Pepin), Cécile, Origène et Armand. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Yvon Des noyers,
20, rue Des Carrières, Chambly
à 9 h 45 pour se rendre à l'église du Très St-Coeur-de-Marie, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière St-Joseph, de Chambly lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUCLAIR (Pierre) — A Montréal, le 28 avril 1968, à l'âge de 32 ans, est décédé M. Pierre Auclair (Paquette) fils de feu Henri Auclair et de Eileem Mémee; demeurant à 2114 Saint-André. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc
11130 boul. Pie-IX, Mtl-Nord
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Vincent-Marie-Strambi, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BACHAND (Jeanne) — A Longueuil, le 29 avril 1968, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme Lionel Bachand, née Jeanne Narbonne, demeurant 201 boul. Quinn, Longueuil. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
J. C. Filiatreault,
90, boul. Lévesque, Pont-Viau,
à 3 h 15, pour se rendre à l'église St-Antoine de Padou, Longueuil, où le service sera célébré à 4 h., et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUCHAMP (Paméla) — Le 30 avril 1968, à l'âge de 75 ans, est décédée Paméla Labonté, épouse en 1ères noces de Ernest Labonté et en 2es noces d'Ovila Beauchamp. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 mai. Le convoir funèbre partira de la résidence funéraire,
Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis,
à 8 h 30 pour se rendre à l'église Ste-Madeleine d'Outremont, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BESNER (Louise) — A Verdun, le 30 avril 1968, à l'âge de 6 ans, est décédée enfant Louise Besner, fille bien-aimée de Gérald Besner et de Gaétane Viau, autrefois de St-Clet, demeurant à 385 Osborne, Verdun, soeur de Richard. La cérémonie des anges aura lieu jeudi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5551, rue Wellington,
à 1 h., pour se rendre à l'église paroissiale de St-Clet, où la cérémonie sera célébrée à 3 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BISSONNETTE (Philippe) — A Brossard, le 28 avril 1968, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Philippe Bissonnette, époux d'Yvette Fauteux; père d'André. Les funérailles auront lieu jeudi, le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
63, av. Lorne, St-Lambert,
à 8 h. 50, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Lambert, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURCHEIX (Léger) — A Montréal, le 29 avril 1968, à l'âge de 90 ans, est décédé Léger Bourcheix, ancien officier supérieur de l'armée française, Chevalier de la Légion d'honneur, médaille militaire, Commandeur de l'ordre du Ouissam-Alaouite, Commandeur de l'ordre du Nichan-Iftikhar, medalla de La Paz, de Marruecos, époux de feu Paule Le Guillou de Penanros. Il laisse dans le deuil son fils Hervé Bourcheix, sa belle-fille Mme Hervé Bourcheix (Odette Horner), ses petits-enfants Pierre et Dominique, ainsi que son frère M. Aime Bourcheix. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 mai. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
5650, chemin Côte-des-Neiges
pour se rendre à l'église Annonciation of Our Lady, Ville Mont-Royal, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CATALFAMO (Sebastiano) — A Montréal, le 30 avril 1968, à l'âge de 75 ans, est décédé Sebastiano Catalfamo, époux de feu Rosina Morimallo, autrefois de la rue Hochelaga. Il laisse 2 fils Santo et Johnny, 1 bru et 3 petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 mai. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
4419, rue Beaubien est,
pour se rendre à l'église St-Gilbert, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARTRAND (Josaphat) — Accidentellement à l'Ile Bizard, le 30 avril 1968, à l'âge de 46 ans est décédé M. Josaphat Chartrand, époux d'Antoinette Lagrange; demeurant à l'Ile Bizard. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Legault Enrg.
16114, boul. Gouin ouest,
pour se rendre à l'église paroissiale de l'Ile Bizard, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Pierrefonds, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COURTEMANCHE (J.-Marcel) — A Montréal, le 30 avril 1968, à l'âge de 66 ans, est décédé J.-Marcel Courtemanche, époux de Cécile Hébert, père de Gérard, Mme Marcel Desbiens (Claire), et Fernand. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 mai. Le convoi funèbre partira du funéranium.
Roland Bisson Inc.
11,117, boul. St-Vital
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Vital, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DANDURAND (Gaston) — Accidentellement à l'Hôpital St-Charles de Joliette, le 27 avril 1968, à l'âge de 57 ans est décédé M. Gaston Dandurand; demeurant à l'Hôpital St-Charles de Joliette. Il laisse dans le deuil 4 frères et 5 soeurs. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
5805, rue Boileau,
à 8 h. 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

DUMOUCHEL (Maria) — A Châteauguay, le 30 avril 1968, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Adrien Dumouchel, née Maria Morand, demeurant 132 Salaberry sud. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 mai, Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
J.-R. Reid et Fils,
35, boul. Normand, Châteauguay,
à 3 h. 45, pour se rendre à l'église St-Joachim, où le service sera célébré à 4 h., et de là au cimetière de Châteauguay-Centre, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

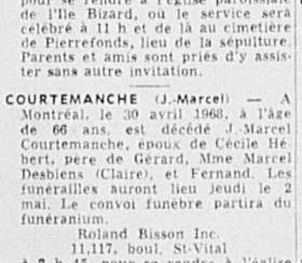

FRENETTE (Eva) — A Québec, le 29 avril 1968, à l'âge de 84 ans, est décédée dame Eva Nolin, épouse de feu Elzéar Frenette, mère du docteur Ulric de Montréal, Roméo, Arthur, P.H., Alfred, Germaine, I.I. (Mme Gérard Chouinard), Antonio, Rosario, Roland, père Blanc, missionnaire d'Afrique, Elzéar, p.h., Gilberte (Mme Dr Alfred Jobidon); demeurant à 1960, 1re Avenue. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 mai. Le convoi funèbre partira des salons
J. Bouchard et Fils Ltée,
1290, 1re Avenue,
à 9 h 30 pour se rendre à l'église Ste-Claire d'Assise, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière St-Charles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Trajet en automobile.

GALARNEAU (Joseph) — A Montréal-Nord, le 30 avril 1968, à l'âge de 10 ans, est décédé Joseph Galarneau, fils de M. et Mme Roland Galarneau, demeurant 11344 Lamoureux. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 mai. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée,
5001, rue Henri-Bourassa est,
coin Ste-Gertrude,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Gertrude, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIRARD (Roméo) — A Montréal, le 29 avril 1968, à l'âge de 70 ans, est décédé Roméo Girard, époux de feu Cécile Bergeron, demeurant rue Marquette. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Bornier, Duclos, Bonnier,
3503, rue Papineau,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOYER (Maurice) — A Montréal, le 30 avril 1968, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Maurice Goyer époux de Jacqueline Ste-Marie; demeurant à 4895 Chabot; il laisse dans le deuil ses enfants: Jacques, son épouse Edith Fafard, Jean, son épouse Nicole Ross; Pierre, Lise, Sylvie, 2 petits-fils, 1 soeur Lucille, 1 frère Fernand et 1 belle-soeur Thérèse. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coop. de Frais Funéraires
4848, rue Papineau
à 8 h 50 pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HANDFIELD (Georges-Y.) — A Outremont, le 30 avril 1968, à l'âge de 54 ans, est decede le docteur Georges-Y. Handfield, époux de Cécile Campeau, frère du docteur Roland Handfield, Victorien, Mme veuve Léo Poudrier (Jeanne), Mme R.E. Remington (Clairette), Mme Laurent Fournier (Lucette), Mme Thomas Chévau (Laurette), et Christine. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 mai. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
1111, rue Laurier ouest,
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACHAPELLE (Gérard) — A Montréal, le 29 avril 1968, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Gérard Lachapelle, époux de Madeleine Therrien, demeurant 721, rue Mont-Royal est. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 mai. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.
518, rue Rachel est,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Très-Saint-Sacrement, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAURIN (Malvina) — A Oka, le 30 avril 1968, est décédée Mlle Malvina Laurin, fille de feu Calixte Laurin, et de feu Olivine Guindon. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Prouix et Frères,
156, rue Notre-Dame, Oka,
pour se rendre à l'église paroissiale d'Oka, où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

L'HEUREUX (Albina) — A St-Henri-de-Mascouche, le 28 avril 1968, à l'âge de 73 ans, est décédée Albina Clément, épouse de M. Roger L'Heureux, demeurant Ave St-Jean à Mascouche. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
J. M. D. Cyr,
175, Boul Ste-Marie Ouest
à Mascouche
à 9 h 45 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Henri-de-Mascouche, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAZURE (Jean-Paul) — A Laprairie, le 28 avril 1968, à l'âge de 42 ans, est décédé Jean-Paul Lazure, époux de Marie-Laure Provost, demeurant 3930 chemin St-Jean, Laprairie. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Henri Guérin Enrg.,
425 chemin St-Jean, Laprairie,
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église de la Nativité, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Constant, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEVERT (Yves) — A Montréal, le 29 avril 1968, à l'âge de 1 an 3 mois, est décédé Yves Levert, fils d'Yvon Levert, et de Kise Laurence, demeurant 367 rue Cavelier. La cérémonie des Anges aura lieu jeudi le 2 mai. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.,
518 rue Rachel est,
à 1 h. 30, pour se rendre à l'église St-Denis, où la cérémonie sera célébrée à 2 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAUZON (Camille) — A Pierrefonds, le 28 avril 1968, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Camille Lauzon, époux de Lumina Legault, demeurant à 9644 boul. Gouin ouest, Pierrefonds. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Legault,
16,114, boul. Gouin ouest,
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Geneviève, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MACHAMP (Marie-Anne) — A Montréal, le 30 avril 1968, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme veuve Jacques Ouellette, née Anna Constantin, autrefois de St-Hermas, mère de M. Paul Ouellette, de la Maison Brophys, et de Mme Rodrigue Pelletier. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 mai. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.
5359, 11e Avenue, Rosemont
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Esprit de Rosemont où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Elle était membre du tiers ordre.

MASSON (Lucille) — Subitement, à Montréal, le 23 avril 1968, à l'âge de 43 ans, est décédée Lucille Pelletier, épouse du docteur René Masson, (conseiller municipal de Montréal), demeurant 11,245, 60e avenue, Rivière-des-Prairies. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
8671, boul. Rivière-des-Prairies
à 10 h 15, pour se rendre à l'église St-Joseph de Rivière-des-Prairies, où le service sera célébré à 10 h 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MATHIEU (Anna) — A Montréal, le 30 avril 1968, à l'âge de 91 ans 6 mois, est décédée Mme veuve Jules Mathieu, née Anna Fournier; demeurant à 10780, Christophe-Colomb; mère de Jean-Marie Mathieu directeur de l'Enseignement à la C.E.C.M., Mme Emile Le Gault (Gilberte), Mme Gaston Leduc (Juliette), Mme Charles Cédilot (Paulette), Germaine et Mme Anita Martin. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400, boul. Henri-Bourassa est,
pour se rendre à l'église Ste-Madeleine Sophie, où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUELLETTE (Anna) — A Montréal, le 30 avril 1968, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme veuve Jacques Ouellette, née Anna Constantin, autrefois de St-Hermas, mère de M. Paul Ouellette, de la Maison Brophys, et de Mme Rodrigue Pelletier. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 mai. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.
5359, 11e Avenue, Rosemont
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Esprit de Rosemont ou le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Elle était membre du tiers ordre.

RACINE (Oscar) — A Montréal, le 28 avril 1968, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Oscar Racine, époux de feu Jeanne Gagnon, demeurant à 5695, Georges Corbeil, St-Léonard. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400, boul. Henri-Bourassa est,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Léonard, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RAVARY (Romuald) — A Montréal, le 28 avril 1968, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Romuald Ravary, époux de Blanche Morency, père de Pierrette, Jean, Micheline (Mme Clément Beaudoin), 1 bru, Mme Pierrette Ravary. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée,
2548, rue Beaubien est,
pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RIOPEL (Joseph-Aimé) — A St-Esprit de Montcalm, le 29 avril 1968, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Joseph-Aimé Riopel, célibataire. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 mai. Le convoi funèbre partira de la
Coopérative de Frais Funéraires
de Montcalm
105, rue Montcalm, St-Esprit
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Esprit, où le service sera célébré à 3 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROCHON (Joseph-Napoléon) — A Montréal, le 29 avril 1968, à l'âge de 67 ans est décédé M. Joseph-Napoléon Rochon, pensionnaire de la Commission de Transport de Montréal, époux en 1ères noces de feu Alice Tessier, et en 2emes noces de Jeannette Côté. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
à 10 h. pour se rendre à l'église Ste-Claire, de Tétreaultville, où le service sera célébré à 10 h 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TEOLI (Maria) — A Montréal, le 30 avril 1968, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme veuve Antonio Teoli, née Maria Di Stefano. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 mai. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1922, boul. Rosemont,
à 9 h 40 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Consolata, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THAUVETTE (Bernadette) — A Montréal, le 30 avril 1968, à l'âge de 66 ans, est décédée Mme Eugène Thauvette, née Bernadette Bouchard, demeurant 1985 Gilford, mère de Thérèse (Mme Emile Massé), Jeanne (Mme Fernand Savaria), Jacques, Laurent, et son épouse Evelyne Gendron. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4737, rue Delorimier
pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TREMBLAY (Jeannette) — A Montréal, le 29 avril 1968, à l'âge de 52 ans est décédée Mme Gérard Tremblay, née Jeannette Sénécal, demeurant 6735, 8e Avenue, Rosemont; mère de Robert et Raymond. Les funérailles auront lieu jeudi, le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TRUDEAU (Jules) — A Verdun, le 29 avril 1968 est décédé Jules Trudeau, maître imprimeur (Imprimerie Canada, 1933 Papineau). Les funérailles auront lieu vendredi le 3 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
angle boul. Décarie
et avenue Notre-Dame-de-Grâce
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Antonin, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VAILLANCOURT — (Arthur) — A Montréal, le 29 avril 1968, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Arthur Vaillancourt, président de la Cie Vaillancourt Ltée. Il avait épousé en premières noces feu Estelle Beaugrand et en deuxièmes noces, Léocadie Forgues. Les funérailles auront lieu jeudi, le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Boudrias et Cormier Ltée
816, rue Ste-Croix
à Ville St-Laurent
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Laurent, où le service sera célébré à 9 h a.m., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

WARREN (Daniel) — A LaSalle, le 29 avril 1968, à l'âge de 69 ans est décédé M. Daniel Warren, époux de Jenny Verth, demeurant 189A, 9e avenue, LaSalle, père de Daniel (Stella), Edward (Jennie), Lena (Eric Durocher), Michael (Elsie) Rita (Anthony Ozanick), John (Carol), Margaret (Allen Ross), Bernice (Edward Walsh), Thomas (Georgette), 26 petits-enfants et 1 arrière-petit-enfant. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
7708, rue Centrale, LaSalle
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-John Brébeuf où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS

CORMIER (Jean-Pierre) — Mme Jean-Pierre Cormier et ses enfants remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de M. Jean-Pierre Cormier, décédé le 20 avril, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, télégrammes, visite ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciement comme personnels.

MESSE ANNIVERSAIRE

GODON (Simone) — Le 4 mai, à 7 heures à l'église St-Joseph de Bordeaux, sera chantée un messe 1er anniversaire pour le repos de l'âme de Mme Leo Godon. Recommandée par son fils Adélard Godon.

Un ex-agent de la SPQ est condamné à 18 mois et perd son permis de conduire pour 25 ans

par Maurice MORIN

Dix-huit mois de prison et perte de permis de conduire pour une période de 25 ans.

Telle est la sentence que le juge Peter-V. Shorteno, siégeant aux Assises, a imposée, au cours de la matinée hier, à un jeune automobiliste, Jean-Pierre Breton, âgé de 24 ans, de Cowansville, qui s'était reconnu coupable de négligence criminelle (homicide involontaire) par suite de la mort d'un autre automobiliste qui, après un impact entre sa voiture et celle du coupable, avait pris feu.

La victime est morte brûlée. L'accident mortel s'était produit, durant la nuit du 11 mars 1967, au coin des rues Sherbrooke et Pierre-Bernard, dans l'est de la ville.

Au moment de l'accident, Breton était membre depuis deux ans de la police provinciale. Le juge Shorteno en a fait grand état dans le prononcé de sa sentence, un document de 12 pages. Le tribunal a aussi déclaré que les compagnies d'assurance refusaient d'indemniser les parents de la victime et d'autres personnes blessées en raison des circonstances de l'affaire.

La preuve présentée à l'enquête du Coroner et qui fut admise pour les fins de la présente sentence, du consentement des parties, avait démontré ce qui suit.

"Le 11 mars 1967, déclare le tribunal, vers les 2 h. 30 a.m., le prévenu, Jean-Pierre Breton, circulait dans son automobile du sud au nord, rue Georges-V, dans la ville de Montréal. En approchant de l'intersection de la rue Sherbrooke, il dépassa, du côté gauche, un autobus de la Commission de Transport qui était stationnaire en raison du feu rouge de la circulation qui se trouve à cet endroit. Au moment même où il dépassait ledit autobus, le feu vert s'allume mais, en raison de la trop grande vitesse à laquelle Breton voyageait à ce moment-là, il n'a pu réussir à tourner à sa gauche pour s'engager dans la rue Sherbrooke; il perdit la maîtrise de son véhicule, dérapa et entra dans le banc de neige qui se trouvait de l'autre côté de l'intersection. Le prévenu recula aussitôt afin de dégager sa voiture et partir en vitesse en direction ouest, rue Sherbrooke.

"Les témoins de la poursuite viendront dire qu'après avoir emprunté la rue Sherbrooke la voiture du prévenu avait circulé à une vitesse d'au moins 60 milles à l'heure, du mauvais côté de la rue (c.a.d. du côté sud) sur une distance de deux à cinq intersections, en zigzaguant de gauche à droite, jusqu'à ce que l'accident se produise au coin des rues Sherbrooke et Pierre-Bernard, intersection bien éclairée par des lampadaires.

"En somme, la voiture de la victime, Graham Francis Robb, était arrêtée dans la rue Sherbrooke, face à l'ouest, au coin de Pierre-Bernard en raison de la lumière rouge, et celle du prévenu vint la heurter par l'arrière, causant ainsi la mort de Monsieur Robb.

"Le choc de la collision avait eu une telle force que l'automobile du décédé avait explosé et avait été projetée sur une distance de 80 pieds pour venir heurter celle de Monsieur Richard Preston qui, elle aussi, était arrêtée à l'intersection des rues Sherbrooke et Pierre-Bernard mais dans la direction opposée, c.a.d. ouest-est. Comme suite de cette deuxième collision, les flammes qui dévoraient la voiture de la victime Robb vinrent brûler celle de Monsieur Preston entre les deux portières. Heureusement, M. et Madame Preston ont pu se retirer de leur automobile à temps, pendant qu'on maîtrisait le feu. Le premier souffrait alors d'une fracture du nez et Madame Preston d'une fracture du pied.

Lueur d'explosion

A l'arrivée des policiers, qui avaient été attirés sur les lieux par la lueur de l'explosion, l'automobile du prévenu se trouvait sur le coin nord-ouest de l'intersection et celle de la victime sur le coin sud-est avec celle de M. Preston en arrière de celle-ci. Les officiers de police avaient tenté en vain d'ouvrir les portières de la voiture de Robb, mais les flammes qui avaient continué à brûler pendant 10 minutes, les en avaient empêchés. La victime, Graham Francis Robb, avait finalement pu être retirée de son automobile par les pompiers. A ce moment son corps était entièrement calciné et on devait attribuer sa mort au choc causé par les brûlures et l'asphyxie causée par le manque d'oxygène.

"En dépit du fait que le chauffeur d'autobus et ses passagers avaient tous jure que la lumière à l'intersection des rues Georges-V et Sherbrooke était verte, lorsque Breton les avait dépassés, ce dernier avait insisté pour dire qu'elle était rouge, et qu'il n'avait pas arrêté en raison du fait que son tapis de caoutchouc, qui n'était pas tout de même doublé de ciment, appuyait alors sur l'accélérateur. Ceci d'après lui, expliquait sa conduite folle et erratique et lui donnait le prétexte infantile d'avoir démarré en vitesse parce que sa position était alors devenue "précaire" !

"Cependant, Breton avait tôt fait d'oublier cette soi-disant justification puisqu'il avait alors commencé à échanger des histoires à réponse avec ses passagers, tout en circulant sur la rue Sherbrooke à une vitesse de 45 à 50 milles à l'heure et tout comme à la normale ! Et pourtant, à ce moment-là, il conduisait son automobile du mauvais côté de la rue, il allait en zigzaguant de gauche à droite et il circulait à une vitesse d'au moins 60 milles à l'heure. Peu surprenant alors, que ses marques de freins mesuraient de 85 pieds à 88 pieds et que la victime avait brûlé après que sa voiture, vieille comme elle l'était, fut devenue une boule de feu, pour employer la description de M. Preston.

Vitesse encore plus excessive

"Le crime commis par le prévenu, dans les circonstances telles qu'on vient de le voir, est des plus flagrants ! On aurait cru que le prévenu, après avoir perdu le contrôle de son véhicule une première fois à l'intersection des rues Georges-V et Sherbrooke, lorsqu'il avait dérapé et entré dans un banc de neige, aurait été plus attentif et plus prudent qu'il ne l'aurait été autrement lorsqu'il s'était ensuite engagé dans la rue Sherbrooke en direction ouest, Mais c'avait été tout à fait le contraire. Vitesse encore plus excessive, circulant cette fois complètement dans la mauvaise voie, allant de gauche à droite et finalement, perte de contrôle à nouveau, mais cette fois, pour se terminer en une tragédie. Peut-être, dans ces circonstances, il n'est pas tout à fait spéculatif de croire que les deux grosses bouteilles de bière que le prévenu avait admis avoir consommées l'avaient enivré et avaient été la cause déterminante de sa négligence criminelle qui avait coûté la vie de Graham Francis Robb.

On punit généralement les autres offenses indictables, tels le vol, la fraude, le faux prétexte, etc., par l'emprisonnement dans la majorité des cas. Mais qui saurait nier que les conséquences de ces crimes, qui sont commis par la mise en service d'une automobile, sont souvent plus néfaste pour les victimes, pour leur famille et, pour le public en général, qu'elles peuvent l'être normalement dans des cas de vol et de fraude ? Et, pourtant, ces offenses impliquant la conduite négligente de véhicules-moteur sur nos routes constituent une atteinte contre l'Etat.

" Elles continuent à se multiplier de jour en jour au point d'avoir atteint les proportions d'une épidémie qu'on ne saurait plus contenir.

Nécrologie

M. ARTHUR VAILLANCOURT

M. Arthur Vaillancourt est décédé lundi à la suite d'une longue maladie. Né à Montréal, en 1880, il avait fait ses études au Collège Sainte-Marie et au Mont-Saint-Louis. Par la suite, il entra dans le commerce avec son père, M. Janvier Vaillancourt, ancien président de la Banque canadienne nationale. Plus tard, avec son

frère, il devint propriétaire de la Confiserie Vaillancourt.

M. Arthur Vaillancourt avait aussi été un ancien président de l'Est central commercial, ainsi que secrétaire-trésorier du Montreal Board of Trade. Membre du club Laval-sur-le-lac, de l'Iroquois Yacht Club, il avait également fait partie du Royal Saint Lawrence Yacht Club.

En premières noces, M. Vaillancourt avait épousé feu Estelle Beaugrand, fille de M. Honoré Beaugrand, dont il eut trois enfants, Mlle Marcelle-Beaugrand Vaillancourt, Renée, épouse de M. William Donohue,, ingénieur professionnel, et Beaugrand, constructeur, époux d'Adèle Lafortune. D'un second mariage avec Léocadie Forgues, fille de feu le notaire Solyme Forgues, il eut également trois enfants, le docteur Pierre Vaillancourt, chirurgien-plasticien et époux de Lise Archambault, Pierrette (Mme Francisco Moya) ainsi que Guy, ingénieur professionnel et président de la Confiserie Vaillancourt, époux de Yolande McIntosh.

Lui survivent également quinze petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants. Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil une soeur, Blanche Leduc, épouse de feu le docteur Joseph Leduc, et une belle-soeur, Mlle Amédine Forgues, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires, au 816, boulevard Sainte-Croix, à Saint-Laurent. Les funérailles auront lieu demain matin à 9 h en l'église paroissiale de Saint-Laurent. L'inhumation se fera au cimetière de Côte-des-Neiges.

DECES

Dr G.Y. HANDFIELD

Le Docteur G.Y. Handfield est décédé à Outremont le 30 avril à l'âge de 54 ans. Il laisse dans le deuil : son épouse Cécile Campeau, sa belle-mère Mme Arthur Campeau, sa belle-soeur Mme Arthur Campeau, cinq soeurs ; Mme Léo Poudrier (Jeanne), Mme Robert Remington (Clairette), Mme Laurent Fournier (Lucette), Mme Thomas Chévau (Lorette), Christine : deux frères : le Docteur Roland et son épouse et C. Victor ainsi que plusieurs neveux et nièces.

A son décès, le Docteur Handfield était attaché à l'hôpital Notre-Dame-de-la-Merci comme médecin traitant et à titre de directeur du bureau d'administration ; il était aussi attaché à l'hôpital Notre-Dame-de-l'Espérance comme médecin visiteur.

Il était gouverneur de l'hôpital Ste-Justine, gouverneur de la Fondation des maladies du rein et membre des clubs de golf Islesmere et Mont Gabriel.

Les funérailles auront lieu en l'église Saint-Germain d'Outremont, vendredi le 3 mai à 11 heures.

Me Louis-Philippe de Grandpré est nommé bâtonnier à Montréal

Me Louis-Philippe de Grandpré, c.r., a été nommé bâtonnier du Barreau de Montréal pour la prochaine année.

Un autre avocat, Me Philip F. Vineberg, c.r., a été nommé premier conseiller du Barreau. Tous deux assumeront leurs postes aujourd'hui lors de l'assemblée générale annuelle du Barreau au Vieux Palais de Justice.

Me de Grandpré succède à Me Emé Lacroix, c.r., qui occupait le poste de bâtonnier depuis mai dernier, période au cours de laquelle s'est poursuivie la présente campagne de modernisation des méthodes et de réformes des procédures judiciaires dans le Québec. Me de Grandpré, de l'étude Tansey, de Grandpré et Associés, était premier conseiller depuis mai 1967.

Le choix du nou

téléphoto PC

Hardy est pris en défaut

Le gardien de but Claude Hardy, des Tigres de Victoriaville, a bien tenté d'étirer la jambière, mais Butch Goring a été plus rapide que lui et il a logé la rondelle dans le filet. Goring a ainsi participé à la victoire de 5-1 que les Mohawks de St-Boniface ont remportée, hier soir, contre les Tigres, en finale pour la coupe Allan.

St-Boniface a raison du Victoriaville, 5-1

WINNIPEG (PC) — Les Mohawks de St-Boniface ont nivelé les chances, 1 à 1, hier soir en finale de la coupe Allan, alors qu'ils ont triomphé des Tigres de Victoriaville au compte de 5 à 1.

Lorne Bodanski a dirigé l'attaque des vainqueurs avec deux buts tandis que les autres sont allés à Bill Scott, Stepheson et Butch Goring.

Jean-Claude Garneau a évité le blanchissage aux Tigres, les champions de la ligue Provinciale senior du Québec et de l'Est du Canada.

Le match a été marqué de rudesse dans les dernières minutes de jeu lorsque Garneau à été mis en échec le long de la bande par Léo Duguay. Garneau a voulu s'en prendre à Duguay, mais lorsque les officiels sont intervenus, il a tenté de faire un mauvais parti au premier venu des Mohawks.

Il a écopé d'une punition majeure et d'une autre pour inconduite pour le reste du match. Duguay n'a pas été pénalisé.

Dino Mascotto, des Tigres et Bill Podolski, des Mohawks, en sont également venus aux prises durant cet incident et ils ont tous deux écopé d'une punition d'inconduite pour le match. Podolski a également été banni pour cinq minutes pour s'être battu.

La victoire des Tigres, par 6-2, dans le premier match avait été attribuée à la solide performance de Claude Hardy, le gardien du Victoriaville. Mais hier soir, on aurait cru que les Mohawks avaient trouvé une faille dans son armure, soit en décochant des lancers bas, entre ses jambières.

Il a repoussé 34 des 39 lancers dirigés contre lui tandis que son rival, Henry Coy, a aussi effectué 34 arrêts.

VICTORIAVILLE — But: C. Hardy. Défenses: Fradette, Morin, Marcotte, Mascotto, Chevalier. Avants: Potvin, Mentis, Drouin, Pepin, Tremblay, Michel, J. Hardy, Bessette, Garneau, Elwell.

ST-BONIFACE — But: Goy. Défenses: Troiack, Stephenson, Kwaznitza, Marshall, Malinoski. Avants: Podolski, Duguay, Scott, Lumsden, Goring, Wilkie, Aldcorn, Kell, Bodansky, Benzelock.

ARBITRE: Sammartino.

Juges de lignes: Kerr, Joyal.

PREMIERE PERIODE

1 St-Boniface: Goring (Stephenson et Aldcorn) ... 6:45

Punitions: Mascotto 6:11, Potvin, Malinoski 19:39.

DEUXIEME PERIODE

2 St-Boniface: Scott (Duguay) ... 5:36

3 Victoriaville: Garneau (Chevalier) ... 12:01

4 St-Boniface: Bodansky (Kell et Marshall) ... 16:39

5 St-Boniface: Stephenson (Aldcorn et Podolski) ... 18:38

PUNITIONS: Marcotte mineure, mauvaise conduite, mineure servit par Fradette, Garneau. Maninoski 12:22, Scott, Potvin majeure 13:44, Fradette 17:11.

TROISIEME PERIODE

6 St-Boniface: Bodansky (Kell) ... 10:51

PUNITIONS: Wilkie 1:32, Scott 12:23, Mascotto punition de match, Garneau, Podolski majeure et punitions de matches 16:42, Stephenson 16:47, Kwaznitza 18:08.

améliorez votre golf

par George Knudson

Si l'on bâtit un jour un temple de la renommée pour spécialistes de coups roulés, ne m'y cherchez pas. C'est un aspect de mon jeu que j'ai négligé pendant des années.

Mais ce n'était que partie remise, comme vous le pensez bien. Il m'a fallu travailler d'arrache-pied dernièrement pour reprendre le terrain perdu. Vous ne pouvez espérer gagner si votre jeu s'arrête aux verts.

Et j'aurai l'occasion de me féliciter de ces efforts cette semaine (j'espère du moins) à la Classique de Houston.

Les verts, là, sont gigantesques et rapides, un rêve pour spécialistes des coups roulés. Vous pouvez réellement y frapper la balle. Et plus les verts sont rapides, plus délicat vous devez être.

La vignette vous montre l'étreinte que j'utilise. C'est l'étreinte renversée traditionnelle.

Normalement, la main gauche chevauche le petit doigt de la main droite. Pour les coups roulés, faites disparaître l'index de la main gauche.

Le rythme est la clé du succès pour les coups roulés, spécialement s'il s'agit d'une courte distance. Si votre rythme est bon, vous frapperez la balle d'aplomb.

Un mauvais rythme et vous serez soudainement atteint du "yip". Vous savez cette maladie qui fait "sauter" votre bâton même au cours de l'élan arrière... Pensez à vous détendre, à y aller en douceur, et vous guérirez.

Les As gagnent en prolongation

QUEBEC (PC) — Grâce à un but de Keith Wright, à 10:33 de la première période supplémentaire, les As de Québec ont arraché une victoire de 6-5 aux Américains de Rochester, hier soir, et ont ainsi nivelé les chances 2-2 dans la série finale 4 de 7 pour l'obtention de la coupe Calder.

Les autres buts des vainqueurs ont été enregistrés par René Drolet, avec deux, tandis que Rosaire Paiement, Dick Sarrazin et John Hanna ont complété le pointage des As.

Pour Rochester, Murray Hall, Don Cherry, Bob Barlow, Jim Pappin et Duke Harris ont trouvé le fond du filet. Ce dernier, a créé l'égalité moins de deux minutes avant la fin du troisième engagement pendant une punition à Jim Morrison, des As.

La joute a été disputée à une allure endiablée du début à la fin et les 8,207 spectateurs en ont vu de toutes les couleurs, à partir de buts étourdissants et d'arrêts prodigieux en passant par des bagarres entre joueurs et aussi dans l'assistance en compagnie de certains joueurs des Américains.

Devant le filet des As, Fernand Rivard a donné des émotions à la foule en repoussant 52 rondelles.

De son côté, Robert Perreault, du Rochester, a également tiré son épingle du jeu en effectuant 38 arrêts.

La prochaine joute aura lieu vendredi soir à Rochester.

Stage d'instructeurs de hockey par l'ACHA

Pour une sixième année consécutive, l'Ecole de formation de l'Association canadienne de hockey amateur, grâce à un octroi du Conseil national de la santé physique et du sport amateur, organise un stage de perfectionnement pour les instructeurs de hockey du Canada français. Ce stage aura lieu au Centre Sportif de l'Université de Montréal, du 25 au 31 août 1968.

Ce cours de hockey, qui a connu de nombreux succès dans le passé, est toujours sous l'habile direction de M. Gaston Marcotte, professeur d'Education physique de l'Université de Montréal. L'Ecole de formation est prête à accueillir 50 stagiaires qui viendront, pendant une semaine, approfondir ou augmenter leurs connaissances sur le hockey. Tous les candidats choisis sont logés et nourris aux frais de l'Ecole de formation et même leurs frais de déplacement sont remboursés. Tous les intéressés sont priés de s'inscrire, dans le plus bref délai possible, en faisant parvenir leur demande à M. André Huneault, Université de Montréal, Case postale 6128, ou par téléphone, à 343-6563.

Au baseball majeur

Les lanceurs: les têtes d'affiche

d'après UPI

Les frappeurs des majeures ont déjà connu de pires journées mais ce sont des lanceurs qui ont pris les têtes d'affiche hier, même s'ils ne le méritaient qu'à moitié...

Comme Ray Sadecki, par exemple. Faisant preuve de plus de courage que d'adresse, le vétéran gaucher a porté sa moyenne de points mérités à 0.25, bien que les Braves d'Atlanta aient réussi 10 coups sûrs à ses dépens. Les Giants l'ont emporté 7-0. Sadecki a ainsi cumulé une fiche de 3-1 jusqu'à maintenant et il n'a surtout accordé qu'un point mérité en 36 manches, pour l'impressionnante moyenne que l'on sait.

Deux autres blanchissages ont été enregistrés dans la ligue Nationale. A Houston, Larry Dierker n'a accordé que deux coups sûrs et les Astros ont blanchi les Reds de Cincinnati 3-0, grâce à 5 doubles-jeux et, surtout à un retour de 3 points en 8e manche. Dierker n'a fait face qu'à 28 frappeurs.

L'autre blanchissage a été enregistré par les Mets, Ron Swoboda et Don Cardwell en particulier, aux dépens des Phillies de Philadelphie. Cardwell a bien espacé cinq coups sûrs tandis que Swoboda claquait son 7e circuit de la campagne. A la suite de leur performance, Swoboda a pris la tête des majeures au département des circuits et Cardwell a porté son record à 1-2.

A Pittsburgh, les Pirates l'ont emporté de justesse par 4 à 3 sur les Cubs de Chicago grâce à un double bon pour deux buts du frappeur d'urgence Manny Mota à la 9e. Mais tous les spectateurs ne parlaient que d'Adolpho Phillips et Lou Johnson à la sortie. Les deux voltigeurs avaient en effet réussi le jeu le plus spectaculaire de la rencontre à la 6e alors qu'ils unissaient leurs efforts pour retirer Roberto Clemente. Clemente avait frappé avec beaucoup de puissance et Phillips donna violemment contre la clôture du champ droit en voulant effectuer le retrait.

Il échappa la balle sous le choc mais Johnson effectua un plongeon spectaculaire et Clemente s'en retourna à l'abri en hochant la tête. Les Pirates marquèrent trois fois à la 9e.

Les Cardinaux de Saint-Louis, les meneurs de la ligue Nationale, ont remporté une victoire de 2-1 sur les Dodgers. Ray Washburn a décroché son 3e gain de la saison.

Les Orioles de Baltimore l'ont emporté de justesse 6-5 sur les Yankees de New York grâce à Moe Drabowsky qui étouffait un ralliement éventuel des Yankees à la 9e manche. New York avait placé des joueurs à chaque coussin et il n'y avait qu'un retrait quand Drabowsky prit la relève et força Frank Fernandez, un frappeur d'utilité, à cogner dans un double-jeu. New York tirait de l'arrière 6-3 à la 9e quand Mickey Mantle, Tom Tresh et Roy White atteignirent les buts et que les deux premiers comptèrent à la suite d'un simple de Bill Robinson. Fernandez tenta un coup retenu mais frappa un court ballon.

Les Tigers de Détroit, les meneurs dans l'Américaine, ont encaissé un 5e revers quand Oakland compta trois fois en première à la suite du circuit de Ramon Webster et que Jim Nash, Ed Sprague et Paul Lindblad réussirent à immobiliser 9 Tigers sur les sentiers. Oakland a gagné 3-1.

Dave Boswell a connu une bonne journée en claquant un circuit bon pour deux points, les Twins l'emportant 7-6 contre les Red Sox.

Chico Salmon et Tony Horton des Indiens de Cleveland ont servi une victoire de 5-3 sur plateau d'argent aux Angels de la Californie en commettant une erreur chacun pour permettre aux Angels de compter deux points non mérités. C'était le 3e triomphe consécutif des Angels.

Enfin, à Chicago, Ken McMullen a été le grand responsable de la victoire de 5-4 que les Sénateurs de Washington ont remportée aux dépens des White Sox en 12 manches.

McMullen a d'abord provoqué l'égalité, 4-4, en huitième manche à l'aide d'un circuit bon pour deux points et en 12e manche, il a claqué son deuxième circuit du match pour sceller l'issue de la rencontre en faveur des Sénateurs.

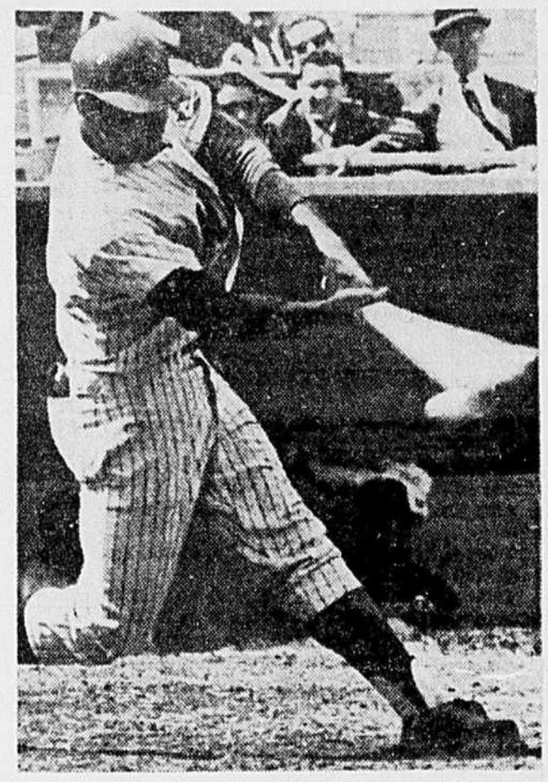

téléphoto UPI

Une menace pour Yaz et Killebrew

Le puissant cogneur Ron Swoboda, des Mets de New York, fend l'air sur ce lancer, dans la 6e manche du match contre les Phillies de Philadelphie. Swoboda avait toutefois obtenu un circuit en 2e manche pour ainsi doter les Mets d'une victoire de 1-0. C'était son 7e circuit de la saison, un sommet dans les majeures.

Un préposé aux bâtons devient lanceur des Mets

NEW YORK (UPI) — Ce n'est pas tous les jours qu'on demande leur autographe aux préposés aux bâtons, mais quand on le fait, comme les Mets le font du moins, les préposés aux bâtons ne sont plus jamais les mêmes par la suite.

Joey Fitzgerald, 18 ans, a signé hier un autographe qui a changé le cours de son existence. Il a apposé sa signature au bas d'un contrat que lui présentaient les Mets et est immédiatement devenu lanceur pour les Mets de Marion, une filiale des Mets au Vermont. Il s'y rapportera le 10 juin.

Mais Joey n'en a pas pour autant démisionné de son poste de préposé aux bâtons. Le soir même du grand jour, il exerçait sa fonction habituelle. Sauf qu'il était un peu plus nerveux que d'habitude, de son propre aveu à l'issue de la victoire de 1 à 0 des Mets sur les Phillies,... et qu'il y eut plus de journalistes autour de lui dans le vestiaire des Mets qu'auprès d'aucun autre joueur.

Mais aucun des Mets ne lui en voudra. Jamais lanceur n'aura reçu autant de conseils d'autant de ses patrons.

"Ils m'ont tous aidé, a-t-il déclaré aux journalistes. Principalement Dick Selma, Tom Seaver, Dan Frisella et Jerry Grote. J'avais toujours rêvé de jouer au baseball mais je sais maintenant que je n'y serais jamais parvenu sans l'aide de tous ces gens."

Et Joey aime vraiment le baseball. Quand on lui demanda s'il avait obtenu un boni pour signer, puis, plus tard, combien il toucherait, il haussa les épaules. Il ne le savait pas. On sut finalement qu'il n'avait rien obtenu en boni mais qu'il gagnerait $500 par mois, le même salaire qui fut versé à Seaver dans la Ligue Internationale à Jacksonville en 1966.

Joey n'est pas trop gros et il avait une voix de soprano en répondant aux scribes hier. Il réalise qu'il y a loin en termes de baseball du Vermont à New York, mais il sait que d'autres préposés au bâton ont déjà réussi à franchir la distance (Jim Lefebvre, Jim Merritt et Rene Lachemann) et son attitude est prometteuse.

Par exemple, il n'a pas de joueur préféré chez les Mets, il n'essaie pas d'imiter un lanceur en particulier et déclare tout de go qu'il est préposé au bâton parce qu'il aime ça "et non parce qu'il y a beaucoup d'argent là-dedans."

Un jour, l'an dernier, il demanda s'il pouvait s'entrainer à son tour. Son cas fut soumis à Harvey Haddix, celui qui s'occupe des jeunes Mets. Joey lança et fit si bien que Haddix le recommanda aux grands patrons.

En dehors du baseball, Joey n'a qu'un amour: les courses. On le voit souvent à Aqueduct et il dit qu'il y fait bien. Mais jamais aussi bien qu'hier. Imaginez le double: son premier contrat et, le même soir, une victoire des Mets!

Myre tient le coup et Niagara Falls bat Verdun, 4 à 2

Le gardien de but Phil Myre a, pour la deuxième rencontre d'affilée, joué un rôle prépondérant dans la victoire des Flyers de Niagara Falls, hier, alors que les champions de la ligue junior "A" de l'Ontario ont vaincu les Maple Leafs de Verdun, champions du Québec, au compte de 2-0.

Grâce à cette victoire, les Flyers détiennent une avance de 2-0 dans la finale de l'Est pour la coupe Memorial, une série 3 de 5. Le vainqueur sera ensuite opposé aux Bruins d'Estevan, les champions de l'Ouest au hockey junior.

Myre, un jeune joueur originaire de LaSalle, a repoussé 41 des 43 lancers des Maple Leafs. Il a particulièrement brillé durant le premier vingt alors qu'il a privé les Leafs d'au moins trois buts certains, exécutant 13 arrêts. En deuxième période, il a repoussé 15 des 16 lancers dirigés vers lui et dans le dernier vingt il a fourni une performance hors de pair, alors que les Verdunois ont obtenu 13 lancers contre seulement quatre pour les Flyers.

Eloges de Myre

Mike Keeler, Doug Brindley, Steve Atkinson et Phil Roberto ont enregistré les buts des vainqueurs tandis que Guy Charron et Gary Brown ont répliqué pour les Verdunois. Keeler et Roberto ont compté alors que les Maple Leafs subissaient des désavantages numériques.

Le troisième match de la série aura lieu ce soir à Niagara Falls et le quatrième, si nécessaire, au même endroit, vendredi. Advenant qu'un cinquième match soit nécessaire, il aura lieu samedi à Niagara Falls.

L'instructeur des Maple Leafs de Verdun, Pete Singleton, a fait l'éloge du jeune Myre.

"Voilà toute la différence entre les Flyers et notre équipe. Un gardien de but expérimenté. Myre a été exceptionnel et, aussi, un peu chanceux.

"Il est temps que le Québec décide de conserver ses joueurs au lieu d'en faire cadeau à la ligue de l'Ontario. Ainsi, le Québec pourra, un jour, rivaliser de taille avec les Ontariens et ainsi aspirer à remporter la coupe Memorial", a dit Singleton.

Puis, Singleton a ajouté:

"Une défaite fait très mal lorsque votre équipe est supérieure à celle qui l'emporte. Pour un deuxième match d'affilée, nous les avons surclassés, ces Flyers. Mais ce Myre a été tout simplement formidable. Notre gardien, Wayne Wood, n'est âgé que de 16 ans. Il manque évidemment d'expérience. Son inexpérience l'a empêché, peut-être, de bloquer deux lancers qui, ce soir, ont trouvé le fond du filet", a déclaré Singleton.

NIAGARA FALLS — But: Myre, Tatary; défenses: Ley, Sellwood, Keeler, Thompson; avants: Tannahill, Swain, Schwindt, Atkinson, Webster, Webley, Brindley, Roberto, Haggarty, Frieson, Notman.

VERDUN — But: Wood, Howe; défenses: Cartier, Lapointe, Dupont, Vincent; avants: St-Jean, Rioux, Robert, Comeau, Mitchell, Brown, Larocque, Ortuso, Charron, Losier. Arbitres: Warner; juges de lignes: Harris, DeRoy.

PREMIERE PERIODE

1—Verdun, Charron (Rioux) .. 3:56

2—Niagara Falls, Keeler (Roberto et Brindley) ... 8:56

Punitions: Dupont 7:49, Frieson 11:17, Sellwood 16:52.

DEUXIEME PERIODE

3—Niagara Falls, Brindley (sans aide) ... 3:51

4—Niagara Falls, Atkinson (Webley et Tannahill) ... 12:27

5—Verdun, Brown (Vincent et Comeau) ... 13:15

6—Niagara Falls, Roberto (Ley) 16:03

Punitions: Rioux, Sellwood 1:44, Notman 7:57, Webster 8:21, Robert 15:34, Ley, Rioux 16:55.

TROISIEME PERIODE

Aucun but

Punitions: Webley 9:03, Niagara Falls servit par Haggarty 11:50.

Lancers par:

Niagara Falls	14	13	4	—31
Verdun	14	16	13	—43

Assistance: 4,706

Matches de hockey

AUJOURD'HUI

COUPE MEMORIALE

(Finale de l'Est)

Verdun à Niagara Falls (Niagara F. mène 2 à 0, série 4 de 7)

HIER

COUPE CALDER

Rochester 5, Québec 6 (Finale 4 de 7, égale 2 à 2)

COUPE ALLAN

(Finale Canadienne)

Victoriaville 1, St-Boniface 5 (Série 4 de 7, égale 1 à 1)

COUPE MEMORIALE

(Finale de l'Est)

Niagara Falls 4, Verdun 2.

La vertu est comme les parfums précieux, qui exhalent une odeur plus suave quand ils sont brûlés et broyés.

Fr. Bacon

que tous les golfeurs viennent jouer sur l'île... sur l'Île des Soeurs.

à partir du 1er mai, un champ d'exercice de golf est ouvert... de 10h a.m. à 10h30 p.m.

un "pro" sera là. C'est à 4 minutes du centre-ville!

à partir du 1er mai sur l'Île des Soeurs.

Accès par le pont Champlain.

extra SPÉCIAUX DU PRINTEMPS

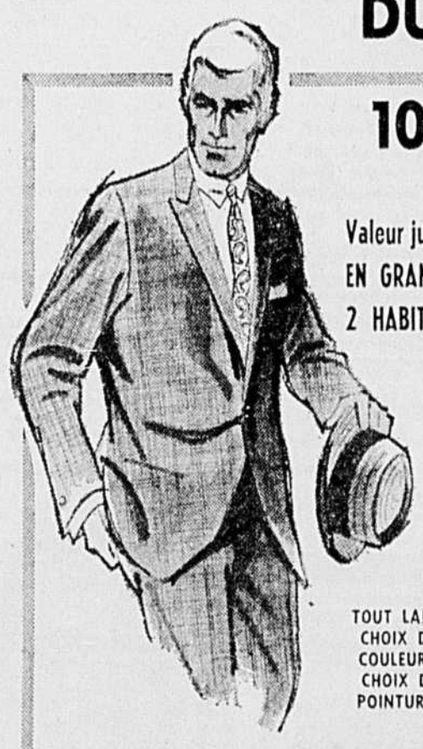

1000 HABITS TOUT LAINE

Valeur jusqu'à $89.50

EN GRAND SPECIAL

2 HABITS POUR $75

$39.95 CH.

TOUT LAINE
CHOIX DE COULEURS
CHOIX DE POINTURES

VESTON SPORT

Dernier cri, très à la mode. Tissus tout laine. Toutes les couleurs. Pour tous les goûts.

Valeur de $39.95

EN GRAND SPECIAL

$19.95

AUSSI EN GRAND SPECIAL PANTALON, COUPE-VENT REGULIER, COUPE-VENT IMITATION DE CUIR, CHEMISES, ETC.

VETEMENTS MAURICE INC.

1457, SAINTE-CATHERINE est (angle Plessis)

OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIR

SAMEDI JUSQU'A 6 P.M.

524-7249

Fin de carrière au port

Après quarante-trois années de service, Thomas (Tom) J. Wood, chef-adjoint de la police du port, a pris sa retraite hier. Au cours d'une cérémonie dans la salle de Conseil. M. Wood s'est vu présenter un certificat de long service par le directeur adjoint du port, Monsieur G. S. Anderson. Tom Wood débuta sa carrière au port le jour de l'Armistice en 1925. Il devint sergent en 1954, fut promu capitaine en 1958 et nommé chef-adjoint de la police le 1er février 1962.

Johnson invite le Congrès à adopter le plan des droits de tirage spéciaux

WASHINGTON (AFP) — Le président Johnson a demandé, hier, au Congrès d'approuver rapidement le plan de création de droits de tirage spéciaux sur le Fonds monétaire international. Il a affirmé que ce projet pourra permettre aux Etats-Unis de reconstituer graduellement leurs réserves monétaires, mais a souligné qu'il ne réduit nullement l'obligation de rétablir l'équilibre de la balance américaine des paiements.

"Je propose que les Etats-Unis montrent le chemin dans l'action qui est nécessaire. Je recommande que le Congrès approuve les changements des articles du Fonds monétaire international pour créer une nouvelle forme de réserve internationale — le droit de tirage spécial", déclare le chef de l'exécutif, dans un message au Congrès.

"Aujourd'hui les disponibilités mondiales de réserves internationales ne peuvent satisfaire les besoins imposés par la croissance du commerce mondial et des mouvements de capitaux, poursuit-il. L'or étant incapable de faire face aux besoins de réserve, et vu la perspective d'une réduction des disponibilités de dollars pour les réserves internationales à mesure que les Etats-Unis se rapprochent de l'équilibre de leur balance des paiements, un fait apparaît clairement: le monde a besoin d'une nouvelle forme de réserve internationale acceptable pour s'ajouter aux réserves existantes, dit-il. C'est le but des droits de tirage spéciaux de satisfaire ce besoin."

Une force nouvelle

Le chef de l'exécutif a déclaré que l'accord sur les droits de tirage apportera une nouvelle force au monde libre. "Pour les Etats-Unis, il peut fournir une possibilité de reconstruire graduellement les réserves que nous avons perdues au cours des années écoulées, a-t-il estimé.

"Mais, dans un sens plus large, les droits de tirage spéciaux ont de la valeur pour les Etats-Unis en raison de la solidité qu'ils donneront au système monétaire mondial, a-t-il dit. Les droits de tirage spéciaux assureront à l'économie mondiale une croissance ordonnée et adéquate des réserves internationales, quelles que soient les fluctuations imprévisibles de la production d'or ou de son utilisation privée", a-t-il poursuivi.

Après avoir rappelé le fonctionnement du système des droits de tirage, M. Johnson a souligné que l'impact de la réforme monétaire envisagée ne se limitera pas aux institutions monétaires, mais s'étendra "aux fermes, et aux chaînes de production, aux bureaux et aux salles de vente".

Dollar et responsabilité

"Je presse le Congrès de voter pour un renforcement de l'économie mondiale en approuvant la législation historique sur les droits de tirage spéciaux que je lui soumets aujourd'hui, a affirmé le président Johnson.

"Le rôle-clé du dollar donne aussi à l'Amérique une autre responsabilité particulière, a-t-il conclu. Un dollar ferme est essentiel à la stabilité de la structure financière internationale. Nous devons remplir nos responsabilités en réglant rapidement nos déficits du budget et de la balance des paiements. Je rappelle au Congrès une fois de plus la nécessité claire et critique d'adopter la loi fiscale — le meilleur investissement que l'Amérique puisse faire pour garder le dollar fort."

A "Terre des Hommes"

L'Union philatélique assume la direction du pavillon de l'ONU

L'administration du pavillon de la philatélie qui sera logé dans l'ancien pavillon des Nations unies pour la durée de "Terre des Hommes", a été confié à l'Union philatélique de Montréal.

Cette association de philatélistes est la plus ancienne de Montréal et c'est sans but lucratif qu'elle s'occupera du bloc philatélique de Terre des Hommes.

Le théâtre du sous-sol qui a attiré durant l'Expo des milliers de visiteurs sera entièrement démantelé pour faire place à une grande salle d'exposition. Cette salle abritera principalement les Galeries philatéliques Lévesque, une entreprise éducationnelle d'un Trifluvien, M. James Lévesque.

Tous les philatélistes du pays seront invités à exposer leurs collections spécialisées dans des cadres qui garniront les murs de la salle principale, au sous-sol. Même les murs des corridors qui menaient à l'ancienne salle de spectacle, seront couverts par les cadres de timbres.

Le commissaire général du pavillon, M. Pierre Gervais, et ses adjoints, s'attendent à ce que de 30,000 à 40,000 visiteurs se présentent durant la saison au pavillon de la philatélie.

Les buts visés par le pavillon seront de vulgariser ce passe-temps et d'initier toutes les personnes intéressées aux secrets de la collection. Les Galeries Lévesque à elles seules constitueront un attrait de premier ordre; elles poursuivent des buts culturels en démontrant par des timbres l'histoire, la géographie et les coutumes des peuples.

La salle ronde du rez-de-chaussée comprendra un comptoir occupé par l'Union philatélique où elle pourra mettre en vente des plis du premier jour et quelques pochettes de timbres, un second comptoir où se tiendront des préposés à l'information philatélique et enfin un troisième comptoir où seront rassemblés les principaux éléments de la presse philatélique.

Le commissaire-général du pavillon, M. Pierre Gervais, a pour principal adjoint M. Roger Mainville, de Marieville; M. John Forgues, président de l'UPM, M. Yvon Hurtubise et Madame Aline Côté.

Le pavillon de la philatélie sera ouvert au public dès l'inauguration de Terre des Hommes, le 17 mai.

Les journalistes n'ont pas à mener le combat; c'est à la population d'agir

par Michel-G. TREMBLAY

A quoi sert de dévoiler publiquement les scandales qui compromettent certaines municipalités?

Une forme de jaunisme qui vise uniquement à monter le tirage d'un journal ou une oeuvre d'éducation populaire qui provoque la naissance de débats éclairant l'opinion publique, et qui finissent par intéresser le citoyen aux affaires de sa municipalité.

C'est un journaliste de LA PRESSE, et de plus chroniqueur municipal, qui s'est interrogé hier soir, devant les membres du Richelieu de Pierrefonds sur le rôle social d'un chroniqueur de banlieue.

Pierre Vennat, à l'emploi de LA PRESSE depuis neuf ans, soutient en effet que, pour que la société en général puisse s'occuper adéquatement de ses affaires, le journaliste a un rôle de premier plan à jouer, dans cette formation sociale de la société, en la renseignant sur tout ce qui se passe dans une municipalité.

Le journaliste ne peut cependant se mettre au blanc seul.

M. Vennat précise que la population doit elle aussi jouer son rôle.

Et, à l'appui de cette thèse, le conférencier a cité les propos de M. Guy Bourassa, directeur du département des Sciences Politiques à l'Université de Montréal: "Le citoyen doit se rendre compte qu'il ne peut laisser, sans contrôle, à de petites équipes, des pouvoirs énormes à l'égard des budgets, parce que l'administration municipale ne se résume plus à des questions d'aqueducs, mais s'étend à tous les domaines de l'activité sociale."

Objectivité: non; honnêteté: oui

Renseigner honnêtement la population, ce n'est pas nécessairement la renseigner de la façon dont la population veut l'être, pas plus que de la façon dont les gens en place le désirent, c'est cependant le but du journaliste et "au risque de paraître prétentieux, comme M. Vennat le souligne, je réponds oui".

Quant à l'objectivité du journaliste, le conférencier prétend que cela n'existe pas.

"Je ne peux faire abstraction du fait que je suis un homme, et non une femme, un Blanc, et non un Noir, un Canadien de langue française et non un Canadien de langue anglaise" et, pour toutes ces raisons, Pierre Vennat explique que son reportage peut être quelque peu différent de son confrère d'un autre journal.

Nul homme ne peut faire complètement abstraction de ses sentiments, voilà pourquoi "tout ce que l'on peut demander à un journaliste, c'est l'honnêteté intellectuelle".

ANNONCE

UN DENTIER
qui bouge est bien gênant

Si votre dentier bouge et menace de tomber lorsque vous vous mettez à manger, rire ou éternuer, ne restez pas ainsi. FASTEETH, une poudre alcaline (non acide) dont vous saupoudrez votre dentier, le tiendra solidement en place. Vous en éprouverez un nouveau confort et une nouvelle assurance. Ne forme ni pâte ni gomme, ne laisse aucun goût. FASTEETH à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

OCCASION — POSTE DE

DIRECTEUR DES VENTES

SUCCURSALE DEJA ETABLIE

LES FONCTIONS : — Diriger et développer un bureau de ventes déjà existant pour le compte d'une compagnie de fonds mutuels parmi les plus importantes et les plus florissantes du Canada. La fonction principale est de sélectionner et d'engager des vendeurs, ainsi que de former des superviseurs de ventes. Un programme complet de recrutement et d'assistance à la vente est fourni par le siège social. Initiation aux méthodes de notre compagnie sera faite par les directeurs des ventes de nos bureaux de Toronto.

LA REMUNERATION : — Le candidat choisi profitera de conditions pécuniaires avantageuses et d'un fonds de retraite. Revenu assuré dans les cinq chiffres.

LE CANDIDAT : — Sera un Canadien français bilingue possédant des qualités exceptionnelles. Doit déjà avoir de l'expérience dans la sélection, l'embauchage, l'entraînement et la direction des vendeurs et des superviseurs de ventes.

Pour fixer rendez-vous et obtenir entrevue particulière, prière de faire parvenir votre curriculum vitae à

CASE 10,633 LA PRESSE

DIRECTEUR
DES LOISIRS SPORTIFS et CULTURELS

La Ville de Schefferville désire s'assurer les services d'un directeur en loisirs municipaux.

FONCTIONS : coordination et planification de toutes les activités sportives et culturelles sous la juridiction de la municipalité.
Organisation et promotion de ces loisirs.
Le complexe comprend 4 édifices en plus des terrains extérieurs.

EXIGENCE DU POSTE : expérience administrative d'au moins 5 ans dans le domaine des loisirs municipaux.

TRAITEMENT : selon la formation et l'expérience.

Prière de soumettre son curriculum vitae à :

RAYMOND POITRAS, Gérant municipal,
B.P. 1600, Schefferville, P.Q.

SQUIBB

Analyste en Marketing

Voilà une occasion unique pour un bachelier en commerce, possédant au moins une année d'expérience en marketing, de se joindre au dynamique groupe qui compose notre service de marketing. Il est essentiel d'être bilingue.

Sous la direction du directeur des recherches en marketing, il sera responsable d'un bon nombre de projets de recherches en marketing orientés particulièrement du côté de l'analyse de ventes et du marché.
Excellents salaire et bénéfices marginaux.
Les réponses seront confidentielles. S'il vous plaît, inclure un curriculum vitae précis et l'expédier à :

Le directeur du personnel
E. R. SQUIBB & SONS LTD.
2365, chemin de la Côte-de-Liesse,
St-Laurent, Québec.

CHEF DE SECTION (Service)

RESPONSABILITES
Sera responsable de la coordination et de la mise en application des politiques et procédures du département du service. Sera responsable de diriger et motiver les représentants de service de la Compagnie et de l'administration du département du service sous la direction du gérant du département des pièces et service.

CANDIDAT
(âge minimum : 27 ans)

EXPERIENCE
Avoir au moins 6 ans d'expérience dans le domaine de l'administration d'un département de service dans l'industrie de l'automobile, des moteurs à 2 temps ou de l'industrie lourde.

INSTRUCTION
Un technicien en mécanique ou l'équivalent.

QUALIFICATIONS
Bonne personnalité. Avoir de l'entregent. Parfaitement bilingue et être un individu dynamique.

SALAIRE
Commensurable avec les qualifications du candidat.

Ecrire en donnant votre curriculum vitae à

M. Robert Landry
Gérant du personnel
Bureau et Cadres
Valcourt, Québec

GÉRANT D'OPÉRATION

Importante compagnie de transport, bureau chef à Montréal, spécialisée dans les produits en vrac par citernes, requiert les services d'un gérant d'opération. Doit être bilingue. Position d'avenir et avantages intéressants. Ecrire au :

Gérant du personnel
Boîte Postale 14, Station K, Montréal
En donnant curriculum vitae.

RESIDEZ-VOUS DANS LAVAL ou RIVE SUD ?
Clientèle industrielle et commerciale

Manufacturier depuis 1930, désire faire une proposition très intéressante à **2 VENDEURS SERIEUX,** mariés, 25 ans et plus, possédant auto, pour couvrir territoire déjà établi, dans les Laurentides, l'autre sur la Rive Sud. Salaire selon compétence. Ecrire détails au :

Gérant des ventes, 4275 rue Iberville, Montréal

COMMISSION SCOLAIRE SAINT-LEONARD

PROFESSEURS
EDUCATION PHYSIQUE

Professeurs féminins qualifiés pour l'enseignement de l'éducation physique au niveau élémentaire.

Adresser demande d'emploi avec curriculum vitae à :

J.-PAUL RACICOT
Directeur général des Ecoles
8165, rue Collerette
Cité Saint-Léonard,
Tél. : 321-9712

EMPLOIS DISPONIBLES

HÔPITAL ST-JOSEPH DE MANIWAKI

Infirmières licenciées
(Surveillantes, hospitalières ass.-hospitalières, infirmières)

TECHNICIENNES
en laboratoire R.T.

TECHNICIENNES
en radiologie R.T.

S'adresser à :
M. A. Lauriault, directeur du personnel
Hôpital St-Joseph de Maniwaki, Qué.

ENGAGEMENT D'UNE

SECRÉTAIRE

Un organisme très important de la région se cherche une **secrétaire ayant au moins cinq (5) ans d'expérience.**

Conditions de travail avantageuses : salaire à déterminer selon compétence.

QUALIFICATIONS REQUISES :

- 12 ans de scolarité
- Dactylographie
- Sténographie
- Français et anglais

Prière d'adresser sa demande à :

C. P. 114, DORION-VAUDREUIL

L'Association Générale des Etudiants de Laval (AGEL)
recevra par courrier exclusivement, d'ici le 22 mai, des offres de service pour le poste suivant :

CONTROLEUR

FONCTIONS : SOUS L'AUTORITE DE L'EXECUTIF.
a) Voir à la préparation d'états financiers et estimations budgétaires.
b) Tenue des livres, achats, paiement des comptes . . .
c) Voir à la gestion financière des deniers de l'Association.
d) Voir à préparer des projets sur des sujets d'ordre administrtif.

CONDITIONS DE TRAVAIL : Avantages sociaux usuels.
TRAITEMENT ANNUEL : A discuter selon l'expérience et les qualifications : ($5,200. - $6,500.00)
EXIGENCES :
Scolarité : Bacc. Sc. comm. ou équivalent en expérience.
Age : 24-30 ans.
Toute offre de service doit être adressée avec curriculum vitae complet, avant le 22 mai 1968 au :

SECRETARIAT DE L'A.G.E.L.
Case Postale 2236,
Pavillon Pollack,
Cité Universitaire,
Ste-Foy, Québec 10,

SURVEILLANTES

Jour ou soir, hôpital 450 lits, baccalauréat en nursing ou certificat universitaire ou équivalence, 5 ans d'expérience en administration au soin infirmier.

HOPITAL ST-JOSEPH DE ROSEMONT
5689 boul. Rosemont
256-2681 local 227 ou 260

Le Conseil Scolaire Régional Duvernay
désire retenir les services de quelques

PROFESSEURS D'ANGLAIS

pour ses classes de garçons aux niveaux de secondaire III et secondaire IV en septembre 1968

Veuillez communiquer avec
Mlle Desjardins à 661-4560, poste 203

DIPLÔMÉ EN PHARMACIE

Cet emploi à temps partiel pourrait intéresser un diplômé en pharmacie à la retraite ou qui désire réduire ses activités.
Le candidat choisi sera de service 2 jours par semaine ainsi qu'au cours d'absences d'employés pour congrès, vacances, etc.
Conditions de travail et salaire à discuter.
S'adresser ou faire parvenir candidature au

Directeur du Personnel
HOPITAL ST-JOSEPH DE LACHINE
650, 16e Avenue, LACHINE
637-2351

GÉRANT DU CRÉDIT

Gérant du crédit dynamique, bilingue et ayant expérience du transport de préférence, pour compagnie de transport par camions en plein essor. Le candidat devra pouvoir diriger le personnel dans toutes les phases des recouvrements, de la comptabilité de revenu, des procédures de facturation et d'ajustements aussi bien que des analyses et des systèmes et procédés modernes. Faire parvenir réponse au

CONTROLEUR
BOYD'S EXPRESS LTD.
700 Montée-de-Liesse, Montréal, Qué.

VERIFICATEUR D'OPERATIONS
$7,922 — $9,002

MINISTERE DES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS MONTREAL, P.Q.

Sous surveillance générale vérifier les procédures financières et administratives des hôpitaux ainsi que les opérations régionales du ministère afin d'en arriver à faire observer les objectifs fixés.

Faire rapport écrit de la vérification faite dans le but d'apporter des corrections aux opérations et d'améliorer les procédures existantes pour plus d'efficacité.

EXIGENCES : Les candidats doivent posséder un diplôme universitaire en Commerce ou dans un domaine connexe et au moins 3 ans d'expérience relative.
OU
Membre à la suite d'un examen écrit d'une association reconnue de comptables professionnels plus deux (2) ans d'expérience relative.

La connaissance des deux langues officielles est essentielle.

Faire parvenir votre demande d'emploi immédiatement à la **COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA,** Place du Canada, suite 1360, Montréal 3. Mentionner le numéro de la circulaire 68-M-100.

GERANT DE CREDIT
(siège social)

SES FONCTIONS consisteront à établir une politique générale de crédit pour l'organisation et à conseiller les vice-présidents et le personnel des cadres en ce qui a trait à l'administration d'une telle politique; il devra également surveiller le fonctionnement des divisions du crédit de l'organisation.

IL SE TIENDRA au courant des conditions des marchés nationaux et internationaux et devra, à l'aide de données statistiques et de techniques commerciales, les interpréter en rapport à leur implication sur le crédit et les recouvrements. Le candidat aura au moins dix ans d'expérience de crédit au service d'une société aux activités diverses sur le plan international. La préférence sera accordée aux candidats bilingues ayant un Baccalauréat en Commerce, ou l'équivalent, et une option en administration ou en économie. **SALAIRE** proportionnel aux qualifications.

Discrétion assurée aux réponses adressées à :

CONSOLIDATED - BATHURST
C.P. 69, MONTREAL 3, Québec
Compétence de M. J. H. Duval

La campagne électorale
— Page 55

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Comment éviter le bill C-186 ?
— Page 114A

ÉDITION DE MONTRÉAL ** 10¢ Montréal, mercredi 1er mai 1968 / saint Joseph, artisan / 84e année, No 102 / 162 pages / 12 cahiers / Les prévisions météorologiques : ciel variable, frais / Minimum : 40° / Maximum : 55°

Paris s'interroge sur les mystérieuses instructions données à l'ambassadeur Léger de retour d'Ottawa

par Pierre SAINT-GERMAIN
correspondant de LA PRESSE à Paris

PARIS — Aussi bien du côté canadien que du côté français, les milieux officiels s'interrogeaient cette nuit sur la teneur des instructions que l'ambassadeur du Canada à Paris, rentré d'Ottawa au début de la soirée, a reçues du gouvernement canadien au sujet de la participation du Québec à la conférence des ministres de l'Education des Etats francophones d'Afrique et de Madagascar tenue à Paris la semaine dernière.

Lors d'une conférence de presse, hier à Ottawa, le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, n'a rien fait pour éclaircir le mystère, loin de là.

Après avoir déclaré que l'ambassadeur Léger était le porteur d'instructions précises sur les mesures à prendre, le premier ministre, voulant aller plus loin, dit qu'il s'agissait d'une "note", puis se reprenant, "qu'il pourrait s'agir d'une note qui pourrait être remise au gouvernement français". "L'usage diplomatique veut que la teneur de telle note ne soit divulguée que par le pays qui la reçoit", avait-il ajouté, signifiant ainsi aux journalistes qu'ils ne pourraient obtenir rien d'autre à Ottawa.

Cependant, quelque deux heures plus tard, un porte-parole du premier ministre corrigeait "l'erreur involontaire" commise par le chef du gouvernement. M. Léger n'était pas du tout porteur d'une note de protestation destinée au gouvernement français, comme M. Trudeau l'avait laissé entendre.

D'autre part, un porte-parole à l'ambassade du Canada à Paris a démenti une information d'une agence de presse selon laquelle les instructions seraient probablement communiquées aujourd'hui au gouvernement français. De toute manière, aujourd'hui est le jour de la fête du travail et tous les services officiels sont fermés.

Le porte-parole canadien a déclaré qu'il n'avait pas vu M. Léger à son retour et qu'il n'était pas au courant des instructions que l'ambassadeur avait pu recevoir d'Ottawa.

Dans les milieux français bien informés, on ne s'attend pas à une violente réaction du gouvernement canadien. Selon des sources proches du gouvernement, on pensait avant

Voir PARIS en page 2

AUJOURD'HUI

162 pages !

LA PRESSE offre aujourd'hui à ses lecteurs 162 pages de textes, photos et publicité réparties en 12 cahiers (160 pages "ordinaires" et deux pages "volantes"). Donc, deux pages de plus que le 27 mars dernier, alors que le numéro de 160 pages avait éclipsé le record précédent de 152 pages atteint le 15 novembre 1967. L'espace rédactionnel du numéro d'aujourd'hui est de 232 colonnes, l'équivalent d'un volume de quelque 650 pages. Bonne lecture !

Dangereux bandits au large

Ces trois bagnards, Levasseur, Plante et Simard, appelés à témoigner dans une cause reliée à l'affaire Darabaner, à Drummondville, ont pris la poudre d'escampette hier en sciant un barreau de leur cellule du Palais de justice.

— Page 3

Troubles civils en Espagne

Au moins trente arrestations aujourd'hui, une centaine hier : l'affrontement entre les "commandos" étudiants et ouvriers et la Phalange du Général Franco prend des proportions importantes à Madrid. Les "manifestations éclair" qui tentent de semer la confusion parmi les policiers donnent lieu plusieurs fois à des incidents violents.

— Page 33

Rockefeller :
La stratégie des USA au Vietnam, "une faillite militaire et politique"

— Page 71

Johnson à N. Y. : nouvelle constitution d'ici trois ans

Le Québec est éloigné du socialisme par tempérament

par Claude BEAUCHAMP
envoyé spécial de LA PRESSE

NEW YORK — La conférence constitutionnelle d'Ottawa qui groupait les 11 premiers ministres canadiens en février dernier, a amorcé une évolution qui conduira finalement à la reconnaissance du caractère bilingue du Canada à tous les niveaux d'activités gouvernementales et à la rédaction d'ici trois ans d'un texte constitutionnel entièrement nouveau.

Ces "prédictions", le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, les a formulées du haut de l'une des plus prestigieuses tribunes d'Amérique, l'Economic Club of New York.

Invité conjointement avec M. Eugene McCarthy, candidat à l'investiture démocrate à la présidence des Etats-Unis, à adresser la parole au diner bimestriel de cet organisme, M. Johnson a choisi d'entretenir son auditoire de quelque 1,400 financiers et industriels du problème que pose au Canada l'existence de deux sociétés culturelles.

C'est ainsi qu'il a présenté comme historiquement inévitables les discussions constitutionnelles qui secouent présentement le Canada et qu'il s'est servi à quelques reprises de l'analogie avec l'histoire des USA.

M. Johnson s'est également adressé directement à la raison des financiers américains en leur rappelant que le Québec, territoire non seulement

Voir JOHNSON en page 2

L'Afrique participerait aux Jeux de Mexico

YAOUNDE, Cameroun, (AFP) — Le Conseil supérieur du sport en Afrique a demandé à tous les comités olympiques nationaux du continent de revenir sur leur décision et de permettre à leurs athlètes de participer aux Jeux olympiques de Mexico cet été.

Tous les pays africains avaient décidé de se retirer des Jeux pour protester contre la présence à Mexico des athlètes de l'Afrique du Sud; mais comme le Comité international olympique a décidé que ce dernier pays ne prendrait pas part aux Jeux, leur protestation n'a plus de raison d'être.

Dans son communiqué, le Conseil supérieur du sport en Afrique prie aussi tous les autres pays qui avaient résolu de boycotter les Jeux

Voir AFRIQUE en page 2

La "loterie"
Québec ira en justice mais ne dit pas quand

par François TREPANIER
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le ministère québécois de la Justice instituera des poursuites judiciaires contre la ville de Montréal afin de contester devant les tribunaux la légalité de la taxe volontaire du maire Jean Drapeau mais Québec n'a pas précisé à quel moment ces poursuites seraient prises.

La nouvelle a été annoncée officiellement, hier, à l'Assemblée législative, par le ministre de la Justice du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, qui répondait à une question du député libéral d'Outremont, M. Jérôme Choquette.

"Tant et aussi longtemps que le code pénal contiendra des dispositions prohibant les loteries, le ministre de la Justice verra à faire appliquer la loi", a dit M. Bertrand.

Le ministre de la Justice, qui commentait ainsi la déclaration faite lundi par le maire Jean Drapeau, n'a pas ajouté plus de détails.

Cette absence de détails a d'ailleurs soulevé une nouvelle question de la part du député libéral de Chambly, M. Pierre Laporte, qui a tenté de savoir à quel moment les poursuites seront prises en demandant si le "suspense" durera encore longtemps.

"Le ministre ne fait pas continuer de suspense, pas plus à l'endroit de Montréal que d'ailleurs, a dit M. Bertrand. Le ministre verra à faire appliquer la loi."

M. Bertrand devait expliquer un peu plus tard à un journaliste son absence de détails: "L'affaire sera soumise aux tribunaux."

On ignore cependant si les propos de M. Bertrand signifient que des poursuites judiciaires seront prises pour empêcher la tenue même de la "loterie" ou si Québec attendra de voir quelles questions seront posées aux gagnants.

Voir QUEBEC en page 2

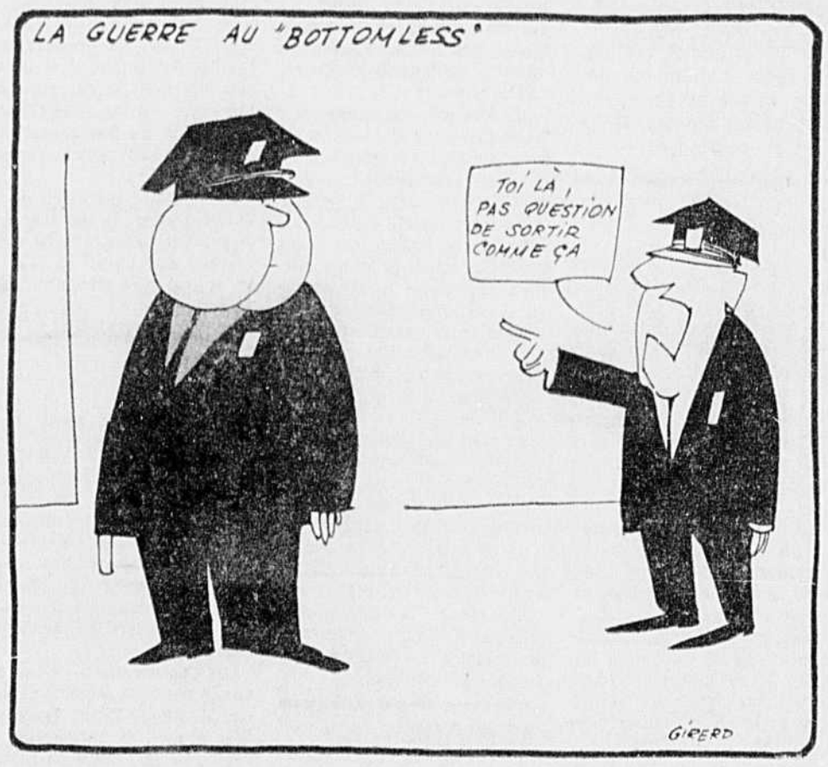

Débat télévisé: Trudeau pose quelques conditions

OTTAWA — M. Trudeau a confirmé hier qu'il avait été invité par le réseau de télévision CTV à affronter le chef du parti conservateur, M. Robert Stanfield, devant les caméras.

Sans rejeter l'invitation, M. Trudeau y a posé certaines conditions, comme la participation des chefs des tiers-partis, notamment M. Douglas, leader du NPD. Le premier ministre souhaiterait également que l'émission revête un certain caractère bilingue, étant donné que le tiers de la population canadienne est francophone.

Malgré ces objections qui pourraient s'avérer difficiles à surmonter, on peut douter que M. Trudeau refuse ce débat télévisé. Du moins, lorsqu'il aura appris que, d'après une étude effectuée par la société Radio-Canada, environ 14,511,000 Canadiens ont regardé à la télévision le reportage des dernières heures cruciales du congrès du leadership libéral, le 8 avril.

Les ministres dans la campagne

D'autre part, dès la semaine prochaine, les membres du cabinet Trudeau pourront, à temps partiel, se lancer dans la campagne électorale.

Au cours de sa conférence de presse, hier, M. Trudeau a indiqué qu'il pourrait libérer ses ministres graduellement pendant deux ou trois jours par semaine. Sa décision ne serait pas définitivement arrêtée cependant.

Le premier ministre a toutefois précisé que pendant toute la durée de la campagne électorale, les ministres seront tenus de se réunir à Ottawa pour au moins une journée, probablement le mercredi, afin de permettre la tenue régulière de séances du cabinet.

En ce qui le concerne, il ne sait pas encore quand il commencera sa campagne. Il entend pour le moment se consacrer davantage à ses devoirs de premier ministre. C'est à ce titre qu'il doit prononcer un discours lundi à Montréal devant les membres de l'Association canadienne de la radiodiffusion, et la semaine suivante recevoir un doctorat honorifique de l'Université de l'Alberta.

La campagne libérale

Interrogé au sujet de certains députés libéraux qui ont annoncé qu'ils ne brigueraient plus les suffrages, M. Trudeau a répondu qu'il ne pourrait faire aucun commentaire avant une réunion conjointe des dirigeants de la Fédération libérale et des membres du cabinet

Voir TRUDEAU en page 2

- *Sharp : Washington sera consulté*
- *Douglas : du sang sur les mains*

— Page 8

J'ai étudié mais je n'ai pas accepté l'option de Lévesque

— Bourassa

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le député libéral de Mercier à l'Assemblée législative, M. Robert Bourassa, a nié hier une déclaration du chef du Mouvement Souveraineté-Association, M. René Lévesque, selon laquelle il aurait abandonné, à la toute dernière minute, lors du dernier congrès libéral, ses collègues qui soutenaient la thèse de Lévesque.

"Avant le congrès libéral, a dit M. Bourassa, j'avais tout simplement accepté d'étudier l'option de M. Lévesque, de la discuter, et d'en examiner les aspects économiques. Après réflexion, j'en suis venu à la conclusion que je ne pouvais accepter cette option."

M. Bourassa a admis d'autre part que plusieurs des travaux portant sur l'option de son ami Lévesque se sont faits dans le sous-sol de sa résidence.

Le député de Mercier s'est demandé enfin comment on peut l'accuser de faire de la démagogie au sujet de l'indépendance lorsque tous ces propos à ce sujet se limitent à des chiffres.

"C'est le dernier reproche que l'on peut me faire", a dit M. Bourassa.

De son côté, interviewé hier, M. Lévesque a confirmé la relation des faits telle que présentée par M. Robert Bourassa

Voir BOURASSA en page 2

téléphoto PA

Le Premier Mai à Moscou

Cette fusée sol-air, du type utilisé pour combattre les raids aériens américains au Nord-Vietnam, faisait partie du défilé militaire sur la Place Rouge à Moscou ce matin. —**Nos informations page 33**

SOMMAIRE

Annonces classées / 56 à 70
Arts et spectacles / 80 à 82
Bandes dessinées / 120
Courrier "Que faire ?" / 38
Décès, naissances, etc. / 72
Editorial / 4
Finance / 102 à 104
Horoscope / 138
Immeuble / 72
Informations étrangères / 33 et 71
L'auto / 110
Les secrets de polichinelle / 36
Loisirs et récréation / 120
Mots croisés / 61
Radio et télévision / 106, 107
Sports / 97 à 101
Tribunaux / 9
Vie féminine / 34 à 41
Vie mondaine / 35 et 37
Vie syndicale / 114
Votre médecin / 138

CKAC 73

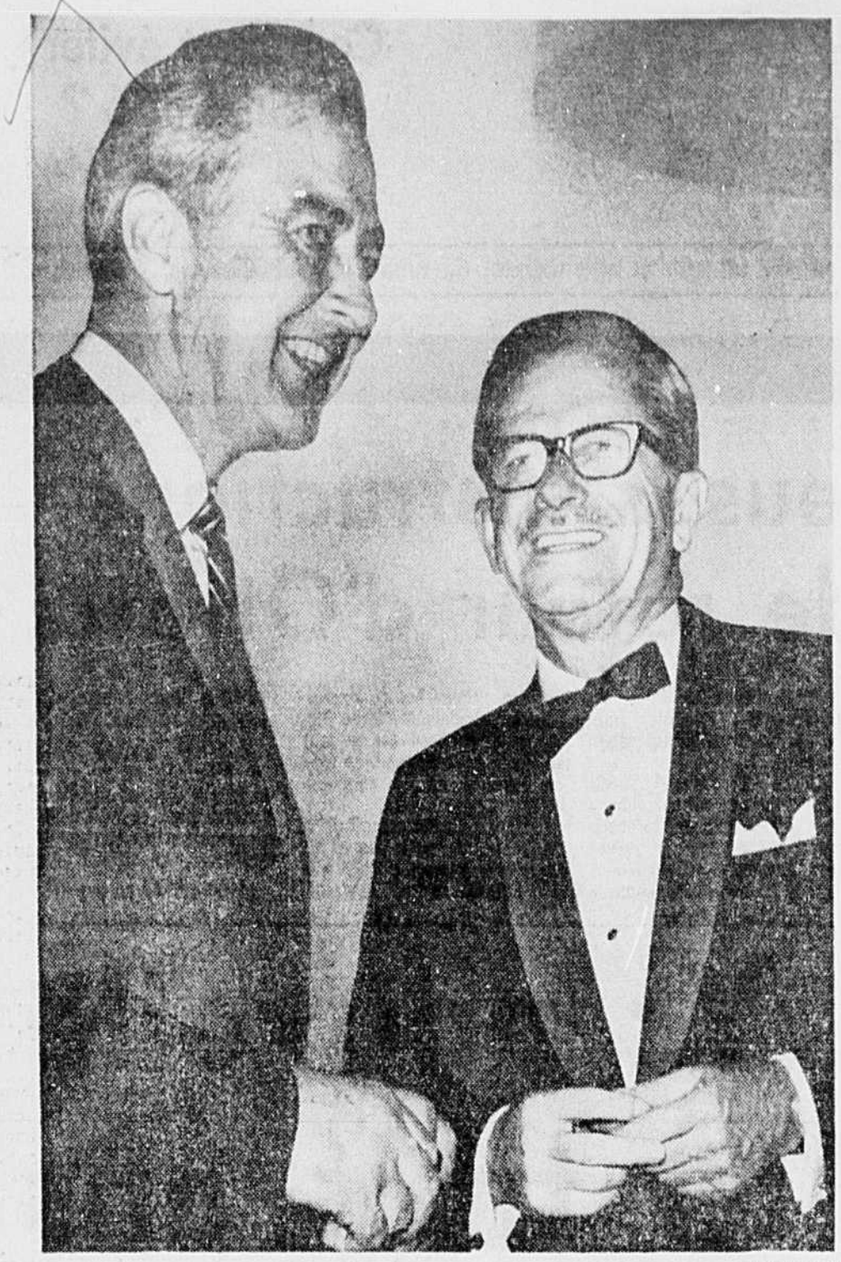

téléphoto PA

McCarthy et "notre" Johnson

Le sénateur Eugene McCarthy, candidat à l'investiture du parti démocrate en vue des prochaines élections présidentielles, s'entretient avec l'homonyme de LBJ, le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, avant le dîner de l'Economic Club de New York qui avait lieu hier soir au Waldorf-Astoria. MM. McCarthy et Johnson ont tous deux pris la parole à cette occasion.

JOHNSON

SUITE DE LA PAGE 1

rempli de richesses vierges mais encore engagé dans la voie de la technique moderne, souhaite ardemment la venue des capitaux américains.

Poursuivant ses efforts de persuasion, le premier ministre a déclaré qu'il ne connaissait pas d'endroit, si ce n'est aux Etats-Unis mêmes, "où le tempérament de la population l'éloignait si fortement du socialisme".

Le mouvement indépendantiste

M. Johnson a également fait valoir au cours de la traditionnelle période des questions qui suit les dîners de l'Economic Club of New York que le contrôle de l'économie par le capital étranger n'était pas un problème angoissant pour les Québécois car, a-t-il dit, "nous n'avons même pas en mains tous les pouvoirs sur le plan politique."

On a également demandé à M. Johnson d'évaluer la force électorale du Mouvement souveraineté association de M. René Lévesque.

Le chef de l'Union nationale a rappelé qu'aux élections de 1966 les deux partis indépendantistes n'obtinrent que 10 pour cent des suffrages, mais il a admis toutefois que la démission de M. Lévesque du parti libéral et la fondation du MSA ont accentué la publicité entourant le mouvement indépendantiste du Québec.

M. Johnson, enfin, a mis en doute la capacité des mouvements indépendantistes de s'unir en un parti unique, car, a-t-il dit, "on a l'impression qu'il y a plus de chefs que d'indiens".

Texte pour la réflexion

Le texte lu hier par M. Johnson, très dense de l'avis même du premier ministre, était beaucoup plus un recueil de réflexions adressées aux analystes anonymes des grandes firmes newyorkaises qu'un discours à l'intention de son auditoire immédiat.

Un exemple du style du discours de M. Johnson, peut-être cette phrase où il dit que : "Le Canada deviendra plus fédéral et moins fédéraliste, plus unificateur et moins unitaire".

Le premier ministre, qui est arrivé dans la métropole américaine dimanche soir, a d'ailleurs tenu à rencontrer la presse newyorkaise afin de redresser l'image que certains journaux et revues ont donné du Québec à la suite de la visite du général de Gaulle, l'été dernier.

En particulier, des articles parus dans le "Wall street Journal" et le "US and World Report" il y a quelques mois ont soulevé la curiosité sinon l'inquiétude des prêteurs américains.

Et comme il le fait depuis qu'il dirige l'Union nationale, M. Johnson a abordé cette question sous l'angle du droit constitutionnel.

Une évolution normale

Affirmant dès le début de son discours qu'il croit fermement que le fédéralisme demeure la meilleure formule politique pour maintenir le caractère "pacifique" du Canada, le chef du gouvernement québécois s'est efforcé d'expliquer à ses auditeurs américains la réalité physique et humaine du Canada de façon à leur démontrer le besoin normal d'une réforme de la constitution canadienne.

Fondamentalement poursuivant ainsi le travail amorcé lors de ses deux visites précédentes à New York en tant que premier ministre, M. Johnson visait à rassurer les investisseurs américains sur la situation politique au Canada et au Québec.

D'ailleurs une délégation représentant les milieux financiers de New York s'était rendue dans la Vieille Capitale en février dernier dans le but avoué de se faire rassurer sur la stabilité politique et financière du Québec.

Hier et lundi, M. Johnson a rencontré des journalistes du "New York Times", du "Daily News", de la Presse Associée, du "US and World Report" et de quelques autres importantes publications.

Le premier ministre a également eu des entretiens privés avec des financiers newyorkais et a participé à deux déjeuners d'affaires.

QUEBEC

SUITE DE LA PAGE 1

En réponse au député d'Outremont qui lui demandait si le ministre "entend faire respecter la loi", M. Bertrand a en effet répondu: "On verra en temps et lieu."

Vendredi dernier, le ministre de la Justice avait fait savoir que les officiers de son ministère considéraient comme illégale la taxe volontaire de la ville de Montréal.

M. Bertrand n'avait pas précisé cependant, à ce moment, si des poursuites seraient prises.

A la suite de cette déclaration, le maire de Montréal avait invité, lundi, les autorités du ministère de la Justice à contester devant les tribunaux la légalité de la taxe volontaire.

D'après M. Drapeau, cette taxe volontaire est tout à fait légale et seule une procédure devant les tribunaux pourra dissiper les doutes qui existent à ce sujet.

La poursuite, qui sera intentée par le ministère québécois de la justice, ira d'une certaine façon à l'encontre des politiques du gouvernement du Québec en matière de loterie.

Depuis plusieurs années, le gouvernement du Québec réclame en effet d'Ottawa des amendements au Code criminel pour légaliser les loteries.

Ces amendements devaient d'ailleurs être soumis à la Chambre des Communes si des élections n'avaient été déclenchées la semaine dernière.

Trudeau: c'est du ressort provincial

A Ottawa, le premier ministre Pierre Elliott Trudeau a déclaré hier qu'il appartient au gouvernement québécois, et non pas au gouvernement fédéral, de déterminer de l'action à prendre à l'égard de la taxe volontaire du maire Jean Drapeau, de Montréal.

"L'administration de la Justice relève exclusivement des provinces", a dit M. Trudeau.

"On sait à quel point je suis respectueux des juridictions provinciales et je ne compte nullement intervenir dans cette affaire," a ajouté M. Trudeau.

"Evidemment", a-t-il enchaîné, "si le Québec me demande d'agir, me demande d'exercer sa responsabilité à sa place, je pourrais peut-être le faire."

A la dissolution des Chambres fédérales, le mardi 23 avril, M. Trudeau, à titre de ministre fédéral de la Justice, était lui-même parrain de la mesure législative visant à amender le Code criminel en vue notamment de supprimer l'interdiction de tenir au Canada des jeux de hasard.

McCarthy prône un revenu "suffisant"

NEW YORK (UPI) — Conférencier invité à l'"Economic Club" de New York, en même temps que M. Daniel Johnson, premier ministre du Québec, le sénateur Eugene McCarthy, aspirant à l'investiture du parti démocrate pour la présidence, a déclaré hier que les Américains avaient besoin d'un nouveau programme pour assurer à chacun d'eux un revenu suffisant et pour remplacer des méthodes désuètes visant à garantir la justice sociale.

M. McCarthy a ajouté qu'il ne suffisait plus d'assurer la croissance de l'économie américaine. "Pour éliminer la pauvreté, qui est cause de violence dans notre société et entre les nations, il faut que nous soyons prêts à dépenser l'argent nécessaire pour mettre en application les recommandations de la commission d'enquête présidentielle sur les émeutes raciales", a-t-il dit.

L'aspirant à la présidence a estimé que la guerre du Vietnam a eu plus d'effets sur l'économie américaine que n'importe quel événement au cours des dernières années.

"Non seulement cette guerre a retardé la mise en oeuvre des programmes visant à combattre la pauvreté, mais elle a même ébranlé la confiance des milieux d'affaires américains et étrangers", a affirmé le sénateur du Minnesota.

AFRIQUE

SUITE DE LA PAGE 1

olympiques par sympathie pour les Etats africains de bien vouloir revenir sur leur décision et de participer aux compétitions.

Trente-huit pays avaient annoncé leur intention de se retirer des Olympiques pour protester contre la politique d'"apartheid" de l'Afrique du Sud.

Prudent communiqué de la Commission des investissements

de notre correspondant à Paris

PARIS — Toute indiscrétion pourrait nuire à certains projets en cours ou à venir, explique-t-on dans les milieux autorisés, à la suite du prudent communiqué publié hier soir sur la première réunion de la Commission franco-québécoise des investissements.

Le communiqué se contente de souligner, notamment, que les conclusions auxquelles a abouti la commission seront soumises aux deux gouvernements et que la prochaine réunion aura lieu les 7 et 8 octobre à Québec.

Etant donné la qualité des membres des deux délégations, aussi bien sur le plan politique que financier et industriel, il est normal de penser, estiment les observateurs, que les travaux ont porté en partie sur d'importants projets d'investissements français au Québec actuellement à l'étude.

La réunion s'était ouverte lundi après-midi au ministère de l'Economie et des Finances. Tous les travaux se sont déroulés à huis clos.

Après la séance de clôture, hier soir, une réception a été donnée en l'honneur des délégations par le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, M. André Bettencourt.

TRUDEAU

SUITE DE LA PAGE 1

qui doit avoir lieu demain. Cette réunion portera particulièrement sur les candidatures, a précisé M. Trudeau.

Parmi les questions à examiner figure en premier lieu le problème que pose à nombre de députés le remaniement de la carte électorale mis en vigueur lors de la dissolution des Chambres.

La nouvelle carte, établie selon les données du recensement de 1961, supprime certains comtés fédéraux et en morcelle largement d'autres.

M. Trudeau pour sa part n'affronte aucun problème de ce genre et il sera, a-t-il annoncé, candidat dans Montréal-Mont Royal, la circonscription qu'il représentait depuis 1965.

Le président de la Chambre

M. Trudeau n'a pas encore réglé le sort du président de la Chambre, mais il a laissé entendre qu'il se proposait de rendre le poste, détenu dans le dernier Parlement par M. Lucien Lamoureux, permanent.

Après s'être entretenu de la question avec M. Lamoureux, le premier ministre a dit qu'il espérait maintenant en venir à un accord avec les autres partis politiques.

PARIS

SUITE DE LA PAGE 1

la conférence que le rappel de M. Léger, pour consultations, durerait quelques semaines, voire plus longtemps, mais on rejetait l'éventualité d'une véritable suspension des relations diplomatiques du Canada avec la France. On n'y croit pas plus aujourd'hui, souligne-t-on.

Les observateurs estiment que le nouveau premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, fera preuve de modération à l'égard de la France en raison de la situation incertaine dans laquelle il se trouve, ainsi que le parti libéral, à la veille des élections.

On considère, d'une part, qu'une attitude trop hostile d'Ottawa pourrait priver les libéraux d'un nombre appréciable de voix dans le Québec. D'autre part, pense-t-on, une telle réaction pourrait M. Trudeau, si son parti conserve le pouvoir, de toute possibilité de trouver des "arrangements" avec Paris au sujet des conflits qui assombrissent les relations franco-québécoises depuis quelque temps.

Déjà, poursuivent les observateurs, les chances de M. Trudeau de rencontrer le général de Gaulle, comme il l'a souhaité après avoir succédé à M. Lester Pearson à la tête du parti libéral, sont extrêmement réduites. En effet, il passe à Paris pour être l'adversaire le plus acharné du mouvement nationaliste québécois et on sait que le général de Gaulle ne pardonne pas facilement à ceux qui l'ont attaqué.

Le retour de M. Léger a coïncidé avec la précision faite au Conseil français des ministres selon laquelle le Québec assistait comme membre à part entière, et non comme observateur, à la conférence des ministres de l'Education francophones.

Pour mettre fin à toute confusion, le ministre français de l'Information a précisé, hier soir, en rendant compte du Conseil des ministres, que le Québec assistait comme membre à part entière, et non comme observateur, à la Conférence des ministres de l'Education des Etats francophones d'Afrique et de Madagascar qui s'est tenue à Paris la semaine dernière.

M. Georges Gorse a donné cette importante précison en faisant état de la brève communication que le ministre de l'Education nationale, M. Alain Peyrefitte, a présentée au Conseil des ministres au sujet de la conférence.

Vendredi dernier, après la conférence, le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères chargé de la coopération, M. Yvon Bourges, avait déclaré aux journalistes, en réponse à une question, que le Québec y assistait "pour le moment" comme "observateur", sans donner de précisions. Par ailleurs, sur le point de savoir si le Québec en était membre permanent, le président de la conférence, M. Mongo Soo, ministre de l'Education du Cameroun, avait répondu: "Je ne sais pas".

Le terme "observateur" employé par M. Bourges n'avait pas manqué de surprendre les journalistes, ainsi que certains officiels qui, un peu plus tard, furent mis au courant de cette déclaration.

M. Jean-Guy Cardinal avait déclaré, samedi, au cours de sa conférence de presse à la délégation générale, que le Québec avait été invité au même titre que les autres. Le ministre de l'Education avait ajouté que le Québec s'était conduit en observateur tout simplement parce qu'il assistait pour la première fois à la conférence et qu'il n'avait pu prendre part aux travaux préparatoires.

C'est donc bien dans ce sens qu'il fallait entendre le terme "observateur" puisque les autorités françaises ont pris la peine aujourd'hui de corriger la fausse impression que la déclaration de M. Bourges pouvait laisser subsister dans certains esprits.

Le fait que cette précision ait été donnée à l'occasion d'un Conseil des ministres que présidait le général de Gaulle indique toute l'importance que la France attache à la participation du Québec à la conférence.

BOURASSA

SUITE DE LA PAGE 1

sa. Il a précisé ainsi que ce dernier avait fait partie de son groupe "pour des fins de discussion seulement", distinction qu'il n'avait pas apportée lundi soir lors d'une rencontre avec des travailleurs de Saint-Henri.

Quant au moment précis où M. Bourassa avait cessé de collaborer à la préparation du manifeste "Nous sommes des Québécois", M. Lévesque s'est corrigé lui-même et a dit hier que, pour lui, la "veille du congrès" signifiait vers la mi-septembre.

Lundi soir, le leader du MSA n'avait pas alors apporté cette précision. Il avait dit textuellement: "Robert Bourassa a travaillé avec nous autres, le groupe qui a lâché le parti libéral, comme un des économistes — il n'est pas le seul — qui en faisaient partie, jusqu'à la veille du congrès. Au moment du congrès, il a décidé de rester dans le parti, ce qui est son droit". Le congrès a eu lieu à la mi-octobre.

Puis, il ajouta: "Mais toute l'option, ce qu'on a appelé l'Option Québec, au début a été mise au point — en fait la dernière réunion qu'on a eue, c'était dans la cave de Robert Bourassa — a été mise au point avec lui".

Les deux hommes se sont rencontrés hier, d'abord sur le train Montréal-Québec, puis une seconde fois à Québec, dans la soirée. Ils se déclarent toujours grands amis, l'un et l'autre.

le TEMPS qu'il fera

Mai débute par temps frais

Sous les nuages et par temps frais le mois de mai a débuté ce matin, remplaçant un mois d'avril qui n'est plus désormais qu'une statistique mais une statistique dont on parlera encore dans plusieurs années. En effet, une compilation des températures enregistrées qui s'effectuera d'ici quelques jours, démontrera certainement qu'il s'agit du mois d'avril le plus chaud de tous les temps.

Oubliant avril et ses maximums de 70 à 75 degrés, disons qu'aujourd'hui le maximum prévu est d'environ 50 degrés, sous un temps généralement nuageux.

La nuit prochaine, le ciel devrait s'éclaircir alors que le mercure descendra jusqu'à 40 degrés.

Le travailleur a droit aux biens supérieurs de la culture

— Paul VI

CITE DU VATICAN, (AFP) — "Il faut assurer au travailleur des conditions progressivement meilleures pouvant le rendre digne de l'homme, fort, libre, heureux, rayonnant de la conquête de biens non seulement économiques, suffisants pour mener une vie digne et saine, mais aussi des biens supérieurs de la culture, de la détente, de la légitime joie de vivre, de l'espoir chrétien". Paul VI s'est exprimé en ces termes au cours de l'audience générale qu'il a accordée à Saint Pierre, à l'occasion de la fête de saint Joseph artisan, coïncidant avec la fête du 1er mai.

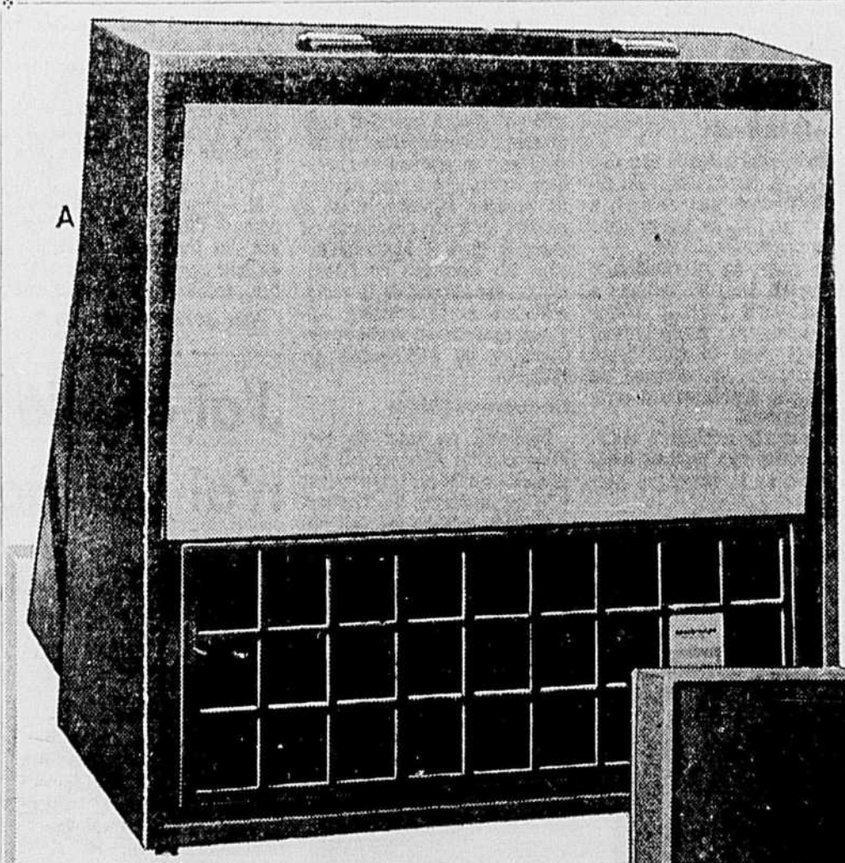

2 JOURS CHOC DU CENTENAIRE DUPUIS

seabreeze

TOURNE-DISQUE AUTOMATIQUE OU STEREO "SEABREEZE", 4 VITESSES

SPECIAL CHOC

39.48 CHACUN

A. Tourne-disque stéréo par "Seabreeze", avec haut-parleur séparé. Modèle manuel, adapteur pour 45 tours inclus. Amplificateur de 6 watts. S'arrête automatiquement après le dernier disque. Gris fusain et jaune foncé.

B. Tourne-disque "Seabreeze" automatique, 4 vitesses. Cartouches compatibles pour disques stéréo-monorail. Contrôle du volume et son. Gris fusain et jaune foncé.

COMPOSEZ : 842-6171

DUPUIS — MEZZANINE — RAYON 842

OUVERT LE SOIR JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 H. SAMEDI JUSQU'A 5 H 30

Liste des gagnants du premier tirage au sort du grand concours DUPUIS

LA PREMIERE SEMAINE DU CONCOURS DUPUIS DANS LE CADRE DU GRAND EVENEMENT DU 100ème ANNIVERSAIRE DUPUIS : "LE QUEBEC FACE A L'AVENIR" A ETE UN SUCCES FORMIDABLE. Voici les noms des gagnants des 12 prix du premier tirage.

1er prix VOITURE RENAULT 10
Mme François Comeau, 182, boulevard Quinn, Longueuil, P.Q.

2e prix $1,000 en bons d'achats Dupuis
Mme Roger Lamarche, 110, Marie-Victorin, Sainte-Catherine-d'Alexandrie, Co. Laprairie

3e prix $1,000 en bons d'achats Dupuis
Mme Gilles Marion, 1460, Falaise, Duvernay, P.Q.

4e prix $1,000 en bons d'achats Dupuis
M. A. Saint-Pierre, 4605, rue Pierre-Chevrier, Montréal

5e prix $1,000 en bons d'achats Dupuis
Mme Jean-Charles Bédard, 3819, Northcliff, N.D.G., Montréal

6e prix $1,000 en bons d'achats Dupuis
M. Adrien Labelle, 623, rue Atwater, Montréal

7e prix Mobilier de chambre Princeville
Mme J.-T. Bélanger, 340 Starling, Dorval, P.Q.

8e prix 1 trousseau Tex-Made
Mme Guy Francoeur, 502 McEachran, Outremont, P.Q.

9e prix Approvisionnement de produits Gattuso
Mlle A. Lecours, 3020 Pierre-Tétreault, Montréal

10e prix Mobilier de cuisine Samton
Mme Esther Ouellette, 1581, rue Champlain, Montréal

11e prix T.V. portative 19" Admiral
Mme A. Bernard, 2203, rue Chambly, Montréal

12e prix Voyage pour 2 via Quebecair
Mme A. Durand, 2136, rue Davidson, Montréal

Le tirage au sort de la deuxième semaine aura lieu lundi 6 mai à 2 h. 30 au 4ème étage.

Ne manquez pas de participer vous aussi à cette deuxième semaine sans précédent : il y a des prix formidables à gagner — Automobile CAMARO, $10,000 de bons d'achats, voyages au Mexique, stéréo, laveuse, mobilier de salon, produits Gattuso, trousseau de linge, ensembles de draps et taies.

VOUS AVEZ JUSQU'AU 11 MAI

Faites un achat chez Dupuis et vous courez ainsi la chance de gagner un de ces prix fabuleux !

Vos factures sont accumulées depuis le 25 avril afin de participer aux trois tirages au sort !

Pour plus de renseignements voir la dernière page de ce journal

874-7111 le numéro d'appel des PETITES ANNONCES "SUCCES" de LA PRESSE

LA PRESSE

MONTREAL, MERCREDI 1er MAI 1968 — 84e ANNEE — No 102

BUREAUX 874-7272 REDACTION 874-7078 LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

BUVEZ Cott
CERISES NOIRES — SANS SUCRE
EN BOUTEILLES NON RETOURNABLES

photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Aujourd'hui, 1er mai, on déménage !

On prévoit au moins 100,000 déménagements et emménagements, aujourd'hui, 1er mai, dans la métropole. La Compagnie de téléphone Bell a reçu quelque 70,000 demandes pour de nouveaux abonnés ou des changements de domicile, tandis qu'à l'Hydro-Québec, entre le 20 février et le 29 avril, 88,500 personnes avaient fait parvenir des avis de déménagement.

L'UMQ n'a pas d'objection à une enquête sur l'administration municipale au Québec

par Claude MASSON

L'Union des municipalités du Québec n'a pas d'objection à ce que le gouvernement provincial fasse enquête sur toute l'administration municipale au Québec.

Tel est le commentaire formulé par le président de l'UMQ, M. Maurice Tessier, à la suite de la recommandation formulée respectivement par le député Yves Michaud et l'avocat Gérard Beaudry d'entreprendre une enquête royale, à l'exemple de la Commission Parent pour l'éducation.

M. Tessier, également maire de Rimouski, une des plus importantes municipalités du Bas-du-Fleuve, a toutefois ajouté que l'Union des municipalités n'a pas l'intention de se mêler de la situation qui existe présentement dans quelques villes de la région de Montréal, dont Saint-Michel, Pincourt, Saint-Laurent, Saint-Léonard et Pointe-aux-Trembles.

"Que le gouvernement prenne ses responsabilités," s'est borné à dire le président de l'UMQ, qui est également député libéral du comté de Rimouski.

Lorsque le journaliste a demandé à Me Tessier s'il ne croyait pas qu'il était du devoir de l'UMQ de s'intéresser de plus près à l'épuration de certaines municipalités, il a tout simplement répondu: "Notre organisme a pour but principal d'offrir des services aux municipalités".

Et la loterie ?

Quant à la "loterie" municipale du maire Jean Drapeau que quelques maires ont déjà critiquée, l'Union des municipalités du Québec ne prendra pas non plus une position officielle sur ce sujet.

Comme avocat, Me Tessier est d'avis que ce régime de "taxe volontaire" est illégal "parce qu'on ne peut faire indirectement ce qui est défendu directement".

Comme individu, il est en faveur d'une "loterie" et il espère que l'initiative du maire de Montréal va forcer le gouvernement à amender le Code pénal.

Comme maire, il préfère que M. Drapeau tente l'expérience parce qu'il craint que ce ne soit une expérience fructueuse à la longue.

Comme président de l'Union des municipalités, M. Tessier espère que la loterie deviendra provinciale mais au bénéfice de toutes les municipalités... si le maire Drapeau en fait un succès.

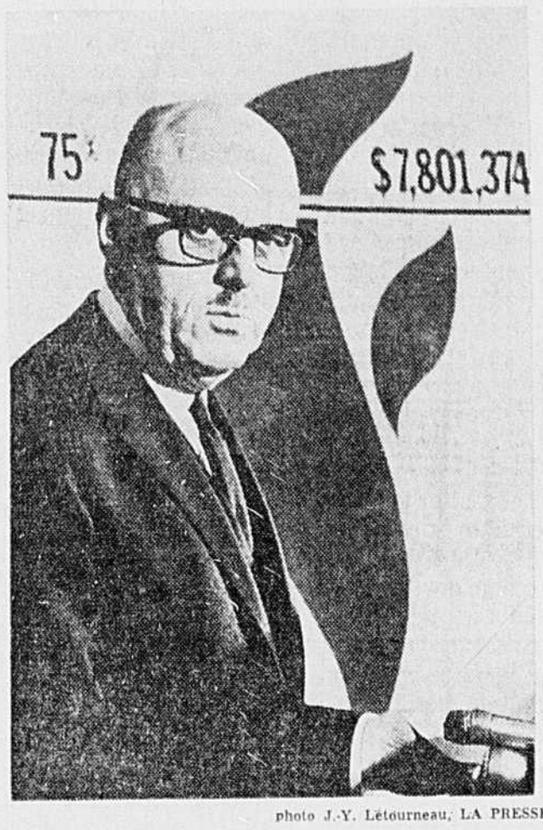

photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Il manque encore $2,598,626

La campagne des Fédérations du Grand Montréal s'est terminée hier, mais elle n'est pas encore officiellement clôturée, puisque ce ne sera que le 16 mai que l'on connaîtra les derniers résultats. Il manque encore $2,598,626, les dernières compilations indiquant qu'une somme de $7,801,374 a été recueillie jusqu'ici, soit 75 p. 100 de l'objectif de $10,400,000. Au cours de sa conférence de presse d'hier, le président de la campagne, le maire Jean Drapeau, a demandé aux milliers de bénévoles de continuer leur travail de sollicitation et de compilation pour assurer au plus tôt le succès de la campagne. Le maire est confiant que la campagne dépassera son objectif d'ici le 16 mai.

Un troisième parti à Laval

par Pierre VENNAT

Le troisième parti municipal de Laval est officiellement né.

Il a été enregistré par le président du Comité d'organisation du CEGEP du Vieux-Montréal, M. Roger Brosseau, un résidant de Laval, qui était jusqu'à hier président du Comité des affaires municipales de la Fédération des ligues de propriétaires de Laval.

Le "Parti municipal de Laval" se veut un parti "exclusivement municipal".

Comme l'a déclaré hier M. Brosseau, il ne veut pas savoir à quel parti politique appartiennent ses membres, à l'échelon provincial ou fédéral.

Tel est d'ailleurs l'argument principal des promoteurs du parti qui accusent tant l'administration actuelle que l'opposition officielle d'être, l'une, une marionnette de l'Union nationale, l'autre, celle des libéraux.

En un mot, de continuer à Laval des querelles commencées surtout à Québec et quelquefois à Ottawa.

Le nouveau groupe sur lequel on retrouvera plusieurs dirigeants sortants de la Fédération des ligues de propriétaires, bien que ce dernier organisme ne soit lié en rien à la politique partisane, a commencé ses contacts à travers la ville.

Il doit tenir sous peu une conférence de presse très bientôt où, en plus de présenter son programme, il présentera vraisemblablement son candidat à la mairie, qui est déjà choisi.

Afin d'écarter toute équivoque, M. Brosseau a déclaré qu'il s'agit d'un citoyen en vue, mais que ce n'est pas lui.

Le parti veut des hommes neufs, intègres.

Il se peut qu'il accueille dans ses rangs d'anciens conseillers ou d'anciens candidats, mais ce ne sera pas "une crèche" pour employer les mots de M. Brosseau, un "refuge" pour les gens qui auraient peur de couler avec leur bateau.

Voir PARTI en page 6

Trois criminels dangereux s'évadent du Palais de justice de Drummondville

par Gilles NORMAND

Claude Levasseur

Gaston Plante

Yves Simard

Tous les détachements de la région de Drummondville de la Sûreté du Québec intensifient leurs recherches afin de capturer trois criminels dangereux qui se sont évadés du Palais de justice de Drummondville, vers 2 h 45 hier après-midi, en sciant un barreau de leur cellule.

Les évadés, Claude Levasseur, Gaston Plante et Yves Simard avaient été amenés du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul et de la prison commune de Cowansville (dans le cas de Simard), pour témoigner hier à la reprise du procès de Jean-Jacques Gagnon, accusé du meurtre d'un homme d'affaires de Sherbrooke, M. Henri-Paul Chandonnet, dont le corps, enduit de chaux vive, avait été retrouvé, en 1965, près de Sherbrooke.

Les trois comparses étaient sous la garde de la Sûreté du Québec, lorsqu'ils se sont évadés. En fin d'après-midi et au cours de la nuit dernière, des barrages étaient dressés sur toutes les routes donnant accès à Drummondville, et les automobilistes faisaient l'objet des plus minutieuses vérifications.

Levasseur, âgé de 31 ans, avait été condamné au pénitencier à perpétuité, après avoir été reconnu coupable du meurtre de M. Ernest Marier, gérant de la Caisse populaire de Saint-Germain-de-Grantham, près de Drummondville. M. Marier a été abattu en 1965, au cours d'un hold-up. Plante, âgé de 41 ans et maintenant condamné à vie à titre de criminel d'habitude, avait été condamné à 25 ans de bagne, pour une série de vols à main armée. Quant à Yves Simard, âgé de 23 ans, il purgeait une peine de 6 ans de prison, à Cowansville, pour vols à main armée.

Coup de théâtre

Cette triple évasion, qui a éclaté comme un coup de théâtre en cette reprise du procès que subit Jean-Jacques Gagnon, s'est répandue comme une traînée de poudre à travers les corridors du palais de Justice.

En 1966, Gagnon, ainsi qu'un dénommé André Lamothe, avait été condamné à la détention perpétuelle pour un autre meurtre, celui d'Aldéric Bilodeau, le 18 septembre 1965. Des noms qui resteront intimement liés à l'affaire judiciaire la plus sensationnelle et la plus bouleversante du Canada depuis certainement un siècle, une gigantesque affaire de fraude, d'incendies criminels et de meurtres: "l'affaire Dorabaner".

A la demande de Jean-Jacques Gagnon, qui se défend seul, la Sûreté du Québec avait amené à Drummondville quatre criminels détenus au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, et un cinquième, incarcéré à Cowansville. Ils devaient être interrogés hier après-midi, pendant le procès.

Avant même d'être appelés à témoigner, trois des cinq criminels ont pris la clef des champs. Ils n'auraient mis que 40 secondes à prendre la fuite, et ils étaient déjà loin quand les policiers se sont rendus compte de ce qui venait de se passer.

Selon un porte-parole du détachement de Drummondville de la SQ, les fuyards ont réussi à sortir en sciant un barreau de leur cellule, au sous-sol du Palais de justice, locaux qui sont à la disposition de la Sûreté du Québec.

Les deux autres criminels qui étaient gardés dans la même cellule et qui ont préféré y rester, ont dit aux poli-

Voir CRIMINELS en page 6

Une auto a été volée...

La police croit qu'il existerait un lien entre le vol d'une automobile dans laquelle se trouvaient des chèques d'une valeur se situant entre $9,000 et $13,000 et l'évasion de trois détenus, hier, au palais de justice de Drummondville.

La voiture, propriété de M. André Joyal, employé de la Caisse populaire Saints Pierre et Paul, de Drummondville, a été subtilisée peu après la triple évasion de Claude Levasseur, Gaston Plante et Yves Simard.

En plus des papiers d'immatriculation de la voiture, des effets personnels de la victime se trouvaient dans le véhicule dont on n'a pas retrouvé la trace.

Il s'agit d'une Pontiac décapotable de couleur bleue, modèle 1968 et portant plaque no 245942.

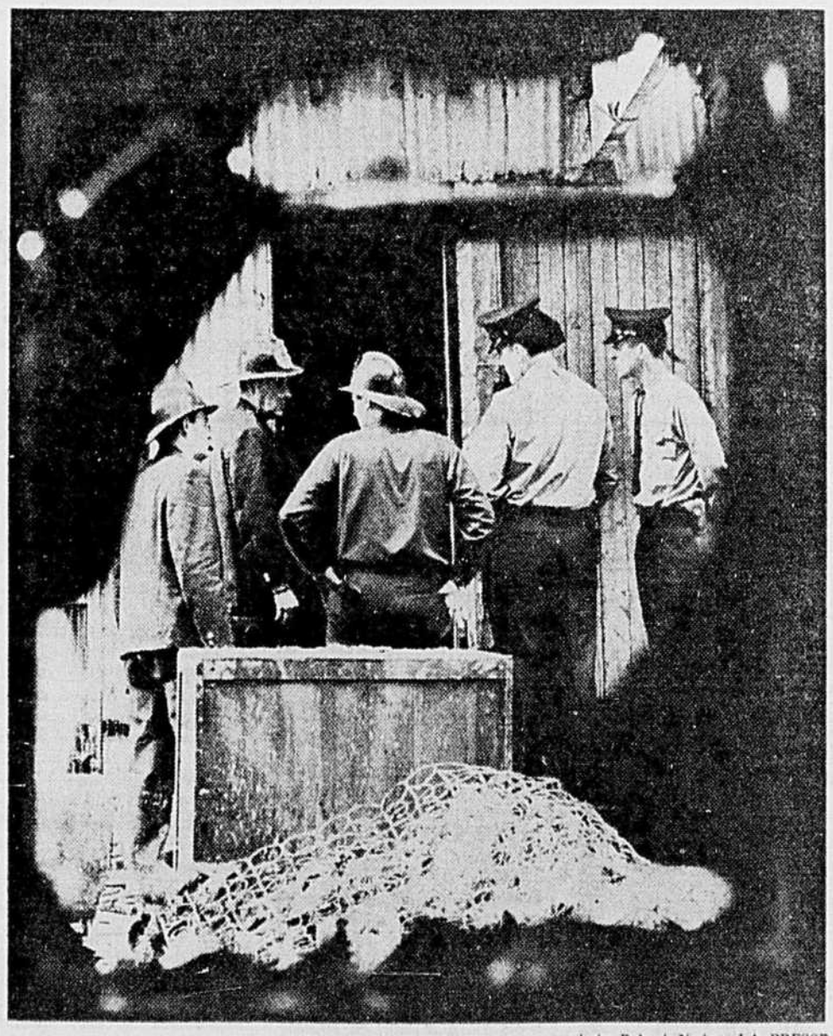

photo Robert Nadon, LA PRESSE

Un enfant d'un an et demi trouve la mort dans un incendie

Un bambin d'un an et demi, Yves Champagne, a perdu la vie peu avant 9 h. ce matin dans l'incendie qui a ravagé le foyer familial, au 2397 rue Workman, près de l'intersection de la rue Vinet, dans le quartier Saint-Henri. La mère, qui a eu tout juste le temps de sauver ses trois autres enfants, a été transportée à l'hôpital Général de Montréal, en proie à un violent choc nerveux.

Les pompiers n'ont mis qu'une vingtaine de minutes à circonscrire les flammes que l'on croit avoir été allumées par le frère de la victime, un enfant de trois ans, qui jouait avec un briquet. Le cadavre de la victime a été retrouvé dans un lit de la chambre et transporté à la morgue de Montréal. La plus grande partie des biens de la famille a été perdue dans l'incendie.

Les enfants, âgés de 4 ans, 3 ans et un bébé de moins d'un an, ont été recueillis par une famille du voisinage, au 2340 rue Delisle. Un appel a été lancé à la population dans le but de recueillir des vêtements pour les enfants. Tout don doit être expédié où apporté au 2340 rue Delisle.

Fin de la campagne des fédérations

La première campagne unifiée des fédérations a pris fin officiellement hier, alors que M. le maire Drapeau a dévoilé que 75 p. 100 de l'objectif a été atteint, soit $7,801,374.

Même si, la campagne qui a duré, du 1er au 30 avril, est officiellement clôturée, elle n'a pas terminée pour autant. Le maire de Montréal a effectivement déclaré que seulement 34 p. 100 du travail a été fait et que plusieurs secteurs n'ont pas encore été sollicités, en particulier dans le cas des employés et surtout dans la section résidentielle.

Au cours de la conférence de presse tenue dans le salon du maire, M. Drapeau a demandé aux milliers de bénévoles de redoubler d'ardeur au cours des prochains jours, car le succès de la campagne dépend de leur travail.

Voir CAMPAGNES en page 6

En mai : sept campagnes de souscriptions

Il y aura sept campagnes de souscriptions durant le mois débutant aujourd'hui. Il y aura aussi neuf quêtes publiques ("tag days").

Le total des objectifs des sept appels est de $714,412.

Voici la liste des sept campagnes de souscriptions (entre parenthèses : objectif de la campagne) :

1— Du 1er au 15 mai : "Dieppe House for Epileptics" ($75,000) ;

2— Du 1er au 15 mai : "The Navy League of Canada" ($45,800) ;

3— Du 1er au 15 mai : Patronage Jean le Prévost ($10,000) ;

4— Du 5 au 11 mai : La Ligue des cadets de l'air du Canada ($25,000) ;

5— Du 6 au 20 mai : The Salvation Army ($380,000) ;

6— Du 15 au 30 mai : Yeshivah Herkaz Hatorah ($150,000) ;

7— Du 15 au 30 mai : La Société Canadienne de l'ouïe du Québec Inc. ($28,612).

Les neuf quêtes publiques se tiendront les jours suivants :

1— Le 5 mai : La Fédération des guides catholiques de Montréal ;

2— Le 6 mai : The Navy League of Canada ;

3— Le 11 mai : Montreal Hadasah-Wizo ;

4— Le 12 mai : Montreal Association for Multiple Sclerosis ;

5— Le 19 mai : Orphelinat Saint-Arsène ;

6— Le 20 mai : Cathédrale orthodoxe russe Saint-Nicholas ;

7— Le 25 mai : Fondation du Québec des maladies du coeur ;

8— Le 27 mai : The Ukranian Catholic Episkopal Corporation of Eastern Canada ;

9— Le 29 mai : The Ladies Soimech Noifleum Society.

élégance et confort
combinés dans un vêtement de base qui vous assure ce
SUPPORT ADDITIONNEL
Un vêtement léger conçu spécifiquement pour donner tout le confort désiré, amincir les hanches et supporter solidement votre dos. Flexible en tous sens — ne gêne aucun mouvement.
Pour un ajustement parfait, consultez l'une de nos techniciennes diplômées
845-7251
Nous vendons des chaises roulantes
PHARMACIE MONTREAL DUQUET & DUQUETTE — PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde
916 est, rue Ste-Catherine

Nouveaux modèles du printemps '68
par
Pierre Chanel

Modèles jeunes, élégants !
Jolies teintes nouvelles !
Formes et talons nouveaux !
Une ravissante combinaison d'élégance et de confort par Pierre Chanel. Ils rehausseront vos toilettes du printemps et apporteront un accent exquis qui sera toujours de bon goût. Venez les voir MAINTENANT ! Le soulier illustré ici est offert en riche cuir verni noir ou veau bleu perle ou encore champagne ou blanc. Choix complet de pointures et largeurs. $19.95
Choix de sacs à main pour harmoniser à vos souliers
Stationnement gratuit
A deux pas de la partie Jean-Talon ou Mont-Royal du métro
Louis Deslauriers Ltée. — H. Giroux et Fils Inc.
6914 St-Hubert, 273-2813 • 1500 Mt. Royal E., LA.1-3164
4029 Ontario E., LA.1-9414

LOUEZ
NOTRE EQUIPEMENT
POUR TRAVAUX INDUSTRIELS
• DOMICILIAIRES • CONSTRUCTION
Perco
3185, boul. Pitfield Montée-de-Liesse nord, St-Laurent, Transcanadienne, sortie 18 nord,
Succursale 5272 boul. St-Laurent
331-7550

Montréal en bref

par GERMAIN TARDIF

Un billet de loterie pour régler le budget

• La municipalité de Scarborough a décidé de diminuer de $100,000 le budget de sa librairie publique municipale afin de prévenir une hausse des taxes. Le conservateur de la bibliothèque, M. Albert Bowren a, dès lors, fait parvenir $2 à la loterie du maire Drapeau, au nom de la bibliothèque. Il espère ainsi gagner le premier prix de $100,000 qui règleront ses problèmes administratifs. Ce geste, s'empresse-t-il d'expliquer, a pour but, avant tout, d'attirer l'attention du conseil municipal sur ses difficultés.

Le Yoga peut mener à la politique . . .

• Le Yoga peut changer la face du monde et le présenter sous un jour meilleur, s'il faut en croire Swami Vishnu-devananda, qui a l'intention : 1) de préparer par le Yoga de futurs leaders politiques; 2) de créer des centres de Yoga à travers le monde til en a déjà plus d'une trentaine à travers le continent américain, dont un à Val-Morin!; 3) de former un parti mondial dirigé par des gens à la fois intéressés à la politique et adeptes du Yoga. C'est ce qu'il a fait savoir hier, lors d'une conférence de presse. Désormais, si quelqu'un s'adonne au Yoga, on pourra le soupçonner d'avoir des ambitions politiques . . .

Elections à l'Association médicale du Québec

• A la suite du congrès de la fin de semaine dernière, le Dr Arnold F. Jones, chirurgien de Montréal, devient président de l'Association médicale du Québec. Le Dr Germain Bigué, de Val-d'Or, pour sa part, a été élu président "désigné". Le Dr Claude Faribault, radiologiste, accède à la présidence du conseil d'administration et du comité exécutif, tandis que le Dr Claude Gendron devient trésorier honoraire et le Dr George K. Wlodek, secrétaire honoraire. L'assemblée plénière, réunie au Mont-Gabriel, a en outre prié l'ancien confrère Jean-Marc Denault, de continuer à servir l'association à titre de conseiller en relations publiques. Pendant dix ans, il avait été directeur des relations publiques et secrétaire administratif. Il devait prendre sa retraite en juillet.

Exposition de roulottes au Centre commercial Rockland

• Pour ceux à qui le printemps donne le goût des expéditions au grand air, on a réuni, au Centre commercial Rockland, des roulottes de toutes dimensions, des tentes-remorques de plusieurs marques, enfin, tout ce qui peut abriter une famille qui désire voyager et vivre confortablement en plein air. Le public peut visiter ces maisons de campagne mobiles du 1er au 11 mai.

Jean-Luc Bombardier est allé se rechauffer au club Playboy

• L'un des premiers soirs après son retour du pôle Nord, Jean-Luc Bombardier, membre de l'expedition Plaisted, est allé se réchauffer aupres des "bunnies" du club Playboy de Montréal. Il a rapporté les queues de coton que celles-ci avaient confiées aux explorateurs comme porte-bonheur, 44 jours auparavant. Avec la permission de leur président, M. Roma, elles ont donné les petites queues blanches en cadeau à M. Bombardier pour souligner l'exploit.

Nouveauté : une pipe pour fumer à deux

• Entre deux baisers, dans un parc, au clair de l'une, la jeune fille dit au jeune homme : "Veux-tu essayer mon tabac ?" — "Je veux bien", de répondre son ami. Pendant que le jeune fille ouvre sa tabatière, le jeune homme sort une pipe munie d'un seul fourneau et de deux tuyaux. Les lèvres unies, en quelque sorte, par ce trait d'union, ils savourent l'odeur délicate de la fumée. "Ah ! J'aime la femme qui fume le Picobac", s'exclame le jeune homme. . . . Cette scène se multipliera peut-être à des milliers d'exemplaires, s'il n'en tient qu'à la société "Sunday Cob Pipe of Canada", la seule à fabriquer des pipes de blé d'Inde au Canada et qui est sur le point de mettre sur le marche une pipe à deux tiges . . .

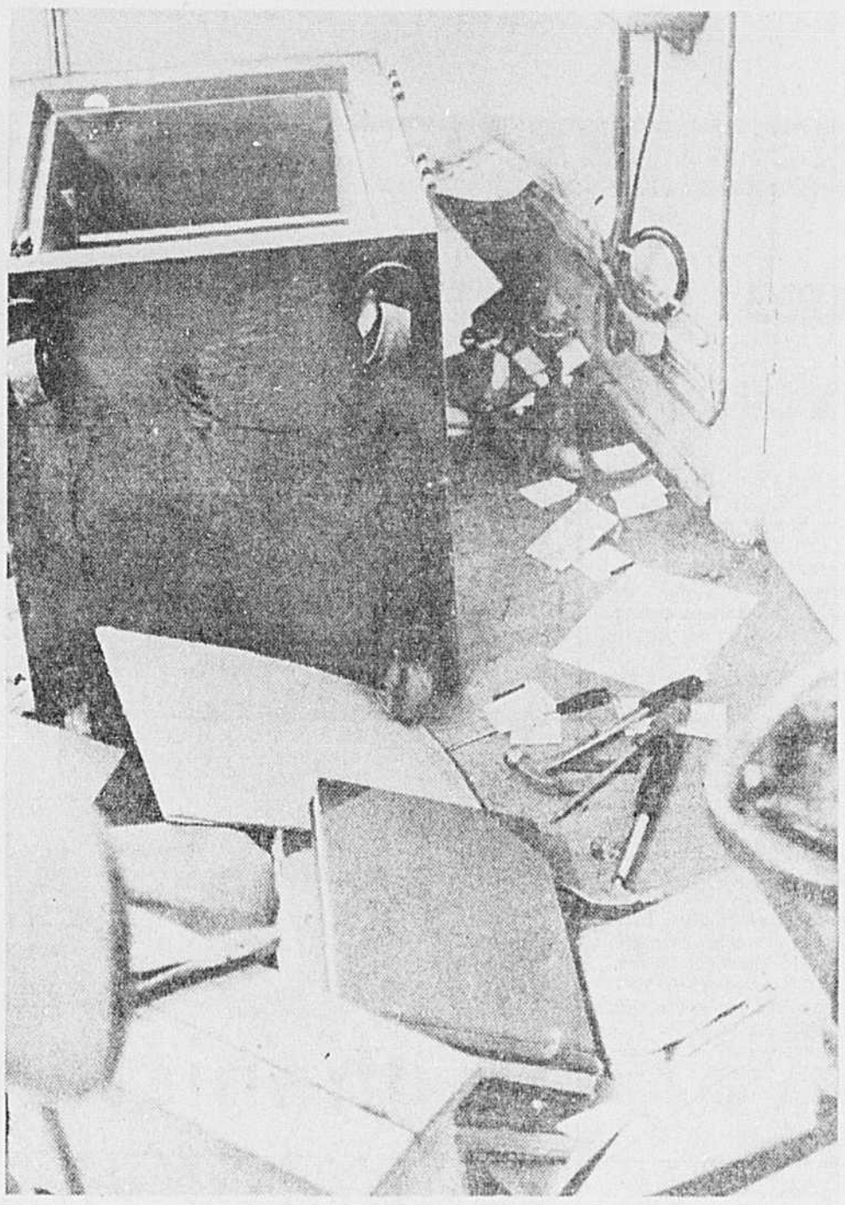

Après le passage des voleurs

photo Robert Nadon, LA PRESSE

Des malfaiteurs qui se sont introduits dans un immeuble de quatre étages, au 710 ouest, rue Notre-Dame, au cours de la nuit dernière, se sont permis de visiter les six établissements commerciaux de l'édifice. C'est au quatrième étage, à la manufacture London Hats que les cambrioleurs ont fait le plus de dégâts. Ils ont ouvert les deux coffres-forts du bureau et ont éparpillé le contenu à travers toute la pièce. On ignore encore si les coffres contenaient ou non de l'argent. Un peu partout dans l'immeuble, les malfaiteurs ont fait main basse sur de la marchandise. Toutefois, seul un inventaire permettra d'établir la valeur des objets dérobés. Pour s'introduire dans la pièce, les cambrioleurs ont brisé des fenêtres donnant sur un escalier de sauvetage, à l'arrière de l'édifice.

Peu de cinémas demeureraient ouverts jusqu'à 2 h. du matin

par Bernard MORRIER

Les cinéphiles couche-tard ne pourront s'en donner à coeur joie qu'en de très rares occasions, si l'on en croit les réactions faites hier par les propriétaires ou représentants de salles de cinéma de Montréal par suite de l'autorisation de l'administration municipale de garder les cinémas ouverts jusqu'à 2 h du matin.

Pour sa part, M. Gaston Théroux, président de l'Association des propriétaires de cinémas du Québec, dont on connait les luttes épiques pour faire amender la désuète "Loi des vues animées", a déclaré que son organisme n'avait fait aucune pression pour que les heures de fermeture des cinémas soient repensées. "Nous considérons que nous demandons déjà beaucoup à nos employés qui travaillent dans plusieurs cas de midi à minuit."

M. Théroux a fait remarquer que plusieurs gérants de cinéma ignoraient l'existence de l'ancien règlement 2820 qui obligeait la cessation des projections de films avant minuit.

"Ce n'est que tout récemment, a-t-il dit, que certains l'ont appris après qu'on leur eut souligné que leur spectacle dépassait l'heure fixée". M. Théroux s'est ensuite dit d'avis que la nouvelle réglementation ne nuira certainement pas à l'industrie, mais il doute que les propriétaires de cinémas s'en prévalent de façon permanente. "Il est probable, opine-t-il, que quelques cinémas demeurent ouverts jusqu'à 2 h du matin à l'occasion de programmes très spéciaux. Enfin, le comité directeur de l'Association doit tenir une réunion dans quelques jours et nous verrons alors quelle politique adopter."

De son côté, M. Jacques Martin, de la chaine Odéon, a dit que le nouveau règlement le prenait "par surprise" et que rien pour le moment ne laissait apparaitre qu'on allait s'en prévaloir.

"Je crois, affirme-t-il, que les principaux intéressés seront ceux qui présentent des spectacles sur scène."

Pour lui, il faudrait que Montréal compte la même population flottante que New York pour que l'exploitation des cinémas jusqu'à 2 h du matin soit rentable.

"Je crois bien, a-t-il poursuivi, que certains cinémas se prévaudront de la nouvelle réglementation en certaines occasions, mais je doute que le maintien d'une telle politique régulièrement, c'est-à-dire sept soirs par semaine, soit rentable."

D'après lui, si l'administration municipale a amendé son règlement c'était bien pour favoriser les activités dans la Ronde au cours de "Terre des hommes" et empêcher certaines critiques des propriétaires de salles de cinéma de la métropole.

Enfin, M. Yvan Larocque, gérant de la publicité chez Famous Players Corporation, a exprimé lui aussi sa surprise à l'amendemant apporté au règlement municipal, car aucune pression n'avait été faite en ce sens.

Quant à s'en prévaloir, M. Larocque a précisé que l'on tentera sûrement des expériences dans quelques jours dans certaines salles à l'occasion de spectacles spéciaux.

Lui aussi est d'avis que cet amendement touchait bien plus les activités de la Ronde que les salles de cinéma montréalaises.

Contrat adjugé pour la troisième fois à Longpré Construction

par Pierre VENNAT

Pour la troisième fois, les commissaires de la Régionale Maisonneuve, à Laval, ont décidé d'octroyer à Longpré Construction Inc., le contrat pour la construction de l'Ecole secondaire de Pont-Viau.

Les commissaires avaient accordé le contrat à cet entrepreneur une première fois, il y a déjà quelque temps, vu qu'il était le plus bas soumissionnaire sur trois.

Plus bas soumissionnaire ou non, le ministère de l'Education avait rejeté la soumission, comme trop élevée.

Une deuxième demande de soumissions parmi les trois compagnies en question, avait connu le même résultat: encore une fois Longpré Construction Inc., décrochait le contrat, en tant que plus bas soumissionnaire et encore une fois québec trouvait la note trop élevée.

Cette fois-ci, c'est $4,376,102 que réclame Longpré Construction Inc pour construire l'école secondaire.

Les commissaires ont résolu à l'unanimité d'accepter cette soumission "revisée" et de soumettre le tout au ministère de l'éducation pour approbation.

D'ailleurs, un télégramme du ministère de l'Education autorisant la CSRM à déroger à l'article 225 du code scolaire pour commencer immédiatement les travaux de construction de l'Ecole secondaire de Pont-Viau a été communiqué aux commissaires.

On sait que le nom de M. Longpré a été souvent mentionné ces temps-ci, devant les tribunaux et ailleurs, en rapport à plusieurs présumés scandales dans les municipalités de banlieue.

Nomination imminente d'un procureur à l'enquête sur les vols dans le port

Le ministère fédéral de la Justice aurait enfin trouvé un procureur à l'enquête sur les vols et le pillage dans les trois principaux ports du St-Laurent.

La nomination de cet avocat est sur le point d'être annoncée, probablement aujourd'hui ou demain.

C'est du moins ce qu'a laissé entendre ce matin le juge Arthur I. Smith, de la Cour supérieure du Québec, chargé par le ministre du Travail de mener une enquête approfondie sur les pratiques malhonnêtes ainsi que l'administration dans les ports de Montréal, Trois-Rivières et Québec.

Plus de deux mois se sont écoulés depuis la nomination du juge Smith mais l'enquête publique n'a pas encore commencé parce qu'il a été extrêmement difficile de trouver un avocat qui accepte le poste de procureur dans cette affaire.

Pas moins de sept avocats ont décliné l'offre du ministère de la Justice pour cette délicate enquête.

L'enquête promise par l'ancien premier ministre du Canada, M. Pearson, au moment de régler la grève des débardeurs, en 1964, ne saurait débuter aussitôt après la nomination du procureur tant recherché. Il faudra encore trouver un assistant à ce procureur et donner aux enquêteurs, des bureaux et une salle d'audience.

En plus de faire la lumière sur le chapardage, les vols et la corruption dans les trois ports du St-Laurent, le juge Smith doit faire enquête sur toute les conditions de travail qui ne relèvent pas directement de la convention collective des débardeurs.

Quant au contrat de travail expiré le 31 décembre dernier il est présentement l'objet d'une étude menée par le juge Allen Gold.

Cambriolages

Des rôdeurs se sont introduits dans la boutique Daniel Spécialité, 6945, rue Hochelaga et en sont ressortis avec 80 complets évalués à $4,000.

Dans l'atelier de la Métropolitan Ornemental Iron, 769, rue Versailles, on a volé une foreuse évaluée à $1,000.

Dans le camion de la Karman Plumbing, 376, rue Beaumont, immobilisé dans la rue à quelques pas de l'entrepôt, des voleurs ont pris plusieurs outils et des matériaux d'une valeur globale de $1,104.

M. Joselyn-M. McNet, 11909, rue Zotique-Racicot, a révélé à la police qu'on lui avait volé son embarcation montée sur sa remorque immobilisée à côté de sa demeure, le tout valant $1,050.

CRIMINELS

SUITE DE LA PAGE 3

ciers qu'ils n'avaient rien vu de l'évasion, qu'ils avaient la tête tournée vers le mur. Une enquête a été déclenchée pour établir si les individus avaient été minutieusement fouillés avant d'être mis en cellule et si on avait pris soin d'assurer une surveillance adéquate.

Très dangereux

Les trois évadés sont considérés comme très dangereux et tous les efforts sont conjugués pour qu'ils soient repris. Hier, leur signalement a été transmis à tous les postes de police du Québec. Le même porte-parole a ajouté qu'il semble évident que ces criminels assureront leur survivance par le seul moyen à leur disposition pour le moment: le vol.

Claude Levasseur pèse 163 livres et mesure 5'10". Il a les cheveux et les yeux bruns et son teint est médium. Il est natif de Montréal. Gaston Plante, alias St-Arneault et St-Arnaud, pèse 179 livres, mesure 5'6" et a les cheveux et les yeux bruns. Son teint est médium. Il est né à Amos. Le plus jeune des trois, Yves Simard, est né à Chicoutimi. Il pèse 148 livres, mesure 5'9", a les cheveux et les yeux bruns.

Il ne s'agissait pas de la première évasion de Levasseur. Quant à Plante, il s'était déjà évadé de la prison de Trois-Rivières.

Blessé d'un coup de couteau

Les policiers de Pointe-Claire détiennent un homme et une femme relativement à un attentat au cours duquel un résidant de Dollard-des-Ormeaux a été blessé d'un coup de couteau à l'abdomen, vers 1 h. 20 ce matin, à l'arrière de l'hôtel Edgewater, au 228, rue du Bord-du-Lac, à Pointe-Claire.

La victime, M. Murray Earl Mackanen, âgé de 35 ans, du 527, avenue Oakville,, qui repose à l'hôpital général Lakeshore, a été attaqué alors qu'il sortait du débit de boisson de l'hôtel avec un couple d'auto-stoppeurs qu'il avait pris dans son automobile un peu plus tôt, à Pointe-Claire.

Les suspects, arrêtés à faible distance des lieux de l'attentat, sont un homme de 45 ans d'origine hongroise et une femme de 31 ans originaire de Winnipeg. Tous deux, selon les enquêteurs, vivaient à Montréal depuis un mois.

CAMPAGNES

SUITE DE LA PAGE 3

Ce ne sera que le 16 mai, au cours d'une soirée de clôture, que seront connus les résultats officiels de la campagne. Entre-temps, le maire de Montréal a rappelé aux bénévoles de tenir leur engagement en continuant leur travail de sollicitation et de compilation pour assurer au plus tôt le succès de la campgane.

Le maire Drapeau a en outre souligné que, même si les résultats ont été lents à entrer, "jamais il n'avait vu autant de dynamisme et de dévouement de la part d'un nombre aussi important de bénévoles".

	objectif	résultat	pourcentage
Corporations	$3,991,100	$3,349,985	84 %
Personnel	$3,536,000	$1,300,543	36.8%
Professionnelle	$ 532,900	$ 294,174	55.2%
Commerciale	$ 260,000	$ 100,573	38.7%
Résidentielle	$2,080,000	$1,420,791	68.3%

Les dirigeants de la campagne sont unanimes à déclarer que cette première campagne unifiée a été très lente, mais ils espèrent que dans les prochains jours les bénévoles compléteront leur travail de façon à atteindre l'objectif de $10,400,000.

L'un des premiers objectifs de la campagne, cette année, a été l'adoption de la souscription par retenue sur le salaire pour les 500,000 travailleurs de la région de Montréal. Jusqu'ici, 400 entreprises comprenant 300,000 travailleurs ont endossé le plan et le maire Drapeau est d'avis que l'objectif a été atteint grâce aux dirigeants d'entreprises.

Sept des plus importants organismes de sollicitation de la région de Montréal bénéficieront des sommes recueillies par la campagne des Fédérations du Grand Montréal. Ce sont: la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises, la Fédération et le Conseil de bien-être de la rive sud, le "Federation of catholics charities", les "Jewish welfare services of Montreal, la Société canadienne de la Croix-Rouge, les Oeuvres de santé et les "United Red Feather services".

Ces sept organismes représentent ensemble un total de 122 oeuvres de bien-être, de santé et de loisir pour les régions de Montréal, de l'Ile de Laval et du diocèse de Saint-Jean.

Mort broyé sous un tracteur

MANIWAKI (PC) — Un adolescent de 17 ans, Justin Saint-Georges, de Bouchette, dans le comté de Gatineau, à environ 50 milles au nord d'Ottawa, est mort broyé, hier, lorsque le tracteur qu'il conduisait s'est renversé.

Un bambin se noie

SAINT-BARNABE — Un bambin de 5 ans, Normand Leblanc, du rang Saint-Roch, à Saint-Barnabé, comté de Saint-Hyacinthe, a été trouvé noyé, vers 2 h 30 hier après-midi, dans la citerne d'une ferme voisine de celle de ses parents.

PARTI

SUITE DE LA PAGE 3

De son côté, le président sortant de la Fédération des ligues de propriétaires, M. Louis L'Heureux, dont le mandat se termine aujourd'hui, avait envoyé une mise au point aux journaux à la fin de son mandat.

Il avait dit que "tant et aussi longtemps que j'occuperai la présidence de la Fédération des ligues de propriétaires de Laval, il n'est nullement question que je sois identifié à un parti politique municipal, ancien ou nouveau".

M. L'Heureux n'avait pas parlé de ce qu'il entendait faire après son mandat.

M. Brosseau n'a pas voulu confirmer si, oui ou non, M. L'Heureux faisait partie de son groupe. On le saura à la future conférence de presse. Cependant, le nom de M. L'Heureux est souvent mentionné dans les coulisses.

Quant à la Fédération elle-même, elle désire n'être identifiée à aucun parti municipal, provincial ou fédéral et, si les dirigeants sortants adhèrent au nouveau parti, ils quitteront la fédération.

VOYAGEZ GRATUITEMENT
grâce aux
PRIMES-VOYAGE!

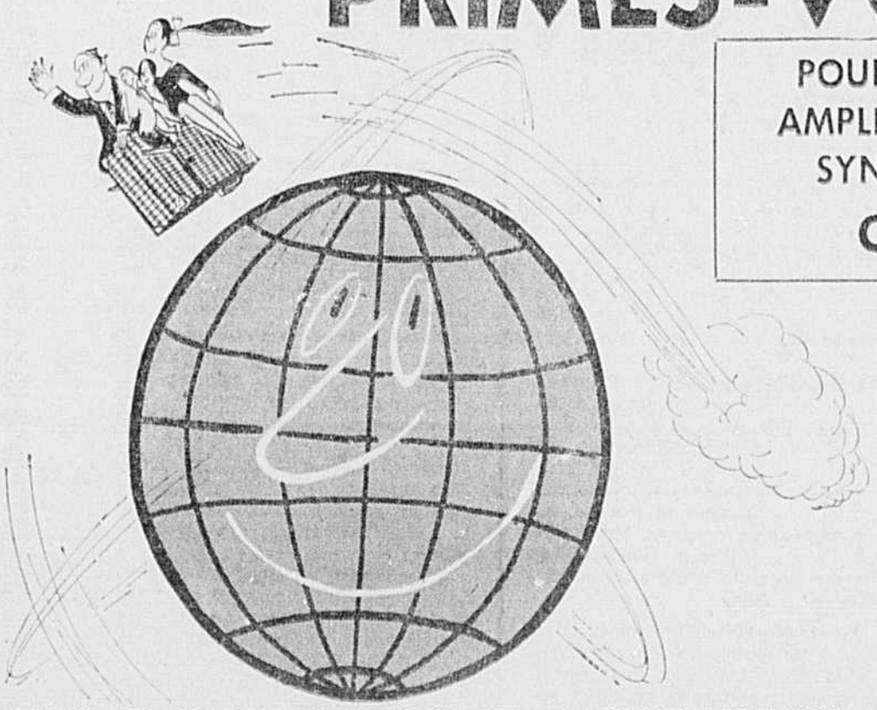

POUR DE PLUS AMPLES DETAILS, SYNTONISER
CKAC

Voici votre chance de voyager à travers le monde ! Des villes aussi fabuleusement attirantes que Miami, Vancouver, Paris vous sont maintenant accessibles.
Grâce à La Famille "Voyage" Inc. qui vous offre des primes-voyage en collaboration avec les marchands de votre district, vous pourrez faire le voyage de votre choix **gratuitement** après avoir accumulé le nombre de primes requis.
C'est facile ! Vous amassez le plus de coupons possible en achetant chez les marchands membres et vous voyagez gratuitement. Exemple : Avec 5,000 coupons, vous obtenez un passage aller-retour, 21 jours, à Miami. Ou encore, avec 450 coupons-primes par jour, vous couvrez les frais d'hôtel.

LA FAMILLE "VOYAGE" INC.
C.P. 150, Station K, Montréal 5, P.Q.

OBTENEZ VOS PRIMES CHEZ TOUS LES MARCHANDS MEMBRES DONT QUELQUES-UNS SONT MENTIONNES ICI

Ameublements Poulin & Frères, (Les) — 3602 boul. de la Concorde, St-Vincent-de-Paul, P.Q.
BOUTIQUE DU TAPIS INC., (LA) — 3622 boul. de la Concorde, Duvernay, P.Q.
DIANE FRANCE PHOTO — Centre d'achat Duvernay, Duvernay, P.Q.
S. & W. GASCO — Centre d'achat Duvernay, Duvernay, P.Q. 1317 avenue Mont-Royal Est, Montréal, P.Q.
INTIMITE LINGERIE — Centre d'achat Duvernay, Duvernay, P.Q.
M. CLEMENT BUREAU — Distributeur de produits laitiers Bordon 771 boul. Terrebonne, Terrebonne, P.Q. 666-6838
RESTAURANT LA COMTESSE — Place Laval, Ville de Laval, P.Q. Tél : 688-6300
RESTAURANT LE DRAVEUR — 3630 boul. de la Concorde, Duvernay, P.Q. Tél : 661-0153
RESTAURANT LE MARQUIS — Centre d'achat Duvernay, Duvernay, P.Q. Tél : 661-0244
ROYAUME DES VIANDES — 8238 rue Marseille, Montréal, P.Q. Tél : 353-5040
SALAISON CONCORDE ENRG. — 3638 boul. de la Concorde, Duvernay, P.Q. Tél : 661-7451
SALON DE BARBIER DUVERNAY — 24 Centre d'Achat Duvernay, Duvernay, P.Q.
SALON DE BARBIER FERRARA — 5920 est, boul. Henri-Bourassa, Montréal-Nord, P.Q.
STATION DE SERVICE DESORMEAUX — 12056 rue Sherbrooke, Coin de la 11e Avenue, Pointes-aux-Trembles, P.Q.
STATION DE SERVICE MATHIEU — 80 rue des Cailières, Duvernay, P.Q.

Noyé repêché

Le corps d'un homme âgé de 50 à 55 ans a été repêché, vers 1 h. 25 hier après-midi, dans la rivière des Prairies, près du barrage de l'Hydro-Québec, à la hauteur de St-Vincent-de-Paul.

C'est un employé de l'Hydro-Québec qui a fait la macabre découverte, après quoi il a alerté la police.

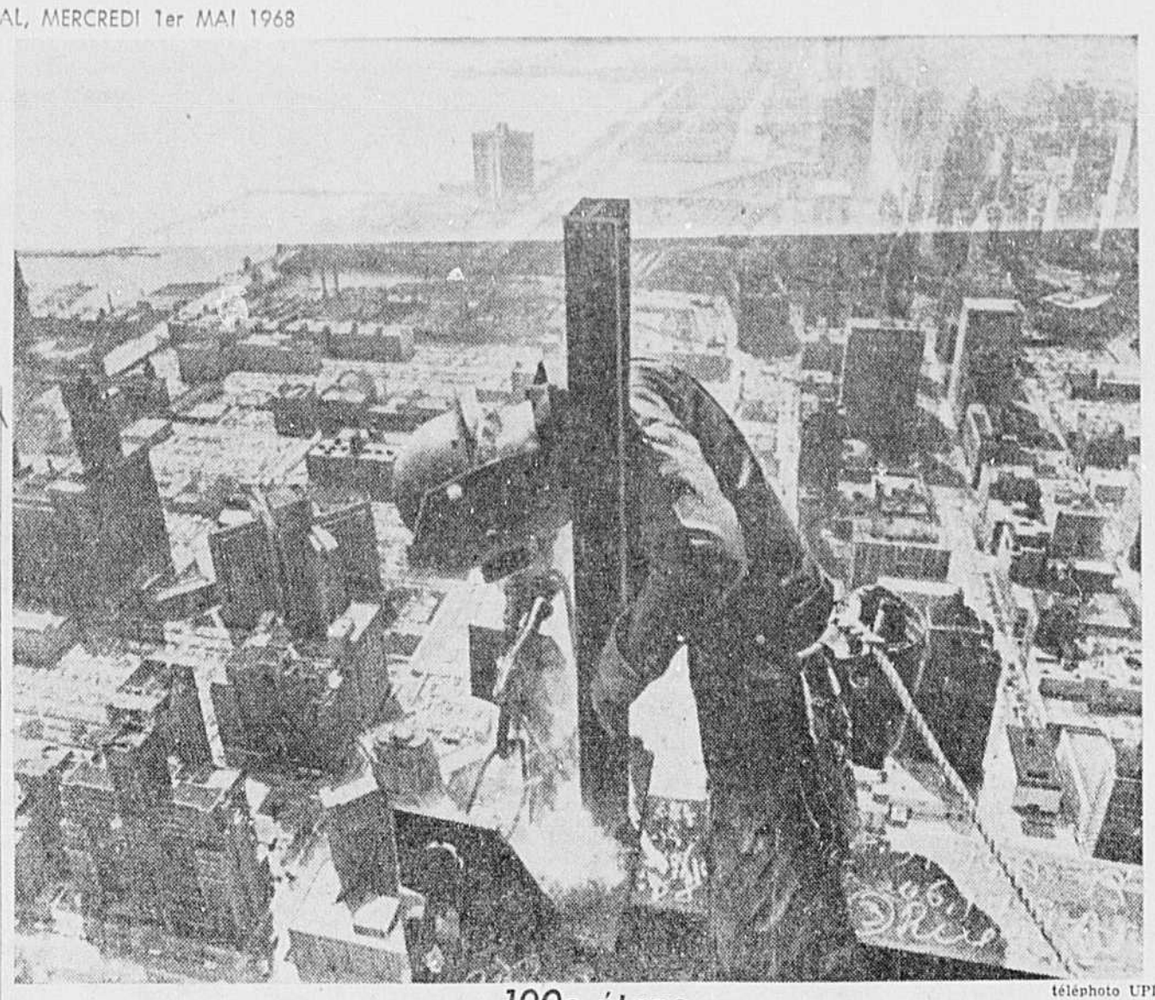

100e étage

téléphoto UPI

Un ouvrier soude une des dernières poutres d'acier au 100e étage du Centre John Hancock de Chicago. Cet édifice, le plus élevé aux Etats-Unis à l'extérieur de New-York, mesurera 1,110 pieds quand la charpente sera terminée lundi prochain.

Résultat d'un sondage : Lachine et Dorval en faveur de l'avortement

Selon un sondage mené dans la circonscription de Lachine par le député libéral Raymond Rock, plus de 90 p. 100 de la population de Lachine et Dorval serait en faveur de la légalisation de l'avortement.

Parmi ceux qui ont répondu au questionnaire, 1806 voudraient que les femmes puissent se faire avorter sur simple demande de leur part.

D'autre part, 1643 citoyens se sont prononcés en faveur de l'avortement lorsque la vie ou la santé de la mère est en danger.

Seulement 230 personnes s'opposent à un élargissement de la loi en ce qui concerne l'avortement.

Les loteries

Au sujet des loteries, la majorité des personnes interrogées croient qu'elles devraient être légalisées à la condition qu'elles soient créées par le gouvernement ou par des associations de bienfaisance; 460 personnes se sont prononcées contre les loteries de quelque nature qu'elles soient.

Les opinions furent plus partagées à l'égard du régime fédéral d'assurance-maladie, contre lequel 973 personnes se sont prononcées.

Par ailleurs, 1,501 électeurs de Lachine ont estimé que la date de mise en vigueur du régime soit reportée, alors que 1,213 autres se sont dit en faveur de l'entrée en vigueur dès juillet 1968 du régime d'assurance-santé.

Les résultats de ce sondage indiquent en outre que l'application des recommandations de la commission Laurendeau-Dunton ainsi qu'un fédéralisme respectant l'égalité des deux races fondatrices ralliaient la majorité.

Dans un communiqué, M. Raymond Rock estime qu'une telle consultation auprès de tous les électeurs de sa circonscription lui permettra de rendre compte aux membres du cabinet et à ses collègues du caucus libéral des véritables opinions de ses électeurs.

DISTINGUEZ
IMPORTED SWITZERLAND
ce symbole identifiant le véritable fromage fondu gruyère d'origine Suisse

Partout au monde qui recherche le goût authentique du scotch exige HAIG ... avec de la glace ou à l'eau tout simplement

NE SOYEZ PAS VAGUE...DEMANDEZ

HAIG

LA PLUS VIEILLE MARQUE DE SCOTCH

Distillé, mélangé et embouteillé en Ecosse

H-2F-68

Hausse de $171 millions des réserves canadiennes de devises étrangères

OTTAWA (PC) — Les réserves canadiennes de devises étrangères ont augmenté en avril, pour la première fois depuis décembre.

La hausse de $171.2 millions qui porte les réserves à $2,415.6 millions est due à l'amélioration de la situation du dollar sur les marchés internationaux. Cette reprise de la monnaie canadienne, qui avait subi au cours de l'hiver le même genre d'avatars que le dollar américain et la livre sterling, a débuté au milieu de mars et s'est poursuivie tout au long d'avril.

Elle n'a cependant pas encore permis de combler les déficits enregistrés en janvier ($350 millions) février ($113.4 millions) et mars ($245.6 millions). La Banque du Canada avait alors dû mettre sur le marché des dollars américains pour maintenir la stabilité du dollar canadien à $0.925 US.

Depuis un mois et demi, la Banque a pu recommencer à acheter des devises américaines. Elle avait dû recourir à l'étranger à deux reprises au cours de l'hiver : un échange de $250 millions avec les USA en janvier, et un emprunt de $185 millions du Fonds monétaire international en février.

UN NOUVEAU SIGLE

Un groupe d'hommes d'affaires dont les commerces sont situés à proximité de la Station de Métro Berri, se sont groupés afin de promouvoir, sous un même sigle, leurs intérêts communs. Sur cette photo, l'on reconnaît M. Théo Desmarais, président du Comité de publicité du Centre Commercial de Montréal, M. Edmond Archambault, promoteur de ce projet, et M. Jean Desrosiers, président du Centre Commercial de Montréal, qui reçoit l'original de ce graphisme.

Ce nouvel emblème, qui est la propriété du Centre Commercial de Montréal, a été créé par R. Roland Robichaud, du studio de l'agence La Fontaine Publicité Inc.

Le député Parent préconise la fusion des 13 villes de la région de Hull

DE NOTRE BUREAU DE QUEBEC

QUEBEC — Afin de régler les problèmes de la région de Hull et donner suite à ses promesses, le gouvernement de l'Union nationale devra présenter au plus tôt une législation forçant les treize municipalités de cette région à se fusionner.

C'est du moins la demande qu'a formulé hier à l'Assemblée législative le député du comté de Hull, M. Oswald Parent, lors de la preprise du débat sur le discours du budget.

M. Parent a affirmé que le gouvernement québécois se devait d'imiter rapidement le geste du gouvernement ontarien concernant Ottawa et sa banlieue, et, sans attendre l'avis des intéressés, provoquer par législation la fusion des municipalités de la région de Hull pour les regrouper en deux grandes villes, chapeautées d'un gouvernement régional unique.

Le député a longuement expliqué les problèmes auxquels doit faire face la région de Hull, en raison de sa situation géographique, des pertes subies par l'évasion fiscale, surtout depuis que l'on a haussé la taxe de vente au Québec, de l'absence de vie industrielle intense, des progrès comparatifs réalisés par la région voisine de l'Ontario, de la question de la capitale nationale.

Selon M. Parent, les problèmes de la région de Hull sont surtout d'ordre municipal et le gouvernement, qui a promis d'accorder un statut particulier à ce secteur du Québec, se doit de donner suite aux nombreuses études qui ont été effectuées à son sujet, en particulier en matière d'urbanisme.

Beaucoup de ces études, a dit aussi le député, ne pourront jamais être mises en oeuvre par les villes de la région, en raison de leur manque de ressources financières et de l'absence de collaboration entre les municipalités. Le gouvernement devra donc songer à créer, en plus de la fusion obligatoire, des programmes à frais partageables en vue de doter la région de certains services essentiels, tels que: un commissariat régional industriel, un organisme de développement touristique, une société d'expansion commerciale et une société de recherche socio-économique capable de définir les problèmes régionaux.

Enfin, le gouvernement devra également s'empresser d'agir au niveau de la construction routière qui paralyse partiellement la région au point de vue économique.

BREVETS D'INVENTION
Marques de commerce
Dessins de fabrique
en tous pays
MARION, ROBIC & ROBIC
2100, Drummond, Montréal 25
Téléphone 288-2152

COLLÈGE ROUSSIN

Places disponibles pour pensionnaires de 8e et

COURS SECONDAIRE SCIENTIFIQUE (GARÇONS)

10e années seulement. (Apporter les bulletins).

EXAMEN D'ADMISSION

COLLÈGE ROUSSIN

(Samedi, 4 mai, à 2:30 hres p.m.)

12085 est, rue Notre-Dame, Pte-aux-Trembles
Montréal 5, P.Q. Tél. 645-4553

Réception en l'honneur du maire de Camden

M. Samuel Fisher, maire de Camden, près de Londres, a été accueilli, hier, à l'hôtel de ville de Montréal, par le conseiller municipal James N. Bellin qui représentait le maire Jean Drapeau.

Sir Samuel était accompagné de son épouse et de Mme L. Bercovitch, de Montréal.

Il y eut signature du livre d'or et vin d'honneur.

Miami, cet été, à bon marché.

8 jours et 7 nuits pour aussi peu que $56.50*
(Deux semaines pour aussi peu que $109)

Air Canada vous offre un vol DC-9 quotidien sans escale de Montréal vers Miami, pour aussi peu que $154. (Tarif-excursion 21 jours, classe économique, aller-retour). Voyez votre agent de voyage ou appelez Air Canada à 931-4411.

*Tour IT, TP 8AC. Tarif pour chaque personne partageant une chambre à deux, les repas et le passage par avion non inclus.

AIR CANADA

Bureaux de vente des billets: Place Ville-Marie, 7116 rue St-Hubert et Place Bonaventure.

LE TEMPS DES SALADES

CÉLERI *frais de Floride*

PEU DE CALORIES
BEAUCOUP DE SAVEUR

Me Jacques Sylvestre a été élu président de l'Association du Jeune Barreau lors d'élections tenues récemment. Les membres ont d'autre part élu leurs confrères, Me David Angus, vice-président, Me Jean-Claude Pothier, trésorier, et Me Joseph S. Blumer, secrétaire.

VOYAGES TRAVELAIDE
Mezzanine Edifice Carré Dominion
861-7272
1010 ouest Ste-Catherine, Montréal 2 — (ouvert de 9 h. à 9 h.) Samedi 5 h.

AGENCE DE VOYAGES Ville-Marie
5135, rue ST-DENIS Tél. 276-2694

Réhabilitation des criminels: 100 ans de solides échecs au Canada

—le père Jean-Paul Regimbald

WINNIPEG (PC) — Le Canada possède un dossier de 100 ans de solides échecs en ce qui concerne la réhabilitation des criminels, a déclaré le père Jean-Paul Regimbald, de Montréal.

Le père Regimbald, président de l'Association canadienne des aumôniers pénitentiaires, a déclaré hier que, étant donné que 80 pour cent des criminels retournent en prison, "il semble évident que ce que nous voulons, ce sont de bons prisonniers qui ne s'évaderont pas, ou ne créeront pas de désordres graves, et non pas de bons citoyens".

Le père Regimbald, au cours d'une conférence de presse, s'est dit d'avis qu'on devrait se servir beaucoup plus fréquemment des mesures attachées à la liberté conditionnelle.

Il a ajouté que la réhabilitation suppose non seulement un changement de comportement, mais un changement d'attitudes mentale, émotionnelle et intellectuelle vis-à-vis de l'homme et de la société en général.

"Le fait de se conformer n'est pas nécessairement un critère sûr de réhabilitation profonde. La preuve manifeste en est facile à trouver dans nos prisons et dans nos pénitenciers..."

Le père Regimbald a recommandé l'établissement d'une aumônerie mère à Ottawa, dont la fonction serait de diriger les affaires religieuses dans toutes les institutions fédérales. Cette institution serait semblable à celles qui existent au Manitoba et dans les deux autres provinces.

Le père Regimbald a appuyé la proposition visant à retirer les dossiers criminels après cinq ans de bonne conduite de la part des criminels libérés.

Il a dit également qu'un usage mieux compris de la réhabilitation reviendrait meilleur marché, à la longue, aux contribuables. Selon lui, il en coûte $4,000 par année pour entretenir un prisonnier, en plus d'une somme d'environ $3,000 dispensée par le Bien-être social à sa famille.

Prêt et subventions de $1¼ million à la Coopérative laitière de Matapédia

AMQUI (PC) — Le gouvernement du Québec vient de consentir à la Coopérative laitière de la Matapédia un prêt et des subventions totalisant $1,125,000, a annoncé, à Amqui, le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, M. Clément Vincent.

Une première subvention gouvernementale de $150,000 provenant des fonds d'ARDA-Québec, servira à la construction d'une usine de transformation du lait à condition que les sociétaires de la coopérative de la Matapédia souscrivent une somme identique. Une seconde subvention directe de $25,000 est également versée.

Enfin, le gouvernement du Québec effectue un prêt à long terme de $950,000 remboursable sur une période de 18 ans, à un taux d'intérêt de six pour cent, et effectif au 31 décembre 1972.

Après avoir apporté ces précisions, le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation a adressé de violents reproches contre la publicité qui se propage présentement au sujet du fonds ARDA. "Nous croyons que l'entente signée par le Québec ne s'apparente nullement à une mesure d'assistance sociale et qu'il convient d'en informer la population", a-t-il dit. M. Vincent, qui est le ministre provincial responsable de l'entente fédérale-provinciale ARDA, croit que les fonds ARDA ne doivent pas servir simplement à dépanner les ministères ou les entreprises coopératives privées ou autres, mais doivent être utilisés dans une perspective d'aménagement, c'est-à-dire une utilisation rationnelle des ressources du territoire.

Universitaires du Québec en stage d'étude en France

QUEBEC (PC) — Un fonctionnaire et deux professeurs d'université de la province de Québec effectuent depuis le 29 avril un stage de trois semaines en France pour procéder à des échanges d'informations avec les instituts français qui se livrent à des recherches écologiques dans le domaine de l'aménagement du territoire.

Dans un communiqué remis à la presse hier, et émanant de l'Office d'information et de publicité du Québec, on précise qu'il s'agit de M. Dominique Doyon, du service de la recherche et de l'enseignement du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, du Dr Gilles Lavoie, professeur d'écologie végétale à la faculté d'agriculture de l'université Laval, et du Dr Miroslav Grantner, professeur de botanique à la faculté de forestrie et de géodésie de l'université Laval.

On précise également que la mission notamment le Centre des études physiologiques et écologiques de Montpellier ainsi que la station centrale de bioclimatologie agricole de Versailles.

Ce voyage, effectué dans le cadre de la coopération technique franco-québécoise, devrait faciliter, note-t-on, l'élaboration d'un programme scientifique pour l'inventaire des milieux naturels du Québec et pour la détermination de leurs rapports avec la végétation.

A la clinique Mayo

Le Dr Henri Navert, du 3144 avenue Van Horne, Montréal, vient d'être honoré par la Mayo Graduate School of Medecine pour ses remarquables travaux, annonce dans un communiqué la Clinique Mayo de Rochester, Minnesota. Le Dr Navert, "fellow" en physiologie, a reçu le prix de la Fondation Edward John Noble pour avoir manifesté et développé ses qualités de chef. Diplômé de l'Université de Montréal en 1962, il est l'un des 35 récipiendaires de prix parmi quelque 700 médecins inscrits.

SONDAGE GALLUP

Tous droits réservés

Les finances: grand souci des familles du Canada

(Tous droits réservés)

Depuis dix ans, les familles canadiennes sont aux prises avec un seul et même grand problème : comment joindre les deux bouts. La campagne électorale fera découvrir aux hommes politiques que les Canadiens n'ont jamais tant souffert du coût de la vie en augmentation constante.

En 1958, 33% des électeurs jugeaient que leur plus grand problème était d'ordre financier. Aujourd'hui, cette proportion est passée à 47%. Il y a dix ans, le chômage tenait une grande place. Aujourd'hui, seulement 5% des gens associent le chômage à la "crainte d'une dépression et à l'insécurité".

En 1958, il n'était pas question des taxes. Aujourd'hui, elles sont au deuxième rang des problèmes, avec le coût de l'éducation et la jeunesse en révolte.

Le sondage s'est fait à partir de la question suivante : "Quel est le problème le plus pressant auquel vous et votre famille devez faire face ?"

Haut coût de la vie ; augmentation des prix ; manque d'argent	47%
Taxes élevées ; dépenses gouvernementales	6%
Education ; jeunesse en révolte	6%
Santé ; vieillesse	5%
Crainte d'une dépression économique ; insécurité ; chômage	5%
Divers (y compris le logement)	8%
Indécis	24%
	101%+

+ Il y en a dont les réponses ont été enregistrées dans plus d'une section.

LES CENTRES DE RÉNOVATION

VAL ROYAL LA SALLE

JUSQU'À 50% D'ESCOMPTE

VENTE D'ENTREPÔT

ECONOMISEZ DAVANTAGE

3 JOURS SEULEMENT

LES 2-3-4 MAI

OUVERT JEUDI et VENDREDI SOIR jusqu'à 9 p.m.

★ PANNEAUX DE FINITION

CONTRE-PLAQUE PREFINI
Teck — 1ère qualité — 4' x 8'. Le panneau $5.95

Noyer — 1ère qualité — 4' x 8'. Le panneau $5.95

"Sheetrock" (imitation de bois) — Quantité limitée
4' x 8' x 3/8" Le panneau $2.00

★ PORTES

PORTES ALUMINIUM
Grandeurs diverses. Ch. $25.95

★ PLANCHERS – PLAFONDS – MURS

Carreaux de plancher en bois de chêne.
Couleurs foncées ou pâles. Le carreau 0.35

TAPIS "OZITE" — 1ère qualité. La ver. car. $4.95

TUILES ACOUSTIQUES — Blanc uni 12" x 12" x ½ — Ch. (Livré 11¢) 0.10

FAUSSE POUTRE
De marque "Urethane" — 2" x 6" x 8' Ch. $9.95

4" x 6" x 8' Ch. $13.95

PANNEAUX MURAUX DECORATIFS
"Panderosa" de marque "Urethane" — 16" x 24". LE PANNEAU $3.95

★ PATIO OU PARTERRE

PIQUETS DE CLOTURE 4' ou 6'
(La liasse couvre 5 pieds lin.) La liasse $1.50

ACCESSOIRES POUR AUVENT 50% D'ESCOMPTE

★ CUISINE

Armoires de cuisines 50% D'ESCOMPTE

★ PEINTURE

Peinture LATEX d'intérieur blanc de marque "Crown Diamond" (Se colore facilement en une variété de couleurs claires).
Offre spéciale en gallon seulement Gal. $3.57

pour 3 gals $9.97

VISITEZ NOTRE ENTREPOT ET VOYEZ TOUS NOS SPECIAUX NON ANNONCES !

LAVE-VAISSELLE, HOTTE DE VENTILATION, VANITE POUR SALLE DE BAIN, ETC...

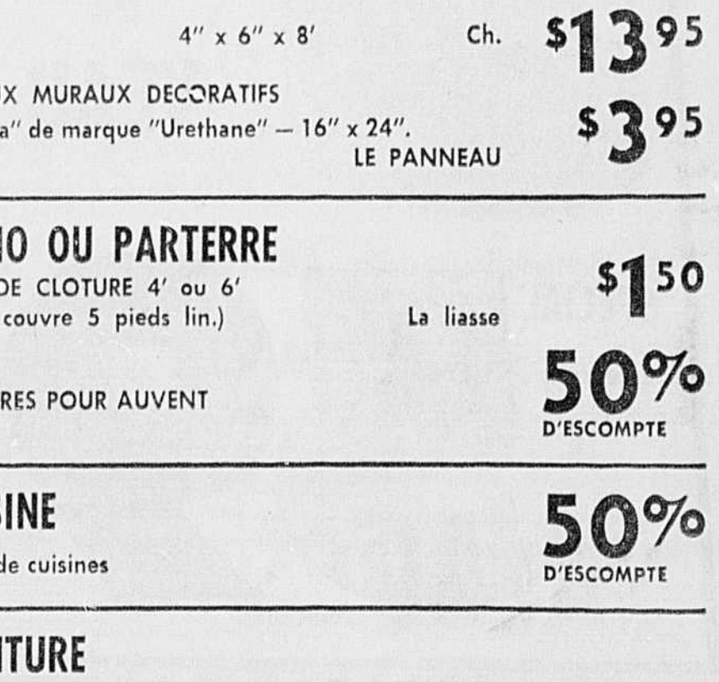

LES CENTRES DE RENOVATION

VAL ROYAL • LA SALLE

Une seule adresse à retenir pour cette vente d'entrepôt:

159 JEAN-TALON OUEST

DIVISIONS DES ENTREPRISES P. H. DESROSIERS LTEE

OUVERT :
JEUDI ET VENDREDI SOIR
jusqu'à 9 h. p.m.
SAMEDI de 8 h. a.m. à 5 h. p.m.

Décoré des forces canadiennes

Le ministre de la Défense, M. Léo Cadieux, remet au gouverneur général Roland Michener la décoration des forces canadiennes. La cérémonie s'est déroulée, hier, à Rideau Hall.

Journée nationale de la sécurité de l'enfant

"La tâche la plus difficile qui puisse incomber à un individu est bien celle de consoler les parents d'un enfant qui vient d'être gravement blessé ou tué par suite d'un accident. La tâche est difficile parce que quasi impossible. De plus, on ne parvient jamais à en oublier la futilité."

C'est sur ces paroles que M. Normand H. Bell, président général du Conseil canadien de la sécurité routière et de la Ligue canadienne de la sécurité, annonçait la tenue de la Journée nationale de la sécurité de l'enfant, le dimanche 5 mai prochain.

Signalant que la sécurité de l'enfant est notre responsabilité à tous, M. Bell souligne que cette campagne a pour but d'attirer l'attention du public sur le bien-être de nos enfants et de le sensibiliser au besoin qui s'impose de veiller chaque jour à leur sécurité.

Le bilan annuel des accidents chez les moins de 15 ans au Canada se chiffre par quelque 2,100 morts et 500,000 blessés. A eux seuls, les accidents comptent plus de victimes chez les enfants que ne le font collectivement les quatre grandes causes de mortalité infantile reconnues, soit: le cancer, les maladies du système respiratoire, les défauts de naissance et les maladies du système digestif.

En 1966, les accidents de tous genres ont causé la mort de 2,173 enfants de moins de 15 ans au Canada.

Ce triste bilan est ainsi réparti: accidents de la route: 882 morts; suffocation: 418 morts; victimes de l'onde: 336 morts; incendies et explosions: 233 morts; chutes: 86 morts; machinerie: 38 morts; armes à feu: 42 morts; empoisonnements: 45 morts; brûlures: 17 morts; coups reçus d'objets en chute: 23 morts et chemins de fer: 23 morts.

C'est aux adultes qu'incombent les responsabilités de guider l'enfant et de le protéger contre les dangers qui le menacent," signalent les organisateurs de cette campagne.

Grève prévue dans l'industrie du caoutchouc à Hamilton

TORONTO (PC) — Une grève doit éclater cette semaine dans l'industrie du caoutchouc.

Les Travailleurs unis du caoutchouc ont l'intention de débrayer dès demain à la compagnie Firestone de Hamilton et vendredi à la Goodyear.

Les négociations se poursuivent. Le syndicat veut que le règlement soit modelé sur celui qui vient d'intervenir dans l'industrie de l'automobile. La conciliation a échoué jusqu'ici.

Les ententes dans l'industrie de l'automobile ont accordé une augmentation générale de 20 cents l'heure à tous les ouvriers plus 30 cents pour les hommes spécialisés, pour la première année. D'autres hausses de 18 cents l'heure sont prévues pour les deux autres années du contrat.

Les ouvriers du caoutchouc gagnent $3.03 l'heure à la Firestone et $2.96 à la Goodyear, en moyenne.

Défilé du 2 mai

Israël repousse les arguments d'U Thant et de la Jordanie

NATIONS UNIES, N.Y. (AFP) — Dans une longue note adressée hier au secrétaire général des Nations unies U Thant, et dont il demande la communication aux membres du Conseil de sécurité, le ministre des Affaires étrangères d'Israël, M. Abba Eban refute l'argument invoqué par M. Thant que le défilé militaire projeté par Israël à Jérusalem demain, soit susceptible d'aggraver les tensions dans le Proche-Orient et de compromettre les possibilités d'un règlement pacifique des problèmes de la région.

Cet argument avait été avancé par M. Thant dans une note du 27 avril au gouvernement israélien et dans un rapport de la même date au Conseil de sécurité.

Le ministre israélien des Affaires étrangères fait valoir que les objections soulevées par la seule Jordanie à ce projet de défilé militaire israélien sont fondées sur une "hostilité implacable et non pas sur un souci désintéressé pour le maintien de la paix ou de l'harmonie internationale". Le but poursuivi ainsi par la Jordanie, dit M. Eban, est "non pas d'apaiser les tensions mais d'en créer" et la protestation jordanienne, ajoute le ministre israélien, "eut été élevée quelles qu'aient été la forme et l'itinéraire du défilé prévu".

"Une décision de tenir une cérémonie d'actions de grâce et de délivrance à une distance substantielle de la ligne de cessez le feu ne viole aucun principe de droit international. Une telle cérémonie ne crée pas de situation nouvelle et laisse la situation de la région inchangée. M. Eban poursuit en disant que la plainte de la Jordanie provient d'un gouvernement qui a cherché à plonger Jérusalem dans le feu et le sang, qui a banni les Juifs du plus vénérable de leurs Lieux Saints, qui a détruit 34 temples juifs, qui a profané le cimetière du Mont des Oliviers. Le silence et l'inaction de tous les organes des Nations unies devant ces outrages troublera longtemps ceux qui, à l'avenir, écriront l'histoire morale de notre génération".

"Aujourd'hui même, j'ai maintenu contact avec votre représentant spécial (M. Gunnar Jarring) afin de promouvoir un règlement pacifique et agréé de part et d'autre, règlement qui est le but hautement proclamé du Conseil de sécurité", ajoute M. Eban.

D'autre part, au cours d'une conférence de presse tenue hier soir à Jérusalem, M. Eban a déclaré que "l'Egypte et l'Egypte seule constitue la pierre d'achoppement de la mission Jarring".

Le ministre israélien a indiqué que le Dr Jarring s'attachait tout particulièrement en ce moment au problème des relations entre Israël et la Jordanie, et examinait l'éventualité d'inclure les Palestiniens dans la discussion.

"Le jour où les Etats arabes, a ajouté M. Eban, voudront négocier avec Israël, je suis convaincu que la gouvernement israélien pourrait préparer un projet d'accord en une semaine, proposant de nouvelles frontières entre Israël et ses voisins, et l'on verrait qu'il s'agit de propositions honorables et raisonnables".

Propos rassurants de Bonn sur les extrémismes de gauche et de droite

BONN (AFP, UPI) — "La République fédérale allemande ne se trouve pas dans une période pré-révolutionnaire, comme l'espèrent les communistes, ni comme l'étranger paraît le croire, dans une phase de renaissance du mauvais esprit nazi", a déclaré M. Ernst Benda, ministre fédéral de l'Intérieur, en ouvrant hier devant le Bundestag, convoqué en session extraordinaire, le débat sur l'agitation estudiantine.

"Il est exact cependant, a reconnu le ministre, que les extrémistes de gauche et de droite se favorisent mutuellement. Qui veut le S.D.S. (Fédération des étudiants de gauche), doit aussi accepter le N.P.D. et réciproquement."

M. Benda a demandé pour le gouvernement de Bonn les pouvoirs nécessaires pour coordonner l'action des polices des différents Laender (provinces), mais il a exclu l'idée d'une interdiction du S.D.S., malgré le caractère anti-constitutionnel des intentions et des actions de l'organisation animée par Rudi Dutschke.

A Francfort, Adolf von Thadden, chef du N.P.D., a tenté de minimiser les craintes soulevées par le récent succès de son parti aux élections provinciales du Bade-Wurtemberg.

Au cours d'une interview, M. von Thadden a renouvelé les demandes de son parti, dont plusieurs leaders sont d'anciens nazis. Le chef du parti extrémiste de droite a réclamé en premier lieu l'évacuation des forces américaines d'Allemagne. Il a en outre demandé la suppression de l'OTAN et son remplacement par un dispositif d'alliances européennes, largement inspiré des desseins gastes.

Sur le plan de la réunification allemande, M. von Thadden préconise des négociations directes entre Bonn et Moscou. Le chef du N.P.D. a aussi réclamé la fin des poursuites judiciaires contre les criminels de guerre nazis.

"Le N.P.D. est un parti démocratique comme les autres qui ne demande qu'à participer à l'élaboration des politiques dans la mesure où il représente une partie de la population", a précisé M. von Thadden.

Appel de Kiesinger aux électeurs

De son côté, le chancelier Kurt-Georg Kiesinger a adressé hier un appel pathétique aux électeurs des partis extrémistes, les invitant à ne pas revenir aux erreurs du passé et à songer au tort fait à la cause de l'Allemagne à l'étranger par le succès du N.P.D.

Le chef du gouvernement, qui parlait du problème des étudiants figurant à l'ordre du jour de la session extraordinaire du Parlement, a insisté sur le fait que la politique extérieure de l'Allemagne a consisté essentiellement, depuis la fin de la guerre, à regagner la confiance des autres pays.

"Seule, a-t-il dit, cette confiance dans une Allemagne pacifique peut permettre de résoudre notre souci numéro un : le rétablissement de l'unité de notre pays. Si cette confiance est à nouveau perdue, l'Allemagne est rejetée vingt ans en arrière."

Trois sous-régions de Montréal militent en faveur de la décentralisation industrielle

SAINT-JEAN — Une cinquantaine de conseils municipaux dans trois zones, que le gouvernement provincial classe parmi les sous-régions de Montréal, ont constitué un front commun dont le but est la création d'une région-tampon entre Montréal et les Cantons de l'Est.

Les secteurs de Saint-Hyacinthe, Saint-Jean et Granby refusent carrément de faire partie de la zone métropolitaine en regard de l'aide gouvernementale en faveur de l'établissement d'entreprises industrielles au Québec.

Dans un mémoire qu'elles présenteront au premier ministre Daniel Johnson, ces municipalités soutiennent que leurs sous-régions devraient profiter d'avantages fiscaux "bien supérieurs à ceux accordés à la région de Montréal et très légèrement inférieurs à l'aide apportée à la zone des Cantons de l'Est."

On a pris cette décision lundi, à Saint-Jean, au cours d'une réunion du comité ad hoc formé dans ces sous-régions en vue d'étudier le projet de loi qu'annonçait le ministre des Finances, M. Paul Dozois, lors de l'ouverture de la session parlementaire.

M. Dozois avait alors dit que parallèlement à la loi fédérale sur l'aide aux régions "désignées", le gouvernement provincial entendait apporter un dégrèvement d'impôt de manière à favoriser l'implantation d'établissements industriels secondaires. Le ministre devait préciser que ces mesures "temporaires" seraient appliquées "tant dans l'ensemble du territoire que plus particulièrement dans les régions autres que Montréal".

Comme les sous-régions de Saint-Hyacinthe, Saint-Jean et Granby font partie de la région montréalaise, elles ne bénéficieraient pas des avantages de cette loi. Les maires dans ces trois sous-régions considèrent la concurrence de Montréal trop forte à leur égard, et que de ce fait elles devraient profiter d'une aide accrue.

On craint que ces secteurs de Saint-Hyacinthe, Saint-Jean et Granby deviennent des "zones grises". On souligne, à l'appui de ce point de vue, la proximité des marchés et de la main-d'oeuvre de Montréal, ainsi que les avantages fiscaux accordés aux Cantons de l'Est et les facilités d'accès de cette région à la métropole. Le mémoire suggère donc une région-tampon, qui engloberait justement les trois sous-régions.

Le comité des promoteurs est sous la présidence conjointe des maires des villes principales, MM. Jacques Lafontaine, de Saint-Hyacinthe, L.-N. McMillan, de Saint-Jean, et Paul-O. Trépanier, de Granby. Les députés Jérôme Proulx, de Saint-Jean et Alfred Croisetière, d'Iberville, participaient à la rencontre de lundi. Ils ont été choisis comme coordonnateurs de l'action auprès du gouvernement provincial.

TROIS CENTS METALLOS maintiennent leur ligne de piquet depuis une vingtaine de jours en face des barrières de l'usine d'affinage de la Canadian Electrolytic Zinc, à Valleyfield. Les grévistes cherchent à obtenir la parité des salaires avec les métallurgistes dans la région de Montréal. D'après un dirigeant du syndicat, un tel changement signifierait une hausse de 60 cents l'heure. La Mattagami Lake Mines Ltd, de Toronto, compte des intérêts majoritaires dans cette usine d'affinage du zinc.

ANNONCE

Où va notre monde "où tout est permis"?

Une société plus tolérante se dessine. Les anciennes contraintes perdent leur force avec une rapidité inquiétante. Le relâchement des moeurs, l'étalage de toutes les nudités présagent-ils le déclin de notre monde? D'éminents historiens, sociologues et théologiens se penchent sur la question dans Sélection du Reader's Digest de mai. Voyez comment la nouvelle liberté d'expression pourrait avoir pour effet d'améliorer les hommes plutôt que de les corrompre. Achetez Sélection sans tarder!

REMARQUEZ ce symbole qui identifie le véritable fromage fondu gruyère d'origine Suisse

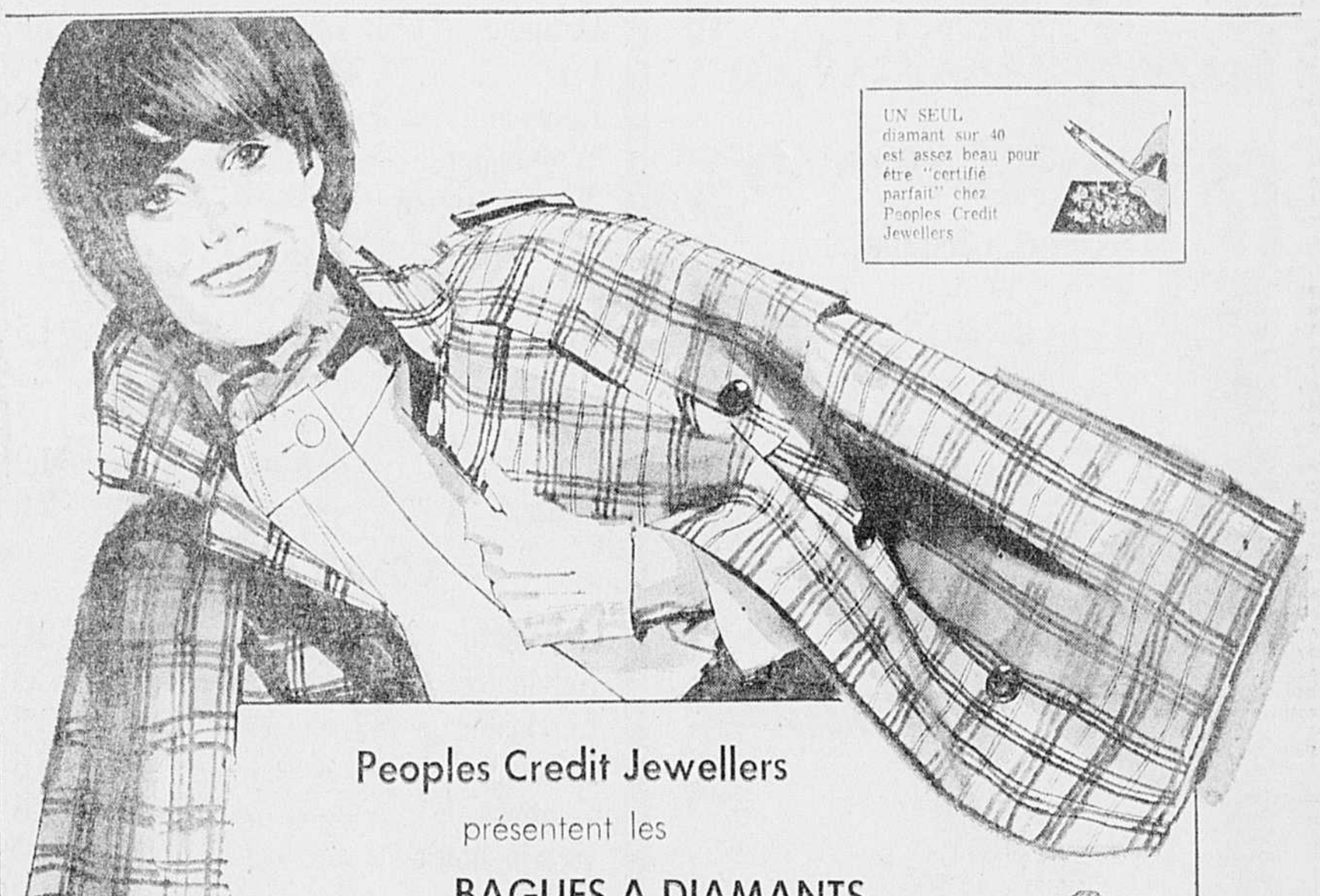

UN SEUL diamant sur 40 est assez beau pour être "certifié parfait" chez Peoples Credit Jewellers

Peoples Credit Jewellers présentent les

BAGUES A DIAMANTS

Trophée de l'élégance

Les principaux centres de la mode mondiale ont été notre source d'inspiration pour la création de ces nouvelles bagues "Trophée de l'élégance". Ces modèles de bagues à diamants portent l'empreinte des tendances nouvelles de l'élégance. Venez les voir. Elles sont exquises, pimpantes, brillantes, impérissables... et votre bien-aimée sera ravie d'en porter une toute sa vie.

Superbe bague et alliance intimement liées, ornées de 17 diamants certifiés parfaits. $525.

Bague ornée d'un solitaire certifié parfait, avec anneau assorti. L'ensemble $200

Aubaine formidable. 9 resplendissants diamants certifiés parfaits. $275

Taille émeraude et baguette. 5 diamants certifiés parfaits. $250

2 diamants certifiés parfaits et montés de la façon la plus avantageuse. $300

6 diamants certifiés parfaits brillant de mille feux. $300

5 ravissants diamants certifiés parfaits. Les deux bagues $375

Bague et alliance. 5 diamants certifiés parfaits, de taille marquise. $389

A faire rêver! 6 diamants, dont 5 de taille baguette enfilée. — Bague et alliance $500

Toute ces bagues, sont en or jaune 14 carats avec griffes en or blanc 18 carats — ou entièrement en or blanc 18 carats.

Facilités de paiement pour vous convenir.

Peoples Credit Jewellers

LE NOM LE PLUS HONORE EN DIAMANT

CENTRE-VILLE : 1015 ouest, STE-CATHERINE (Téléphone VI. 9-7071)

7 MAGASINS AMICAUX POUR MIEUX VOUS SERVIR

PLAZA ST-HUBERT : 6529, St-Hubert près Beaubien Tél. 273-1557

POINTE-CLAIRE: Centre d'achats Fairview Tél. 695-5516

PLACE PORTOBELLO : 7200, boul. Taschereau ville Brossard Tél. 672-5610

ALEXIS NIHON : Rue Ste-Catherine o. angle Atwater Tél. 937-2806

PLACE LASALLE : 7962, boul. Champlain LaSalle, P.Q. Tél. 365-6610

CENTRE LAVAL : 1600, boul. Le Corbusier Laval, P.Q. Tél. 688-8228

MAI en marche chez EATON

Chaussures d'Angleterre pour hommes, à prix d'aubaine. Ordinairement 22.00

Une économie du tonnerre à réaliser en achetant une ou plusieurs paires de ces luxueuses chaussures "Royal Sceptre", méticuleusement travaillées à Northamptonshire. L'empeigne est de souple veau, la semelle en cuir flexible et le talon en caoutchouc. Semelle intérieure en "Texon" durable. Tous nos souliers en vente sont traités "Sanitized" pour une fraîcheur durable. Choix de modèles dont celui à bout carré (6 seulement sont ici illustrés). Pointures et largeurs : 8½ à 12 C, 8½ à 12 D, 8½ à 11 E. Nombreux autres modèles.

Voyez-les à la télévision au canal 10 durant l'émission Télé-Métropole

Spécial

15.99

1086. Un mocassin à bout carré en vogue; laçage 3 oeillets. Noir seulement.

1032. Le Blucher à bout arrondi et laçage 5 oeillets. Noir seulement.

1062. Le Balmoral à bout arrondi et laçage 5 oeillets. Noir seulement.

1023. Le pratique fourreau que l'on porte en toutes occasions. Noir seulement.

1056. Un modèle tout simple, à bout uni carré, en noir seulement.

1085. Une autre chaussure à bout uni carré, mais en cuir grenu noir ou brun.

EATON en ville (rayon 237) au deuxième étage et à Pointe-Claire

Les commandes téléphoniques sont acceptées dès 8 h. COMPOSEZ 842-9211

INFORMATIONS ÉTRANGÈRES

CAHIER No 3 / PAGES 33-42 LA PRESSE VIE FEMININE / VIE MONDAINE

MONTREAL, MERCREDI 1er MAI 1968 — 84e ANNEE — No 102

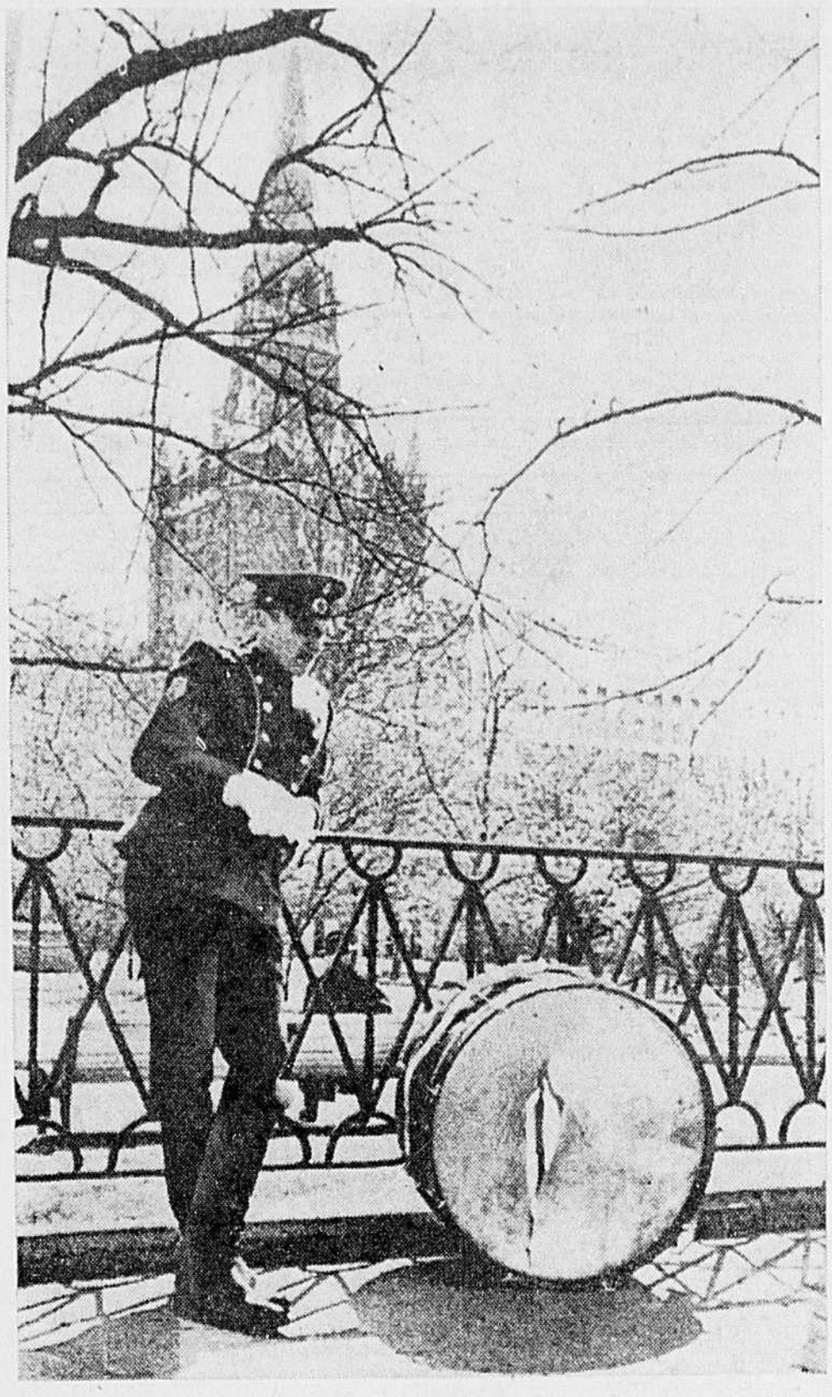

téléphoto UPI

Le tambour a raté la fête à Moscou

Ce musicien de l'Armée rouge participait avec tant d'entrain au défilé du 1er mai à Moscou qu'il en a crevé sa grosse caisse. Désappointé, il a vu son unité atteindre la Place Rouge sans son concours ; c'est pourquoi il regarde d'un air attristé son tambour devenu muet.

Manifestations violentes des étudiants et des ouvriers dans les rues de Madrid

MADRID (AFP) — La Phalange espagnole continue, aujourd'hui, à s'en prendre aux manifestations des commandos ouvriers et étudiants dans plusieurs quartiers de Madrid, et en est déjà à sa trentième arrestation. Durant toute la journée d'hier, elle a dû procéder à l'arrestation de plus d'une centaine de manifestants. Vingt-cinq de ces derniers ont passé la nuit à l'ombre. La direction générale de la sécurité devait les interroger aujourd'hui.

Cinq personnes, dont un policier, auraient été blessées, hier. Trois autobus ont été renversés, l'un d'eux a brûlé. Deux voitures particulières ont été endommagées et une voiture de police lapidée. Quelques vitrines de magasins ont été brisées.

Aujourd'hui, les commandos renouvellent leur tactique d'hier et semblent cette fois avoir lancé les manifestants dans le centre de la ville afin de semer la confusion parmi la police. Des groupes de 20 à 50 personnes manifestent brièvement et attaquent parfois des policiers isolés. Ils essaient de se disperser rapidement avant l'arrivée des forces de l'ordre.

Sur la place de l'Opéra, vers midi, un groupe criant "liberté" a attaqué deux policiers. La police armée est intervenue rapidement et a arrêté trois jeunes gens. D'autres actions du même genre ont été menées entre la Gran Via et la place de l'Opéra par de petits groupes.

D'importantes forces de police ont été concentrée autour de la Gran Via ce matin en vue de la manifestation convoquée pour midi, mais la bagarre n'a pas encore éclaté.

En province, les manifestations n'ont pas été plus importantes qu'à Madrid : vitrines brisées, voitures renversées, bagarres, embouteillages, mais la police a pu, à chaque fois, disperser rapidement les manifestants.

Pour aujourd'hui, une manifestation en plein centre de Madrid sur la Gran Via est au programme des commandos. Demain, une autre devra se dérouler à la Puerta del Sol. Elle est surtout destinée à protester contre les arrestations opérées hier et celles qu'on a commencé d'opérer aujourd'hui.

Les quotidiens madrilènes, qui paraissent normalement le premier mai, commentent peu les troubles d'hier soir. Ils se contentent de publier les dépêches d'agence relatant les différents incidents et ne manquent pas d'insister sur "l'échec" de la manifestation. Le journal phalangiste, "Arriba", qui dénonçait en première page, depuis plusieurs jours, l'intervention du "communisme international" dans la préparation des manifestations, publie ce matin, toujours en première page, une photographie intitulée : "Premier mai en Espagne" et représentant une allée de la capitale espagnole où sont toujours installés des cafés en plein air. Des consommateurs sont assis aux tables et boivent ou bavardent le plus normalement du monde. Le quotidien, dans ses pages intérieures, rend compte de "l'échec" des manifestations et écrit notamment : "Les consignes répétées des organes de propagande communiste de l'étranger, n'ont pas rencontré d'écho favorable auprès des masses laborieuses espagnoles".

George Ball prône la patience face à l'impasse Hanoï-USA

d'après AFP, Reuter, UPI

Le nouveau représentant permanent des Etats-Unis à l'ONU a fait appel hier à la patience et au bon sens dans la poursuite de la recherche d'un lieu de contacts préliminaires aux négociations de paix entre les Etats-Unis et le Nord-Vietnam.

"Tout ce dont nous avons besoin en ce moment, a dit M. Ball, est de la patience et un sens de la perspective." Le diplomate, qui prononçait son premier discours officiel en tant que successeur de M. Arthur Goldberg, a poursuivi : "Si nous ne nous abandonnons pas à la passion et à l'exaltation, nous pouvons, je le crois, amener une paix honorable qui ne trahira pas nos amis, ni ne diminuera l'efficacité de notre rôle dans le monde."

Ces paroles de pondération sont prononcées un mois après la décision du président Johnson de cesser partiellement les bombardements au Nord-Vietnam.

Hanoï maintient fermement son attitude, et insiste sur le choix de Varsovie comme lieu de rencontre, accusant les Etats-Unis de retarder délibérément les pourparlers.

Des observateurs étrangers à Hanoï estiment que le fait que le vice-président Humphrey ait souligné que le président Johnson avait dépassé sa pensée quand il a dit qu'il irait "négocier n'importe quand et n'importe où", ne peut que renforcer les Nord-Vietnamiens dans leur résolution.

Par ailleurs, des analystes à Washington ne voient pas qu'on puisse sortir de l'impasse actuelle d'ici au moins quelques semaines. A la Maison Blanche, on sent naître quelque impatience, et on dit que le président Johnson se fait moins optimiste. Des gens près de l'administration laissent entendre que Johnson pourrait de nouveau se voir soumis aux pressions du département de la Défense en vue de faire reprendre les raids au-dessus des secteurs épargnés depuis un mois si Hanoï ne se décide pas bientôt à briser l'impasse.

Autrement dit, cette impasse a rouvert les discussions entre "vautours" et "colombes", et a ravivé les frictions entre le Pentagone et la Maison Blanche.

Les "colombes" estiment que, tôt ou tard, on finira par s'entendre sur le lieu de rencontre —soit Paris, estime-t-on. Des conseillers du président continuent à croire qu'il faudra l'intervention d'un tiers. D'autres pensent que les Etats-Unis pourraient bien être forcés, à regret, de déplacer le présent point de contact de Vientiane au Laos, à Varsovie en Pologne, présumant qu'alors Hanoï accepterait Paris comme capitale de compromis pour les rencontres préliminaires.

En tout cas, dans certains milieux communistes, on dit qu'un pareil compromis permettrait aux deux antagonistes de sauver la face. Selon des sources bien informées, Hanoï renonce à sa première proposition en faveur de Pnom Penh et n'insiste maintenant que pour Varsovie.

téléphoto PA

Dzu, candidat de la paix, arrêté à Saigon

SAIGON (AFP, PA) — L'avocat saigonnais Truong Dinh Dzu, le "candidat de la paix" aux dernières élections présidentielles, a été conduit aujourd'hui dans les locaux de la police pour enquête.

Me Dzu était depuis le 26 sous surveillance de la police à la clinique Saint-Paul. Il est accusé d'avoir adopté des positions procommunistes en déclarant à des journalistes qu'il était en faveur d'un gouvernement de coalition avec le Front national de libération.

Il a affirmé qu'il a été arrêté en dépit du fait que trois médecins, dont deux de la police, ont signé une déclaration pour indiquer qu'il souffrait de troubles cardiaques et qu'il ne pouvait quitter l'hôpital avant plusieurs semaines encore.

Entre-temps, des parachutistes américains ont décimé un bataillon nord-vietnamien et possiblement empêché une seconde invasion de la ville de Hué.

La bataille s'est déroulée au village de Phuoc Yen, à cinq milles au nord-ouest de Hué. Plus de 275 adversaires ont été tués et 50 autres faits prisonniers à cet endroit.

Les officiers américains croient que cette bataille et d'autres accrochages dans la région ont empêché que les Nord-Vietnamiens ne profitent du 1er mai pour effectuer une attaque meurtrière contre l'ancienne cité impériale.

Par ailleurs, une statistique du secrétariat de la Défense à Washington fait voir que, depuis la déclaration du 31 mars du président Johnson limitant la zone de bombardement au Nord-Vietnam, le nombre de missions aériennes contre la zone comprise entre les 17e et 19e parallèles s'est accrue de vingt-cinq pour cent.

Défilés et manifestations marquent la fête internationale des travailleurs

d'après UPI, AFP, PA

Le 1er mai, fête internationale des travailleurs, a été marqué dans toutes les parties du monde, sauf en Amérique, par des manifestations, des défilés et diverses réjouissances. En certains pays, la police était en alerte pour éviter des désordres.

A Moscou, l'URSS a fait sur la place Rouge une large démonstration de sa puissance militaire, avec le défilé d'environ 8,000 hommes et la présentation d'un vaste éventail d'armes modernes devant les dirigeants soviétiques alignés dans la tribune dressée sur le Mausolée de Lénine.

Pour le profane, le défilé ne semblait pas présenter d'armes nouvelles. Mais, selon l'agence Tass et des indications non officielles, il comportait certaines innovations. Les observateurs occidentaux ont particulièrement noté la présence, pour la première fois, de chars antiradiations surmontés de miroirs pivotants.

De ces chars, qui précédaient l'artillerie et les fusées en forme de cigare, l'agence Tass dit que "ni les sables, ni les marais, ni l'eau ne peuvent les arrêter".

Dans le discours de circonstance qui a précédé le défilé, le ministre soviétique de la Défense, le maréchal Gretchko, a placé la cérémonie sous le signe du renforcement de la puissance militaire de l'URSS et de la "vigilance" contre l'impérialisme. Il a réitéré l'appui de son pays à la lutte du peuple vietnamien contre les Etats-Unis, dont il a dénoncé la politique "agressive"; il s'en est pris également aux "forces militaristes et revanchardes de l'Allemagne fédérale" et aux dirigeants israéliens.

A Hanoï, le président Ho Chi-minh a fait une apparition remarquée à la cérémonie de célébration de la fête du Travail. Il a été longuement ovationné. Le porte-parole officiel a invité les travailleurs du monde entier à aider les Vietnamiens à vaincre les Etats-Unis.

A Bucarest, quelque 250,000 personnes ont participé à un grand meeting qui s'est déroulé en présence de tous les dirigeants roumains. La réunion s'est terminée par un défilé exclusivement civil, qu'ont ouvert des centaines d'enfants portant des fleurs. Dans le discours d'occasion, M. Bodnaras, membre du comité central du parti communiste, a déclaré que le peuple roumain réaffirme "sa détermination de travailler pour la collaboration et la compréhension dans la vie internationale, pour la coexistence pacifique, pour l'affirmation libre et indépendante de chaque nation".

Au Sud-Vietnam, le président Nguyen Van Thieu a déclaré à un meeting ouvrier à Danang que son gouvernement ne négociera jamais avec le Vietcong et ne cédera pas "même un centimètre" de territoire au Nord-Vietnam.

Parlant devant un autre ralliement à Saigon, le vice-président Cao Ky a décoché des flèches aux critiques du régime de Saigon. Visant apparemment certains Américains, il a dit : "Nous ne pouvons accepter l'idéalisme de certaines gens qui n'ont jamais mis les pieds sur notre sol et n'ont jamais compris les problèmes de ce pays et de son peuple."

A Tokyo, le président de la Fédération des syndicats japonais, Toshikatsu Hori, a déclaré que "la politique de capital monopoliste du gouvernement Sato va à l'encontre des intérêts des travailleurs et des petites et moyennes entreprises". Dans l'ensemble, les célébrations se sont déroulées dans la joie et la bonne humeur.

A Madrid, la police et la garde civile étaient en force dans les rues pour empêcher les manifestations. La veille, 100 personnes ont été arrêtées à Madrid et à Barcelone pour avoir tenté de manifester à l'occasion du 1er mai.

A Rome, des étudiants et des travailleurs ont manifesté contre la brutalité de la police. A Berlin-Ouest, les autorités ont exhorté les travailleurs à éviter des heurts avec les groupes radicaux.

A Pékin, les déclarations officielles dénonçaient les Etats-Unis, l'URSS et les adversaires de Mao en Chine même.

A Londres, des dockers ont organisé une marche vers la Tour de Londres pour appuyer M. Enoch Powell, le député conservateur qui est devenu le champion de l'opposition à l'immigration des gens de couleur en Grande-Bretagne.

Parade "nouvelle vague" en Tchécoslovaquie

PRAGUE. (AFP) — Le 1er mai en Tchécoslovaquie s'est déroulé cette année sous le signe de la démocratie et de la liberté. En effet, contrairement aux autres années, où les citoyens encadrés étaient contraints, sous peine de sanctions, de participer au défilé traditionnel, aujourd'hui une entière liberté avait été laissée aux ouvriers et à la population. Liberté également d'expression, car il avait été précisé que tous les slogans seraient acceptés, quelle qu'en soit la teneur.

Aussi pouvait-on remarquer certaines pancartes humoristiques telles que "Nous voulons l'amour et non pas la guerre", ou bien celle que portait un enfant sur les épaules de son père : "Dites-moi toute la vérité avant que je devienne grand", que suivaient les noms de Novotny, du général Sejna, et d'autres personnalités mises au pilori, au cours des derniers mois.

Le défilé, strictement populaire, dura trois heures sous les applaudissements d'une foule bon enfant où semblait se refléter le "renouveau" qui déferle comme une vague sur tout le pays.

Signe des temps : pour la première fois dans le défilé figuraient, dans leurs uniformes français et italiens, les anciens combattants des légions tchécoslovaques qui ont pris part aux deux dernières guerres sur les fronts français et italien.

Remaniement de la police tchécoslovaque

PRAGUE (AFP) — Un remaniement est en cours au sein du ministère de l'Intérieur et de la police, a déclaré M. Joseph Pavel, ministre tchécoslovaque de l'Intérieur, dans une interview accordée hier à l'agence "Ceteka". Trois ou quatre vice-ministres sur les six que compte ce ministère seront notamment changés.

"Je ne veux de mal à personne, mais je ne laisserai pas s'accumuler de nouvelles injustices", a affirmé le ministre. "Nous ne saurions aller de l'avant, a-t-il dit, sans procéder à des changements dans l'appareil policier."

La création d'un journal indépendant est également à l'ordre du jour en Tchécoslovaquie. M. Jan Prochazka, vice-président de l'Union des écrivains, précise à ce sujet que le journal sera en mesure de rivaliser avec les grands journaux européens avec lesquels, d'ailleurs, "nous pensons établir une certaines coopération, notamment dans le domaine de l'échange d'informations", ajoute-t-il. Le nouveau journal exprimera ses propres opinions sur l'ensemble des événements, aussi bien nationaux qu'internationaux, et devra pouvoir afficher une attitude critique vis-à-vis de l'activité du gouvernement, des partis et des organisations politiques, souligne M. Prochazka.

Enfin, le ministre des Affaires étrangères a démenti catégoriquement hier les informations parues dans la presse occidentale, selon lesquelles l'URSS aurait suspendu la livraison de blé à la Tchécoslovaquie. Il a qualifié ces informations d'"énorme invention".

Le 1er mai, une vieille tradition

d'après UPI

La célébration du 1er Mai remonte très loin dans le temps. Avant l'ère chrétienne, les peuplades de l'Europe avaient déjà l'habitude d'invoquer les dieux pour obtenir de bonnes récoltes. De cette époque date la croyance très répandue que quiconque se lave le visage dans la rosée du matin, le 1er mai, aura une plus jolie peau . . . En 1889, le mouvement socialiste international déclarait le 1er mai jour des travailleurs. Cette fête est célébrée avec un éclat particulier dans les pays communistes.

Ray recherché en Australie et en Afrique Sud

CANBERRA (Reuter, AFP) — La police australienne, de même que celle d'Afrique du Sud, recherche le présumé meurtrier du pasteur Martin Luther King, Eric Starvo Galt alias James Earl Ray.

C'est le FBI qui a demandé au gouvernement australien de faire rechercher le suspect après l'avoir avisé que celui-ci pourrait se trouver en Australie. Quant à l'Afrique du Sud, il n'a pas été précisé par le général Joubert, chef de la police criminelle, si c'est aussi à la demande du FBI. On ne signale encore aucun indice dans ces deux pays.

Grève d'étudiants et "jour de réflexion" à l'Université Columbia

NEW YORK. (UPI-PA) — C'est aujourd'hui "jour de réflexion" à l'Université Columbia où une grève décrétée par un groupe d'étudiants et appuyée par 125 des 4,000 professeurs empêche la tenue des cours.

Les administrateurs de l'université ont donné leur appui à la résolution d'un groupe de 500 professeurs qui ont décidé de profiter de la grève pour faire le point de la situation en compagnie des étudiants.

Entre-temps le maire John V. Lindsay a demandé un rapport détaillé sur les accusations de brutalité dont se serait rendue coupable la police de New York appelée hier à faire évacuer les cinq immeubles occupés par des étudiants protestataires.

Une centaine d'étudiants et 15 policiers ont été blessés à cette occasion, mais aucun ne l'a été gravement. Au total, 720 personnes ont été arrêtées; la plupart ont été accusées d'avoir troublé l'ordre public.

Les opinions semblent très partagées au sujet des accusations de brutalité de la part des forces de l'ordre.

Les accusations sont endossées par des législateurs, des membres du clergé, des leaders syndicaux, des médecins et des anciens élèves. Toutefois, M. William H. Booth, le président de race noire de la commission municipale des droits de l'Homme, a assisté à l'expulsion d'une centaine de Noirs d'un des cinq édifices sans voir d'actes de brutalité. Le commissaire de police Howard R. Leary s'est dit très satisfait du travail de ses hommes.

Des dommages considérables ont été faits aux immeubles que les étudiants ont occupés. Ainsi, une manifestation qui avait débuté dans le calme il y a une semaine pour protester contre la construction d'un gymnase dans un parc de Harlem et contre la guerre du Vietnam s'est terminée dans la violence et le désordre.

L'ordre de grève a été lancé par les étudiants quelques heures après l'intervention de la police. Si quelques professeurs ont décidé d'appuyer les étudiants dans cette affaire, il semble que le groupe des 4,000 professeurs de l'institution soit très divisé à ce sujet.

Gant perforé en kid ● blanc marine ● 9.00

COMMENT RECONNAITRE LA JEUNE INDIVIDUALISTE

Elle adoptera avec fierté ce joli sac en cuir verni "genre safari" ● noir seulement ● 27.00

jerome

jerome

● PLACE BONAVENTURE ● FAIRVIEW — POINTE-CLAIRE ● CENTRE BOULEVARD

● PLAZA ST-HUBERT ● COMMANDES POSTALES OU TELEPHONIQUES ● 274-6559

La sexualité expliquée aux enfants

par Anne RICHER

La sexualité a été très longtemps un sujet tabou dans nos familles et dans nos écoles. Malgré les progrès réalisés et les efforts des psychologues pour simplifier l'étude et la compréhension de ces sujets chez les enfants, il n'en demeure pas moins que les parents et les éducateurs sont eux-mêmes victimes de l'obscurantisme qui a marqué leur enfance. Les réponses aux questions sont imprécises, décevantes pour l'enfant et empreintes d'un sentiment de gêne même chez les gens qui se disent très "ouverts à la question".

Le livre de Jules Power "Ainsi commence la Vie" publié chez Robert Laffont, peut apporter une aide précieuse. A l'introduction le Dr. I. Levine a écrit très justement: "Grâce à la simplicité et à la clarté du texte, à l'excellente qualité des illustrations, ce livre expose de façon frappante le plan de la vie qui couvre tout l'univers des êtres animés, depuis les organismes les plus élémentaires jusqu'aux plus complexes, l'homme".

Qu'ils soient noirs, jaunes ou blancs, ils ont tous un point commun : l'origine de leur vie. Durant la semaine des bébés, c'est l'occasion idéale d'expliquer aux enfants les mystères de la fécondité et du commencement de la vie.

En effet, M. Power explique de façon claire et nette la reproduction de la vie et la formation des cellules vivantes à partir d'exemples familiers aux enfants: les poissons et les oiseaux. Graduellement, au gré des illustrations, l'auteur amène l'enfant à la compréhension de la sexualité chez les mammifères.

L'anatomie et la physiologie des organes génitaux de l'homme et de la femme expliquées simplement et présentées à l'aide de croquis, s'adaptent parfaitement à un adolescent de douze ou treize ans qui a reçu au préalable quelques informations. Les termes sont corrects, les mots employés sont justes. On est loin des récits évasifs dont nous assommaient les éducateurs d'autrefois ou qui sanctionnaient ces questions dans le but de ne pas avoir à y répondre.

Pourtant, tous les enfants posent ces questions un jour ou l'autre. Pour les tout-petits la maman s'inspirera des images et des textes sur les animaux. Pour les plus grands, il sera plus simple de leur mettre le livre entre les mains. Les enfants pourront par la suite demander des explications supplémentaires ou des précisions mais ce sera déjà un grand pas de fait dans leur éducation sexuelle.

M. Jules Power ne se contente pas de détails scientifiques. La notion d'amour qui différencie les hommes des animaux et qui fait de l'acte charnel un acte de libre choix constitue la pensée maîtresse de l'auteur. Les jeunes esprits prêts à s'emballer pour tout ce qui est beau et grand découvriront dans cette fonction organique naturelle le "sublime" que notre siècle a noyé dans une pseudo-émancipation.

Le statut de la femme

Moi, je peux parler des hommes, des femmes, des enfants métis du Lac des Esclaves

— Mme Clara Yellowknee

NDLR — Ce texte est extrait de la conférence que Mme Clara Yellowknee, Métis du Lac des Esclaves, Alberta, a prononcé devant l'Association des femmes d'Edmonton et qu'elle a présentée à la Commission sur le statut de la femme.

Elle est catégorique lorsqu'elle affirme: Depuis trois ans, je participe à des réunions qui se tiennent à Edmonton ou ailleurs. Cela devient fastidieux à la longue de toujours entendre parler des mêmes problèmes. Moi je peux parler des hommes, des femmes et des enfants du grand Nord; notre localité s'appelle Wabasca.

Il n'y a pas de limites à ce que les femmes pourraient apprendre, surtout ici où les Métis n'ont pu bénéficier d'aucune instruction. On pourrait former les jeunes filles à des fonctions de surveillantes dans les missions et les écoles locales, d'aides-infirmières, de serveuses, de cuisinières, de coiffeuses, etc.

Il est vraiment poignant de voir tant de jeunes maintenus dans une oisiveté absurde alors qu'il y aurait tant à faire dans la région du Lac des Esclaves et ailleurs.

On entend dire à la radio et à la télévision que de grosses sommes sont déboursées dans le domaine de l'assistance sociale. Une "petite somme" ferait bien l'affaire des Métis!

Chasse et pêche

Mon opinion: on devrait laisser les Indiens subvenir à leurs propres besoins en les laissant chasser et pêcher à leur guise comme il est permis de le faire en Saskatchewan.

A l'heure actuelle, on n'alloue qu'un orignal par famille. Est-ce que cela est censé durer une année entière?

Quant à la pêche, nous avons le droit d'étendre nos filets le jeudi midi et nous devons les retirer le lendemain midi. Pour nous, cette mesure est ridicule et nous nuit plus qu'elle nous aide.

D'autant plus que les riches Américains, eux, peuvent venir tuer l'orignal dans notre province autant qu'ils le désirent. Ce sont des sportifs paraît-il. Nous pas. Nous ne sommes que des gens affamés. Un trophée vaut-il plus qu'une famille affamée?

Une foule de changements s'impose à Wabasca où le prix de l'électricité est prohibitif. Pour ma part, je paye $40 par mois et je n'utilise ni cafetière, ni grille-pain, ni bouilloire électrique. Cetaines familles doivent payer jusqu'à $50 par mois.

Nos jeunes ont besoin de centres récréatifs et d'instructeurs de natation. Parce qu'il n'y a pas d'instructeurs de natation, ici, deux jeunes gens se sont noyés l'année dernière.

Nos hommes ne demandent pas la charité mais ils pourraient obtenir du bois de la scierie locale. De cette façon, ils seraient en mesure de construire des bateaux pour les pêcheurs et les touristes.

Mme Clara Yellowknee termine sa lettre en disant que son manque d'instruction lui cause bien des problèmes. Elle a accepté de devenir secrétaire de diverses organisations dans le but de venir en aide aux Indiens et aux Métis.

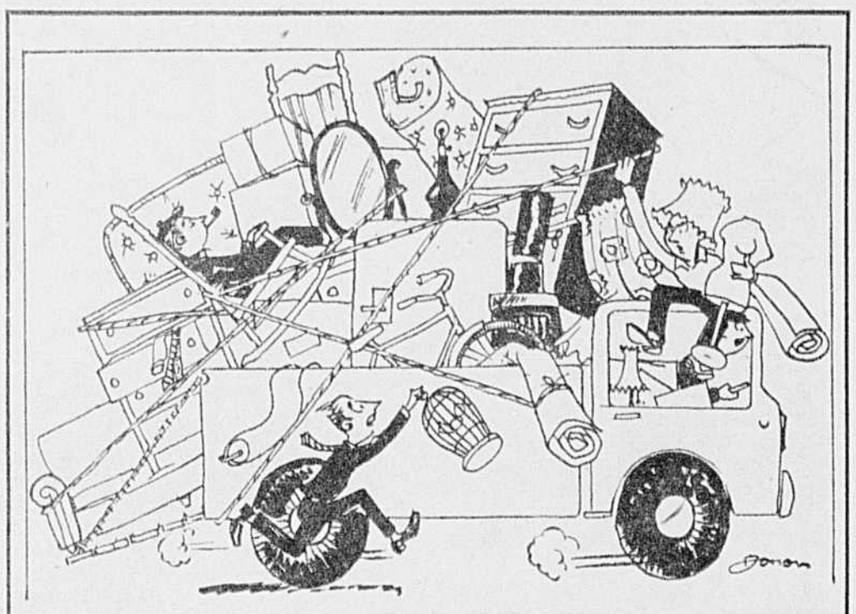

C'est la fièvre de mai !

Je déménage, tu déménages, il déménage, nous déménageons, vous déménagez, ils déménagent!

Il y a les bohèmes... n'ont que leur baluchon à transporter.

Il y a les sentimentaux ...ne peuvent se séparer de leur chaise berceuse, de la robe de mariage de grand-mère, du fauteuil ancien, ancien, ancien!

Il y a aussi les supersentimentaux... partent avec la maison tout entière.

Il y a encore les optimistes... jettent tout et recommencent à neuf.

Il y a les chasseurs du printemps... entreprennent une chasse littéraire à la recherche du cahier de géographie de fillette qui passe demain son examen et le découvrent au fond d'une boite, sous des piles de livres.

Il y a les courageux... se retrouvent dans la rue avec toutes leurs pénates.

Il y a les fraternisants ... partagent la même maison un jour ou deux.

Il y a les patients... attendent électricien, menuisier et plombier pendant des semaines.

Il y a les surpris... ne comprennent pas que tapis et draperies ne conviennent plus, ni en couleur, ni en longueur.

Il y a enfin votre voisin, et vous!

Messieurs, on veut connaître votre opinion!

Au cours d'une conférence de presse, Mme Anne Francis, présidente de la Commission, a déclaré : **"Nous aimerions surtout entendre l'avis de jeunes et d'hommes susceptibles d'exprimer des opinion différentes sur les problèmes qui nous préoccupent".**

Mme Francis, 59 ans, journaliste de la radio, qui est Mme John Bird dans la vie privée, a déclaré également que parmi les femmes qui sont venues déposer devant la Commission, plus d'une se plaint amèrement de ne pas avoir son propre argent.

"C'est tellement humiliant, dit-elle, pour la femme d'avoir à demander l'autorisation de son mari chaque fois qu'elle doit s'acheter quelque chose ne serait-ce qu'une robe."

Dans son mémoire, la Fédération du travail demande l'institution d'une législation qui obligerait les employeurs à accorder un congé de maternité aux femmes enceintes qui sont à leur service.

Quand, dit la fédération, certains employeurs refusent de réserver l'emploi à une employée qui s'absente pour mettre au monde un enfant, celle-ci devrait être considérée en chômage et bénéficier donc des allocations accordées en pareil cas.

Le mémoire de la fédération estime que les Canadiens doivent se libérer de deux préjugés en ce qui concerne les femmes.

Primo, la société en général, mais surtout les employeurs devraient s'habituer à "accepter les femmes dans les métiers et les professions, ainsi qu'aux postes de contrôle et de direction".

Secundo, les femmes elles-mêmes devraient s'efforcer de vaincre "les complexes qui les empêchent de reconnaître leurs propres compétences et exiger la place qui leur revient dans tous les domaines sur un pied d'égalité avec les hommes".

Une Française donne naissance à des siamoises

ROUEN, France (Reuters) — Mme Danièle Moriot, âgée de 20 ans, épouse d'un employé du gouvernement français, a donné naissance à des siamoises. Les autorités de l'hôpital ont déclaré que les deux fillettes étaient réunies par l'abdomen et partageaient le même foie. On s'attend à ce que l'une seulement survive.

FAUX-CILS "EYLURE" POUR UN VRAI REGARD

Pour donner de la profondeur au regard rien de tel que des faux-cils à condition que ceux-ci semblent aussi naturels que possible.

Les faux-cils "Eyelure" sont au-adhésifs de posent d'un seul geste et s'enlèvent facilement. En sortant de leur écrin ils sont prêts à poser car leur longueur a été égalisée à l'avance. Choix de brun et de noir.

A. Faux-cils cheveux naturels. Qualité de luxe, double épaisseur. Paı. 8.75

B. Faux cils en cheveux naturels. Paı. $5

C. Cils fourrure Paı. 7.50
Aussi : faux ongles pour embellir instantanément vos mains.

D. Faux-ongles de longueur régulière ou très longs. Choix de teintes Ens. 3.25

E. (Non représenté) Faux-ongles auto-adhésifs. Ne nécessitent aucune colle. Longueur régulière seulement en ton de rose nacré. Ens. 3.95

Nous vous invitons à venir rencontrer Madame LAVALLEE représentante spéciale de Eylure, qui vous montrera comment poser faux-cils et faux-ongles.
Elle sera chez Simpson, en ville seulement les 2-3 et 4 mai 1968

Commandes postales ou téléphoniques exécutées 842-7221
SIMPSON — Parfumerie (701) au rez-de-chaussée
Aussi à Fairview

PHOTOS GEANTES DE GRANDES PERSONNALITES

Procurez-vous la photo géante de l'homme que vous admirez le plus... Agrandissements-photo de Pierre Elliot Trudeau, Bonnie & Clyde, Belmondo, Aznavour... pour n'en citer que quelques-uns. ch. $1

Commandes Postales et Téléphoniques exécutées 842-7221 pour commandes de $2 et plus
SIMPSON — Photographie (704) au rez-de-chaussée. Aussi à Fairview

QUOI DE NEUF?

LE SOUTIEN-GORGE AMPLIFORME LE PLUS POPULAIRE AU CANADA, LE MODÈLE 9502, EST MAINTENANT PRÉSENTÉ EN RAVISSANTE DENTELLE, MODÈLE 9508

par *Exquisite form*

La démonstration en a été faite — des milliers de silhouettes féminines ont été rendues plus élégantes grâce au célèbre ajustement de ce soutien-gorge.

Un merveilleux et élégant modèle à ajouter à votre garde-robe... il allie toutes les caractéristiques de confort du modèle 9502 au charme de la dentelle de nylon. Vous obtenez élégance et confort pour un montant étonnamment modique. Voilà une des raisons pour lesquelles vous devriez exiger Exquisite Form ou rien. Disponible en blanc seulement.

Tailles: A32-36, B et C 32-38, seulement $4.00.

Le célèbre modèle 9502 en coton, également disponible dans les tailles suivantes A 32-36, B et G 32-36, seulement $2.75.

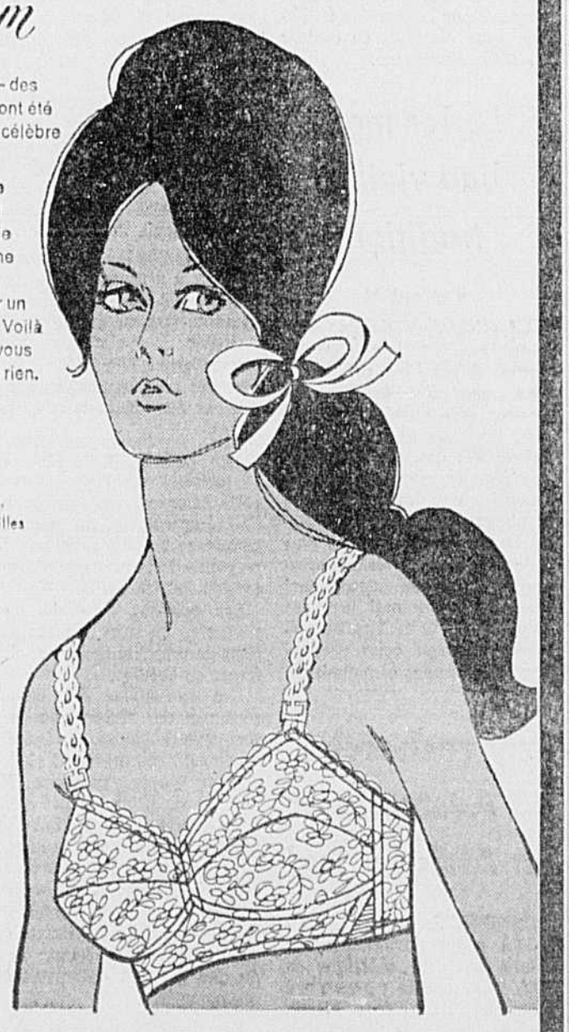

Satisfaction garantie ou argent gracieusement remis

OUVERT LE SOIR JEUDI ET VENDREDI

67 MAGASINS AFIN DE VOUS MIEUX SERVIR

OSLIND'S "Premiers dans la mode"

QUOI DE NOUVEAU ?

VALEURS EXCEPTIONNELLES !

PANTAILLEURS

STYLES DU PRINTEMPS '68

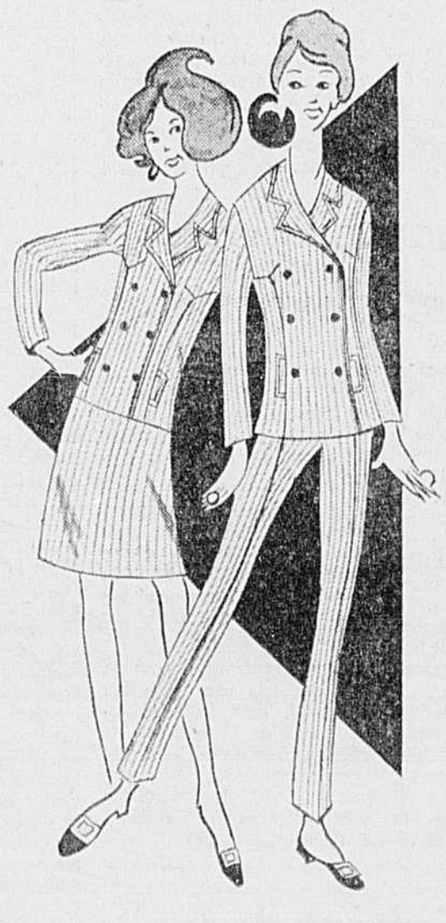

AVEC JUPE ASSORTIE !

EN VENTE DEPUIS $79.98 et plus

Satisfaction garantie ou argent gracieusement remis

Soyez élégante ce printemps dans ces vêtements tout aller agréables à porter. Costumes 2 ou 3 pièces, y compris les magnifiques tricots laminés aux rayures élégantes, dans un choix de couleurs. INDISPENSABLES DANS VOTRE GARDE-ROBE. PROVENANT DE LA COLLECTION ENSOLEILLE OSLIND'S.

67 MAGASINS AFIN DE VOUS MIEUX SERVIR

OSLIND'S "Premiers dans la mode"

La vie religieuse et le monde

WINDSOR (PC) — "Les religieuses devraient pouvoir atteindre leur maturité en tant qu'êtres humains comme tout le monde", selon un rapport de prêtres et de ministres pastoraux. Le rapport sera présenté samedi à une réunion du deuxième Synode du diocèse catholique romain de London tenu à Windsor.

"Les religieuses sont révérées, couvertes, protégées et en général considérées comme des êtres quasi-angéliques qui ne doivent pas être exposés à la contamination du monde", dit le rapport, même les prêtres comprennent mal le rôle des religieuses. Le rapport recommande une éducation en institution sur la nature de la vie religieuse et le rôle de la religieuse dans l'Eglise.

téléphoto PC

Moi... et l'autre

Parce qu'elle se sent fatiguée après une journée de travail, Mary Elliott, 22 ans, de Vancouver, a trouvé un moyen confortable et reposant de promener son chien Tippy; elle le tient en laisse pendant que doucement, elle roule dans sa voiture sport.

Rapport scientifique sur le LSD

ATLANTIC CITY, N.J. (Reuters) — Une recherche scientifique récente effectuée sur des cobayes, démontre que le LSD peut causer l'avortement, des déformations congénitales ou encore des morts-nés chez les rats et que ces effets peuvent se transmettre à d'autres générations.

Mais le rapport ajoute que les effets de cette drogue ne sont pas identiques chez tous les cobayes et que d'autre part, on ne peut pas encore appliquer ces données à l'homme.

Les résultats de cette étude, menée par trois recherchistes de l'Institut psychiatrique de l'Etat de New York, ont été rendus publics lors du congrès annuel de la Fédération des sociétés américaines pour la biologie expérimentale.

Dix femmes alpinistes se lancent à la conquête de l'Everest

LA NOUVELLE-DELHI (REUTER) — Une équipe de femmes alpinistes, composée de quatre Japonaises et de six Indiennes, a quitté La Nouvelle-Delhi en fin de semaine pour tenter d'escalader quatre montagnes de la grande chaîne de l'Himalaya.

Nandini Patel, de l'Inde, chef de l'équipe féminine et porte-parole du groupe, a dit que toutes ces femmes espèrent gravir le Mont Everest, point culminant du globe, qui s'élève à 29,028 pieds d'altitude. Son sommet avait été atteint en 1953 par une expédition britannique, mais aucune femme n'en faisait partie.

Les dix alpinistes sont âgées de 21 à 27 ans. Toutes, sauf une qui est étudiante, assument des emplois. Deux d'entre elles sont médecins. Elles transporteront assez de nourriture en conserve pour s'alimenter durant six à huit mois.

Cinq Sherpas, habitués aux rigueurs de la vie en montagne, aideront à transporter l'équipement et serviront de guides.

L'équipe empruntera la voie montagneuse à la frontière du Tibet, constamment surveillée par les armées indiennes.

Deux des Japonaises parlent bien l'anglais qui sera la langue utilisée au cours de l'expédition. Les alpinistes pourront communiquer entre elles par radio-téléphone, grâce à des appareils spéciaux.

ENTREPOSAGE et RÉPARATIONS de fourrures

Confiez l'ENTREPOSAGE de vos fourrures à des SPÉCIALISTES

521-2126

Laberge, Chevalier FOURRURES

1475 AMHERST - LA. 1-2126

Près du boul. de Maisonneuve

DUSTBANE

POUR UN CANADA PROPRE

Produits et machines d'excellente qualité pour l'entretien des immeubles

UNE BONNE ADRESSE POUR SE PROCURER LES PRODUITS DUSTBANE:
Téléphone: 631-4526
2068, 55ème avenue, Dorval

Pas besoin de fric pour acheter chez Ogilvy *

*Servez-vous d'un C.B.P. (Compte-Budget Permanent) et prenez 12 mois pour payer

Bureau des Comptes au quatrième

OGILVY

BIRKS

SOLDE DE TASSES PROFITEZ-EN!

Vente au rabais annuelle. Marques Aynsley, Paragon, Royal Stafford, Shelley, dans une variété de formes, motifs et couleurs. Il y en a des milliers.

295 CHACUNE

(4 pour 11.00)

Vous obtenez la soucoupe gratuitement

BIRKS JOAILLIERS

Carré Phillips, Dorval, Rockland, Fairview, Place Versailles, Place Longueuil, Place Bonaventure

SALON ITALIEN
chaussures de choix

• MONTREAL • QUEBEC • ST-JEAN • TORONTO

La minuscule et gracieuse sandale Ki-Ki offre

DES BIJOUX À VOS PIEDS!

Vous éblouirez tous ceux que vous rencontrerez cet été... quand vous porterez vos sandales Ki-Ki! C'est le genre de chaussures le plus coquet que l'Italie nous ait offert depuis des années. L'inspiration vient des vagabonds de plages de l'Adriatique. Sans blague! Courroies élastiques à l'avant. Pour mieux profiter de l'éclatant soleil d'été. Les semelles de cuir ouvré sont coussinées. Pour rendre votre marche confortable et agréable. A quoi le tout se résume-t-il? Une nouvelle allure de liberté pour vos pieds! Et, comme si ce n'était pas suffisant, les sandales Ki-Ki s'accommodent d'une bourse assortie! En perles individuelles lacées et assemblées. Les sandales Ki-Ki sont élégantes. C'est une exclusivité du Salon Italien!

Satisfaction garantie ou argent remis

Prompte attention aux commandes postales et téléphoniques

Tout un arc-en-ciel de coloris pour votre garde-robe estivale. 10.99

Sacs à main qui rehausseront la beauté de votre toilette 7.99

Chatoyantes perles s'harmonisant aux teintes estivales 12.99

SALON ITALIEN
chaussures de choix

451, rue Ste-Catherine ouest (angle St-Alexandre) 272-9901 — 6838, Plaza St-Hubert 272-9901

350, rue Ste-Catherine est (angle St-Christophe) 272-9901 — 6660, Plaza St-Hubert 272-9901

4265, rue Wellington, (angle Gordon) 769-2981

217 Richelieu, St-Jean, Qué., 346-4776

3 magasins pour vous servir dans la ville de Québec

341, boul. St-Joseph — 930, rue St-Jean — Place-Laurier

et à Toronto au 237, rue Yonge

photo Keystone

Cuir mini ou maxi !

L'action se situe au Grosvenor Square de Londres, où a eu lieu la huitième foire annuelle du cuir. Un mannequin défile portant un tailleur de cuir brun. Le boléro a manches longues se portera avec la mini ou la maxi ! La pièce détachable peut servir à la corrida, chez les plus osées !

La "pilule" peut provoquer la formation de caillots dans un vaisseau sanguin

— Faisant suite à une étude effectuée en Grande-Bretagne selon laquelle l'emploi des contraceptifs oraux peut être la cause de sérieux problèmes de circulation, le département des aliments et drogues de Washington vient de proposer la revision et la standardisation des étiquettes de ces mêmes contraceptifs.

La "pilule", selon le rapport britannique, provoque souvent la formation de caillots dans un vaisseau sanguin. Jusqu'ici, les statistiques prouvent qu'une femme sur 2,000, en Angleterre, a souffert d'attaques bénignes ou graves pour avoir pris des contraceptifs.

Ces attaques (qu'on les appelle thrombose ou embolie) ont dans quelques cas provoqué la mort. La plupart des femmes, cependant, n'ont eu à subir que de légers malaises dus à une mauvaise circulation.

Aux Etats-Unis, six millions et demi de femmes prennent la "pilule". Dans le monde entier, le nombre de femmes qui utilisent les contraceptifs oraux est plus grand encore, particulièrement dans les pays en voie de développement.

Un représentant du département des aliments et drogues a déclaré que tous les médecins qui prescrivent cette pilule devront auparavant s'assurer qu'elle est identifiée et dûment étiquetée.

Les manufacturiers américains de contraceptifs ont tous reçu un télégramme leur faisant part des découvertes des savants britanniques sur les effets que peuvent avoir ces contraceptifs. Très bientôt, les directeurs du département des aliments et drogues, les fabricants de contraceptifs et les représentants du corps médical se réuniront pour décider de la standardisation des étiquettes.

OU ALLER DANSER
COURS DE DANSE GRATUIT DE 8 A 9 P.M.
Centre culturel d'Outremont
Air climatisé
1357 VAN HORNE 272-7040

Ferme-école pour adolescents arriérés

LADNER, C.-B. (PC) — Une ferme unique en son genre, dans la vallée du Fraser, a ouvert ses portes aux adolescents arriérés. Un groupe de parents et les quatre premiers pensionnaires assistaient à l'inauguration du Variety Farm Training Centre pour arriérés mentaux.

La résidence de $65,000 est la dernière étape d'un programme quinquennal de $500,000 lancé par le Variety Club de l'Ouest du Canada pour développer la ferme-école.

Autrefois, on y enseignait surtout la culture de la betterave à sucre et des pommes de terre.

Aujourd'hui, elle accueille des pensionnaires, et les instructeurs se lanceront dans l'élevage des vaches laitières, des moutons et des porcs.

Le directeur de l'école, Selwyn Simons, dit que ses étudiants, normalement constitués physiquement mais d'un âge mental ne dépassant pas sept ans, apprennent le travail de la ferme de façon pratique.

On a appris à quelques-uns à conduire des tracteurs, pendant que d'autres s'adonnent au travail dans les serres ou aux champs, selon l'aptitude de chacun, dit M. Simons.

Les autorités de la ferme-école espèrent qu'après une formation intensive, les adolescents pourront travailler sur des fermes ordinaires.

Recherche de logement

Jules s'est marié et cherche un logement. Il se présente à l'office des logements où on lui dit : "Rien à faire. Revenez dans un an".

— "Avec plaisir," dit Jules résigné, "devrais-je venir dans le courant de la matinée ou de l'après-midi?" (tp)

Carel
tricots exclusifs
6612, St-Hubert
272-2025

MONTREAL Draperies MONTRÉAL

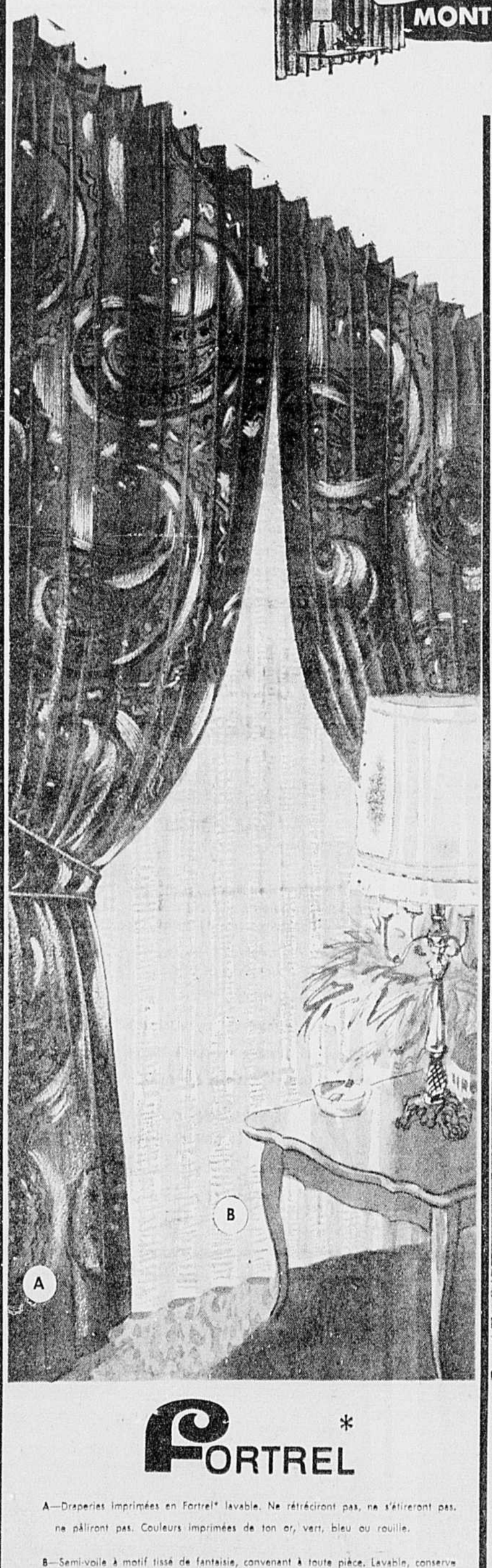

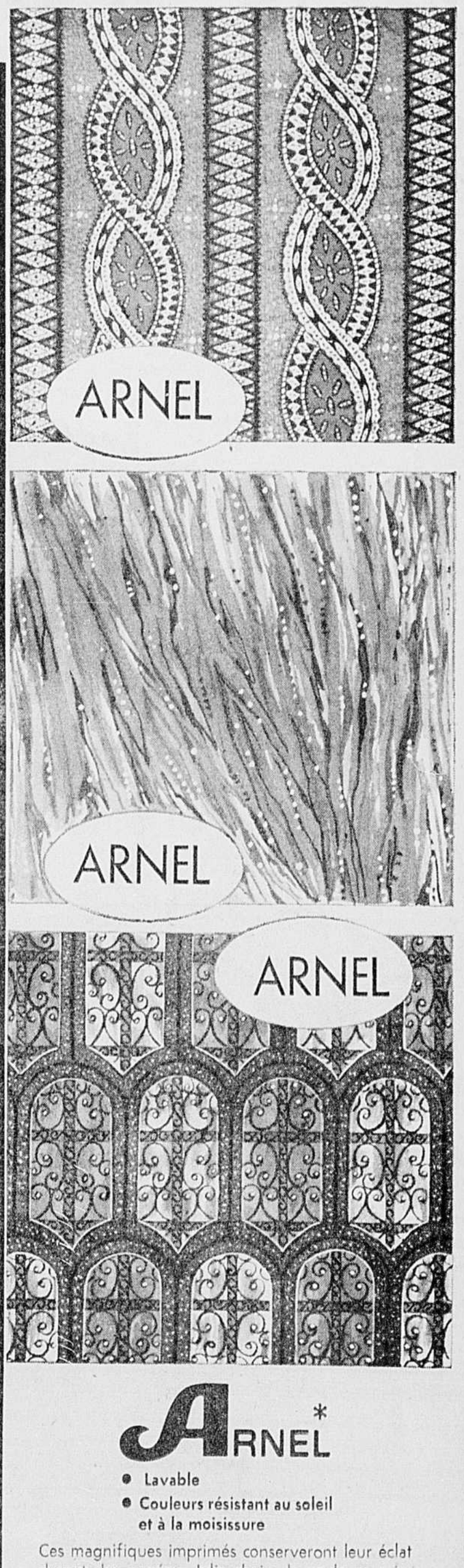

A

B

FORTREL *

A—Draperies imprimées en Fortrel* lavable. Ne rétréciront pas, ne s'étireront pas, ne pâliront pas. Couleurs imprimées de ton or, vert, bleu ou rouille.

B—Semi-voile à motif tissé de fantaisie, convenant à toute pièce. Lavable, conserve son apparence de nombreuses années. Choix de blanc, melon, bronze, or, vert, bleu ou beige.

ARNEL *

- Lavable
- Couleurs résistant au soleil et à la moisissure

Ces magnifiques imprimés conserveront leur éclat durant des années. Jolis choix de couleurs printanières combinées.

GRATIS DRAPERIES FAITES SUR MESURE

Avec l'achat de tissus. Léger supplément pour les draperies de moins de 54" de hauteur. $1.98 et plus la verge

SERVICE RAPIDE

SERVICE GRATUIT D'ACHAT A DOMICILE

Il n'en coûte pas plus cher de faire venir notre conseiller à votre domicile avec un choix de magnifiques échantillons. Nous nous spécialisons dans l'installation des résidences, places commerciales et institutions. ESTIMATIONS GRATUITES

SIGNALEZ 381-8841

* Marques déposée

credico

OUVERT LES JEUDIS ET VENDREDIS SOIR
18 MAGASINS POUR VOUS SERVIR

- 6675, RUE ST-HUBERT — Entre Beaubien et St-Zotique
- 6804, RUE ST-HUBERT — Entre St-Zotique et Bélanger
- 5265, CHEMIN REINE-MARIE — Snowdon près Décarie
- CENTRE D'ACHATS BOULEVARD — Pie-IX et Jean-Talon
- 1209, RUE STE-CATHERINE EST — 2 rues à l'est d'Amherst
- 4335, RUE WELLINGTON — Entre Rielle et Gordon
- 537, RUE STE-CATHERINE O. — Près de chez Morgan
- CENTRE D'ACHATS WEST ISLAND — Sortie 16, route Transcanadienne
- PLAZA ALEXIS NIHON — Angle Ste-Catherine et Atwater (2e étage)
- PLACE LONGUEUIL — rue St-Laurent en bordure du boul. Taschereau, à l'entrée de Longueuil. Ouvert tous les soirs jusqu'à 10 h.

MONTREAL Draperies MONTRÉAL

La plus grande chaine de magasins de draperies au Canada

MONTREAL ● QUEBEC ● SHERBROOKE ● TROIS-RIVIERES ● OTTAWA ● TORONTO

SIAN Knitwear Boutique

ELEGANTS ENSEMBLES PANTALON!
2 — 3 — 4 ou 5 pièces

MAINTENANT A ½ PRIX

Tricots de laine importés de la meilleure qualité, de fabricants renommés. Style élégant ! Couleurs ravissantes ! Tons unis, rayures, quadrillés, plaids. Tailles 8 - 14.

Rég. $89.95 à $270

MAINTENANT

$45 à $130

NOUVEAUX ARRIVAGES ENSEMBLES PANTALONS

fabriqués en laine, acétate ou coton. Le Bermuda maintenant un article optionnel. Tous fabriqués en Italie ou en France.

8 à 16. $9.95 à $190.

● Plus de modèles ● Plus de marchandises

A LA PLACE VILLE-MARIE
ET A LA PLAZA ALEXIS NIHON

FAIRVIEW POINTE CLAIRE 695-1356 | PLACE VILLE MARIE 861-7136 | ALEXIS NIHON PLAZA 932-3471

Exposition annuelle et bazar Hadassah-Wizo

L'ouverture du bazar et de l'exposition annuelle Hadassah-Wizo, aura lieu le mardi 7 mai, à 6 h du soir, à la Place Bonaventure, salle Concordia. Il y aura plus de 200 kiosques contenant des item variés. De nombreux prix de présence seront offerts tels que voiture, télévision, congélateurs, abonnement annuel au club "Vic Tanny's et certificats-cadeau. On y trouvera aussi un concours et une exposition d'Art pour les enfants, une vente aux enchères d'accessoires et de robes, plusieurs boutiques et un casse-croûte.

Une réception de pré-ouverture aura lieu sous la présidence d'honneur du consul général d'Israël, le colonel Dov Sinai : tous les exposants commerciaux seront les invités de Hadassah-Wizo. Le bazar se terminera le 8 mai à 11 h du soir. Mme Sam Rabinovitch est la présidente du bazar 1968 et Mme Clifford Shapiro est la présidente de l'Hadassah-Wiso de Montréal.

Beauté par le citron

Pour conserver la clarté et la beauté de votre teint, les propriétés nettoyantes et blanchissantes du citron vous sont indispensables. Demandez à votre pharmacien une bouteille de Jelvyn au citron, le nouveau produit qui rafraichit la peau, utilisé par les jolies femmes du monde entier. Le Jelvyn au citron tonifie et conditionne la peau, la clarifie et lui assure une fine texture : ses excellentes qualités tonifiantes aident à faire disparaître les particules tenaces qui bouchent les pores et provoquent des imperfections de la peau; celle-ci reprend toute sa finesse et son éclat. Le Jelvyn au citron est idéal pour un nettoyage rapide de l'épiderme et le contenu de deux bouchons de Jelvyn dans votre rince final du shampooing donnera un éclat étincelant à votre chevelure. Le Jelvyn au citron est indispensable à la beauté de votre épiderme.

TÉLÉPHONER À 842-6261
jusqu'à 7 h ce soir...
de 8 h a.m. à 9 h p.m. jeudi

VENTE DE MAI

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

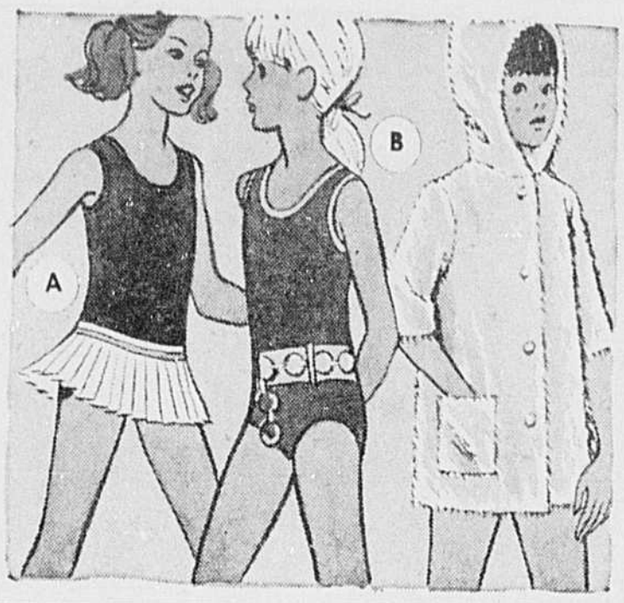

803

Maillots de bain pour fillettes

Modèles une pièce pour la plage ou la piscine. Nylon extensible de DuPont*, indéformable, coloris inaltérables. Tailles 7 à 14. Choix de 2 modèles.

A. Modèle bicolore à jupe à plissé permanent. Marine/blanc ou jaune/blanc.

B. Modèle frais en rose ou vert, parure ferronnerie.

Ord. 7.98 **6.77**

804

Manteau de plage tissu éponge à capuchon

A porter sur la plage ou à la piscine. Blanc jaune ou rose. Tailles 7 à 14.

Ord. 7.98 **6.77**

805

Corsages attrayants pour fillettes

Manches courtes ou sans manches, absolument lavables, indéformables. Blanc, rose, orange, vert pomme, marine ou jaune. Tailles 7 à 14.

Sans manches	Manches courtes
2.97	**3.47**

806

Shorts tissu éponge extensible

Frais et confortables, à porter en harmonie ou en opposition avec les corsages. Lavables à la machine. Ianc, vert pomme, rose, orange, marine ou jaune. Tailles 7 à 14.

Ord. 3.98 **2.97**

Téléphoner à 842-6261

CENTRE-VILLE — RAYON 70
AU TROISIEME
Aussi à DORVAL,
ROCKLAND ET BOULEVARD

801

Corsages nylon extensible pour fillettes

Parfaits avec fuseaux et jupes... lavables à la machine, indéformables, nylon extensible. Blanc rose accentué, turquoise, vert, jaune ou marine clair. Tailles 7 à 14.

Ord. 3.98 **2.97**

802

Fuseaux imprimés pour jeunes à la page

Le pantalon par excellence pour cet été... coton croisé Sanforized*, modèle ajusté aux hanches, ceinture. Motifs fleuris ou à rayures. Rayures ton or, aqua ou royal. Fleurs ton or, vert ou rose. Tailles 8 à 14.

Ord. 5.98 **4.97**

807

MARINIERE OUATINEE

Pour bambines ou bambins 4, 5,6,6x. Tricot de coton ouatiné lavable et séchable à la machine. Confection canadienne. Poche plaquée, capuchon à cordonnet. Orange, rose, ton or ou turquoise.

Ord. 2.98 **2.37**

808

Jeans "Frontier rider" pour bambins

Robuste denim Sanforized "Stuff-n-tidy" lavable et séchable à la machine. Tailles mi-élastique, ceinture métal, 2 poches, genoux renforcés. Ton cuivre, olive ou royal. (Prière d'indiquer une deuxième couleur).

Ord. 3.98 **3.37**

809

TEE-SHIRTS POUR BAMBINES

A manches courtes, col au ras du cou, glissière côté, tricot inaltérable à maille double. Orange, jaune, blanc ou rose. Tailles 4,5,6,6x.

B. Col roulé, manches courtes, glissière au dos. Coton sans repassage, à rayures multicolores lime/bleu/orange/blanc. Tailles 4,5,6,6x.

Ord. 2.98 **2.37**

810

Jeans "Frontier rider" pour bambines

Robuste denim Sanforized "Tuff-n-tidy" avec taille mi-élastique, ceinture métal, 2 poches et genoux renforcés. Lavables et séchables à la machine. Ton cuivre, olive ou royal. Tailles 4,5,6,6x. **(Prière d'indiquer une deuxième couleur).**

Ord. 3.98 **3.37**

811

Ensembles shorts pour bambines

Choix de deux modèles attrayants. Tailles 4,5,6,6x.

A. Shorts popeline de ton uni avec corsages assortis aux motifs geométriques. Vert-jaune ou bleu-blanc. Lavables à la machine.

B. Shorts de ton uni avec corsage à pois, popeline lavable à la machine. Vert ou jaune.

Vente **2.47**

813

Shorts pour bambines

Choix de 3 modèles populaires. Tailles 4,5,6,6x.

A. Tricot "Tuff-n-tidy" rose, vert ou orange.

B. Tricot de coton côtelé rose, vert ou orange.

C. Modèle "Rancher 6 fusils", turquoise, rose ou orange.

Vente **1.67 — 3/4.70**

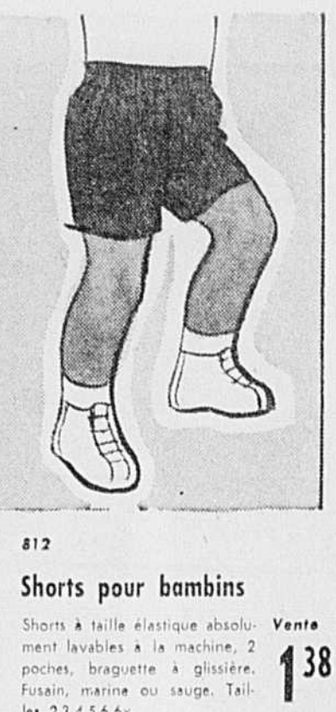

812

Shorts pour bambins

Shorts à taille élastique absolument lavables à la machine, 2 poches, braguette à glissière. Fusain, marine ou sauge. Tailles 2,3,4,5,6,6x.

Vente **1.38**

821

Lit d'auto pliant

Rangement d'encombrement restreint. Motifs matelassés attrayants, monture de chrome tubulaire, poignées pratiques, coussinet protecteur compris. Bleu seulement.

Ord. 14.95 **11.95**

822

Parc de bois pour bébé

Robuste construction de bois franc; roulement doux sur roulettes, plancher de masonite*, rails de dentition, fini naturel non-toxique. Env. 27" x 45". Vente **11.95**

823

Poussette Baycrest

Caractéristiques : -dais pratique, grande roue brochée 9" en chrome, siège carré 1" d'épaisseur, roulement nylon sur billes, panier d'emplettes chromé, pose-pied et poignée réglables. Ecossais ou turquoise.

Ord. 34.95 **28.95**

814

Pyjamas tricot coton pour enfants. Tissure Susa importée, prérétrécie, lavable et séchable à la machine. Encolure V, taille élastique. Aqua ou maïs. Tailles 2, 4, 6, 6X. Vente **2.37**

815

Pyjamas longs pour bambins. Coton gaufré frais et léger. Confection canadienne. Lavables et séchables à la machine. Imprimés attrayants en bleu/blanc ou rouge/blanc. Tailles 4, 6, 6X. Vente **2.37**

816

Pyjamas pour bambines. Coton gaufré frais et sans souci, facile d'entretien, lavable et séchable à la machine, coloris inaltérables. Confection canadienne. Imprimés fleuris en rose ou bleu. Tailles 4, 6, 6X. Vente **2.37**

817

Maillots de bain pour bambines. Modèles une et deux pièces bicolores. Rouge/blanc, bleu/rouge, royal/rouge dans le lot. (Pas de commandes postales ni téléphoniques). Vente **1.99**

818

Corsages étroits pour bambines. Tissure polyester et coton, lavable à la machine. Bleu, marine ou orange dans le lot. Tailles 3, 4, 6, 6X. (Centre-ville seulement. Pas de commandes postales ni téléphoniques) Vente **.99**

819

Fuseaux de coton pour enfants. Fuseaux genre salopettes avec bretelles, taille mi-élastique, poches avec parure de boutons. Rose, bleu ou jaune. Tailles 2, 3, 3X. (Centre-ville seulement. Pas de commandes postales ni téléphoniques). Vente **1.19**

820

Fuseaux pour bambines. Tissu mixte Fortrel* et coton, bleu, marine, rose ou blanc dans le lot. Tailles 4, 5, 6, 6X. (Centre-ville seulement. Pas de commandes postales ni téléphoniques). Vente **1.49**

Téléphoner à 842-6261 sauf avis contraire.

CENTRE-VILLE — RAYON 69 — AU TROISIEME
AUSSI A DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON
(sauf avis contraire)

Articles de toilette indispensables au rabais!

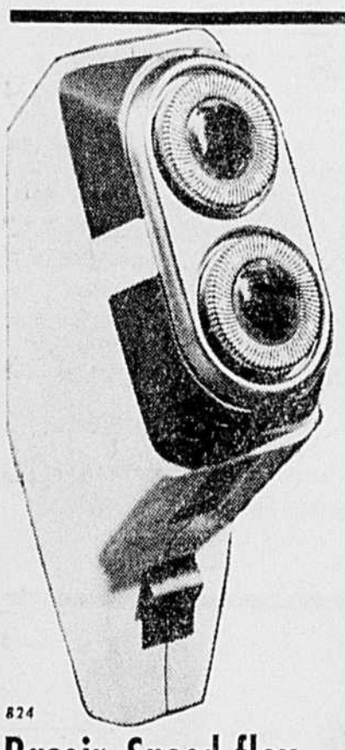

824

Rasoir Speed-flex Philishave

Compact, tête à lames jumelées, lame spéciale pour moustache ou favoris. Garantie internationale.

Vente spéciale **19.95**

825 **Shampoing Castille** — flacon très grande taille ½ gallon pour toute la famille. Ord. 2.95 **1.97**

826 **Mouchoirs Kleenex** — boîte contenant 200 feuillets double épaisseur ou 400 feuillets simple épaisseur. Blanc seulement. Ord. 2.95 **6/1.87**

827 **Gants de caoutchouc Empress** — pour protéger vos mains durant les travaux ménagers divers. P. M.G. Ord. .98 **.79**

828 **Fer électrique Curl-n'-Go** — Thermostat à chaleurs diverses, 3 grandeurs de bigoudis. Ord. 5.95 **4.69**

829 **Sèche-cheveux Schick** — modèle professionnel, portatif, sèche les cheveux dans environ 20 minutes. Ord. 49.95 **42.95**

830 **Coton hydrophile Raritan** — à usages multiples. Sachet 1 lb. Ord. 1.49 **1.29**

831 **Savonnettes Nivea** — douces, crémeuses, emballage-boîte. Pour tout genre de peaux. Ord. .35 **3/.79**

832 **Désodorisant Right Guard** — en bombe vaporisante 5 on. Pour toute la famille. Ord. 1.09 **.94**

833 **Tampax** — pour une protection sure, efficace, inodore, invisible. Taille ordinaire ou super. Ord. 1.55 **1.43**

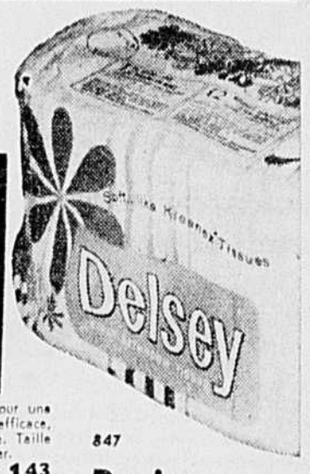

847

Papier hygiénique Delsey

Doux et fort, en paquet jumelé. Rose tendre, jaune, aqua ou blanc.

Ord. .33
paquet jumelé

6 paquets jumelés **1.69**

834 **Serviettes de papier Kleenex** — en paquet jumelé. Blanc, rose, jaune ou aqua. Ord. .53 paquet **2** paquet jumelés **.94**

835. **Wash-n-dri** — 18 serviettes nettoyantes pour les mains et le visage. Ord. 1.10 **.89**

836. **Soft Puffs de Johnson** — Boules de coton hydrophile en sachet de 100 boules. Ord. .53 **2/.98**

837. **Pearlettes de Delagar** — Boules d'huile parfumée pour le bain. Vente spéciale **1.59**

838. **Savonnettes Delagar** — Boîte contenant 9 savonnettes et un savonnier. Ivoire, jaune, rose, bleu ou vert. Vente spéciale **1.79**

839. **Nuit de Longchamp de Lubin** — Eau de cologne et un drachme de parfum assorti. Valeur 7.50 **4.50**

840. **Offre spéciale de Dana** — Eau de cologne Ambush en flacon de 2 on. et un petit flacon de parfum Tabu. Valeur 3.90 **$3**

841. **Shampooing aux oeufs de Morgan** — Grande taille pour toute la famille. ½ gal. Ord. 2.95 **1.97**

342. **2nd Début** — Traitement de beauté 1200 unités en flacon de 4 on. Rajeunit et embellit l'épiderme. Ord. 56 **4.98**

843. **2nd Début** — Traitement de beauté 600 unités pour une apparence plus jeune et plus attrayante. 4 on. Ord. 4.50 **3.98**

844. **Rinçage-crème Morgan** — Pour des cheveux lustrés et faciles à placer. Très grande taille, ½ gal. Ord. 2.95 **1.97**

845. **Désodorisant Frig.** — 1.5 on. pour une protection efficace. Ord. 1.13 **.97**

846. **"Je Reviens" de Worth de Paris.** Eau de Cologne, 2¼ on. et 1 dr. parfum. Ord. 7.75 **4.75**

Téléphonez à 842-6261

CENTRE-VILLE — RAYON 42 — AU REZ-DE-CHAUSSEE

AUSSI A DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

Caméras au rabais pour vos vacances!

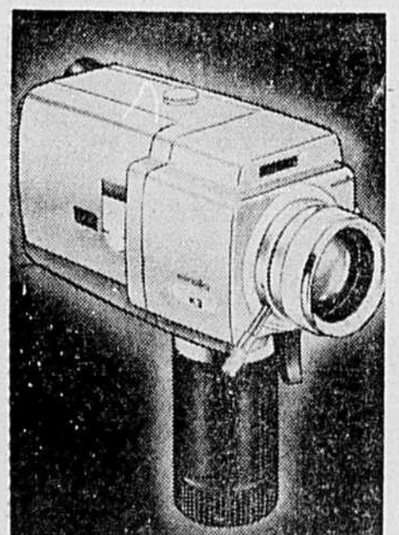

848

Yashica "Lynx" 14 en vente

Fixer l'aiguille sur l'objectif et déclencher! La Yashica "Lynx" est facile à opérer. Caractéristiques: lentille F/1.4 mm., vitesse de pause 1 à 1/5 sec., posomètres hypersensible un temps et correcteur parallax automatique. Ne manquez pas ce rabais!

VENTE **$84**

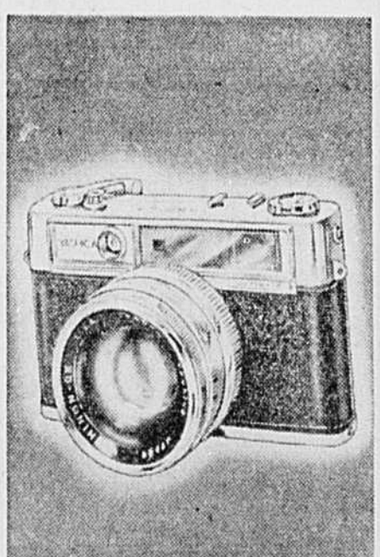

849

Caméra Minolta "autopak" 8K3

Profitez de ce rabais imbattable sur une caméra "super 8" à chargement automatique par cartouche. Oeil électrique à objectif-lentille direct, lentille Zoom rokkor f/1.8 12 à 28, et filtre de type A pour photos intérieur/extérieur.

VENTE **$84**

Téléphoner à 842-6261

CENTRE-VILLE, DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES — RAYON 24
AU REZ-DE-CHAUSSEE

Menus articles pour la maison ou le chalet... prix réduits!

850. **Housse 3 pces pour chaise** — polyéthylène robuste, laminé pour en prolonger la durée, pour tout genre de chaises d'aluminium. Coloris inaltérables. Vente **.99**

851. **Housses chaisettes** — en plastique texturé robuste, résistant aux intempéries. Pour tout genre de chaisettes pliantes en aluminium. Laçage compris. Vente **99**

852. **Glov-ettes** — en boîte de 5. Gants à mille et un usages autour de la maison, économiques, pratiques. Vente **.69**

853. **Housse à vêtements Jumbo** — ouverture à glissière genre porte. Monture 2 crochets, env. 57" de longueur. Vente **1.99**

854. **Garde-robe Hi-boy** — revêtement d'épais vinyle astro, monture d'acier tubulaire et porte rubuste munie d'une longue glissière. Montage rapide et facile. Env. 65" x 26" x 22". Vente **16.88**

855. **Nettoyeur mus-have"** pour tout genre de nettoyage à la maison. Bombe 40 on. Vente **1.99**

856. **Vestiaire extensible** en acier tubulaire 1" épais. S'allonge de 42" à 70". Vente **15.99**

857. **Vestiaire de métal** — robuste monture tubulaire sur roulettes à roulement doux. Pour vêtements divers, chapeaux et souliers. Fini chromé. Env. 42" de largeur. Vente **9.49**

858. **Brosse pour hommes,** trousse de vinyle, comprend brosse à cheveux, peigne, brosse pour le linge, ciseaux pour les ongles, et lime à ongles. Vente **1.98**

859. **Housse antimites** — De grande protection contre les mites et les laines. Vinyle bleu marine, section pour cristaux, cadre trois crochets. Vente **3.49**

TELEPHONER A
842-6261

CENTRE-VILLE — RAYON 22, AU REZ-DE-CHAUSSEE

Téléphoner à 842-6261

AUSSI DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

TOUT DANS CETTE PAGE PEUT ÊTRE ACHETÉ AVEC UN B.C.A. MORGAN

INFORMATIONS ÉTRANGÈRES

téléphoto PA

Les pauvres au Capitole

Pour la deuxième journée consécutive, le révérend Ralph Abernathy a discuté de la campagne des "pauvres gens" avec les autorités à Washington. On le voit ici (à droite) en compagnie de M. A. D. King, frère du pasteur assassiné, prenant la parole du haut des gradins du Capitole. Les dirigeants noirs se sont entretenus, aujourd'hui, avec des personnalités éminentes du Sénat et de la Chambre des représentants.

L'avant-garde de la marche des pauvres n'obtient aucune promesse de Washington

WASHINGTON (PA, UPI, AEP) — Le groupe d'avant-garde de la campagne des pauvres gens se prépare, aujourd'hui, à quitter la capitale américaine, jurant de revenir en force, attendu qu'il n'a pas réussi à obtenir du gouvernement fédéral de promesses fermes et immédiates.

La réception polie qu'ont réservée au groupe les dirigeants gouvernementaux a étonné plusieurs militants de la Southern Christian Leadership Conference (SCLC). Les chefs de la SCLC ont eu deux jours d'entretiens avec les personnalités éminentes du Congrès, du Sénat et de la Chambre des représentants. Toutefois, leurs requêtes directes n'ont pas déclenché d'action immédiate.

"Nous ne nous contenterons pas de sympathie, nous voulons de l'action" a dit le révérend Abernathy, président de la SCLC, faisant allusion aux demandes en vue d'obtenir de plus grandes possibilités d'embauche, des logements, une meilleure éducation et un niveau de vie supérieur.

Le pasteur Abernathy avait clairement laissé entendre qu'il décommanderait la marche des pauvres sur Washington si le Congrès prenait des mesures immédiates pour venir en aide aux pauvres.

Comme aucune action immédiate ne semble en vue, le pasteur Abernathy regagne Memphis, au Tennessee, avec les autres dirigeants. C'est en effet de Memphis, où le pasteur King a été assassiné le 4 avril, que partira la marche des pauvres sur Washington.

Devant le groupe parlementaire présidé par le sénateur Joseph Clark de Pennsylvanie, le pasteur Abernathy a dit hier: "La nation américaine a les moyens d'assurer une vie meilleure, un logement et un emploi convenables aux pauvres. Que ceux qui réduisent les crédits de tous les programmes, réfléchissent un peu avant de les couper au détriment des Américains noirs, bruns et blancs dont les enfants s'endorment, trop souvent, sans avoir mangé de viande ou de pain."

Le pasteur faisait ainsi allusion aux pauvres porto-ricains, indiens et mexicains qui l'accompagnaient. "On nous a dit, a-t-il ajouté, que lorsqu'on crée un jardin zoologique, on a soin de s'assurer de ce que l'environnement soit créé pour que les animaux soient satisfaits et se sentent chez eux. Les citoyens pauvres de ce pays doivent-ils s'attendre à moins de leur gouvernement ?"

Entre-temps, à Milwaukee, les autorités municipales annoncent qu'elles ont adopté une ferme législation en vue d'assurer aux Noirs le droit absolu de lacation de logement (open-housing).

"Nous estimons qu'il s'agit là d'une grande victoire", a dit l'abbé James E. Groppi, le prêtre catholique qui a dirigé les marches des Noirs, membres de la NAACP, l'an dernier, au Wisconsin. Le religieux était dans l'assistance quand le conseil municipal a adopté la mesure par un vote de 15 à 4.

A New York, M. Floyd McKissick, directeur national du CORE, a déclaré devant quelque 500 étudiants noirs et blancs de l'université que l'été, sur le front racial aux Etats-Unis, ne s'annonce pas bien. Au lieu de s'employer à améliorer les conditions de vie, l'établissement blanc a dépensé des millions de dollars pour des tanks, des gaz, des armes à feu et autres moyens de répression.

Ike devra demeurer à l'hôpital

MARCH, Californie — (UPI) — L'ancien président Dwight Eisenhower, hospitalisé depuis hier à l'hôpital de la base américaine de March, a été victime d'une crise cardiaque et devra demeurer en convalescence durant de longues semaines.

Un porte-parole de l'aviation américaine a fait savoir que M. Eisenhower, maintenant âgé de 77 ans, a souffert d'un léger infarctus du myocarde et que son état l'obligera à demeurer hospitalisé plus longtemps qu'on ne l'avait laissé entendre précédemment.

Pour l'ancien président, il s'agit de la quatrième attaque de ce genre en 13 ans. Il s'était plaint de douleurs à l'estomac dans la journée de lundi et avait dû être transporté par hélicoptère de sa maison d'hiver dans le désert d'Eldorado à l'hôpital de March.

Son épouse l'a rejoint hier et elle occupe une chambre avoisinante. Le bulletin de santé publié aujourd'hui précise que l'ancien président est "confortable et de bonne humeur".

téléphoto PA

Les Nord-Vietnamiens défendent âprement la vallée d'A Shau

Cet hélicoptère américain gît sur le flanc dans une clairière de la vallée d'A Shau, au Sud-Vietnam après avoir été descendu par le tir antiaérien des forces nord-vietnamiennes. L'appareil a été touché alors que les Américains et les Sud-Vietnamiens tentent de déloger les Nord-Vietnamiens et le Vietcong de leur château fort d'A Shau près de Hué. Si le contact au sol est difficile à établir avec l'adversaire, celui-ci manifeste sa présence par une défense antiaérienne puissante ; de nombreux hélicoptères ont été ainsi abattus depuis le début de cette offensive.

Rockefeller rompt son silence

La stratégie des USA au Vietnam, "faillite militaire et politique"

PHILADELPHIE — (UPI) — M. Nelson Rockefeller a affirmé aujourd'hui que la stratégie suivie par les Etats-Unis au Vietnam est une "faillite militaire et politique". Il a demandé que cette guerre soit "désaméricanisée" et que Saigon assume une plus grande responsabilité.

Rompant un long silence sur la politique américaine dans le Sud-Est asiatique, M. Rockefeller a proposé que les Etats-Unis convoquent une conférence au sommet des pays situés "dans ce vaste croissant qui va du Japon à l'Iran en passant par l'Inde" afin de rechercher les moyens d'assurer le progrès économique et la stabilité politique dans cette région.

Le gouverneur de l'Etat de New York, qui a annoncé hier sa candidature à la présidence, parlait devant le Conseil de Philadelphie sur les affaires mondiales. Des extraits de ce discours avaient été remis d'avance à la presse.

Pas de paix à tout prix

Tout en préconisant la paix au Vietnam, M. Rockefeller a dit que l'opposition à la guerre ne devait pas inaugurer une nouvelle vague d'isolationnisme pour les USA. Et si Hanoï suppose que les Etats-Unis veulent la paix à tout prix, "les négociations seront stériles". Cela suppose de la part des Américains une position de négociation claire et pré-établie et "non pas le recours à la tactique des expédients et de l'improvisation à la table de conférence".

Le gouverneur a rendu hommage aux efforts du président Johnson pour trouver une solution pacifique à la guerre du Vietnam qui, selon lui, a "tourmenté et frustré" les Etats-Unis comme aucune autre guerre dans l'histoire moderne. "Il a agi avec courage et dans l'intérêt national et il mérite l'appui sincère de nous tous," dit-il.

Puis, visant sans doute M. Nixon, qui a préconisé de s'abstenir de toute critique touchant la guerre du Vietnam pendant que le gouvernement cherche à négocier, M. Rockefeller a déclaré qu'il ne croit pas que "ce moment d'espoir renouvelé soit le temps du silence".

Au contraire, dit-il, "c'est le temps le plus favorable à une analyse calme et franche, à une recherche accélérée de solutions nouvelles".

Erreur fondamentale

La politique militaire américaine a échoué, selon M. Rockefeller, parce qu'elle se base sur le principe que la victoire dépend du contrôle du territoire. Pourtant, l'objectif de l'ennemi au Vietnam n'était pas de conquérir du terrain, mais de désorganiser le gouvernement dans l'ordre.

"Cette méprise a conduit à une escalade flagrante — facilement égalée par Hanoï, Pékin et Moscou — et à une impasse accompagnée d'une violence sans cesse accrue... Cependant, la guerre s'est américanisée tant dans les effectifs que dans la direction."

Soulignant l'échec des efforts de pacification, M. Rockefeller a également noté que "les efforts pour établir un gouvernement national respecté au Sud-Vietnam ont été frustrés par l'apathie, l'inexpérience et la difficulté d'exporter des concepts occidentaux de démocratie à une société profondément différente".

Aussi la "grande majorité" du peuple américain en est-il arrivé à la conclusion "rationnelle" qu'il ne peut y avoir de solution purement militaire à cette guerre, dit-il.

téléphoto UPI

MM. Nelson Rockefeller et Richard Nixon, photographiés récemment dans cette pose amicale, se disputent la candidature du parti républicain à la présidence.

Rockefeller et McCarthy gagnent les "primaires" du Massachusetts

d'après AFP-UPI-PA

Le gouverneur de l'Etat de New York, Nelson A. Rockefeller, qui n'apparaissait même pas sur la liste officielle des candidats républicains, a remporté une surprenante victoire aux élections primaires d'hier au Massachusetts. De son côté, le sénateur Eugene McCarthy a défait les autres candidats démocrates, dont Robert Kennedy, au cours du même scrutin.

M. Rockefeller a recueilli 31 pour cent des votes battant ainsi le candidat favori, M. John A. Volpe, gouverneur du Massachusetts, et l'ancien vice-président Richard Nixon. M. Volpe était le seul inscrit pour cette élection en vue de choisir un candidat à la présidence.

M. Volpe croit que sa défaite est partiellement attribuable à la déclaration faite hier après-midi par M. Rockefeller selon laquelle il acceptait d'être candidat à la présidence pour le parti républicain.

Mais M. Rockefeller s'est dit lui-même surpris de cette victoire qui lui accorde l'appui des 34 délégués du Massachusetts au congrès du parti.

Alors que 99 pour cent des votes étaient compilés, M. Rockefeller avait 30,903 votes; M. Volpe, 29,663 ; M. Nixon, 26,021 ; M. Ronald Reegan, 1,526. Des républicains ont voté pour des candidats démocrates, donnant 9,501 votes au sénateur McCarthy et 1,400 au sénateur Kennedy.

Comme les observateurs le prévoyaient, le sénateur McCarthy, le seul nom inscrit sur la liste officielle, a remporté la victoire du côté des démocrates. Il a ainsi battu le sénateur Robert Kennedy dans l'Etat où celui-ci est né.

Avec 99 pour cent des votes compilés, McCarthy a 116,416 votes ; Kennedy, 64,662 ; Hubert Humphrey, 41,934, et le président Johnson, 6,589.

Bien que McCarthy ait remporté près de deux fois plus de votes que son adversaire Robert Kennedy, ce dernier, avec plus de 64,000 votes, a fait belle figure si l'on considère qu'il n'était pas officiellement inscrit comme candidat dans cet Etat. Il en est de même pour M. Humphrey qui a récolté plus de 40,000 votes.

La véritable épreuve de force McCarthy-Kennedy se déroulera le 7 mai dans l'Indiana où pour la première fois les deux hommes s'affronteront officiellement. Un troisième candidat est inscrit sur la liste officielle ; il s'agit du très populaire gouverneur de l'Indiana, M. Roger Branigin, représentant non officiel et non déclaré de l'administration, donc du vice-président Humphrey.

En remportant la victoire au Massachusetts, le sénateur McCarthy, le candidat "paix au Vietnam", a fait la preuve qu'il constituait une force avec laquelle il fallait compter et qu'il pouvait être un adversaire dangereux aussi bien pour M. Kennedy que pour M. Humphrey.

Le 12 mars dernier, M. McCarthy a remporté une première victoire au New Hampshire; victoire relative cependant puisqu'il avait recueilli 42 pour cent des votes contre 47 pour cent pour le président Johnson. Mais depuis, M. Johnson s'est retiré de la lutte.

Le 23 avril, M. McCarthy remportait cette fois une victoire décisive en Pennsylvanie.

Oreille cousue à l'abdomen

PERTH, Australie (Reuter) — Des chirurgiens australiens ont cousu l'oreille d'un homme à son abdomen. Son corps "l'accepte" et la nourrit même, ont déclaré des porte-parole de l'hôpital hier soir.

Le conducteur de sulky Bon Sangalli, âgé de 31 ans, avait perdu son oreille dans un accident survenu au cours d'une course au parc Gloucester le lundi de Pâques.

L'oreille avait été trouvée sur la piste par un palefrenier qui l'a transportée en vitesse au Royal Perth Hospital, où elle a été cousue à l'abdomen de Sangalli.

Les porte-parole de l'hôpital précisent que les chirurgiens espèrent bien pouvoir conserver l'oreille pour la greffer prochainement dans sa position originelle. Ils ont expliqué que cette greffe est retardée quelque peu afin d'éviter les risques d'infection.

Les Français prêts à tenter une 2e greffe

PARIS (UPI) — Les chirurgiens français qui ont réalisé la première greffe du coeur en Europe projettent maintenant d'en tenter une deuxième même si leur premier patient est décédé.

Les médecins de l'hôpital de la Pitié n'ont pas précisé quand ils espèrent pouvoir la réaliser. Ils attendent que des circonstances favorables se présentent à nouveau.

Ils ont dit cependant que le prochain receveur sera plus jeune que M. Roblain, qui était âgé de 66 ans. Leur premier sujet est mort 51 heures et demie après avoir reçu le coeur d'une victime d'un accident de la route qui était 43 ans plus jeune que Roblain.

Trois autres hôpitaux de France, à Paris, Lyon et Marseille, se sont dits prêts à tenter eux aussi la greffe du coeur "au bon moment".

téléphoto UPI

Blessé par un requin

M. Franck Carrell, de Warrensville en Ohio, montre les pansements recouvrant les 36 points de suture que les médecins ont dû faire à son pied gauche pour réparer la profonde blessure que lui a infligée un requin. M. Carrel se baignait à une trentaine de verges du bord d'une plage de Fort Lauderdale lorsqu'il a été attaqué par la bête. Un témoin a dit avoir vu un requin dans les parages du nageur au moment de l'accident.

naissances·décès·remerciements·in memoriam

ALLARD (Claire) — A Montréal, le 30 avril 1968, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme veuve Wilfrid Allard, née Claire Cardinal, demeurant à 6086 Berri. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 mai. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée,
340, rue Jarry est,
à 8 heures 45, pour se rendre le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUCLAIRE (Lucia) — A Montréal, le 30 avril 1968, à l'âge de 93 ans 6 mois, est décédée Lucia Racicot, épouse de feu Irénée Auclaire; demeurant à 9, Langevin; mère d'Irène, (Mme Albert Pepin), Cécile, Origène et Armand. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Yvon Des noyers,
20, rue Des Carrières, Chambly
à 9 h 45 pour se rendre à l'église du Très St-Coeur-de-Marie, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière St-Joseph, de Chambly lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUCLAIR (Pierre) — A Montréal, le 28 avril 1968, à l'âge de 32 ans, est décédé M. Pierre Auclair (Paquette) fils de feu Henri Auclair et de Eileem Mémee; demeurant à 2114 Saint-André. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc
11130 boul. Pie-IX, Mtl-Nord
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Vincent-Marie-Strambi, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BACHAND (Jeanne) — A Longueuil, le 29 avril 1968, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme Lionel Bachand, née Jeanne Narbonne, demeurant 201 boul. Quinn, Longueuil. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
J.-C. Filiatreault,
90, boul. Lévesque, Pont-Viau,
à 3 h 15, pour se rendre à l'église St-Antoine de Padou, Longueuil, où le service sera célébré à 4 h., et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BASTIEN (Albert) — A Montréal, le 1er mai, 1968, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Albert Bastien, époux de Florence Brulé, demeurant à 7630, rue Garnier. Les funérailles auront lieu samedi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
pour se rendre à l'église St-Gabriel-Lalemant, où le service sera célébré et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUCHAMP (Paméla) — Le 30 avril 1968, à l'âge de 75 ans, est décédée Paméla Labonté, épouse en 1ères noces de Ernest Labonté et en 2es noces d'Ovila Beauchamp. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 mai. Le convoir funèbre partira de la résidence funéraire,
Magnus Poirier Inc.,
6320, rue St-Denis.
à 8 h 30 pour se rendre à l'église Ste-Madeleine d'Outremont, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERKS (Irène) — A Ste-Agathe-des-Monts), le 30 avril 1968, à l'âge de 42 ans, est décédée Mme Albert-E. Berks, née Irène Belzung. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 mai. Le convoi funèbre partira des salons
J.-H. Vanier et Fils
30, rue Préfontaine
pour se rendre à l'église anglicane de Ste-Agathe, où le service sera célébré à 1 h. et de là au cimetière Clarke Memorial, Ste-Agathe, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BESNER (Louise) — A Verdun, le 30 avril 1968, à l'âge de 6 ans, est décédée enfant Louise Besner, fille bien-aimée de Gérald Besner et de Gaétane Viau, autrefois de St-Clet, demeurant à 385 Osborne, Verdun, soeur de Richard. La cérémonie des anges aura lieu jeudi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5351, rue Wellington,
à 1 h., pour se rendre à l'église paroissiale de St-Clet, où la cérémonie sera célébrée à 3 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BISSONNETTE (Philippe) — A Brossard, le 28 avril 1968, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Philippe Bissonnette, époux d'Yvette Fauteux; père d'André. Les funérailles auront lieu jeudi, le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
63, av. Lorne, St-Lambert,
à 8 h. 50, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Lambert, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOISVERT (Philias) — Subitement à Terrebonne, le 30 avril 1968, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Philias Boisvert, manufacturier à Terrebonne, époux de Berthe-Lina Ouimet-Massey, demeurant rue Chapleau, Terrebonne. Les funérailles samedi le 4 mai. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire,
St-Louis
939, rue St-Louis
pour se rendre à l'église paroissiale de Terrebonne, où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURCHEIX (Léger) — A Montréal, le 29 avril 1968, à l'âge de 90 ans, est décédé Léger Bourcheix, ancien officier supérieur de l'armée française, Chevalier de la Légion d'honneur, médaille militaire, Commandeur de l'ordre du Ouissam-Alaouite, Commandeur de l'ordre du Nichan-Iftikhar, medalla de La Paz, de Marruecos, époux de feu Paule Le Guillou de Penanros. Il laisse dans le deuil son fils Hervé Bourcheix, sa belle-fille Mme Hervé Bourcheix (Odette Horner), ses petits-enfants Pierre et Dominique, ainsi que son frère M. Aimé Bourcheix. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 mai. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
5650, chemin Côte-des-Neiges
pour se rendre à l'église Annonciation of Our Lady, Ville Mont-Royal, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES

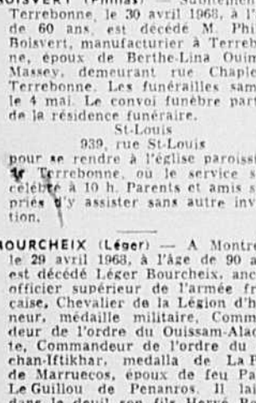

JULES TRUDEAU

A Verdun, est décédé subitement M. Jules Trudeau, maître-imprimeur, propriétaire de l'Imprimerie Canada, 1935, Papineau, Montréal.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Urgel Bourgie, coin des rues Décarie et Côte-des-Neiges.

Funérailles à Saint-Antonin, vendredi à 9 h. a.m. •

CARTES MORTUAIRES et REMERCIEMENTS
MAISON H.F. ROY LTÉE
IMPRIMERIE
1589 RUE ST-HUBERT
527-9268

CATALFAMO (Sebastiano) — A Montréal, le 30 avril 1968, à l'âge de 75 ans, est décédé Sebastiano Catalfamo, époux de feu Rosina Morimallo, autrefois de la rue Hochelaga. Il laisse 2 fils Santo et Johnny, 1 bru et 3 petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 mai. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée.
4419, rue Beaubien est,
pour se rendre à l'église St-Gilbert, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARTRAND (Josaphat) — Accidentellement à l'Ile Bizard, le 30 avril 1968, à l'âge de 46 ans est décédé M. Josaphat Chartrand, époux d'Antoinette Lagrange; demeurant à l'Ile Bizard. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Legault Enrg.
16114, boul. Gouin ouest,
pour se rendre à l'église paroissiale de l'Ile Bizard, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Pierrefonds, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAUSSE (Joseph) — A Montréal, le 30 avril 1968, à l'âge de 66 ans 4 mois, est décédé M. Joseph Chausse, époux d'Emilienne Thomas, demeurant, 1666 rue Maisonneuve. Il laisse dans le deuil sa fille Juliette, (Mme Louis Bélanger), 4 petits-enfants Robert, Juliette, Jean et Lucie. Les funérailles auront lieu samedi le 4 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
1385 est, rue Ontario
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COURTEMANCHE (J.-Marcel) — A Montréal, le 30 avril 1968, à l'âge de 66 ans, est décédé J.-Marcel Courtemanche, époux de Cécile Hébert, père de Gérard, Mme Marcel Desbiens (Claire), et Fernand. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 mai. Le convoi funèbre partira du funéranium.
Roland Bisson Inc.
11,117, boul. St-Vital
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Vital, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DANDURAND (Gaston) — Accidentellement à l'Hôpital St-Charles de Joliette, le 27 avril 1968, à l'âge de 57 ans est décédé M. Gaston Dandurand; demeurant à l'Hôpital St-Charles de Joliette. Il laisse dans le deuil 4 frères et 5 soeurs. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
5805, rue Boileau,
à 8 h. 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUMOUCHEL (Maria) — A Châteauguay, le 30 avril 1968, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Adrien Dumouchel, née Maria Morand, demeurant 132 Salaberry sud. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 mai. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
J.-R. Reid et Fils,
35, boul. Normand, Châteauguay,
à 3 h. 45, pour se rendre à l'église St-Joachim, où le service sera célébré à 4 h., et de là au cimetière de Châteauguay-Centre, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FRENETTE (Eva) — A Québec, le 29 avril 1968, à l'âge de 84 ans, est décédée dame Eva Nolin, épouse de feu Elzéar Frenette, mère du docteur Ulric de Montréal, Roméo, Arthur, P.H., Alfred, Germaine, (Mme Gérard Chouinard), Antonio, Rosario, Roland, père Blanc, missionnaire d'Afrique, Elzéar, p.h., Gilberte (Mme Dr Alfred Jobidon); demeurant à 1960, 1re Avenue. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 mai. Le convoi funèbre partira des salons
J. Bouchard et Fils Ltée,
1290, 1re Avenue,
à 9 h. 50 pour se rendre à l'église Ste-Claire d'Assise, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière St-Charles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Trajet en automobile.

GALARNEAU (Joseph) — A Montréal-Nord, le 30 avril 1968, à l'âge de 10 ans, est décédé Joseph Galarneau, fils de M. et Mme Roland Galarneau, demeurant 11344 Lamoureux. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 mai. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée,
5001, rue Henri-Bourassa est,
coin Ste-Gertrude,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Gertrude, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIRARD (Roméo) — A Montréal, le 29 avril 1963, à l'âge de 70 ans, est décédé Roméo Girard, époux de feu Cécile Bergeron, demeurant rue Marquette. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier,
3503, rue Papineau,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GODIN (Ovila) — A l'hôpital Santa Cabrini, le 30 avril 1968, à l'âge de 62 ans, est décédé Ovila Godin, époux de Marie-Louise Gascon; père de Raymond, il laisse 2 frères: Hormidas, Alphonse. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Moshonas et Ouimet
4898, avenue du Parc
pour se rendre à l'église St-Joseph, de Rivière-des-Prairies, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOYER (Maurice) — A Montréal, le 30 avril 1965, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Maurice Goyer époux de Jacqueline Ste-Marie; demeurant à 4895 Chabot; il laisse dans le deuil ses enfants: Jacques, son épouse Edith Fafard, Jean, son épouse Nicole Ross; Pierre, Lise, Sylvie, 2 petits-fils, 1 soeur Lucille, 1 frère Fernand et 1 belle-soeur Thérèse. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coop. de Frais Funéraires
4848, rue Papineau
à 8 h 50 pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HANDFIELD (Georges-Y.) — A Outremont, le 30 avril 1968, à l'âge de 54 ans, est décédé le docteur Georges-Y. Handfield, époux de Cécile Campeau, frère du docteur Roland Handfield, Victorien, Mme veuve Léo Poudrier (Jeanne), Mme R.-E. Remington (Clairette), Mme Laurent Fournier (Lucette), Mme Thomas Chévau (Laurette), et Christine. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 mai. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
1111, rue Laurier ouest,
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACHAPELLE (Gérard) — A Montréal, le 29 avril 1968, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Gérard Lachapelle, époux de Madeleine Therrien, demeurant 721, rue Mont-Royal est. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 mai. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.
518, rue Rachel est,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Très-Saint-Sacrement, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFRANCE (Florian) — A Montréal, le 1er mai 1968, à l'âge de 74 ans, est décédé Florian Lafrance, époux d'Irène Daoust, père de Jean-Paul, Laurent, et Mme Tony Carcone (Yvette). Les funérailles auront lieu samedi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
130 est, boul. Henri-Bourassa
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAURIN (Malvina) — A Oka, le 30 avril 1968, est décédée Mlle Malvina Laurin, fille de feu Calixte Laurin, et de feu Olivine Guindon. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Proulx et Frères,
156, rue Notre-Dame, Oka,
pour se rendre à l'église paroissiale d'Oka, où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAUZON (Camille) — A Pierrefonds, le 28 avril 1968, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Camille Lauzon, époux de Lumina Legault, demeurant à 9644 boul. Gouin ouest, Pierrefonds. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Legault,
16,114, boul. Gouin ouest,
à 9 h. 50 pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Geneviève, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAZURE (Jean-Paul) — A Laprairie, le 28 avril 1968, à l'âge de 42 ans, est décédé Jean-Paul Lazure, époux de Marie-Laure Provost, demeurant 3930 chemin St-Jean, Laprairie. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Henri Guérin Enrg.
425 chemin St-Jean, Laprairie,
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église de la Nativité, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Constant, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEVERT (Yves) — A Montréal, le 29 avril 1968, à l'âge de 1 an 3 mois, est décédé Yves Levert, fils d'Yvon Levert, et de Kise Laurence, demeurant 367 rue Cavelier. La cérémonie des Anges aura lieu jeudi le 2 mai. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.,
518 rue Rachel est,
à 1 h. 30, pour se rendre à l'église St-Denis, où la cérémonie sera célébrée à 2 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

L'HEUREUX (Albina) — A St-Henri-de-Mascouche, le 28 avril 1968, à l'âge de 73 ans, est décédée Albina Clément, épouse de M. Roger L'Heureux, demeurant Ave St-Jean à Mascouche. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
J. M. D. Cyr,
175, Boul Ste-Marie Ouest
à Mascouche
à 9 h 45 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Henri-de-Mascouche, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MACDONALD (John) — Accidentellement à Montréal, le 29 avril 1968, à l'âge de 22 ans, est décédé John Macdonald, fils de John Macdonald, et d'Yvette Rivard, frère d'Yvan, Louis, Hector et David. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 mai. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Guilbault Inc.
5359, 11e Avenue, Rosemont
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St. Brendan's, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTEL (Valentine) — A Montréal, le 30 avril 1968 à l'âge de 31 ans, est décédée Mme Lionel Martel, née Valentine Therrien; demeurant à 5051 Geneviève, Pierrefonds Ouest. Les funérailles auront lieu samedi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Legault Enrg.,
16114, boul Gouin ouest,
à 9 h pour se rendre à l'église paroissiale de St-Clet, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MASSON (Lucille) — Subitement, à Montréal, le 28 avril 1968, à l'âge de 46 ans, est décédée Lucille Pelletier, épouse du docteur René Masson, (conseiller municipal de Montréal), demeurant 11,245, 60e avenue, Rivière-des-Prairies. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
8671, boul. Rivière-des-Prairies
à 10 h 15, pour se rendre à l'église St-Joseph de Rivière-des-Prairies, où le service sera célébré à 10 h 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Dons à l'Association des scouts, guides, louveteaux de la paroisse St-Joseph de Rivière-des-Prairies, 11528 est, Gouin seraient appréciés.

MATHIEU (Anna)—A Montréal, le 30 avril 1968, à l'âge de 91 ans 6 mois, est décédée Mme veuve Jules Mathieu, née Anna Fournier; demeurant à 10780, Christophe-Colomb; mère de Jean-Marie Mathieu directeur de l'Enseignement à la C.E.C.M., Mme Emile Le Gault (Gilberte), Mme Gaston Leduc (Juliette), Mme Charles Cédilot (Paulette), Germaine et Mme Anita Martin. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400 boul. Henri-Bourassa est,
à 8 heures 30, pour se rendre à l'église Sainte-Madeleine-Sophie, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUELLETTE (Anna) — A Montréal, le 30 avril 1968, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme veuve Jacques Ouellette, née Anna Constantin, autrefois de St-Hermas, mère de M. Paul Ouellette, de la Maison Brophys, et de Mme Rodrigue Pelletier. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 mai. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.
5359, 11e Avenue, Rosemont
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Esprit de Rosemont où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Elle était membre du tiers ordre.

RACINE (Oscar) — A Montréal, le 28 avril 1968, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Oscar Racine, époux de feu Jeanne Gagnon, demeurant à 5695, Georges Corbeil, St-Léonard. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400, boul. Henri-Bourassa est,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Léonard, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RAVARY (Romuald) — A Montréal, le 28 avril 1968, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Romuald Ravary, époux de Blanche Morency, père de Pierrette, Jean, Micheline (Mme Clément Beaudoin), 1 bru, Mme Pierrette Ravary. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée,
2548, rue Beaubien est,
pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MESSE ANNIVERSAIRE

GODON (Simone) — Le 4 mai, à 7 heures à l'église St-Joseph de Bordeaux, sera chantée un messe 1er anniversaire pour le repos de l'âme de Mme Léo Godon. Recommandée par son fils Adélard Godon.

RIOPEL (Joseph-Aimé) — A St-Esprit de Montcalm, le 29 avril 1968, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Joseph-Aimé Riopel, célibataire. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 mai. Le convoi funèbre partira de la
Coopérative de Frais Funéraires
de Montcalm
105, rue Montcalm, St-Esprit
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Esprit, où le service sera célébré à 3 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROCHON (Joseph-Napoléon) — A Montréal, le 29 avril 1968, à l'âge de 67 ans est décédé M. Joseph-Napoléon Rochon, pensionnaire de la Commission de Transport de Montréal, époux en 1ères noces de feu Alice Tessier, et en 2èmes noces de Jeannette Côté. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
à 10 h. pour se rendre à l'église Ste-Claire, de Tétreaultville, où le service sera célébré à 10 h 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TEOLI (Maria) — A Montréal, le 30 avril 1968, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme veuve Antonio Teoli, née Maria Di Stefano. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 mai. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1922, boul. Rosemont,
à 9 h 40 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Consolata, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THAUVETTE (Bernadette) — A Montréal, le 30 avril 1968, à l'âge de 66 ans, est décédée Mme Eugène Thauvette, née Bernadette Bouchard, demeurant 1985 Gilford, mère de Thérèse (Mme Emile Massé), Jeanne (Mme Fernand Savaria), Jacques, Laurent, et son épouse Eveiyne Gendron. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4737, rue Delorimier
à 9 heures 45, pour se rendre à l'église Saint-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TOUSIGNANT (Georgette) — A Outremont, le 30 avril 1963, à l'âge de 68 ans, est décédée Georgette Brunet, épouse de Léopold Tousignant, mere de Mme René Pichette (Françoise), Mme Gilles Normandin (Marcelle), Mme René Boivin (Aline), Roger, Mme Denis Desjardins (Thérèse) et Yvette. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 mai. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
1111, rue Laurier ouest
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TREMBLAY (Jeannette) — A Montréal, le 29 avril 1968, à l'âge de 52 ans est décédée Mme Gérard Tremblay, née Jeannette Sénécal, demeurant 6735, 8e Avenue, Rosemont; mère de Robert et Raymond. Les funérailles auront lieu jeudi, le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TRUDEAU (Jules) — A Verdun, le 29 avril 1968 est décédé Jules Trudeau, maître imprimeur (Imprimerie Canada, 1933 Papineau). Les funérailles auront lieu vendredi le 3 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
angle boul. Décarie
et avenue Notre-Dame-de-Grâce
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Antonin, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VAILLANCOURT — (Arthur) — A Montréal, le 29 avril 1968, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Arthur Vaillancourt, président de la Cie Vaillancourt Ltée. Il avait épousé en premières noces feu Estelle Beaugrand et en deuxièmes noces, Léocadie Forgues. Les funérailles auront lieu jeudi, le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Boudrias et Cormier Ltée
816, rue Ste-Croix
à Ville St-Laurent
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Laurent, où le service sera célébré à 9 h a.m. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

WARREN (Daniel) — A LaSalle, le 29 avril 1968, à l'âge de 69 ans est décédé M. Daniel Warren, époux de Jenny Verth, demeurant 189A, 9e avenue, LaSalle, père de Daniel (Stella), Edward (Jennie), Lena (Eric Durocher), Michael (Elsie) Rita (Anthony Ozanick), John (Carol), Margaret (Allen Ross), Bernice (Edward Walsh), Thomas (Georgette), 26 petits-enfants et 1 arrière-petit-enfant. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
7708, rue Centrale, LaSalle
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-John Brébeuf où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Il s'agissait du client, non d'un voleur

Le juge Jacques Trahan a libéré, hier après-midi, dès après l'enquête préliminaire, un jeune homme de 22 ans, David Forbes, d'une accusation de vol et de recel de 85 pièces de tissus valant $4,019. Me Franklind D. Shoofey le représentait.

Le vol avait été commis dans une manufacture le 19 avril de cette année.

Au cours de l'instruction qui a conduit à la libération du jeune homme, un tailleur inculpé de recel dans la même affaire, est venu déclarer que ce n'était pas l'inculpé qui était venu lui offrir des tissus, mais que c'étaient deux autres individus qui lui en avaient vendus.

Forbes, avait-il été mis en preuve, s'était présenté peu de temps après la découverte du vol chez le tailleur pour se faire faire un habit et à c'est à ce moment précis que des policiers l'avaient appréhendé chez le tailleur.

REMERCIEMENTS

CORMIER (Jean-Pierre) — Mme Jean-Pierre Cormier et ses enfants remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de M. Jean-Pierre Cormier, décédé le 20 avril, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, télégrammes, visite ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciement comme personnels.

Nouveau juge

QUEBEC (PC) — Le ministre de la Justice, a annoncé la nomination de Me Roland Tremblay, de Saint-Jean, comme juge à la Cour provinciale du Québec.

Dans un communiqué remis à la presse, on précise que le nouveau juge aura juridiction dans tout le Québec, mais plus particulièrement dans le district judiciaire d'Iberville.

Le juge Tremblay est âgé de 38 ans, natif de Saint-Jean, il a fait ses études classiques au séminaire de cette ville et a obtenu sa licence en droit de l'Université de Montréal.

Admis au barreau du Québec en 1954, il pratique depuis lors dans sa ville natale.

Nécrologie

M. ARTHUR VAILLANCOURT

M. Arthur Vaillancourt est décédé lundi à la suite d'une longue maladie. Né à Montréal, en 1880, il avait fait ses études au Collège Sainte-Marie et au Mont-Saint-Louis. Par la suite, il entra dans le commerce avec son père, M. Janvier Vaillancourt, ancien président de la Banque canadienne nationale. Plus tard, avec son

frère, il devint propriétaire de la Confiserie Vaillancourt.

M. Arthur Vaillancourt avait aussi été un ancien président de l'Est central commercial, ainsi que secrétaire-trésorier du Montreal Board of Trade. Membre du club Laval-sur-le-lac, de l'Iroquois Yacht Club, il avait également fait partie du Royal Saint Lawrence Yacht Club.

En premières noces, M. Vaillancourt avait épousé feu Estelle Beaugrand, fille de M. Honoré Beaugrand, dont il eut trois enfants, Mlle Marcelle-Beaugrand Vaillancourt, Renée, épouse de M. William Donohue,, ingénieur professionnel, et Beaugrand, constructeur, époux d'Adèle Lafortune. D'un second mariage avec Léocadie Forgues, fille de feu le notaire Solyme Forgues, il eut également trois enfants, le docteur Pierre Vaillancourt, chirurgien-plasticien et époux de Lise Archambault, Pierrette (Mme Francisco Moya) ainsi que Guy, ingénieur professionnel et président de la Confiserie Vaillancourt, époux de Yolande McIntosh.

Lui survivent également quinze petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants. Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil une soeur, Blanche Leduc, épouse de feu le docteur Joseph Leduc, et une belle-soeur, Mlle Amédine Forgues, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires, au 816, boulevard Sainte-Croix, à Saint-Laurent. Les funérailles auront lieu demain matin à 9 h en l'église paroissiale de Saint-Laurent. L'inhumation se fera au cimetière de Côte-des-Neiges.

Travail qualifié

Une brigade de maçons de la zone soviétique vient de terminer plus tôt que prévu un bâtiment d'administration. Les maçons doivent donc percevoir une prime de récompense. Le jour de l'inauguration, le chef de la brigade doit se présenter à la tribune pour percevoir le montant de cette récompense. Il dit doucement aux membres de sa brigade: "Je vais chercher l'argent, tenez le mur jusqu'à ce que je revienne!" (tp)

DECES

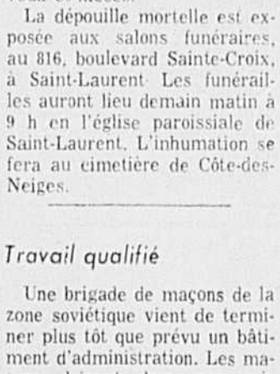

Dr G.Y. HANDFIELD

Le Docteur G.Y. Handfield est décédé à Outremont le 30 avril à l'âge de 54 ans. Il laisse dans le deuil: son épouse Cécile Campeau, sa belle-mère Mme Arthur Campeau, sa belle-soeur Mme Arthur Campeau, cinq soeurs; Mme Léo Poudrier (Jeanne), Mme Robert Remington (Clairette), Mme Laurent Fournier (Lucette), Mme Thomas Chévau (Lorette), Christine; deux frères: le Docteur Roland et son épouse et G. Victor ainsi que plusieurs neveux et nièces.

A son décès, le Docteur Handfield était attaché à l'hôpital Notre-Dame-de-la-Merci comme médecin traitant et à titre de directeur du bureau d'administration; il était aussi attaché à l'hôpital Notre-Dame-de-l'Espérance comme médecin visiteur.

Il était gouverneur de l'hôpital Ste-Justine, gouverneur de la Fondation des maladies du rein et membre des clubs de golf Islesmere et Mont Gabriel.

Les funérailles auront lieu en l'église Saint-Germain d'Outremont, vendredi le 2 mai à 11 heures. •

En 1967, 20,000 incendies au Québec

En 1962, il y eut près de 39,000 incendies au Québec comparativement à l'année dernière où 20,000 incendies ont causé 116 pertes de vie et pour plus de $45 millions de dommages matériels.

Ces chiffres fournis par M. François-Xavier Perreault, du commissariat des incendies du Québec, démontrent selon lui que l'information du public en matière de prévention a porté fruit et qu'elle doit maintenant se faire plus intensive.

Au cours du colloque sur les techniques de lutte et de protection contre l'incendie, tenu à l'Université Sir George Williams, des spécialistes se confient mutuellement les découvertes les plus récentes en matière de protection

GRANDE VENTE-MAI DE SIMPSON

ELLE COMMENCE DEMAIN

AU SOUS-SOL D'AUBAINES

En vente en ville et à Fairview (sauf indication contraire).

Rabais $10! Pour hommes et jeunes gens!

COMPLETS D'ETE 2-pantalons

Pas UN mais
DEUX pantalons

Rég. 49.99

39.99 ch.

Tissu "tropical" idéal pour la chaude saison

Ces complets ont été confectionnés par un manufacturier canadien de grande renommée et sont assurés de tous donner pleine satisfaction

LES TISSUS...
frais et légers en Dacron® et viscose rebelle aux faux-plis et gardant bien sa forme impeccable.

LE MODELE...
classique et élégant avec veston droit à 3 boutons. Pantalon avec taille à passants de ceinture.

LES MOTIFS...
ce sont les plus en vogue pour la nouvelle saison. Fines rayures, chinés, petits pointillés ainsi que tissu uni.

LES COLORIS...
Une gamme de bleu, brun sable, bronze, gris et fusain.

LES TAILLES...
du 35 au 46 pour statures moyennes, 35 à 42 statures courtes, 38 à 44 statures élancées.

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221 sur statures moyennes seulement

SIMPSON — Vêtements pour hommes (790) au sous-sol — Aussi à Fairview

CHAUSSETTES EXTENSIBLES
Rég. 1.75
Pai. **99¢**
3 pai. pour 2.89

Les chaussettes de l'homme vraiment élégant. Elles sont longues. Style "Barmuda" et moulent parfaitement la jambe.
- Nylon 100% extensible de toute première qualité. Lavable à la machine.
- Talon et pointe renforcés. Revers solide. Ces chaussettes ne glisseront jamais.
- Noir, fusain, marine, brun, olive.
- Une pointure pour 10 à 12.

Pai. 99¢ — 3 pai. pour 2.89

SHORTS TISSU "LAVER-PORTER"
Rég. 4.99
Ch. **3.99**

Rabais de $1 sur ces shorts d'été en tissu 77% coton et 23% polyester. Se lavent facilement, sèchent vite et ne demandent jamais de repassage.
- Tissu "Sanforized", lavable à la machine.
- Modèle continental avec pattes latérales réglables. 4 poches, braguette à glissière.
- Beige, olive, bleu, ardoise, bronze saule.
- Tailles 30 à 38.

Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées — 842-7221
SIMPSON — Accessoires pour hommes (789) au sous-sol — Aussi à Fairview

Pour hommes et jeunes gens!

RABAIS $3! SOULIERS D'ETE
Rég. 15.99
Pai **12.99**

Des souliers légers qui vous assureront confort et élégance durant tout l'été.
- Choix de modèle tout cuir avec empeigne perforée devant et de modèle avec empeigne en cuir et insertion de nylon tressé devant. Semelles en cuir, semelle intérieure Texon.
- Noir ou brun. Pointures 6 à 12 avec ½.

A. Modèle cuir et nylon tressé. B. Modèle tout cuir avec devant perforé. Pai. 12.99

Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées 842-7221
SIMPSON — Souliers pour hommes (787) au sous-sol — Aussi à Fairview

CHAPEAUX DE PAILLE
à ½ Prix
Rég. 5.99
Ch. **2.99**

Chapeaux d'été en paille avec ruban fantaisie. Gris, brun, bleu, beige, fusain. 6¾ à 7⅞.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées. 842-7221

SIMPSON — Vêtements pour hommes (790) au sous-sol. Aussi à Fairview

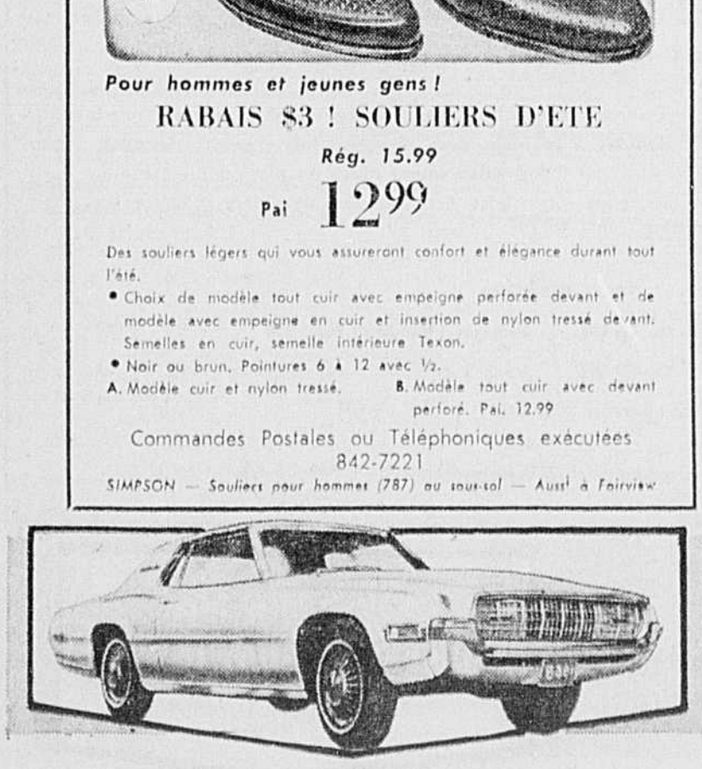

Vous pourriez gagner une
THUNDERBIRD 1968 (modèle toit rigide)
ou l'une de deux
METEOR RIDEAU
1968 valant $3,200 chacune

GRANDE VENTE-MAI DE SIMPSON

ELLE COMMENCE DEMAIN

SPÉCIAUX 9h. A.M.

En vente à partir de 9h.a.m. jusqu'à épuisement du stock
Egalement en vente à Fairview-Pointe Claire à partir de 9h.30 a.m.
Pas de Commandes Postales ni Téléphoniques sur ces spéciaux

ROBES DE NUIT EN FRAIS COTON POUR DAMES — 100 seulement. Rabais 1.12 ! Sélection de robes de nuit, imprimé floral bleu ou rose. P. M. et G. Rég. $4 Ch. 2.88

SIMPSON — Lingerie (742) au quatrième. En ville seulement

SOLDE ! GAINES ET GAINES-CULOTTES, SERIES INTERROMPUES — 178 seulement ! Puissant filet Lycra et nylon. Modèles divers, toutes de marques connues. Modèle fourreau seulement. Blanc, noir ou chair. P. M. dans le groupe (non dans chaque modèle). Orig. 3.99 à 6.50 Ch. 1.99

SIMPSON — Salon du Corset (741) au quatrième

ROBES D'ETE POUR DAMES — 100 seulement. Modèle fourreau, droit ou de ligne "A" dans un choix de tissus y compris Arnel et tissus mixtes. Rouge, bleu, brun. Tailles 12 à 18 dans le groupe (non dans chaque modèle). Ch. $6

SIMPSON — Robes pour dames (734) au troisième

Solde ! MANTEAUX PRINTANIERS POUR DAMES — 150 seulement ! Modèles à devant droit ou croisé, boutonnage latéral, ceinture haute, etc. Tweeds, diagonales, worsteds, gabardines, Shetlands. Marine, bleu, blanc, vert et tweed. 6 à 16 dans le groupe. Orig. $40 à $80 Ch. 22.50

SIMPSON — Manteaux pour dames (731) au troisième

MOINS QUE ½ PRIX ! PANTOUFLES DE PATIO POUR DAMES — 600 paires seulement. Feutre, velventine, brocart, filet, cuir. Genre mule ou fourreau, la plupart avec talon bas. Choix de modèles en tons de noir, rose, bleu, or, argent. Pointures 5 à 10 (sans ½) dans le groupe. Rég. 4.98 Pai. 1.99

SIMPSON — Chaussures pour dames (721) au deuxième. En ville seulement

Rabais $2 ! PARAPLUIES HAUTE MODE — La plupart de genre unique. Vaste choix de modèles en nylon ou acétate, tons unis ou imprimés. Plusieurs avec gaine ou anneau. Noir, brun beige, bleu, rouge, vert. Rég. $5 Ch. 2.99

SIMPSON — Parapluies (702) au rez-de-chaussée

Bas prix ! BAS NYLON TALON INVISIBLE — De première qualité sans couture. Divers tons de beige. Point. 8½ à 11. Rég. 69¢ Pai. 49¢

SIMPSON — Bas pour dames (707) au rez-de-chaussée

RABAIS SUR CASAQUES POUR DAMES — 180 seulement. Tricot nylon ou Orlon ; encolure plongeante, simili-cols roulés et cols roulés. Bleu, blanc, vert, rose, orange, rouge, jaune; petit, moyen, grand dans le groupe. Rég. $4 à $5. Ch. 2.66

SIMPSON — Colifichets (709) au rez-de-chaussée

GANTS NYLON POUR DAMES — 250 paires seulement — Modèle court. Rouge, bleu, blanc, beige, noir, marine. Point. 6 à 7½. Rég. 1.29 à 1.99 Pai. 79¢ à 1.29

SIMPSON — Bas et gants pour dames (776) au sous-sol

VAPOREUX SOUTIEN-GORGE LONG POUR DAMES ! 75 seulement ! Bonnets dentelle, bande de taille 2 po., dos semi-plongeant. Chair seulement. B et C. 32 à 34 seulement. Orig. $7 Ch. 1.99

SIMPSON — Vêtements de base (785) au sous-sol

MALLETTES "GARDE-ROBE" SAFARI DE SAMSONITE, POUR DAMES — 30 seulement. Coloris divers. 21 pouces. Rég. 48.95 Ch. 36.70

SIMPSON — Valises (760) au cinquième

CRAVATES POUR HOMMES — 300 seulement. Pure soie, 100% Terylène ; motifs ou rayures. Confection canadienne ou importées. Vin, vert, ton or, marine, noir, brun. Orig. $4 à $5 Ch. $2

SIMPSON — Accessoires pour hommes (713) au rez-de-chaussée.

SCULPTURES A LA SOUDURE, 50 seulement. Ensemble complet y compris fer à souder, pièces de métal, ciseaux et choix de modèles. Rég. 7.99 Ens. 4.99

SIMPSON — Jouets (759) au cinquième

ROBES DROITES ET CHAPEAUX ASSORTIS POUR FILLETTES, 144 seulement. Robe sans manche en coton imprimé. Chapeau à large bord mou assorti. Tons et motifs divers. Pour 7 à 12 ans Ch. 4.99

SIMPSON — Vêtements pour fillettes (745) au deuxième

SOULIERS ET BOTTINES D'ATHLETISME POUR GARÇONS ET HOMMES. Blancs ou noirs. Largeur moyenne. Garçons : 2 à 5; hommes : 7, 8, 10, 11 et 12 (sans ½) dans le groupe. Pai. 1.49

SIMPSON — Chaussures (787) au sous-sol

ROBES DE CHAMBRES IMPORTEES POUR GARÇONNETS, 200 seulement. Rayonne/acétate lavable. Ecossais divers. Avec ceinturon. Pour 3, 4, 6 et 6x. Rég. 1.99 Ch. 1.49

SIMPSON — Vêtements pour enfants (786) au sous-sol

CHAUSSETTES DE MARQUES CONNUES POUR GARÇONS, 150 paires seulement. Laine/nylon extensible, 100% nylon. Coloris divers. Première qualité. Une pointure pour tous. Blanc, brun, fusain, ton or. Rég. $1 Pai. 35¢

SIMPSON — Accessoires pour garçons (714) au deuxième. En ville seulement

ENSEMBLES EN TRICOT COTON POUR BAMBINES, 55 seulement. Lavables à la main. Divers modèles en vert, rose vif, aqua ; 2, 3 et 3x dans le groupe. Rég. 7.98 à 9.98 Ch. 5.98 à 7.98

SIMPSON — Vêtements pour enfants (744) au deuxième en ville seulement

BONBONS DURS MELANGES, 300 sacs seuelment — Délicieux bonbons à la saveur de fruits. Chaque pièce sous enveloppe individuelle. 2 lb $1

SIMPSON — Bonbons (705) au rez-de-chaussée

CANAPE-LIT DE KROEHLER — 9 seulement. Modèle traditionnel avec volant, siège à coussins mousse. Matelas double à ressorts. Recouvrement en tissus divers. Devrait se vendre 299.98 ch. Mens. $11 179.98

SIMPSON — Meubles (769) au sixième en ville seulement

RABAIS 8.10 ! RADIO PORTATIF A L'ELECTRICITE OU PILES, 50 seulement — Châssis "Solid State" 10 transistors. Avec piles, écouteur. Garantie 90 jours. Rég. 29.98 Ch. 21.88

SIMPSON — Radios et téléviseurs (770) au cinquième

SERVIETTES DE FANTAISIE EN PAPIER : 500 seulement. Motif fleuri attrayant, grandeur normale, 25 serviettes dans un paquet. Rég. 39¢ Ch. 25¢

SIMPSON — Papeterie (768) au rez-de-chaussée

RABAIS 25%. LAMPES EN FORME DE BOULE POUR CUISINE. 72 seulement. Dimensions : 10". Rég. 5.98 Ch. 3.98

SIMPSON — Lampes (754) au quatrième

TENTURES FAITES SUR MESURE. 60 seulement. Rabais de ½ à ½ ! Divers tissus 1, 2, et 3 panneaux, teintes imprimées ou unies, complètes avec crochets, prêtes à poser. Rég. 25.99 à 89.98 pai. Pai. 12.99 à $45

SIMPSON — Tentures (753) au quatrième

LAINE TRICOT DOUBLE. 500 seulement. Choix de couleur : blanc, noir, vert irlandais, gris chiné. Rég. 59¢ pelote de 2 onces Pelote de 2 onces, ch. 44¢

SIMPSON — Laine et articles de fantaisie (752) au quatrième

JARDINIERES EN FER FORGE : faites de métal torsadé, plateau à eau de 8 po. inclus. Teinte de blanc et ton or. Dimensions : 13 po. x 13 po. x 28 po. Rég. 8.98 Ch. 6.73

SIMPSON — Laine et articles de fantaisie (752) au quatrième

POUDRE DE TALC DE COTY. 300 seulement. Contenant à bouchon perforé. Moins que ½ prix. Orig. 1.75 Ch. 79¢

SIMPSON — Articles de toilette (701) au rez-de-chaussée

PROJECTEUR "SEARS" SUPER 8. Rabais de $30. Lampe de 500 watts, marche avant, arrière et arrêt. Pour bobine 400 pi. Rebobinage d'une bobine à l'autre. Objectif F 1.2. Marche au ralenti. Rég. 149.95 (mens. $9) Ch. 119.95

SIMPSON — Appareils photographiques (704) au rez-de-chaussée

Rabais $20!

Manteaux "Tout temps"

Marque fameuse

Rég. 59.95

39.95 ch.

Par un manufacturier de renommée nationale !

Un coup d'oeil sur l'étiquette suffit pour vous faire réaliser que ces imperméables sont des aubaines remarquables. En plus de vous être présentés dans des modèles les plus en vogue ils vous sont offerts avec rabais de $20 !

Tissu — 100% coton traité en permanence contre les intempéries ; ils n'ont jamais besoin d'être re-traités même après nettoyages répétés. Ils demeurent réfractaires à l'eau.

Modèle — De ligne classique avec manches semi-raglan, poches fendues et boutons dissimulés devant.

Confection — Coupe étudiée, finition soignée . . . votre assurance de longue durée et belle apparence.

Coloris et tailles — Beige ou marine; 36 à 44 stature régulière, 36 à 42 stature courte, 40 à 44 stature élancée.

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221

SIMPSON — Vêtements pour hommes (712) au deuxième. Aussi à Fairview

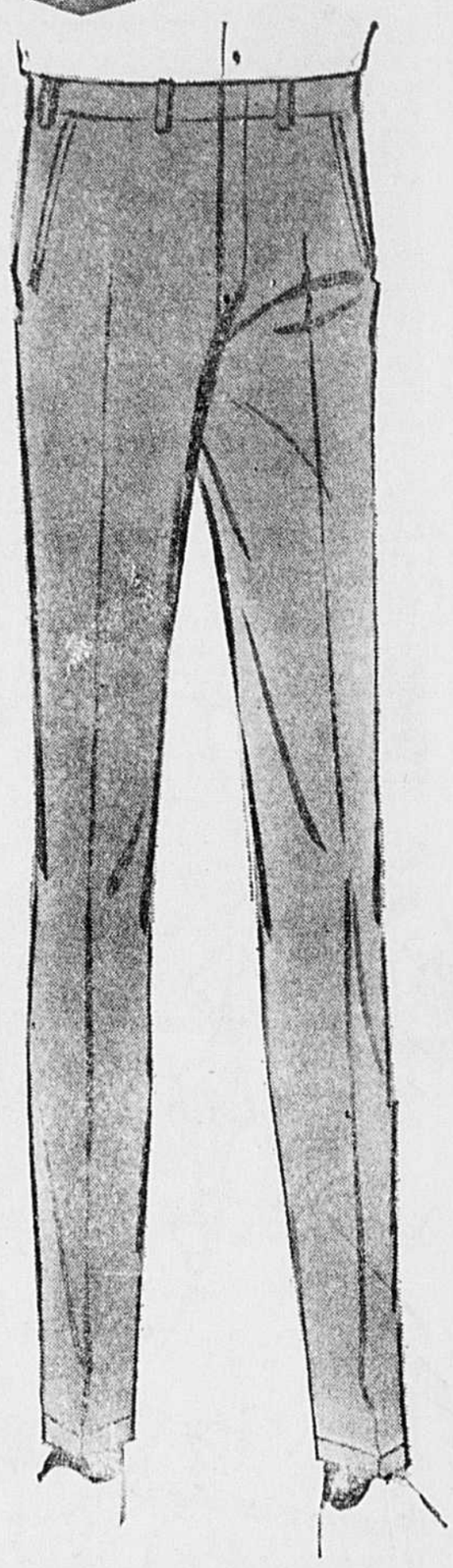

Pour hommes et jeunes gens !

PANTALONS SPORT

Prix spécial

7.98 ch.

Le pantalon idéal pour accompagner votre veston sport préféré !

- Confection impeccable ; 65% Polyester, 35% coton lavable dans la machine, jamais de repassage.
- Modèle avec passants et jambes fuselées; largeur 15 po. au revers.
- Beige, étain, olive. Tailles 28 à 36; entre-jambes 29 à 32.

Commandes postales et téléphoniques exécutées — 842-7221

SIMPSON — Boutique pour jeunes gens (715) au deuxième Aussi à Fairview

CEINTURES REVERSIBLES

$3 ch.

Ceintures élastiques avec bouts en cuir et boucle ton or. Ton uni d'un côté, rayures de l'autre. Vert, brun, bleu. Tailles 28 à 36.

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221

SIMPSON — Boutique pour jeunes gens (715) au deuxième — Aussi à Fairview

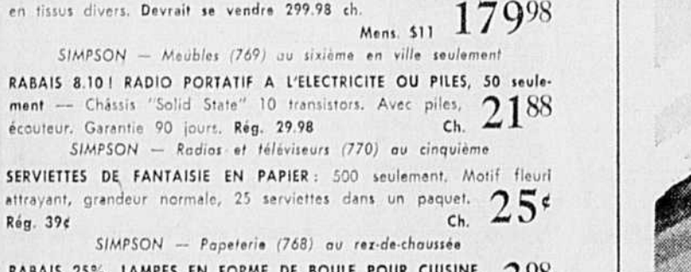

Vous pourriez gagner une **THUNDERBIRD 1968** (modèle toit rigide)

ou l'une de deux **METEOR RIDEAU 1968** (valant $3,200 chacune)

TOURNEZ CETTE PAGE... D'AUTRES AUBAINES SIMPSON VOUS ATTENDENT

théâtre

Un lion pas trop dangereux

"THE LION IN WINTER" de James Goldman. Mise en scène de Milton Katselas. Décors et éclairages de Clarke Dunham, costumes de Will Steven Armstrong et Sara Brook. Avec Walter Slezak, Margaret Phillips, Alexander Courtney, Peter Howard, Michael Goodwin, James Storm et Elizabeth Farley. Production de Samuel Gesser, Inc. et de The Overland Stage Company. A l'affiche à la Place des Arts (salle Maisonneuve).

par Martial Dassylva

L'histoire a bon dos. Elle peut servir de prétexte à n'importe quoi. Dans le cas qui nous occupe ici c'est Henry II d'Angleterre et Eléonore d'Aquitaine qui font les frais de cette comédie historico-mélodramatique qui a pour titre "The Lion in Winter".

On y raconte, souvent dans une langue d'une vulgarité déplaisante, les déboires du bon roi Henry partagé entre sa femme, sa maîtresse et ses trois fils: sa femme qu'il a encagée, sa maîtresse qu'il veut rassurer et ses trois fils qui eux, veulent tous s'approprier son royaume.

Anouilh nous a habitué à ce genre de morceaux qui ne sont, au fond, que des points de départ à des arabesques personnelles et à des variations sans fin. L'auteur de "The Lion in Winter" n'a malheureusement pas le génie dramatique d'Anouilh et on se retrouve périodiquement dans le mélo le plus pur et le plus éculé. On a du mal à prendre très au sérieux les misères du gros roi Henry.

Il faut dire aussi que la distribution qui défend "The Lion in Winter" sur la scène du Maisonneuve montre beaucoup de mollesse dans son approche de la pièce aussi bien que dans son interprétation. A certains moments on a presque envie de reprendre cette interrogation qu'Eléonore adresse à son mari dans l'une des premières scènes de la pièce: "Do you rehearse, sir, or are you improvising?"

Seul Walter Slezak, qui interprète le rôle du roi, échappe peut-être à ce reproche, quoi qu'il ne soit ni entièrement convaincu et ni toujours entièrement convaincant.

Pour cette tournée, on utilise le plateau tournant: ce qui facilite les changements de lieu, mais réduit le château de Chinon, l'endroit où se déroule l'action de la pièce, à des proportions lilliputiennes.

Les costumes sont acceptables et les éclairages bien réglés. La mise en scène a été faite en fonction du plateau tournant, ce qui en limite considérablement l'ampleur et la portée.

En deux mots, un autre spectacle de tournée qui ne casse rien, ne révèle rien et ne dérange rien.

"Mon amour, mon amour"

Jean-Louis Trintignant et Valérie Lagrange, vedettes de "Mon amour, mon amour", à l'affiche du cinéma Elysée (salle Resnais). Le sujet du film: le comportement d'un homme vu par les yeux d'une femme.

HORAIRES

ALOUETTE: "Doctor Dolittle": 8:15. Matinées: merc., sam., dim.: 2:15.

AMHERST: "La fille et le Général": 11:15, 2:55, 6:35, 10:00. "Minuit sur le grand canal": 1:15, 4:55, 8:30.

ART-CINEMA: "Blind devotion": 3:15, 5:15, 7:15, 9:15.

ASTOR: "Rapture": 7:20. "Valley of the dolls": 9:03. Dimanche: 1:10.

ATWATER: "Guess who's coming to dinner": 12:30, 2:50, 5:15, 7:40, 9:50.

AVENUE: "Up the junction": 12:30, 2:35, 4:50, 7:05, 9:20.

BEAUMONT: "Les religieuses": 7:50. "Le voleur magnifique": 6:20, 9:30.

BIJOU: "Jeu de massacre": 12:20, 3:32, 6:24, 9:36. "La mort d'un tueur": 1:54, 5:06, 8:18.

BONAVENTURE: "Benjamin": 1:05, 3:10, 5:10, 7:15, 9:20.

CANADIEN: "Helga", 2:15, 5:30, 9:30, 10:20. "A nous deux Paris": 12:30, 5:50, 9:30.

CAPITOL: "Scalphunters": 10:35, 12:45, 2:55, 5:05, 7:15, 9:35.

CHAMPLAIN: "Le visage du plaisir": 12:15, 4:07, 8:02. "Les demoiselles de Rochefort": 2:01, 5:53, 9:48.

CHATEAU: "Tuez Johnny Ringo": 1:15, 4:40, 8:00. "Paradiso": 3:05, 6:25, 9:50.

CINEMA DE MONTREAL: "Tour du monde sous les mers": 1:41, 6:34. "Enterré vivant": 3:44, 8:37. "Trois visages de la peur": 12:10, 5:03, 9:56.

CINERAMA — THEATRE IMPERIAL: "Mediterranean holiday": Tous les soirs à 8:30. Merc. et sam.: 2:00. Dimanche: 2:00, 7:30.

CREMAZIE: "La mégère apprivoisée": Sur semaine: 7:00, 9:11.

DAUPHIN: "Vivre pour vivre": 7:15, 9:40.

DORVAL: Salle Rouge: "Good, bad & the ugly": 8:50. "Fitzwilly": 7:00.

Salle Dorée: "Ballad of Josie": 7:30. "P.J.": 9:20.

ELECTRA: "Frankenstein": 12:00, 2:50, 5:40, 8:30. "Le messager du diable": 1:32, 4:22, 7:12, 10:02.

ELYSEE: Salle Resnais: "Mon amour, mon amour": Sur semaine: 7:30, 9:30.

Salle Eisenstein: "Kid Sentiment": Sur semaine: 7:30, 9:30.

EMPIRE: "Le bonheur": 6:40, 9:40. "Départ sans adieu": 8:15.

FAIRVIEW (cinéma 1): "Othello": 8:15.

FAIRVIEW (cinéma 2): "Reflections in a golden eye": 7:00, 9:00.

FESTIVAL: "Night games": 7:30, 9:30.

FLEUR DE LYS: "Oscar": 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.

FRANÇAIS: "Tuez Johnny Ringo": 1:15, 4:30, 7:50. "Paradiso": 3:10, 6:25, 9:40.

GRANADA: "Paradiso": 1:10, 4:30, 7:50. "Tuez Johnny Ringo": 2:40, 6:00, 9:20.

GREENFIELD PARK (cinéma 1): "Tonnerre sur Pékin": 6:25. "Mr. X": 8:05.

GREENFIELD PARK (cinéma 2): "Fitzwilly": 6:55. "Good, bad & the ugly": 8:45.

JEAN-TALON: "Les Arnaud": Sur semaine: 6:20, 10:15. Dimanche: 2:35, 6:20, 10:15. "Sur la route de Corinthe": Sur semaine: 8:05. Dimanche: 12:30, 4:10, 8:05.

KENT: "Gone with the wind": 8:00. Matinées: 2:15.

LA SCALA: "La Vérité": 3:30, 9:25. "A corps perdu": 7:40. "Les corps sauvages": 5:25.

LAVAL: "Paradis hawaiien": 3:50, 9:40. "La bataille des Ardennes": 12:00, 5:30. "Sur la piste des Apaches": 2:15, 8:05.

LAVAL (cinéma 1): "Good, bad & ugly": 8:50. "Fitzwilly": 7:00.

LAVAL (cinéma 2): "Le tigre se parfume": 6:35, 9:40. "Seconde de vérité": 8:05.

LIDO (Laval): "Salut les cousins". "Le mors aux dents".

LOEW'S: "The planet of the Apes": 10:30, 12:40, 2:50, 5:00, 7:10, 9:25.

LUCERNE: "Grand Slam": 5:30. "Maroc 7": 7:30.

MAISONNEUVE: "Les Arnaud": Sur semaine: 6:20, 10:15. Dimanche: 2:35, 6:20, 10:15. "Sur la route de Corinthe": Sur semaine: 8:05. Dimanche: 12:30, 4:10, 8:15.

MERCIER: "Le messager du diable": 6:00, 3:45. "Frankenstein conquiert le monde": 7:20, 10:10.

MONKLAND: "Ballad of Josie": 7:10. "P.J.": 9:15.

OUTREMONT: "Darling": 6:00, 9:50. "Dear John": 8:00.

PALACE: "Glory stompers": 10:45, 1:00, 3:15, 5:30, 7:45, 10:05.

PAPINEAU: "Blow up": 1:10, 3:15, 5:15, 7:20, 9:25.

PARISIEN: "La grande vadrouille": 10:00, 12:15, 2:30, 4:45, 7:00, 9:30.

PLACE DU CANADA: "Heat of the night": 1:00, 5:20, 9:35. "Russians are coming": 3:05, 7:20.

PLACE VILLE-MARIE: "Graduate": 1:15, 5:15, 7:15, 9:15.

PLACE VILLE-MARIE (petit cinéma): "Suddenly a woman": 12:30, 2:20, 4:10, 6:00, 7:50, 9:40.

PLAZA: "Helga": 2:15, 5:50, 9:30. "A nous deux Paris": 12:20, 4:10, 7:45.

RIVOLI: "La fille et le Général": 2:20, 5:55, 9:25. "Minuit sur le grand canal": 12:40, 4:10, 7:45.

SAINT-DENIS: "Jeu de massacre": 12:20, 3:32, 6:24, 9:36. "La mort d'un tueur": 1:54, 5:06, 8:18.

SAVOY: "Heat of madness": 6:55, 9:55. "Wild is my love": 8:15.

SNOWDON: "I, a woman": 1:05, 3:15, 5:20, 7:30, 9:40.

STRAND: "Wild is my love": 11:40, 2:35, 5:30, 8:30. "Heat of madness": 10:00, 12:55, 3:50, 6:45, 9:50.

VAN HORNE: Festival Greta Garbo: "Camille": 1:15, 3:15, 5:20, 7:20, 9:20.

VENDOME: "Manon 70": 12:45, 2:50, 5:00, 7:15, 9:30.

VERDI: "How I won the war": 6:10, 9:50. "A funny thing happened on the way to the forum": 8:10.

VERDUN: "Le tombeur de ces dames": Sur semaine: 8:05. "Le justicier de l'Arizona": 6:15, 9:50.

VERSAILLES: Salle bleue: "Docteur Jivago": 8:15.

Salle Rouge: "La fille et le Général": 12:50, 4:20, 7:50. "Minuit sur le grand canal": 2:40, 6:10, 9:40.

VIAU: "Chaque mercredi". "Un hold-up extraordinaire". "Détective privé": 6:00.

VILLERAY: "Le messager du diable": 12:00, 2:50, 5:04, 8:30. "Frankenstein conquiert le monde": 1:25, 4:15, 7:03, 9:53.

WESTMOUNT: "Poor cow": 1:00, 3:00, 5:10, 9:30.

WESTMOUNT SQUARE: "The Party": 1:30, 3:25, 5:25, 9:30.

YORK: "Bonnie and Clyde": 12:45, 2:50, 5:00, 7:05, 9:25.

photo LA PRESSE

Le Livre à Ville d'Anjou

Le 8e Salon du Livre de Ville d'Anjou a été inauguré hier soir par Mme Lise Croteau, présidente de la Société littéraire de Ville d'Anjou, en présence d'un groupe d'écrivains montréalais et des autorités municipales. Le peintre Sonia Wentser expose quelques-uns de ses tableaux à ce Salon. Notre photo, de g. à d.: Mme Croteau et Mme Wentser.

Edna Ferber avait eu "32 ou 33 enfants"...

NEW YORK (PA) — La romancière Edna Ferber, qui affirmait n'avoir jamais eu besoin d'expérimenter une situation pour la décrire, a laissé, en mourant, des ouvrages littéraires qui illustrent typiquement la vie américaine.

Cette célibataire, décédée récemment à New York à l'âge de 82 ans, déclarait un jour, en parlant de ses oeuvres, que "les femmes écrivains qui mènent une vie de célibat ont un avantage sur leurs consoeurs mariées: elles peuvent consacrer plus de temps et d'énergie pour leurs "enfants", dont, pour ma part, comme célibataire, je compte 32 ou peut-être 33... on arrive à perdre trace du nombre", commentait la romancière.

Parmi ses "enfantements" littéraires, citons "So Big", gagnant du Prix Pulitzer, qui raconte l'histoire d'une fermière de la région de Chicago, et "Show Boat", décrivant la vie à bord des théâtres flottants sur le Mississippi, oeuvre qui plus tard a été jouée à trois reprises sur la scène de Broadway, et qui a fait le sujet de trois productions cinématographiques.

Au nombre des autres romans d'Edna Ferber, dont la plupart furent portés à l'écran, on cite encore "Cimarron", "Saratoga Trunk", "Ice Palace", et "Giant".

L'auteur attribuait son succès au fait qu'elle pouvait s'intégrer au sujet, sans avoir besoin de voir ou de se documenter sur un endroit quelconque, ou même d'expérimenter l'existence de ses personnages pour en faire une description.

"Campus Concert" vendredi

La Faculté de musique de l'université McGill présentera quelques-uns de ses étudiants au prochain "Campus Concert", à la salle Redpath, vendredi le 3 mai, à 8 h. 30.

Le claveciniste John Whitelaw interprétera alors les Sonates en mi bémol et fa majeur de Domenico Scarlatti, les Préludes et Fugues en do majeur et ré mineur de Bah (du deuxième cahier du "Clavier bien tempéré"), trois mouvements de la Suite en sol majeur de Rameau et Pavane et Galliard de William Byrd.

Les "Trois Psaumes" du compositeur anglais contemporain Edmund Rubbra seront ensuite chantés par le baryton James Hutchinson.

Le programme se poursuivra avec la Sonatine pour hautbois et piano d'Alexander von Kreisler interprétée par Dale Hunter et Mary Sault. David Hung jouera ensuite deux mouvements de la première Sonate pour violon seul de Bach.

Le concert se terminera avec trois Etudes et la Ballade en la bémol, de Chopin, joués par le pianiste Yuri Meyrowitz.

Le pianiste John Hawkins terminera la saison des "Campus Concert" en donnant un récital d'oeuvres de Brahms, Haydn, Berg et lui-même, le vendredi 10 mai.

Subventions à deux groupes de l'Ontario

QUEBEC — Deux associations canadiennes-françaises de l'Ontario ont reçu dernièrement des subventions du ministère des Affaires culturelles du Québec: l'Association canadienne-française d'Education de l'Ontario (une somme de $3,000) et l'Association Saint-Jean-Baptiste de l'Ouest de l'Ontario ($500).

Ces subventions ont pour but d'aider à la diffusion de la culture française dans ces régions. L'Association canadienne-française d'Education de l'Ontario accorde des bourses d'études à des Franco-ontariens qui désirent se perfectionner en français. Ces bourses ont pour objet la formation de professeurs de niveau universitaire qui pourront par la suite s'intégrer au milieu universitaire francophone de leur province d'origine.

L'Association Saint-Jean-Baptiste de l'Ouest de l'Ontario publie un journal mensuel "Le Rempart". L'aide du ministère a pour but de permettre la diffusion de ce mensuel au public de langue française éloigné des grands centres. Nombre de Franco-ontariens ne peuvent recevoir de quotidien de langue française; "Le Rempart" est destiné à combler cette lacune.

Le ministère des Affaires culturelles accorde chaque année de nombreuses subventions pour aider à la diffusion de la culture française en Amérique du Nord. L'an dernier, il a ainsi distribué plus de $150,000.

Zoe Caldwell annonce son mariage

NEW YORK (PA) — Zoe Caldwell, vedette de la pièce à succès de Broadway "The Prime of Miss Jean Brodie", a annoncé son mariage à Robert Whitehead, originaire de Montréal.

M. Whitehead a fait la mise en scène de la pièce qui a valu à Miss Caldwell le prix Tony de la meilleure interprétation féminine pour le spectacle actuellement à l'affiche.

La comédienne est âgée de 34 ans et M. Whitehead en a 50.

Récital de piano

John Hawkins, pianiste, donnera un récital à la salle Redpath de l'Université McGill, le vendredi 10 mai à 8 h 30. Au programme des oeuvres de Berg, Haydn, Ravel, Brahms et John Hawkins. Entrée libre.

Deux concerts

Le célèbre clarinettiste Benny Goodman donnera, avec un ensemble instrumental, deux concerts à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts, demain soir et vendredi soir.

A Montréal et à Toronto

Les premières cigarettes à nouveau filtre sur le marché

La première cigarette au monde à être équipée du filtre controversé "Strickman" a été lancée hier à Montréal par l'Imperial Tobacco. Portant le nom de "Richmond", elle est en vente depuis 24 heures à Montréal et à Toronto, et sera distribuée à travers le Canada d'ici une dizaine de jours.

Le filtre à tabac inventé par M. Robert Strickman a soulevé tout un débat l'an dernier après que le président de l'Université Columbia l'eut présenté comme un produit "révolutionnaire". Columbia devait plus tard revenir sur ses louanges du début, mais une enquête menée par le gouvernement américain devait conclure que le nouveau filtre retenait une proportion plus grande du goudron et de gaz indésirables de la cigarette que les autres produits sur le marché.

Entre-temps, la course avait débuté entre les fabricants de cigarettes nord-américains pour savoir qui le premier obtiendrait les droits sur le nouveau filtre.

C'est l'Imperial Tobacco qui, à la fin de février, est parvenue à conclure une entente avec la Fondation Robert Strickman. Après seulement deux mois d'expérimentation et de mise au point, la compagnie lance maintenant la première cigarette "Strickman" sur le marché.

L'entente avec la Fondation prévoit que toute cigarette portant le sigle "S" qui identifie le filtre doit laisser moins de 10 milligrammes de "matières particulières" traverser le produit filtrant. La compagnie se garde pourtant bien de publier quelque prétention que ce soit quant à la valeur du filtre pour protéger la santé des fumeurs. Le mot "cancer", en particulier, est tabou dans cette industrie. On se contente donc d'affirmer que la "Richmond" laisse pénétrer dans la bouche du consommateur moins de goudron et de gaz "indésirables" que presque toutes les autres cigarettes en vente au Canada.

La nouvelle cigarette se vendra probablement un peu plus cher que les "king size" normales: à peu près 3 cents le paquet. De cette différence, 1 cent sera versé à la Fondation Strickman, le reste servant à défrayer le coût élevé de la fabrication du nouveau filtre.

Si le public se montre suffisamment intéressé par cette innovation, Imperial Tobacco songera à convertir au "Strickman" certaines de ses autres marques de cigarettes à bout filtre.

En effet, les porte-parole de la compagnie affirment que le filtre, "contrairement aux autres matières ayant un grand pouvoir filtrant, laisse intacte la saveur du tabac". Cette opinion, cependant, ne semblait pas généralement partagée par les journalistes qui, à la conférence de presse d'hier, ont eu les premiers l'occasion d'essayer la nouvelle cigarette.

Mais Imperial Tobacco ne possède pas l'exclusivité sur le nouveau filtre, et une autre grande entreprise canadienne au moins a l'intention de lancer bientôt des cigarettes "Strickman" sur le marché.

Un amour... de filtre controversé

Le directeur des laboratoires d'Imperial Tobacco, le Dr Victor Runeckles, et un ravissant mannequin montréalais, Cathy Brooks, entourent un modèle agrandi du filtre controversé Strickman.

ici et là
DANS LA MÉTROPOLE ET EN BANLIEUE

Clinique de sang à Valleyfield

VALLEYFIELD — Les six et sept mai prochains, la Croix-Rouge du Canada tiendra une clinique de sang. Le chef des services de police et d'incendies de Valleyfield, M. Paul Marleau, a accepté de patronner les deux journées.

Les donateurs pourront se rendre au Collège de Valleyfield ou encore au bureau du personnel de la Montreal Cottons, de 2 h à 9 h. p.m.

Il s'agit d'une organisation de la Jeune Chambre locale dont le président est M. Roger Bélair.

Campagne de la Salvation Army

La campagne annuelle de la Salvation Army, connue sous le nom de Red Shield, se poursuivra du 6 au 20 mai. L'objectif a été fixé à $400,000.

Campagne de la Ligue navale

La Ligue navale lance un appel au public en vue de recueillir la somme de $45,800 à travers la province de Québec. Cet organisme groupant quelque 28 corps de cadets dans la province espère atteindre son objectif d'ici le 11 mai.

M. Daniel Johnson, conférencier

Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, sera le conférencier au banquet de fermeture du congrès annuel de la "Society of Industrial Realtors", qui se tient au Château Champlain.

Plus de 400 délégués du Canada et des Etats-Unis seront présents lorsque le premier ministre adressera la parole le 3 mai, à 19 heures.

Exposition d'équipement domestique

Les dernières nouveautés dans le domaine du chauffage, de la plomberie et de la climatisation seront en montre à la Place Bonaventure, le 2 mai, de 6 h à 9 h p.m. L'exposition porte le nom de National Mechanical Trades Show.

Film documentaire sur l'Europe centrale

Mercredi le 1er mai, à 8 h. p.m., à la Maison St-Antoine, 6242, rue de Lanaudière (angle Bellechasse), les lignes néerlandaises KLM et les Voyages Franciscains organisent une soirée d'information sur l'Europe centrale. Il y aura projection d'un film intitulé "A l'est d'Amsterdam" et de diapositives.

M. Guy Desjean répondra aux questions des auditeurs.

Le public est invité.

La soirée est au profit des lépreux de Corée.

Institut d'histoire de l'Amérique française

La réunion générale de l'Institut d'histoire de l'Amérique française sera tenue le samedi 11 mai 1968, au collège Saint-Viateur, 455, avenue Bloomfield, à Outremont. Dans la matinée il y aura présentation des rapports et élection des dirigeants. Dans l'après-midi, deux travaux seront présentés: M. Louis-Philippe Audet, professeur à la faculté des sciences de l'éducation, parlera du premier ministère de l'Instruction publique, de 1967 à 1975; M. Jacques Rousseau, professeur d'ethnologie à l'Université Laval, parlera du Labrador.

Grève à la commission des services électriques de Montréal

Les employés de la Commission des services électriques de Montréal, membres du Syndicat canadien de la fonction publique, ont débrayé à minuit, le 29 avril.

M. Jacques Brûlé, permanent du SCFP a déclaré dans un communiqué à la presse que les principaux points qui restent en litige, après 10 séances de négociations en présence d'un conciliateur et du ministre du Travail, sont les salaires, le congé annuel, l'ancienneté, les griefs, la durée de la convention, les jours fériés et autres clauses.

L'employeur offre une augmentation d'environ 2.8 p. 100 par année, en montants forfaitaires, pour une convention de deux ans. Précédent dans les annales syndicales dans ce secteur: c'est l'employeur qui, le 9 novembre 1967, a dénoncé la convention collective venant à échéance le 31 décembre 1967. La commission a adressé une lettre au ministère du Travail annonçant son intention de renouveler la convention.

C'est également la commission qui, le 22 décembre, après une seule séance de négociations a demandé l'intervention d'un conciliateur, déclenchant ainsi le processus vers une grève, a dit M. Brulé. Cette intervention n'a pas conduit à une entente et le 16 avril le syndicat informait le ministère du Travail de son intention de débrayer le 29 avril.

Soulignant qu'entre le 16 et le 29 avril la commission n'a pas convoqué les parties une seule fois pour tenter d'en arriver à une entente, M. Brûlé s'est demandé, dans son rapport aux membres du syndicat, "pourquoi la commission a dénoncé la convention et demandé l'intervention d'un conciliateur, quand elle n'a pas jugé important de convoquer une rencontre pour essayer de rapprocher les parties à huit jours d'une grève".

Selon le syndicat, Mont-Royal refuserait les recommandations formulées par le conciliateur

Le syndicat de la CSN qui représente les 108 travailleurs manuels de Ville Mont-Royal, en grève depuis le 5 février, a demandé hier une nouvelle rencontre avec le ministre du Travail, M. Maurice Bellemare, pour en arriver à une entente sur les recommandations du ministère, dans le but de mettre fin à la grève.

Selon le négociateur syndical, M. Guy Beaudoin, c'est l'employeur qui refuserait une partie des recommandations formulées au nom du ministère par un conciliateur, M. Jean Boily et le sous-ministre adjoint Réal Mireault.

Voici le texte du télégramme envoyé par M. Beaudoin:

"Le conciliateur spécial, M. Jean Boily, que vous avez nommé pour agir entre les parties en vue d'un règlement de la grève à Ville Mont-Royal, soumettait aux deux parties, le 17 avril, ses recommandations sur tous les points en litige en indiquant qu'elles n'étaient pas matière à négociations entre les parties.

"Après analyse du document, nous avons rencontré le sous-ministre Réal Mireault et le conciliateur, le 19 avril, pour obtenir certaines interprétations sur les termes des recommandations du ministère du Travail.

"Le sous-ministre Mireault a déclaré, que si les représentants du syndicat s'engageaient à recommander aux membres l'acceptation des recommandations du ministère, il prenait la responsabilité d'obtenir l'acquiescement de la ville sur ces mêmes recommandations. Les représentants du syndicat ont déclaré alors, qu'une fois les textes précisés selon l'interprétation donnée par le sous-ministre Mireault, et les annexes préparées conformément aux recommandations du ministère, ils s'engageaient à les recommander pour acceptation par l'assemblée générale. Le sous-ministre Mireault, après avoir contacté des représentants de la ville, nous a déclaré que la ville comprenait et acceptait l'interprétation des textes comme lui-même il nous les avait expliqués.

"Depuis le 19 avril, le conciliateur Jean Boily est en contact avec les représentants de la ville pour préparer les documents. Cependant, lundi le 29, M. Boily nous convoque pour nous annoncer que la ville n'accepte pas en leur entier les recommandations du ministère, approuvées par le sous-ministre Mireault et par vous-même, M. le ministre.

"Nous trouvons inacceptable que dès le lendemain de son refus des recommandations du ministère, la ville déclare dans les journaux que la grève est à la veille d'un règlement. Elle seule empêche effectivement le règlement de la grève en n'acceptant pas les recommandations du ministère alors que le comité de négociations du syndicat y a déjà donné son consentement.

"Dans ces circonstances, M. le ministre, nous insistons pour que vous convoquiez les parties dans le plus court délai possible afin d'en arriver à une entente sur les recommandations du ministère du Travail".

Trois morts près de Chibougamau

CHIBOUGAMAU — (PCf) — Trois personnes ont succombé lundi matin aux blessures qu'elles avaient subies quelques heures plus tôt dans un accident de la circulation qui avait fait huit blessés sur la route entre Chapais et Chibougamau, près de cette dernière municipalité, à quelque 225 milles au nord de Québec.

Les victimes ont été identifiées comme étant M. et Mme Sylvio Boutin, âgés d'environ 48 ans, de Chibougamau, et M. Claude Leblanc, 25 ans, de Cadillac, en Abitibi.

photos René Picard, LA PRESSE

Commandant en chef du CRCI

Le général Jean-V. Allard, chef d'état-major de la Défense, est devenu, hier, commandant en chef du Corps royal canadien de l'infanterie. Son rôle principal sera de promouvoir l'esprit de corps et de maintenir une liaison étroite entre les unités des forces régulières et de réserve ainsi qu'avec les corps d'infanterie des armées alliées. La présentation du certificat de nomination a été faite par le major général C.B. Price, retraité, ancien colonel commandant du Corps d'infanterie. De nombreux officiers ont assisté à la cérémonie qui s'est déroulée dans la salle d'armes du "Royal Montreal Regiment".

La loi sur le divorce entrera en vigueur le 2 juillet

OTTAWA (PC) — La loi élargissant les motifs de divorce entrera en vigueur le 2 juillet. C'est ce qu'annonçait hier le ministère de la Justice.

Le bill, qui a reçu la sanction royale le 2 février, ajoute au motif d'adultère, actuellement seul considéré, les motifs de sodomie, bestialité, viol, homosexualité, bigamie, cruauté physique ou mentale et échec du mariage.

La loi aurait pu être proclamée dès le 2 mai, mais le gouvernement a dû respecter un certain délai pour permettre aux cours provinciales le temps de réviser leurs propres lois dans le cadre du bill.

De plus, les avocats et la population auront eu au 2 juillet le loisir d'étudier les implications de la nouvelle loi.

Enfin, le Québec a décidé d'avoir sa propre législation de divorce et il faut aux deux gouvernements le temps de procéder aux arrangements nécessaires.

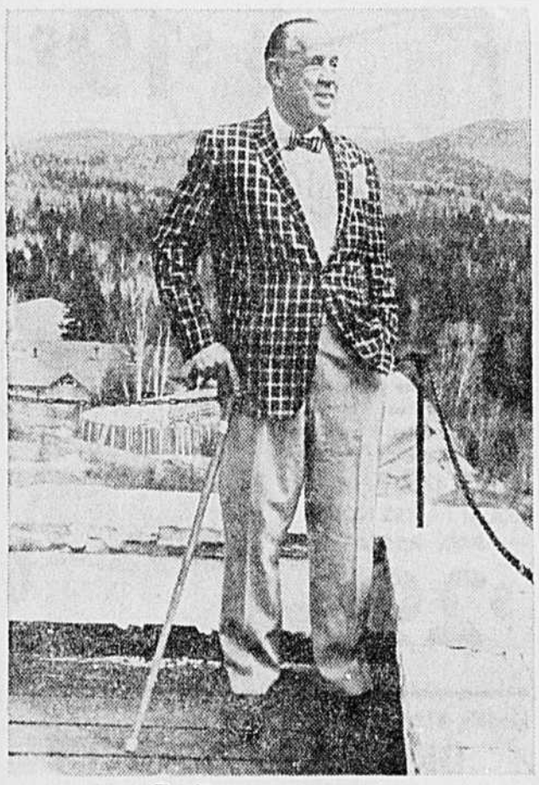

Enfin rentier !

...un dernier regard sur son domaine

Le domaine Alpine Inn passe en d'autres mains

Un homme d'affaires canadien-français se serait porté acquéreur d'un des plus importants hôtels des Laurentides, le Alpine Inn et de son réputé terrain de golf à Sainte-Marguerite. C'est M. Roland Liboiron qui représente l'acheteur.

Selon des rumeurs, il s'agirait de M. Aubert Brillant, de la famille Brillant de Rimouski.

En décidant de prendre sa retraite, après 70 ans de vie active dans l'hôtellerie, M. Vernon G. Cardy, le propriétaire actuel de l'Alpine Inn, a en effet décidé de vendre ses droits à un groupe de jeunes financiers. Il a confiance que ces jeunes pourront assurer l'avenir de cette entreprise qui n'a cessé de prospérer.

Pour le moment, le secret est jalousement gardé au sujet de l'identité des acheteurs dont les noms devraient toutefois être dévoilés sous peu.

En plus d'être un hôtelier millionnaire, M. Cardy, qui a plus de 80 ans, est aussi un grand adepte des chevaux et des courses, un golfeur émérite et n'a pratiquement jamais cessé d'être un sportif.

De père en fils

M. Cardy, dont le père était lui-même propriétaire d'un hôtel, a été mis très tôt au courant de toutes les subtilités du monde financier. Sa réputation s'est faite très vite et on lui a proposé rapidement des emplois intéressants. Son enthousiasme et sa bonne volonté ajoutés à son génie des affaires lui ont valu rapidement une fortune gigantesque.

M. Cardy, surnommé un jour "M. Hôtel", est originaire de l'Ontario. Il est venu à 11 ans à Montréal. Il voue aux Canadiens français une amitié et une admiration sans borne. Ses plus chers amis et ses confidents les plus intimes se recrutent chez les journalistes de langue française et il a gardé un souvenir inaltérable de personnalités politiques montréalaises disparues depuis.

Cet homme, malgré ses 83 ans bien sonnés, est d'une jeunesse inouïe. Le regard guilleret et la jambe solide malgré quelques rhumatismes envahissants, il reçoit les visiteurs chez lui avec la même chaleur et la même gentillesse que s'il avait 30 ans. Il parle des chevaux avec une fougue extraordinaire, et possède la plus imposante collection de trophées et de souvenirs épiques. L'école d'équitation dont il a la charge à Ste-Marguerite, entraîne les instructeurs qui se dirigent vers l'enseignement de ce sport. Il est un parleur intarissable et possède en plus le don de la narration.

Maintenant, M. Cardy veut se reposer. Il n'a pas l'intention pour autant de rester inactif et les chevaux continueront de l'accaparer. Il admire la jeunesse mais considère néanmoins que les jeunes gens devraient travailler davantage. "Une fortune ne se fait pas en un jour, dit-il, et c'est une lutte quotidienne pour conserver ce qui a été gagné la veille".

Semaine du TAPIS chez Legaré

Les assembliers-décorateurs sont unanimes lorsqu'ils disent qu'un tapis confère à toute maison un effet de richesse et de bon goût, et met en valeur les meubles qui l'entoure. Tapis aux nouvelles teintes décoratives, à motifs ou tapis unis. Profitez de la semaine du tapis pour voir notre vaste gamme de nouveaux tapis qui vous sont offerts à des prix vraiment avantageux.

GRATIS!

Avec l'achat de l'un de ces tapis, vous obtenez le sous-tapis GRATUITEMENT, et en plus l'installation ne vous coûtera pas un cent.

VOTRE CHOIX

Tapis de qualité

8.95 verge carrée

Durabilité prolongée grâce aux filaments continus 100% nylon

Tapis de nylon "Super Coloray" de Caravelle

Fait de filaments continus de nylon, le Super Coloray, représente une valeur exceptionnelle. Il est de nylon durable, la plus résistante de toutes les fibres. En plus d'être facile à nettoyer, il ne pile pas, ne tappe pas et ne mousse pas. Offert dans un choix de styles et couleurs varié. Largeur : 9' et 12'.

Le moëlleux tapis qui vous est offert dans un éclatant choix de couleurs

Tapis "Tempest" touffu de filés acryliques

Touffu de filés acryliques, ce tapis est à la fois moelleux et aussi très durable. Résistant très bien aux taches il n'exige pratiquement aucun entretien. Sa grande stabilité est assurée grâce à l'endos renforcé. Dimension : 12'. Teintes or, beige, bleu windsor, parchemin, mousse.

PAS DE DEPOT — JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER SI DESIRE

DÉTAILS COMPLETS DU MODE DE FINANCEMENT, DISPONIBLES À CHAQUE SUCCURSALE — (TAXE DE VENTE PAYABLE À L'ACHAT)

En SPECIAL à **10.95** verge carrée

Tapis "Villa Roma" de Kraus en fibres acryliques Creslan

Avec le "Villa Roma", vous serez choyé. Très durable, avec un entretien normal, il conservera toujours sa belle apparence. Jolies teintes et nouveaux motifs. Dimension 12'. Double endos de jute. Disponible en 13 couleurs.

En SPECIAL à **7.95** verge carrée

L'incomparable "Leisure Turf" à usage intérieur-extérieur

Au salon, dans la salle de jeux, autour de la piscine, dans la cuisine... il peut être utilisé à l'intérieur comme à l'extérieur. Confectionné avec de la fibre "Herculon" il résiste à toutes les épreuves. Endos de polypropylène. Cet incomparable tapis apprécié pour sa grande résistance est offert dans un grand choix de teintes.

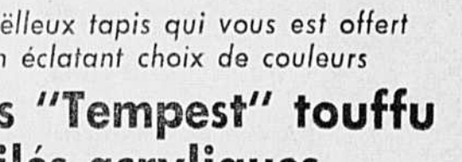

En SPECIAL à **3.49**

Pratiques CARPETTES, 27 x 54"

Assortiments de qualités tel que : nylon, acrilan, laine, etc... dans un grand choix de textures et de couleurs.

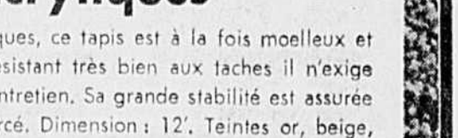

En SPECIAL à **36.95**

TAPIS de "VISTWEED, 9' x 12'

Touffu en viscose à effet tweed. Endos de mousse et urethane anti-dérapant. Choix de motifs et de teintes. Autres grandeurs disponibles.

En SPECIAL à **74.95**

TAPIS "NYLTUFT" 9' x 12'

Touffeté avec 100% de nylon à filaments continus. Endos de caoutchouc-mousse et urethane. Bords serges. Facile d'entretien. Choix de couleurs.

13 MAGASINS DANS LE GRAND MONTRÉAL

PLUS DE 90 MAGASINS DANS LE QUÉBEC POUR MIEUX VOUS SERVIR

Legaré

HEURES D'AFFAIRES

LUNDI-MARDI MERCREDI-SAMEDI 9h A.M. à 6h P.M.

JEUDI ET VENDREDI 9h.A.M. à 9h.P.M.

1200 rue AMHERST Tél. 842-8911

6960 rue ST-HUBERT Tél. 271-4668

3734 ouest, rue NOTRE-DAME Tél. 935-6994

10530 BOUL. PIE IX (Mtl.-Nord) Tél. 322-2741

3730 est, rue ONTARIO Tél. 526-1667

1278 est, MT-ROYAL Tél. 521-5373

4010 rue WELLINGTON (Verdun) Tél. 768-4730

3250 rue MASSON (Rosemont) Tél. 725-2453

1020 rue NOTRE-DAME Tél. 637-5825 (Lachine)

4660 est, rue STE-CATHERINE Tél. 255-7029

6589 Boul. MONK (VILLE ÉMARD) Tél. 768-4777

11,926 est, rue NOTRE-DAME (POINTE-AUX-TREMBLES) Tél. 645-5371

1624 Boul. de la CONCORDE Tél. 669-2646 (Duvernay)

POUR OBTENIR UN ESTIME GRATUIT, CONSULTEZ NOS EXPERTS EN COUVRE-PLANCHER. ILS SE RENDRONT A VOTRE DOMICILE POUR VOUS INDIQUER LE COUT TOTAL DE LA POSE D'UN COUVRE-PLANCHER

STEINBERG

N. Gagnon, Michel Lapointe, Mel Berger, Jean Guy Trudel, A. Theocharides, Mel Caplan, John Maniacek, André Martineau, Jean J. Poulin, Robert Germain, Peter MacAulay
A. Beauchamp, Maurice Contant, André Vézina, Albert Robichaud, Jacques Hébert, Zeev Regenstreif, Jorgen Timm, J. Daigle, Jean Beaudoin, Jean Guilbault, Claude Durocher
Gilles Viau, Roger Néron, Adrien Déry, Dave Lazare, Morris Rath, Jacques Larivière, Jacques Tremblay, Albert Fournier, J. C. Leroux, Jacques Obry, Louis Betsalel, J. G. Labonté, J. G. Dagenais
Moe Caplan, L. Champagne, Frank Fijalkowski, Eddy Quintal, Rolland Paquette, Roger Gougeon, Joseph Royer, Robert Beaudoin, Ben Laferrière, Gilles Godcharles, Roger Lespérance, Yvon Éthier, Guy Melançon

Vous avez un ami dans votre nouveau voisinage.

Venez chez Steinberg le rencontrer

Déménager n'est pas de tout repos. C'est connu. Il vous faut faire de nouvelles connaissances. Voilà pourquoi le gérant du magasin Steinberg le plus près de votre nouveau domicile est l'homme à connaître. Il saura vous conseiller sur les aliments, bien sûr, mais demandez-lui d'autres renseignements comme où est situé la maternelle du quartier ou encore le bureau de poste. Il n'est jamais trop occupé pour vous aider.

Et voici ce qui vous plaira encore plus : la satisfaction de savoir qu'en faisant vos emplettes durant la vente des gérants de magasins Steinberg, vous économiserez davantage et ce, jusqu'à samedi prochain. Vérifiez les aubaines dans ces pages et venez au Steinberg de votre voisinage. Vous vous y sentirez comme chez vous.

John Ury, Claude Larocque

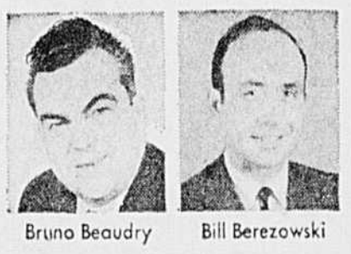
Bruno Beaudry, Bill Berezowski

Jacques Lacas, J. P. Vachon

Maurice Robillard, Marcel Giard

Jeffrey Frenette, Frank Fletcher

Lucien Choquette, Réal Villeneuve

Gérard Despatie, Gaston Vézina

Marcel Legault, Robert St-Jean

A. Carbonneau, Pierre Couture

Jacques Brière, Claude Henri

Robert Donais, A. C. Chauvin

A. Gmora, Gerry Quenneville

G. H. Boileau, Guy Rodrigue

Arnold Sobrian, Lucien Paquin

Claude Cusson, Bernard Meloche

J.-P. Lebrun, Irenée Bergevin

VENTE DES GÉRANTS

POULET FRAIS

JEUNE, CATÉGORIE CANADA "A"
NETTOYÉ, PRÊT À CUIRE

LA LB, SEULEMENT

28¢

LIMITE : 3 PAR CLIENT
POIDS MOYEN DE 2 A 3 LB

SUCRE BLANC

GRANULÉ TRÈS FIN
DE MARQUE STEINBERG

SAC DE 10 LB

69¢

LIMITE : 2 SACS PAR CLIENT
A CE TRES BAS PRIX

Fernand Vézina, André Théoret, André Pélissier, J. B. Beauvais, Guy Lanthier, J. P. Ouimet, Roch Auclair, Claude Dion, Marcel Lavoie, J.-C. Babin, Rémi Allard, Pierre Giroux, Henri Bourret

Les prix annoncés dans ce supplément sont en vigueur jusqu'à l'heure de fermeture le samedi 4 mai 1968 dans tous les magasins d'alimentation Steinberg Limitée de l'île de Montréal et des environs.

"VENEZ RENCONTRER CEUX QUI L'ONT RENDUE POSSIBLE"

STEINBERG Venez chez

Steinberg

À LA VENTE DES GÉRANTS

UN VASTE CHOIX POUR PLAIRE À TOUTE LA FAMILLE, PETITS ET GRANDS

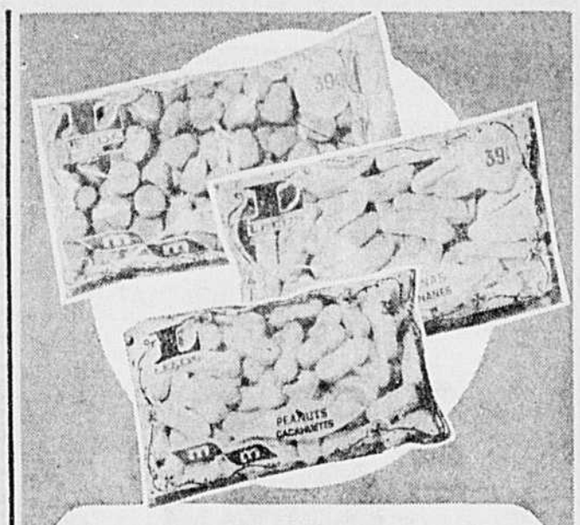

GUIMAUVES VARIÉES

de marque Leed

BANANE, FRAISE ou ARACHIDE

PAQUET 9 oz

39¢

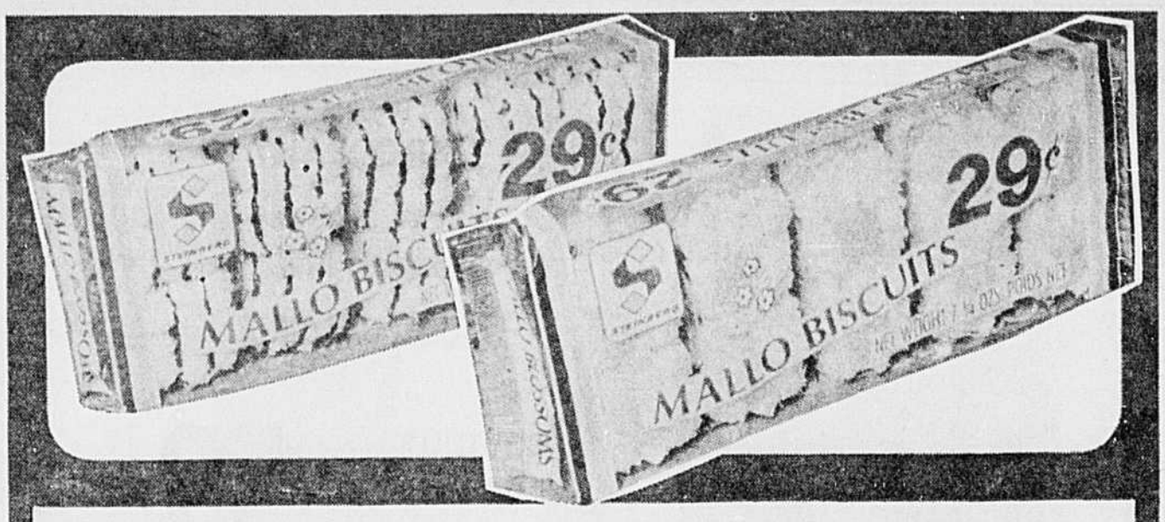

BISCUITS MALLO

DE MARQUE STEINBERG

PAQUET 7¼ OZ

29¢

ORANGE, POMME, CITRON, NOIX DE COCO OU ONDULEES

BISCUITS

PUFFS VARIÉS DAVID

FRAISE ou ANANAS

PAQUET 9 OZ

33¢

CORNETS DE GUIMAUVE SAVOUREUX McCORMICK

PQT 9 OZ. **39¢** UN VRAI REGAL

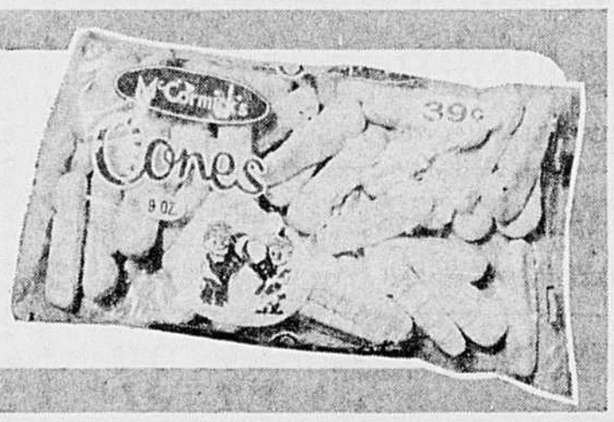

SUÇONS LEED

AVEC JOUET 3 paquets de 40 $1.00

CORNETS DE SUCRE

D'ERABLE LEED PQT 12 OZ **39¢**

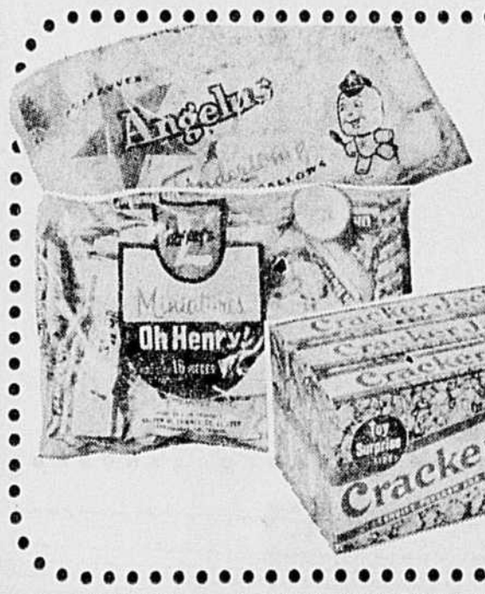

GUIMAUVES ANGELUS

PQT 1 LB **39¢** A BAS PRIX

MINIATURES OH HENRY

PAQUET DE 18 **39¢** CHOCOLATS LOWNEY

CRACKER JACK

PAQUET DE 3 PAQUETS **29¢** DE MARQUE LOWNEY

GUIMAUVES DE MARQUE KRAFT

PAQUET 11¼ OZ **31¢** AEROSOUFFLEES OU A SAVEUR DE FRUITS

Guimauves à la noix de coco

DE MARQUE BEST Pqt 14 oz **49¢**

Cornets de guimauve

DE MARQUE BEST Paquet de 34 **39¢**

Savoureux "Nougatine"

JEAN ET CHARLES Pqt 8 oz **43¢**

EPARGNEZ 20¢

MENTHES AU CHOCOLAT

JENNY LIND OU "PATTERKRISP" PATTERSON

2 PAQUETS POUR **69¢**

TABLETTES DE CHOCOLAT

VARIEES

CADBURY

PAQUET DE 20 TABLETTES A 5¢ POUR **89¢**

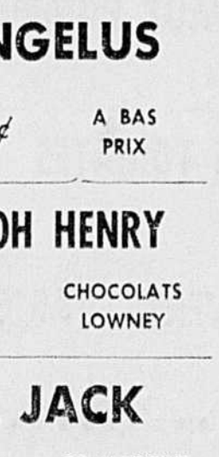

SALADE DE FRUITS

de marque McCormick

PAQUET 9 OZ **39¢**

BALLES DE BASEBALL

DE GUIMAUVE McCORMICK PAQUET 9 OZ **39¢**

BONBONS VIAU

A LA GUIMAUVE

PAQUET 10 OZ **39¢** ROCKET ZOOM

PLAT A BONBONS

JOLI ET DURABLE

CHACUN **59¢** COULEURS VARIEES

TABLETTES DE CHOCOLAT VARIES ROWNTREE

PAQUET DE 20 TABLETTES A 5¢ **89¢**

"VENEZ RENCONTRER CEUX QUI L'ONT RENDUE POSSIBLE"

STEINBERG Venez chez

Steinberg
À LA VENTE DES GÉRANTS

TOUS LES PRODUITS DE NETTOYAGE IMAGINABLES POUR FACILITER VOTRE MÉNAGE DU PRINTEMPS

DÉTERSIF
LIQUIDE VEDETTE
EFFICACE, ÉCONOMIQUE

BOUTEILLE DE 64 OZ **69¢** A BAS PRIX

CIRE LIQUIDE
DE MARQUE SUCCES
CIRE EN SÉCHANT

NE JAUNIT JAMAIS **99¢** BOITE DE 32 OZ

ÉPARGNEZ 26¢
DÉTERSIF ALL
AVEC SEAU GRATUIT

SEAU ET DETERSIF DE 20 LB **$6.49** ALL LAVE MIEUX

ÉPONGE
SUPER DOUCE
DE LONGUE DURÉE

CHACUNE EN PAQUET **10¢** A TOUS USAGES

SPIC & SPAN
EPARGNEZ 8¢ BOITE GEANTE **88¢** NETTOYEUR EN POUDRE

SACS À DÉCHETS
CIRES GUEST **2** PAQUETS DE 20 **69¢**

VADROUILLE-ÉPONGE
STEINBERG - ÉPARGNEZ 70¢

ROBUSTE, DE LONGUE DURÉE

CHACUNE **1.99** (PRIX HABITUEL DE $2.69)

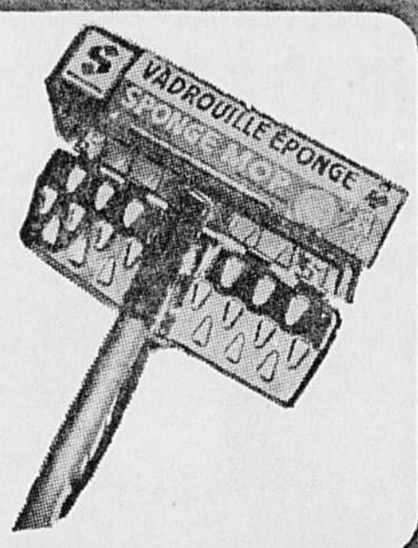

EPARGNEZ 40¢

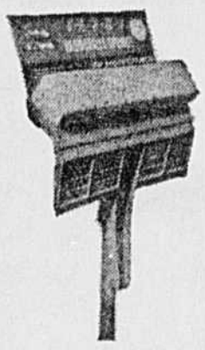

VADROUILLE-EPONGE
LEGERE ET ROBUSTE

PANTRY KING

chacune **$1.59**

Grosse vadrouille 8 onces chacune **79¢**
POUR LAVER LES PLANCHERS, EPARG. 10¢ (6 oz 69¢)

Ramasse-poussière l'ens. **69¢**
ET BROSSE DE NETTOYAGE

CE COUPON A UNE VALEUR DE **10¢**
A L'ACHAT D'UNE BOITE 32 OZ DE
CIRE LIQUIDE
SIMONIZ, SANS EGRATIGNURE
Nul après le samedi 11 mai 1968

CE COUPON A UNE VALEUR DE **10¢**
A L'ACHAT D'UNE BOITE 1 PINTE DE
DISSOLVANT DE CIRE SIMONIZ
Nul après le samedi 11 mai 1968

CE COUPON A UNE VALEUR DE **10¢**
A L'ACHAT D'UNE BOITE DE 16 OZ DE
NETTOYEUR REDDI SIMONIZ
Nul après le samedi 11 mai 1968

CE COUPON A UNE VALEUR DE **10¢**
A L'ACHAT D'UNE BOITE 16 OZ OU 20 OZ
EMPOIS REDDI SIMONIZ
Nul après le samedi 11 mai 1968

CE COUPON A UNE VALEUR DE **10¢**
A L'ACHAT D'UNE BOITE 6½ OZ DE
CIRE A MEUBLES FAVOR
Nul après le samedi 11 mai 1968

NETTOYEUR À VITRES PUISSANT WINDEX
BOUTEILLE DE 20 OZ **39¢** 4¢ DE MOINS

OU BOITE 18 OZ POUR 85¢

NETTOYEUR LESTOIL
ODEUR DE PINS, ÉPARGNEZ 4¢

BOUTEILLE DE 15 OZ **47¢** PRIX HABITUEL DE 51¢

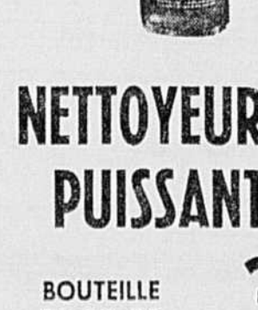

PROTECTEURS
pour ronds de cuisinière

STUART HOUSE

FORMAT PETIT OU LARGE **35¢**

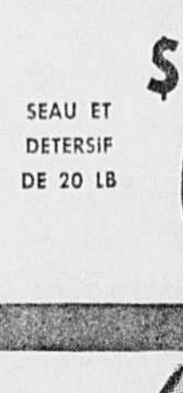

NETTOYEUR LIQUIDE DUAL
NETTOIE ET CIRE

BOUT. 16 OZ. EPARGNEZ 10¢ **63¢**

BOUT. 32 OZ. EPARGNEZ 10¢ **$1.09**

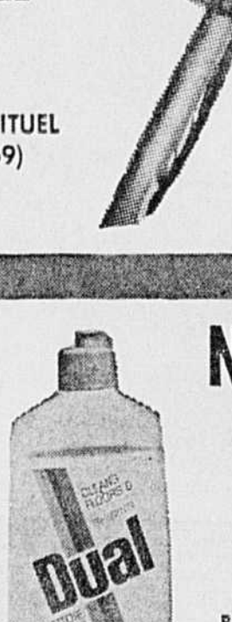

NETTOYEUR
POUR PLANCHERS ET MURS

AJAX - ÉPARGNEZ 3¢

2 GROSSES BOITES **75¢**

NETTOYEUR LIQUIDE AJAX
A L'AMMONIAQUE

BOUT. 16 OZ. EPARGNEZ 2¢ **47¢**

NETTOYEUR BIG 5
2 BOITES FORMAT ORDINAIRE **35¢**

CE COUPON A UNE VALEUR DE **10¢**
A L'ACHAT D'UNE BOITE 6½ OZ DE
CIRE A MEUBLES ENDUST
Nul après le samedi 11 mai 1968

CE COUPON A UNE VALEUR DE **10¢**
A L'ACHAT DE **BISSELL**
UN OU PLUS
NETTOYEUR A SEC POUR TAPIS ... BOITE 1 LB
SHAMPOOING POUR TAPIS ... BOITE 22 OZ
SHAMPOOING POUR DIVAN
TROUSSE (POT DE 2) SHAMPOOING (BOUT. 13 OZ)
Nul après le samedi 11 mai 1968

CE COUPON A UNE VALEUR DE **10¢**
A L'ACHAT D'UN PAQUET 4 OZ DE
DESODORISANT ODORAL EN BLOC
OU BLOC AVEC CROCHET (PQT 12 OZ)

CE COUPON A UNE VALEUR DE **10¢**
A L'ACHAT D'UN SAC 1 LB OU BOITE DE
BOULES A MITES MOTHAL
CRISTAUX (PQT 12 OZ) — FLOCONS (SAC 16 OZ)

Visiteuses de Québec à Blue Bonnets

L'entraîneur bien connu Roland Bruyère a servi de guide à une délégation de dames venues de la capitale provinciale assister aux courses, hier, à la piste Blue Bonnets. Mmes C. Poirier et G. Blondeau ont été photographiées dans le cercle du vainqueur, à l'issue de la 8e course, gagnée par Checkit et son pilote Ken McKelroy.

Racine entreprend un travail de reconstruction à Rosemont

par Jacques Doucet

Marcel Racine a retrouvé l'élément avec lequel il est le plus familier. Le baseball junior.

Racine, un nom qui est devenu presque synonyme de baseball dans le quartier Rosemont et dans la métropole, a repris le gouvernail de l'équipe avec laquelle il a fait ses débuts comme instructeur dans le baseball junior, l'équipe de Rosemont, aujourd'hui connue sous le nom des Orioles.

Les joueurs taquinent bien leur nouvel instructeur à cause de ce nom, puisque Marcel est associé, à titre de dépisteur, à l'organisation des Angels de la Californie, de la ligue Américaine de baseball, depuis 1961.

"Les Orioles de Rosemont perdent six ou sept joueurs, cette année. C'est donc dire que c'est le début d'une période de reconstruction. Nous n'aurons pas, cette année, le coup de bâton d'un Robert Bastien ou les bras précis des Jacques Lafleur ou Tony Pellicciotti.

"Nous conservons toutefois un certain noyau de vétérans et plusieurs nouveaux venus nous semblent d'excellents candidats", déclare Racine.

Puis, Racine exprime une certaine crainte à son retour chez les juniors.

"Vous savez, j'ai passé presque deux saisons à la tête d'équipes semi-professionnelles, soit celles d'Acton Vale et de Lachine. Un gérant se gâte vite à diriger des joueurs d'un niveau supérieur, des joueurs qui possèdent une bonne base de baseball. J'espère ne pas perdre patience avec ces jeunes. Il y a bien quelques vétérans qui connaissent les rudiments du baseball, mais parmi les recrues, il y aura un immense travail à faire.

"Surtout au niveau du receveur. Le receveur, c'est le général du terrain. L'an dernier, nous avions Michel Bergeron. Cette année, il est trop âgé et il faudra en former un nouveau", d'expliquer Racine.

Les échanges sont très difficiles

Par ailleurs, Racine déclare qu'aucun joueur n'a encore signé un contrat en vue de la prochaine saison.

Des échanges?

"Plusieurs équipes m'ont fait des offres pour certains de mes joueurs. Naturellement, elles veulent mes piliers et ne m'offrent que des points d'interrogation en retour. Aucun joueur établi. Dans ces conditions, je refuse.

"Parmi nos filiales, nous comptons d'excellents joueurs d'avenir. Il suffira de patienter pendant un an ou deux...", a-t-il dit.

Racine a dirigé le Rosemont de 1957 à 1961, remportant trois championnats d'affilée, soit en 1958-59-60. En 1957, il a terminé au troisième rang, et en 1961, en deuxième place, étant suspendu par le président d'alors, Gérard Thibault, trois matches avant la fin du calendrier régulier.

Les Comètes de Ville-Marie

Ailleurs, dans la ligue Montréal junior, la direction de l'Association sportive de Ville-Marie a fait savoir hier qu'elle avait laissé tomber le nom de Dodgers en faveur de celui de Comètes. On avait d'abord choisi celui de Cougars, mais l'équipe de Dorval avait précédemment adopté cette appellation.

Le gérant Michel Thébault, qui sera assisté cette année de Michel Fortin, un ancien du Ville-Marie, a déjà complété deux transactions et fait signer des contrats à huit joueurs, dont un vétéran.

Au chapitre des échanges, Thébault a cédé l'arrêt-court René Joly et de lanceur Denis Lafleur aux Ducs de Longueuil en retour de Robert Proulx tandis que le lanceur Dalton Barnoff a été échangé aux Sénateurs de Notre-Dame-de-Grâce en retour du voltigeur Howard Smith.

Joly n'a conservé qu'une moyenne au bâton de .167 tandis que Lafleur a subi deux échecs contre aucun revers. Quant à Proulx, ce dernier a affiché une moyenne au bâton de .143 en sept matches avec les Ducs en 1967.

Barnoff a remporté deux victoires et subi trois échecs durant la saison dernière, tandis que Smith n'a participé qu'à deux matches avec les Sénateurs.

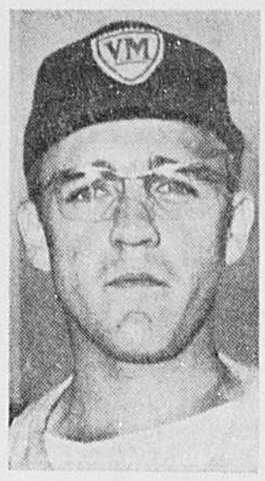

MICHEL FORTIN

Dans le domaine des signatures des contrats, le lanceur droitier Jean-Pierre Lévesque (0-6 en 1967) et sept recrues ont apposé leur signature au bas des contrats des Comètes. Les recrues sont le receveur Norman Jamison et le lanceur droitier Alain Gingras, des Loisirs Ste-Claire de même que l'arrêt-court Pierre Fontaine, le deuxième-but René Foisy, le lanceur gaucher Donald Gingras, le receveur Normand Berthelette et le lanceur droitier Gilles Desmeules, tous de l'équipe junior "B" de l'Association Ville-Marie.

Par ailleurs, la direction de l'équipe a retenu les services, pour la période de l'entraînement, d'Yvan Gingras, un étudiant en éducation physique de l'Université de Montréal, afin d'assurer le bon conditionnement physique des joueurs des Comètes.

IMPORTED SWITZERLAND
fiez-vous
à ce symbole qui identifie le véritable fromage fondu gruyère d'origine Suisse

RENCONTREZ NOTRE CANDIDAT!

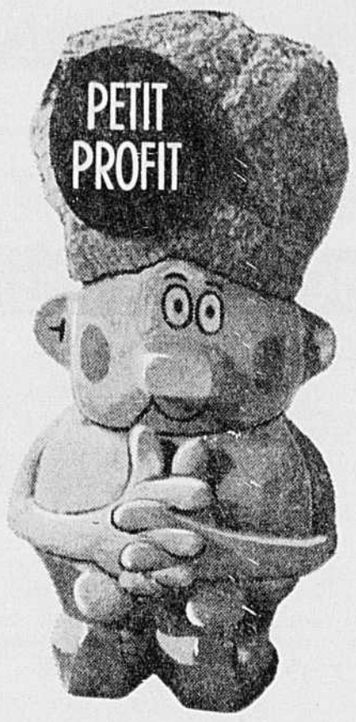

NOTRE PROGRAMME
LE PETIT PROFIT
C'est encore mieux que le meilleur marchandage
PONTIAC • BUICK • CADILLAC • VIVA
FIREBIRD • BEAUMONT • ACADIAN
MID-TOWN MOTORS
est le concessionnaire au petit profit
1395 o., boul. Dorchester
(angle Crescent) 866-9961

sport auto

par P.-EMILE PRINCE

Louable initiative : école de pilotage à Châteauguay

Jeune encore, le sport de l'automobile au Canada, et plus particulièrement dans le Québec, a beaucoup à faire. Mais il semble bien qu'il entend brûler les étapes. Son Salon Auto-Sport annuel, dont le dernier vient de se terminer, est en progrès constant. Il n'a sûrement pas l'ampleur ni le prestige de ceux de Rome, de Paris et de New-York, mais il y tend. L'an prochain ce sera des modèles plus exclusifs, plus nombreux et dans un endroit plus spacieux, nous dit-on.

Il manquait toutefois quelque chose d'important chez nous : une véritable école de conduite automobile, de pilotage. Car tout sport, pour avoir un attrait local, doit avoir des vedettes de chez lui. Il lui faut les former.

Jusqu'ici, quelques cours apprenaient bien aux jeunes les rudiments de ce sport, leurs donnaient les notions essentielles pour leur accorder un permis, mais ce n'était vraiment pas suffisant.

Cette lacune sera comblée sous peu par la fondation d'une école de pilotage à Châteauguay. La rumeur de cette fondation possible nous étant parvenue, nous l'avons fait confirmer par le président de la compagnie Moleba, M. Jean-Guy Laberge.

L'on a eu soin de bien préciser que cette école de pilotage n'était qu'à l'état de projet et que le tout serait une réalité seulement le jour où la Fédération canadienne du sport automobile donnerait son assentiment. Ce que notre interlocuteur ne savait pas à ce moment, toutefois, c'est qu'un officiel de la Fédération nous avait confirmé qu'elle voyait d'un bon oeil la fondation d'une telle école, parce que cela comblait une lacune.

Dans les circonstances, nous devons donc présumer que l'affaire est quasi dans le sac.

Alors, cette école serait fondée par la compagnie Moleba, de Châteauguay, qui fabrique des autos-neige et a déjà commencé à monter des voitures de formules C et 850. Déjà quelques modèles sont en montre présentement à l'aréna de Ville de Laval.

Cette école Jos Scheller serait dirigée par nul autre que notre confrère Michel Milleret. Les cours de conduite et de mécanique qu'on y donnera seront à la fois théoriques et pratiques. Ils seront d'une durée de cinq mois et demi.

Ces cours conduiraient à un diplôme, et le meilleur recevrait (probablement) un prix, consistant en une bourse de $1,000 en plus d'une voiture de formule.

Cela nécessiterait la construction d'une piste de course. Cela se ferait à Ville Mercier (Châteauguay). La piste serait de forme généralement ovale mais l'on a également prévu des courbes pour habituer les futurs pilotes, une piste comme il en existe une à Rome.

L'on croit savoir aussi qu'une brasserie locale commanditerait l'école. Et si l'autorisation arrive sous peu, et nous avons tout lieu de le croire, l'école de pilotage débuterait bientôt en même temps que la construction de la piste.

Le projet sera sûrement accueilli avec enthousiasme, car c'est une initiative très heureuse et nécessaire.

* * *

TOURS DE PISTE — Les 2e et 3e cours théoriques de rallye BP-RDC auront lieu les 8 et 15 mai au restaurant Sambo, 5666 est, rue Sherbrooke... le champion mondial Dennis Hulme a prouvé son courage à Silverstone, Angl., lorsque blessé à un oeil il a quand même gagné le grand prix de Silverstone en fin de semaine... la saison est lancée pour de bon à la piste Riverside, et Georges *Loiselle* entend connaître une fructueuse année... *Jean-Pierre Beltoise* continue à donner le ton à son compatriote *Jean-Claude Killy*, qui voudra sûrement marcher sur ses traces... à la suite de Gordon Johncock, *Mark Donohue*, au volant d'une Lola, gagnait la 2e épreuve de l'USAC, à Riverside, Calif.... Norman Joy, au volant d'une Triumph Spitfire, a été le meilleur dans le slalom Miracle du club Auto Sport Métropolitain.

A Montréal, 3 tournois de baseball

Trois tournois de baseball mineur se dérouleront au cours de l'été, nous informe Aimé Constantin, régisseur des sports du Service des Parcs de Montréal. Le service a officiellement approuvé les tournois pour les catégories pee-wee, mosquito et bantam.

Les responsables des organisations ou associations intéressées à participer à ces compétitions doivent s'inscrire le plus tôt possible en communiquant, par écrit, avec les autorités de chacun des tournois qui se dérouleront aux dates suivantes:

5 au 15 juillet, Parc Lafontaine: catégorie pee-wee (12-13 ans) Immaculée-Conception, nombre d'équipes: 48. Responsable, Maurice English, 4265, rue Papineau, Montréal.

20 au 29 juillet, Parc Mousseau: catégorie moustique (11 ans et moins) Sainte-Claire. Nombre d'équipes: 24. Responsable: Lionel Daignault, 3305, rue Paul-Pau, Montréal.

23 août au 2 septembre, Parc Lafontaine: catégorie bantam (14-15 ans), Kiwanis-Maisonneuve. Nombre d'équipes: 24. Responsable: Paul Quézel, C.P. 94, station C, Montréal.

60 Canadiens au camp des Rough Riders

OTTAWA (PC) — Plus de 60 diplômés d'écoles secondaires des régions d'Ottawa, Sarnia et Windsor seront invités à participer au camp d'entraînement canadien des Rough Riders d'Ottawa, à partir du 15 juin. L'enjeu : des bourses d'études aux Etats-Unis.

Les recrues canadiennes et américaines se joindront aux meilleurs du groupe, le 19, tandis que le camp proprement dit commencera le 22.

On sait que les Rough Riders aligneront plusieurs nouveaux venus, notamment le centre-arrière Lovell Coleman, des Stampeders, le botteur Bill Van Burkleo et le secondeur de ligne Al Millar, des Blue Bombers, et le bloqueur Tom Beynon, des Roughriders de Regina.

A Hamilton, les Tiger Cats croient avoir trouvé le joueur qui stimulera le vétéran Angelo Mosca au camp d'entraînement. Son nom? Lambros Touris, un solide gaillard de l'Université Alfred, New York. Il est âgé de 23 ans, mesure 6'5", pèse 270 livres, et on le dit très rapide.

Les Roughriders de Regina ont annoncé l'engagement de deux Américains, Silas McKinnie et Doug Smart, et du Canadien Weston Ingalls.

McKinnie est un demi de l'Université de l'Iowa, et Smart vient du Collège Muskegum, à Cincinnati. Quant à Ingalls, il est un demi qui terminera ses études en juin au Collège MacDonald, à Ste-Anne-de-Bellevue.

Enfin, à Vancouver, la direction des Lions a décidé d'accorder un contrat d'essai au demi Jerry Bradley, congédié par les Argonauts de Toronto, l'an dernier.

De plus, l'ailier défensif Bob Hoskins, et le quart-arrière demi Terry Padget, de l'Université Memphis State.

Huit "pros" au tournoi de Paris

PARIS (AFP)—Les championnats internationaux de France de tennis qui doivent avoir lieu du 27 mai au 9 juin prochain seront, pour la première fois cette année "open". En effet, la Fédération française de tennis est assurée de la participation des joueurs professionnels du groupe McCall (Emerson, Gonzales, Rosewall, Laver, Stolle, Gimeno) ainsi que des quatre joueuses : Françoise Durr, Rosemary Casals, Billie Jean King et Ann Jones.

Paduano opposé à Benjamin Gibbs

Les amateurs de boxe amateur de la métropole pourront, ce soir, assister au programme organisé par le Gymnase Olympique au centre Paul-Sauvé et ainsi voir à l'oeuvre quatre des cinq pugilistes qui ont été choisis afin d'aller représenter le Québec lors des championnats canadiens et essais olympiques à Edmonton, vers la fin du mois.

En effet, Donato Paduano, Gérald Ratté, Frank Perno et Yvon Charland sont tous quatre en lice. Le seul absent sera Fernand Marcotte, de Québec.

Paduano, le champion canadien des 156 livres, affrontera un rival de New York, Benjamin Gibbs, dans la finale de cinq assauts.

Ratté et Perno en viendront aux prises également tandis que Charland aura André Ste-Marie comme adversaire.

Au total, 11 combats sont prévus pour ce soir, à compter de 8 h. 30 p.m. au centre Paul-Sauvé.

Voici la liste des combats :

MATCHES DE CINQ ROUNDS

Donato Paduano, Olympique vs Benjamin Gibbs, New York, 160 livres.

Gérald Ratté, Olympique vs Frank Perno, Palestre, 139 livres.

Yvon Charland, Olympique vs André Ste-Marie, St-Jean-Baptiste, 165 livres.

Marshall Butler, Olympique vs Nick Murray, Laflèche, 139 livres.

Kevin Corbett, Olympique vs Roch St-Louis, Palestre, lourds.

Joe Mangillo, Olympique vs Michel Brière, St-Jean-Baptiste, 132 livres.

MATCHES DE TROIS ROUNDS

Charlie Nichols, Olympique vs Bob Valentin, Indépendant, 147 livres.

Denis Reuillard, Olympique vs Robert Dupuis, Indépendant, 132 livres.

Claude Dupuis, Laflèche vs Gérard Legris, St-Jean-Baptiste, 147 livres.

Fred Green, Laflèche, vs Paul Colette, St-Jean-Baptiste, 119 livres.

Michel Prévost, Laflèche vs José Martinez, St-Jean-Baptiste, 119 livres.

La Coupe Stanley

AUJOURD'HUI

Division Ouest

St-Louis à Minnesota

(St-Louis mène 3 à 2, demi-finale 4 de 7)

A VENIR

VENDREDI

(si nécessaire)

Minnesota à St-Louis

HIER

Aucun match à l'affiche

Dans la série

Ouest	J	G	P	P	C	Pts
St-Louis	5	3	2	15	16	6
Minnesota	5	2	3	16	15	4

COMPTEURS

	B	A	Pts
Goldsworthy, Minnesota	6	6	12
Moore, St. Louis	5	7	12
Mikita, Chicago	5	7	12
Béliveau, Canadien	7	4	11
Balon, Minnesota	4	7	11
Marcetta, Minnesota	6	5	11
Lemaire, Canadien	6	5	11
Connelly, Minnesota	7	3	10
B. Hull, Chicago	4	6	10
Cournoyer, Canadien	4	6	10
McMahon, Minnesota	3	7	10
Martin, Chicago	3	6	9
Provost, Canadien	2	7	9
MacDonald, Minnesota	4	4	8
Boudrias, Minnesota	2	6	8
Robinson, Los Angeles	4	3	7
J.C. Tremblay, Canadien	2	5	7
C. Maki, Chicago	2	5	7
G. Tremblay, Canadien	2	5	7
Parise, Minnesota	2	5	7
Lacroix, Philadelphie	3	3	6
Cullen, Minnesota	3	3	6
Keenan, St-Louis	3	3	6
Collins, Minnesota	2	4	6
St. Marseille, St. Louis	2	4	6
McCord, Minnesota	2	4	6
Mohns, Chicago	1	5	6
Gilbert, New York	5	0	5
Roberts, St. Louis	4	1	5
Backstrom, Canadien	3	2	5
Ferguson, Canadien	3	2	5
Melnyk, St-Louis	3	2	5
Labossière, Los Angeles	3	2	5
Berenson, St. Louis	3	2	5
Richard, Canadien	2	3	5
Duff, Canadien	2	3	5
Schmautz, Chicago	2	3	5
Rousseau, Canadien	1	4	5
Kennedy, Philadelphie	1	4	5
Jarrett, Chicago	4	0	4
Joyal, Los Angeles	4	0	4
Larose, Canadien	3	1	4
Marotte, Chicago	3	1	4
White, Los Angeles	2	2	4
Pilote, Chicago	1	3	4
Laperrière, Canadien	1	3	4
D. Hull, Chicago	1	3	4
Stapleton, Chicago	0	4	4
Ratelle, New York	0	4	4
Hodge, Boston	3	0	3

LES PLUS GRANDS POSEURS DE SILENCIEUX AU CANADA

OFFRE UNIQUE
SILENCIEUX MOTO-MASTER *extra-durables*

INSTALLATION RAPIDE PAR DES EXPERTS

PRIX RÉDUIT SANS INSTALLATION 4.98 — 1954 à 1964 CHEVROLET ou PONTIAC — Epargnes semblables sur autres modèles

PRIX RÉDUIT AVEC INSTALLATION 8.48 — 1954 à 1964 CHEVROLET ou PONTIAC — Epargnes semblables sur autres modèles

Montréal : 1465, rue Jean-Talon E.	729-1861	Greenfield Park : 820, boul. Taschereau	676-1818
Verdun : 3180, rue Wellington	766-8561	Ville LaSalle : 8778, boul. Newman	365-8880
St-Léonard : 7655, rue Viau	376-5100	Châteauguay : 77, boul. d'Anjou	692-6779
Chomedey : 1205, boul. Labelle	681-2503	St-Eustache : 413, boul. A.-Sauvé	473-4761
		Ile Perrot : 87, boul. Grand	453-4211

CANADIAN TIRE CORP'N

STATIONNEMENT GRATUIT — Ouverts jeudi et vendredi soir jusqu'à 9 h. — Samedi jusqu'à 6 h.

CAMPEAU CORPORATION

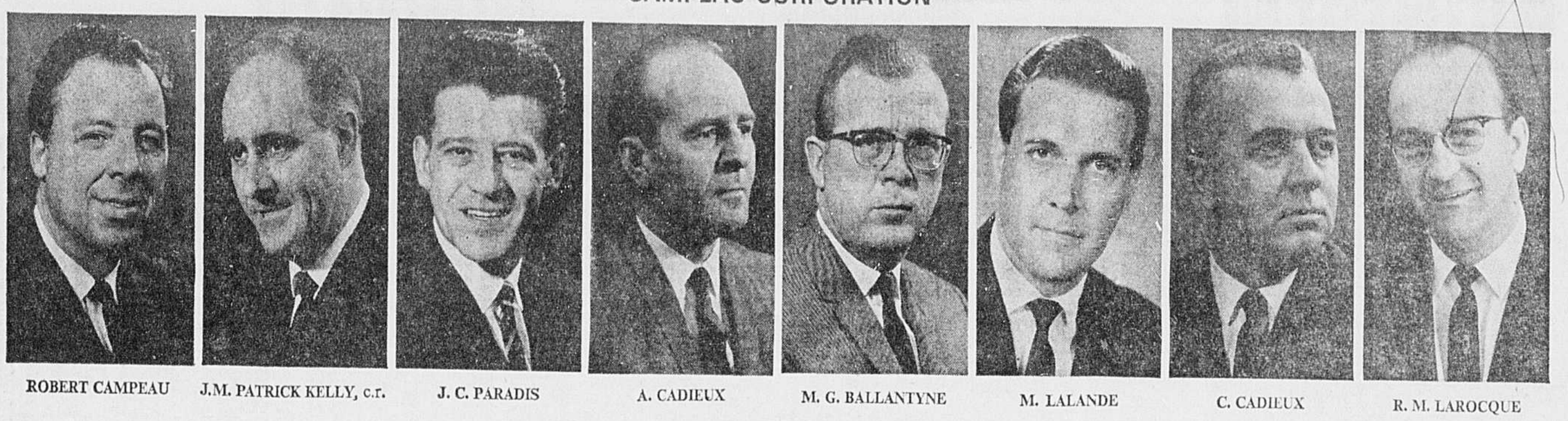

ROBERT CAMPEAU — J.M. PATRICK KELLY, c.r. — J. C. PARADIS — A. CADIEUX — M. G. BALLANTYNE — M. LALANDE — C. CADIEUX — R. M. LAROCQUE

M. Robert Campeau, président de Campeau Corporation, une société publique, annonce la réorganisation et l'amalgamation du groupe de sociétés Campeau, ainsi que les nominations exécutives suivantes:
Me J. M. Patrick Kelly, c.r., vice-président exécutif, M. J. C. Paradis, vice-président sénior chargé du développement de terrains et des hypothèques et secrétaire de la nouvelle société, M. Alban Cadieux, vice-président sénior chargé des contrats résidentiels et des achats, M. M. G. Ballantyne, vice-président – grosses constructions, M. Marcel Lalande, vice-président – logements, M. Clément Cadieux, vice-président – finance et trésorier et M. R. M. Larocque, vice-président – ventes commerciales. Les susmentionnés constituent le bureau d'administration et le comité exécutif de la société.

Campeau Corporation, dont le bureau chef est à Ottawa, est une des plus importantes sociétés de développement d'immeuble au Canada. Ces changements faciliteront la continuation de son expansion.

RAPPORTS *FINANCIERS*

Société des Artisans

L'actif total de La Société des Artisans, Coopérative d'Assurance-Vie s'est accru de $3,695,000, soit de 6.12 pour cent, au cours de l'exercice 1967, pour atteindre $63,698,000.

L'exédent de l'actif sur le passif, c'est-à-dire les réserves et le surplus général, ressort au 31 décembre 1967 à $9,111,000.

Les primes reçues au cours de l'exercice ont porté sur $10,699,000, ce qui représente une augmentation de 6.3 pour cent sur le chiffre obtenu lors du précédent exercice.

Un montant de $5,708,000, soit -0.4% de plus qu'en 1966, a été versé aux sociétaires sous formes de prestations diverses, tandis que les ristournes versées sur les polices individuelles d'assurance-vie forment un total de $719,000.

A la suite des résultats de l'exercice une somme de $100,000 a été portée à la réserve spéciale d'expansion qui se chiffre maintenant à $1,100,000, le surplus général s'établissant lui-même à $5,431,000. La coopérative est propriété de 300,000 sociétaires.

Bell Téléphone

Le bénéfice net par action de Bell Canada au cours du premier trimestre de 1968 a porté sur 73 cents, soit un cent de plus que pour la période correspondante de l'an dernier, mentionne le rapport trimestriel adressé aux actionnaires.

Le président, M. Marcel Vincent rapporte que les revenus d'exploitation de la période se sont accrus de 8.5 pour cent comparativement à un an plus tôt, tandis que les dépenses d'exploitation ont monté de 9 pour cent.

Un des principaux facteurs de hausse des frais a été les dommages causés par les tempêtes, ainsi que l'augmentation des impôts fédéraux.

Le nombre de téléphones ajoutés au réseau dans le trimestre a porté sur 63,000 pour atteindre 5,215,000 appareils en service. Les appels interurbains ont augmenté de 8.7 pour cent par rapport à la période correspondante de 1967.

La compagnie a dressé des plans en vue d'installer à Québec le quatrième central électronique du Canada, le premier étant à Montréal.

Du Pont Canada

Les ventes du premier trimestre 1968 de la compagnie Du Pont du Canada ont augmenté de 7 pour cent par rapport à la période correspondante de l'année dernière.

Le rapport intérimaire aux actionnaires signale cependant que les prix de ventes de certaines fibres synthétiques ont continué de s'effriter.

Le bénéfice net s'est élevé à $2,314,000 soit sensiblement le même qu'au cours du premier trimestre 1967.

Les ventes ont porté sur $45,885,000 contre $42,928,000. Le rapport précise que les perspectives d'exportation pour certains produits se sont améliorées, mais les exportations globales du trimestre sont restées à peu près au même bas niveau qu'il y a un an.

Stelco

Le rapport intérimaire couvrant les résultats consolidés de The Steel Company of Canada, Limited, pour le premier trimestre 1968 laisse apparaitre une augmentation des ventes, qui ont atteint $143,615,227, comparativement à $125,499,955 pour le trimestre correspondant de 1967.

Les bénéfices nets ont comme les ventes atteint un record. Ils se sont élevés à $15,736,322 à comparer à $10,781,551 en 1967, au cours du premier trimestre.

Par action ces chiffres correspondent respectivement à 65 cents et 45 cents.

L'acier produit à l'état brut a représenté 1,099,528 tonnes, contre 991,202 tonnes précédemment.

Le rapport précise que les commandes détenues actuellement et le volume courant des affaires devraient garantir un bon deuxième trimestre.

Trans-Canada Pipe Lines

Le bénéfice net de la société Trans-Canada Pipe Lines Ltd pour les trois premiers mois de 1968 s'est chiffré par $4,531,000 équivalant à $0.55 l'action.

Lors de l'exercice trimestriel correspondant de 1967, le chiffre comparatif avait porté sur $4,422,000 ou 54 cents par action.

Le rapport intérimaire aux actionnaires mentionne que les revenus d'exploitation se sont élevés à $50,418,000, comparativement à $42,442,000 l'an dernier.

Les dépenses d'exploitation se sont accrues pour passer à $39,278,000 contre $31,849,000.

La compagnie compte dépenser $100 millions en 1968 pour ses investissements.

MacMillon Bloedel

Au cours du premier trimestre 1968 le bénéfice net de MacMillan Bloedel Limited et ses filiales ressort à $7,383,241, mentionne le rapport intérimaire aux actionnaires.

Pour le même exercice, en 1967, le bénéfice avait porté sur $9,768,659, soit une diminution en 1968 de $2,385,418 ou 24.4 pour cent.

Les ventes ont également subi une baisse, ayant totalisé $130,332,264 en 1968 contre $135,167,512 pour le premier trimestre 1967.

Le déclin des ventes est attribué à la faiblesse générale des marchés de pâtes et papiers. Le rapport souligne toutefois que les ventes du premier trimestre 1967 avaient bénéficié de la reprise des activités du port de Vancouver à la suite d'une grève des dockers.

La diminution de bénéfice s'explique selon le rapport par les prix de vente plus bas pour la pâte ainsi qu'une hausse des salaires et des coûts.

Shell Canada

Le Président et Chef de l'Administration, Monsieur Paul L. Kartzke, a annoncé au cours de l'assemblée annuelle des actionnaires que le profit net de Shell Canada et de ses filiales pour le premier trimestre de 1968 se chiffre à $12,309,000 ou 39 cents par action de la classe "A" par rapport à $12,844,000 ou 39 cents par action de la classe "A" pour la même période de 1967. Le profit net du premier trimestre de 1967 a été régularisé pour fins de comparaison de manière à exclure les frais se totalisant à $955,000 au titre de l'amortissement de l'achalandage et des primes à l'acquisition de filiales.

L'augmentation de $3,830,000 des recettes nettes, soit 18 pour cent, due à une augmentation du volume de vente des produits raffinés, à l'affermissement des prix des distillats ainsi qu'à un volume de production accru a été plus que contre-balancée par une augmentation des dépenses d'exploration qui se sont élevées à quelque $4,200,000. Monsieur Kartzke a ajouté que les coûts encourus par suite de la concentration des travaux de forage effectués dans les régions septentrionales durant les mois d'hiver se réflètent dans les résultats du premier trimestre.

Marché des bestiaux

(PC) — Les prix des bestiaux étaient stables mardi comparés à ceux de la semaine dernière aux marchés montréalais. La demande était bonne et le commerce modérément actif.

Les **arrivages**: 512 bêtes à cornes, 723 veaux, 29 porcs, aucun ovin.

Les **bouvillons** de choix se vendaient de $27.50 à $28.50; ceux de bonne qualité, de $26.10 à $27; ceux de qualité moyenne, de $24.75 à $26; ceux de qualité commune, de $21 à $24.50.

Les **taures** de bonne qualité se vendaient de $23.25 à $25.50; celles de qualité moyenne, de $21.75 à $22.75; celles de qualité commune, de $20.25 à $21.25.

Les **vaches** de bonne qualité se vendaient de $18.75 à $22.45; celles de qualité moyenne, de $17.50 à $19.25; celles de qualité commune, de $16 à $17.75; tandis que les animaux destinés à la mise en conserve se vendaient de $14 à $15.75.

Les **taureaux** de bonne qualité se vendaient de $22 à $24.50; ceux de qualité moyenne ou commune, de $18.75 à $22.

Les **veaux** de lait de bonne qualité se vendaient de $30 à $37; ceux de qualité moyenne, de $30 à $[illegible]; ceux de qualité commune, de $20 à $29.

Les **porcs** de catégorie A se vendaient de $25.25 à $26; les truie., de $16 à $17.

Il n'y a eu aucune vente d'ovins.

Le Canada et la CEE sont bénéficiaires de la dégradation de la balance commerciale des USA

WASHINGTON (AFP) — La Communauté Economique Européenne et le Canada ont été les principaux bénéficiaires de la dégradation dramatique de la balance commerciale des Etats-Unis pendant le premier trimestre 1963, indiquent les statistiques publiées mardi par le département du Commerce. Alors que les échanges entre les Etats-Unis et le Canada d'une part, et la CEE d'autre part, s'étaient soldés par un large excédent en faveur des Etats-Unis pendant les trois premiers mois de 1967, ils ont été déficitaires pendant la période correspondante cette année, substantiellement dans le premier cas, légèrement dans le second.

Le département du Commerce rappelle qu'à la suite d'une expansion de 16,9 pour cent des importations, qui ont atteint 7,741 millions de dollars et d'une augmentation de seulement 3,8 pour cent des exportations qui se sont chiffrées à 8,126 millions, l'excédent commercial américain est tombé à 1,207 millions de dollars au premier trimestre 1967 à 335 millions au premier trimestre 1968 (chiffres non corrigés des variations saisonnières). Suivant ces statistiques, l'évolution géographique des échanges avec les principaux partenaires commerciaux des Etats-Unis a été la suivante:

1) Canada. — Les exportations américaines vers ce pays ont augmenté de manière satisfaisante (7,7 pour cent) pour atteindre 1,845 millions de dollars contre 1,712 millions, mais les importations en provenance du Canada sont montées en flèche (27,2 pour cent) pour s'élever à 2,063 millions contre 1,621 millions.

Les Etats-Unis ont donc subi un déficit de 218 millions au lieu d'un excédent de 91 millions l'an dernier.

2) Marché Commun. — L'évolution a été particulièrement décevante. Les exportations américaines ont légèrement diminué, tombant de 1,416 à 1,397 millions de dollars, alors que les importations ont enregistré une progression record de 31,3 pour cent, passant de 1,072 à 1,407 millions. Bilan: déficit de 10 millions de dollars pour les Etats-Unis au lieu d'un excédent de 489 millions.

3) Association Européenne de Libre Echange. — L'excédent américain a augmenté à 77 millions contre 34 millions de dollars. Les ventes des Etats-Unis ont progressé de 12,6 pour cent pour atteindre 860 millions alors que leurs achats se sont accrus de 7,6 pour cent seulement pour se chiffrer à 783 millions.

La dévaluation du sterling n'a pas encore "mordu" puisque les exportations vers la Grande-Bretagne ont progressé plus rapidement (9 pour cent) que les importations en provenance de ce pays (7 pour cent) et que l'excédent des Etats-Unis à l'égard de ce pays a atteint 37 millions contre 29 millions l'an dernier.

4) Japon. — Le déficit des Etats-Unis vis-à-vis du Japon est passé de 48 millions pendant le premier trimestre 1967 à 83 millions cette année. Leurs exportations ont progressé de 12 pour cent pour atteindre 733 millions mais leurs importations ont progressé de 17 pour cent pour s'élever à 821 millions.

5) Amérique latine. — Les échanges ont faiblement progressé mais le déficit américain est passé de 3 à 50 millions de dollars. Les exportations des Etats-Unis vers cette région ont augmenté de 2 pour cent pour s'élever à 1,047 millions, leurs importations ont augmenté de 6 pour cent pour atteindre 1,097 millions de dollars.

Brooke Bond acquiert Champlain Industries

La compagnie Brooke Bond Canada Limited a annoncé hier l'acquisition de tous les titres en circulation de la Champlain Industries Limited de Stanbridge Station, Québec.

Les Industries Champain conserveront leur nom actuel et seront exploitées en tant que filiale a propriété entière de la Brooke Bond. M. Ross Preston, un des fondateurs de la Champlain, assumera le poste de président du bureau de direction, tandis que M. Colwyin G. Rich, à titre de vice-président administratif, sera responsable de la gestion de la nouvelle compagnie affiliée.

Une filiale d'Inspiration acquiert Odgers Drilling

Boyles Industries Limited, une filiale (fabrication) d'Inspiration Limitée de Montréal, a acheté la compagnie Odgers Drilling, Inc., d'Iron River, Michigan.

Cette acquisition confirme la politique d'Inspiration d'améliorer sa productivité financière par l'expansion dans le domaine de la fabrication.

Odgers Drilling, Inc., manufacture de l'équipement et des articles spécialisés de forage et entreprend des travaux de forage sous contrat partout aux Etats-Unis. Les ventes annuelles d'Odgers Drilling se chiffrent à plus de $1,000,000. Le prix de la transaction n'a pas été dévoilé.

M. William F. Dawson, président d'Inspiration, a annoncé que l'acquisition facilitera l'expansion de la compagnie aux Etats-Unis, augmentera le volume et l'envergure des travaux de forage à diamant de la compagnie et complémentera les opérations actuelles de Boyles Industries Limited dans le domaine de la fabrication.

La compagnie américaine continuera d'exister sous le nom d'Odgers Drilling, Inc. et M. Ira D. Odgers sera nommé président du conseil d'administration de la filiale.

Le mois dernier, Inspiration a annoncé qu'elle avait formé une nouvelle compagnie, Inspiration Drilling (Australia) Pty Ltd, afin de capturer une partie du marché toujours croissant de forage à diamant et d'équipement minier en Australasie. Cette nouvelle compagnie est née de l'union d'une filiale d'Inspiration, Boyles Industries Limited, et Watts, Griffis and McOuat, ingénieurs et géologues-conseils de Toronto.

Amélioration des bénéfices de Domtar

Le bénéfice net consolidé de la société Domtar Limited, au cours du premier trimestre 1968 a atteint $900,000 soit 6 cents par action, comparé à $700,000 ou 4 cents l'action pour la période de comparaison de 1967.

Les ventes ont totalisé $99.5 millions, sensiblement identiques au chiffre d'affaires de $99.9 millions du 1er trimestre 1967. Le rapport aux actionnaires précise toutefois que déduction faite des ventes en 1967 de la division des produits de consommation qui a été vendue, l'accroissement réel des ventes comparatives est de $3.8 millions à l'avantage de 1968.

Le rapport signale que la division des produits chimiques et des matériaux de construction a marqué une nette amélioration mais celle des pâtes et papiers a accusé un recul sensible.

Le rapport mentionne que l'activité en 1968 dépendra du rendement de la fabrique de Québillon et des négociations syndico-patronales actuellement en cours.

McGREGOR TRAVEL

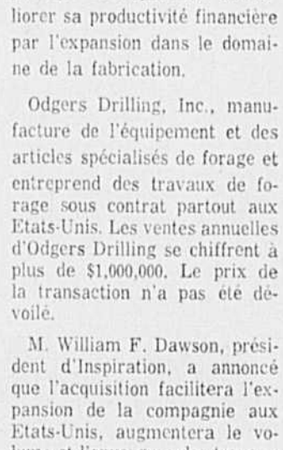

Robert Y. McGregor, Président de McGregor Travel Co. Ltd., annonce la nomination de James P. Andreotti au poste de Directeur des Ventes.

M. Andreotti possède déjà une vaste expérience dans les domaines des ventes et du transport. Il prendra sous sa responsabilité le nouveau programme d'expansion de la [illegible] en voyages-groupe.

[illegible] communiquer avec lui au bureau-chef de la compagnie à la Place Ville Marie.

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Adanac	2.53	2.77
Andreae Equity	3.66	4.00
All Cdn Com	8.07	8.82
All Cdn Div	9.85	10.77
All Cdn Ven	8.99	9.83
American Growth	7.22	7.89
Associate Investors	4.64	4.69
Beguibran	38.32	41.61
Canada Growth	7.21	7.92
Canada Security	4.56	5.01
Cdn Gas Energy	12.34	13.52
Cdn Investment Fund	3.98	4.37
Cdn Scudder Fund	16.81	16.81
Cdn Sec Growth	7.76	8.50
Cdn Trusteed	4.41	4.02
Canafund	53.64	56.32
Champion Mutual	6.93	7.53
Collective Mutual	6.78	7.37
Commonwealth Intl	10.87	11.91
Commonwealth Intl Lever	13.29	14.26
Corporate Investors	5.71	6.24
Diversified Income A	1.48	1.64
Diversified Income B	4.58	5.04
xDividend Shares	3.90	4.27
Dominion Compound	4.39	4.77
xDreyfus	14.96	16.23
Entarea Investment	5.19	5.67
European Growth	7.85	8.58
Executive Fund of Cda	7.34	7.71
Exec Inv Intl Ltd	7.83	8.22
Federated Financial	——	——
Federated Growth	——	——
xFidelity Trend	19.21	20.77
Fonds Collectif A	6.57	7.14
Fonds Collectif B	5.03	5.19
Fonds Collectif C	8.70	9.45
Fonds Desjardins A	4.37	
Fonds Desjardins B	4.33	
Fraser Fund	——	——
Gis Compound	9.47	10.35
Gis Income	4.18	4.57
Growth Equity	6.64	7.26
Growth Oil and Gas	19.13	
Guardian Growth	8.17	——
Harvard	12.23	13.37
Investors Growth	10.52	11.44
Investors Intl Mutual	7.93	8.62
Investors Mutual	5.22	5.68
Keystone Canada	8.29	9.11
xKeystone Cust S-1	22.94	25.03
xKeystone Cust S-4	7.87	8.59
xKeystone Cust K-2	7.20	7.86
Le Fonds P.E.P.	3.93	4.27
xLexington Research	15.96	17.44
Maritime Equity	3.55	3.88
Molson M Fund	4.47	4.69
Mutual Accumulating	5.40	5.91
Mutual Bond	8.07	8.43
Mutual Bond Income	4.79	5.01
Mutual Growth	6.48	7.09
Mutual Income	5.94	6.50
Natrusco	12.64	13.22
Natural Resources	7.06	7.72
xOne William Street	17.15	17.15
Pension Mutual	6.65	7.27
Principal Growth	4.89	5.33
Provident Mutual	6.61	7.19
Prov Stock Fund	5.59	6.08
xPutnam Growth	13.61	14.87
Radisson	3.78	
Regent Fund	10.06	10.99
Royfund	5.15	5.31
Pret et Rev	7.08	7.73
Spec	10.20	11.20
Taurus	7.02	7.71
xTech Fund	——	——
Timed Investment Fund	5.82	5.85
United Accumulative	11.72	12.81
United American	2.97	3.25
United Venture	5.06	5.56
Universal Savings Equity	5.74	6.27
Western Growth	5.03	5.50
York Fund of Canada	3.80	4.13

x Fonds américains

dividendes

		Taux		Paiement	Enrg.
Acklands Ltd.		$0.04	tr.	31-5-68	17-5-68
Campbell Red Lake Mines		$0.11¼	tr.	29-7-68	28-6-68
Combined Engineered Products (priv)		$0.27½	tr.	1-6-68	10-5-68
Crown Trust Co.		$0.50	tr.	2-7-68	14-6-68
Great Lakes Power Corp.		$0.30	tr.	28-6-68	31-5-68
Greb Industries		$0.12	tr.	14-6-68	31-5-68
Hudson Bay Mining & Smelting		$0.85	tr.	10-6-68	14-5-68
Husky Oil Canada (A & B 6% priv)		$0.75	tr.	1-7-68	1-6-68
IBM (Internti. Business Machines)		$1.30	tr.	10-6-68	9-5-68
Inspiration Ltd.	(X)	——		——	——
Pembina Pipe Line (5% priv)		$0.62½	tr.	1-6-68	15-5-68
Ronalds-Federated Ltd.		$0.15	tr.	10-6-68	1-6-68
Southam Press Ltd.	(XX)	$0.30	tr.	28-6-68	14-6-68
Steinberg's "A"		$0.09	tr.	3-6-68	13-5-68
Turner & Newall (7% priv)		3½ p.c. sa.		1-6-68	17-5-68
Val Mar Swimming Pools		$0.05	tr.	30-7-68	15-7-68

(X) Le dividende trimestriel des actions privilégiées, de 37½ cents, habituellement payable en juin, est omis cette année.
(XX) Correction du dividende publié le 30 avril à 3 cents, au lieu de 30 cents.

Nouvelle émission

$50,000,000

d'obligations Série "BE" de la

Commission hydroélectrique de Québec

Capital et intérêts garantis sans réserve par la Province de Québec
Date d'émission: le 15 mai 1968

$12,000,000 d'obligations à 7½%, en série échéant à raison de $1,200,000 par année le 15 mai 1969 à 1978 inclusivement (non-rachetables)

$13,000,000 d'obligations à 7½% échéant le 15 mai 1980 (non-rachetables)

$25,000,000 d'obligations à 7% échéant le 1er octobre 1994 (rachetables à compter du 1er octobre 1990)

Consultation juridique
Mes Ogilvy, Cope, Porteous, Hansard, Marler, Montgomery & Renault
Mes Gagnon, de Billy, Cantin & Dionne

PRIX:

Obligations en série: vendues privément
Obligations à 7½% échéant en 1980: 98.50 pour rapporter 7.70%
Obligations à 7% échéant en 1994: vendues privément
Plus l'intérêt couru dans chaque cas

Nous offrons ces obligations pour notre propre compte, sous les réserves d'usage quant à leur émission et livraison et sous réserve de l'attestation de leur validité par nos conseillers juridiques ci-dessus mentionnés. Nous recevrons les souscriptions, à titre réductible, en nous réservant le droit de les refuser et aussi de clore la souscription en tout temps, sans avis. Nous comptons que la livraison des titres définitifs s'effectuera vers le 15 mai 1968.

Une copie du prospectus sera fournie sur demande

René T. Leclerc Incorporée	Wood Gundy Valeurs Limitée	J. L. Lévesque & L. G. Beaubien Ltée	A. E. Ames & Co. Limited
Dominion Securities Corporation Limited	Royal Securities Corporation Limited	Nesbitt Thomson, Valeurs Limitée	Greenshields Incorporated
Pitfield, Mackay, Ross & Company Limited		Richardson Securities of Canada	
McLeod, Young, Weir & Company Limited	Bell, Gouinlock & Company, Limited	Mills, Spence & Co. Limited	Morgan, Ostiguy & Hudon Ltée
Geoffrion, Robert & Gélinas, Inc.	Burns Bros. and Denton Limited	Harris & Partners Limited	Gairdner & Company Limited
Midland-Osler Securities Limited	Maison Placements Canada Inc.	Mead & Co. Limited	Société de Placements Ltée
Casgrain & Compagnie Limitée	Bélanger Inc.	Grenier, Ruel & Cie Inc.	Cliche et Associés Ltée
Collier, Norris & Quinlan Limited	J. E. Laflamme Limitée	Equitable Securities Canada Limited	Graham, Armstrong Securities Ltd.
La Corporation de Prêts de Québec	Crédit-Québec, Inc.	Brault, Guy, Chaput Inc.	Cochran, Murray & Co., Limited
Lagueux & Desrochers Ltée	Florido Matteau Inc.	Bankers Bond Corporation Limited	Fry & Company Limited
J. C. Boulet, Limitée	Oscar Dubé & Cie Inc.	J. T. Gendron Inc.	Hamel, Fugère & Cie, Ltée
Marc Carrière, Limitée	Bouchard & Leblond Inc.	Gingras, Reid, Gaudreau, Inc.	Tassé & Associés Ltée
MacDougall, MacDougall & Mactier Ltd.		R. A. Daly & Company Limited	Molson & Company Limited

La Banque Royale du Canada	Banque Canadienne Nationale	Banque de Montréal	La Banque Provinciale du Canada
Banque Canadienne Impériale de Commerce		La Banque de Nouvelle-Ecosse	La Banque Toronto-Dominion

Avril 1968.

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Valeurs	Haut	Bas	11 h.
Abitibi	200	7⅜	7⅜	7⅜
Alcan	600	24¼	24¼	24¼
Alcan 4¼	—	33	32¼	—
Algom	—	18⅝	18⅝	—
Alum Pr	—	37½	37½	—
Anglo 4½	—	15	15	—
Arg Pr	—	7¾	7¾	—
Atl Sg	700	7⅝	7⅜	7⅜
Bq CN	—	10½	10¼	—
Bq Eprgn	—	10⅜	10⅜	—
Bq Imp	—	16⅜	16⅛	—
Bq Mont	600	12⅜	12½	12½
Bq NE	—	17⅛	16⅞	—
Bq PC	—	8	7⅞	—
Bq Roy	200	16¾	16¾	16¾
Bq Tor	—	16	15⅞	—
Bell Ph	—	43⅛	42⅞	—
Brazil	—	14⅝	14½	—
B A Oil	—	40⅝	40½	—
BC Phne	—	58	58	—
Brinco	2500	375	375	375
CAE	300	7¾	7¾	7¾
Cal Pw	—	23½	23	—
Can Cm	—	30½	29¾	—
CD Sug	—	26	25¼	—
Canron	—	15½	15½	—
C Brew	—	7¾	7½	—
CIL	—	13¼	13	—
Cl Pow	—	29½	29¼	—
Interurban	—	385	385	—
C Marconi	—	5⅞	5⅞	—
CP	200	51¾	51¾	51¾
CP 3 pr	—	9⅜	9⅛	—
CPI Pr	—	22½	22¼	—
Cdn Tire A	—	41½	41	—
Central D	—	15	14¾	—
Chemcell	—	8⅞	8⅝	—
C Cell pr	—	11	11	—
C Products	—	270	270	—
Cominco	—	22⅞	22⅜	—
Cons Bath	—	16¾	16⅝	—
C Bath wts	—	325	325	—
Consu Glass	—	15½	15½	—
Corpex	—	340	340	—
Couvrette	—	450	440	—
Crain RL	—	46½	46½	—
C Zell A	—	14⅜	14⅜	—
Crush Int	—	15¼	15¼	—
Denault A	—	10½	10½	—
Denison	—	72	72	—
Dist Seag	200	44	44	44
D Bridge	—	14⅜	14⅜	—
D Corset	—	9	9	—
Do Fasco	—	17½	17⅜	—
D Stores	—	16½	16¼	—
Domtar	—	8⅞	8⅝	—
D Text	—	14¼	14	—
Du Pont	—	31	30½	—
Falcon	—	107	105	—
Famous Play	—	49¾	49	—
Fin Collec.	—	13⅜	13	—
Fleetwood	—	15½	15¼	—
Fraser	—	16½	16½	—
Fr Pete	200	525	525	525
Fulcrum Inv	—	360	345	—
Glengair	—	220	210	—
GL Paper	—	16⅛	15⅞	—
Hawk Sidd	—	300	300	—
Hollinger	—	29	29	—
Home (A)	200	23½	23½	23½
Home (B)	200	23¾	23¾	23¾
Hud Bay M	—	58¼	57	—
HBC	—	22	22	—
Husky Oil	—	24½	24¼	—
Husky D w	—	14⅛	13¾	—
Imp Oil	—	65	64½	—
Imp Tob	—	14	13⅞	—
Ind Accep	200	20⅜	20⅜	20⅜
Inglis	—	11⅞	11¾	—
Int Nickel	—	123¾	121½	—
Int Pap	—	33	33	—
Int Util	800	46	46	46
Int Util "5A"	—	45	45	—
Int Util pr	—	45½	45¼	—
Inter PL	—	19⅝	19½	—
Invest Gr "A"	—	8	7⅞	—
Jamaica PS	—	76	75	—
Labatt	—	17¼	17¼	—
Labatt pr	—	21¾	21½	—
Lamontagne A	—	300	290	—
Laur Fin	—	350	350	—
Levy	—	28⅜	28¼	—
Loblaw (A)	—	7½	7⅜	—
Loblaw (B)	—	7½	7½	—
Loeb M	—	13⅜	13	—
MacLaren (A)	—	15¼	15	—
MacLaren (B)	—	15⅛	15⅛	—
MacLaren H	—	14⅛	14⅛	—
MacMillan	300	21⅝	21⅝	21⅝
Marit Tel	400	18⅞	18⅞	18⅞
Markborough	—	6⅞	6⅞	—
Massey F	—	15½	15½	—
Met Stores	—	43¾	43½	—
MPG Inv	—	450	450	—
Molson (A)	—	19	19	—
Molson (B)	—	19¼	19¼	—
Mtl Trust	—	12	12	—
Moore Corp	200	32	32	32
Murphy Oil	—	7½	7½	—
Nat Sea	—	5½	5⅜	—
NB Tel	—	13½	13⅜	—
NFLD Light	500	8¼	8¼	8¼
North C Gas	200	12⅛	12⅛	12⅛
Noranda	—	47½	47¼	—
NS Light	—	8¾	8½	—
Oshawa A	—	33½	33	—
Pac Pete	—	18¾	18¼	—
Phillips C	200	7⅛	7⅛	7⅛
Placer	—	30	29½	—
Pow Corp	200	7½	7½	7½
Prmm Iron	—	425	425	—
Price	—	10⅝	10⅜	—
QN Gas	400	11	11	11
Que Phone	—	15	15	—
Rio Algom	—	32⅝	32½	—
Rolland A	—	6¾	6¾	—
Ronalds F	—	15¼	15¼	—
Rothmans	—	23⅜	23⅜	—
Salada F	—	9	9	—
Scott LoS	—	18¾	18¼	—
Shell Can	—	27⅜	27¼	—
Shell I w	—	12¾	12⅝	—
Shop Save	—	13	12½	—
Simpsons	—	38⅝	38¼	—
Southman	—	44	44	—
SS Steel	2300	5⅞	5⅞	5⅞
Steel Can	600	21⅛	21⅛	21⅛
Steinbg A	500	19	19	19
Texaco C	—	28¼	28⅛	—
T G A	—	8	8	—
Tr-C Corp	—	8¾	8⅜	—
Tr-C PL	—	26¾	25¾	—
Tr-C PL pr	—	42	42	—
Tr-C PL w	8400	60	60	60
T Mt PL	—	13⅜	13⅛	—
U Carbide	—	18¼	18¼	—
Velcro	—	54½	53⅝	—
Versafood A	—	15⅝	15½	—
Viau	—	10¾	10¾	—
Walk GW	—	34¼	34	—
WCoast Tr	—	22¾	22¼	—
W Pac Pd	—	480	480	—
Weston A	—	14⅜	14	—
Weston B	—	15	15	—
Zeller'S	—	47½	47¼	—

Bourse Canadienne

par la PRESSE CANADIENNE

Agassiz	4500	65	64	64
Alsof	—	5	5	—
Amg B Bel	—	8	8	—
Aranium	—	3	3	—
Anthonian	—	9½	9½	—
Armore	—	29	28	—
Arno	—	5	5	—
Baker Talc	—	30	29	—
Band-Ore	—	16	16	—
Barvallee	—	4½	4½	—
Bateman	2000	9	9	9
Beauce Pl	—	8	8	—
Blue Bon	—	270	270	—
Burnt Hill	18000	81	25	75
Camflo	—	510	510	—
C Magnesite	—	21	21	—
C Secur A	—	330	320	—
Can. Mines	—	34	31	—
Carbec	14000	70	65	68
Cassiar	—	15⅞	15⅞	—
Chemulloy	—	390	390	—
Chipman	—	9	9	—
Com. H. et M	500	125	125	125
Commodore	700	57⅞	57⅜	57⅜
Comm. w	—	340	330	—
Cominga	3000	5	5	5
C Manitou	—	75	75	—
C New P	—	68	67	—
C Persh	—	47	43	—
CQ Smelt	3100	280	270	280
C Virginia	—	97	96	—
C Dolson	—	54	52	—
Creda	—	30	29	—
Crowndge	—	14	12½	—
Crusafe	—	15	15	—
Dauphin	5000	30	29½	29½
Delta Elt	—	390	390	—
Devil Elb	—	30	28	—
Dome	—	64½	64½	—
Dm Lease	—	15	15	—
Domco	—	8½	8	—
Duvan	—	—	1110	—
Eag Gd	2000	395	395	395
Fano	—	5	5	—
Fontana	—	5	5	—
FT Rice	—	49	47½	—
Ft Rnce	—	5	4	—
Fuurity	—	35	35	—
Gl Lake	300	260	260	260
Grt Min	—	40	35	—
Grissol	—	5½	5⅛	—
Guard Min	—	65	63	—
Imbrex	—	5⅛	500	—
Instand Ch	—	6	6	—
Inspiratn pr	—	14	14	—
Int. Norvalie	—	14	14	—
Int Dredg	—	5	5	—
Israel Oil	—	6½	6½	—
James Bay	—	92	90	—
Keltic Mng	—	14	14	—
K Desmond	—	21	21	—
Kenting Av	—	28½	28	—
Kiena	—	130	130	—
Kodiac Pet	—	95	88	—
Laduboro	—	39	39	—
Lingside	2000	5	5	5
Lithium	2000	14	14	14
Lowney	—	42	39½	—
Lauanna G.	—	13	12	—
Massval	—	6	6	—
Matachewan	2000	69	68	69
Menorah	1000	18	18	18
Midepsa	—	205	200	—
Miro Mines	3000	36	36	36
Mistango	—	15½	15½	—
M Pleast	—	14	11	—
N Formaq	13500	6	6	6
N Glacier	1000	38	38	38
NW MT Cost	—	26	26	—
Newrich	—	11	11	—
NA Asbestos	500	7½	7½	7½
NA Rare M	1000	24	24	24
North Ex	—	23	23	—
NW Canalask	—	7	6½	—
Opem Ex	—	28	28	—
Patino	2000	19⅞	19⅞	19⅞
Pat Silver	—	26	25	—
Paudash	—	3½	3½	—
Peace Riv	—	480	470	—
Pennbec	—	7	6	—
Phoenix O	—	340	335	—
Pine Ridge	—	16	16	—
Pitt Gold	—	5½	5	—
Prime Potash	5000	6½	6	6
Que Chib	—	45	45	—
Que Explo	6000	20	19	20
Queenston	—	20	20	—
Rancheria	—	17	15	—
RA Pete "B"	—	70	65	—
Rusty L	—	9½	9½	—
St-L Colum	—	148	148	—
St-L Div Lds	—	55	55	—
Shawng	2500	37	37	37
Silver Reg	—	16	16	—
Silver Sum	1000	13	13	13
Silver T	—	47	45½	—
Sobeys (A)	—	8⅝	8⅝	—
Sogena	—	8	8	—
Spartan Air	—	105	105	—
Staris Air	—	105	105	—
Stairs Fx	—	14½	11	—
Std Gol	—	14	14	—
Sturgeon	—	45	45	—
Subeo	200	230	230	230
Sullivan	—	425	425	—
Superpack	—	10	9¾	—
Surloga	—	250	250	—
Tache	—	8	7	—
Tazin	1000	12½	12½	12½
Terrex Mng	1000	48	48	48
Trsterre	—	15	14½	—
Un Obalski	—	130	127	—
Upton Copp	6000	23	23	23
Westairs	—	10	10	—
West Hill	—	29	29	—
West Tin	—	10	10	—
Wisconsin	—	29	27	—

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

	Ind.	Aur.	Mét.	Pét.
Changement 30 avril	+.62	+.84	—.02	+.33
Clôture 30 avril	160.43	210.64	101.15	195.55
Haut — 1968	164.74	260.79	108.13	226.41
Bas — 1968	144.46	179.29	95.09	165.71
Haut — 1967	172.41	205.30	111.40	225.00
Bas — 1967	147.65	142.30	85.88	130.15

vancouver

par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Net
Algoma	1000	$18½	18½	18½	
Alcan Al	250	$24½	24½	24½	
BEtrust	100	$22¼	22¼	22¼	— ⅜
BC Forest	300	$15¼	15¾	15¼	+ ½
Cdn Allied	1000	$12	12	12	+1
Cdn Brew	375	$7⅝	7⅝	7⅝	
CPI 4¾pr	1000	$21⅞	21¼	21⅞	+1
Col Cl 1.20pr	100	$11	11	11	
Cominco	100	$23	23	23	
Canron Ltd	100	$15½	15½	15½	
Cor Cred	400	100	100	100	
aptain Int	2000	$5½	5¼	5½	— 1/8
Crown Zell	200	$14⅜	14⅜	14⅜	
Dist Seag	200	$43⅞	43⅞	43⅞	+ ¼
Doman	145	460	460	460	+60
Fst Nat Mt	23050	$6⅜	6⅛	6¼	+ ¼
Fst Nat wt	14600	455	430	450	+20
Gill	3900	$9	8½	8½	— ⅜
Growers B	100	255	255	255	
Inland	100	$9½	9½	9½	+ ½
Latarge	100	$14⅛	14⅛	14⅛	
Macmillan	100	$21⅜	21⅜	21⅜	
Neon	10720	$21	20¾	21	—1¼
Ocean	400	$21¼	21	21	— ¼
Okan wts	1400	125	125	125	
Pac Pete	150	$18⅜	18⅜	18⅜	— ⅛
Pac W Air	185	$10¼	10¼	10¼	
Saratoga	300	385	385	385	
Scott	160	$17	17	17	—1
Steel	400	$21⅛	21	21	— ⅜
Sun A	700	$29	28½	28½	
TC PL rts	8749	60	56	60	
Tr Mtn	100	$13¼	13¾	13¼	+ ¼
Weldwood	300	$11⅞	11⅞	11⅞	— ⅛
W C Tran	100	$22¾	22¾	22¾	
West Pac	30	475	475	475	+10
Whitepass	1700	$35¼	34¾	34¾	—1
Wdward A	200	$17¾	17¾	17¾	

BANQUES

Cdn Imp	600	$16¼	16¼	16¼	+ ¼
Montreal	400	$12⅜	12⅜	12⅜	+ ⅛
Royal	200	$16¾	16¾	16¾	+ ⅜

CURB

Bell Tel	100	$43	43	43	
Giant Rf	4900	229	220	229	

PETROLES

All Rox	2000	35	35	35	
Bata	94700	105	90	105	+15
Cent Del	800	$15	14¾	15	
Comercial	4000	29	26	26	—3
Five Star	7500	25	25	25	
Ft St John	2100	56	56	56	+2
Futurity	6000	37	35	37	+2
Merit Oil	90000	31	29	30	+ ½
Merland	1000	44	44	44	
Midland	5500	6½	6	6½	+ ½
PR Pete	32700	31	28½	29	—2
Plains	21000	32	30	32	+2
R Am Pete	6000	70	65	65	—3
RC Ven	1000	34	34	34	+1
Share	5700	40	38	38	—1
Sunlite	17500	350	330	350	+25
Stamped	46600	197	167	192	+22

MINES

Ace	5600	29½	29	29	
Adera	27000	51	48	49	+1
Atlas	8000	330	320	325	
Anuk	4000	22	21	21	
Arctic	5780	330	320	325	+15
Arlingtn	30400	40	37½	40	+1
Alwin	4400	168	163	165	—5
Agassiz	500	64	64	64	+3
Benson	7500	24	24	24	—1
Bornite	1200	23	23	23	
Brenda	2000	810	800	800	
Beth Cop	100	710	710	710	
Blue Star	8800	7½	7	7½	+ ½
Brenmac	6600	29	28	29	
Buttle	3000	63	62	63	+1
Car Gold	9000	41	37	38	
Casc Moly	2500	65	63	63	—7
Casino	21100	80	76	78½	—2
Chataway	3000	40	40	40	—1
Cst Sil	31700	70	67	70	+2
C Skeena	2500	46	45	46	
C Mckiney	6000	25	25	25	+1
C Pot	8500	14	13½	14	
Cop Ridge	13000	37	35	35	—1
Croydon	3500	53	50	50	—3
Cumont	1500	56	56	56	
C Cinch	2000	52	50	52	+2
Coronet	4000	46	44	44	
Churchill	700	235	230	235	+5
C Vanor	1500	24	23½	24	
C Std	500	26	26	26	
R Cexspar	3300	46	46	46	—1
CCGemex	1250	23	22	22	
Dolly	500	53	53	53	
Dundee	41700	25	23	24½	+ ½
Dynasty	11300	780	765	780	+10
Earlrrest	2000	25	25	25	
Endako	100	$10⅛	10⅛	10⅛	+ ⅛
Galaxy	45700	35	31	35	+3
General	1000	14	14	14	—1
Giant Ex	7700	42	41	42	
Granduc	1200	690	685	690	+5
Gold West	6000	49	39	39	—1
Highmont	5300	200	173	200	+22
Hogan	500	27	27	27	— ½
Homestk	3000	20	20	20	
HB gn	2500	18½	18	18	—1
Intpr et	21100M	190	185	188	
Jericho	2000	9½	9½	9½	+ ½
Jersey	4000	22	21	22	+1
Lornex	1600	610	590	590	—40
Lyton	25400	200	185	195	+7
London Pr	1000	7½	7½	7½	
adrona	10700	76	75	76	+2
agnum	7700	161	159	160	M
agnet	3000	135	130	135	
MMid West	6000	22	21	21	
Moly Min	147200	17	15	17	+2
Mariner	2500	29	25	25	—3½
Minex	6600	21	20	21	—1
Nat Nickel	28300	190	178	185	+5
Nadina	1000	81	81	81	+1
Native	20500	26	24½	26	
New Imp	3600	330	325	330	
N Privateer	1000	15½	15½	15½	+ ½
Norlode	730300	166	163	166	—1
New Ind	2000	16	16	16	—1
Norcan	1000	23	23	23	+1
N Cronin	500	13½	13½	13½	
NW Ven	4000	9	9	9	
N Cinch	1250	135	135	135	+5
Oro	87600	57	55	56	
Pat Sil	500	24	24	24	—1
Peel	1000	10	10	10	
Peso	3000	248	248	248	+8
Pyramid	1200	123	120	120	—4
Pac Sil	500	11	11	11	—2
Polaris	6000	14	13½	13½	+ ½
Quatsino	2000	17	17	17	—1
Rodstrm	21500	36	35	36	+1
Ring Hills	7500	29	27	29	+2
Sandoh	2000	17	17	17	+1
Sileurian	1000	27	27	27	
Sil Arrow	102500	27	20	27	+7
Sil Ridge	1000	16	16	16	+ ½
Sil Std	3500	58	56	58	+1
Sil Lee	2000	130	130	130	
Silver City	100	135	135	135	+5
Silbak	3000	21	21	21	—1
Sil Bute	3500	17	16½	16½	— ½
Stall	200	150	150	150	+5
South Seas	3900	120	113	115	
TC Ex	148300	258	220	238	—16
Tay	4500	19½	18	18	—1
Torwest	31500	51	50	50	+1
Trojan	1600	22	22	22	
Taylor Br	3000	22	21	22	+1
Utica	17700	380	370	380	+5
Ventures	500	28	28	28	
Venus	17200	99	96	96	—4
Van Metal	7000	19	17½	19	+1
W Cst Res	7500	27	26	26	
W Mines	700	240	240	240	
Westland	2400	110	110	110	
W Ex	3800	43	42	43	

Total des ventes : 1,721,324

titres au comptoir

Source : Bongard Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abela	12	15
Advance RL	6	8
Aconic	2	5
Albatross	7	12
Amal Mng	5	—
Americ	5	—
Amer Chib	2	5
Arnora	—	1¾
Beauchemin	—	40
Bald Mt.	2¼	4½
Bona Chib	10	15
Beauport Holding	12	17
Bonaventure	50	60
Bracemac	18	21
Burrex	11	14
Castle Tin	57	60
Chibtown	30	35
Clearwater	10	15
Clero	20	25
Can Javelin	9½	10¼
Cuvier	3	5
De Lesseps	58	62
Dasson	—	10
Doral	15	25
Dubisson	3	6
Ducros	30	40
Elmac	3	5
En-O-La Ex	—	10
Ganda Silver	7	10
Gaspe Copper	44	46
Gaspesia	60	70
Gibson	—	5
Gold Star	4	8
Grt Lake Nickel	3 90	4 10
Hucamp	90	1 00
Jubilee	85	—
Independant	2	4
Iroquois	5	10
Imperial Miner	20	25
Jack Waite	1	3
Jubilee	80	90
Juma	7	9
Kukatush	4 00	5 00
Lake Beaver	22	24
Leeds Metal	14	17
Little Tex	—	10
Lun Echo	27	32
Madex	17	22
Main Oka	5	10
Mt Cartier	40	54
Mariner	22	25
Martin Bird	¼	1½
Mattagami Ex	—	5
Milado	3	6
Molybia	20	25
Noganta	15	—
Nat. Malartic	1.90	2.10
Nemrod	15	—
New Assoc. Dev	4½	7½
New Baska	10	15
New Insco	20	25
New Lorie	8	10
New Miller	4	7
New Pascalis	40	50
Nipiron	—	60
Norque	8	10
North Beaudulac	25	27
Nouvelle	42	52
Okland	1	2
Olympus	—	25
Prado	3 60	3 80
Pyrotex	3 50	3 70
Quejo	3	6
Radio Hill	40	50
Ran Lux	—	25
Rand Mal	4	7
Seaway	2	4
Scott Chip	1	2
	Achat	Vente
Scandia Mng	5	15
Starlight	¼	1½
Sullico	5 50	6 50
Thunder Bay	2 40	2 60
Timrod	59	69
United Chib	34	40
Waco Pete	4	7
Watson Lake	2	4
Weegee	1 71	1 90
Wm Leys	2	4
Young Dave	17	20

SECTION INDUSTRIELLE

Source : Kippen and Co.

3Bque d'Economie Que.	5 50	6 00
B Moly wts	6 00	6 75
Cdn Foreign Sec	14.50	15.50
Chartered Credit	2 50	3 00
Consul Thea. "A"	6.50	7.50
Credico	1 25	1 75
Crown Life	19 00	21 00
District Trust	5.50	7.00
East Can Savings	4.50	5.50
Grenache	2.40	2.60
Halton and Peel Tr.	15.00	17.00
Hamilton Trust	5.50	6.50
Income Life	6.00	7.00
Industrial Life	15.00	—
Jenkins Valve	14.50	16.00
Internat Systcoms	13 25	14 00
La Prevoyance	14.00	16.00
La Stabilité	3.50	4.50
Les Prevoyants	6.00	7.00
Loeb wts	15.00	—
Lincoln Trust	5.00	6.00
London Life	47.00	49 00
Monarch Life	65.00	75.00
North West Life	6.50	8.00
Nova Scotia Tr	47.00	49.00
Paco Corp	2 75	2 75
Permeatre Corp.	21.00	22.00
Radio Eng	19 50	20 50
Scintrex	9 00	10 00
Seaboard Life	6.50	8.00
Stdman Industr.	14 00	15 00
Supersol	4.00	4.75
Soc d'am et de Fid	20.00	22.00
Trizec Corp	2.00	2.50
Wellington Bk A	1.00	1.50
United Amus. "A"	14.00	—
United Armus. "B"	10.00	—
Zodiac "A"	1.00	1.50

La tendance est inégale à l'ouverture

La séance débute lentement à la **Bourse de Montréal** ce matin, où les cours évoluent en général étroitement en hausse.

Stelco s'élève de ⅜ à 21¼. Gaz Naturel de Québec à 11, Alcan à 24¾, Macmillan Bloedel à 21⅝, Home Oil "A" à 23½, Atlantic Sugar à 7⅝ enregistrent des avances de ¼ de point respectivement. Standard Structural Steel à 5⅞ et Moore Corp. à 32 se replient de ⅛ chacun.

Dans le secteur minier à la Bourse Canadienne, Carbec gagne 13 cents à 68 cents et Consolidated Quebec Smelting 18 à 2.80. Burnt Hill perd 11 cents à 75 cents et Matachewan 9 à 69 cents.

* * *

(PC) — La **Bourse de Toronto** a enregistré des gains fractionnaires, au cours d'activités modérées, à l'ouverture.

Stelco et MacMillan Bloedel ont gagné chacune ⅜ à 21 et 22, Dofasco et Domtar, ¼ chacune à 17½ et 8⅞. Gortdrum Mines a gagné 25 cents à $6.15, Giant Yellowknife, ⅜ à 11⅜ et Scurry-Rainbow Oils, 1¼ à 36¼, Imperial Tobacco a perdu ¾ à 13⅜.

* * *

Wall Street débute sur un ton actif mais sa tendance est légèrement inégale à l'ouverture.

Les hausses et les baisses sont à peu près également partagées, les premières l'emportant de justesse sur les secondes.

Dès la première demi-heure, le volume des échanges s'élève à plus de 1,500,000 actions. L'indice des industrielles de Dow Jones s'inscrit à 911.81, en baisse étroite de 0.41.

Parmi les valeurs les plus actives, Carlisle Corp. baisse de 1 point mais les gains et les pertes pour la plupart des autres restent étroits.

* * *

LONDRES — Après les prises de bénéfices initiales, la cote des industrielles au Stock Exchange a de nouveau bondi en avant, celles-ci ont réagi en partie aux incertitudes monétaires internationales et en partie aux bons rapports et bilans de sociétés ainsi qu'à la fermeté de Wall Street mardi en clôture. Peu avant la clôture l'indice des industrielles du Financial Times accusait une avance de 9.4 points, établissant un nouveau record à 478.0

L'optimisme a gagné tous les compartiments aux fonds d'Etat britanniques, la tendance se raffermit sur un large front mais les plus-values ne dépassent pas ⅛ de point.

newyork

30 avril 1968

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	net
AAirlin .80	2285	24¼	24	24¼	— ⅜
AmCan 2.20	103	52	51	51⅜	— ⅜
ACyan 1.25	268	24¾	24¼	24¼	— ¼
AHome 1.20	96	61¾	59¾	60¼	— ¼
AmMot	778	12⅝	11⅞	11⅞	— ¼
AmSmel 3	96	71⅜	70¼	71¼	+1
Am Std 1	86	37¾	37⅛	37½	— ¼
AT T 2.40	1379	50⅛	49¾	49⅞	— ⅛
AmTob 1.80	384	32¾	31¾	32⅝	+ ¾
Ampex Cp	198	32	31	31⅜	— ¼
Astd 2.40	125	47¾	47	47	— ⅜
Armco 3	453	46⅞	46¼	46⅝	— ⅛
ArmC 1.40a	112	71	70⅛	70⅛	—1
AtlRich 3.10	152	121¾	118½	121	+3¼
Avco 1.20	307	47¾	45¾	47	—1
Avon .60

La campagne électorale
— Page 55

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Comment éviter le bill C-186?
— Page 114A

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ Montréal, mercredi 1er mai 1968 / saint Joseph, artisan / 84 e année, No 102 / 162 pages / 12 cahiers / Les prévisions météorologiques: ciel variable, frais / Minimum: 40° / Maximum: 55°

L'ambassadeur Jules Léger transmettra demain au gouvernement français la "note" canadienne

PARIS (de l'UPI et de notre correspondant) — L'ambassadeur canadien à Paris, M. Jules Léger, a officiellement demandé aujourd'hui une entrevue au ministre français des Affaires étrangères, M. Couve de Murville, pour lui remettre la "note" diplomatique dont il est porteur.

Il semble que M. Couve de Murville recevra M. Léger dès demain, avant de partir en tournée officielle en Iran et en Afghanistan.

Aussi bien du côté canadien que du côté français, les milieux officiels s'interrogeaient cette nuit sur la teneur des instructions que l'ambassadeur du Canada à Paris, rentré d'Ottawa au début de la soirée, a reçues du gouvernement canadien au sujet de la participation du Québec à la conférence des ministres de l'Education des Etats francophones d'Afrique et de Madagascar tenue à Paris la semaine dernière.

Lors d'une conférence de presse, hier à Ottawa, le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, n'a rien fait pour éclaircir le mystère, loin de là.

Après avoir déclaré que l'ambassadeur Léger était le porteur d'instructions précises sur les mesures à prendre, le premier ministre, voulant aller plus loin, dit qu'il s'agissait d'une "note", puis se reprenant, "qu'il pourrait s'agir d'une note qui pourrait être remise au gouvernement français". "L'usage diplomatique veut que la teneur de telle note ne soit divulguée que par le pays qui la reçoit", avait-il ajouté, signifiant ainsi aux journalistes qu'ils ne pourraient obtenir rien d'autre à Ottawa.

Cependant, quelque deux heures plus tard, un porte-parole du premier ministre corrigeait "l'erreur involontaire" commise par le chef du gouvernement. M. Léger n'était pas du tout porteur d'une note de protestation destinée au gouvernement français, comme M. Trudeau l'avait laissé entendre.

Dans les milieux français bien informés, on ne s'attend pas à une violente réaction du gouvernement canadien. Selon des sources proches du gouvernement, on pensait avant la conférence que le rappel de M. Léger, pour consultations, durerait quelques semaines, voire plus longtemps, mais on rejetait l'éventualité d'une véritable suspension des relations diplomatiques du Canada avec la France. On n'y croit

Voir L'AMBASSADEUR page 2

AUJOURD'HUI

162 pages!

LA PRESSE offre aujourd'hui à ses lecteurs 162 pages de textes, photos et publicité réparties en 12 cahiers (160 pages "ordinaires" et deux pages "volantes"). Donc, deux pages de plus que le 27 mars dernier, alors que le numéro de 160 pages avait éclipsé le record précédent de 152 pages atteint le 15 novembre 1967. L'espace rédactionnel du numéro d'aujourd'hui est de 232 colonnes, l'équivalent d'un volume de quelque 650 pages. Bonne lecture!

Dangereux bandits au large

Ces trois bagnards, Levasseur, Plante et Simard, appelés à témoigner dans une cause reliée à l'affaire Darabaner, à Drummondville, ont pris la poudre d'escampette hier en sciant un barreau de leur cellule du Palais de justice.

— Page 3

Troubles civils en Espagne

Au moins trente arrestations aujourd'hui, une centaine hier: l'affrontement entre les "commandos" étudiants et ouvriers et la Phalange du Général Franco prend des proportions importantes à Madrid. Les "manifestations éclair" qui tentent de semer la confusion parmi les policiers donnent lieu plusieurs fois à des incidents violents.

— Page 33

Rockefeller:
La stratégie des USA au Vietnam, "une faillite militaire et politique"

— Page 71

Johnson à N. Y.: nouvelle constitution d'ici trois ans

Rencontre USA-Hanoï dans le golfe du Tonkin?

d'après PA, AFP, UPI

L'Indonésie a offert, aujourd'hui, d'envoyer un croiseur dans le golfe du Tonkin, au large des côtes nord-vietnamiennes, pour servir d'endroit pour les rencontres préliminaires entre les Etats-Unis et le Nord-Vietnam.

Le porte-parole de la Maison Blanche, M. George Christian, a aussitôt annoncé que la proposition indonésienne était "acceptable aux Etats-Unis".

"Les Etats-Unis et le Nord-Vietnam ont des ambassadeurs en Indonésie", a poursuivi le secrétaire de presse présidentiel. "Un navire neutre sur une mer neutre serait un lieu de rencontre acceptable", a-t-il poursuivi.

Le ministre des Affaires étrangères d'Indonésie, M. Adam Malik, a dit à des reporters, après une réunion du cabinet, qu'il avait fait l'offre au Nord-Vietnam et aux Etats-Unis. Ni l'un ni l'autre pays n'a encore donné de réponse officielle.

Le gouvernement indonésien s'est déclaré prêt à envoyer dans le golfe du Tonkin soit son plus gros navire de guerre, soit un paquebot. Les deux bâtiments, le croiseur lourd "Irian", et le paquebot "Tjut Nja Dinh" sont de construction soviétique.

De même source, on estime que le golfe du Tonkin, proche de Hanoï et de la 7e Flotte américaine, constituerait un lieu de rencontre propice. D'autre part, on rappelle qu'en décembre 1947, des représentants indonésiens et néerlandais s'étaient entretenus, à bord du cargo américain "Renville".

M. Christian a laissé clairement entendre que le gouvernement américain — et présumément Hanoï — avaient été pressentis de la suggestion que vient de faire Djakarta. "Vous pouvez être assuré qu'il y a également eu d'autres contacts à ce sujet", a-t-il ajouté.

Voir RENCONTRE en page 2

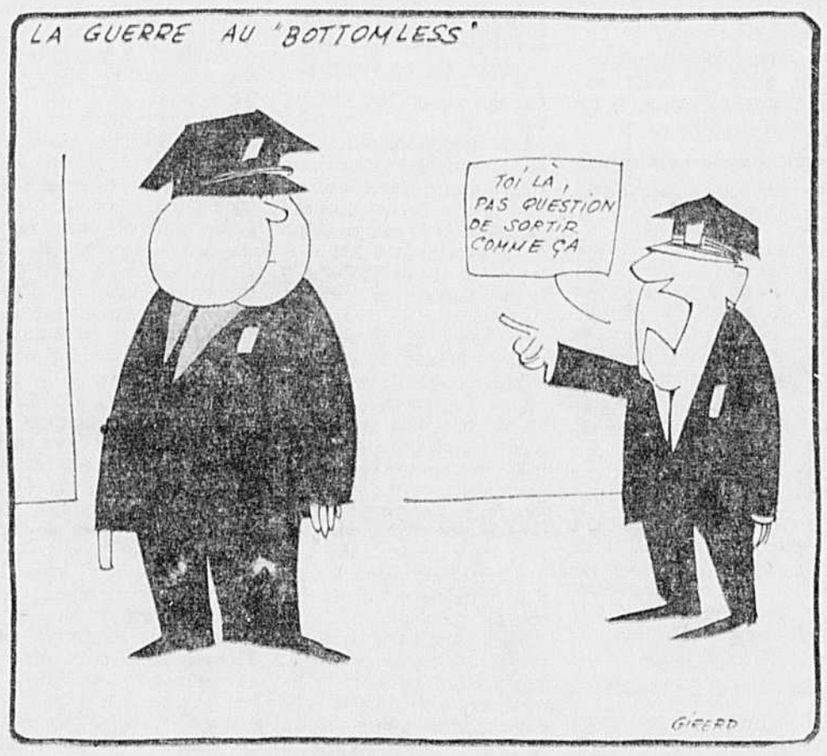

Débat télévisé: Trudeau pose quelques conditions

OTTAWA — M. Trudeau a confirmé hier qu'il avait été invité par le réseau de télévision CTV à affronter le chef du parti conservateur, M. Robert Stanfield, devant les caméras.

Sans rejeter l'invitation, M. Trudeau y a posé certaines conditions, comme la participation des chefs des tiers-partis, notamment M. Douglas, leader du NPD. Le premier ministre souhaiterait également que l'émission revête un certain caractère bilingue, étant donné que le tiers de la population canadienne est francophone.

Malgré ces objections qui pourraient s'avérer difficiles à surmonter, on peut douter que M. Trudeau refuse ce débat télévisé. Du moins, lorsqu'il aura appris que, d'après une étude effectuée par la société Radio-Canada, environ 14,511,000 Canadiens ont regardé à la télévision le reportage des dernières heures cruciales du congrès du leadership libéral, le 8 avril.

Les ministres dans la campagne

D'autre part, dès la semaine prochaine, les membres du cabinet Trudeau pourront, à temps partiel, se lancer dans la campagne électorale.

Au cours de sa conférence de presse, hier, M. Trudeau a indiqué qu'il pourrait libérer ses ministres graduellement pendant deux ou trois jours par semaine. Sa décision ne serait pas définitivement arrêtée cependant.

Le premier ministre a toutefois précisé que pendant toute la durée de la campagne électorale, les ministres seront tenus de se réunir à Ottawa pour au moins une journée, probablement le mercredi, afin de permettre la tenue régulière de séances du cabinet.

En ce qui le concerne, il ne sait pas encore quand il commencera sa campagne. Il entend pour le moment se consacrer davantage à ses devoirs de premier ministre. C'est à ce titre qu'il doit prononcer un discours lundi à Montréal devant les membres de l'Association canadienne de la radiodiffusion, et la semaine suivante recevoir un doctorat honorifique de l'Université de l'Alberta.

La campagne libérale

Interrogé au sujet de certains députés libéraux qui ont annoncé qu'ils ne brigueraient plus les suffrages, M. Trudeau a répondu qu'il ne pourrait faire aucun commentaire avant une réunion conjointe des dirigeants de la Fédération libérale et des membres du cabinet

Voir TRUDEAU en page 2

- *Sharp: Washington sera consulté*
- *Douglas: du sang sur les mains*

— Page 8

Le Québec est éloigné du socialisme par tempérament

par Claude BEAUCHAMP
envoyé spécial de LA PRESSE

NEW YORK — La conférence constitutionnelle d'Ottawa qui groupait les 11 premiers ministres canadiens en février dernier, a amorcé une évolution qui conduira finalement à la reconnaissance du caractère bilingue du Canada à tous les niveaux d'activités gouvernementales et à la rédaction d'ici trois ans d'un texte constitutionnel entièrement nouveau.

Ces "prédictions", le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, les a formulées du haut de l'une des plus prestigieuses tribunes d'Amérique, l'Economic Club of New York.

Invité conjointement avec M. Eugene McCarthy, candidat à l'investiture démocrate à la présidence des Etats-Unis, à adresser la parole au dîner bimestriel de cet organisme, M. Johnson a choisi d'entretenir son auditoire de quelque 1,400 financiers et industriels du problème que pose au Canada l'existence de deux sociétés culturelles.

C'est ainsi qu'il a présenté comme historiquement inévitables les discussions constitutionnelles qui secouent présentement le Canada et qu'il s'est servi à quelques reprises de l'analogie avec l'histoire des USA.

M. Johnson s'est également adressé directement à la raison des financiers américains en leur rappelant que le Québec, territoire non seulement

Voir JOHNSON en page 2

L'Afrique participerait aux Jeux de Mexico

YAOUNDE, Cameroun, (AFP) — Le Conseil supérieur du sport en Afrique a demandé à tous les comités olympiques nationaux du continent de revenir sur leur décision et de permettre à leurs athlètes de participer aux Jeux olympiques de Mexico cet été.

Tous les pays africains avaient décidé de se retirer des Jeux pour protester contre la présence à Mexico des athlètes de l'Afrique du Sud; mais comme le Comité international olympique a décidé que ce dernier pays ne prendrait pas part aux Jeux, leur protestation n'a plus de raison d'être.

Dans son communiqué, le Conseil supérieur du sport en Afrique prie aussi tous les autres pays qui avaient résolu de boycotter les Jeux

Voir AFRIQUE en page 2

La loterie
Québec ira en justice mais ne dit pas quand

par François TREPANIER
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le ministère québécois de la Justice instituera des poursuites judiciaires contre la ville de Montréal afin de contester devant les tribunaux la légalité de la taxe volontaire du maire Jean Drapeau mais Québec n'a pas précisé à quel moment ces poursuites seraient prises.

La nouvelle a été annoncée officiellement, hier, à l'Assemblée législative, par le ministre de la Justice du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, qui répondait à une question du député libéral d'Outremont, M. Jérôme Choquette.

"Tant et aussi longtemps que le code pénal contiendra des dispositions prohibant les loteries, le ministre de la Justice verra à faire appliquer la loi", a dit M. Bertrand.

Le ministre de la Justice, qui commentait ainsi la déclaration faite lundi par le maire Jean Drapeau, n'a pas ajouté plus de détails.

Cette absence de détails a d'ailleurs soulevé une nouvelle question de la part du député libéral de Chambly, M. Pierre Laporte, qui a tenté de savoir à quel moment les poursuites seront prises en demandant si le "suspense" durera encore longtemps.

Voir QUEBEC en page 2

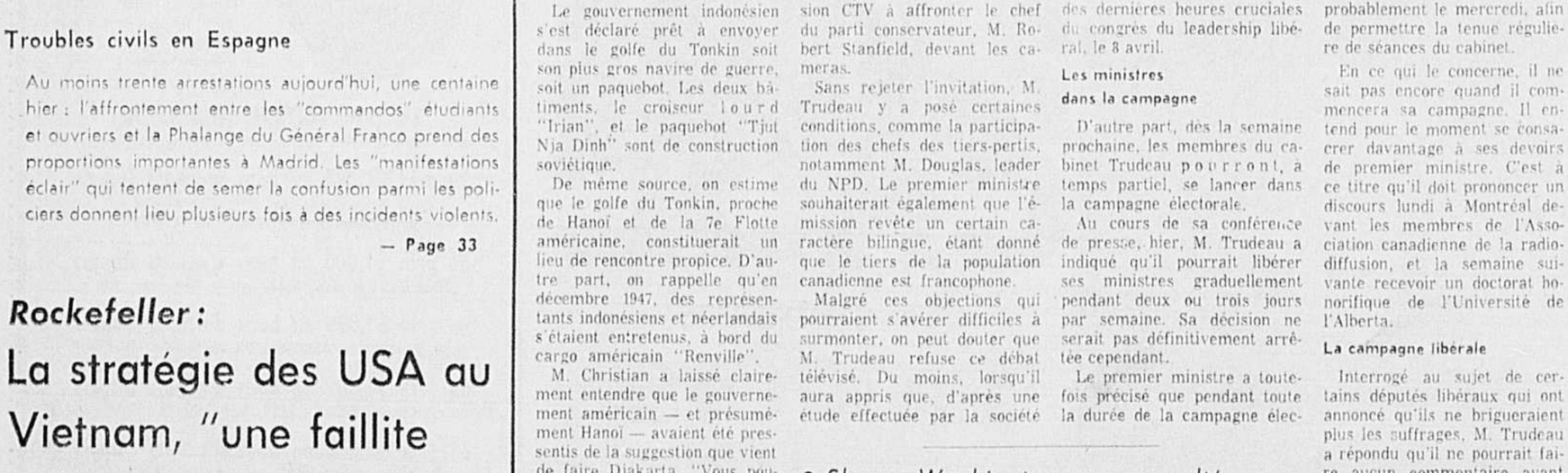

Le Premier Mai à Moscou

Cette fusée sol-air, du type utilisé pour combattre les raids aériens américains au Nord-Vietnam, faisait partie du défilé militaire sur la Place Rouge à Moscou ce matin. —Nos informations page 33

téléphoto PA

SOMMAIRE

Annonces classées / 56 à 70
Arts et spectacles / 80 à 82
Bandes dessinées / 120
Courrier "Que faire?" / 38
Décès, naissances, etc. / 72
Editorial / 4
Finance / 102 à 104
Horoscope / 138
Immeuble / 72
Informations étrangères / 33 et 71
L'auto / 110
Les secrets de polichinelle / 36
Loisirs et récréation / 120
Mots croisés / 61
Radio et télévision / 106, 107
Sports / 97 à 101
Tribunaux / 9
Vie féminine / 34 à 41
Vie mondaine / 35 et 37
Vie syndicale / 114
Votre médecin / 138

CKAC 73

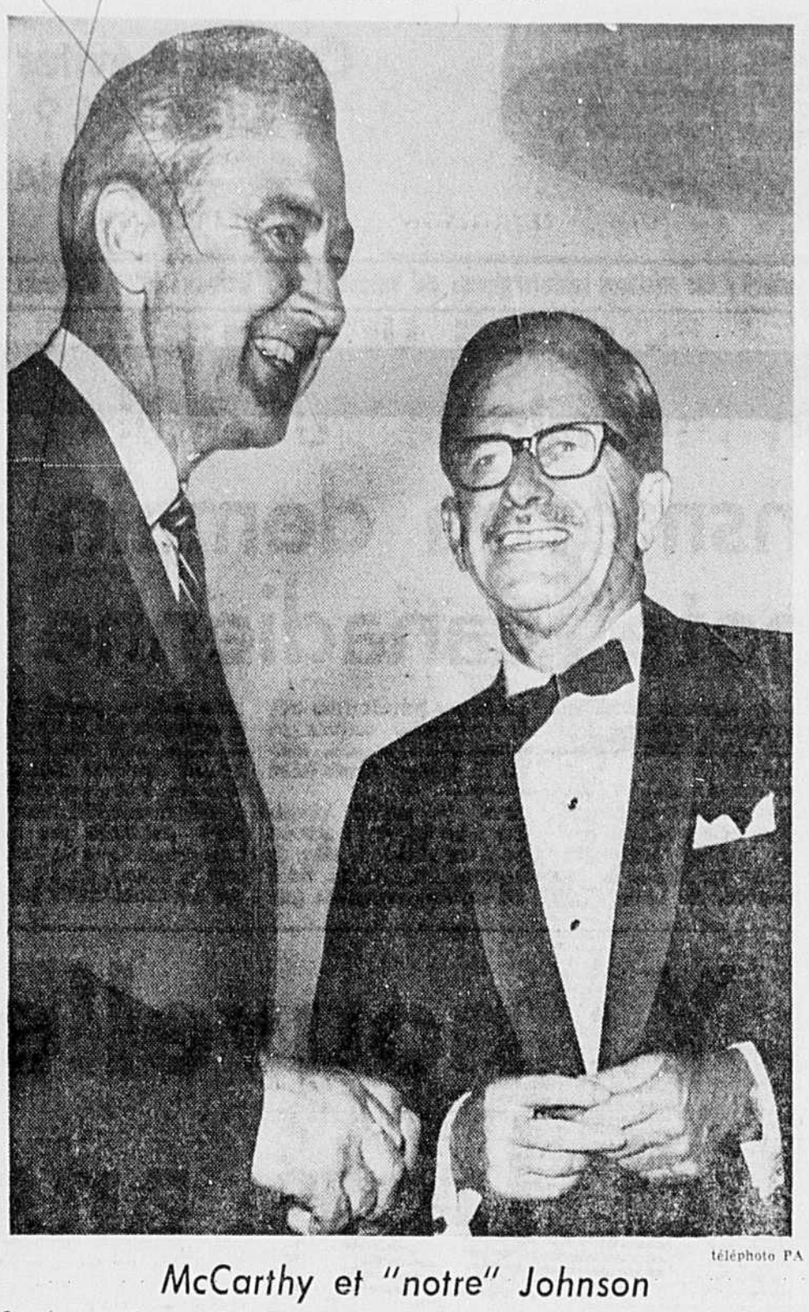

téléphoto PA

McCarthy et "notre" Johnson

Le sénateur Eugene McCarthy, candidat à l'investiture du parti démocrate en vue des prochaines élections présidentielles, s'entretient avec l'homonyme de LBJ, le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, avant le dîner de l'Economic Club de New York qui avait lieu hier soir au Waldorf-Astoria. MM. McCarthy et Johnson ont tous deux pris la parole à cette occasion.

J'ai étudié mais je n'ai pas accepté l'option de Lévesque

—Bourassa

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le député libéral de Mercier à l'Assemblée législative, M. Robert Bourassa, a nié hier une déclaration du chef du Mouvement Souveraineté-Association, M. René Lévesque, selon laquelle il aurait abandonné, à la toute dernière minute, lors du dernier congrès libéral, ses collègues qui soutenaient la thèse de Lévesque.

"Avant le congrès libéral, a dit M. Bourassa, j'avais tout simplement accepté d'étudier l'option de M. Lévesque, de la discuter, et d'en examiner les aspects économiques. Après réflexion, j'en suis venu à la conclusion que je ne pouvais accepter cette option."

M. Bourassa a admis d'autre part que plusieurs des travaux portant sur l'option de son ami Lévesque se sont faits dans le sous-sol de sa résidence.

Le député de Mercier s'est demandé enfin comment on peut l'accuser de faire de la démagogie au sujet de l'indépendance lorsque tous ces propos à ce sujet se limitent à des chiffres.

"C'est le dernier reproche que l'on peut me faire", a dit M. Bourassa.

De son côté, interviewé hier, M. Lévesque a confirmé la relation des faits telle que présentée par M. Robert Bourassa. Il a précisé ainsi que ce dernier avait fait partie de son groupe "pour des fins de discussion seulement", distinction qu'il n'avait pas apportée lundi soir lors d'une rencontre avec des travailleurs de Saint-Henri.

Quant au moment précis où M. Bourassa avait cessé de collaborer à la préparation du manifeste "Nous sommes des Québécois", M. Lévesque s'est corrigé lui-même et a dit hier que, pour lui, la "veille du congrès" signifiait vers la mi-septembre.

Lundi soir, le leader du MSA n'avait pas alors apporté cette précision. Il avait dit textuellement: "Robert Bourassa a travaillé avec nous autres, le groupe qui a lâché le parti libéral, comme un des économistes — il n'est pas le seul — qui en faisaient partie, jusqu'à la veille du congrès. Au moment du congrès, il a décidé de rester dans le parti, ce qui est son droit". Le congrès a eu lieu à la mi-octobre.

Puis, il ajouta: "Mais toute l'option, ce qu'on a appelé l'Option Québec, au début a été mise au point — en fait la dernière réunion qu'on a eue, c'était dans la cave de Robert Bourassa — a été mise au point avec lui".

Les deux hommes se sont rencontrés hier, d'abord sur le train Montréal-Québec, puis une seconde fois à Québec, dans la soirée. Ils se déclarent toujours grands amis, l'un et l'autre.

officiels qui, un peu plus tard, furent mis au courant de cette déclaration.

M. Jean-Guy Cardinal avait déclaré, samedi, au cours de sa conférence de presse à la délégation générale, que le Québec avait été invité au même titre que les autres. Le ministre de l'Education avait ajouté que le Québec s'était conduit en observateur tout simplement parce qu'il assistait pour la première fois à la conférence et qu'il n'avait pu prendre part aux travaux préparatoires.

C'est donc bien dans ce sens qu'il fallait entendre le terme "observateur" puisque les autorités françaises ont pris la peine aujourd'hui de corriger la fausse impression que la déclaration de M. Bourges pouvait laisser subsister dans certains esprits.

Le fait que cette précision ait été donnée à l'occasion d'un Conseil des ministres que présidait le général de Gaulle indique toute l'importance que la France attache à la participation du Québec à la conférence.

le TEMPS qu'il fera

Mai débute par temps frais

Sous les nuages et par temps frais le mois de mai a débuté ce matin, remplaçant un mois d'avril qui n'est plus désormais qu'une statistique mais une statistique dont on parlera encore dans plusieurs années. En effet, une compilation des températures enregistrées qui s'effectuera d'ici quelques jours, démontrera certainement qu'il s'agit du mois d'avril le plus chaud de tous les temps.

Oubliant avril et ses maximums de 70 à 75 degrés, disons qu'aujourd'hui le maximum prévu est d'environ 50 degrés, sous un temps généralement nuageux.

La nuit prochaine, le ciel devrait s'éclaircir alors que le mercure descendra jusqu'à 40 degrés.

Demain, le soleil devrait dominer mais les températures demeureront fraîche, le thermomètre se maintenant encore aux alentours de 55 degrés.

Maximum aujourd'hui 55
Minimum la nuit prochaine 40

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC) — Voici les prévisions de la Météo:

Régions de Montréal, Ottawa et Laurentides: nuageux avec quelques périodes ensoleillées et frais aujourd'hui. Jeudi, généralement ensoleillé et frais. Vents légers. Maximum et minimum à Montréal et Ottawa 55 et 40, Ste-Agathe 50 et 35.

Régions des Cantons de l'Est, Québec et St-Maurice: généralement nuageux aujourd'hui. Jeudi, ensoleillé avec quelques périodes nuageuses. Frais et vents légers du nord aujourd'hui et jeudi. Maximum et minimum à Québec et La Tuque 50 et 35, Sherbrooke 55 et 40.

Régions du Lac Saint-Jean, Baie-Comeau, Rimouski, Gaspé et Septîles: généralement nuageux aujourd'hui et jeudi. Quelques averses dispersées aujourd'hui. Peu de changement dans les températures.

JOHNSON

SUITE DE LA PAGE 1

rempli de richesses vierges mais encore engagé dans la voie de la technique moderne, souhaite ardemment la venue des capitaux américains.

Poursuivant ses efforts de persuasion, le premier ministre a déclaré qu'il ne connaissait pas d'endroit, si ce n'est aux Etats-Unis mêmes, "où le tempérament de la population l'éloignait si fortement du socialisme".

Le mouvement indépendantiste

M. Johnson a également fait valoir au cours de la traditionnelle période des questions qui suit les dîners de l'Economic Club of New York que le contrôle de l'économie par le capital étranger n'était pas un problème angoissant pour les Québécois car, a-t-il dit, "nous n'avons même pas en mains tous les pouvoirs sur le plan politique."

On a également demandé à M. Johnson d'évaluer la force électorale du Mouvement souveraineté association de M. René Lévesque.

Le chef de l'Union nationale a rappelé qu'aux élections de 1966 les deux partis indépendantistes n'obtinrent que 10 pour cent des suffrages, mais il a admis toutefois que la démission de M. Lévesque du parti libéral et la fondation du MSA ont accentué la publicité entourant le mouvement indépendantiste du Québec.

M. Johnson, enfin, a mis en doute la capacité des mouvements indépendantistes de s'unir en un parti unique, car, a-t-il dit, "on a l'impression qu'il y a plus de chefs que d'indiens".

Texte pour la réflexion

Le texte lu hier par M. Johnson, très dense de l'avis même du premier ministre, était beaucoup plus un recueil de réflexions adressées aux analystes anonymes des grandes firmes newyorkaises qu'un discours à l'intention de son auditoire immédiat.

Un exemple du style du discours de M. Johnson, peut-être cette phrase où il dit que: "Le Canada deviendra plus fédéral et moins fédéraliste, plus unificateur et moins unitaire".

Le premier ministre, qui est arrivé dans la métropole américaine dimanche soir, a d'ailleurs tenu à rencontrer la presse newyorkaise afin de redresser l'image que certains journaux et revues ont donné du Québec à la suite de la visite du général de Gaulle, l'été dernier.

En particulier, des articles parus dans le "Wall street Journal" et le "US and World Report" il y a quelques mois ont soulevé la curiosité sinon l'inquiétude des prêteurs américains.

Et comme il le fait depuis qu'il dirige l'Union nationale, M. Johnson a abordé cette question sous l'angle du droit constitutionnel.

Une évolution normale

Affirmant dès le début de son discours qu'il croit fermement que le fédéralisme demeure la meilleure formule politique pour maintenir le caractère "pacifique" du Canada, le chef du gouvernement québécois s'est efforcé d'expliquer à ses auditeurs américains la réalité physique et humaine du Canada de façon à leur démontrer le besoin normal d'une réforme de la constitution canadienne.

Fondamentalement poursuivant ainsi le travail amorcé lors de ses deux visites précédentes à New York en tant que premier ministre, M. Johnson visait à rassurer les investisseurs américains sur la situation politique au Canada et au Québec.

D'ailleurs une délégation représentant les milieux financiers de New York s'était rendue dans la Vieille Capitale en février dernier dans le but avoué de se faire rassurer sur la stabilité politique et financière du Québec.

Hier et lundi, M. Johnson a rencontré des journalistes du "New York Times", du "Daily News", de la Presse Associée, du "US and World Report" et de quelques autres importantes publications.

Le premier ministre a également eu des entretiens privés avec des financiers newyorkais et a participé à deux déjeuners d'affaires.

TRUDEAU

SUITE DE LA PAGE 1

qui doit avoir lieu demain. Cette réunion portera particulièrement sur les candidatures, a précisé M. Trudeau.

Parmi les questions à examiner figure en premier lieu le problème que pose à nombre de députés le remaniement de la carte électorale mis en vigueur lors de la dissolution des Chambres.

La nouvelle carte, établie selon les données du recensement de 1961, supprime certains comtés fédéraux et en morcelle largement d'autres.

M. Trudeau pour sa part n'affronte aucun problème de ce genre et il sera, a-t-il annoncé, candidat dans Montréal-Mont Royal, la circonscription qu'il représentait depuis 1965.

Le président de la Chambre

M. Trudeau n'a pas encore réglé le sort du président de la Chambre, mais il a laissé entendre qu'il se proposait de rendre le poste, détenu dans le dernier Parlement par M. Lucien Lamoureux, permanent.

Après s'être entretenu de la question avec M. Lamoureux, le premier ministre a dit qu'il espérait maintenant en venir à un accord avec les autres partis politiques.

L'AMBASSADEUR

SUITE DE LA PAGE 1

pas plus aujourd'hui, souligne-t-on.

Les observateurs estiment que le nouveau premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, fera preuve de modération à l'égard de la France en raison de la situation incertaine dans laquelle il se trouve, ainsi que le parti libéral, à la veille des élections.

On considère, d'une part, qu'une attitude trop hostile d'Ottawa pourrait priver les libéraux d'un nombre appréciable de voix dans le Québec. D'autre part, pense-t-on, une telle réaction priverait M. Trudeau, si son parti conserve le pouvoir, de toute possibilité de trouver des "arrangements" avec Paris au sujet des conflits qui assombrissent les relations franco-québécoises depuis quelque temps.

Déjà, poursuivent les observateurs, les chances de M. Trudeau de rencontrer le général de Gaulle, comme il l'a souhaité après avoir succédé à M. Lester Pearson à la tête du parti libéral, sont extrêmement réduites. En effet, il passe à Paris pour être l'adversaire le plus acharné du mouvement nationaliste québécois et on sait que le général de Gaulle ne pardonne pas facilement à ceux qui l'ont attaqué.

Le retour de M. Léger a coïncidé avec la précision faite au Conseil français des ministres selon laquelle le Québec assistait comme membre à part entière, et non comme observateur, à la conférence des ministres de l'Education francophones.

Pour mettre fin à toute confusion, le ministre français de l'Information a précisé, hier soir, en rendant compte du Conseil des ministres, que le Québec assistait comme membre à part entière, et non comme observateur, à la Conférence des ministres de l'Education des Etats francophones d'Afrique et de Madagascar qui s'est tenue à Paris la semaine dernière.

M. Georges Gorse a donné cette importante précison en faisant état de la brève communication que le ministre de l'Education nationale, M. Alain Peyrefitte, a présentée au Conseil des ministres au sujet de la conférence.

Vendredi dernier, après la conférence, le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères chargé de la coopération, M. Yvon Bourges, avait déclaré aux journalistes, en réponse à une question, que le Québec y assistait "pour le moment" comme "observateur", sans donner de précisions. Par ailleurs, sur le point de savoir si le Québec en était membre permanent, le président de la conférence, M. Mongo Soo, ministre de l'Education du Cameroun, avait répondu: "Je ne sais pas".

Le terme "observateur" employé par M. Bourges n'avait pas manqué de surprendre les journalistes, ainsi que certains

RENCONTRE

SUITE DE LA PAGE 1

Le président Johnson avait émis lui-même l'année dernière, rappelle-t-on à Washington, l'idée d'une rencontre, pour mettre fin à la guerre du Vietnam, à bord d'un navire neutre.

Prononçant un discours le 11 novembre dernier, à bord du porte-avions "Enterprise", le président Johnson avait alors proclamé: "Un navire neutre sur une mer neutre serait un lieu de rencontre aussi bon que n'importe quel autre."

"Les Etats-Unis, avait-il affirmé, poursuivent leur rêve de paix, et nous incluons même les mers dans cette recherche de la paix. Pour nous, le carré des officiers pourrait être facilement transformé en salle de conférence. Il suffirait simplement que les deux parties viennent pour se rencontrer, et qu'ils acceptent chacun de faire la moitié du chemin. Il suffirait que l'un des deux partis n'exige pas que l'autre marche sur l'eau, et opère un miracle à lui tout seul."

AFRIQUE

SUITE DE LA PAGE 1

olympiques par sympathie pour les Etats africains de bien vouloir revenir sur leur décision et de participer aux compétitions.

Trente-huit pays avaient annoncé leur intention de se retirer des Olympiques pour protester contre la politique d'"apartheid" de l'Afrique du Sud.

QUEBEC

SUITE DE LA PAGE 1

"Le ministre ne fait pas continuer de suspense, pas plus à l'endroit de Montréal que d'ailleurs, a dit M. Bertrand. Le ministre verra à faire appliquer la loi."

M. Bertrand devait expliquer un peu plus tard à un journaliste son absence de détails: "L'affaire sera soumise aux tribunaux."

On ignore cependant si les propos de M. Bertrand signifient que des poursuites judiciaires seront prises pour empêcher la tenue même de la "loterie" ou si Québec attendra de voir quelles questions seront posées aux gagnants.

En réponse au député d'Outremont qui lui demandait si le ministre "entend faire respecter la loi", M. Bertrand a en effet répondu: "On verra en temps et lieu."

Vendredi dernier, le ministre de la Justice avait fait savoir que les officiers de son ministère considéraient comme illégale la taxe volontaire de la ville de Montréal.

M. Bertrand n'avait pas précisé cependant, à ce moment, si des poursuites seraient prises.

A la suite de cette déclaration, le maire de Montréal avait invité, lundi, les autorités du ministère de la Justice à contester devant les tribunaux la légalité de la taxe volontaire.

D'après M. Drapeau, cette taxe volontaire est tout à fait légale et seule une procédure devant les tribunaux pourra dissiper les doutes qui existent à ce sujet.

La poursuite, qui sera intentée par le ministère québécois de la justice, ira d'une certaine façon à l'encontre des politiques du gouvernement du Québec en matière de loterie.

Depuis plusieurs années, le gouvernement du Québec réclame en effet d'Ottawa des amendements au Code criminel pour légaliser les loteries.

Ces amendements devaient d'ailleurs être soumis à la Chambre des Communes si des élections n'avaient été déclenchées la semaine dernière.

Trudeau: c'est du ressort provincial

A Ottawa, le premier ministre Pierre Elliott Trudeau a déclaré hier qu'il appartient au gouvernement québécois, et non pas au gouvernement fédéral, de déterminer de l'action à prendre à l'égard de la taxe volontaire du maire Jean Drapeau, de Montréal.

"L'administration de la Justice relève exclusivement des provinces", a dit M. Trudeau.

"On sait à quel point je suis respectueux des juridictions provinciales et je ne compte nullement intervenir dans cette affaire," a ajouté M. Trudeau.

"Evidemment", a-t-il enchaîné, "si le Québec me demande d'agir, me demande d'exercer sa responsabilité à sa place, je pourrais peut-être le faire."

A la dissolution des Chambres fédérales, le mardi 23 avril, M. Trudeau, à titre de ministre fédéral de la Justice, était lui-même parrain de la mesure législative visant à amender le Code criminel en vue notamment de supprimer l'interdiction de tenir au Canada des jeux de hasard.

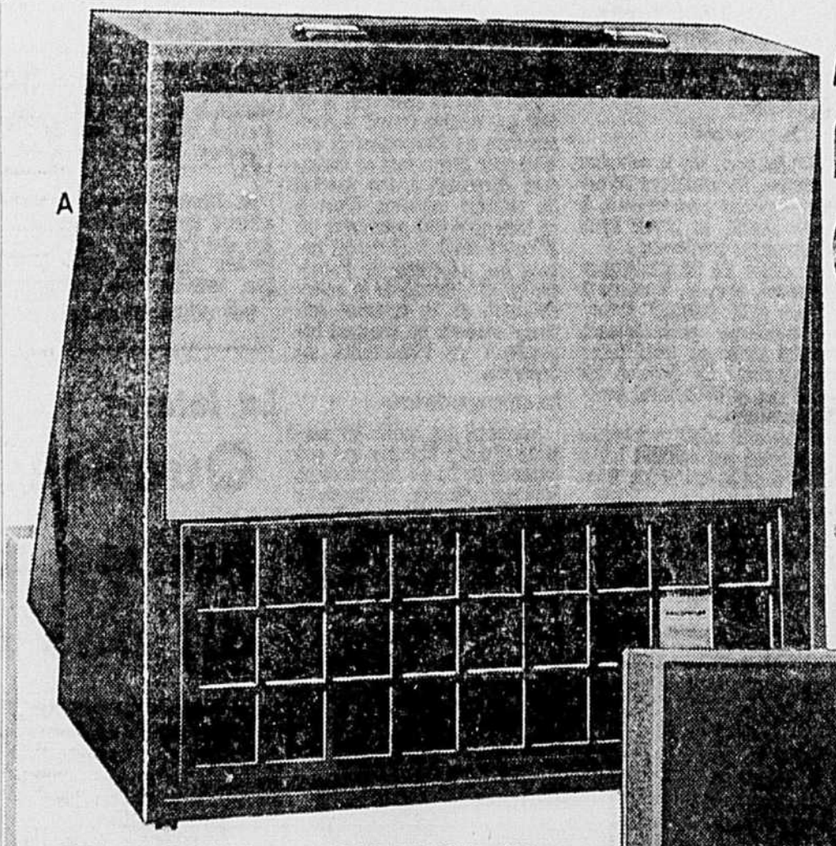

2 JOURS CHOC DU CENTENAIRE DUPUIS

seabreeze

TOURNE-DISQUE AUTOMATIQUE OU STEREO "SEABREEZE", 4 VITESSES

SPECIAL CHOC

39.48 CHACUN

A. Tourne-disque stéréo par "Seabreeze", avec haut-parleur séparé. Modèle manuel, adapteur pour 45 tours inclus. Amplificateur de 6 watts. S'arrête automatiquement après le dernier disque. Gris fusain et jaune foncé.

B. Tourne-disque "Seabreeze" automatique, 4 vitesses. Cartouches compatibles pour disques stéréo-monorail. Contrôle du volume et son. Gris fusain et jaune foncé.

COMPOSEZ: 842-6171

DUPUIS — MEZZANINE — RAYON 842

OUVERT LE SOIR JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 H. SAMEDI JUSQU'A 5 H 30

Liste des gagnants du premier tirage au sort du grand concours

DUPUIS

LA PREMIERE SEMAINE DU CONCOURS DUPUIS DANS LE CADRE DU GRAND EVENEMENT DU 100ème ANNIVERSAIRE DUPUIS: "LE QUEBEC FACE A L'AVENIR" A ETE UN SUCCES FORMIDABLE. Voici les noms des gagnants des 12 prix du premier tirage.

1er prix VOITURE RENAULT 10
Mme François Comeau, 182, boulevard Quinn, Longueuil, P.Q.

2e prix $1,000 en bons d'achats Dupuis
Mme Roger Lamarche, 110, Marie-Victorin, Sainte-Catherine-d'Alexandrie, Co. Laprairie

3e prix $1,000 en bons d'achats Dupuis
Mme Gilles Marion, 1460, Falaise, Duvernay, P.Q.

4e prix $1,000 en bons d'achats Dupuis
M. A. Saint-Pierre, 4605, rue Pierre-Chevrier, Montréal

5e prix $1,000 en bons d'achats Dupuis
Mme Jean-Charles Bédard, 3819, Northcliff, N.D.G., Montréal

6e prix $1,000 en bons d'achats Dupuis
M. Adrien Labelle, 623, rue Atwater, Montréal

7e prix Mobilier de chambre Princeville
Mme J.-T. Bélanger, 340 Starling, Dorval, P.Q.

8e prix 1 trousseau Tex-Made
Mme Guy Francoeur, 502 McEachran, Outremont, P.Q.

9e prix Approvisionnement de produits Gattuso
Mlle A. Lecours, 3020 Pierre-Tétreault, Montréal

10e prix Mobilier de cuisine Samton
Mme Esther Ouellette, 1581, rue Champlain, Montréal

11e prix T.V. portative 19" Admiral
Mme A. Bernard, 2203, rue Chambly, Montréal

12e prix Voyage pour 2 via Quebecair
Mme A. Durand, 2136, rue Davidson, Montréal

Le tirage au sort de la deuxième semaine aura lieu lundi 6 mai à 2 h. 30 au 4ème étage.

Ne manquez pas de participer vous aussi à cette deuxième semaine sans précédent: il y a des prix formidables à gagner — Automobile CAMARO, $10,000 de bons d'achats, voyages au Mexique, stéréo, laveuse, mobilier de salon, produits Gattuso, trousseau de linge, ensembles de draps et taies.

VOUS AVEZ JUSQU'AU 11 MAI

Faites un achat chez Dupuis et vous courez ainsi la chance de gagner un de ces prix fabuleux!

Vos factures sont accumulées depuis le 25 avril afin de participer aux trois tirages au sort!

Pour plus de renseignements voir la dernière page de ce journal

874-7111 le numéro d'appel des PETITES ANNONCES "SUCCES" de LA PRESSE

LA PRESSE

MONTREAL, MERCREDI 1er MAI 1968 — 84e ANNEE — No 102

BUREAUX 874-7272 REDACTION 874-7078 LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

BUVEZ Cott
CERISES NOIRES — SANS SUCRE
EN BOUTEILLES NON RETOURNABLES

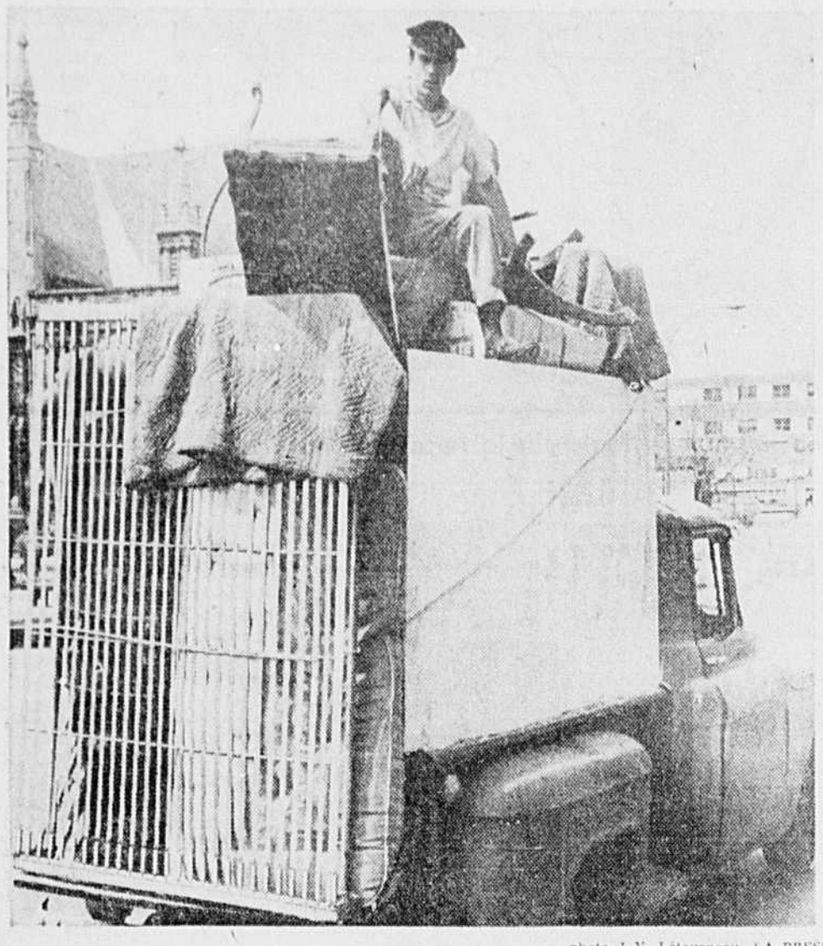

photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Aujourd'hui, 1er mai, on déménage !

On prévoit au moins 100,000 déménagements et emménagements, aujourd'hui, 1er mai, dans la métropole. La Compagnie de téléphone Bell a reçu quelque 70,000 demandes pour de nouveaux abonnés ou des changements de domicile, tandis qu'à l'Hydro-Québec, entre le 20 février et le 29 avril, 88,500 personnes avaient fait parvenir des avis de déménagement.

L'UMQ n'a pas d'objection à une enquête sur l'administration municipale au Québec

par Claude MASSON

L'Union des municipalités du Québec n'a pas d'objection à ce que le gouvernement provincial fasse enquête sur toute l'administration municipale au Québec.

Tel est le commentaire formulé par le président de l'UMQ, M. Maurice Tessier, à la suite de la recommandation formulée respectivement par le député Yves Michaud et l'avocat Gérard Beaudry d'entreprendre une enquête royale, à l'exemple de la Commission Parent pour l'éducation.

M. Tessier, également maire de Rimouski, une des plus importantes municipalités du Bas-du-Fleuve, a toutefois ajouté que l'Union des municipalités n'a pas l'intention de se mêler de la situation qui existe présentement dans quelques villes de la région de Montréal, dont Saint-Michel, Pincourt, Saint-Laurent, Saint-Léonard et Pointe-aux-Trembles.

"Que le gouvernement prenne ses responsabilités," s'est borné à dire le président de l'UMQ, qui est également député libéral du comté de Rimouski.

Lorsque le journaliste a demandé à Me Tessier s'il ne croyait pas qu'il était du devoir de l'UMQ de s'intéresser de plus près à l'épuration de certaines municipalités, il a tout simplement répondu: "Notre organisme a pour but principal d'offrir des services aux municipalités".

Et la loterie ?

Quant à la "loterie" municipale du maire Jean Drapeau que quelques maires ont déjà critiquée, l'Union des municipalités du Québec ne prendra pas non plus une position officielle sur ce sujet.

Comme avocat, Me Tessier est d'avis que ce régime de "taxe volontaire" est illégal "parce qu'on ne peut faire indirectement ce qui est défendu directement".

Comme individu, il est en faveur d'une "loterie" et il espère que l'initiative du maire de Montréal va forcer le gouvernement à amender le Code pénal.

Comme maire, il préfère que M. Drapeau tente l'expérience parce qu'il craint que ce ne soit une expérience fructueuse à la longue.

Comme président de l'Union des municipalités, M. Tessier espère que la loterie deviendra provinciale mais au bénéfice de toutes les municipalités... si le maire Drapeau en fait un succès.

photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Il manque encore $2,598,626

La campagne des Fédérations du Grand Montréal s'est terminée hier, mais elle n'est pas encore officiellement clôturée, puisque ce ne sera que le 16 mai que l'on connaîtra les derniers résultats. Il manque encore $2,598,626, les dernières compilations indiquant qu'une somme de $7,801,374 a été recueillie jusqu'ici, soit 75 p. 100 de l'objectif de $10,400,000. Au cours de sa conférence de presse d'hier, le président de la campagne, le maire Jean Drapeau, a demandé aux milliers de bénévoles de continuer leur travail de sollicitation et de compilation pour assurer au plus tôt le succès de la campagne. Le maire est confiant que la campagne dépassera son objectif d'ici le 16 mai.

Un troisième parti à Laval

par Pierre VENNAT

Le troisième parti municipal de Laval est officiellement né.

Il a été enregistré par le président du Comité d'organisation du CEGEP du Vieux-Montréal, M. Roger Brosseau, un résidant de Laval, qui était jusqu'à hier président du Comité des affaires municipales de la Fédération des ligues de propriétaires de Laval.

Le "Parti municipal de Laval" se veut un parti "exclusivement municipal".

Comme l'a déclaré hier M. Brosseau, il ne veut pas savoir à quel parti politique appartiennent ses membres, à l'échelon provincial ou fédéral.

Tel est d'ailleurs l'argument principal des promoteurs du parti qui accusent tant l'administration actuelle que l'opposition officielle d'être, l'une, une marionnette de l'Union nationale, l'autre, celle des libéraux.

En un mot, de continuer à Laval des querelles commencées surtout à Québec et quelquefois à Ottawa.

Le nouveau groupe sur lequel on retrouvera plusieurs dirigeants sortants de la Fédération des ligues de propriétaires, bien que ce dernier organisme ne soit lié en rien à la politique partisane, a commencé ses contacts à travers la ville.

Il doit tenir sous peu une conférence de presse très bientôt où, en plus de présenter son programme, il présentera vraisemblablement son candidat à la mairie, qui est déjà choisi.

Afin d'écarter toute équivoque, M. Brosseau a déclaré qu'il s'agit d'un citoyen en vue, mais que ce n'est pas lui.

Le parti veut des hommes neufs, intègres.

Il se peut qu'il accueille dans ses rangs d'anciens conseillers ou d'anciens candidats, mais ce ne sera pas "une crèche" pour employer les mots de M. Brosseau, un "refuge" pour les gens qui auraient peur de couler avec leur bateau.

Voir PARTI en page 6

Trois criminels dangereux s'évadent du Palais de justice de Drummondville

Claude Levasseur

Gaston Plante

Yves Simard

par Gilles NORMAND

Tous les détachements de la région de Drummondville de la Sûreté du Québec intensifient leurs recherches afin de capturer trois criminels dangereux qui se sont évadés du Palais de justice de Drummondville, vers 2 h 45 hier après-midi, en sciant un barreau de leur cellule.

Les évadés, Claude Levasseur, Gaston Plante et Yves Simard avaient été amenés du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul et de la prison commune de Cowansville (dans le cas de Simard), pour témoigner hier à la reprise du procès de Jean-Jacques Gagnon, accusé du meurtre d'un homme d'affaires de Sherbrooke, M. Henri-Paul Chandonnet, dont le corps, enduit de chaux vive, avait été retrouvé, en 1965, près de Sherbrooke.

Les trois comparses étaient sous la garde de la Sûreté du Québec, lorsqu'ils se sont évadés. En fin d'après-midi et au cours de la nuit dernière, des barrages étaient dressés sur toutes les routes donnant accès à Drummondville, et les automobilistes faisaient l'objet des plus minutieuses vérifications.

Levasseur, âgé de 31 ans, avait été condamné au pénitencier à perpétuité, après avoir été reconnu coupable du meurtre de M. Ernest Marier, gérant de la Caisse populaire de Saint-Germain-de-Grantham, près de Drummondville. M. Marier a été abattu en 1965, au cours d'un hold-up. Plante, âgé de 41 ans et maintenant condamné à vie à titre de criminel d'habitude, avait été condamné à 25 ans de bagne, pour une série de vols à main armée. Quant à Yves Simard, âgé de 23 ans, il purgeait une peine de 6 ans de prison, à Cowansville, pour vols à main armée.

Coup de théâtre

La nouvelle de cette triple évasion, qui a éclaté comme un coup de théâtre en cette reprise du procès que subit Jean-Jacques Gagnon, s'est répandue comme une traînée de poudre à travers les corridors du palais de Justice.

En 1966, Gagnon, ainsi qu'un dénommé André Lamothe, avait été condamné à la détention perpétuelle pour un autre meurtre, celui d'Aldéric Bilodeau, le 18 septembre 1965. Des noms qui resteront intimement liés à l'affaire judiciaire la plus sensationnelle et la plus bouleversante du Canada depuis certainement un siècle, une gigantesque affaire de fraude, d'incendies criminels et de meurtres: "l'affaire Dorabaner".

A la demande de Jean-Jacques Gagnon, qui se défend seul, la Sûreté du Québec avait amené à Drummondville quatre criminels détenus au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, et un cinquième, incarcéré à Cowansville. Ils devaient être interrogés hier après-midi, pendant le procès.

Avant même d'être appelés à témoigner, trois des cinq criminels ont pris la clef des champs. Ils n'auraient mis que 40 secondes à prendre la fuite, et ils étaient déjà loin quand les policiers se sont rendus compte de ce qui venait de se passer.

Selon un porte-parole du détachement de Drummondville de la SQ, les fuyards ont réussi à sortir en sciant un barreau de leur cellule, au sous-sol du Palais de justice, locaux qui sont à la disposition de la Sûreté du Québec.

Les deux autres criminels qui étaient gardés dans la même cellule et qui ont préféré y rester, ont dit aux poli-

Voir CRIMINELS en page 6

Une auto a été volée...

La police croit qu'il existerait un lien entre le vol d'une automobile dans laquelle se trouvaient des chèques d'une valeur se situant entre $9,000 et $13,000 et l'évasion de trois détenus, hier, au palais de justice de Drummondville.

La voiture, propriété de M. André Joyal, employé de la Caisse populaire Saints Pierre et Paul, de Drummondville, a été subtilisée peu après la triple évasion de Claude Levasseur, Gaston Plante et Yves Simard.

En plus des papiers d'immatriculation de la voiture, des effets personnels de la victime se trouvaient dans le véhicule dont on n'a pas retrouvé la trace.

Il s'agit d'une Pontiac décapotable de couleur bleue, modèle 1968 et portant plaque no 245942.

photo Robert Nadon, LA PRESSE

Un enfant d'un an et demi trouve la mort dans un incendie

Un bambin d'un an et demi, Yves Champagne, a perdu la vie peu avant 9 h. ce matin dans l'incendie qui a ravagé le foyer familial, au 2397 rue Workman, près de l'intersection de la rue Vinet, dans le quartier Saint-Henri. La mère, qui a eu tout juste le temps de sauver ses trois autres enfants, a été transportée à l'hôpital Général de Montréal, en proie à un violent choc nerveux.

Les pompiers n'ont mis qu'une vingtaine de minutes à circonscrire les flammes que l'on croit avoir été allumées par le frère de la victime, un enfant de trois ans, qui jouait avec un briquet. Le cadavre de la victime a été retrouvé dans un lit de la chambre et transporté à la morgue de Montréal. La plus grande partie des biens de la famille a été perdue dans l'incendie.

Les enfants, âgés de 4 ans, 3 ans et un bébé de moins d'un an, ont été recueillis par une famille du voisinage, au 2340 rue Delisle. Un appel a été lancé à la population dans le but de recueillir des vêtements pour les enfants. Tout don doit être expédié ou apporté au 2340 rue Delisle.

Fin de la campagne des fédérations

La première campagne unifiée des fédérations a pris fin officiellement hier, alors que M. le maire Drapeau a dévoilé que 75 p. 100 de l'objectif a été atteint, soit $7,801,374.

Même si, la campagne qui a duré, du 1er au 30 avril, est officiellement clôturée, elle n'a pas terminée pour autant. Le maire de Montréal a effectivement déclaré que seulement 34 p. 100 du travail a été fait et que plusieurs secteurs n'ont pas encore été sollicités, en particulier dans le cas des employés et surtout dans la section résidentielle.

Au cours de la conférence de presse tenue dans le salon du maire, M. Drapeau a demandé aux milliers de bénévoles de redoubler d'ardeur au cours des prochains jours, car le succès de la campagne dépend de leur travail.

Voir CAMPAGNES en page 6

En mai : sept campagnes de souscriptions

Il y aura sept campagnes de souscriptions durant le mois débutant aujourd'hui. Il y aura aussi neuf quêtes publiques ("tag days").

Le total des objectifs des sept appels est de $714,412.

Voici la liste des sept campagnes de souscriptions (entre parenthèses : objectif de la campagne) :

1— Du 1er au 15 mai : "Dieppe House for Epileptics" ($75,000) ;

2— Du 1er au 15 mai : The Navy League of Canada" ($45,800) ;

3— Du 1er au 15 mai : Patronage Jean le Prévost ($10,000) ;

4— Du 5 au 11 mai : La Ligue des cadets de l'air du Canada ($25,000) ;

5— Du 6 au 20 mai : The Salvation Army ($380,000) ;

6— Du 15 au 30 mai : Yeshivah Herkaz Hatorah ($150,000) ;

7— Du 15 au 30 mai : La Société Canadienne de l'ouïe du Québec Inc. ($28,612).

Les neuf quêtes publiques se tiendront les jours suivants :

1— Le 5 mai : La Fédération des guides catholiques de Montréal ;

2— Le 6 mai : The Navy League of Canada ;

3— Le 11 mai : Montreal Hadasah-Wizo ;

4— Le 12 mai : Montreal Association for Multiple Sclerosis ;

5— Le 19 mai : Orphelinat Saint-Arsène ;

6— Le 20 mai : Cathédrale orthodoxe russe Saint-Nicholas ;

7— Le 25 mai : Fondation du Québec des maladies du coeur ;

8— Le 27 mai : The Ukranian Catholic Episkopal Corporation of Eastern Canada ;

9— Le 29 mai : The Ladies Soimech, Noifleum Society.

élégance et confort
combinés dans un vêtement de base qui vous assure ce
SUPPORT ADDITIONNEL
Un vêtement léger conçu spécifiquement pour donner tout le confort désiré, amincir les hanches et supporter solidement votre dos. Flexible en tous sens — ne gêne aucun mouvement.
Pour un ajustement parfait, consultez l'une de nos techniciennes diplômées
845-7251
Nous vendons des chaises roulantes
PHARMACIE MONTREAL DUQUET & DUQUETTE — PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde
916 est, rue Ste-Catherine

Nouveaux modèles du printemps '68
par
Pierre Chanel

Modèles jeunes, élégants !
Jolies teintes nouvelles !
Formes et talons nouveaux !
Une ravissante combinaison d'élégance et de confort par Pierre Chanel. Ils rehausseront vos toilettes du printemps et apporteront un accent exquis qui sera toujours de bon goût. Venez les voir MAINTENANT ! Le soulier illustré ici est offert en riche cuir verni noir ou veau bleu perle ou encore champagne ou blanc. Choix complet de pointures et largeurs. $19.95
Choix de sacs à main pour harmoniser à vos souliers
Stationnement gratuit
A deux pas de la partie Jean-Talon ou Mont-Royal du métro
Louis Deslauriers Ltée.
H. Giroux et Fils Inc.
6914 St-Hubert (coin Jean-Talon) — 1500 Mont-Royal E. (coin Papineau)
5029 Ontario E. (coin Pie-IX)

Montréal en bref

par GERMAIN TARDIF

Un billet de loterie pour régler le budget

● La municipalité de Scarborough a décidé de diminuer de $100,000 le budget de sa librairie publique municipale afin de prévenir une hausse des taxes. Le conservateur de la bibliothèque, M. Albert Bowren a, dès lors, fait parvenir $2 à la loterie du maire Drapeau, au nom de la bibliothèque. Il espère ainsi gagner le premier prix de $100,000 qui règleront ses problèmes administratifs. Ce geste, s'empresse-t-il d'expliquer, a pour but, avant tout, d'attirer l'attention du conseil municipal sur ses difficultés.

Le Yoga peut mener à la politique . . .

● Le Yoga peut changer la face du monde et le présenter sous un jour meilleur, s'il faut en croire Swami Vishnu-devananda, qui a l'intention : 1) de préparer par le Yoga de futurs leaders politiques; 2) de créer des centres de Yoga à travers le monde (il en a déjà plus d'une trentaine à travers le continent américain, dont un à Val-Morin); 3) de former un parti mondial dirigé par des gens à la fois intéressés à la politique et adeptes du Yoga. C'est ce qu'il a fait savoir hier, lors d'une conférence de presse. Désormais, si quelqu'un s'adonne au Yoga, on pourra le soupçonner d'avoir des ambitions politiques . . .

Elections à l'Association médicale du Québec

● A la suite du congrès de la fin de semaine dernière, le Dr Arnold F. Jones, chirurgien de Montréal, devient président de l'Association médicale du Québec. Le Dr Germain Bigué, de Val-d'Or, pour sa part, a été élu président "désigné". Le Dr Claude Faribault, radiologiste, accède à la présidence du conseil d'administration et du comité exécutif, tandis que le Dr Claude Gendron devient trésorier honoraire et le Dr George K. Wlodek, secrétaire honoraire. L'assemblée plénière, réunie au Mont-Gabriel, a en outre prié l'ancien confrère Jean-Marc Denault, de continuer à servir l'association à titre de conseiller en relations publiques. Pendant dix ans, il avait été directeur des relations publiques et secrétaire administratif. Il devait prendre sa retraite en juillet.

Exposition de roulottes au Centre commercial Rockland

● Pour ceux à qui le printemps donne le goût des expéditions au grand air, on a réuni, au Centre commercial Rockland, des roulottes de toutes dimensions, des tentes-remorques de plusieurs marques, enfin, tout ce qui peut abriter une famille qui désire voyager et vivre confortablement en plein air. Le public peut visiter ces maisons de campagne mobiles du 1er au 11 mai.

Jean-Luc Bombardier est allé se rechauffer au club Playboy

● L'un des premiers soirs après son retour du pôle Nord, Jean-Luc Bombardier, membre de l'expédition Plaisted, est allé se réchauffer auprès des "bunnies" du club Playboy de Montréal. Il a rapporté les queues de coton que celles-ci avaient confiées aux explorateurs comme porte-bonheur, 44 jours auparavant. Avec la permission de leur président, M. Roma, elles ont donné les petites queues blanches en cadeau à M. Bombardier pour souligner l'exploit.

Nouveauté : une pipe pour fumer à deux

● Entre deux baisers, dans un parc, au clair de l'une, la jeune fille dit au jeune homme : "Veux-tu essayer mon tabac ?" — "Je veux bien", de répondre son ami. Pendant que le jeune fille ouvre sa tabatière, le jeune homme sort une pipe munie d'un seul fourneau et de deux tuyaux. Les lèvres unies, en quelque sorte, par ce trait d'union, ils savourent l'odeur délicate de la fumée. "Ah ! J'aime la femme qui fume le Picobac", s'exclame le jeune homme. . . . Cette scène se multipliera peut-être à des milliers d'exemplaires, s'il n'en tient qu'à la société "Sunday Cob Pipe of Canada", la seule à fabriquer des pipes de blé d'Inde au Canada et qui est sur le point de mettre sur le marché une pipe à deux tiges . . .

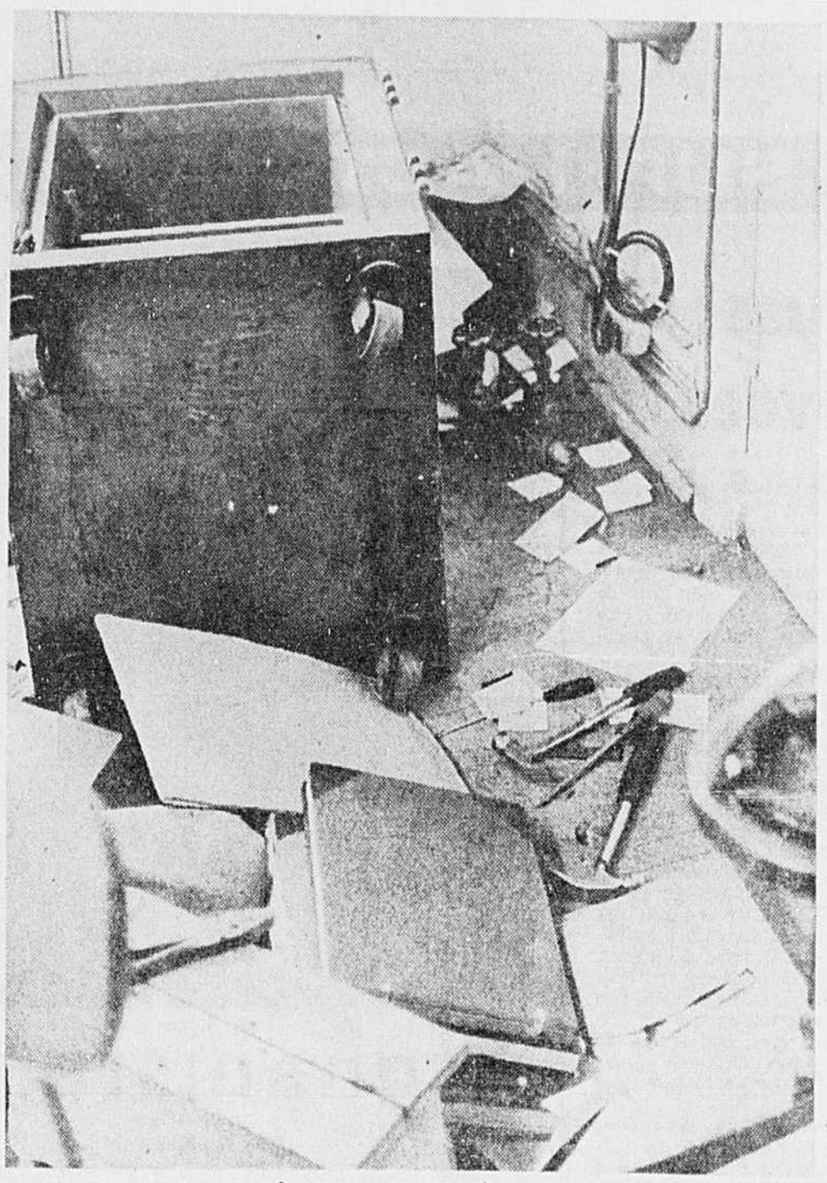

Après le passage des voleurs

photo Robert Nadon, LA PRESSE

Des malfaiteurs qui se sont introduits dans un immeuble de quatre étages, au 710 ouest, rue Notre-Dame, au cours de la nuit dernière, se sont permis de visiter les six établissements commerciaux de l'édifice. C'est au quatrième étage, à la manufacture London Hats que les cambrioleurs ont fait le plus de dégâts. Ils ont ouvert les deux coffres-forts du bureau et ont éparpillé le contenu à travers toute la pièce. On ignore encore si les coffres contenaient ou non de l'argent. Un peu partout dans l'immeuble, les malfaiteurs ont fait main basse sur de la marchandise. Toutefois, seul un inventaire permettra d'établir la valeur des objets dérobés. Pour s'introduire dans la pièce, les cambrioleurs ont brisé des fenêtres donnant sur un escalier de sauvetage, à l'arrière de l'édifice.

Le juge Shorteno réduit le cautionnement du témoin Bérubé

par Maurice MORIN

Le juge Peter V. Shorteno, de la Cour supérieure, siégeant comme juge de la Cour du banc de la reine, aux Assises, a décidé, au tout début de l'après-midi, de réduire le cautionnement de $5,000 qui avait été exigé, il y a déjà quelques mois, d'un jeune témoin dans une cause de meurtre, témoin en faveur duquel l'ancien premier ministre du pays, John Diefenbaker, avocat criminaliste réputé dans l'ouest du pays, avait fait quelques interventions ces jours derniers.

Le juge Shorteno, après avoir entendu les avocats dans cette affaire, Mes André Saint-Cyr et René Domingue, deux membres à titre permanent du Bureau d'assistance judiciaire, et Me Gabriel Grenier, procureur de la Couronne, a décidé que Henry Bérubé, âgé de 20 ans, pourra obtenir sa liberté condition que le jeune homme fournisse un cautionnement personnel de $200, et que son père, M. Eugène Bérubé, autrefois de Cabano, souscrive, lui, deux cautionnements de $950 chacun.

Nous avons compris que ces cautionnements seraient incessamment fournis.

M. Diefenbaker n'était pas présent devant le juge Shorteno lors de l'audition de la requête que Mes Domingue et Saint-Cyr lui ont présentée, ni, d'ailleurs, le jeune homme, mais le père de celui-ci était présent. Il n'a cependant pas été appelé à déposer.

Bérubé, qui sera le témoin vedette au procès pour meurtre de Michael Jenkins, un cameraman de 28 ans, accusé d'avoir abattu d'une balle de carabine James Drummond Ross, du 36, avenue des Pins, le 12 octobre dernier, était détenu depuis six mois, n'ayant pu fournir le cautionnement immobilier de $5,000 qui avait été exigé de lui par le juge André Fabien, de la Cour des sessions de la paix, après qu'il eut présidé l'enquête préliminaire de Jenkins.

Et ce cautionnement élevé avait été exigé après que le président de l'instruction eut appris de la bouche d'un détective que la police craignait de ne pas retracer le témoin... s'il était libéré.

Jenkins devra comparaître lundi prochain lors de l'ouverture de la session de mai des Assises. Il devra ensuite faire face à ses pairs, 12 jurés de langue anglaise, pour son procès qui, avons-nous appris, doit s'instruire le 3 juin prochain.

Une fois que l'affaire Bérubé eut pris une nouvelle tournure, aujourd'hui, Me Saint-Cyr nous a appris que peu de temps avant que Diefenbaker se fut intéressé au sort de Bérubé, il avait eu un entretien avec le jeune témoin à la prison commune de Montréal, à Bordeaux.

Et Me Saint-Cyr était présent lorsque Diefenbaker a eu, lui-même, un entretien avec le jeune homme, à Bordeaux, la semaine dernière.

"Dans leur requête . . . en 11 points, les deux jeunes avocats du Bureau d'assistance judiciaire demandaient "que le requérant soit libéré sur parole ou sous un cautionnement en tenant compte de la situation dans laquelle il se trouvait ainsi que sa famille.

Ils ont, de plus, invoqué "qu'il n'avait pas mentionné au procès-verbal que l'appelant-requérant était présent en Cour lorsque le cautionnement de $5,000 a été fixé; qu'à tout événement s'il y était, il n'avait rien compris puisqu'il ignore la langue française; qu'il n'était alors pas représenté par un avocat; qu'il n'a été mis au courant du cautionnement qu'une fois incarcéré à la prison; qu'il n'est âgé que de 20 ans; qu'il n'a jamais été condamné et qu'il n'existe actuellement aucune cause pendante contre lui; que le procès de Jenkins n'a pas encore eu lieu; que son père, qui a un domicile fixe à Montréal, s'engage à l'héberger et de s'en occuper."

De son côté, Me Grenier a soumis que Bérubé était en liberté lorsqu'il a rendu, une première fois, témoignage à l'enquête du coroner et que, plus tard, il avait laissé entendre qu'il ne serait plus intéressé à déposer . . . de nouveau. C'est pourquoi la police craignait de ne pouvoir le retracer.

Me Grenier souligna aussi qu'il avait été question que le jeune homme quitte la ville et qu'il aurait même proféré des menaces de mort contre une femme. Le procureur de la Couronne déclara qu'une accusation à cet effet avait été portée contre le jeune homme, mais qu'elle avait été plus tard retirée; que la cause de meurtre était très importante, que Bérubé avait été témoin oculaire du drame et que c'est en apprenant une telle chose que le juge Fabien avait exigé un cautionnement immobilier de $5,000.

De son côté, Me Rhéal Brunet, procureur chef de la Couronne, qui prit la parole après Me Grenier, a affirmé que c'était à la demande de la défense que le procès de Jenkins avait été retardé, vu que l'avocat de l'inculpé avait réclamé que celui-ci subisse un examen psychiatrique.

Tout comme son collègue de la Couronne, il a admis que certains arguments apportés par la poursuite "ne faisaient pas partie du dossier de la Cour".

En rendant sa décision, le juge Shorteno a déclaré "que sa décision reposait seulement sur ce qui apparaissait dans le dossier de la Cour et qu'il était d'avis que l'accusé devait être libéré sous un cautionnement moins élevé que celui fixé au tout début ; qu'en ce qui concerne la découverte d'un témoin qui pourrait prendre la poudre d'escampette, la loi, la justice ont le bras très long".

Et il fixa les cautionnements dont il est question plus haut.

Peu de cinémas demeureraient ouverts jusqu'à 2 h. du matin

par Bernard MORRIER

Les cinéphiles couche-tard ne pourront s'en donner à coeur joie qu'en de très rares occasions, si l'on en croit les réactions faites hier par les propriétaires ou représentants de salles de cinéma de Montréal par suite de l'autorisation de l'administration municipale de garder les cinémas ouverts jusqu'à 2 h du matin.

Pour sa part, M. Gaston Théroux, président de l'Association des propriétaires de cinémas du Québec, dont on connait les luttes épiques pour faire amender la désuète "Loi des vues animées", a déclaré que son organisme n'avait fait aucune pression pour que les heures de fermeture des cinémas soient repensées. "Nous considérons que nous demandons déjà beaucoup à nos employés qui travaillent dans plusieurs cas de midi à minuit."

M. Théroux a fait remarquer que plusieurs gérants de cinéma ignoraient l'existence de l'ancien règlement 2820 qui obligeait la cessation des projections de films avant minuit.

"Ce n'est que tout récemment, a-t-il dit, que certains l'ont appris après qu'on leur eut souligné que leur spectacle dépassait l'heure fixée". M. Théroux s'est ensuite dit d'avis que la nouvelle réglementation ne nuira certainement pas à l'industrie, mais il doute que les propriétaires de cinémas s'en prévalent de façon permanente. "Il est probable, opine-t-il, que quelques cinémas demeurent ouverts jusqu'à 2 h du matin à l'occasion de programmes très spéciaux. Enfin, le comité directeur de l'Association doit tenir une réunion dans quelques jours et nous verrons alors quelle politique adopter."

De son côté, M. Jacques Martin, de la chaine Odéon, a dit que le nouveau règlement le prenait "par surprise" et que rien pour le moment ne laissait apparaitre qu'on allait s'en prévaloir.

"Je crois, affirme-t-il, que les principaux intéressés seront ceux qui présentent des spectacles sur scène."

Pour lui, il faudrait que Montréal compte la même population flottante que New York pour que l'exploitation des cinémas jusqu'à 2 h du matin soit rentable.

"Je crois bien, a-t-il poursuivi, que certains cinémas se prévaudront de la nouvelle réglementation en certaines occasions, mais je doute que le maintien d'une telle politique régulièrement, c'est-à-dire sept soirs par semaine, soit rentable."

D'après lui, si l'administration municipale a amendé son règlement c'était bien pour favoriser les activités dans la Ronde au cours de "Terre des hommes" et empêcher certaines critiques des propriétaires de salles de cinéma de la métropole.

Enfin, M. Yvan Larocque, gérant de la publicité chez Famous Players Corporation, a exprimé lui aussi sa surprise à l'amendemant apporté au règlement municipal, car aucune pression n'avait été faite en ce sens.

Quant à s'en prévaloir, M. Larocque a précisé que l'on tentera sûrement des expériences dans quelques jours dans certaines salles à l'occasion de spectacles spéciaux.

Lui aussi est d'avis que cet amendement touchait bien plus les activités de la Ronde que les salles de cinéma montréalaises.

Documentation à l'usage des municipalités

QUEBEC (PCI) — L'Union des municipalités de la province de Québec est actuellement à mettre sur pied une bibliothèque et un service central de recherches et de documentation sur tous les aspects de l'activité municipale. La bibliothèque, dont la mise en place pourrait s'échelonner sur plusieurs années, mettrait ainsi à la disposition des municipalités, des sources d'information et de documentation, a précisé un porte-parole de l'organisme, hier, à Québec.

Pour ce faire l'union a décidé de procéder à un inventaire complet de tous les volumes ayant trait aux affaires municipales, en possession des municipalités du Québec.

Une fois l'inventaire terminé, l'organisme fera la compilation des ouvrages disponibles et un catalogue sera publié et pourra être utilisé par toutes les municipalités qui en feront la demande.

Le porte-parole de l'union a aussi souligné que les administrateurs des diverses localités de la province pourraient alors s'échanger ou se prêter de la documentation et des ouvrages spécialisés.

CAMPAGNES

SUITE DE LA PAGE 3

Ce ne sera que le 16 mai, au cours d'une soirée de clôture, que seront connus les résultats officiels de la campagne. Entre-temps, le maire de Montréal a rappelé aux bénévoles de tenir leur engagement en continuant leur travail de sollicitation et de compilation pour assurer au plus tôt le succès de la campgane.

Le maire Drapeau a en outre souligné que, même si les résultats ont été lents à entrer, "jamais il n'avait vu autant de dynamisme et de dévouement de la part d'un nombre aussi important de bénévoles". Il a attribué aux quatre facteurs suivants le retard accumulé dans la campagne:

- la courte période de temps mise à la disposition de l'organisation centrale
- le très grand nombre de bénévoles à recruter
- la vaste étendue du territoire: Montréal, Laval et rive-sud.
- adaptation aux nouvelles méthodes de sollicitation.

Voici les résultats dans chacune des sections qui composent la campagne des fédérations du Grand Montréal.

	objectif	résultat	pourcentage
Corporations	$3,991,100	$3,349,985	84 %
Personnel	$3,536,000	$1,300,543	36.8%
Professionnelle	$ 532,900	$ 294,174	55.2%
Commerciale	$ 260,000	$ 100,573	38.7%
Résidentielle	$2,080,000	$1,420,791	68.3%

Les dirigeants de la campagne sont unanimes à déclarer que cette première campagne unifiée a été très lente, mais ils espèrent que dans les prochains jours les bénévoles compléteront leur travail de façon à atteindre l'objectif de $10,400,000.

L'un des premiers objectifs de la campagne, cette année, a été l'adoption de la souscription par retenue sur le salaire pour les 500,000 travailleurs de la région de Montréal. Jusqu'ici, 400 entreprises comprenant 300,000 travailleurs ont endossé le plan et le maire Drapeau est d'avis que l'objectif a été atteint grâce aux dirigeants d'entreprises.

Sept des plus importants organismes de sollicitation de la région de Montréal bénéficieront des sommes recueillies par la campagne des Fédérations du Grand Montréal. Ce sont: la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises, la Fédération et le Conseil de bien-être de la rive sud, le "Federation of catholics charities", les "Jewish welfare services of Montreal, la Société canadienne de la Croix-Rouge, les Oeuvres de santé et les "United Red Feather services".

Ces sept organismes représentent ensemble un total de 122 oeuvres de bien-être, de santé et de loisir pour les régions de Montréal, de l'île de Laval et du diocèse de Saint-Jean.

CRIMINELS

SUITE DE LA PAGE 3

ciers qu'ils n'avaient rien vu de l'évasion, qu'ils avaient la tête tournée vers le mur. Une enquête a été déclenchée pour établir si les individus avaient été minutieusement fouillés avant d'être mis en cellule et si on avait pris soin d'assurer une surveillance adéquate.

Très dangereux

Les trois évadés sont considérés comme très dangereux et tous les efforts sont conjugués pour qu'ils soient repris. Hier, leur signalement a été transmis à tous les postes de police du Québec. Le même porte-parole a ajouté qu'il semble évident que ces criminels assureront leur survivance par le seul moyen à leur disposition pour le moment: le vol.

Claude Levasseur pèse 168 livres et mesure 5'10". Il a les cheveux et les yeux bruns et son teint est méditen. Il est natif de Montréal. Gaston Plante, alias St-Arneault et St-Arnaud, pèse 179 livres, mesure 5'6" et a les cheveux et les yeux bruns. Son teint est médium. Il est né à Amos. Le plus jeune des trois, Yves Simard, est né à Chicoutimi. Il pèse 148 livres, mesure 5'9", a les cheveux et les yeux bruns.

Il ne s'agissait pas de la première évasion de Levasseur. Quant à Plante, il s'était déjà évadé de la prison de Trois-Rivières.

PARTI

SUITE DE LA PAGE 3

De son côté, le président sortant de la Fédération des ligues de propriétaires, M. Louis L'Heureux, dont le mandat se termine aujourd'hui, avait envoyé une mise au point aux journaux à la fin de son mandat.

Il avait dit que "tant et aussi longtemps que j'occuperai la présidence de la Fédération des ligues de propriétaires de Laval, il n'est nullement question que je sois identifié à un parti politique municipal, ancien ou nouveau".

M. L'Heureux n'avait pas parlé de ce qu'il entendait faire après son mandat.

M. Brosseau n'a pas voulu confirmer si, oui ou non, M. L'Heureux faisait partie de son groupe. On le saura à la future conférence de presse. Cependant, le nom de M. L'Heureux est souvent mentionné dans les coulisses.

VOYAGEZ GRATUITEMENT

grâce aux

PRIMES-VOYAGE!

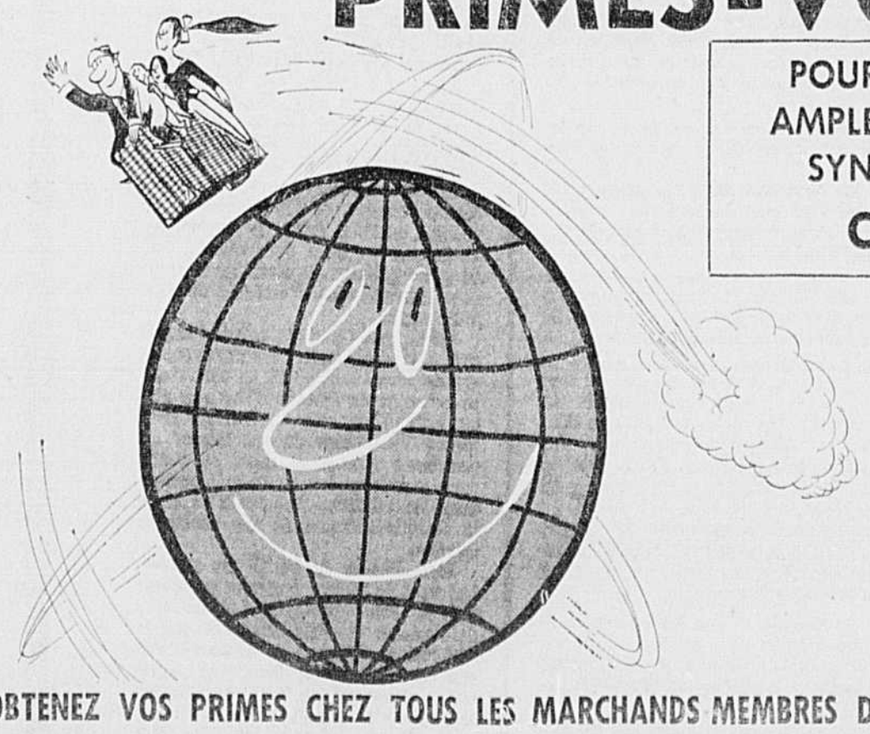

POUR DE PLUS AMPLES DETAILS, SYNTONISER CKAC

Voici votre chance de voyager à travers le monde ! Des villes aussi fabuleusement attirantes que Miami, Vancouver, Paris vous sont maintenant accessibles.
Grâce à La Famille "Voyage" Inc. qui vous offre des primes-voyage en collaboration avec les marchands de votre district, vous pourrez faire le voyage de votre choix **gratuitement** après avoir accumulé le nombre de primes requis.
C'est facile ! Vous amassez le plus de coupons possible en achetant chez les marchands membres et vous voyagez gratuitement. Exemple : Avec 5,000 coupons, vous obtenez un passage aller-retour, 21 jours, à Miami. Ou encore, avec 450 coupons-primes par jour, vous couvrez les frais d'hôtel.

LA FAMILLE "VOYAGE" INC.
C.P. 150, Station K, Montréal 5, P.Q.

OBTENEZ VOS PRIMES CHEZ TOUS LES MARCHANDS MEMBRES DONT QUELQUES-UNS SONT MENTIONNES ICI

Ameublements Poulin & Frères, (Les) — 3602 boul. de la Concorde, St-Vincent-de-Paul, P.Q.
BOUTIQUE DU TAPIS INC., (LA) — 3622 boul. de la Concorde, Duvernay, P.Q.
DIANE FRANCE PHOTO — Centre d'achat Duvernay, Duvernay, P.Q.
S. & W. GASCO — Centre d'achat Duvernay, Duvernay, P.Q. 1317 avenue Mont-Royal Est, Montréal, P.Q.
INTIMITE LINGERIE — Centre d'achat Duvernay, Duvernay, P.Q.
M. CLEMENT BUREAU — Distributeur de produits laitiers Borden 771 boul. Terrebonne, Terrebonne, P.Q. 666-6838
RESTAURANT LA COMTESSE — Place Laval, Ville de Laval, P.Q. Tél : 688-6300
RESTAURANT LE DRAVEUR — 3630 boul. de la Concorde, Duvernay, P.Q. Tél : 661-0153
RESTAURANT LE MARQUIS — Centre d'achat Duvernay, Duvernay, P.Q. Tél : 661-0244
ROYAUME DES VIANDES — 8238 rue Marseille, Montréal, P.Q. Tél : 353-5040
SALAISON CONCORDE ENRG. — 3638 boul. de la Concorde, Duvernay, P.Q. Tél : 661-7451
SALON DE BARBIER DUVERNAY — 24 Centre d'Achat Duvernay, Duvernay, P.Q.
SALON DE BARBIER FERRARA — 5970 est, boul. Henri-Bourassa, Montréal-Nord, P.Q.
STATION DE SERVICE DESORMEAUX — 12056 rue Sherbrooke, Coin de la 11e Avenue, Pointes-aux-Trembles, P.Q.
STATION DE SERVICE MATHIEU — 80 rue des Callières, Duvernay, P.Q.

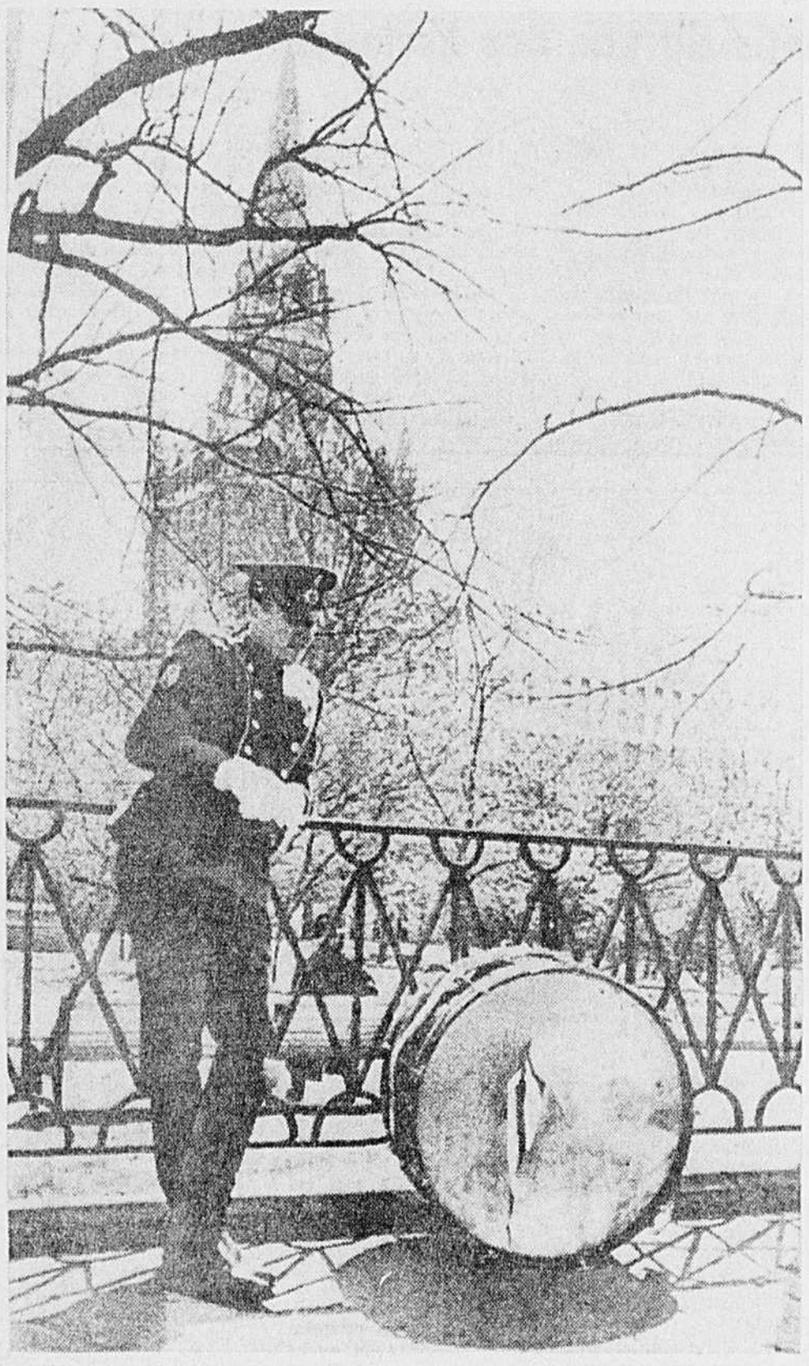

téléphoto UPI

Le tambour a raté la fête à Moscou

Ce musicien de l'Armée rouge participait avec tant d'entrain au défilé du 1er mai à Moscou qu'il en a crevé sa grosse caisse. Désappointé, il a vu son unite atteindre la Place Rouge sans son concours ; c'est pourquoi il regarde d'un air attristé son tambour devenu muet.

Manifestations violentes des étudiants et des ouvriers dans les rues de Madrid

MADRID (AFP) — La Phalange espagnole continue, aujourd'hui, à s'en prendre aux manifestations des commandos ouvriers et étudiants dans plusieurs quartiers de Madrid, et en est déjà à sa trentième arrestation. Durant toute la journée d'hier, elle a dû procéder à l'arrestation de plus d'une centaine de manifestants. Vingt-cinq de ces derniers ont passé la nuit à l'ombre. La direction générale de la sécurité devait les interroger aujourd'hui.

Cinq personnes, dont un policier, auraient été blessées, hier. Trois autobus ont été renversés, l'un d'eux a brûlé. Deux voitures particulières ont été endommagées et une voiture de police lapidée. Quelques vitrines de magasins ont été brisées.

Aujourd'hui, les commandos renouvellent leur tactique d'hier et semblent cette fois avoir lancé les manifestants dans le centre de la ville afin de semer la confusion parmi la police. Des groupes de 20 à 50 personnes manifestent brièvement et attaquent parfois des policiers isolés. Ils essaient de se disperser rapidement avant l'arrivée des forces de l'ordre.

Sur la place de l'Opéra, vers midi, un groupe criant "liberté" a attaqué deux policiers. La police armée est intervenue rapidement et a arrêté trois jeunes gens. D'autres actions du même genre ont été menées entre la Gran Via et la place de l'Opéra par de petits groupes.

D'importantes forces de police ont été concentrée autour de la Gran Via ce matin en vue de la manifestation convoquée pour midi, mais la bagarre n'a pas encore éclaté.

En province, les manifestations n'ont pas été plus importantes qu'à Madrid : vitrines brisées, voitures renversées, bagarres, embouteillages, mais la police a pu, à chaque fois, disperser rapidement les manifestants.

Pour aujourd'hui, une manifestation en plein centre de Madrid sur la Gran Via est au programme des commandos. Demain, une autre devra se dérouler à la Puerta del Sol. Elle est surtout destinée à protester contre les arrestations opérées hier et celles qu'on a commencé d'opérer aujourd'hui.

Les quotidiens madrilènes, qui paraissent normalement le premier mai, commentent peu les troubles d'hier soir. Ils se contentent de publier les dépêches d'agence relatant les différents incidents et ne manquent pas d'insister sur "l'échec" de la manifestation. Le journal phalangiste, "Arriba", qui dénonçait en première page, depuis plusieurs jours, l'intervention du "communisme international" dans la préparation des manifestations, publie ce matin, toujours en première page, une photographie intitulée : "Premier mai en Espagne" et représentant une allée de la capitale espagnole où sont toujours installés des cafés en plein air. Des consommateurs sont assis aux tables et boivent ou bavardent le plus normalement du monde. Le quotidien, dans ses pages intérieures, rend compte de "l'échec" des manifestations et écrit notamment : "Les consignes répétées des organes de propagande communiste de l'étranger, n'ont pas rencontré d'écho favorable auprès des masses laborieuses espagnoles".

Washington évacuera le Vietnam dès que la guerre sera terminée

d'après AFP, Reuter, UPI

"Une fois la guerre du Vietnam terminée, aucune base américaine ne restera au sud du 17e parallèle, aucun drapeau ne marquera la présence de la force américaine" a affirmé aujourd'hui le président Johnson au cours d'une cérémonie dans la capitale.

Le président a fait ces déclarations lors de la remise de la médaille d'honneur du Congrès à des militaires qui ont mérité cette décoration, la plus haute du pays, pour leur courage exceptionnel au Vietnam.

Rappelant que son gouvernement recherche avec vigueur la paix dont le monde est affamé, le chef de l'exécutif a dit : "Nous nous efforçons, avec toutes les ressources dont nous disposons, de réaliser l'espoir de paix par la négociation".

Le nouveau représentant permanent des Etats-Unis à l'ONU a traité de la même question dans son premier discours officiel en tant que successeur de M. Goldberg. M. Ball a fait appel à la patience et au bon sens dans la poursuite de la recherche d'un lieu de contacts préliminaires entre les Etats-Unis et le Nord-Vietnam.

"Tout ce dont nous avons besoin en ce moment, a-t-il dit, est de la patience et le sens de la perspective. Si nous ne nous abandonnons pas à la passion et à l'exaltation, nous pouvons, je crois, amener une paix honorable qui ne trahira pas nos amis, ni ne diminuera l'efficacité de notre rôle dans le monde".

Ces paroles de pondération sont prononcées un mois après la décision du président Johnson de cesser partiellement les bombardements au Nord-Vietnam.

Hanoï maintient fermement son attitude, et insiste sur le choix de Varsovie comme lieu de rencontre, accusant les Etats-Unis de retarder délibérément les pourparlers.

Des observateurs étrangers à Hanoï estiment que le fait que le vice-président Humphrey ait souligné que le président Johnson avait dépassé sa pensée quand il a dit qu'il irait "négocier n'importe quand et n'importe où", ne peut que renforcer les Nord-Vietnamiens dans leur résolution.

Par ailleurs, des analystes à Washington ne voient pas qu'on puisse sortir de l'impasse actuelle d'ici au moins quelques semaines. A la Maison Blanche, on sent naître quelque impatience, et on dit que le président Johnson se fait moins optimiste. Des gens près de l'administration laissent entendre que Johnson pourrait de nouveau se voir soumis aux pressions du département de la Défense en vue de faire reprendre les raids au-dessus des secteurs épargnés depuis un mois si Hanoï ne se décide pas bientôt à briser l'impasse.

Autrement dit, cette impasse a rouvert les discussions entre "vautours" et "colombes", et a ravivé les frictions entre le Pentagone et la Maison Blanche.

Les "colombes" estiment que, tôt ou tard, on finira par s'entendre sur le lieu de rencontre —soit Paris, estime-t-on. Des conseillers du président continuent à croire qu'il faudra l'intervention d'un tiers.

téléphoto PA

Dzu, candidat de la paix, arrêté à Saigon

SAIGON (AFP, PA) — L'avocat saigonnais Truong Dinh Dzu, le "candidat de la paix" aux dernières élections présidentielles, a été conduit aujourd'hui dans les locaux de la police pour enquête.

Me Dzu était depuis le 26 sous surveillance de la police à la clinique Saint-Paul. Il est accusé d'avoir adopté des positions procommunistes en déclarant à des journalistes qu'il était en faveur d'un gouvernement de coalition avec le Front national de libération.

Il a affirmé qu'il a été arrêté en dépit du fait que trois médecins, dont deux de la police, ont signé une déclaration pour indiquer qu'il souffrait de troubles cardiaques et qu'il ne pouvait quitter l'hôpital avant plusieurs semaines encore.

Entre-temps, des parachutistes américains ont décimé un bataillon nord-vietnamien et possiblement empêché une seconde invasion de la ville de Hué.

La bataille s'est déroulée au village de Phuoc Yen, à cinq milles au nord-ouest de Hué. Plus de 275 adversaires ont été tués et 50 autres faits prisonniers à cet endroit.

Les officiers américains croient que cette bataille et d'autres accrochages dans la région ont empêché que les Nord-Vietnamiens ne profitent du 1er mai pour effectuer une attaque meurtrière contre l'ancienne cité impériale.

Par ailleurs, une statistique du secrétariat de la Défense à Washington fait voir que, depuis la déclaration du 31 mars du président Johnson limitant la zone de bombardement au Nord-Vietnam, le nombre de missions aériennes contre la zone comprise entre les 17e et 19e parallèles s'est accrue de vingt-cinq pour cent.

Défilés et manifestations marquent la fête internationale des travailleurs

d'après UPI, AFP, PA

Le 1er mai, fête internationale des travailleurs, a été marqué dans toutes les parties du monde, sauf en Amérique, par des manifestations, des défilés et diverses réjouissances. En certains pays, la police était en alerte pour éviter des désordres.

A Moscou, l'URSS a fait sur la place Rouge une large démonstration de sa puissance militaire, avec le défilé d'environ 8,000 hommes et la présentation d'un vaste éventail d'armes modernes devant les dirigeants soviétiques alignés dans la tribune dressée sur le Mausolée de Lénine.

Pour le profane, le défilé ne semblait pas présenter d'armes nouvelles. Mais, selon l'agence Tass et des indications non officielles, il comportait certaines innovations. Les observateurs occidentaux ont particulièrement noté la présence, pour la première fois, de chars antiradiations surmontés de miroirs pivotants.

De ces chars, qui précédaient l'artillerie et les fusées en forme de cigare, l'agence Tass dit que "ni les sables, ni les marais, ni l'eau ne peuvent les arrêter".

Dans le discours de circonstance qui a précédé le défilé, le ministre soviétique de la Défense, le maréchal Gretchko, a placé la cérémonie sous le signe du renforcement de la puissance militaire de l'URSS et de la "vigilance" contre l'impérialisme. Il a réitéré l'appui de son pays à la lutte du peuple vietnamien contre les Etats-Unis, dont il a dénoncé la politique "agressive"; il s'en est pris également aux "forces militaristes et revanchardes de l'Allemagne fédérale" et aux dirigeants israéliens.

A Hanoï, le président Ho Chi-minh a fait une apparition remarquée à la cérémonie de célébration de la fête du Travail. Il a été longuement ovationné. Le porte-parole officiel a invité les travailleurs du monde entier à aider les Vietnamiens à vaincre les Etats-Unis.

A Bucarest, quelque 250,000 personnes ont participé à un grand meeting qui s'est déroulé en présence de tous les dirigeants roumains. La réunion s'est terminée par un défilé exclusivement civil, qu'ont ouvert des centaines d'enfants portant des fleurs. Dans le discours d'occasion, M. Bodnaras, membre du comité central du parti communiste, a déclaré que le peuple roumain réaffirme "sa détermination de travailler pour la collaboration et la compréhension dans la vie internationale, pour la coexistence pacifique, pour l'affirmation libre et indépendante de chaque nation".

Au Sud-Vietnam, le président Nguyen Van Thieu a déclaré à un meeting ouvrier à Danang que son gouvernement ne négociera jamais avec le Vietcong et ne cédera pas "même un centimètre" de territoire au Nord-Vietnam.

Parlant devant un autre ralliement à Saigon, le vice-président Cao Ky a décoché des flèches aux critiques du régime de Saigon. Visant apparemment certains Américains, il a dit : "Nous ne pouvons accepter l'idéalisme de certaines gens qui n'ont jamais mis les pieds sur notre sol et n'ont jamais compris les problèmes de ce pays et de son peuple."

A Tokyo, le président de la Fédération des syndicats japonais, Toshikatsu Hori, a déclaré que "la politique de capital monopoliste du gouvernement Sato va à l'encontre des intérêts des travailleurs et des petites et moyennes entreprises". Dans l'ensemble, les célébrations se sont déroulées dans la joie et la bonne humeur.

A Madrid, la police et la garde civile étaient en force dans les rues pour empêcher les manifestations. La veille, 100 personnes ont été arrêtées à Madrid et à Barcelone pour avoir tenté de manifester à l'occasion du 1er mai.

A Rome, des étudiants et des travailleurs ont manifesté contre la brutalité de la police. A Berlin-Ouest, les autorités ont exhorté les travailleurs à éviter des heurts avec les groupes radicaux.

A Pékin, les déclarations officielles dénonçaient les Etats-Unis, l'URSS et les adversaires de Mao en Chine même.

A Londres, des dockers ont organisé une marche vers la Tour de Londres pour appuyer M. Enoch Powell, le député conservateur qui est devenu le champion de l'opposition à l'immigration des gens de couleur en Grande-Bretagne.

Parade "nouvelle vague" en Tchécoslovaquie

PRAGUE, (AFP) — Le 1er mai en Tchécoslovaquie s'est déroulé cette année sous le signe de la démocratie et de la liberté. En effet, contrairement aux autres années, où les citoyens encadrés étaient contraints, sous peine de sanctions, de participer au défilé traditionnel, aujourd'hui une entière liberté avait été laissée aux ouvriers et à la population. Liberté également d'expression, car il avait été précisé que tous les slogans seraient acceptés, quelle qu'en soit la teneur.

Aussi pouvait-on remarquer certaines pancartes humoristiques telles que "Nous voulons l'amour et non pas la guerre", ou bien celle que portait un enfant sur les épaules de son père : "Dites-moi toute la vérité avant que je devienne grand", que suivaient les noms de Novotny, du général Sejna, et d'autres personnalités mises au pilori, au cours des derniers mois.

Le défilé, strictement populaire, dura trois heures sous les applaudissements d'une foule bon enfant où semblait se refléter le "renouveau" qui déferle comme une vague sur tout le pays.

Signe des temps : pour la première fois dans le défilé figuraient, dans leurs uniformes français et italiens, les anciens combattants des légions tchécoslovaques qui ont pris part aux deux dernières guerres sur les fronts français et italien.

Remaniement de la police tchécoslovaque

PRAGUE (AFP) — Un remaniement est en cours au sein du ministère de l'Intérieur et de la police, a déclaré M. Joseph Pavel, ministre tchécoslovaque de l'Intérieur, dans une interview accordée hier à l'agence "Ceteka". Trois ou quatre vice-ministres sur les six que compte ce ministère seront notamment changés.

"Je ne veux de mal à personne, mais je ne laisserai pas s'accumuler de nouvelles injustices", a affirmé le ministre. "Nous ne saurions aller de l'avant, a-t-il dit, sans procéder à des changements dans l'appareil policier."

La création d'un journal indépendant est également à l'ordre du jour en Tchécoslovaquie. M. Jan Prochazka, vice-président de l'Union des écrivains, précise à ce sujet que le journal sera en mesure de rivaliser avec les grands journaux européens avec lesquels, d'ailleurs, "nous pensons établir une certaines coopération, notamment dans le domaine de l'échange d'informations", ajoute-t-il. Le nouveau journal exprimera ses propres opinions sur l'ensemble des événements, aussi bien nationaux qu'internationaux, et devra pouvoir afficher une attitude critique vis-à-vis de l'activité du gouvernement, des partis et des organisations politiques, souligne M. Prochazka.

Enfin, le ministre des Affaires étrangères a démenti catégoriquement hier les informations parues dans la presse occidentale, selon lesquelles l'URSS aurait suspendu la livraison de blé à la Tchécoslovaquie. Il a qualifié ces informations d'"énorme invention".

Le 1er mai, une vieille tradition

d'après UPI

La célébration du 1er Mai remonte très loin dans le temps. Avant l'ère chrétienne, les peuplades de l'Europe avaient déjà l'habitude d'invoquer les dieux pour obtenir de bonnes récoltes. De cette époque date la croyance très répandue que quiconque se lave le visage dans la rosée du matin, le 1er mai, aura une plus jolie peau . . . En 1889, le mouvement socialiste international déclarait le 1er mai jour des travailleurs. Cette fête est célébrée avec un éclat particulier dans les pays communistes.

Ray recherché en Australie et en Afrique Sud

CANBERRA (Reuter, AFP) — La police australienne, de même que celle d'Afrique du Sud, recherche le présumé meurtrier du pasteur Martin Luther King, Eric Starvo Galt alias James Earl Ray.

C'est le FBI qui a demandé au gouvernement australien de faire rechercher le suspect après l'avoir avisé que celui-ci pourrait se trouver en Australie. Quant à l'Afrique du Sud, il n'a pas été précisé par le général Joubert, chef de la police criminelle, si c'est aussi à la demande du FBI. On ne signale encore aucun indice dans ces deux pays.

Grève d'étudiants et "jour de réflexion" à l'Université Columbia

NEW YORK, (UPI-PA) — C'est aujourd'hui "jour de réflexion" à l'Université Columbia où une grève décrétée par un groupe d'étudiants et appuyée par 125 des 4,000 professeurs empêche la tenue des cours.

Les administrateurs de l'université ont donné leur appui à la résolution d'un groupe de 500 professeurs qui ont décidé de profiter de la grève pour faire le point de la situation en compagnie des étudiants.

Entre-temps le maire John V. Lindsay a demandé un rapport détaillé sur les accusations de brutalité dont se serait rendue coupable la police de New York appelée hier à faire évacuer les cinq immeubles occupés par des étudiants protestataires.

Une centaine d'étudiants et 15 policiers ont été blessés à cette occasion, mais aucun ne l'a été gravement. Au total, 720 personnes ont été arrêtées; la plupart ont été accusées d'avoir troublé l'ordre public.

Les opinions semblent très partagées au sujet des accusations de brutalité de la part des forces de l'ordre.

Les accusations sont endossées par des législateurs, des membres du clergé, des leaders syndicaux, des médecins et des anciens élèves. Toutefois, M. William H. Booth, le président de race noire de la commission municipale des droits de l'Homme, a assisté à l'expulsion d'une centaine de Noirs d'un des cinq édifices sans voir d'actes de brutalité. Le commissaire de police Howard R. Leary s'est dit très satisfait du travail de ses hommes.

Des dommages considérables ont été faits aux immeubles que les étudiants ont occupés. Ainsi, une manifestation qui avait débuté dans le calme il y a une semaine pour protester contre la construction d'un gymnase dans un parc de Harlem et contre la guerre du Vietnam s'est terminée dans la violence et le désordre.

L'ordre de grève a été lancé par les étudiants quelques heures après l'intervention de la police. Si quelques professeurs ont décidé d'appuyer les étudiants dans cette affaire, il semble que le groupe des 4,000 professeurs de l'institution soit très divisé à ce sujet.

Gant perforé en kid ● blanc marine ● 9.00

COMMENT RECONNAITRE LA JEUNE INDIVIDUALISTE

Elle adoptera avec fierté ce joli sac en cuir verni "genre safari" ● noir seulement ● 27.00

jerome

jerome

● PLACE BONAVENTURE ● FAIRVIEW — POINTE-CLAIRE ● CENTRE BOULEVARD

● PLAZA ST-HUBERT ● COMMANDES POSTALES OU TELEPHONIQUES ● 274-6559

naissances·décès·remerciements·in memoriam

ALLARD (Claire) — A Montréal, le 30 avril 1968, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme veuve Wilfrid Allard, née Claire Cardinal, demeurant à 8086 Berri. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 mai. Le convoi funèbre partira des salons

A. Savaria Ltée,
340, rue Jarry est,

à 8 heures 45, pour se rendre le service sera célébré à 9 heu à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, ou res, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUCLAIRE (Lucia) — A Montréal, le 30 avril 1968, à l'âge de 93 ans 6 mois, est décédée Lucia Racicot, épouse de feu Irénée Auclaire, demeurant à 9, Langevin; mère d'Irène, (Mme Albert Pepin), Cécile, Origène et Armand. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 mai. Le convoi funèbre partira des salons

Yvon Des noyers,
20, rue Des Carrières, Chambly

à 9 h 45 pour se rendre à l'église du Très St-Coeur-de-Marie, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière St-Joseph, de Chambly lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUCLAIR (Pierre) — A Montréal, le 28 avril 1968, à l'âge de 32 ans, est décédé M. Pierre Auclair (Paquette) fils de feu Henri Auclair et de Eileem Mémee; demeurant à 2114 Saint-André. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons

Giroux & Fils Inc
11130 boul. Pie-IX, Mtl-Nord

à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Vincent-Marie-Strambi, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BACHAND (Jeanne) — A Longueuil, le 29 avril 1968, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme Lionel Bachand, née Jeanne Narbonne, demeurant 201 boul. Quinn, Longueuil. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons

J.-C. Filiatreault,
90, boul. Lévesque, Pont-Viau,

à 3 h 15, pour se rendre à l'église St-Antoine de Padou, Longueuil, où le service sera célébré à 4 h., et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BASTIEN (Albert) — A Montréal, le 1er mai, 1968, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Albert Bastien, époux de Florence Brulé, demeurant à 7630, rue Garnier. Les funérailles auront lieu samedi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons

René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon

pour se rendre à l'église St-Gabriel-Lalemant, ou le service sera célébré et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUCHAMP (Paméla) — Le 30 avril 1968, à l'âge de 75 ans, est décédée Paméla Labonté, épouse en 1ères noces de Ernest Labonté et en 2es noces d'Ovila Beauchamp. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 mai. Le convoir funèbre partira de la résidence funéraire,

Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis,

à 8 h 30 pour se rendre à l'église Ste-Madeleine d'Outremont, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERKS (Irène) — A Ste-Agathe-des-Monts, le 30 avril 1968, à l'âge de 42 ans, est décédée Mme Albert-E. Berks, née Irène Belzung. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 mai. Le convoi funèbre partira des salons

J.-H. Vanier et Fils
30, rue Préfontaine

pour se rendre à l'église anglicane de Ste-Agathe, où le service sera célébré à 1 h. et de là au cimetière Clarke Memorial, Ste-Agathe, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BESNER (Louise) — A Verdun, le 30 avril 1968, à l'âge de 6 ans, est décédée enfant Louise Besner, fille bien-aimée de Gérald Besner et de Gaétane Viau, autrefois de St-Clet, demeurant à 385 Osborne, Verdun, soeur de Richard. La cérémonie des anges aura lieu jeudi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
5551, rue Wellington,

à 1 h., pour se rendre à l'église paroissiale de St-Clet, où la cérémonie sera célébrée à 3 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BISSONNETTE (Philippe) — A Brossard, le 28 avril 1968, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Philippe Bissonnette, époux d'Yvette Fauteux; père d'André. Les funérailles auront lieu jeudi, le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
63, av. Lorne, St-Lambert,

à 8 h. 50, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Lambert, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOISVERT (Philias) — Subitement à Terrebonne, le 30 avril 1968, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Philias Boisvert, manufacturier à Terrebonne, époux de Berthe-Lina Ouimet-Massey, demeurant rue Chapleau, Terrebonne. Les funérailles samedi le 4 mai. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire,

St-Louis
939, rue St-Louis

pour se rendre à l'église paroissiale de Terrebonne, où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURCHEIX (Léger) — A Montréal, le 29 avril 1968, à l'âge de 90 ans, est décédé Léger Bourcheix, ancien officier supérieur de l'armée française, Chevalier de la Légion d'honneur, médaille militaire, Commandeur de l'ordre du Ouissam-Alaouite, Commandeur de l'ordre du Nichan-Iftikhar, medalla de La Paz, de Marruecos, époux de feu Paule Le Guillou de Penanros. Il laisse dans le deuil son fils Hervé Bourcheix, sa belle-fille Mme Hervé Bourcheix (Odette Horner), ses petits-enfants Pierre et Dominique, ainsi que son frère M. Aimé Bourcheix. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 mai. Le convoi funèbre partira des salons

J. R. Deslauriers Ltée
5650, chemin Côte-des-Neiges

pour se rendre à l'église Annonciation of Our Lady, Ville Mont-Royal, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CATALFAMO (Sebastiano) — A Montréal, le 30 avril 1968, à l'âge de 75 ans, est décédé Sebastiano Catalfamo, époux de feu Rosina Morimallo, autrefois de la rue Hochelaga. Il laisse 2 fils Santo et Johnny, 1 bru et 3 petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 mai. Le convoi funèbre partira des salons

T. Sansregret Ltée,
4419, rue Beaubien est,

pour se rendre à l'église St-Gilbert, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARTRAND (Josaphat) — Accidentellement à l'Ile Bizard, le 30 avril 1968, à l'âge de 46 ans est décédé M. Josaphat Chartrand, époux d'Antoinette Lagrange; demeurant à l'Ile Bizard. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons

J.-A. Legault Enrg.
16114, boul. Gouin ouest.

pour se rendre à l'église paroissiale de l'Ile Bizard, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Pierrefonds, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAUSSE (Joseph) — A Montréal, le 30 avril, 1968, à l'âge de 66 ans 4 mois, est décédé M. Joseph Chaussé, époux d'Emilienne Thomas, demeurant, 1666 rue Maisonneuve. Il laisse dans le deuil sa fille Juliette, (Mme Louis Bélanger), 4 petits-enfants Robert, Juliette, Jean et Lucie. Les funérailles auront lieu samedi le 4 mai. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
1385 est, rue Ontario

à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y asssiter sans autre invitation.

COURTEMANCHE (J.-Marcel) — A Montréal, le 30 avril 1968, à l'âge de 66 ans, est décédé J.-Marcel Courtemanche, époux de Cécile Hébert, père de Gérard, Mme Marcel Desbiens (Claire), et Fernand. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 mai. Le convoi funèbre partira du funéranium,

Roland Bisson Inc.
11,117, boul. St-Vital

à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Vital, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DANDURAND (Gaston) — Accidentellement à l'Hôpital St-Charles de Joliette, le 27 avril 1968, à l'âge de 57 ans est décédé M. Gaston Dandurand; demeurant à l'Hôpital St-Charles de Joliette. Il laisse dans le deuil 4 frères et 5 soeurs. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.,
5805, rue Boileau,

à 8 h. 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

DUMOUCHEL (Maria) — A Châteauguay, le 30 avril 1968, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Adrien Dumouchel, née Maria Morand, demeurant 132 Salaberry sud. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 mai. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

J.-R. Reid et Fils,
35, boul. Normand, Châteauguay,

à 3 h. 45, pour se rendre à l'église St-Joachim, où le service sera célébré à 4 h., et de là au cimetière de Châteauguay-Centre, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FRENETTE (Eva) — A Québec, le 29 avril 1968, à l'âge de 84 ans, est décédée dame Eva Nolin, épouse de feu Elzéar Frenette, mère du docteur Ulric de Montréal, Roméo, Arthur, P.H., Alfred, Germaine, i.l. (Mme Gérard Chouinard), Antonio, Rosario, Roland, père Blanc, missionnaire d'Afrique, Elzéar, p.h., Gilberte (Mme Dr Alfred Jobidon); demeurant à 1960, 1re Avenue. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 mai. Le convoi funèbre partira des salons

J. Bouchard et Fils Ltée,
1290, 1re Avenue,

à 9 h. 50 pour se rendre à l'église Ste-Claire d'Assise, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière St-Charles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Trajet en automobile.

GALARNEAU (Joseph) — A Montréal-Nord, le 30 avril 1968, à l'âge de 10 ans, est décédé Joseph Galarneau, fils de M. et Mme Roland Galarneau, demeurant 11344 Lamoureux. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 mai. Le convoi funèbre partira des salons

A. Savaria Ltée,
5001, rue Henri-Bourassa est,
coin Ste-Gertrude,

à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Gertrude, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIRARD (Roméo) — A Montréal, le 29 avril 1968, à l'âge de 70 ans, est décédé Roméo Girard, époux de feu Cécile Bergeron, demeurant rue Marquette. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons

Bonnier, Duclos, Bonnier,
3503, rue Papineau,

à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GODIN (Ovila) — A l'hôpital Santa Cabrini, le 30 avril 1968, à l'âge de 62 ans, est décédé Ovila Godin, époux de Marie-Louise Gascon; père de Raymond, il laisse 2 frères: Hormidas, Alphonse. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons

Moshonas et Ouimet
4898, avenue du Parc

pour se rendre à l'église St-Joseph, de Rivière-des-Prairies, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOYER (Maurice) — A Montréal, le 30 avril 1968, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Maurice Goyer époux de Jacqueline Ste-Marie; demeurant à 4895 Chabot; il laisse dans le deuil ses enfants: Jacques, son épouse Edith Fafard, Jean, son épouse Nicole Ross; Pierre, Lise, Sylvie, 2 petits-fils, 1 soeur Lucille, 1 frère Fernand et 1 belle-soeur Thérèse. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 mai. Le convoi funèbre partira des salons

Société Coop. de Frais Funéraires
4848, rue Papineau

à 8 h 50 pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HANDFIELD (Georges-Y.) — A Outremont, le 30 avril 1968, à l'âge de 54 ans, est décédé le docteur Georges-Y. Handfield, époux de Cécile Campeau, frère du docteur Roland Handfield, Victorien, Mme veuve Léo Poudrier (Jeanne), Mme R.-E. Remington (Clairette), Mme Laurent Fournier (Lucette), Mme Thomas Chévau (Laurette), et Christine. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 mai. Le convoi funèbre partira des salons

J.-S. Vallée Ltée,
1111, rue Laurier ouest,

à 10 h. 45, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACHAPELLE (Gérard) — A Montréal, le 29 avril 1968, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Gérard Lachapelle, époux de Madeleine Therrien, demeurant 721, rue Mont-Royal est. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 mai. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Georges Godin Enrg.
518, rue Rachel est,

à 9 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Très-Saint-Sacrement, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFRANCE (Florian) — A Montréal, le 1er mai 1968, à l'âge de 74 ans, est décédé Florian Lafrance, époux d'Irène Daoust, père de Jean-Paul, Laurent, et Mme Tony Carcone (Yvette). Les funérailles auront lieu samedi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Roland Bisson Inc.
130 est, boul. Henri-Bourassa

à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAURIN (Malvina) — A Oka, le 30 avril 1968, est décédée Mlle Malvina Laurin, fille de feu Calixte Laurin, et de feu Olivine Guindon. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons

Proulx et Frères,
156, rue Notre-Dame, Oka,

pour se rendre à l'église paroissiale d'Oka, où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAUZON (Camille) — A Pierrefonds, le 28 avril 1968, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Camille Lauzon, époux de Lumina Legault, demeurant à 9644 boul. Gouin ouest, Pierrefonds. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons

J.-A. Legault,
16,114, boul. Gouin ouest,

à 9 h. 50 pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Geneviève, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAZURE (Jean-Paul) — A Laprairie, le 28 avril 1968, à l'âge de 42 ans, est décédé Jean-Paul Lazure, époux de Marie-Laure Provost, demeurant 3930 chemin St-Jean, Laprairie. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons

Henri Guérin Enrg.
425 chemin St-Jean, Laprairie,

à 9 h. 30, pour se rendre à l'église de la Nativité, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Constant, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEVERT (Yves) — A Montréal, le 29 avril 1968, à l'âge de 1 an 3 mois, est décédé Yves Levert, fils d'Yvon Levert, et de Kise Laurence, demeurant 367 rue Cavelier. La cérémonie des Anges aura lieu jeudi le 2 mai. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Georges Godin Enrg.,
518 rue Rachel est,

à 1 h. 30, pour se rendre à l'église St-Denis, où la cérémonie sera célébrée à 2 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

L'HEUREUX (Albina) — A St-Henri-de-Mascouche, le 28 avril 1968, à l'âge de 73 ans, est décédée Albina Clément, épouse de M. Roger L'Heureux, demeurant Ave St-Jean à Mascouche. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons

J. M. D. Cyr,
175, Boul Ste-Marie Ouest
à Mascouche

à 9 h 45 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Henri-de-Mascouche, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MACDONALD (John) — Accidentellement à Montréal, le 29 avril 1968, à l'âge de 22 ans, est décédé John Macdonald, fils de John Macdonald, et d'Yvette Rivard, frère d'Yvan, Louis, Hector et David. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 mai. Le convoi funèbre partira des salons

J.-A. Guilbault Inc.
5359, 11e Avenue, Rosemont

à 8 h 45, pour se rendre à l'église St. Brendan's, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTEL (Valentine) — A Montréal, le 30 avril 1968 à l'âge de 51 ans, est décédée Mme Lionel Martel, née Valentine Therrien; demeurant à 5051 Geneviève, Pierrefonds Ouest Les funérailles auront lieu samedi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-A. Legault Enrg.,
16114, boul Gouin ouest,

à 9 h pour se rendre à l'église paroissiale de St-Clet, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MASSON (Lucille) — Subitement, à Montréal, le 28 avril 1968, à l'âge de 46 ans, est décédée Lucille Pelletier, épouse du docteur René Masson, (conseiller municipal de Montréal), demeurant 11,245, 60e avenue, Rivière-des-Prairies. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 mai. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.
8671, boul. Rivière-des-Prairies

à 10 h 15, pour se rendre à l'église St-Joseph de Rivière-des-Prairies, où le service sera célébré à 10 h 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Dons à l'Association des scouts, guides, louveteaux de la paroisse St-Joseph de Rivière-des-Prairies, 11528 est, Gouin seraient appréciés.

MATHIEU (Anna)—A Montréal, le 30 avril 1968, à l'âge de 91 ans 6 mois, est décédée Mme veuve Jules Mathieu, née Anna Fournier; demeurant à 10780, Christophe-Colomb; mère de Jean-Marie Mathieu directeur de l'Enseignement à la C.E.C.M., Mme Emile Le Gault (Gilberte), Mme Gaston Leduc (Juliette), Mme Charles Cédilot (Paulette), Germaine et Mme Anita Martin. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 mai. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
400 boul. Henri-Bourassa est,

à 8 heures 30, pour se rendre à l'église Sainte-Madeleine-Sophie, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUELLETTE (Anna) — A Montréal, le 30 avril 1968, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme veuve Jacques Ouellette, née Anna Constantin, autrefois de St-Hermas, mère de M. Paul Ouellette, de la Maison Brophys, et de Mme Rodrigue Pelletier. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 mai. Le convoi funèbre partira des salons

J. A. Guilbault Inc.
5359, 11e Avenue, Rosemont

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Esprit de Rosemont où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Elle était membre du tiers ordre.

RACINE (Oscar) — A Montréal, le 28 avril 1968, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Oscar Racine, époux de feu Jeanne Gagnon, demeurant à 5695, Georges Corbeil, St-Léonard. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
400, boul. Henri-Bourassa est,

à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Léonard, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RAVARY (Romuald) — A Montréal, le 28 avril 1968, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Romuald Ravary, époux de Blanche Morency, père de Pierrette, Jean, Micheline (Mme Clément Beaudoin), 1 bru, Mme Pierrette Ravary. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons

J.-S. Vallée Ltée,
2548, rue Beaubien est,

pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RIOPEL (Joseph-Aimé) — A St-Esprit de Montcalm, le 29 avril 1968, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Joseph-Aimé Riopel, célibataire. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 mai. Le convoi funèbre partira de la

Coopérative de Frais Funéraires
de Montcalm
105, rue Montcalm, St-Esprit

pour se rendre à l'église paroissiale de St-Esprit, où le service sera célébré à 3 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROCHON (Joseph-Napoléon) — A Montréal, le 29 avril 1968, à l'âge de 67 ans est décédé M. Joseph-Napoléon Rochon, pensionnaire de la Commission de Transport de Montréal, époux en 1ères noces de feu Alice Tessier, et en 2èmes noces de Jeannette Côté. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons

René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon

à 10 h. pour se rendre à l'église Ste-Claire, de Tétreaultville, où le service sera célébré à 10 h 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TEOLI (Maria) — A Montréal, le 30 avril 1968, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme veuve Antonio Teoli, née Maria Di Stefano. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 mai. Le convoi funèbre partira des salons

A. Bazinet Inc.,
1922, boul. Rosemont,

à 9 h 40 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Consolata, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y zssister sans autre invitation.

THAUVETTE (Bernadette) — A Montréal, le 30 avril 1968, à l'âge de 66 ans, est décédée Mme Eugène Thauvette, née Bernadette Bouchard, demeurant 1985 Gilford, mère de Thérèse (Mme Emile Massé), Jeanne (Mme Fernand Savaria), Jacques, Laurent, et son épouse Evelyne Gendron. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 mai. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
4737, rue Delorimier

à 9 heures 45, pour se rendre à l'église Saint-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TOUSIGNANT (Georgette) — A Outremont, le 30 avril 1968, à l'âge de 68 ans, est décédée Georgette Brunet, épouse de Léopold Tousignant, mère de Mme René Pichette (Françoise), Mme Gilles Normandin (Marcelle), Mme René Boivin (Aline), Roger, Mme Denis Desjardins (Thérèse) et Yvette. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 mai. Le convoi funèbre partira des salons

J. S. Vallée Ltée
1111, rue Laurier ouest

à 9 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TREMBLAY (Jeannette) — A Montréal, le 29 avril 1968, à l'âge de 52 ans est décédée Mme Gérard Tremblay, née Jeannette Sénécal, demeurant 6735, 8e Avenue, Rosemont; mère de Robert et Raymond. Les funérailles auront lieu jeudi, le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons

René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon

à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et mais sont priés d'y assister sans autre invitation.

TRUDEAU (Jules) — A Verdun, le 29 avril 1968 est décédé Jules Trudeau, maître imprimeur (Imprimerie Canada, 1933 Papineau). Les funérailles auront lieu vendredi le 3 mai. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
angle boul. Décarie
et avenue Notre-Dame-de-Grâce

à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Antonin, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VAILLANCOURT — (Arthur) — A Montréal, le 29 avril 1965, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Arthur Vaillancourt, président de la Cie Vaillancourt Ltée Il avait épousé en premières noces feu Estelle Beaugrand et en deuxièmes noces, Léocadie Forgues. Les funérailles auront lieu jeudi, le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons

Boudrias et Cormier Ltée
816, rue Ste-Croix
à Ville St-Laurent

à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Laurent, ou le service sera célébré à 9 h a.m., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

WARREN (Daniel) — A LaSalle, le 29 avril 1968, à l'âge de 69 ans est décédé M. Daniel Warren, époux de Jenny Verth, demeurant 189A, 9e avenue, LaSalle, père de Daniel (Stella), Edward (Jennie), Lena (Eric Durocher), Michael (Elsie) Rita (Anthony Ozanick), John (Carol), Margaret (Allen Ross), Bernice (Edward Walsh), Thomas (Georgette), 26 petits-enfants et 1 arrière-petit-enfant. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 mai. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
7708, rue Centrale, LaSalle

à 8 h 45, pour se rendre à l'église St John Bréheuf où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MESSE ANNIVERSAIRE

GODON (Simone) — Le 4 mai, à 7 heures à l'église St-Joseph de Bordeaux, sera chantée un messe 1er anniversaire pour le repos de l'âme de Mme Léo Godon. Recommandée par son fils Adélard Godon.

REMERCIEMENTS

CORMIER (Jean-Pierre) — Mme Jean-Pierre Cormier et ses enfants remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de M. Jean-Pierre Cormier, décédé le 20 avril, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, télégrammes, visite ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciement comme personnels.

DECES

JULES TRUDEAU

A Verdun, est décédé subitement M. Jules Trudeau, maître-imprimeur, propriétaire de l'Imprimerie Canada, 1935, Papineau, Montréal.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Urgel Bourgie, coin des rues Décarie et Côte-des-Neiges.

Funérailles à Saint-Antonin, vendredi à 9 h. a.m. •

CARTES MORTUAIRES et REMERCIEMENTS
MAISON H.F. Roy LTÉE IMPRIMERIE
1589 RUE ST-HUBERT
527-9268

Nouveau juge

QUEBEC (PC) — Le ministre de la Justice, a annoncé la nomination de Me Roland Tremblay, de Saint-Jean, comme juge à la Cour provinciale du Québec.

Dans un communiqué remis à la presse, on précise que le nouveau juge aura juridiction dans tout le Québec, mais plus particulièrement dans le district judiciaire d'Iberville.

Le juge Tremblay est âgé de 38 ans, natif de Saint-Jean, il a fait ses études classiques au séminaire de cette ville et a obtenu sa licence en droit de l'Université de Montréal.

Admis au barreau du Québec en 1954, il pratique depuis lors dans sa ville natale.

Nécrologie

M. ARTHUR VAILLANCOURT

M. Arthur Vaillancourt est décédé lundi à la suite d'une longue maladie. Né à Montréal, en 1880, il avait fait ses études au Collège Sainte-Marie et au Mont-Saint-Louis. Par la suite, il entra dans le commerce avec son père, M. Janvier Vaillancourt, ancien président de la Banque canadienne nationale. Plus tard, avec son

frère, il devint propriétaire de la Confiserie Vaillancourt.

M. Arthur Vaillancourt avait aussi été un ancien président de l'Est central commercial, ainsi que secrétaire-trésorier du Montreal Board of Trade. Membre du club Laval-sur-le-lac, de l'Iroquois Yacht Club, il avait également fait partie du Royal Saint Lawrence Yacht Club.

En premières noces, M. Vaillancourt avait épousé feu Estelle Beaugrand, fille de M. Honoré Beaugrand, dont il eut trois enfants, Mlle Marcelle-Beaugrand Vaillancourt, Renée, épouse de M. William Donohue., ingénieur professionnel, et Beaugrand, constructeur, époux d'Adèle Lafortune. D'un second mariage avec Léocadie Forgues, fille de feu le notaire Solyme Forgues, il eut également trois enfants, le docteur Pierre Vaillancourt, chirurgien-plasticien et époux de Lise Archambault, Pierrette (Mme Francisco Moya) ainsi que Guy, ingénieur professionnel et président de la Confiserie Vaillancourt, époux de Yolande McIntosh.

Lui survivent également quinze petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants. Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil une soeur, Blanche Leduc, épouse de feu le docteur Joseph Leduc, et une belle-soeur, Mlle Amédine Forgues, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires, au 816, boulevard Sainte-Croix, à Saint-Laurent Les funérailles auront lieu demain matin à 9 h en l'église paroissiale de Saint-Laurent. L'inhumation se fera au cimetière de Côte-des-Neiges.

Travail qualifié

Une brigade de maçons de la zone soviétique vient de terminer plus tôt que prévu un bâtiment d'administration. Les maçons doivent donc percevoir une prime de récompense. Le jour de l'inauguration, le chef de la brigade doit se présenter à la tribune pour percevoir le montant de cette récompense. Il dit doucement aux membres de sa brigade: "Je vais chercher l'argent, tenez le mur jusqu'à ce que je revienne!" (tp)

Il s'agissait du client, non d'un voleur

Le juge Jacques Trahan a libéré, hier après-midi, dès après l'enquête préliminaire, un jeune homme de 22 ans, David-Forbes, d'une accusation de vol et de recel de 85 pièces de tissus valant $4,019. Me Franklind D. Shoofey le représentait.

Le vol avait été commis dans une manufacture le 19 avril de cette année.

Au cours de l'instruction qui a conduit à la libération du jeune homme, un tailleur inculpé de recel dans la même affaire, est venu déclarer que ce n'était pas l'inculpé qui était venu lui offrir des tissus, mais que c'étaient deux autres individus qui lui en avaient vendus.

Forbes, avait-il été mis en preuve, s'était présenté peu de temps après la découverte du vol chez le tailleur pour se faire faire un habit et à c'est à ce moment précis que des policiers l'avaient appréhendé chez le tailleur.

DECES

Dr G.Y. HANDFIELD

Le Docteur G.Y. Handfield est décédé à Outremont le 30 avril à l'âge de 54 ans. Il laisse dans le deuil: son épouse Cécile Campeau, sa belle-mère Mme Arthur Campeau, sa belle-soeur Mme Arthur Campeau, cinq soeurs; Mme Léo Poudrier (Jeanne), Mme Robert Remington (Clairette), Mme Laurent Fournier (Lucette), Mme Thomas Chévau (Lorette), Christine: deux frères: le Docteur Roland et son épouse et G. Victor ainsi que plusieurs neveux et nièces.

A son décès, le Docteur Handfield était attaché à l'hôpital Notre-Dame-de-la-Merci comme médecin traitant et à titre de directeur du bureau d'administration; il était aussi attaché à l'hôpital Notre-Dame-de-l'Espérance comme médecin visiteur.

Il était gouverneur de l'hôpital Ste-Justine, gouverneur de la Fondation des maladies du rein et membre des clubs de golf Islesmere et Mont Gabriel.

Les funérailles auront lieu en l'église Saint-Germain d'Outremont, vendredi le 3 mai à 11 heures. •

En 1967, 20,000 incendies au Québec

En 1962, il y eut près de 39,000 incendies au Québec comparativement à l'année dernière où 20,000 incendies ont causé 116 pertes de vie et pour plus de $45 millions de dommages materiels.

Ces chiffres fournis par M. François-Xavier Perreault, du commissariat des incendies du Québec, démontrent selon lui que l'information du public en matière de prévention a porté fruit et qu'elle doit maintenant se faire plus intensive.

Au cours du colloque sur les techniques de lutte et de protection contre l'incendie, tenu à l'Université Sir George Williams, des spécialistes se conf

CAMPEAU CORPORATION

ROBERT CAMPEAU — J.M. PATRICK KELLY, c.r. — J. C. PARADIS — A. CADIEUX — M. G. BALLANTYNE — M. LALANDE — C. CADIEUX — R. M. LAROCQUE

M. Robert Campeau, président de Campeau Corporation, une société publique, annonce la réorganisation et l'amalgamation du groupe de sociétés Campeau, ainsi que les nominations exécutives suivantes:
Me J. M. Patrick Kelly, c.r., vice-président exécutif, M. J. C. Paradis, vice-président sénior chargé du développement de terrains et des hypothèques et secrétaire de la nouvelle société, M. Alban Cadieux, vice-président sénior chargé des contrats résidentiels et des achats, M. M. G. Ballantyne, vice-président – grosses constructions, M. Marcel Lalande, vice-président – logements, M. Clément Cadieux, vice-président – finance et trésorier et M. R. M. Larocque, vice-président – ventes commerciales. Les susmentionnés constituent le bureau d'administration et le comité exécutif de la société.

Campeau Corporation, dont le bureau chef est à Ottawa, est une des plus importantes sociétés de développement d'immeuble au Canada. Ces changements faciliteront la continuation de son expansion.

RAPPORTS *FINANCIERS*

Société des Artisans

L'actif total de La Société des Artisans, Coopérative d'Assurance-Vie s'est accru de $3,695,000, soit de 6.12 pour cent, au cours de l'exercice 1967, pour atteindre $63,698,000.

L'excédent de l'actif sur le passif, c'est-à-dire les réserves et le surplus général, ressort au 31 décembre 1967 à $9,111,000.

Les primes reçues au cours de l'exercice ont porté sur $10,699,000, ce qui représente une augmentation de 6.3 pour cent sur le chiffre obtenu lors du précédent exercice.

Un montant de $5,708,000, soit -0.4% de plus qu'en 1966, a été versé aux sociétaires sous formes de prestations diverses, tandis que les ristournes versées sur les polices individuelles d'assurance-vie forment un total de $719,000.

A la suite des résultats de l'exercice une somme de $100,000 a été portée à la réserve spéciale d'expansion qui se chiffre maintenant à $1,100,000, le surplus général s'établissant lui-même à $5,431,000. La coopérative est propriété de 300,000 sociétaires.

Bell Téléphone

Le bénéfice net par action de Bell Canada au cours du premier trimestre de 1968 a porté sur 73 cents, soit un cent de plus que pour la période correspondante de l'an dernier, mentionne le rapport trimestriel adressé aux actionnaires.

Le président, M. Marcel Vincent rapporte que les revenus d'exploitation de la période se sont accrus de 8.5 pour cent comparativement à un an plus tôt, tandis que les dépenses d'exploitation ont monté de 9 pour cent.

Un des principaux facteurs de hausse des frais a été les dommages causés par les tempêtes, ainsi que l'augmentation des impôts fédéraux.

Le nombre de téléphones ajoutés au réseau dans le trimestre a porté sur 63,000 pour atteindre 5,215,000 appareils en service. Les appels interurbains ont augmenté de 8.7 pour cent par rapport à la période correspondante de 1967.

La compagnie a dressé des plans en vue d'installer à Québec le quatrième central électronique du Canada, le premier étant à Montréal.

Du Pont Canada

Les ventes du premier trimestre 1968 de la compagnie Du Pont du Canada ont augmenté de 7 pour cent par rapport à la période correspondante de l'année dernière.

Le rapport intérimaire aux actionnaires signale cependant que les prix de ventes de certaines fibres synthétiques ont continué de s'effriter.

Le bénéfice net s'est élevé à $2,314,000 soit sensiblement le même qu'au cours du premier trimestre 1967.

Les ventes ont porté sur $45,885,000 contre $42,928,000. Le rapport précise que les perspectives d'exportation pour certains produits se sont améliorées, mais les exportations globales du trimestre sont restées à peu près au même bas niveau qu'il y a un an.

Stelco

Le rapport intérimaire couvrant les résultats consolidés de The Steel Company of Canada, Limited, pour le premier trimestre 1968 laisse apparaître une augmentation des ventes, qui ont atteint $143,615,227, comparativement à $125,499,955 pour le trimestre correspondant de 1967.

Les bénéfices nets ont comme les ventes atteint un record. Ils se sont élevés à $15,736,322 à comparer à $10,781,551 en 1967, au cours du premier trimestre.

Par action ces chiffres correspondent respectivement à 65 cents et 45 cents.

L'acier produit à l'état brut a représenté 1,099,528 tonnes, contre 991,202 tonnes précédemment.

Le rapport précise que les commandes détenues actuellement et le volume courant des affaires devraient garantir un bon deuxième trimestre.

Trans-Canada Pipe Lines

Le bénéfice net de la société Trans-Canada Pipe Lines Ltd pour les trois premiers mois de 1968 s'est chiffré par $4,531,000 équivalant à $0.55 l'action.

Lors de l'exercice trimestriel correspondant de 1967, le chiffre comparatif avait porté sur $4,422,000 ou 54 cents par action.

Le rapport intérimaire aux actionnaires mentionne que les revenus d'exploitation se sont élevés à $50,418,000, comparativement à $42,442,000 l'an dernier.

Les dépenses d'exploitation se sont accrues pour passer à $39,278,000 contre $31,849,000.

La compagnie compte dépenser $100 millions en 1968 pour ses investissements.

MacMillon Bloedel

Au cours du premier trimestre 1968 le bénéfice net de MacMillan Bloedel Limited et ses filiales ressort à $7,383,241, mentionne le rapport intérimaire aux actionnaires.

Pour le même exercice, en 1967, le bénéfice avait porté sur $9,768,659, soit une diminution en 1968 de $2,385,418 ou 24.4 pour cent.

Les ventes ont également subi une baisse, ayant totalisé $130,332,264 en 1968 contre $135,187,512 pour le premier trimestre 1967.

Le déclin des ventes est attribué à la faiblesse générale des marchés de pâtes et papiers. Le rapport souligne toutefois que les ventes du premier trimestre 1967 avaient bénéficié de la reprise des activités du port de Vancouver à la suite d'une grève des dockers.

La diminution de bénéfice s'explique selon le rapport par les prix de vente plus bas pour la pâte ainsi qu'une hausse des salaires et des coûts.

Shell Canada

Le Président et Chef de l'Administration, Monsieur Paul L. Kartzke, a annoncé au cours de l'assemblée annuelle des actionnaires que le profit net de Shell Canada et de ses filiales pour le premier trimestre de 1968 se chiffre à $12,309,000 ou 39 cents par action de la classe "A" par rapport à $12,844,000 ou 39 cents par action de la classe "A" pour la même période de 1967. Le profit net du premier trimestre de 1967 a été régularisé pour fins de comparaison de manière à exclure les frais se totalisant à $955,000 au titre de l'amortissement de l'achalandage et des primes à l'acquisition de filiales.

L'augmentation de $3,830,000 des recettes nettes, soit 18 pour cent, due à une augmentation du volume de vente des produits raffinés, à l'affermissement des prix des distillats ainsi qu'a un volume de production accru a été plus que contre-balancée par une augmentation des dépenses d'exploration qui se sont élevées à quelque $4,200,000. Monsieur Kartzke a ajouté que les coûts encourus par suite de la concentration des travaux de forage effectués dans les régions septentrionales durant les mois d'hiver se réflètent dans les résultats du premier trimestre.

Marché des bestiaux

(PC) — Les prix des bestiaux étaient stables mardi comparés à ceux de la semaine dernière aux marchés montréalais. La demande était bonne et le commerce modérément actif.

Les **arrivages** : 512 bêtes à cornes, 723 veaux, 29 porcs, aucun ovin.

Les **bouvillons** de choix se vendaient de $27.50 à $28.50 ; ceux de bonne qualité, de $26.10 à $27 ; ceux de qualité moyenne, de $24.75 à $26 ; ceux de qualité commune, de $21 à $24.50.

Les **taures** de bonne qualité se vendaient de $23.25 à $25.50 ; celles de qualité moyenne, de $21.75 à $22.75 ; celles de qualité commune, de $20.25 à $21.25.

Les **vaches** de bonne qualité se vendaient de $18.75 à $22.45 ; celles de qualité moyenne, de $17.50 à $19.25 ; celles de qualité commune, de $16 à $17.75 ; tandis que les animaux destinés à la mise en conserve se vendaient de $14 à $15.75.

Les **taureaux** de bonne qualité se vendaient de $22 à $24.50 ; ceux de qualité moyenne ou commune, de $18.75 à $22.

Les **veaux** de lait de bonne qualité se vendaient de $30 à $37 ; ceux de qualité moyenne, de $30 à $36.50 ; ceux de qualité commune, de $20 à $29.

Les **porcs** de catégorie A se vendaient de $25.25 à $26 ; les truies, de $16 à $17.

Il n'y a eu aucune vente d'ovins.

Le Canada et la CEE sont bénéficiaires de la dégradation de la balance commerciale des USA

WASHINGTON (AFP) — La Communauté Economique Européenne et le Canada ont été les principaux bénéficiaires de la dégradation dramatique de la balance commerciale des Etats-Unis pendant le premier trimestre 1968, indiquent les statistiques publiées mardi par le département du Commerce. Alors que les échanges entre les Etats-Unis et le Canada d'une part, et la CEE d'autre part, s'étaient soldés par un large excédent en faveur des Etats-Unis pendant les trois premiers mois de 1967, ils ont été déficitaires pendant la période correspondante cette année, substantiellement dans le premier cas, légèrement dans le second.

Le département du Commerce rappelle qu'à la suite d'une expansion de 16,9 pour cent des importations, qui ont atteint 7,741 millions de dollars et d'une augmentation de seulement 3,8 pour cent des exportations qui se sont chiffrées à 8,126 millions, l'excédent commercial américain est tombé à 1,207 millions de dollars au premier trimestre 1967 à 385 millions au premier trimestre 1968 (chiffres non corrigés des variations saisonnières). Suivant ces statistiques, l'évolution géographique des échanges avec les principaux partenaires commerciaux des Etats-Unis a été la suivante:

1) Canada. — Les exportations américaines vers ce pays ont augmenté de manière satisfaisante (7,7 pour cent) pour atteindre 1,845 millions de dollars contre 1,712 millions, mais les importations en provenance du Canada sont montées en flèche (27,2 pour cent) pour s'élever à 2,063 millions contre 1,621 millions.

Les Etats-Unis ont donc subi un déficit de 218 millions au lieu d'un excédent de 91 millions l'an dernier.

2) Marché Commun. — L'évolution a été particulièrement décevante. Les exportations américaines ont légèrement diminué, tombant de 1,416 à 1,397 millions de dollars, alors que les importations ont enregistré une progression record de 31,3 pour cent, passant de 1,072 à 1,407 millions. Bilan: déficit de 10 millions de dollars pour les Etats-Unis au lieu d'un excédent de 489 millions.

3) Association Européenne de Libre Echange. — L'excédent américain a augmenté à 77 millions contre 34 millions de dollars. Les ventes des Etats-Unis ont progressé de 12,6 pour cent pour atteindre 860 millions alors que leurs achats se sont accrus de 7,6 pour cent seulement pour se chiffrer à 783 millions.

La dévaluation du sterling n'a pas encore "mordu" puisque les exportations vers la Grande-Bretagne ont progressé plus rapidement (9 pour cent) que les importations en provenance de ce pays (7 pour cent) et que l'excédent des Etats-Unis à l'égard de ce pays a atteint 37 millions contre 29 millions l'an dernier.

4) Japon. — Le déficit des Etats-Unis vis-à-vis du Japon est passé de 48 millions pendant le premier trimestre 1967 à 88 millions cette année. Leurs exportations ont progressé de 12 pour cent pour atteindre 733 millions mais leurs importations ont progressé de 17 pour cent pour s'élever à 821 millions.

5) Amérique latine. — Les échanges ont faiblement progressé mais le déficit américain est passé de 3 à 50 millions de dollars. Les exportations des Etats-Unis vers cette région ont augmenté de 2 pour cent pour s'élever à 1,047 millions, leurs importations ont augmenté de 6 pour cent pour atteindre 1,097 millions de dollars.

Brooke Bond acquiert Champlain Industries

La compagnie Brooke Bond Canada Limited a annoncé hier l'acquisition de tous les titres en circulation de la Champlain Industries Limited de Stanbridge Station, Québec.

Les Industries Champain conserveront leur nom actuel et seront exploitées en tant que filiale a propriété entière de la Brooke Bond. M. Ross Preston, un des fondateurs de la Champlain, assumera le poste de président du bureau de direction, tandis que M. Colwyin G. Rich, à titre de vice-président administratif, sera responsable de la gestion de la nouvelle compagnie affiliée.

Une filiale d'Inspiration acquiert Odgers Drilling

Boyles Industries Limited, une filiale (fabrication) d'Inspiration Limitée de Montréal, a acheté la compagnie Odgers Drilling, Inc., d'Iron River, Michigan.

Cette acquisition confirme la politique d'Inspiration d'améliorer sa productivité financière par l'expansion dans le domaine de la fabrication.

Odgers Drilling, Inc., manufacture de l'équipement et des articles spécialisés de forage et entreprend des travaux de forage sous contrat partout aux Etats-Unis. Les ventes annuelles d'Odgers Drilling se chiffrent à plus de $1,000,000. Le prix de la transaction n'a pas été dévoilé.

M. William F. Dawson, président d'Inspiration, a annoncé que l'acquisition facilitera l'expansion de la compagnie aux Etats-Unis, augmentera le volume et l'envergure des travaux de forage à diamant de la compagnie et complémentera les opérations actuelles de Boyles Industries Limited dans le domaine de la fabrication.

La compagnie américaine continuera d'exister sous le nom d'Odgers Drilling, Inc. et M. Ira D. Odgers sera nommé président du conseil d'administration de la filiale.

Le mois dernier, Inspiration a annoncé qu'elle avait formé une nouvelle compagnie, Inspiration Drilling (Australia) Pty Ltd, afin de capturer une partie du marché toujours croissant de forage à diamant et d'équipement minier en Australasie. Cette nouvelle compagnie est née de l'union d'une filiale d'Inspiration, Boyles Industries Limited, et Watts, Griffis and McOuat, ingénieurs et géologues-conseils de Toronto.

McGREGOR TRAVEL

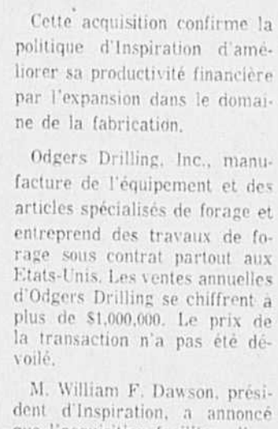

Robert Y. McGregor, Président de McGregor Travel Co. Ltd., annonce la nomination de James P. Andreotti au poste de Directeur des Ventes.

M. Andreotti possède déjà une vaste expérience dans les domaines des ventes et du transport. Il prendra sous sa responsabilité le nouveau programme d'expansion de la compagnie en voyages-groupe.

On peut communiquer avec lui au bureau-chef de la compagnie à la Place Ville Marie.

Amélioration des bénéfices de Domtar

Le bénéfice net consolidé de la société Domtar Limited, au cours du premier trimestre 1968 a atteint $900,000 soit 6 cents par action, comparé à $700,000 ou 4 cents l'action pour la période de comparaison de 1967.

Les ventes ont totalisé $99.5 millions, sensiblement identiques au chiffre d'affaires de $99.9 millions du 1er trimestre 1967. Le rapport aux actionnaires précise toutefois que déduction faite des ventes en 1967 de la division des produits de consommation qui a été vendue, l'accroissement réel des ventes comparatives est de $3.8 millions à l'avantage de 1968.

Le rapport signale que la division des produits chimiques et des matériaux de construction a marqué une nette amélioration mais celle des pâtes et papiers a accusé un recul sensible.

Le rapport mentionne que l'activité en 1968 dépendra du rendement de la fabrique de Québillon et des négociations syndico-patronales actuellement en cours.

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Adanac	2.52	2.75
Andreae Equity	3.66	4.00
All Cdn Com	8.07	8.82
All Cdn Div	9.85	10.77
All Cdn Ven	8.99	9.83
American Growth	7.22	7.89
Associate Investors	4.64	4.69
Beaubrun	38.35	41.65
Canada Growth	7.21	7.92
Canada Security	4.56	5.01
Cdn Gas Energy	12.34	13.52
Cdn Investment Fund	3.98	4.37
Cdn Scudder Fund	16.81	16.81
Cdn Sec Growth	7.76	8.50
Cdn Trusteed	4.41	4.82
Canafund	53.64	56.32
Champion Mutual	6.94	7.54
Collective Mutual	6.78	7.37
Commonwealth Intl	10.87	11.91
Commonwealth Intl Lever	13.29	14.26
Corporate Investors	5.71	6.24
Diversified Income A	1.48	1.64
Diversified Income B	4.58	5.04
xDividend Shares	3.90	4.27
Dominion Compound	4.39	4.77
xDreyfus	14.96	16.23
Entarea Investment	5.19	5.67
European Growth	7.85	8.58
Executive Fund of Cda	7.32	7.69
Exec Inv Intl Ltd	7.80	8.19
Federated Financial	5.52	6.03
Federated Growth	8.09	8.84
xFidelity Treno	19.21	20.77
Fonds Collectif A	6.62	7.20
Fonds Collectif B	5.04	5.19
Fonds Collectif C	8.85	9.62
Fonds Desjardins A	4.37	
Fonds Desjardins B	4.33	
Fraser Fund	—	—
Gis Compound	9.47	10.35
Gis Income	4.18	4.57
Growth Equity	6.64	7.26
Growth Oil and Gas	19.13	
Guardian Growth	8.17	—
Harvard	12.23	13.37
Investors Growth	10.53	11.45
Investors Intl Mutual	7.92	8.61
Investors Mutual	5.23	5.69
Keystone Canada	8.29	9.11
xKeystone Cust S-1	22.94	25.03
xKeystone Cust S-4	7.87	8.59
xKeystone Cust K-2	7.20	7.86
Le Fonds P.E.P.	3.91	4.25
xLexington Research	15.96	17.44
Maritime Equity	3.55	3.88
Molson M Fund	4.47	4.69
Mutual Accumulating	5.40	5.91
Mutual Bond	8.07	8.43
Mutual Bond Income	4.79	5.01
Mutual Growth	6.48	7.09
Mutual Income	5.94	6.50
Natrusco	12.64	13.22
Natural Resources	7.06	7.72
xOne William Street	17.15	17.15
Pension Mutual	6.65	7.27
Principal Growth	4.89	5.33
Provident Mutual	6.62	7.20
Prov Stock Fund	5.59	6.08
xPutnam Growth	13.61	14.87
Radisson	3.78	
Regent Fund	10.06	10.99
Royfund	5.15	5.31
Pret et Rev	7.08	7.73
Spec	10.54	11.58
Taurus	7.03	7.73
xTech Fund	—	—
Timed Investment Fund	5.82	5.85
United Accumulative	11.72	12.81
United American	2.97	3.25
United Venture	5.06	5.56
Universal Savings Equity	5.74	6.27
Western Growth	5.03	5.50
York Fund of Canada	3.80	4.13

x Fonds americains

dividendes

		Taux	Paiement	Enrg.
Acklands Ltd.		$0.04 tr.	31-5-68	17-5-68
Campbell Red Lake Mines		$0.11¼ tr.	29-7-68	23-6-68
Combined Engineered Products (priv)		$0.27½ tr.	1-6-68	10-5-68
Crown Trust Co.		$0.50 tr.	2-7-68	14-6-68
Great Lakes Power Corp.		$0.20 tr.	28-6-68	31-5-68
Greb Industries		$0.12 tr.	14-6-68	31-5-68
Hudson Bay Mining & Smelting		$0.85 tr.	10-6-68	14-5-68
Husky Oil Canada (A & B 6% priv)		$0.75 tr.	1-7-68	1-6-68
IBM (Internti. Business Machines)		$1.30 tr.	10-6-68	9-5-68
Inspiration Ltd.	(X)	—	—	—
Pembina Pipe Line (5% priv)		$0.62½ tr.	1-6-68	15-5-68
Ronalds-Federated Ltd.		$0.15 tr.	10-6-68	1-6-68
Southam Press Ltd.	(XX)	$0.30 tr.	28-6-68	14-6-68
Steinberg's "A"		$0.09 tr.	3-6-68	13-5-68
Turner & Newall (7% priv)		3½ p.c. sa.	1-6-68	17-5-68
Val Mar Swimming Pools		$0.05 tr.	30-7-68	16-7-68

(X) Le dividende trimestriel des actions privilégiées, de 37½ cents, habituellement payable en juin, est omis cette année.
(XX) Correction du dividende publié le 30 avril à 3 cents, au lieu de 30 cents.

Nouvelle émission

$50,000,000

d'obligations Série "BE" de la

Commission hydroélectrique de Québec

Capital et intérêts garantis sans réserve par la Province de Québec

Date d'émission: le 15 mai 1968

$12,000,000 d'obligations à 7½%, en série échéant à raison de $1,200,000 par année le 15 mai 1969 à 1978 inclusivement (non-rachetables)

$13,000,000 d'obligations à 7½% échéant le 15 mai 1980 (non-rachetables)

$25,000,000 d'obligations à 7% échéant le 1er octobre 1994 (rachetables à compter du 1er octobre 1990)

Consultation juridique
Mes Ogilvy, Cope, Porteous, Hansard, Marler, Montgomery & Renault
Mes Gagnon, de Billy, Cantin & Dionne

PRIX:

Obligations en série: vendues privément
Obligations à 7½% échéant en 1980: 98.50 pour rapporter 7.70%
Obligations à 7% échéant en 1994: vendues privément
Plus l'intérêt couru dans chaque cas

Nous offrons ces obligations pour notre propre compte, sous les réserves d'usage quant à leur émission et livraison et sous réserve de l'attestation de leur validité par nos conseillers juridiques ci-dessus mentionnés. Nous recevrons les souscriptions, à titre réductible, en nous réservant le droit de les refuser et aussi de clore la souscription en tout temps, sans avis. Nous comptons que la livraison des titres définitifs s'effectuera vers le 15 mai 1968.

Une copie du prospectus sera fournie sur demande

René T. Leclerc Incorporée — Wood Gundy Valeurs Limitée — J. L. Lévesque & L. G. Beaubien Ltée — A. E. Ames & Co. Limited

Dominion Securities Corporation Limited — Royal Securities Corporation Limited — Nesbitt Thomson, Valeurs Limitée — Greenshields Incorporated

Pitfield, Mackay, Ross & Company Limited — Richardson Securities of Canada

McLeod, Young, Weir & Company Limited — Bell, Gouinlock & Company, Limited — Mills, Spence & Co. Limited — Morgan, Ostiguy & Hudon Ltée

Geoffrion, Robert & Gélinas, Inc. — Burns Bros. and Denton Limited — Harris & Partners Limited — Gairdner & Company Limited

Midland-Osler Securities Limited — Maison Placements Canada Inc. — Mead & Co. Limited — Société de Placements Ltée

Casgrain & Compagnie Limitée — Bélanger Inc. — Grenier, Ruel & Cie Inc. — Cloche et Associés Ltée

Collier, Norris & Quinlan Limited — J. E. Laflamme Limitée — Equitable Securities Canada Limited — Graham, Armstrong Securities Ltd.

La Corporation de Prêts de Québec — Crédit-Québec, Inc. — Brault, Guy, Chaput Inc. — Cochran, Murray & Co., Limited

Lagueux & Desrochers Ltée — Florido Matteau Inc. — Bankers Bond Corporation Limited — Fry & Company Limited

J. C. Boulet, Limitée — Oscar Dubé & Cie Inc. — J. T. Gendron Inc. — Hamel, Fugère & Cie, Ltée

Marc Carrière, Limitée — Bouchard & Leblond Inc. — Gingras, Reid, Gaudreau, Inc. — Tassé & Associés Ltée

MacDougall, MacDougall & Mactier Ltd. — R. A. Daly & Company Limited — Molson & Company Limited

La Banque Royale du Canada — Banque Canadienne Nationale — Banque de Montréal — La Banque Provinciale du Canada

Banque Canadienne Impériale de Commerce — La Banque de Nouvelle-Ecosse — La Banque Toronto-Dominion

Avril 1968.

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Abitibi	1700	7½	7⅜	7½
Alcan	2570	24¾	24⅝	24⅝
Alcan 4¼	150	32¾	32¾	32⅝
Algoma	510	18¾	18½	18½
Alum 4½ p.c. pr	—	37½	37½	—
Anglo CP 4½	—	15	15	—
ArgC pr	400	7⅞	7⅞	7⅞
Asbestos	200	19½	19½	19½
Atl Sug	1425	8	7⅞	8
Bq CN	700	10⅜	10⅜	10⅝
Bq d'Epargne	—	10⅜	10⅜	—
Bq Imp C	920	16¼	16⅛	16⅛
Bq/Mont	4975	12⅝	12⅜	12⅜
Bq N-E	2025	17⅜	17⅛	17¼
Bq PC	200	8	8	8
Bq Roy	1440	16⅜	16⅛	16⅛
Bq Tor-D	—	16	15⅞	—
Bell Phone	1728	43	42⅜	43
Brazil	200	14¼	14¼	14¼
BA OIL	653	40¼	40	40
BC Forest	100	15	15	15
BC Phone	—	58	58	—
Brinco	3330	375	365	375
CAE	690	7¾	7¼	7¾
Cal Pow	1300	23⅛	23⅛	23⅛
Can Cem	375	30½	30	30
CD Sugar	152	26	26	26
Canron	400	15	15	15
Can Malt	200	17½	17½	17½
C Malt Pr	1500	85	85	85
C Safe 4.40 Pr	1000	91½	91½	91½
C Brew	2110	7⅜	7½	7½
C I L	200	13¼	13¼	13¼
C Pow	150	29¼	29¼	29¼
Canterurban	—	385	385	—
C Marconi	100	57⅛	57⅛	57⅛
Cap	665	52⅛	51¾	52⅛
Cap P 13 Pr	1150	9½	9½	9⅝
Cap Pf Pr	700	22¼	22¾	22¾
Cdn Tire (A)	—	41½	41	—
Central Del	160	15	15	15
Chemcell	855	9	9	9
Chun "A"	100	18½	18½	18½
Col Cell Pr	—	11	11	—
Comb Prod.	—	270	270	—
Dominco	475	22¼	22¼	22¼
Cons Bath	1225	16¾	16½	16½
Cons Bath Wts	—	325	325	—
Consu Glass	—	15½	15½	—
Corpex	—	340	340	—
Couvrette	—	450	440	—
Crain RL	130	15¾	15¾	15¾
CR Cork	20	101	101	101
Cr Zell (A)	600	14⅜	14	14⅜
Crush Int	—	15¼	15¼	—
Dencault "A"	—	10½	10½	—
Denison	—	72	72	—
D Seag	1625	44	43⅞	43⅞
D Bridge	—	14⅝	14⅝	—
D Corset	—	9	9	—
D Fasco	195	17½	17½	17½
D Glass pr	155	11	11	11
Dosco	300	8¾	8¾	8¾
D Stores	700	16¾	16½	16¾
Domtar	425	8⅛	8⅛	8⅞
D Text	200	14	14	14
Du Pont	300	30½	20½	20½
Falcon	235	107⅛	107⅛	107⅛
Famous P	250	49¾	49½	49½
F Collection	900	14	13¾	13¾
Fleetwood	—	15½	15¼	—
Fraser	1600	16½	16½	16½
F Pete	400	535	525	525
Fulcrum I	—	360	345	—
G Dynam	2000	60¾	60¾	60¾
Glengair	400	210	210	210
GL Paper	5400	16⅛	15⅞	16
Gow Sidd	100	300	300	300
Gollinger	—	29	29	—
Home A	3820	24¼	23½	24
Home B	600	24½	23¾	24½
Hud Bay M	25	58½	57½	58½
IBC	—	22	22	—
Husky Oil		24¾	24⅝	24¾
Husky B pr	—	14⅛	13¾	—
Imp Oil	271	64⅝	64⅝	64⅝
Inc Tob	1525	13½	13⅜	13½
Indl Zcop	1810	20½	20⅜	20½
Inglis	—	11⅞	11¾	—
Interfer PL	200	19¾	19¾	19¾
Int Nickel	990	124	123	123
Int Pap	—	33	33	—
Int Util	970	46	46	46
Jamaica PS	550	77	77	77
Labatt	600	17¼	17¼	17¼
Labatt pr	1935	21⅞	21⅝	21⅞
Lamontag. a	—	300	290	—
Levy	300	28½	28½	28½
Loblaw A	—	7½	7⅜	—
Loblaw B	100	7½	7½	7½
Loeb M	200	13	13	13
MacLaren	200	15	15	15
MacLaren	—	15⅛	15⅛	—
McLaren H	—	14⅛	14⅛	—
MacMillan	1050	21¾	21½	21½
Marit T	400	18⅞	18⅞	18⅞
Markbgh	—	6⅞	6⅞	—
Massey F	2025	15⅜	15⅛	15½
Melchers	47	31	31	31
Mt Stores	—	42¾	43½	—
MPG Inv	—	43¾	43½	—
MPG Iv	—	450	450	—
Molson A	—	19	19	—
Molson B	—	19¼	19¼	—
Mtl Trust	1300	12	11½	11½
Mre Corp	1260	32	31¾	32
Murphy O	—	7½	7½	—
Nat Sea	—	5½	5⅜	—
NB Tel	200	13¾	13¾	13¾
NFLD Lgt	1000	8¾	8¾	8¾
Noranda	245	47½	47¼	47¼
North Gas	2275	12⅛	12	12
NS Light	—	8¾	8½	—
Ogilvie	200	17	17	17
Oshawa	—	33½	33	—
Pac Pete	—	18⅜	18¼	—
Philips C	200	7⅛	7⅛	7⅛
Placer	—	30	29½	—
Pow Crp	3895	8	7½	8
Preminkum Ir	—	425	425	—
Price	4550	10½	10½	10½
QN Gas	500	11	10⅞	10⅞
Q Phone	—	15	15	—
Rio Alg	200	32⅜	32⅜	32⅜
Rolland A	—	6¾	6¾	—
Ronalds F	—	15¼	15¼	—
Rothmans	—	23⅜	23⅜	—
Royal Trust	400	18½	18½	18½
S-L Cem A	200	14¾	14¾	14¾
Salada E	300	9	9	9
Scott LaS	140	18½	18½	18½
Shell Can	100	27½	27½	27½
Shell I w	—	12¾	12⅝	—
Shop Save	1100	14	13⅞	14
Simpsons	150	30½	30½	38½
Southam		44	44	—
SS Steel	2300	5⅞	5⅞	5⅞
Steel Can	2460	21¼	21	21
Steinbg A	625	19	19	19
Texaco Can	—	28¾	28⅛	—
T Grp (A)	—	8	8	—
Tr-C Corp	300	8½	8½	8½
Tr-C PL	1538	26¾	26½	26½
Tr-C PL Pr	—	42	42	—
Tr-C PL w	30625	62	59	61
Tr Mt PL	1250	13⅜	13⅜	13½
Triad Oil	1050	239	239	239
Un Carbide	700	18⅜	18⅜	18⅜
Velcro	554	54	54	54
Versafood (A)	—	15⅜	15½	—
Viau	—	10¾	10¾	—
Wajax	300	12¼	12¼	12¼
Walk GW	1210	34¼	34⅛	34¼
WCoast Tr	5000	23½	23½	23½
W Pac Pd	—	480	480	—
Weston (A)	—	14⅜	14	—
Weston (B)	—	15	15	—
Zeller's	—	47½	47¼	—

Bourse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Agnssiz	26500	65	63	63
Alsof	—	5	5	—
Amg B Bel	—	8	8	—
Ameranium	1000	4	4	4
Am Met Ent	2600	395	375	395
Anthonian	—	9½	9½	—
Armore	5000	30	30	30
Arno	—	5	5	—
Baker Talc	14000	31	29	30½
Band-Ore	—	16	16	—
Barvalee	—	4½	4½	—
Bateman	4200	9	8½	8½
Beauce PI	9000	8	8	8
Blue Bon	—	270	270	—
Burnt Hill	46600	81	74	78
Camdio	200	520	520	520
C Magnesite	500	21	21	21
C Security A	200	325	325	325
Can Mines	14000	36	34	34
Carbec	50300	70	56	57
Cassiar	—	15⅞	15⅞	—
Chemaliay	1600	390	280	390
Chipman	—	9	9	—
Com H et M	500	125	125	125
Commodore	3900	6⅝	6⅝	6⅝
Commodore w	400	350	340	340
Cominga	15500	6	5	6
C Manitoba	1500	79	77	78
C New P	—	68	67	—
C Persh	14500	65	46	65
CQ Smelt	11500	280	265	227
C Virginia	10500	95	95	95
C Dolson	—	54	52	—
Credo	—	30	29	—
Crwbrdge	1000	12½	12½	12½
Crusade	—	15	15	—
Dauphin	22500	30	30	29½
Delta El	100	380	280	380
Dev Elb	3000	29	29	29
Dome	—	64½	64½	—
Dm Exp	42500	22	16	22
Dm Lease	—	15	15	—
Domco	—	8½	8	—
Dumagami	1000	33	33	33
Duvan	3000	10	9	10
Eag Gld	5400	400	290	400
East Sul	100	610	619	610
E Vent	3500	12½	12½	12½
Fano	—	5	5	—
Fidelity	1000	21	21	21
Fit Mtg	500	190	190	190
Fontana	—	5	5	—
FT Rice	2000	50	49	50
Ft Rce	4700	5	4	4½
Futurity	—	35	35	—
Gl Lake	650	264	260	260
Grt Min	1000	35	35	35
Grissol	600	5⅜	5⅜	5⅜
Guard Mi	5500	65	64	65
Imbrex	800	5⅞	5⅝	5⅞
Inland C	—	6	6	—
Inspirato	—	120	120	—
Inspiln pr	100	13½	13½	13½
I Norvalie	1432	14	14	14
I Dreda	500	5	5	5
Israel Oil	—	6½	6½	—
James Bay	2000	91	90	90
Kettic M	—	21	21	—
Kenting A	50	29	29	29
Kiena	400	127	125	127
Kodiac Pet	1600	90	85	85
Ladubora	500	39	39	39
Lingside	2000	5	5	5
Lithium	2000	14	14	14
Lowney	775	45	43	43
Louanna G.	—	13	12	—
Massval	—	6	6	—
Matachewan	11000	69	65	66
Menoron	1200	18	18	18
Midepsa	300	200	200	200
Miro M	5500	36	36	36
Mistango	—	15½	15½	—
Mt Pleast	1500	14	14	14
Muscocho	2000	18	18	18
Native M	1000	7	7	7
N Formag	30500	7	6	6
N Glacier	38500	38½	35	35
NW Costig	1000	26	26	26
Newrich	—	11	11	—
NA Asbestos	500	7½	7½	7½
NA Rare M	3000	24	24	24
North Ex	—	23	23	—
NW Canalask	—	7	6½	—
Opem Ex	500	27	27	27
Patino	2300	20⅛	19⅞	20⅛
Pat Silver	2200	25	24	24
Paudash	—	3½	3½	—
Peace R	200	480	480	480
Pennbec	—	7	6	—
Peso S	2000	240	240	240
Phoenix O	200	350	350	350
Pine Ridge	1000	16	16	16
Pitt Gold	—	5½	5	—
Pow C ¼ pr	100	10⅞	10⅜	10⅜
Prime P	5000		6½	6
Que Chib	—	45	45	—
Que Cobalt	100	140	140	140
Que Explo	14000	20	19	20
Queenston	6000	21	21	21
Rancheria	4500	16	16	16
RA Pete B	3500	65	62	65
Rusty L	3000	9½	9½	9½
St-L Colum	—	148	148	—
St-LDiv Lds	800	55	55	55
S Lucie Ex	3500	11	10	10
Sapawa	3000	7	7	7
Shawining Mng	13500	40	36½	36½
Silver Reg	1500	16	16	16
Silver Sum	2500	13½	13	13½
Silver T	1500	45	44	44
Sobeys A	—	8⅝	8⅝	—
Sogena	—	8	8	—
Spartan A	1400	105	105	105
Stairs Ex	—	14½	11	—
Std Gold	1000	14	14	14
Sturgeon	500	50	50	50
Subeo	200	230	230	230
Sullivan	—	425	425	—
Superpack	700	10	10	10
Surlaga	400	260	255	260
Toche	—	8	7	—
Talisman	—	31	31	—
Tazin	3000	13	12½	12½
Terrex Mng	4500	50	48	50
Titan	2000	9	9	9
Trsterre	—	15	14½	—
U Obalski	—	130	127	—
Upton Copp	6000	23	23	23
Val-Mar	500	5½	5½	5½
Westairs	—	10	10	—
West Hill	—	29	29	—
West Tin	—	10	10	—
Sisconsin	6500	28½	28	28

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

	Ind.	Aur.	Mét.	Pét.
Changement 30 avril	+.62	+.84	—.02	+.33
Clôture 30 avril	160.43	210.64	101.15	195.55
Haut — 1968	164.74	260.79	108.13	226.41
Bas — 1968	144.46	179.29	95.09	165.71
Haut — 1967	172.41	205.30	111.40	225.00
Bas — 1967	147.65	142.30	85.88	130.15

cours des obligations

Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières.

GOUVERNEMENT DU CANADA

	Achat	Vente
4¾ 15 juin	1968	99¼	99¾
1er oct.	1968	99	99½
4¾ 1er oct.	1969	98½	99
1er juin	1971	95	96
1er juil.	1970	96½	97
1er oct.	1973	90	91
1er oct.	1975	89½	90½
1er avril	1971	98¼	98¾
1¾ 1er déc.	1973	98	99
1¾ 1er juin	1976	77	78
1½ 1er août	1980	88	89
1½ 1er sept.	1983	78	79
1¾ 1er mai	1990	82½	83½
4¾ 1er sept.	1992	90¼	91¼
1¾ 1er sept.	1972	89	90
1½ 1er oct.	1969	98	98½
NR 2¾ 15 sept.	1969	95	95½
NR 5½ 15 déc.	1971	94½	95½
NR 1er fév. 4	1981	74	75
NR 5¼ 1er jan.	1985	87½	88½
NR 5 1er oct.	1987	78	79

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

MFC 7¼ 15 mrs	1990-93	101	102
C El 6½ 1er afr	1990	90	92
Hyd. 7 15 nov.	1985-87	97½	98½
Brusw 7½ 3 jan.	1993	99	100
wind 7¼ 1er nov	1987	93½	94½
coss 7 1er nov.	1987	98	99
nt Hy 7 avril	1992	98½	99½
PE 7½ 4 janv.	1988	97	98
7¼ 1er déc.	1972-86-89	99¼	100¼
7½ 1er jan.	1978	99	100
ue 7½ 15 jan.	1985	98	99

MUNICIPALITES

Montreal 7 1er jan.	1992	89	91
Metro Tor 7¼ mai	1988	98	99

CONVERTIBLES

TC Pipe Line 5	1989	85	87
N Coast x-c'pon 5½	1988	90	92
Petrofina 4	1972	85	87
Inland NG 5½	1977	84	87

titres au comptoir

Source : Bongard Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	12	15
Advance RL	6	8
Aconic	2	5
Albatross	7	12
Amal Mng	5	—
Americ	5	—
Amer Chib	2	5
Arnora	—	1¾
Beauchemin	—	40
Bald Mt.	2¾	4½
Bona Chib	10	15
Beauport Holding	12	17
Bonaventure	50	60
Bracemac	18	21
Burrex	11	14
Castle Tin	57	60
Chibitown	30	35
Clearwater	10	15
Clero	20	25
Can Javelin	9½	10¼
Cuvier	3	5
De Lesseps	58	62
Dasson	—	10
Doral	15	25
Dubisson	3	6
Ducros	30	40
Elmac	3	5
En-O-La Ex	—	10
Granda Silver	7	10
Gaspe Copper	44	46
Gaspesia	60	70
Gibson	—	5
Gold Star	4	8
Grt Lake Nickel	3 90	4 10
Hucamp	90	1 00
Jubilee	85	—
Independant	2	4
Iroquois	5	10
Imperial Miner	20	25
Jack Waite	1	3
Jubilee	80	90
Jumbo	7	9
Kukatush	4 00	5 00
Lake Beaver	22	24
Leeds Metal	14	17
Little Tex	—	10
Lun Echo	27	32
Madex	17	22
Main Oka	5	10
Mt Cartier	40	54
Mariner	22	25
Marlin Bird	¼	1½
Mattagami Ex	—	5
Milado	3	6
Molybdia	20	25
Nogpanta	15	—
Nat. Malartic	1 90	2 10
Normad	15	—
New Assoc. Dev	4½	7½
New Baska	10	15
New Insco	20	25
New Lorie	8	10
New Miller	4	7
New Pascalis	40	50
Nipiron	—	60
Norque	8	10
North Beaudulac	25	27
Nouvelle	42	52
Oklend	1	2
Olympus	—	25
Prado	3 60	3 80
Pyratex	3 50	3 70
Quejo	3	6
Radio Hill	40	50
Ran Lux	—	25
Rand Mal	4	7
Seaway	2	4
Scott Chip	1	2

	Achat	Vente
Scandia Mng	5	15
Starlight	¼	1½
Sulilco	5 50	6 50
Thunder Bay	2 40	2 60
Timrod	59	69
United Chib	34	40
Waco Pete	4	7
Watson Lake	2	4
Weegee	1 71	1 90
Wm Leys	2	4
Young Dave	17	20

SECTION INDUSTRIELLE

Source : Kippen and Co.

Bque d'Economie Que.	5 50	6 00
B Moly wts	6 00	6 75
Cdn Foreign Sec	14.50	15.50
Chartered Credit	2 50	3 00
Consol Theo. "A"	6.50	7.50
Credico	1 25	1 75
Crown Life	19 00	21 00
District Trust	5.50	7.00
East Can Savings	4.50	5.50
Grenache	2.40	2.60
Halton and Peel Tr.	15.00	17.00
Hamilton Trust	5.50	6.50
Income Life	6.00	7.00
Industrial Life	15.00	—
Jenkins Valve	14.50	16.00
Internat Systcms	13 25	14 00
La Prevoyance	14.00	16.00
La Stabilité	3.50	4.50
Les Prevoyants	6.00	7.00
Loeb wts	15.00	—
Lincoln Trust	5.00	6.00
London Life	47 00	49 00
Monarch Life	65.00	75.00
North West Life	6.50	8.00
Nova Scotia Tr	47.00	49.00
Paco Corp	2.75	2.75
Permeatre Corp.	21.00	22.00
Radio Eng	19 50	20 50
Scintrex	9 00	10 00
Seaboard Life	6.50	8.00
Stanton Industr.	14 00	15 00
Supersol	4.00	4.75
Soc d'am et de Fid	20.00	22.00
Trizec Corp	2.00	2.50
Wellington Bk A	1.00	1.50
United Amus. "A"	14.00	—
United Armus. "B"	10.00	—
Zodiac "A"	1.00	1.50

Ton mixte à Montréal, léger repli à Wall Street

Les cours évoluent dans une tendance mixte et dans une ambiance plus ou moins animée vers l'approche de la clôture à la **Bourse de Montréal** aujourd'hui.

Dans le secteur des industrielles, Ogilvie s'élève de 1 point à 17. Canadien Pacifique à 52½ et les nouvelles actions de Crain à 15¾ gagnent ½ point chacune. Melchers et Crown Cork se replient de 1 point à 31 et 101 respectivement. Aux services publics, Westcoast Transmission gagne ¾ à 23½ et Brinco perd 5 cents à $3.65. Parmi d'autres industrielles, Chum "A" perd 1⅜ à 18½ et Canada Cement ½ à 30.

Aux mines de premier plan et aux pétroles, BA Oil perd ½ à 40 et Inco ½ à 123. Falconbridge gagne ¾ à 107⅝ et Husky Oil ¼ à 24¾. Aux aciers, Stelco gagne ⅜ à 21.

A la Bourse Canadienne, Lowney aux industrielles continue de s'élever de 1 point à 43 et les actions privilégiées de Power Corp. gagnent ⅛ à 10⅝. Dans le groupe minier, Patino Mining hausse de 1⅜ à $20⅛. Parmi les minières, Consolidated Quebec Smelting gagne 9 cents à 2.71 et Carbec 5 à 60 cents. Burnt Hill perd 8 cents à 78 cents et New Glacier 3½ à 35 cents.

* * *

La tendance est légèrement irrégulière mais dans l'ensemble les cours ont gagné du terrain en matinée à **Toronto.**

Les aurifères, quoique peu actives, se raffermissent. Dome de 1½ à 65 et Campbell Red Lake de 1 à 36.

Aux industrielles Lowney, en hausse de 3 points hier, gagne un autre 3 points à 45. Stelco et Algoma gagnent ⅝ chacune à 21 et 18⅞ et Dofasco ¼ à 17½. Jefferson Lake perd 1⅛ à 43½ et Calgary Power ½ à 23. Aux pétroles, Home Oil "A" gagne ⅜ à 23¾ et Sherritt Gordon aux métaux gagne 20 cents à 5.00.

* * *

Le marché demeure actif à **Wall Street** mais se replie légèrement vers l'approche de la fermeture.

L'acceptation du choix d'un site par Washington pour les pourparlers de paix avec le Vietnam ne semble pas beaucoup affecter le marché à la suite de cette nouvelle et de plus on ne sait pas encore si le Nord Vietnam est d'accord sur le choix de ce site.

L'indice des industrielles Dow Jones s'inscrit à 909.91, en baisse de 2.31. La moyenne des 60 titres clé établie par la Presse Associée se replie de .6 à 324.9.

Les hausses continuent de l'emporter sur les baisses mais de justesse. Parmi les titres les plus actifs, Polaroid baisse de 1⅝ tandis que la majorité des autres fluctuent plus étroitement.

L'ensemble des aciers se maintient légèrement en hausse. Les chimiques se replient. Les pétroles et les électroniques sont mixtes.

* * *

LONDRES — Après les prises de bénéfices initiales, la cote des industrielles au Stock Exchange a de nouveau bondi en avant, celles-ci ont réagi en partie aux incertitudes monétaires internationales et en partie aux bons rapports et bilans de sociétés ainsi qu'à la fermeté de Wall Street mardi en clôture. Peu avant la clôture l'indice des industrielles du Financial Times accusait une avance de 9.4 points, établissant un nouveau record à 478.0

L'optimisme a gagné tous les compartiments aux fonds d'Etat britanniques, la tendance se raffermit sur un large front mais les plus-values ne dépassent pas ⅛ de point.

americaine

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	3 h.	Ch. Net
AllArt	161	13½	12⅜	13½	+ ⅜
Amco In	51	8¾	8½	8½	— ⅛
Barnes E	18	33¼	32⅜	33¼	+1
Brazil 1	158	15⅜	13½	13½	—
BunkRam	532	15⅝	15½	15⅝	—
Camp Ch	66	8⅞	8	9-16	8⅜—1-16
Carn 1.70a	4	138¼	137¼	137¼	+ ¼
CnCdnF	5	3 3-16	3 3-16	3 3-16	— 1⅛
Caroln	16	23½	21⅞	22¼	— 1½
Creole 2.60a	110	38	37¼	38	
CrownPet .60	4	29½	29¼	29⅜	+ ⅜
Crown Dr	93	45⅜	45	45	+ ½
Gale Ind	504	19⅝	18¼	18⅝	+ ⅛
Goldfield	133	8½	8¼	8⅜	+ ⅛
HntChA .32	8	37⅛	36⅝	37¼	+1⅛
Hygrad F	39	25¼	25	25⅛	— ⅛
InvRoy .14a	95	10⅜	9¾	10	+ ⅛
Molybd	15	34¾	34⅛	34¾	+ ⅝
NewPk	97	9⅜	9⅛	9¼	
Nuclear A	106	4¼	4½	4⅝	+ ⅛
Poc Ind	229	8	7⅝	7⅞	
Pancoast	159	2¾	2½	2⅝	
Peel Elder	27	16⅜	15⅞	16⅛	+ ⅜
Rellin 1.60	51	38⅜	38	38⅜	
Scurry Rn	329	33⅞	31⅞	32⅞	— ⅜
Seeman Br	28	10⅜	10¼	10⅜	+ ⅛
Syntex .40	1126	63	59	62⅞	+ 4⅞
Techcol .40	158	28¼	27⅝	27⅞	+ ⅛
Telefl .40	2	21½	21⅜	21⅜	— ⅛
UnAirPd .50g	40	25⅜	24⅞	25⅝	+ ⅛
UnitAsb .07g	276	7¾	7½	7½	+ ⅛
Warn 7A	197	35¼	33¾	34⅞	+1⅛
Wheelab .60a	20	36½	36¼	36½	
Wr Harg	140	3 5-16	3 1-16	3⅛	

denrées agricoles

(PC) — Cours des denrées transmis à Montreal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre : arrivages courants, 92 points 62 ; 93 points 63. Prix de vente du Bureau de la stabilisation agricole : 63.

Fromage : livré à Montréal, cire, arrivages courants, québecois blanc en gros .44, coloré .44½.

Poudre de lait écrémé : procédé par vaporisation, no 1 en sacs : 18 à 22 ; procédé par rouleau, no 1 en sacs : 18 à 19½ ; autre catégorie pour nourrissage, 14 à 14½.

Poudre de lait de beurre pour nourrissage, 14 à 14½ ; poudre de lait, 5 à 5½ cents.

Pommes de terre : prix de gros : Québec, nouvelles, .95 à $1 les 50 livres ; I.-P.-E. $2.25 à $2.40 les 75 livres, $1.55 à $1.65 les 50 livres, .42 à .43 les 10 livres ; N.-B. $1.05 à $1.10 les 50 livres, .27 à .28 les 10 livres.

Oeufs : prix moyens en carton d'une douzaine vendus par les grossistes aux détaillants : A-extra-gros, 47.5 ; A-gros 44.5 ; A-moyens 41.8 ; A-petits 36.4.

Devises étrangères

Afrique du Sud	Rand	1.52
Allemagne	D. Mark	.2706
Angleterre	Livre	2.3659
Argentine	Peso	.0031
Australie	Dollar	1.2102
Autriche	Schilling	.0420
Belgique	Franc	.0217
Brésil	Cruzeiro	.3383
Chili	Escudo	.1441
Danemark	Couronne	.1447
Espagne	Peseta	.0156
France	Franc	.2186
Hollande	Florin	.2982
Italie	Lire	.001731
Japon	Yen	.002983
Mexique	Peso	.0864
Etats-Unis	Dollar	1.07⅛
Norvège	Dollar	.1511
Nouvelle-Zélande	Dollar	1.2135
Pérou	Sol	.0264
Suède	Couronne	.2089
Suisse	Franc	.2485
Tchécoslovaquie	Couronne	.1503
Venezuela	Bolivar	.2406

Cours du dollar

Le **dollar canadien** aujourd'hui se reprie de 1/64 à $0.92 11/16 par rapport au dollar américain et la livre sterling de 3/64 à $2.39 45/64.

Le **dollar américain** s'élève de 1/16 à $1.07 29/32 par rapport au dollar canadien et la livre sterling de 3/16 à $2.58 11/16.

newyork

par la PRESSE CANADIENNE

| Valeurs | Ventes | Haut | Bas | 3 h. | Ch. Net |
|---|---|---|---|---